



HAL
open science

Medias numériques, langues, discours, pratiques et interculturalité

Abdenbi Lachkar, Salam Diab Duranton, Abderrahmane Amsidder

► To cite this version:

Abdenbi Lachkar, Salam Diab Duranton, Abderrahmane Amsidder (Dir.). Medias numériques, langues, discours, pratiques et interculturalité. Publications de l'université Ibn Zohr, 480 p., 2016. hal-03051315

HAL Id: hal-03051315

<https://hal.science/hal-03051315>

Submitted on 10 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

**Abdenbi Lachkar
Salam Diab Duranton
Abderrahmane Amsidder**

**Medias numériques, langues, discours,
pratiques et interculturalité**

Comité scientifique et de lecture

ABLALI Driss (Université de Lorraine, France), ACHARD-BAYLE Guy (Université de Lorraine, France), AMSIDDER Abderrahmane (Université Ibn Zohr, Maroc), BENABDALLAH Kaouthar (Université Franche-Comté), BENDAHAN Mohamed (Université Mohamed V- Rabat, Maroc), BELYAZID Samira (Université de Moncton, Canada), BOUHADIBA Farouk (Université Essenya-Oran, Algérie), BOUSTANI Sobhi (INALCO-Paris, France), BOYER Henri (Université Montpellier3, France), DAGHMI Fathallah (Université de Poitiers, France), DENOOZ Laurence (Université de Lorraine, France), DIAB DURANTON Salam (Université Paris 8), Joseph DICHY (Université Lyon2, France), EMBARKI Mohamed (Université Franche-Comté), GLYNN Dylan (Université Paris8), HIJOU Mohamed (Université Mohamed V-Rabat), JEANDILLOU Jean-François (Université Paris10), LACASSAGNE Miren (Université de Reims, Champagne-Ardenne, France), LACHKAR Abdenbi (Université Paris8, France), LEPEZ Brigitte (Université Lille3, France), MADINI Mongi (Université Franche-Comté, France), MABROUR Abdelouahed (Université Chouaib Doukkali, El Jadida, Maroc), MERGER Marie-France (Université de Pise), MOUSTIR Hassan (Université Mohammed V-Rabat), Leila MESSAOUDI (Université Ibn Tofail, Maroc), NACER IDRISSE Abdelfattah (Université Ibn Zohr, Maroc), Duygu OZTIN PASSERAT (Université Dokuz Eylül, Izmir-Turquie), QOTB Hayssam (Université Libanaise, Liban), SANDER Emmanuel (Université Paris8, France), SINI Lorella (Université de Pise, Italie), TEMMAR Malika (Université de Picardie, France), TOUMI Farid (Université Ibn Zohr), ZOUOGBO Jean-Philippe (Université Paris 7, France),

SOMMAIRE

Formes brèves : approche sémio-linguistique

Carte d'identité sémantique des proverbes : quelle est la spécificité sémantique des proverbes ?
KLEIBER Georges

Genre et catégorisation dans les proverbes marocains : pour une analyse multifactorielle du discours critique portant sur la femme

Ahmed ES SAID & Abdenbi LACHKAR

Construction de Grammaires locales pour la reconnaissance et la traduction automatiques des adjectifs

Nahla Ajili

La représentation en image des formes brèves (proverbes et expressions figées)

Rahma Barbara

Language Use, Variation and Change in Oran Spoken Arabic (ORSA): an Eco-linguistic and Eco-structure Approach

BOUHADIBA Farouk

La motivation des expressions idiomatiques marocaines, entre connaissance universelle et connaissance culturelle spécifique

SANA BOURBI

Analysing Metaphorical Language in the Amazigh Riffian Riddles

Monaim EL AZZOUZI

Analyse sémiologique du dessin de presse satirique marocain. Cas de Abdelilah Benkirane, chef du gouvernement marocain

Amina ERRADI

D'un genre brachylogique en métalexigraphie : la « dissertation de quelques lignes »

Jean-François JEANDILLOU

Mode et Modalité en Arabe Marocain : Approche Fonctionnelle

Abdelfettah NACER IDRISSE

Les déterminants aspectuels du verbe dans quelques variantes amazighes : essai de comparaison

OUSSIKOUM Najat

La lexicométrie : un outil efficient pour l'analyse du discours

Hadria KHELIFI

Formes longues, dénominations, inter-textualité et interculturalité

Transferts culturels et dénomination des événements. Exemple des « Printemps arabes » dans la presse écrite

AHMAD KAMEL Fatma

The characteristics and cultural roles of Amazigh Riffian folk poetry (*Izran*)

BENAMAR Zakian

Écriture en langue seconde, construction d'une identité interculturelle. Deux visions antagonistes : Assia Djébar et Abdelwahab Meddeb

Denooz Laurence

L'ethos paratopique d'un narrateur méditerranéen : Le passé simple de Driss Chraïbi

Ayşe (Eziler) Kıran

Le monde de l'enfance chez Riad Sattouf

MERGER Marie-France

L'image de la femme dans le conte populaire marocain entre le symbolique et le culturel

OUACHENE Nadia

Le discours orienté dans *les dés-orientés* de Maalouf

ÖZTİN PASSERAT Duygu

La ville comme espace du devenir : réflexions sémiotiques sur la restructuration de la ville moderne

OZTOKAT KILICERI Nedret

Médias numériques, espace public, identité...

L'enjeu des nouveaux médias numériques français en Afrique.....

MUNOZ Ludivyn

Les représentations et les images du « printemps arabe » dans la presse écrite cas du Soir et du « Matin du Sahara et du Maghreb ».....

Toumi Issam, OUBEZA Azize, Essakhi Chadia

The Medium System in Morocco.....

Salamon Justyna

La Chaîne télévisée marocaine « Tamazight », entre visibilité médiatique et construction identitaire : cas du Grand Agadir.....

Mountasser Tilila, Toumi Farid & Daghami Fathallah

« Much Loved / Much Hated » : *Quand la réception diffère d'un bord de la méditerranée à l'autre*.....

Agouchte El Mehdi

Entreprises de presse francophone algérienne et mobilisation du parler populaire : dans quel genre et pour quel objectif ?.....

CHEMERIK Fateh & Seddiki Zinab

*Rhétorique de la peur et stratégie (s) de la parole détournée dans les médias français
Analyser la couverture médiatique des chaînes d'information en continu des attentats du 13 novembre 2015 en France*.....

BENSEBIA Abdelhak Abderrahmane et Bambrik Linda

De l'ironie dans un discours politique : traitement médiatique d'une digression.....

NABTI Amar & NABTI Karima

Nouveaux médias et parole politique en réseaux.....

Bendahan Mohamed & Moumen Nadia

L'analyse du discours politique du parti PJD entre 1996 et 2012.....

ROUDANE Houda

Culture, docufiction, identité et Web 2.0

Imaginer les rapports Nord-Sud de demain : l'exemple du docufiction les Temps changent

(M. Milne, J.C. de Revière, 2008)

Laborderie Pascal

Traduire / trahir l'altérité culturelle dans la littérature de voyage.....

ALZAUM Abdelmalek

La transmutation identitaire et culturelle de l'émigrant turc en Europe.....

DUMAN Delphine

Culture publicitaire 2.0 : brand content de la web-série. Cas d'Inwi.....

ALAOUI MADANI Ismail & ENNASSIRI Hassan

La folie dans le contexte anthropologique marocain : symbolisation, aliénation et création de l'imaginaire.....

El Fakkoussi Mohammed

La langue française à l'intersection des langues arabe et berbère comme vecteur de l'expression culturelle à travers la langue des médias écrits en Algérie.....

MERZOUK Sabrina

Langues : appropriation, fonctionnement, usages

La classe de langue : du linguistique à l'interculturel.....

CHERAK Radhia

La différenciation pédagogique et la perspective actionnelle : un éclectisme pour l'enseignement/apprentissage du français.....

AL RIFAI Bassima

Regards sur les apports et les défis de l'enseignement/apprentissage à l'ère du numérique.....

AIT KAIKAI Hanaa

L'enseignement du français entre représentations et construction de la personnalité et de l'identité culturelle des apprenants.....

AAZMI KENZA

Les tags en milieux scolaires marocains : de quelques fonctions sociolinguistiques et culturelles.....

LAFRIFRA Abdennacer & HADDAR Mohamed

Le « jeu » des langues en communication publicitaire au Maroc : Cas des trois opérateurs de télécommunications.....

Narjiss Alaoui

La construction argumentative des émotions dans le discours féministe féminin. Cas de Simone de Beauvoir et de Zahra Ali.....

BENIDIR Faïza

Entre chien et loup : les incertitudes de la traduction selon Jâhiz.....

El Houllali Abdellah

Approche esthétique et intertextuelle des discours des lauréats du prix Nobel de littératures française et arabe.....

AL-FARARGUY Fathéya

*Quand la langue nous fait, nous défait ou la langue comme vecteur de relations
interculturelles*

AIT KAIKAI Wafaa, TAIFOUR Zahra

Présentation

Cet ouvrage regroupe les actes de la quatrième édition du colloque international « Langues, cultures et médias en Méditerranée » qui a eu lieu à Agadir du 24 au 26 octobre 2016. Il a pour premier objectif l'étude de l'émergence et du développement des structures, des formes, des sens et des phénomènes liés à la diversité linguistique, à l'hétérogénéité des discours, des textes, des cultures et des médias. Il s'agit d'une occasion où sont abordés les apports de la recherche en sciences humaines et sociales, notamment en linguistique, en sociolinguistique, en littérature, en civilisation, en anthropologie, en sociologie, en psychologie sociale et développementale, en sciences de l'information et de la communication, etc.

En effet, serait-il possible aujourd'hui d'envisager le traitement des langues, des cultures et des médias sans passer par la problématique de leur définition, de l'analyse de leurs structures, leurs sens et le processus de leur développement ?

Par ailleurs, en sus de leurs fonction et fonctionnement, les trois éléments sont fondés sur la structuration des formes, des usages et des sens développés et qui sont soumis à des critères, plus ou moins décisifs, à savoir la régularité, la simplicité, la complexité, la création et la répétition. Destinés au même usage, ils influencent les comportements de leurs usagers et reproduisent leurs intentions, leurs sentiments, leurs objectivités et leurs subjectivités.

Les langues, langages et discours, quand ils sont médiés, notamment par le son et l'image, sont empreints de fonctions pouvant influencer aussi bien les comportements des individus que le sens et la signification de leur expressivité. Si la langue est codée, structurée et dotée d'une fonction communicative et communicationnelle, le média, notamment l'image se distingue par sa structuration artificielle et sa dynamique qui peuvent participer au développement de nouvelles formes et de nouveaux sens, et par là, avoir un grand rôle dans la réception et la perception des messages.

En observant des paramètres tels que la grammaticalisation, la lexicalisation, l'émergence, l'obsolescence, pour ne citer que ceux-là, ayant un impact direct ou indirect sur l'évolution des langues et des usages, les travaux de cet ouvrage tentent d'interroger les phénomènes linguistiques, socio-langagiers, culturels et médiatiques et leurs processus de production, de stabilisation et de renouvellement en langue et en société (modalisateurs et périphrases, lexies et locutions spécifiques à un domaine, emprunts, néologismes, comportements).

Le traitement des langues en usage en Méditerranée s'élaborera en corrélation avec une réflexion sur leur prise en charge dans et par le langage et les médias. Au-delà des caractéristiques purement linguistiques, les langues des médias en Méditerranée (du moins au sud) se distinguent

par leur hybridité, leur hétérogénéité et leur pluralité. Elles reflètent l'image d'un espace mixte, divers et multiculturel. Cet ouvrage, au-delà de l'interrogation sur l'interculturel, sur l'identité et ses représentations, approche le langage et les médias, leurs genres, leurs discours, leurs stratégies et leurs liens avec le culturel, le politique et l'idéologique. Il examine les croyances et les idéologies et leur influence sur la réception, la construction des événements et le changement des pratiques langagières, sociales et culturelles.

Enfin, et à la lumière des événements qui secouent actuellement le monde, surtout l'espace méditerranéen, cette édition se demande si les discours et les médias innovent et développent de nouveaux sens et de nouvelles formes linguistiques et socioculturelles capables de répondre aux besoins socio-langagiers des sociétés actuelles.

Cinq grands axes ont été arrêtés pour cette quatrième édition, à savoir :

- Formes, aspects, genres et dynamiques linguistiques des langues et des discours : grammaire, sémantique, phonétique, sémiotique, pragmatique, phraséologie, parémiologie ;
- Situation des langues écrites et orales en Méditerranée: variation, diversité, mixité et développement des formes et des sens ;
- Langues, cultures (civilisations) et médias : imaginaires, mémoires et représentations ;
- Médias, discours et pratiques : réalités, enjeux et perspectives (nouveaux enjeux, nouvelles langues et nouveaux médias) ;
- Formation et didactiques des langues, des cultures et des médias : dispositifs, méthodes, labellisations et représentations.

Ce collectif espère parvenir à expliquer les réalités et les enjeux liés à ces problématiques. Rappelons qu'en prenant pour thématique *Forme, sens et développement*, cet ouvrage s'inscrit dans le prolongement de travaux antérieurs. De nombreux points ici discutés viennent compléter ce qui a déjà été abordé précédemment.

Abdenbi Lachkar (Université Paris8)

Salam Diab Durantou (Université Grenoble Alpes)

Abderrahmane Amsidder (Université Ibn Zohr-Agadir)

Carte d'identité sémantique des proverbes : quelle est la spécificité sémantique des proverbes ?

Georges Kleiber (Université de Strasbourg & *Scolia*/LILPA & USIAS)

Introduction

Il y a une trentaine d'années on pouvait regretter l'absence d'études proprement linguistiques des proverbes. Semblable regret n'a plus lieu d'être aujourd'hui, puisque de nombreux travaux (monographies, ouvrages collectifs, numéros thématiques de revue et articles) sont venus combler cette lacune en abordant résolument les proverbes sous l'angle de leurs propriétés linguistiques. Cette vogue-vague linguistique a permis de mettre au jour de multiples aspects et facettes, formelles, sémantiques et pragmatiques, des proverbes. Elle n'a toutefois pas débouché sur une définition précise et univoque qui permette de les distinguer clairement des autres phrases sentencieuses. Les caractérisations proposées, outre qu'elles s'opposent les unes aux autres sur tel ou tel point, restent en effet beaucoup trop générales pour être opératoires et peuvent faire naître un légitime sentiment d'insatisfaction. En témoigne, par exemple, la définition suivante à laquelle aboutit Villers (2014 : 442) au bout de plus de quatre cent pages d'une analyse détaillée des proverbes : « A la suite des divers chapitres, il est possible de formuler une définition du proverbe qui, dans sa version condensée, se présente sous la forme suivante : une unité de communication close (phrase), anonyme et de sens générique, qui circule dans une communauté linguistique sous une forme stable dite *figée*, qui a le statut de citation et qui contient une opinion à propos des Hommes ». Même si certains de ces traits, comme par exemple celui de phrase à sens générique, sont justes, l'ensemble de la caractérisation peut laisser le lecteur sur sa faim définitoire et engendrer un *Tout ça pour ça* empreint de déception.

Nous nous proposons, en conséquence, de reprendre ici, après des tentatives (Kleiber, 1989 a et 2000 a) plus ou moins convaincantes et donc critiquables et critiquées, le flambeau définitoire des proverbes, mais, pour des raisons d'efficacité, nous n'aborderons que le volet sémantique des proverbes et laisserons donc de côté, bien qu'ils soient essentiels dans toute description des proverbes, d'une part l'aspect formel et d'autre part l'exploitation pragmatique. Notre objectif se limitera ainsi, comme l'indique le titre, à tracer la carte d'identité sémantique des proverbes, c'est-à-dire à mettre en évidence ce qui d'un point de vue sémantique les distingue des autres « individus » sentencieux ou phrases à sens général et, surtout, des dictons avec lesquels la frontière, comme on sait, fluctue sensiblement selon les parémiologues.

Notre investigation se déroulera en cinq étapes, chaque étape correspondant à la mise en relief d'un critère d'identité sémantique, l'ensemble de ces cinq critères livrant l'identité sémantique des proverbes. Les quatre premières dégageront des critères communs aux proverbes et aux dictons :

- premièrement, leur statut de phrase générique avec son corollaire, l'expression d'une vérité nominale ;
- deuxièmement, leur autonomie ou indépendance sémantique ;
- troisièmement, leur état de phrase générique « à occasions restreintes » ;
- et, quatrièmement, leur condition de dénomination.

La cinquième et dernière étape mettra au jour ce qui sépare sémantiquement les proverbes des dictons, à savoir une différence de hauteur abstractive, qui fait des proverbes des unités plurimorphiques, à référence hétérogène, et des dictons des unités monomorphiques, à référence homogène. Chemin faisant, on le verra, on sera amené à faire émerger ici ou là tel ou tel aspect

plus particulier que soulève une analyse linguistique des proverbes, ouvrant par là même la voie à une saisie plus claire et plus organisée de leurs autres traits et attributs.

1. Une vérité nomique

S'il y a un point qui n'est contesté par personne, c'est celui que proverbes et dictons expriment des vérités générales, universelles : « The proverb is typically general and impersonal in meaning (...) even a particular speaker applies it to the situation of particular hearer » (Norrick, 1985 : 70)¹. Ce constat ne mène toutefois pas très loin, si l'on n'opère pas un rapprochement avec les phrases génériques (Kleiber, 1989 a et Anscombe, 1994). Pour saisir pleinement quelle est la portée de la vérité exprimée par les proverbes, il faut en effet partir de leur statut de phrases génériques. Ce statut, que leur reconnaissent aujourd'hui quasiment tous les parémiologues et qui est un de leurs traits définitoires les plus marquants, a un premier avantage : il permet de les différencier des expressions idiomatiques comme par exemple *jeter l'éponge* et surtout des simples phrases idiomatiques telles que (1), les deux étant souvent encore présentes dans les recueils et dictionnaires de proverbes et dictons :

- (1) *Les carottes sont cuites / Un ange passe*
C'est l'hôpital qui se moque de la charité
Il n'y a pas le feu au lac

Mais il en a aussi deux autres, tout aussi importants : il permet de voir de plus près ce qu'on entend par vérité générale ou encore vérité universelle — aspect que nous allons aborder dans cette section — et il conduit, comme nous le verrons dans les sections suivantes, à mettre en relief d'autres traits caractéristiques de leur généralité.

On pourrait penser de prime abord que le trait de vérité générale entraîne celui de généralité universelle ou quasi universelle. Autrement dit, on pourrait croire que les proverbes (et dictons) sont des phrases génériques du type de (2) :

- (2) (a) *Les Alsaciens sont des buveurs de bière*
Les castors construisent des barrages
(b) *Les singes sont des animaux*
Un animal onguiculé a un ongle à chaque doigt

c'est-à-dire des phrases que l'on analyse habituellement comme des phrases quantifiées universellement (sur le mode de *tous les* ; cf. b) ou quasi universellement (cf. sur le mode de *généralement*, *presque tous les*, cf. a). S'il en est bien ainsi pour une bonne partie des proverbes, comme le montrent les exemples sous (3), qui s'apparentent aux génériques de (2), cela n'est plus le cas avec les proverbes du type de (4), qui, beaucoup plus rares que les (quasi) universels, relèvent, non plus d'une généralité universelle ou quasi universelle, mais bien d'une généralité « existentielle » ou « partitive » comme celle qui est à l'œuvre dans les énoncés génériques du type de (5) :

- (3) *Il n'y a pas de roses sans épines*
Les apparences sont trompeuses
Qui vole un œuf vole un bœuf
Chien qui aboie ne mord pas
Qui ne dit mot consent
Un homme averti en vaut deux
Tel père tel fils
Bien mal acquis ne profite jamais
Chat échaudé craint l'eau froide

¹ Voir aussi Zumthor (1976 : 316) : « Le proverbe généralise la référence, opère une transformation de l'indéfini à l'universel, de l'anecdotique à l'axiomatique ». Ollier (1976 : 330) apporte les précisions suivantes à propos des proverbes et des sentences : « Dans ces deux types d'énoncé en effet, on constate une même évacuation du sujet et de l'histoire, au profit de l'assertion de vérités données comme éternelles, ou d'un ordre moral soustrait à la contingence qu'y introduirait la visée d'un *je* ou d'une temporalité spécifiques. Cette propriété se manifeste dans un certain nombre de traits formels, repérables à travers la diversité, d'ailleurs restreinte, de leurs réalisations de surface propres à produire le schéma "affirmation, il, partout, toujours", hors de toute actualisation de l'énoncé ».

*On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre
Les chiens aboient, la caravane passe
A chaque oiseau son nid est beau
Qui a bu boira*

(4) *Tout ce qui brille n'est pas d'or
Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire
On a souvent besoin d'un plus petit que soi
On est souvent puni par où l'on a péché
Un train peut en cacher un autre
Tout nuage ne donne pas de la pluie
Toute huître ne contient pas une perle
Tous les doigts de la main ne se ressemblent pas
Il n'est pas tous les jours fête*

(5) *Les Alsaciens peuvent être obèses
Certains chats aiment la musique religieuse
Des maladies sont mortelles
Beaucoup d'étudiants ont un emploi salarié*

Il faut donc abandonner la piste de la quantification (quasi) universelle et se tourner vers une autre caractérisation de cette vérité « générale » qu'asserte une phrase générique. C'est la qualité du jugement exprimé qui se révèle décisive : les phrases génériques¹, qu'elles relèvent de la généricité (quasi)universelle ou de la généricité partitive ont comme caractéristique principale de présenter, non pas une situation contingente, factuelle ou particulière, mais « un état de choses général, habituel ou courant » (Kuroda, 1973 : 88). Elles expriment ainsi un jugement « nomique² » ou « law-like » (Dahl, 1985), c'est-à-dire un jugement non contingent. Elles s'opposent aux généralisations « accidentelles » en ce que leur pouvoir dépasse le domaine des situations réelles pour s'appliquer également aux situations contrefactuelles. Elles ont par là même un pouvoir inférentiel que n'ont pas les factuelles ou contingentes. On l'illustrera avec l'exemple suivant adapté de Goodman (1955 : 42) et rapporté par Savin (1974 : 333) :

(6) *Les personnes qui sont dans cette pièce ne risquent pas de mourir de froid*

(7) *Les personnes qui sont dans cette pièce parlent l'alsacien*

Considérons un Esquimau qui est en train de mourir de froid quelque part dans le grand Nord et transportons-le dans « cette » pièce. Le résultat est clair : de (6), on peut inférer (8), mais de (7) on ne peut inférer (9) :

(8) *Il ne court plus le risque de mourir de froid*

(9) *Il parle l'alsacien*

(6) et (7) ont pourtant une forme apparente identique. La différence provient de ce que (6), et non (7), exprime une vérité nomique, non contingente. On comprend aisément pourquoi le fait d'être dans cette pièce a pour conséquence le fait de ne plus mourir de froid, alors qu'on ne voit pas comment il pourrait avoir pour conséquence le fait de parler l'alsacien (même pour débutants). L'énoncé (8) ne découle de (6) que *via* l'interprétation générique de (6), c'est-à-dire *via* une interprétation qui ne se limite pas à des personnes effectivement présentes dans la pièce, mais qui porte aussi sur les personnes qui se sont trouvées, pourraient ou auraient pu se trouver dans la pièce, comme le souligne le « transport » hypothétique de notre Esquimau. Un jugement

¹ Nous reprenons ici des aspects développés dans nos travaux antérieurs sur la généricité (Kleiber, 1986, 1987, 1988, 1989 b, 1990 a et Kleiber et Lazzaro, 1987).

² Nous conservons l'expression de « nomique » utilisée par Dahl qui, en philosophie et en logique, désigne la qualité non contingente d'une relation, d'un jugement. Le terme *gnomique* est plutôt tourné vers l'expression et sert ainsi à qualifier les phrases qui véhiculent des vérités générales ou nomiques (proverbes, adages, aphorismes, apophtegmes, etc.).

générique ne porte donc pas seulement sur des cas factuels ou contingents, mais aussi sur les cas potentiels et contrefactuels¹, parce que le jugement exprimé est d'ordre nomique et non seulement contingent.

Ce genre de permissivité d'inférence, c'est-à-dire ce pouvoir de déduction (par défaut) sur des situations passées, présentes, futures et contrefactuelles se traduit par la possibilité pour les phrases génériques de servir d'argument (implicite ou explicite) dans un raisonnement, tout particulièrement dans un rôle de « prédictions » (Dahl, 1985) ou de « *meaningful options*² pour une situation donnée », que nous illustrerons à l'aide de l'exemple (9) inspiré par ter Meulen (1985) :

(10) *Les ânes sont têtus*

Admettons que, sur un sentier de montagne où deux personnes ne peuvent se croiser, je me retrouve nez à nez avec un âne. Admettons encore que j'adhère à la vérité de (10). A ce moment-là, les options pertinentes sont celles déterminées par l'énoncé générique (10), à savoir que je puis rebrousser chemin ou crier pour faire peur à l'animal, etc. La situation où l'âne recule de lui-même n'est pas exclue, mais sera considérée comme une situation récalcitrante (un contre-exemple) qui peut m'amener à changer ou non ma croyance sur la relation *âne – être têtus*.

En tant que phrases génériques, les proverbes héritent du pouvoir inférentiel qui découle de la généralité et donc également du pouvoir argumentatif qui en est une manifestation possible, argumentativité unanimement signalée dans la littérature, sous différentes étiquettes, et qui peut revêtir différentes formes dans le discours, dont Riegel (1987 : 97-98) en donne un aperçu assez complet pour les proverbes du type *Qui dort dîne*. Pour Anscombe (1994 : 106), par exemple, « le proverbe dénote un *topos*³, c'est-à-dire le garant d'un raisonnement qui fait passer, dans un raisonnement, du chaînon P au chaînon Q ». Nous nous contenterons à ce premier niveau de l'exemple (11) qui montre qu'une phrase générique simple et un proverbe peuvent jouer le même rôle argumentatif :

(11) *Paul veut réussir. Il s'entraîne six fois par jour,*

(a) *car l'entraînement est nécessaire pour progresser*

(b) *car « c'est en forgeant qu'on devient forgeron »*

2. Mode d'identification générique : des phrases autonomes syntaxiquement et sémantiquement

Les phrases génériques ne se définissent pas seulement par le fait d'exprimer un jugement nomique. Si nous prenons des énoncés tels que (12) et (13), on s'aperçoit qu'ils expriment également des vérités qui concernent, pour reprendre les termes de Kuroda, « un état de choses général, habituel ou courant » :

(12) *Paul va à l'école à pied* [dans le sens 'Paul va habituellement à l'école à pied']

(13) (a) *Ces animaux [à savoir les castors] construisent des barrages*

(b) *Ils (= les castors) construisent des barrages*

Ce ne sont pas pour autant pleinement des phrases génériques comme (14) et (15) :

(14) *Les castors construisent des barrages*

(15) *Les Alsaciens peuvent être obèses* (= 'Il y a des Alsaciens qui sont obèses')

Ce qui sépare (12) – (13) des phrases génériques comme (14) et (15), c'est que leur SN sujet n'est pas un SN générique. Celui de (12) n'est pas générique, parce qu'il renvoie à une occurrence particulière ou spécifique, l'individu appelé *Paul*. Celui de (14) et (15) est, par contre, bien générique, pour ce qui est de sa référence, puisqu'il s'agit de la classe ou du genre « castors », mais, comme nous l'avons montré avec Hélène Lazzaro en 1987 (Kleiber et Lazzaro, 1987), le critère de référence générique ne suffit pas pour qu'il y ait SN générique. Il faut encore

¹ Ce qui se manifeste par le *raisonnement par défaut*.

² « Generics, écrit-elle (1985 : 15), serve primarily to form the basis of explanations, expectations on what the present situation may evolve into and to determine the meaningful options for a given situation ».

³ Rappelons qu'un *topos* est « un principe général sous-jacent à un enchaînement argumentatif présenté dans un discours » (Ducrot, 1995 : 85). Voir aussi Anscombe (1994, 1995, 2012 a et b).

que le mode d'accès à la classe générique ne se fasse pas par des éléments d'identification spécifique, c'est-à-dire des éléments qui, comme le SN démonstratif *Ces animaux* de (13) ou le pronom personnel *ils* de (14) exigent la prise en compte de la situation d'énonciation ou du contexte linguistique pour connaître leur référent. Autrement dit, leur mode d'identification est tributaire du contexte ou du co-texte. On voit ainsi qu'un même jugement générique ou nomique peut être exprimé de deux manières différentes, soit de manière non autonome (13 a et b), soit de manière autonome.

Les proverbes n'appartiennent qu'à la deuxième catégorie : ce sont des phrases génériques autonomes, parce qu'ils ne comportent pas d'élément d'identification spécifique mettant en jeu la situation linguistique ou extra-linguistique immédiate. Contrairement aux autres jugements génériques qui peuvent apparaître, comme l'a montré (13 a et b), dans des phrases autonomes comme non autonomes, ils ne connaissent donc que le régime de la généricité autonome. Ils se séparent par là même des phrases génériques standard, dans la mesure où celles-ci peuvent apparaître, selon les circonstances discursives en livrée autonome (cf. 13 a) ou en livrée dépendante (cf. 13 b). Une telle latitude n'est pas donnée aux proverbes. Leur autonomie n'est ainsi pas circonstancielle, mais représente bien un de leurs attributs intrinsèques, qui s'avère définitoire de la catégorie.

Ce trait d'unité indépendante a été reconnu et mis en avant par la grande majorité des parémiologues. Seiler (1922, cité par Norrick, 1985 : 31) parle de « sentences fermées sur elles-mêmes » (*in sich geschlossene Sprüche*), d'autres comme Maingueneau (2012 : 61) y voient des *aphorisations*¹, c'est-à-dire des « phrases sans texte », dont la particularité est de ne pas avoir d'auteur², qui font partie d'un ensemble plus vaste d'*aphorisations*. Le passage opéré par la généricité nous permet de préciser les contours de cette indépendance ou autonomie. L'autonomie syntaxique ne fait pas débat. L'indépendance sémantique demande, par contre, à être précisée. Le passage par la généricité a permis de voir qu'elle répondait à deux conditions. Tout d'abord, comme dans les phrases génériques, il ne doit pas y avoir une occurrence spatio-temporellement délimitée (ou particulière) en jeu, ni nominale ni verbale. Si cette condition est satisfaite, il faut encore — c'est la deuxième condition — que les entités non particulières en présence ne soient pas dépendantes du contexte d'énonciation (situationnel ou textuel). C'est dans ce sens et seulement dans ce sens que les proverbes représentent des phrases autonomes, closes en quelque sorte sur elles-mêmes.

L'indépendance pragmatique ou discursive qu'on leur prête habituellement en parlant de phrases qui constituent par elles-mêmes un texte, et qui, en tant que telles, peuvent être considérées comme étant des « phrases sans texte » ne nous semble pas totalement légitime, même si l'idée et sa formulation, un tantinet énigmatique-provocatrice, ont de quoi séduire linguistes et littéraires. S'ils sont indépendants sur les plans syntaxique et sémantique, les proverbes ne sont pas libres d'un point de vue pragmatique et discursif. Pour une raison toute simple, qui les différencie des phrases sans texte qui sont des citations-reprises de phrases prononcées antérieurement et aussi des phrases génériques standard, avec qui, pourtant elles ont, comme nous venons de le voir, de nombreux points en commun, c'est qu'elles sont destinées à s'appliquer à des situations particulières qui les vérifient. Un proverbe est intrinsèquement destiné à servir de garant discursif. Il est donc par avance destiné à s'inscrire dans un « texte » ou une situation particulière donnée. A l'origine de ce « destin » discursif, le trait de dénomination, généralement oublié, ou s'il ne l'est pas, contesté par la majorité des parémiologues, parce qu'ils trouvent totalement incongrue — certains même farfelue — l'attribution du statut de *name* à des phrases autonomes. Nous aurons l'occasion de justifier ci-dessous ce corset dénomiatif que portent les proverbes. Pour le moment, l'important, à nos yeux, est d'avoir précisé, premièrement, la nature de l'autonomie attribuée communément aux proverbes, et,

¹ Et d'aphorisations appelées *sentencieuses*.

² D'où le nom d'*aphorisations primaires*, par opposition aux *aphorisations secondaires* qui ont un auteur.

deuxièmement, de ne pas l'avoir étendue au plan discursif ou textuel, comme on le fait habituellement. L'indépendance des proverbes se limite à la syntaxe et à la sémantique.

3. Des phrases génériques à « occasions restreintes »

Nous venons de voir que les proverbes se séparaient des phrases génériques parce que, contrairement à elles, ils ne peuvent comporter d'unités dont l'interprétation dépend de la situation d'énonciation, alors que semblable dépendance est possible avec les phrases génériques, comme l'a montré l'opposition (13 a et b) – (14). La caractérisation des proverbes sur le chemin de la généralité peut se poursuivre en observant que seul un certain type de phrase générique peut éventuellement accéder au statut de proverbe.

Toutes les phrases génériques ne peuvent en effet devenir proverbes (ou dictons). C'est ainsi que (16) et (17) ne sauraient accéder au statut parémique, malgré leur caractère nominal ou *law-like* et leur autonomie sémantique :

(16) *Les chiens mordent* ou *peuvent mordre*

(17) *Avril est (généralement) pluvieux*

Pourquoi cela ? La raison en est leur structure sémantique, qui ne satisfait pas à celle exigée par les proverbes et dictons. (16) et (17) représentent en effet une prédication où un prédicat (*aboyer*, *pluvieux*) s'applique à ou est vrai d'entités *sortales* (les chiens, le mois d'avril), envisagées pour elles-mêmes, c'est-à-dire en dehors de toute situation dans laquelle elles pourraient se trouver ou de toute qualité restrictive qu'elles pourraient présenter. Or, proverbes et dictons ne répondent jamais à ce cas de figure : il faut que les entités qu'ils mettent en jeu soient ou bien restreintes par une propriété ou bien impliquées dans telle ou telle situation. Si la prédication ne porte que sur des entités du type de celles de (16) et (17), elle ne saurait accéder au statut de proverbe ou de dicton. Il faut bien sûr que d'autres conditions encore soient satisfaites, mais celle-ci est fondamentale, parce qu'elle sert de « colonne vertébrale » à leur construction. Dit encore autrement et sans doute plus clairement, proverbes et dictons ne portent pas directement sur les entités qu'ils mettent en scène, mais s'appliquent à des entités comprises ou impliquées dans telle ou telle situation. C'est dire qu'une phrase générique qui porte sur les abeilles, les hommes, le soleil, etc., ne peut devenir proverbe ou dicton. Elle ne peut y prétendre que si elle parle des abeilles ou des hommes ou encore du soleil quand il est ceci ou cela, ou encore quand il est dans telle ou telle situation, etc.

Si on choisit l'implication pour représenter les phrases génériques (universelles ou quasi universelles), cela signifie que toutes celles qui correspondent à '*Pour tout x, si x est un chien, alors x mord*' sont exclues. Seules entrent en ligne de compte celles qui se laissent gloser par une implication dont la prémisse n'est plus de forme '*si x est un chien...*', mais bien de forme '*si un chien est ceci ou cela / fait ceci ou cela / à tel moment et/ou à tel endroit, etc...*'. Du point de vue quantificationnel, on peut l'exprimer en soulignant que la quantification porte toujours sur des « cas »¹ *restreints* ou des « occasions »² *restreintes*. Quelle que soit la représentation qu'on donne de cette restriction — le débat est loin d'être clos³ — le point crucial est que les proverbes et dictons portent sur des entités, non pas prises « isolément », mais toujours impliquées dans telle ou telle situation ou présentant telle ou telle propriété, etc.

La vérification peut se faire de deux manières. Premièrement, en ajoutant semblable restriction à nos entités 'chien' et 'mois d'avril' de (16) et (17). En plaçant les chiens dans la situation où ils ont faim et en restreignant les mois d'avril aux « avrils » non venteux, on observe que la restriction apportée leur permet de figurer dans des énoncés génériques tels (18) et (19) auxquels le statut de proverbe ou dicton n'est cette fois-ci plus interdit comme auparavant :

(18) *Les chiens qui ont faim peuvent mordre*

(19) *Avril sans vent, avril pluvieux*

¹ Voir Lewis (1975).

² Voir Spears (1974).

³ Faut-il y les représenter par une implication ? Si oui, il faut qu'elle soit de forme différente de celle des phrases génériques. Pour un aperçu des problèmes que pose l'implication à la représentation de la généralité en général, voir Kleiber (1986).

Autre manière encore : la métaphorique. Si *chien* est employé métaphoriquement (cf. ‘les x qui sont des chiens mordent’ avec ‘x n’est pas un chien’), on dispose de la restriction nécessaire, en l’occurrence une propriété, pour envisager (16) sous l’angle d’un possible proverbe.

La seconde vérification consiste à passer en revue les proverbes et les dictons eux-mêmes. Pour les dictons, l’affaire est claire : ils répondent en général¹ à une binarité formelle, dont l’un des deux membres marque la restriction constitutive de la situation qui est l’objet de la prédication :

(20) *A la Sainte Catherine, tout bois prend racine* = ‘si on plante un arbre ou un arbuste à la Sainte Catherine, il prend racine’.

Avec les proverbes, la situation est moins nette, même si bon nombre d’entre eux exhibent une structure formelle binaire (syntaxique, prosodique, etc.) qui marque explicitement la restriction du « cas » ou de « l’occasion » en jeu et qui est souvent analysée comme une implication, comme le fait Riegel (1987) à propos des proverbes de structure *Qui SVO-SVI* :

(21) *Qui peut le plus peut le moins* = ‘Celui qui peut le plus peut le moins’

Mais cette binarité formelle, soulignée par la plupart des commentateurs comme étant une propriété typique des proverbes², ne se retrouve de loin pas dans tous les proverbes, ainsi que le montrent des exemples tels que (22)- (24) :

(22) *L’union fait la force*

(23) *Il n’y a pas de roses sans épines*

(24) *Les cordonniers sont toujours les plus mal chaussés*

Et, du coup, la condition de cas « restreint » postulée ci-dessus ne semble pas pouvoir s’y appliquer. Mais si on y regarde de plus près, on s’aperçoit que, malgré tout, ces proverbes présentent bien la restriction que nous postulons comme définitoire de la classe des proverbes.

Voyons d’abord le cas de (22). Le SN sujet n’y est apparemment pas restreint, puisqu’il n’y a aucun modificateur explicite indiquant une propriété ou une situation dans laquelle l’entité se trouverait appréhendée (cf. *l’union*), mais il y a bien, malgré tout, une restriction présente, qui se trouve apportée par le statut sémantique particulier du N : *union* est un N prédicatif, qui n’a pas d’autonomie ontologique³, mais qui dépend d’autres occurrences pour exister : il n’y a d’union que s’il y a des entités (êtres ou objets, etc.) qui s’unissent. Le statut prédicatif du substantif peut ainsi fournir lui-même la restriction nécessaire à la structure sémantique d’un proverbe : en tant que proverbe, (22) porte sur les « individus » en situation d’union, c’est-à-dire saisis dans la situation où ils se mettent ensemble.

Dans un proverbe métaphorique comme (23), c’est le sens littéral ou compositionnel qui fait obstacle. Il suffit de prendre en compte le fait métaphorique et donc de considérer son sens formulaire, c’est-à-dire le sens métaphorique, pour s’apercevoir qu’il s’agit également d’un « cas restreint », puisque (23) porte non sur des entités autonomes, mais bien sur des entités saisies, *via* la métaphore des roses, comme possédant la propriété d’être agréables, belles, plaisantes, etc. Les deux facteurs qui expliquent (22) et (23) se conjoignent dans (24) : *cordonnier*, en tant que nom de métier, est un N syncatégorématique et non un nom sortal — s’il y a un cordonnier, c’est qu’il y a un homme qui exerce ce métier — et c’est sur ce nom de métier que s’applique la métaphore. Le résultat en est une restriction qui apparaît clairement dans le sens du proverbe même formulé maladroitement : ‘celui qui exerce telle ou telle activité est souvent celui qui en profite le moins’.

Il conviendrait de développer plus longuement cette condition d’occasion restreinte à laquelle obéissent les phrases génériques que sont les proverbes et dictons. Elle est cruciale, parce qu’elle permet d’expliquer pourquoi certaines phrases génériques ne peuvent devenir des proverbes ou dictons, mais elle est aussi importante parce qu’elle apporte un élément

¹ Cela est surtout évident pour les dictons météorologiques.

² Voir Gomez-Jordana Ferary (2012) pour une analyse des structures formelles prototypiques des proverbes français et espagnols en général et de la structure binaire en particulier.

³ Cf. l’opposition entre substantif *catégorématique* (les autonomes) et substantifs *syncatégorématiques* (non autonomes) faite dans Kleiber (1981).

d'explication sémantique à l'origine de ce pouvoir argumentatif qu'on leur reconnaît habituellement. Dans notre vie courante, les entités (êtres, choses, etc.) ne se présentent jamais comme des entités isolées, mais se trouvent toujours saisies *in situ*, par leur position spatio-temporelle, leurs actions et comportements, la manifestation de leur propriétés et qualités, etc. D'où l'utilité argumentative des proverbes et dictons : ils nous apportent des informations génériques sur ce qui se passe ou doit se passer ou peut se passer lorsqu'on a affaire à telle ou telle entité placée ou saisie dans telle ou telle circonstance ou si l'on est face à telle ou telle situation. En d'autres termes, ils nous apprennent quelque chose, non pas directement sur les entités « sortales », c'est-à-dire celles qui constituent ou structurent notre ontologie, tâche dont se chargent les dictionnaires, mais sur les conséquences qu'entraîne leur façon d'être ou de paraître dans telle ou telle situation. Une phrase générique du type « occasion restreinte » accomplit la même tâche et elle peut donc également servir à des fins discursives argumentatives, mais, comme nous allons le voir, les proverbes et dictons voient leur pouvoir argumentatif renforcé par leur statut de dénomination.

4. Les proverbes : des dénominations d'un type « très très spécial »¹

Nous n'allons bien sûr pas reprendre ici le débat sur le statut dénominatif ou non dénominatif des proverbes et dictons, débat non encore clos aujourd'hui², qui nous a poussé à affiner nos arguments en faveur de leur statut de dénomination. Plaident pour leur statut de dénomination, premièrement, le fait qu'il s'agit d'unités polylexicales préconstruites, c'est-à-dire d'expressions figées³, et, en l'occurrence, comme il s'agit de phrases, d'expressions figées phrastiques ou « phrases préfabriquées » et, deuxièmement, le fait que ces unités formelles sont prédestinées à renvoyer à ou s'appliquer à des situations particulières d'un certain type. On rappellera simplement, pour le premier argument, qu'une simple phrase générique (même à occasion restreinte) comme (25) ne présente pas une fixité ou rigidité semblable à celle des proverbes et dictons :

(25) *Les Alsaciens qui boivent de la bière sont obèses*

Et, pour le second, que, tout comme les expressions figées (cf. 26), proverbes et dictons (cf. 27-29), se combinent, avec des locutions métalinguistiques du type *dans le cas où ... on peut dire* ou *X peut s'appliquer à la situation ...* qui soulignent leur applicabilité à des situations particulières, évoquée ci-dessus à propos de leur autonomie :

(26) *Dans le cas où un silence gênant s'installe, on peut dire « Un ange passe »*

(27) *Dans le cas où quelqu'un gagne à la fois au Loto et au Tiercé, on peut dire « Abondance de biens ne nuit pas »*

(28) *Le proverbe « Abondance de biens ne nuit pas » (peut) s'applique(r) à la situation où quelqu'un gagne à la fois au Loto et au Tiercé*

(29) *Dans le cas où il fait beau à Noël, on peut dire « Noël au balcon, Pâques aux tisons ».*

Semblable vocation à s'appliquer à des situations particulières d'un certain type, qui prouve leur veine dénominative, ne se retrouve pas chez les simples phrases génériques, comme le montre (30) :

(30) ? *Dans le cas où un Alsacien aime la bière, on peut dire « Les Alsaciens qui boivent de la bière sont obèses »*

S'il est en effet pertinent de dire à propos d'un proverbe ou dicton qu'il s'applique ou qu'il ne s'applique pas à telle ou telle situation, il est plutôt incongru de le dire à propos d'une phrase

¹ Nous reprenons ici le titre de Kleiber (1999 a).

² Voir tout particulièrement Anscombe (2012 a), Tamba (2011, 2012 a et b et 2014), et Kleiber (1989 a, 1999 a et b, 2000 a et b, 2005, 2010, 2012, 2014 et à paraître a). Il est à souligner que le facteur « dénomination » n'est pas seulement mal reçu en parémiologie — ce qui peut se comprendre étant donné le statut de phrase des parémies — mais également en sémantique lexicale où les courants aréférentialistes postsaussuriens rejettent pour toute unité lexicale l'idée de dénomination.

³ On signalera que des auteurs comme Anscombe (2003, 2005, 2011 et 2012 a) ne partagent pas ce point de vue.

générique, ce qui est assez révélateur de leur différence. Même si (31) est une phrase générique à « cas restreint », qui satisfait donc à la structuration exigée pour pouvoir accéder au statut de proverbe (cf. ‘quand un éléphant est malade, il quitte le troupeau’), il paraît déplacé de dire qu’elle s’applique ou convient à la situation des éléphants malades (qui quittent le troupeau) :

(31) *Les éléphants malades quittent le troupeau*

Toute dénomination présuppose¹ l’existence de l’entité qu’elle dénomme (Kleiber, 1984). Que dénomment alors les proverbes et dictons ? Chose qui n’a guère été entrevue dans les études parémiologiques, la dénomination des proverbes et dictons est un fait générique. Alors qu’une phrase générique asserte la vérité d’un état de choses général et donc l’établit par son assertion comme fait, les proverbes et dictons donnent l’état de choses générique comme un fait présupposé, dont l’existence n’a plus besoin d’être assertée, mais se trouve déjà établie².

Il s’ensuit trois conséquences³ pour la dimension argumentative des proverbes et dictons. La première est leur caractère, unanimement souligné dans la littérature, de « discours d’autorité » (Ollier, 1976). Celui qui énonce un proverbe ou un dicton ne se présente pas comme celui qui établit la vérité de l’état de choses générique dénommé par ce proverbe ou ce dicton, puisque le statut de dénomination en fait un ... fait, dont la vérité est déjà établie et ... reconnue et qui est acceptée, tout comme nous acceptons l’existence de la chose ou des choses que dénomment les items lexicaux. Proverbes et dictons représentent ainsi ce qu’on appelle en rhétorique classique un « argument d’autorité », ou encore *argumentum ad verecundiam* (argument de respect) ou *argumentum ad potentiam* (argument de pouvoir), c’est-à-dire un argument qui accorde de la valeur à un propos en fonction de son origine plutôt que sur la base du raisonnement. Pour les proverbes et dictons, cette « origine » ou cet « auteur », c’est le facteur dénominatif, parce que la dénomination impose par présupposition inhérente aux usagers l’existence de ce qu’elle dénomme, en l’occurrence, la vérité de la prédication générique.

Deuxième conséquence, en présupposant que l’état de choses générique est un fait, donc un état de choses établi ou constaté et qu’on ne peut remettre en cause, les proverbes et dictons permettent de hisser au rang de vérité stéréotypique ou vérité *a priori*, ou du « généralement vrai pour tout locuteur » (Kleiber, 1988 et 1989 b) ou encore de la *ON-vérité* (Berrendonner, 1981) des états de choses qui n’occupent généralement pas une telle place dans la conscience commune. Soit le proverbe *Qui aime bien châtie bien* et son interprétation standard ‘Il faut être sévère avec ceux qu’on aime bien’. On observe que le prédicat *être sévère* ne fait pas partie de la situation stéréotypique *quand on aime bien quelqu’un*. C’est, comme nous l’avions souligné en 1989, plutôt le contraire qui se produit généralement. S’il en allait autrement, c’est-à-dire s’ils répondaient, comme le pense Anscombe (1994 et 2006 a et b), à des phrases génériques *typifiantes a priori*, on aurait du mal à justifier leur raison d’être. L’utilité des

¹ Même si Tamba (2000 a et b et 2014) refuse toute approche dénominative des proverbes, on trouve néanmoins chez elle un écho au fait présuppositionnel, le sens du proverbe étant, comme le montre le passage suivant de Tamba (2000 b : 48), un *préjugé* du sens littéral : « Dans les proverbes, l’interprétation formulaire est standardisée. Constituant un préjugé, au sens étymologique du mot, elle n’a donc pas à être déduite du sens compositionnel explicite ». Par ailleurs, l’intitulé du § *Relations métaphoriques entre les proverbes et leurs référents discursifs* de Tamba (2012 b : 195) peut inciter à penser que les proverbes s’emploient en discours, semblables en cela aux dénominations, pour des référents qui constituent leur catégorie référentielle.

² Pour plus de détails, voir notre analyse dans Kleiber (2014 et à paraître a).

³ Autre conséquence, mais que nous ne discuterons pas ici, c’est le caractère de « mention » ou de « citation » qu’on leur attribue bien souvent dans la littérature : « La propriété la plus fondamentalement distinctive du proverbe est de n’avoir d’autre existence dans le discours que cité » (Ollier, 1976 : 331). A raccrocher au problème des *aphorisations* évoqué ci-dessus.

proverbes et dictons se trouve avant tout dans le fait d'imposer comme faits génériques des vérités qui, dans l'expérience du quotidien, non seulement ne sont pas reconnues comme des vérités *a priori*, mais bien souvent vont même à l'encontre des vérités admises communément : « la grande majorité des proverbes, contrairement aux phrases typifiantes *a priori*, semblent avoir pour vocation de récuser une croyance consensuelle antinomique » (Perrin, 2000 : 72). Des proverbes comme *Il n'y a pas de roses sans épines* contredisent apparemment une telle analyse, puisque le fait d'avoir des épines pour une rose fait incontestablement déjà partie du stéréotype lexical de *rose*. La contradiction n'est toutefois qu'apparente : ce n'est pas le sens compositionnel ou littéral qu'il faut prendre en compte, mais le sens du proverbe. On s'aperçoit alors qu'une chose belle ou agréable n'a pas forcément un aspect désagréable ou négatif et que, bien souvent, c'est même le contraire qui prévaut.

La troisième conséquence concerne leur emploi. Leur statut de dénomination d'un fait générique, donc d'une vérité générale déjà établie, entraîne une aire d'emploi discursive plus limitée que celle des phrases génériques. Nous avons déjà vu avec (11), que nous reprenons ici sous (32), que phrases génériques et proverbes pouvaient jouer le même rôle argumentatif :

(32) *Paul s'entraîne six fois par jour, (a) car l'entraînement est nécessaire pour progresser*

(b) *car « c'est en forgeant qu'on devient forgeron »*

Mais les phrases génériques ne se cantonnent pas à de tels emplois. Si un énoncé générique tel que (33) :

(33) *Les enfants aiment la mer*

peut effectivement s'employer pour justifier le choix de vacances à la mer comme le montre (34) :

(34) *Je vais aller à la mer avec mes fils, car les enfants aiment la mer*

il peut aussi s'utiliser pour apporter une information générique sur les enfants, à savoir qu'ils aiment la mer, à condition, bien entendu, que cohésion et cohérence discursives soient assurées. C'est ainsi que, dans un discours qui passe en revue les centres d'intérêt des enfants en général, on peut parfaitement avoir (35) :

(35) *Qu'aiment les enfants ? Avant tout, ils aiment la mer*

De tels emplois « assertifs » n'entrent pas dans les cordes discursives des proverbes et dictons, parce que les proverbes et les dictons dénomment et par là même présupposent des faits et ne sauraient donc servir à les poser. Ils sont définitoirement destinés à jouer le rôle que jouent les faits, à savoir celui d'un état de choses qui sert de garant propositionnel, de justificatif pour telle ou telle conclusion en montrant que le raisonnement qui y conduit s'appuie sur l'état de choses général établi et reconnu comme vrai qu'ils constituent. S'il en va ainsi c'est parce que la lexicalisation ou stabilisation d'une phrase générique comme proverbe ne se fait que pour l'emploi argumentatif d'une phrase générique, c'est-à-dire précisément pour les emplois où une phrase générique sert de fait déjà établi ou présupposé qui permet d'expliquer, de justifier, de prescrire ou d'illustrer une situation discursive qui la suit ou précède, comme nous venons de le voir avec (26) que l'on peut gloser par 'Le fait que les enfants aiment la mer explique pourquoi je vais aller à la mer avec mes fils'. Une phrase générique devenue proverbe et reconnue comme telle n'est destinée qu'au type d'emplois, qui l'a fait émerger comme proverbe, à savoir l'emploi où le fait qu'il dénomme sert d'argument, donc de fait déjà établi ou présupposé, dans un suite discursive portant sur une situation particulière relevant du proverbe.

Ce fait, pourtant essentiel, n'a guère été entrevu dans la littérature sur les proverbes et les dictons, alors que, comme déjà souligné, on a fort bien reconnu leur dimension argumentative. C'est pourtant lui seul qui explique pourquoi proverbes et dictons ont *a priori*, c'est-à-dire intrinsèquement, un rôle argumentatif, alors qu'un tel rôle n'est qu'une des possibilités d'emploi des phrases génériques. Si donc il est juste d'assigner aux proverbes (et dictons¹) « une valeur argumentative constante », celle d'énoncer « une *raison* communément admise » (Tamba, 2000 b : 46) ou un rôle de « *garant* des enchaînements conclusifs dans le raisonnement ordinaire » (Anscombe, 2012 c : 15), c'est parce que la stabilisation dénomminative d'une phrase générique comme proverbe ne se réalise que pour un tel emploi. Si la fonction argumentative apparaît comme le principe unificateur des proverbes et dictons, c'est parce que ce n'est que l'emploi argumentatif de la phrase générique correspondante qui se trouve « congelé ». On retrouve là, mais par une autre voie, la question de ce que dénomment les proverbes : ils dénomment des faits, parce qu'ils lexicalisent l'emploi comme fait des phrases génériques. Mais l'essentiel ici est de souligner que, par là même, ils sont intrinsèquement destinés à s'appliquer à des situations particulières, ce qui est certes aussi une des tâches des phrases génériques, mais évidemment pas la seule. Les exemples suivants tirés de la littérature sur les proverbes suffiront à s'en convaincre² :

(36) Pierre : *Henri a gagné à la fois au Loto et au Keno ! Ça ne m'aurait pas déplu. Comme on dit, abondance de biens ne nuit pas*

(37) *Les toxicomanes, une fois guéris, ne donnent bien souvent plus jamais signe de vie: pas de nouvelles, bonnes nouvelles*

(38) *Paul a très envie d'aller à Madagascar. Rien ne dit qu'il réalisera un jour son rêve. Il y a loin de la coupe aux lèvres*

5. Sous-détermination et niveau « superordonné » : un trait définitoire spécifique aux proverbes

Si proverbes et dictons sont souvent confondus ou uniquement distingués par le trait métaphorique³, c'est parce qu'ils présentent tous deux les quatre propriétés que nous avons mises en relief jusqu'à présent. Ils se séparent toutefois sur un point, qui n'est pas celui de l'habit métaphorique, mais qui s'avère décisif pour leur distinction : le type de situations auxquelles s'appliquent les dictons est toujours déterminé, alors qu'il est toujours sous-déterminé avec les proverbes, qu'ils soient littéraux ou métaphoriques⁴. Proverbes et dictons n'ont en effet pas le même grain de conceptualisation⁵ : les premiers placent l'état de choses générique dénoté à un

¹ Souvent oubliés dans l'histoire !

² Pour d'autres arguments, voir Kleiber (à paraître a).

³ Les proverbes seraient métaphoriques, les dictons non. On citera ici, dans une tradition que l'on fait remonter à Aristote : Schapira (1999 : 66), Greimas (1970), Barley (1972), Rodegem (1972), Buridant (1976 et 1984), Gosselin (1984), Lakoff et Turner (1989), Krikmann, 1994, Visetti et Cadiot (2006), etc. Cette position ne nous paraît guère appropriée (cf. Kleiber, 2007, 2008, 2011 et à paraître a).

⁴ La littérature sur les proverbes et dictons traite généralement cette question par une différence de généralité de la loi ou du principe exprimé. Les dictons énoncent des principes qui valent à l'intérieur d'un domaine (météo, agriculture, etc.), alors que les proverbes établissent des principes ou des lois d'une abstraction et d'une généralité plus grandes. Notre approche ne s'oppose nullement à une telle caractérisation. Elle essaie d'en donner une explicitation et une explication en des termes linguistiques qui permettent un rattachement avec la sémantique lexicale.

⁵ Pour plus de détails, voir Kleiber (2004, 2007, 2008 et 2010, 2011 et à paraître a).

niveau qui dans la sémantique du prototype correspond au niveau *superordonné*, alors que les dictons le situent à un niveau inférieur, *basique* ou *subordonné*¹.

Un dicton tel que (39) :

(39) *Rosée du soir, il va pleuvoir*

ne renvoie qu'à un type de situations restreintes, celles où il y a de la rosée le soir et il prédit la pluie pour ce type de cas restreints. Le type de situation est donc bien déterminé et rassemble des occurrences particulières homogènes, auxquelles on peut faire correspondre une image mentale ou concrète (dessin ou autre) qui le représente directement. C'est aussi dire — point essentiel — qu'on peut rencontrer directement ce genre de situations dans le quotidien.

Tournons-nous à présent du côté des proverbes. On observe qu'aussi bien un proverbe littéral tel que :

(40) *A petites causes grands effets*

qu'un proverbe métaphorique tel que (15) repris sous (33) :

(41) *Il n'y a pas de roses sans épines*

ne s'applique plus à un type de situations déterminé, réunissant des occurrences homogènes, mais présente une indétermination qui se traduit par un renvoi à des situations particulières hétérogènes, qui ne se laissent pas unifier dans une seule représentation (mentale ou concrète). Le proverbe « littéral » (40) est en effet destiné à s'employer pour un éventail de situations des plus hétérogènes, comme le montrent les situations (42) et (43) qui mettent en jeu des « entités » qui n'ont absolument rien à voir ensemble :

(42) *A petites causes grands effets* [en titre d'un article de la presse sportive qui relate que l'équipe du Bayern de Munich a perdu le match, parce que son avant-centre Mario Gomez, n'ayant pas bien lacé ses chaussures, a manqué son pénalty]

(43) [Un barrage hydraulique cède à cause d'un tout petit trou à sa base] *A petites causes grands effets* (commentaire d'un ingénieur des Travaux Publics)

Le proverbe métaphorique (41) présente une hétérogénéité semblable, comme le montrent les situations (44) et (45) :

(44) [dit par une mère pour encourager son fils, qui veut devenir un grand pianiste, mais rechigne à exécuter les fastidieuses gammes de l'apprenti, à persévérer dans l'apprentissage] *Il n'y a pas de roses sans épines*

(45) [dit par une copine à Violaine qui se plaint de ce que son mari a un boulot qui lui plaît, mais qui lui rapporte peu] *Il n'y a pas de roses sans épines*

Cette hétérogénéité situationnelle est caractéristique des proverbes et les sépare décisivement des dictons : l'occasion restreinte sur laquelle repose la phrase générique constitutive des deux types de parémies se trouve saturée ontologiquement quand il s'agit des dictons, mais non quand il s'agit des proverbes, où elle présente des lacunes ou trous ontologiques proches des variables de la logique des prédicats. Avec les dictons, c'est la

¹ Voir la hiérarchie verticale de la sémantique du prototype (Rosch *et alii*, 1976 et Kleiber, 1990 b et 1994 b). On peut bien sûr refuser le recours à la distinction niveau *superordonné* / niveau *de base*, mais on ne saurait nier la différence fondamentale d'abstraction qu'il y a entre le niveau où se situent les dictons et celui auquel se situent les proverbes et bien évidemment non plus les conséquences (différence d'image mentale, homogénéité *vs* hétérogénéité, etc.) qui en découlent.

détermination qui s'avère décisive, alors qu'avec les proverbes, c'est la sous-détermination ou l'indétermination.

Plusieurs conséquences en découlent que nous nous contenterons ici de citer :

- Premièrement, contrairement aux dictons, les proverbes ont une aire d'application transdomaniale ou transcatégorielle, dans le sens où ils manifestent une souplesse ontologique transversale remarquable (cf. 42 - 45 ci-dessus), qui les fait apparaître polymorphes et qui témoigne de leur assez grande capacité adaptative.

- Deuxièmement, de même qu'une occurrence de *fruit* est nécessairement une pomme, une banane, une figue, etc., de même une situation à laquelle s'applique un proverbe est nécessairement une situation d'un certain type. C'est dire qu'à la différence des dictons, on ne rencontre pas « directement » le genre de situations auxquelles il s'applique : il se trouve toujours « incarné » dans une situation ontologique particulière.

- Troisièmement, on ne peut énumérer les situations hétérogènes auxquelles les proverbes peuvent s'appliquer, comme on peut énumérer pour un terme superordonné comme *fruit* les sous-catégories de fruits qu'ils subsument (cf. pommes, poires, ananas, etc.). Même s'ils fonctionnent au niveau d'abstraction des termes superordonnés, les proverbes ne rassemblent pas des sous-catégories *a priori* ou préconstruites, mais que des occurrences ou cas particuliers, qui, à la différence des occurrences ou cas particuliers sur lesquels portent les dictons, se révèlent hétérogènes, car pouvant relever de domaines ou de situations fort différents.

L'étroite proximité entre proverbes et dictons, due au fait que tous les deux sont des phrases génériques à occasions restreintes, autonomes sémantiquement, ne doit pas cacher que ce qui les sépare de manière décisive est une différence d'abstractivité, de hauteur conceptualisante. Les proverbes ont un empan ou une portée plus large que celui des dictons : ils sont transsituationnels ou transdomaniaux, ou, si l'on préfère, plurimorphiques ou polymorphes¹. Ils s'avèrent ainsi plus utiles cognitivement, dans la mesure où leur polymorphisme les prédestine à des types de situations particulières virtuelles, qui peuvent être « inédites », ce qui n'est pas le cas des dictons dont l'aire d'application, parce que définitoirement saturée, ne peut accueillir des situations non encore rencontrées.

Conclusion

Comme annoncé, nous n'avons pas essayé de dresser la carte d'identité formelle des proverbes — pourtant essentielle pour leur reconnaissance — et nous n'avons qu'effleuré certains aspects de leur carte d'identité pragmatique, tout aussi importante que la formelle. Il nous semble par contre avoir réussi à tracer leur carte d'identité sémantique. Les cinq traits mis en avant permettent en effet de cerner l'identité sémantique de la catégorie des proverbes. Leur caractère de phrase générique, c'est-à-dire de phrase qui exprime une vérité nomique, les sépare des phrases idiomatiques du type de *Un ange passe*. L'autonomie sémantique qui les caractérise les distingue des phrases habituelles (nomiques) à occurrences spécifiques telles que *Paul va à l'école à pied*, mais aussi des phrases génériques qui dépendent du contexte (linguistique ou situationnel) comme *Ces animaux / Ils* [= les castors] *construisent des barrages*. Toute phrase générique, qui répond à la condition d'autonomie sémantique, ne peut pour autant devenir proverbe. Une condition supplémentaire est exigée, celle d'être une phrase générique à « occasion restreinte » : les proverbes portent, non directement sur des entités, mais uniquement sur des entités comprises ou impliquées dans telle ou telle situation. Pénultième trait de leur identité, leur statut de dénomination : quoique ce point soit vivement contesté, nous maintenons que les proverbes ont définitoirement le statut de dénomination d'un fait générique : ils présupposent et non assertent l'existence de ce fait, alors que les simples phrases générique « à occasion restreinte » l'assertent. Le dernier trait, le plus important pour leur identité sémantique, puisque c'est lui qui justifie de manière décisive leur différenciation avec les dictons, c'est leur fonctionnement à un niveau superordonné, d'abstraction supra-domaniale, qui les fait apparaître

¹ Il n'est pas protéiforme, sinon tous les proverbes métaphoriques seraient identiques.

plurimorphiques ou polymorphes, ce qui n'est pas le cas des dictons, qui apparaissent homogènes et mono-morphiques, destinés à un seul domaine ou champ d'application.

L'étape suivante est toute indiquée. Elle consiste tout naturellement à aborder la question de la métaphore : quelle place occupe la métaphore dans l'identité des proverbes ? Faut-il ou non une métaphore pour qu'il y ait proverbe ? Notre cinquième critère définitoire a donné clairement à entendre que la réponse était négative : la définition du proverbe n'inclut pas le vecteur métaphorique. Mais qu'en est-il alors des proverbes dits *métaphoriques* ? Des éléments de réponse ont été donnés au colloque de Tozeur d'octobre 2012 dans un exposé intitulé *La figure d'un proverbe n'est pas toujours celle d'une métaphore* (Kleiber, à paraître b).

Bibliographie

- Anscombe, J.C., 1994, « Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative », *Langue française*, 102, 95-107.
- Anscombe, J.-C., 1995, « La nature des topoï », in Anscombe, J.C. (éd), *Théorie des topoï*, Paris, Editions Kimé, 49-54.
- Anscombe, J.C., 2003, « Les proverbes sont-ils des expressions figées ? », *Cahiers de lexicologie*, 82 : 1, 159-173.
- Anscombe, J.C., 2005, « Les proverbes : un figement de deuxième type ? », *Linx*, 53, 17-33.
- Anscombe, J.-C., 2006 a, « Stéréotype, gnomicité et polyphonie : la voix de son maître », in Perrin, L. (éd.), *Le Sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Université de Metz, Recherches linguistiques, 349-378.
- Anscombe, J.-C., 2006 b, « Polyphonie et classification des énoncés sentencieux », *Le Français Moderne*, 84 : 87-99.
- Anscombe, J.-C., 2011, « Figement, idiomaticité et matrices lexicales », in Anscombe, J.C. et Mejri, S. (éds), *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris, Champion, 17-40.
- Anscombe, J.-C., 2012 a, « Pour une théorie linguistique du phénomène parémique », in Anscombe, J.-C., Darbord, B. et Oddo, A. (éds), 2012, *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes*, Paris, Armand Colin, 21-39.
- Anscombe, J.-C., 2012 b, « Les phrases parémiques en action », in Anscombe, J.-C., Darbord, B. et Oddo, A. (éds), *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes*, Paris, Armand Colin, 81-94.
- Anscombe, J.-C., 2012 c, « Préface », in Gomez-Jordana Ferary, S., *Le proverbe : vers une définition linguistique*, Paris, L'Harmattan, 13-18.
- Barley, N., 1972, « A Structural Approach to the Proverb and Maxim with Special Reference to the Anglo-Saxon Corpus », *Proverbium*, 23, 880-884.
- Berrendonner, A., 1981, *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minit.
- Buridant, C., 1976, « Nature et fonction des proverbes dans les *Jeux-Partis* », *Revue des sciences humaines*, XLI, 163, 377-418.
- Buridant, C., 1984, « Avant-Propos », in Suard, F et Buridant, C. (éds), *Richesse du proverbe*, Lille, PUL, 1-5.
- Dahl, Ö., 1985, « Remarques sur le générique », *Langages*, 79, 55-60.
- Ducrot, O., 1995, « Topoï et formes topiques », in Anscombe, J.C. (éd), *Théorie des topoï*, Paris, Editions Kimé, 85-105.
- Gomez-Jordana Ferary, S., 2012, *Le proverbe : vers une définition linguistique*, Paris, L'Harmattan.
- Goodman, N., 1955, *Fact, Fiction and Forecast*, Cambridge, Mass/Harvard University Press.
- Gosselin, M., 1984, « De la maxime au proverbe », in Suard, F. et Buridant, C. (éds), *Richesses du proverbe*, vol. 2, Lille, Presses Universitaires de Lille, 227-243.
- Greimas, A.J., 1970, « Les proverbes et les dictons », in Greimas, A.J., *Du sens*, Paris, Seuil, 309-314.

- Kleiber, G., 1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et nos propres*, Paris, Klincksieck.
- Kleiber, G., 1984, « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, 76, 77-94.
- Kleiber, G., 1986, « Généricité et implication ou l'histoire d'un couple », *Travaux de linguistique et de littérature*, XXIV : 1, 67-83.
- Kleiber, G., 1987, *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*, Berne, Peter Lang.
- Kleiber, G., 1988, « Généricité et raisonnement par défaut », *Le Français moderne*, 56 : 1, 1-15.
- Kleiber, G., 1989 a, « Sur la définition du proverbe », *Recherches Germaniques*, 2, 233-252, repris dans Kleiber, G., 1994 a, ch. 11.
- Kleiber, G., 1989 b, « Généricité et typicalité », *Le Français Moderne*, 57 : 3, 127-154.
- Kleiber, G. 1990 a, *L'article LE générique. La généricité sur le mode massif*, Genève, Librairie Droz.
- Kleiber, G., 1990 b, *La sémantique du prototype*, Paris, PUF.
- Kleiber, G., 1994 a, *Nominales*, Paris, Armand Colin.
- Kleiber, G., 1994 b, « Lexique et cognition : y a-t-il des termes de base ? », *Rivista di Linguistica*, 6, 2, 237-266.
- Kleiber, G., 1999 a, « Les proverbes : des dénominations d'un type "très très spécial" », *Langue française*, 123, 52-69.
- Kleiber, G., 1999 b, « Proverbe : sens et dénomination », *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, 17 / 3, 515-531.
- Kleiber, G., 2000 a, « Sur le sens des proverbes », *Langages*, 139, 39-58.
- Kleiber, G., 2000 b, « Proverbes, vérité générale et dénomination », in Coene, M, De Mulder, W., Dendale, P. et D'Hulst, Y. (éds), *Traiani Augusti Vestigia Pressa Sequamur. Studia Linguistica In Honorem Lilianae Tasmowski*, Padova, Unipress, 705-717.
- Kleiber, G., 2005, Petite sémantique des proverbes avec une vue spéciale sur leur statut de dénomination, in Almela, R., Ramon Trives, E. et Wotjak, G. (eds), *Fraseologia contrastiva con ejemplos tomados del Aleman, Espanol, Francés e Italiano*, Murcia, Universidad de Murcia Servicio de Publicaciones, 19-38.
- Kleiber, G., 2007, « Proverbes et métaphores », *Scolia*, 21, 12-28.
- Kleiber, G., 2008, « Histoire de couple : proverbes et métaphores », *Linguisticae Investigationes*, 31 : 2, 186-199.
- Kleiber, G., 2010, « Sémantique proverbiale : proverbe, dénomination et métaphore », in Iliescu, M. et alii (éds), *Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romane*, Berlin, De Gruyter, Tome 1 : 19-46.
- Kleiber, G., 2011, « La métaphore dans les proverbes : un trait définitoire ou non ? », in Lipinska, M. (éd.), *L'état des recherches et les tendances du développement de la parémiologie et de la phraséologie romanes*, Oficyna Wydawnicza LEKSEM, Lask, 55-76.
- Kleiber, G., 2012, « Sémiotique du proverbe : être ou ne pas être une dénomination » in Anscombe, J.-C., Darbord, B. et Oddo, A. (éds), 40-52.
- Kleiber, G., 2014, « Proverbes, catégories et faits : que dénomment les proverbes ? » in Daval, R., Hilgert, E., Nicklas, T. et Thomières, D. (éds), *Sens, formes, langage*, Reims, Epure, 223-246.
- Kleiber, G., à paraître a, « Proverbes et dictons : la dénomination, quel surplus sémantique ? » (Mélanges X).
- Kleiber, G., à paraître b, « La figure d'un proverbe n'est pas toujours celle d'une métaphore ».
- Kleiber, G. et Lazzaro, H., 1987, « Qu'est-ce qu'un SN générique ? Ou *Les carottes qui poussent ici sont plus grosses que les autres* », in Kleiber, G. (éd.), *Rencontre(s) avec la généricité*, Paris, Klincksieck, 73-111.
- Krikmann, A., 1994, « The Great Chain Metaphor : an Open Sesame for Proverbs Semantics ? », *Proverbium Yearbook of International Proverb Scholarship*, 11, 117-124.
- Kuroda, S.Y., 1973, « Le jugement catégorique et le jugement thétiq : exemples tirés de la syntaxe japonaise », *Langages*, 30, 81-110.

- Lakoff, G. et Turner, M., 1989, *More than Cool Reason. A Field Guide to Poetic Metaphor*, Chicago, The Chicago University Press.
- Lewis, D., 1975, « Adverbs of Quantification », in Keenan, E. (ed.), *Formal Semantics of Natural Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 3-15.
- Maingueneau, D., 2012, *Les phrases sans texte*, Armand Colin, Paris.
- Meulen, A., 1985, « Generic Information, Conditional Contexts and Constraints », in Closs Traugott, E., ter Meulen, A., Snitzer Reilly, J. & Ferguson, C.A. (eds), *On Conditionals*, Cambridge, Cambridge University Press, 123-146.
- Norrick, N., 1985, *How Proverbs mean. Studies in English Proverbs*, Mouton, Berlin.
- Ollier, M.L., 1976, « Proverbe et sentence. le discours d'autorité chez Chrétien de Troyes », *Revue des Sciences Humaines*, XLI : 163, 329-357.
- Perrin, L., 2000, « Remarques sur la dimension générique et sur la dimension dénomminative des proverbes », *Langages*, 139, 69-80.
- Riegel, M., 1987, « Qui dort dîne ou le pivot implicatif dans les énoncés parémiques », in Riegel, M. et Tamba, I. (éds), *L'implication dans les langues naturelles et dans les langues artificielles*, Paris, Klincksieck, 85-99.
- Rodegem, F., 1972, « Un problème de terminologie : les locutions sentencieuses », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, I : 5, 678-705.
- Rosch, E. et alii, 1976, « Basic Objects in Natural Categories », *Cognitive Psychology*, 8, 382-436.
- Savin, H., 1974, « Every ANY means EVERY », in *Problèmes actuels en psycholinguistique*, Paris, CNRS Editions, 327-335.
- Schapira, C., 1999, *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*, Gap-Paris, Ophrys.
- Seiler, F., 1922, *Deutsche Sprichwörterkunde*, Munich, Beck.
- Spears, A.K., 1974, « On the Notion Occasion and the Analysis of Aspect », *Papers from the Xth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society (CLS)*, 10, 672-683.
- Tamba, I., 2000 a, « Formules et dire proverbial », *Langages* 139 : 110-118.
- Tamba, I., 2000 b, « Le sens métaphorique argumentatif des proverbes », *Cahiers de Praxématique* 35, 39-57.
- Tamba, I., 2011, « Figement sémantique : du sens compositionnel au sens idiomatique et proverbial », *La parole entravée : études sur le figement*, éds. J.C. Anscombre, S. Mejri, Paris, Champion, 109-126.
- Tamba, I., 2012 a, « Retour Chez Georges et sa cuisine proverbiale », in de Saussure, L., Borillo, A. et Vuillaume, M. (éds), *Grammaire, lexicque, référence. Regards sur le sens*, Berne, Peter Lang, 247-266.
- Tamba, I. 2012 b, « Quand la métaphore passe en proverbe », in Anscombre, J.-C., Darbord, B. et Oddo, A. (éds), 183-196.
- Tamba, I., 2014, « Du sens littéral au sens compositionnel des proverbes : un petit pas métalinguistique », in Hilgert, E., Palma, S. Frath, P. et Daval, R. (éds), *Res per nomen IV. Les théories du sens et de la référence, Hommage à Georges Kleiber*, Reims, Epure, 501-516.
- Villers, D., 2014, *Le proverbe et les genres connexes. Domaines anglais et français* Presses Académiques Francophones (PAF EBOOK).
- Visetti, Y.-M. et Cadiot, P., 2006, *Motifs et proverbes. Essai de sémantique proverbiale*, Paris, PUF.
- Zumthor, P., 1976, « L'épiphénomène proverbial », *Revue des Sciences Humaines*, XLI : 163, 313-328.

Genre et catégorisation dans les proverbes marocains : pour une analyse multifactorielle du discours critique portant sur la femme

Ahmed ES SAID & Abdenbi LACHKAR, EA349-Pragraphe, Université Paris8

Introduction

Le proverbe constitue toujours un objet d'étude par excellence de la linguistique, de la parémiologie linguistique et des sciences de l'Homme. C'est une locution stéréotypée expressive et une unité lexicale et de communication anonyme, achevée, fixe, stable, close et de sens générique, qui parle de l'Homme, de ses opinions, de ses sentiments, de ses sensations et de ce qui est en lien avec sa vie active. Il se mémorise et se transmet dans une communauté linguistique précise et de génération à une autre (Anscombe 1994, 2003 & 2011, Kleiber 1994, 1999, 2012 & 2014, Lachkar 2005, 2007 & 2014, Schapira 1999, Villers 2014, Visetti et Cadiot 2006).

Sans se focaliser sur la problématique de la définition du proverbe, l'objectif de ce travail consiste à analyser la représentation de la femme dans les proverbes marocains. L'étude se focalisera en grande partie sur un corpus de proverbes arabes marocains portant sur la femme. Ce corpus, dont une partie a été collectée en 2016, est emprunté essentiellement aux travaux de Lachkar (2005, 2007, 2010, 2014 et 2015). Ces données (216) aideront à réaliser des analyses quantitatives. Dans cette recherche, nous travaillerons particulièrement sur les formes proverbiales qui véhiculent des images négatives de la femme. Nous distinguerons l'image de la femme à travers le prédicat porté par la phrase proverbiale. Par exemple, lorsque l'on dit :

ənnṣā zərriəa d əš-šitān

(=La femme est la semence du diable)

le prédicat « la semence du diable » est totalement clair et transparent pour l'interlocuteur marocain et ne demande aucun effort pour la compréhension du sens de la forme en question. Sachant qu'il existe des caractéristiques linguistiques (sémantique, grammaticale, rythmique et même morphosyntaxique) commandant la catégorisation de la femme dans les proverbes, au moins deux questions se posent : de quelle façon se compose cette expression porteuse de l'image dite négative ? Quelles sont les corrélations qui forment ces images ?

Les proverbes accumulés représentent la forme des échantillons dans lesquels nous relevons les différentes variables linguistiques qui constitueront les axes essentiels de cette étude. Son cadre théorique relève de l'approche variationniste (Labov 1976) et de la sémantique linguistique. C'est la raison pour laquelle elle cherche à corrélérer la représentation de la femme dans les proverbes et les facteurs des variables sociolinguistiques. Pour cela, elle utilisera une méthode d'analyse multifactorielle à l'aide d'un programme libre de traitement des données et d'analyse statistique combinant trois outils : la linguistique, l'informatique et les statistiques (Gries 2003, Glynn 2014). De ce fait, l'analyse des représentations de la femme dans les proverbes marocains présente un double intérêt : le premier est fondé sur un intérêt pédagogique qui consiste à traiter les moyens linguistiques et stylistiques pour analyser l'image de la femme dans les proverbes marocains. Le deuxième aborde le côté ethnolinguistique qui représente la femme comme un modèle culturel fondé sur des contraintes sociales.

La méthode adoptée

Cette méthode d'analyse, mise au point par plusieurs statisticiens, est appelée selon Glynn (2010b, 2014b et 2014c) analyse multifactorielle «*Multifactorial Usage-Feature Analysis*»¹. C'est une méthode statistique d'analyse de données. Elle a été développée au cours d'une

¹ www.dsglynn.univ-paris8.fr/Wroclaw_Handout.pdf

recherche de linguistique cognitive menée par Lakoff (1987) pour permettre une analyse quantitative axée sur un corpus concernant purement des phénomènes sémantiques. Elle a récemment été adoptée par la linguistique informatique. En linguistique computationnelle, elle est appelée Sentiment Analyse ou « *Opinion Mining* » (Wiebe 2005). La méthode est simple et basée sur une analyse qualitative d'un grand nombre d'exemples. Ces exemples prennent la forme d'un échantillon extrait d'un corpus, basé soit sur une chaîne formelle (sémasiologique) soit sur une fonction linguistique identifiée manuellement ou d'un concept (analyse onomasiologique). Dans ce point, l'analyse est une application systématique d'un ensemble de catégories conceptuelles-fonctionnelles prédéterminées ou utilisation-fonctions à chacun(e) des exemples/ occurrences. Les exemples sont chacun marqués pour ces fonctions. Ceci produit un grand ensemble de « métadonnées » concernant l'utilisation, ou le comportement, d'un tel phénomène linguistique étudié (Glynn 2010b, 2014b et 2014c, Glynn & Robinson 2014).

L'analyse multifactorielle est réalisée à l'aide du logiciel informatique R (langage de programmation et environnement statistique). Elle dispose de plusieurs techniques d'analyse: la première, celle de *chi-square test*, est une technique utilisée pour tester la signifiante des corrélations entre les variables étudiées. Elle est considérée comme une étape indispensable dans l'analyse. Sa valeur signifiante dans le domaine de la linguistique est inférieure à 0,05. La deuxième technique est l'analyse de cluster ou « *cluster analysis* », c'est une technique d'analyse des données qui permet de trier et classer les caractéristiques d'une seule variable avec les autres variables. La troisième technique est l'analyse de correspondance ou « *correspondance analysis* », c'est une technique d'analyse des données qui recherche les associations entre les variables pour comprendre les interactions dans un contexte complexe. Ces trois techniques nous sont suffisantes pour tester nos hypothèses et ensuite analyser et interpréter nos données.

Traitement du corpus

La collecte des données nécessite la préparation de variables qui serviront à l'analyse des proverbes. Le tableau ci-dessous affiche et explique les différentes variables et les facteurs nécessaires pour débiter l'étude :

Variables	Facteurs	Désignation
Genre.1	- femme; - homme	Le choix des facteurs de cette variable se réfère au genre auquel cette expression proverbiale est destinée.
Genre	- femme; - femme/homme; - homme	Le choix des facteurs de cette variable répond à la question suivante : quel genre est abordé dans l'expression proverbiale ?
Attitude G (= attitude générale)	- Négative; - Positive	Cette variable définit la situation générale de la femme dans la locution proverbiale étudiée.
Indice	-Affirmation ; Pratique; - Conseil; - Expérience; - Observation; - Sentence	La variable Indice affirme l'objectif de la locution abordée.
Cause	-Rancune; - Désespoir; - Colère; - Responsabilité; - Ironie; - Capacité	La variable Cause représente la raison pour laquelle la locution proverbiale est abordée.

Dénomination	- Explicite; - Implicite	La variable dénomination concerne la dénomination de la femme dans la locution proverbiale.
Image	- Digne; - Diabolique; - Humiliée	L'image de la femme selon le sens lexical de l'expression proverbiale.
Référence (réf.)	- Comportement; - Avertissement; - Satisfaction; - Dégradation; - Investissement	Ces facteurs font référence à la vision de la femme dans les proverbes étudiés.
Liaison_Ling (= la liaison linguistique)	- Prép (préposition); - Nég. (négation); - Conj. (conjonction); - Cond.(conditionnel); - Annex. (annexion); - zéro :(pas de particule)	La liaison linguistique désigne les outils grammaticaux utilisés dans la locution proverbiale.
Statut.1	- Epouse; - Fille; - Mère; - Génér.(par défaut); - na : (non défini)	La variable Statut.1 met le lien <i>famille</i> de la femme dans le proverbe par rapport au locuteur (homme).
Statut.2	- Célibataire; - Génér. : (par défaut); - Mariée; - Veuve	Le statut de la femme dans l'expression proverbiale.
Nautre_Verb (= la nature du verbe utilisé dans le proverbe)	- Négative; - Positive; - Neutre; - Nominale	La nature du verbe exprime la valeur de l'action envers la femme dans la locution proverbiale. Le facteur Nominal veut exprimer l'absence d'action.
Rime	- ABS. (absente); - PRES. (présente)	La présence ou l'absence de la rime dans la locution proverbiale étudiée.
Allitération	- ABS. (absente); - PRES. (présente)	La présence ou l'absence de l'allitération dans les expressions proverbiales étudiées.
Répétition	- ABS. (absente); - PRES. (présente)	La présence ou l'absence de la répétition dans les expressions proverbiales étudiées.

Les détails statistiques du corpus s'affichent sur le programme R de la manière suivante :

```
> summary(df)
Genre.1      Genre      Image      Indice      Ref.
femme:124   femme      :87   diabolique: 39   Affirmat°_ Pratiq:96   Avertissement :59
homme: 85   femme/homme:89   digne      :104   Conseil      :52   Comportement  :69
             homme      :33   humiliée   : 66   Expérience   : 5   Dégradation   :30
             :          :          :          :          observat°    :23   Investissement:16
             :          :          :          :          Sentence     :33   Satisfactioin :35

Attitude.G   Cause   Liaison_Ling   Dénomination   Statut.1   Statut.2
Negative:139  Ironie   :36   Prép.    :68   Explicit:134   Epouse:88   Célibataire: 46
Positive: 70  Capacité :34   Nég.     :52   Implicite: 75  Fille :35   Génér.      : 40
              Désespoir :31   Conj.    :25                Génér.:35   Mariée     :110
              rancune  :27   Condit.  :23                Mère  :17   Veuve      : 13
              Responsabilité:22   Annex.   :14                na    :34
              Colère   :19   zéro     :13
              (Other)  :40   (Other)  :14

Nautre_Verb  Temps_verbal   Rime   Allitération  REPETITION
Negative:92   Acc.    :42   ABS. : 89   ABS :161   Abs. :155
Neutre : 5    GN     :58   PRES.:120  PRES: 48   Prés.: 54
Nominal.:58  Impér.:17
Positive:54   Inacc.:92
```

Chaque petit groupe comprend le nom d'une variable en entête et la liste des facteurs liés à cette variable. A côté de chaque facteur, il y a un chiffre qui désigne le nombre d'occurrences liées au facteur présent sur l'ensemble des occurrences du corpus.

Analyse et interprétation des données proverbiales

Partant du constat que la plupart des locutions proverbiales représentent des images stéréotypées négatives à l'égard de la femme marocaine, cette approche essaie d'analyser ces dernières à travers une étude linguistique quantitative construite sur des hypothèses basées sur des corrélations entre les différentes variables traitées dans le tableau ci-dessus.

Dans cette analyse, nous appliquerons les différentes techniques d'analyse multifactorielle citées auparavant afin d'analyser les interactions entre les variables étudiées. Dans un premier temps, nous relèverons les variables qui traitent l'hypothèse étudiée et nous la testerons. Dans un deuxième temps, nous appliquerons les techniques d'analyse (analyse de cluster et analyse de correspondance) pour analyser et interpréter les résultats obtenus pour chaque hypothèse.

Les hypothèses

Dans le cadre de notre problématique, nous avons émis sept hypothèses dont quatre sont construites sur des critères sémantiques, deux sur des critères grammaticaux et la dernière sur un critère stylistique. Ces hypothèses mettront en relation la question de la femme et sa représentation dans les proverbes marocains.

- **Les hypothèses sémantiques**

Tout d'abord, les variables traitées dans notre corpus vont nous servir à expliquer les hypothèses proposées. En effet, chaque hypothèse proposée aura besoin d'un certain nombre de variables afin de regrouper les éléments nécessaires nous permettant d'expliquer cette hypothèse. En ce qui concerne les hypothèses sémantiques, nous aurons besoin des variables suivantes : **Genre**, **Attitude.G**, **Indice**, **Cause**, **Dénomination**, **Référence (Réf.)** et **Image**. Les variables **Genre** et **Attitude.G** représenteront l'objet d'étude (variables dépendantes) et les autres variables seront considérées comme des variables indépendantes.

➤ **Hypothèse 1** : *Il y a une corrélation entre l'indice du proverbe et le statut de la femme.*

Dans cette hypothèse, nous essayerons de démontrer que les proverbes marocains qui s'adressent à la femme (mariée, veuve et célibataire) sont construits sur des indices classés selon le statut de la femme.

Pour tester cette hypothèse, nous aurons besoin de quatre variables :

- La variable **Genre** : désigne le genre abordé dans le proverbe. Il peut être la femme, l'homme ou les deux ;
- La variable **Attitude.G** : détermine l'attitude utilisée envers la femme dans l'expression. Cette attitude peut être soit négative soit positive ;
- La variable **Indice** : affirme l'objectif de l'expression proverbiale abordée, elle comprend cinq facteurs : Affirmation des pratiques (sociaux, psychologiques, etc.), Conseil, Expérience, observation et Sentence;
- La variable **Statut.2** : détermine le statut de la femme auquel le proverbe est destiné. Elle comprend quatre facteurs : femme célibataire, mariée, veuve et le facteur Général qui est un élément par défaut.

Au total, nous aurons quatre variables qui représentent l'axe d'étude de cette hypothèse. Les données exposées sur le programme R sont comme suit :

```

> summary(df)
      Genre      Attitude.G      Indice      Statut.2
femme      :87  Negative:139  Affirmat°_Pratiq:96  Célibataire: 46
femme/homme:89  Positive: 70   Conseil          :52  Génér.      : 40
homme       :33  Expérience   : 5  Mariée     :110
            observat°   :23  Veuve      : 13
            Sentence    :33

```

En premier lieu, nous vérifierons la signifiante de la corrélation entre les quatre variables. Pour cela, nous utiliserons la commande ‘*Chi-squared test*’ sous programme R. Le résultat du test est comme suit :

```

Pearson's Chi-squared test

data:  xtab
X-squared = 91.025, df = 20, p-value = 4.904e-11

```

Ce qui est important dans ce résultat, c’est le *p-value*. Dans le domaine de la linguistique, le *p-value* doit être inférieur ou égal 0.05 pour que la corrélation soit significative.

Le chiffre 4.904e-11 est inférieur à 0.05. Donc, la corrélation entre les variables choisies est signifiante. Cela nous permettra d’analyser nos données avec les diverses techniques de l’analyse statistique. Cependant, nous n’aurons besoin que de deux techniques :

- Analyse de cluster (*Cluster Analysis*)

Cette méthode permettra de trier et de classer les caractéristiques d’une seule variable avec les autres variables. Les résultats de la corrélation entre les variables **Genre** (variable dépendante) et les variables **Indice, Attitude.G et Statut.2** (variables indépendantes) s’afficheront comme suit :

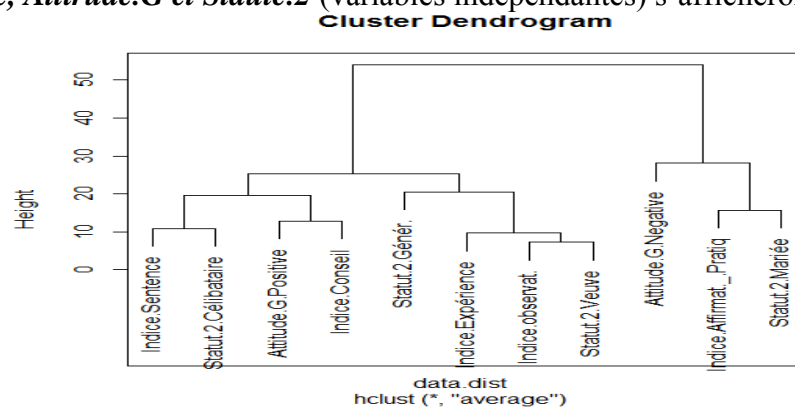


Figure 1 : Analyse de cluster : la corrélation entre les variables **Genre, Indice, Attitude.G et Statut.2**.

Les résultats du dendrogramme de (Figure 1) présentent quatre groupes : le premier groupe de droite révèle une corrélation entre l’indice *affirmation des pratiques* et le *statut de la femme mariée* dans l’expression proverbiale. Le deuxième groupe révèle d’autres corrélations entre l’indice *observation* et le *statut de la femme veuve* dans l’expression proverbiale. Le troisième groupe met en évidence la corrélation entre l’indice *conseil* et l’*attitude générale* envers la femme. Le dernier groupe de gauche révèle la corrélation entre l’indice *sentence* et le *statut de la femme célibataire*. Pour identifier ces corrélations, nous utiliserons la méthode de l’analyse de correspondance.

Analyse de correspondance (*Correspondence Analysis*)

Dans ce type d’analyse, nous utiliserons la méthode de l’analyse des correspondances multiples « *Multiple Correspondence Analysis* »¹ dont l’objectif est de relever les associations entre les différents facteurs des variables traitées. Les résultats des interactions des quatre variables étudiées pour cette hypothèse se présentent comme suit :

¹ L’analyse factorielle de correspondances est une méthode statistique d’analyse des données mise au point par Jean-Paul Benzécri. Cf. Benzécri, J.-P., 1982, « Histoire et préhistoire de l’analyse des données », Dunod, Paris, P.159

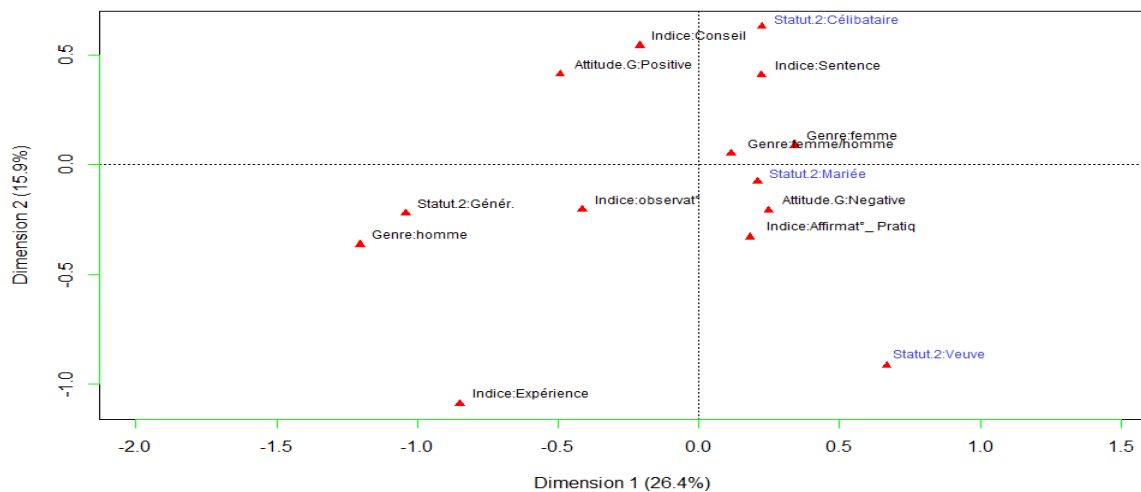


Figure 2. Analyse de correspondance : la corrélation entre les variables *Genre, Indice, Attitude.G et Staute.2*.

En effet, la distribution des facteurs comme il est indiqué sur la (Figure 2) se réalise d'une manière mathématique, c'est-à-dire que les facteurs se positionnent en fonction des interactions constatées entre eux. La corrélation entre les éléments est définie par le biais de la distance qui les sépare.

Analyse des résultats de la figure 2

La première chose qu'il faut vérifier dans une analyse des correspondances multiples, ce sont les valeurs des dimensions de la distribution des facteurs. Dans le cadre de notre hypothèse, ces valeurs représentent les résultats des interactions entre les variables traitées sur plusieurs dimensions. Plus la valeur est élevée plus le degré de fiabilité dans l'analyse de données est élevée. Le tableau ci-dessous représente les valeurs des différentes dimensions :

Principal inertias (eigenvalues):

dim	value	%	cum%	scree plot
1	0.186190	26.4	26.4	*****
2	0.111984	15.9	42.4	****
3	0.089133	12.7	55.0	***
4	0.083121	11.8	66.8	***
5	0.065034	9.2	76.1	**
6	0.055062	7.8	83.9	**
7	0.042617	6.1	89.9	**
8	0.031419	4.5	94.4	*
9	0.028332	4.0	98.4	*
10	0.011092	1.6	100.0	
Total:				0.703985 100.0

Tableau. Analyse de correspondance : la corrélation entre les variables *Genre, Indice, Attitude.G et Staute.2*.

Au total, il y a dix dimensions dont les deux dimensions (X,Y). X= 26.4%, Y=15.9%. La totalité de ces deux dimensions représente 42.3%. Ce chiffre représente le taux de fiabilité de l'analyse des données étudiées dans cette hypothèse.

Dans cette analyse, nous allons chercher les différentes associations entre les facteurs concernant le statut de la femme et les facteurs concernant l'indice dans lequel il affirme l'objectif de l'expression proverbiale abordée. Pour ce faire, nous traiterons l'image de la femme dans trois cas :

- le cas où le proverbe s'adresse à une femme mariée : nous remarquons sur la distribution de la (figure 2) que l'élément *statut.2 : Mariée* est juste à côté des éléments *Indice : Affirmat* Pratiq* et *Indice:Observat**.
- le cas où le proverbe s'adresse à une femme veuve : nous remarquons sur la distribution de la (figure 2) que l'élément *statut.2 : Veuve* se trouve à côté des éléments *Indice : Affirmat* Pratiq*.
- le cas où le proverbe s'adresse à une femme célibataire : nous remarquons sur la distribution de

la (figure 2) que l'élément *statut.2 : Célibataire* se trouve juste à côté des éléments *Indice: Conseil* et *Indice : Sentence*. Ce dernier peut être aussi partagé avec la femme mariée.

Interprétation des résultats de la figure 2

Le premier cas explique que le proverbe s'adressant à la femme mariée a souvent pour objectif d'affirmer une pratique (sociale, religieuse, etc.). La corrélation de l'indice *observation* avec le statut de la femme mariée démontre que le proverbe s'adressant à la femme mariée est construit sur une observation d'un geste ou comportement (positif ou négatif) provenant de cette dernière: « La femme qui se balade ne transforme pas la laine (en fil) ». Dans le deuxième cas, qui traite de la femme veuve, cette dernière est souvent marginalisée et mal vue par la société et ses pratiques. La situation de la femme veuve est quasi identique à la situation de la femme divorcée. Elle est souvent traitée négativement (prostituée ou prête à le devenir) à l'image du proverbe suivant :

Hādda hajjala ḥayyəd sərwālək w tēālā

(=Quand Hadda fut répudiée, tout le monde se mit en état d'érection).

Dans le cas de la femme célibataire : cette dernière est souvent traitée comme quelqu'un qui nécessite ou a besoin de conseils, de prudence et de protection comme c'est le cas du proverbe « Ta fille ne lui apprend pas de lettres, et ne la loge pas dans les étages ».

Dans ces conditions, notre hypothèse selon laquelle la représentation de la femme est déterminée par des indices est confirmée.

➤ *Hypothèse 2 : Il y a une corrélation entre la dénomination de la femme et son image*

Dans cette hypothèse, nous allons démontrer que la dénomination de la femme dans les proverbes marocains constitue aussi sa représentation selon deux cas. Le premier renvoie au moment où la catégorie femme est citée seule dans une locution proverbiale. Le deuxième décrit une situation où les catégories « femme » et « homme » sont employées dans une même locution. Pour tester cette hypothèse, nous aurons besoin de quatre variables : la variable **Genre**, la variable **Attitude.G**, la variable **Dénomination** (concerne la dénomination de la femme dans le proverbe dans la mesure où cette dénomination est implicite lorsque le proverbe s'adresse à la femme par une autre dénomination que celle d'une femme digne), la variable **Image** (détermine l'image de la femme à laquelle le proverbe est destiné). Les données exposées sur le logiciel R sont comme suit :

```
> summary(df)
      Genre      Attitude.G      Dénomination      Image
femme      :87  Negative:139  Explicit.:134  diabolique: 39
femme/homme:89  Positive: 70  Implicit.: 75  digne       :104
homme       :33                                     humiliée   : 66
```

Le résultat du test 'Chi-squared test' sous programme R est comme suit :

```
Pearson's Chi-squared test

data:  xtab
X-squared = 32.554, df = 12, p-value = 0.001136
```

Le p-value est supérieur à 0.05, cela veut dire qu'il n'y a pas de corrélation entre les variables étudiées.

Analyse de correspondance

Les résultats des interactions des quatre variables étudiées pour cette hypothèse s'offrent à nous de la manière qui suit :

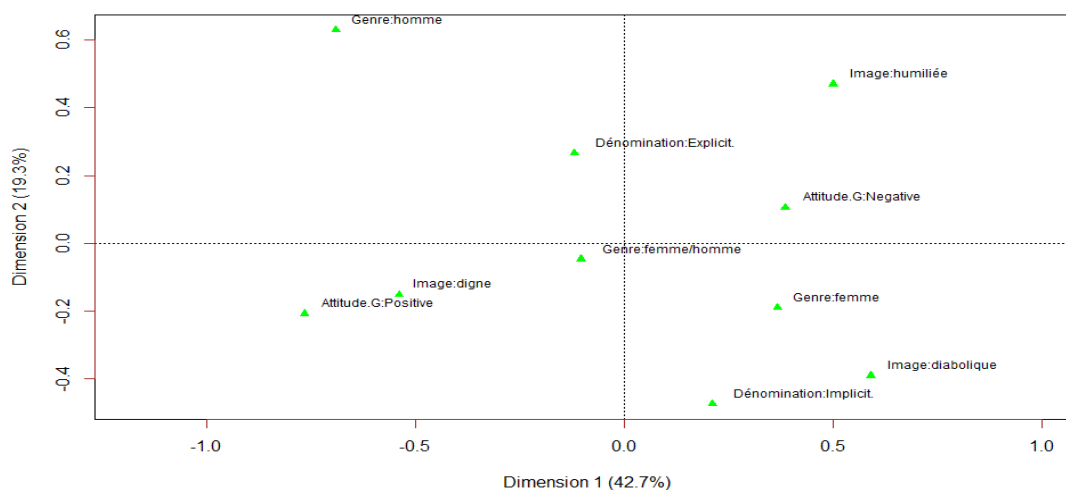


Figure 4. Analyse de correspondance : la corrélation entre les variables *Genre, Dénomination, Attitude.G* et *Image*

Analyse et interprétation de résultat de la figure 4

Les résultats des interactions entre les variables traitées sont représentés à l'aide des dimensions. Le tableau ci-dessous représente les valeurs des différentes dimensions :

Principal inertias (eigenvalues):

dim	value	%	cum%	scree plot
1	0.186356	42.7	42.7	*****
2	0.084040	19.3	62.0	*****
3	0.063823	14.6	76.7	****
4	0.057837	13.3	89.9	***
5	0.033319	7.6	97.6	**
6	0.010558	2.4	100.0	*

Total:	0.435933	100.0		

Tableau : Analyse de correspondance : la corrélation entre les variables *Genre, Dénomination, Attitude.G* et *Image*

Au total, il y a six dimensions dont les deux dimensions (X,Y). X= 42.7%, Y=19.3%. La totalité de ces deux dimensions représente 62%. Ce taux représente un chiffre important pour la fiabilité des données étudiées dans cette hypothèse.

Nous essayerons ainsi d'analyser la représentation de la femme sur deux mesures. La première mesure, lorsque le mot « femme » est utilisé seul dans une locution proverbiale. La deuxième mesure, lorsque l'emploi du mot « femme » est accompagné de celui du mot « homme » dans le même proverbe. Pour la première mesure, nous remarquons qu'à partir du résultat de la (Figure 4), l'élément *Genre:femme* peut être associé à quatre éléments : *Image:diabolique, Image:humilié, Dénomination:implicite* et *Attitude.G: Négative*, ceci montre qu'il y a une corrélation entre ces quatre éléments. Nous pouvons interpréter cette corrélation par le fait que les expressions proverbiales destinées seulement à la femme s'adressent à elle par une dénomination implicite et une image diabolique ou humiliée. Ce qui lui donnera une attitude négative. En ce qui concerne la deuxième mesure, nous relevons que l'élément *Genre:femme/homme* peut être associé à quatre éléments : *Attitude.G:Négative, Attitude.G:Positive, Image:digne* et *Dénomination:Explicit.*. Nous pouvons tirer de ces associations le fait que la corrélation entre la variable *Attitude.G* et le *Genre:femme/homme* est à la fois négative et positive. Dans ce cas, nous pouvons interpréter ce paradoxe par le fait suivant : dans le cas où une locution proverbiale aborde à la fois la femme et l'homme, l'attitude envers la femme est positive, et son image est traitée comme femme digne. Mais, lorsque l'attitude envers la femme est négative, sa dénomination est explicite.

Finalement, la représentation de la femme dans le proverbe marocain au niveau de la

dénomination apparaît comme un indice qui valorise la femme d'un côté et la dégrade d'un autre. La dénomination valorise parfois l'image de la femme lorsqu'elle se trouve dans une situation de binarité avec l'homme dans un même proverbe ; elle la dégrade lorsqu'elle se trouve toute seule dans un proverbe. Ainsi, notre hypothèse selon laquelle la représentation de la femme est déterminée par la dénomination est confirmée.

➤ **Hypothèse 3** : *Il ya une corrélation entre le sentiment de l'homme et son lien familial avec la femme.*

Dans cette hypothèse, nous allons démontrer comment l'homme représente la femme via les proverbes en tant que mère, épouse et fille.

Pour tester cette hypothèse, nous aurons besoin de quatre variables : les variables **Genre** et **Attitude.G.**, la variable **Cause** (représente la raison pour laquelle la locution proverbiale est abordée), la variable **Statut.1**.

Les données exposées sur le programme R sont comme suit :

```
> summary(df)
  Genre      Statut.1      Attitude.G      Cause
femme      :87      Epouse:88      Negative:126      Ironie      :33
femme/homme:86      fille :35      Positive: 49      rancune     :26
homme      : 2      Génér.:35      Capacité     :23
                                     Responsabilité:21
                                     Colère       :16
                                     (Other)     :35
```

Nous testerons la corrélation entre les quatre variables par la méthode *Chi-squared test*

Pearson's Chi-squared test

```
data: xtab
X-squared = 58.656, df = 30, p-value = 0.001335
```

Nous obtenons le résultat suivant, p-value =0.001335. Ce chiffre est inférieur à 0.05. Donc, la corrélation des variables choisies est significative.

- Analyse de correspondance

Les résultats des interactions entre les quatre variables étudiées donneront la distribution suivante :

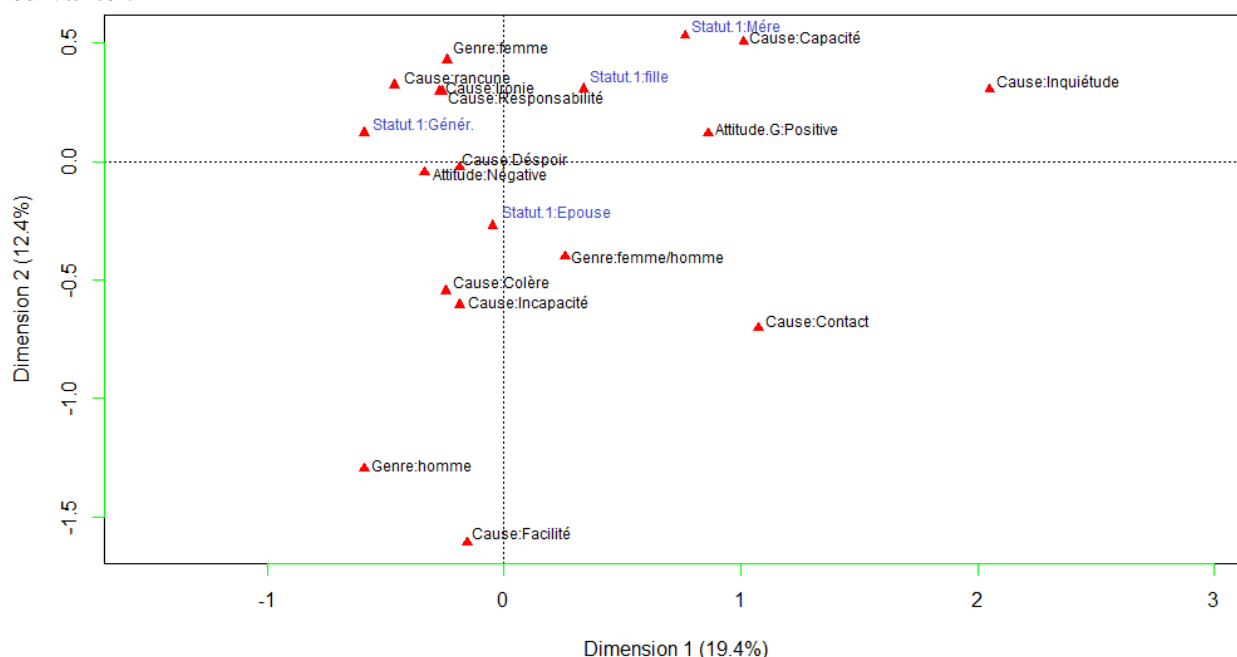


Figure 5. Analyse de correspondance: la corrélation entre les variables **Genre**, **Cause**, **Attitude.G** et **Statut.1**

L'analyse de ces résultats sera basée sur trois situations. La première situation abordera le rapport homme/femme-mère. La deuxième, le rapport homme-fille. La troisième, traitera le

rapport homme/femme-épouse :

- Dans la première situation, nous remarquons sur la (Figure 5) que **Statut.1: Mère** côtoie deux éléments : **Cause: Capacité** et **Attitude.G:Positive**.
- Au niveau de la deuxième situation, nous remarquons que l'élément **Statut.1.fille** se trouve entre deux éléments, celui de **Caus:Responsabilité** et celui **Attitude.G:Positive**.
- Dans la troisième situation, l'élément **Statut.1: Epouse** est entouré par trois éléments : **Cause:Colère**, **Cause:Incapacité** et **Attitude.G:Négative**.

Interprétation des résultats de la figure 5

Quand l'homme s'adresse à la femme-mère, le sentiment provoqué renvoie à une hiérarchisation des rapports qui démontrent que la mère a plus de capacités d'influence et de pouvoir que l'épouse. Par exemple, l'homme dans cette situation considère sa mère comme un exemple à suivre, c'est-à-dire que la mère est capable de changer beaucoup de choses au sein de la famille. Lorsque l'homme s'adresse à la femme-fille, on relève un sentiment de responsabilité : la fille est la responsabilité du père ou du frère. Ils doivent la protéger jusqu'au mariage. Quand l'homme s'adresse à la femme-épouse, le sentiment provoqué est moins assuré que celui de la femme-mère. La femme-épouse, dans la plupart des cas, est représentée par une image négative. Cela peut être lié à la relation conflictuelle entre la belle mère et sa belle fille et dont l'épouse est souvent victime. Ce type de conflit provoque parfois la colère chez le mari (l'homme).

Enfin, notre hypothèse selon laquelle l'image de la femme est déterminée par le sentiment de l'homme envers la femme est finalement confirmée.

➤ **Hypothèse 4** : *Il y a une corrélation entre le statut de la femme et sa référence dans le proverbe.*

Dans cette hypothèse, nous essayerons d'étudier la manière dont le proverbe décrit la femme, en respectant trois situations : mariée, célibataire et veuve. Pour tester cette hypothèse, nous aurons besoin de quatre variables : les variables **Genre** et **Attitude.G**, la variable **Réf.** (fait référence à la représentation de la femme dans le proverbe abordé), la variable **Statut.2**. Les données exposées sur le programme R sont comme suit :

```
> summary(df)
      Genre      Attitude.G      Ref.      Statut.2
femme      :87  Negative:139  Avertissement :59  Célibataire: 46
femme/homme:89  Positive: 70  Comportement  :69  Génér.      : 40
homme       :33                               Dégradation  :30  Mariée     :110
                                                Investissement:16  Veuve      : 13
                                                Satisfactioin :35

Pearson's Chi-squared test

data:  xtab
X-squared = 102.42, df = 20, p-value = 4.626e-13
```

Le résultat affiche $p\text{-value} = 4.626e-16 = (0.00000000000004626)$. Ce chiffre est inférieur à 0.05. Donc, la corrélation des variables choisies est significative.

- Analyse de correspondance

La corrélation entre les quatre variables étudiées donnera la distribution suivante :

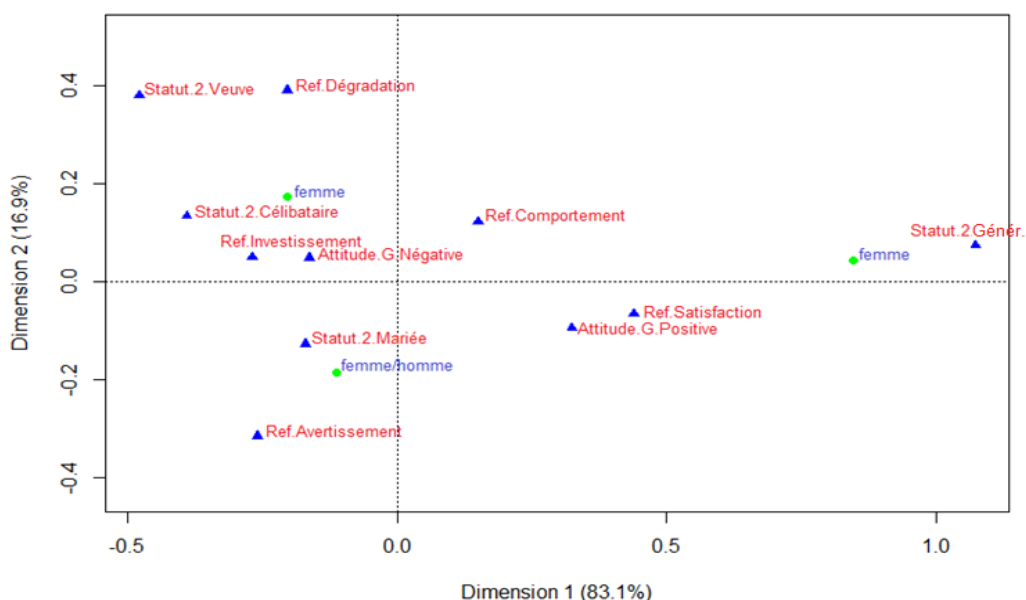


Figure 6. Analyse de correspondance binaire: la corrélation entre les variables *Genre, Attitude, Réf.* et *Statut.2*

Dans cette analyse, nous allons chercher les différentes associations entre les facteurs concernant le statut de la femme et les facteurs qui font référence à la raison pour laquelle la femme a été ciblée par l'expression proverbiale abordée. Pour ce faire, nous traiterons l'image de la femme selon trois cas :

- Le cas où le proverbe s'adresse à une femme mariée : nous remarquons sur la distribution de la (figure 6) que l'élément *statut.2:Mariée* se trouve entre deux éléments : *Ref.: Avertissement* et *Attitude.G:Négative*.
- Le cas où le proverbe s'adresse à une femme veuve : nous remarquons sur la distribution de la (figure 6) que l'élément *statut.2:Veuve* se trouve à côté de l'élément *Ref.:Dégradation*.
- Le cas dans lequel le proverbe s'adresse à une femme célibataire : nous notons sur la distribution de la (figure 6) que l'élément *statut.2:Célibataire* se trouve juste à côté des éléments *Ref.:Investissement* et *Attitude.G:Négative*

Interprétation des résultats de la figure 6:

Dans le premier cas, le proverbe s'adressant à la femme mariée renvoie à un avertissement, il invite à faire attention de la machination des femmes. Dans le cas de la femme veuve : la situation de cette dernière est très dégradée et infériorisée, son statut (elle) ne vaut rien sans la présence de son mari. C'est l'existence d'un mari qui valorise la femme. La situation de la femme veuve est comme la situation de la femme divorcée. Elle est presque rejetée de la société. Dans le cas de la femme célibataire : d'une part, cette dernière constitue à un projet d'investissement (mariage, enfants, cuisine, etc.) et d'autre part, l'attitude envers la femme est négative dans la mesure où elle représente parfois la honte de la famille.

Dans ces conditions, notre hypothèse selon laquelle l'image de la femme est déterminée par sa référence dans le proverbe est confirmée.

• Les hypothèses grammaticales

L'analyse de la parémie, sur le plan grammatical, peut s'avérer intéressante dans une étude quantitative dans la mesure où cela permet de connaître la fonction grammaticale des éléments du proverbe. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé deux hypothèses grammaticales qui pourront nous aider à analyser la représentation de la femme dans les proverbes marocains.

➤ **Hypothèse 5** : Il y a une corrélation entre le statut de la femme et la liaison linguistique utilisée dans le proverbe qui traite de sa situation.

Nous essayerons d'étudier comment les liaisons linguistiques représentent la femme dans les proverbes marocains. Pour tester cette hypothèse, nous aurons besoin de trois variables : la variable **Genre**, la variable **Liaison_Ling** (La liaison linguistique désigne les outils grammaticaux utilisés dans la phrase proverbiale), la variable **Statut.2**. Les données exposées sur le programme R sont comme suit :

```
> summary(df)
      Genre      Liaison_Ling      Statut.2
femme      :88      Adv.       :12      Célibataire: 47
femme/homme:89      Annex.     :14      Génér.       : 40
homme       :33      Cond.      :23      Mariée       :110
              Conj.       :25      Veuve        : 13
              Nég.        :52
              Prép.       :69
              zéro        :15

Pearson's Chi-squared test

data:  xtab
X-squared = 74.006, df = 20, p-value = 3.987e-08
```

Notre résultat affiche p-value = 3.987e-08 = (0.0000000398708). Ce chiffre est inférieur à 0.05. Donc, la corrélation des variables choisies est significative.

- **Analyse de correspondance**

La corrélation entre les trois variables étudiées donnera la distribution suivante :

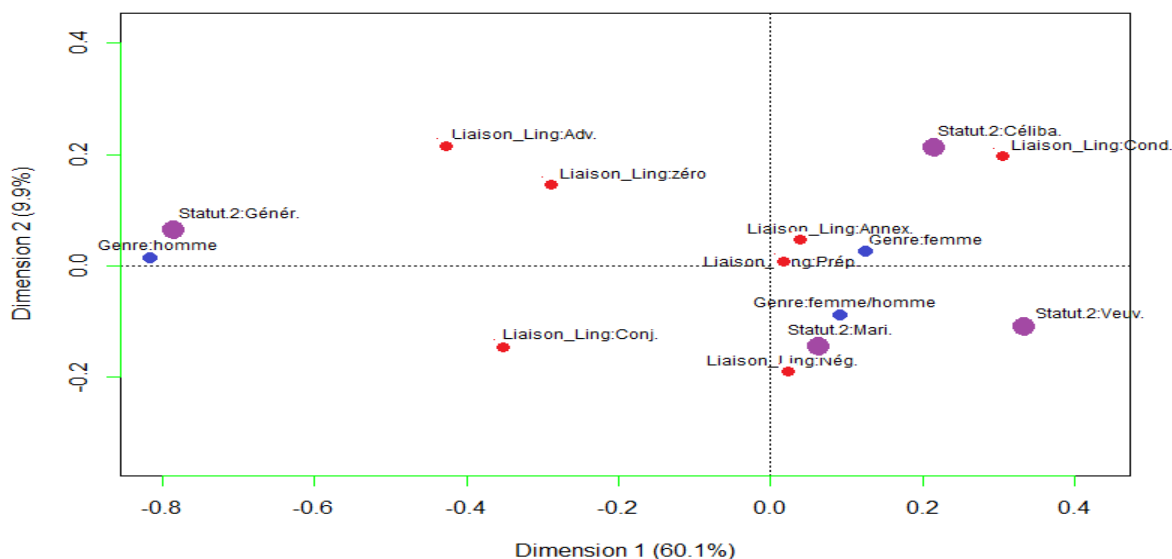


Figure 8. Analyse de correspondance : la corrélation entre les variables **Genre**, **Liaison_Ling**. et **Statut.2**

Les résultats de la (figure 8) montrent qu'aussi bien les associations de l'élément **Liaison_Ling: Négation** avec les deux éléments **Statut.2: Mariée** et **Statut.2: Veuve** que l'association entre **Statut.2: Célibataire** et **Liaison_Ling: Conditionnel** sont d'un grand intérêt. Nous pouvons interpréter ces résultats comme suit : les expressions proverbiales qui abordent la femme mariée ou veuve sont souvent à la forme négative. La présence de la négation dans un proverbe prend un sens social dans la mesure où elle avertit l'homme pour qu'il soit prudent vis-à-vis de la femme mariée ou veuve. Par ailleurs, il est fait référence à la femme célibataire dans les proverbes utilisant le conditionnel et la condition. L'usage de l'expression de la condition dans le proverbe touchant la femme célibataire a pour objectif de mettre en garde l'homme sur le bon choix de sa future épouse : « Si tu veux demander la main de la fille, examine la demeure de la mère ».

➤ **Hypothèse 6** : Il y a une corrélation entre le statut de la femme et la nature du verbe utilisé dans le proverbe qui traite de sa situation

Nous essayerons de démontrer comment la femme est représentée en fonction du verbe utilisé dans les proverbes marocains. Pour tester cette hypothèse, nous aurons besoin de quatre variables : les variables **Genre** ; **Statut.2**, la variable **Nature_Verb** (exprime la valeur de l'action envers la femme dans l'expression proverbiale. Le facteur Nominal veut exprimer l'absence de l'action), la variable **Temps_verbal** (le temps utilisé dans le proverbe (accompli, inaccompli, impératif), s'il n'y a pas de verbe alors c'est une phrase nominale).

Les données exposées sur le programme R sont comme suit :

```
> summary(df)
  Genre      Nautre_Verb Temps_verbal      Statut.2
femme      :88      Negative:93      Acc.      :42      Célibataire: 47
femme/homme:89      Neutre  : 5      GN       :58      Génér.    : 40
homme      :33      Nominal.:58      Impér.   :17      Mariée    :110
              Positive:54      Inacc.   :93      Veuve     : 13
```

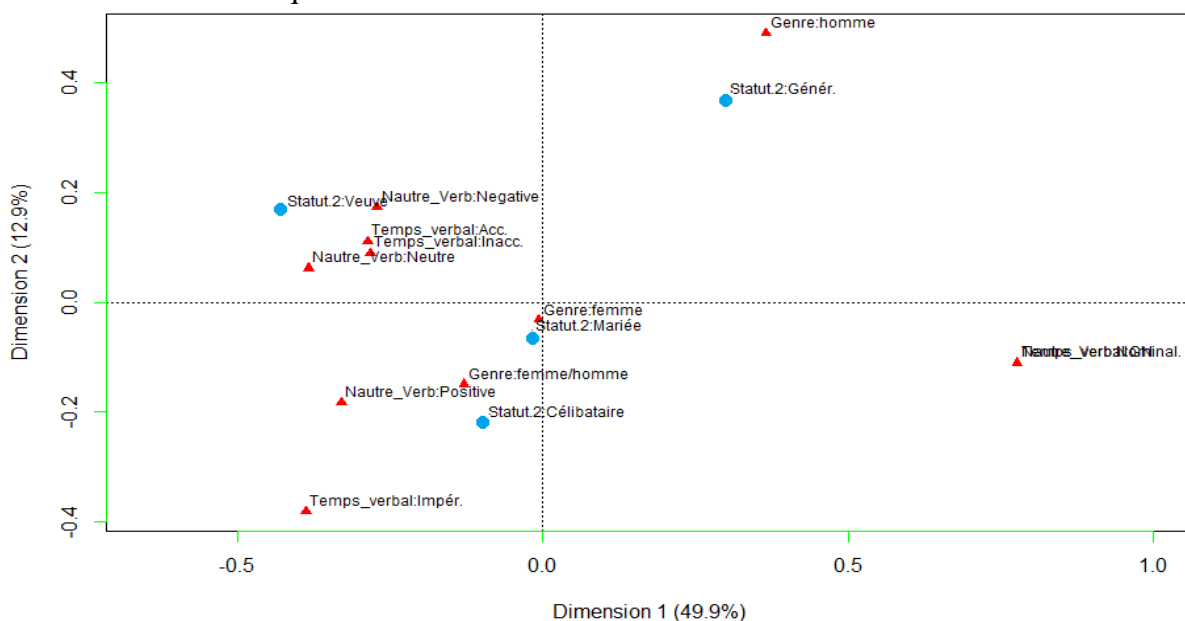
Pearson's Chi-squared test

```
data: xtab
X-squared = 88.629, df = 22, p-value = 5.859e-10
```

Notre résultat affiche p-value < 5.859e-10. Ce chiffre est inférieur à 0.05. Donc, la corrélation des variables choisies est significative.

- Analyse de correspondance

La corrélation entre les quatre variables étudiées donnera la distribution suivante :



Les résultats de la (figure 9) expliquent que les associations des éléments **Nature_Verb: Positive** et **Temps_Verbal : Impératif** avec les deux éléments **Statut.2: Mariée** et **Statut.2: Célibataire** sont d'une grande importance pour la représentation en question. On retrouve le même effet dans l'association entre **Statut.2: Veuve** et **Nature_Verb: Négative** et **Neutre** et **Temps_Verbal : Acc. Et Inac.**

Nous pouvons interpréter ces résultats comme suit : les expressions proverbiales touchant la femme mariée ou célibataire contiennent un verbe à l'impératif, ce qui implique que la femme mariée (épouse) ou célibataire (fille) doit être exposée au contrôle et à l'instruction de l'homme qui ne peut être que le père ou le mari. La nature des verbes des locutions qui s'adressent à la femme veuve est négative. Cela pourra s'interpréter par la critique sociale vis-à-vis de ce statut.

- **Les hypothèses stylistiques (rythmique)**

Dans le proverbe marocain en général, la structure rythmique joue un rôle important dans la formation de la locution, dans la mesure où elle lui permet de protéger sa fixité. Nous avons donc proposé une hypothèse qui nous permettra d'analyser la représentation de la femme dans les proverbes marocains sur le plan rythmique.

➤ **Hypothèse 7** : *Il y a une corrélation entre la représentation de la femme et la structure rythmique.*

Dans cette hypothèse, nous étudierons la manière dont les figures de style traitées représentent la femme lorsqu'elle est abordée seule et lorsqu'elle est abordée avec l'homme dans le même proverbe. Pour tester cette hypothèse, nous aurons besoin de quatre variables : la variable **Genre**, la variable **Rime** (la présence ou l'absence de la rime dans les expressions proverbiales étudiées), la variable **Allitération** (la présence ou l'absence de l'allitération dans les expressions proverbiales étudiées), la variable **REPETITION** (présence ou absence de la répétition).

```
> summary(df)
      Genre      Rime      Allitération REPETITION
femme      :88     ABS. : 90     ABS :161     Abs. :156
femme/homme:89     PRES.:120    PRES: 49     Prés.: 54
homme      :33
```

- **Analyse de correspondance**

Voici les résultats des interactions entre les variables étudiées :

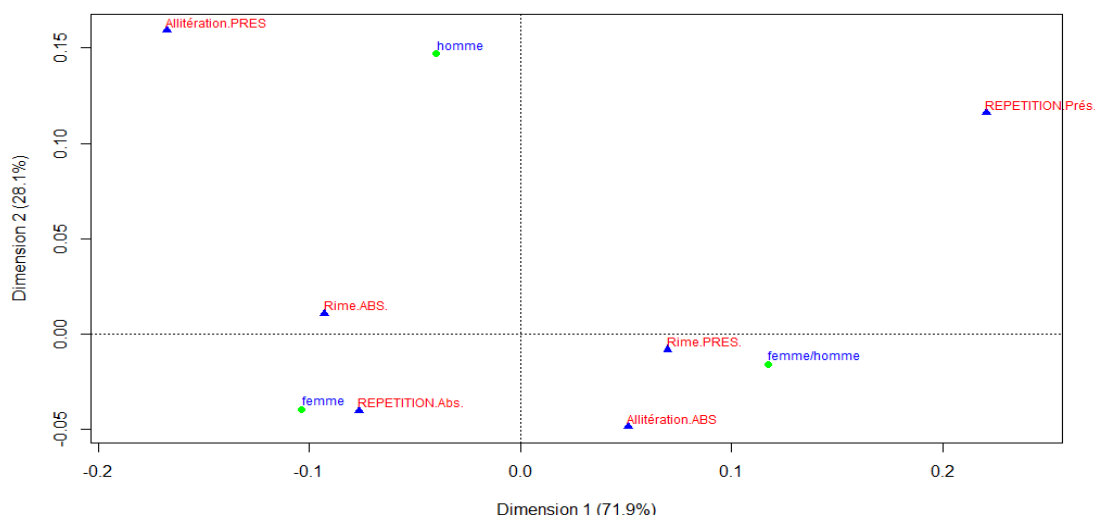


Figure 10. Analyse de correspondance binaire: la corrélation entre les variables **Genre, Allitération, REPETITION et Rime**

Les résultats de cette analyse permettent l'association entre le facteur **femme/homme** et l'élément **Rime: PRES.**

Conclusion

Nous avons étudié dans ce travail un corpus de proverbes de l'arabe marocain portant sur la femme. L'analyse et l'interprétation de nos hypothèses ont démontré que :

1-les proverbes s'adressant à la femme mariée ont les particularités suivantes:

- ils affirment en grande partie une pratique (sociale, religieuse, etc.) dans laquelle le proverbe s'inscrit. Il y a aussi l'indice observation qui se corrèle avec le statut de la femme mariée. C'est-à-dire que le proverbe s'adressant à la femme mariée est construit sur une observation de gestes venant d'elle, tel le cas du proverbe suivant : « La femme qui se balade ne transforme pas la laine (en fil) ».
- ils font référence à un avertissement invitant à faire attention à la machination des femmes.

- ils sont souvent sous forme de négation. La présence de la négation dans un proverbe prend un sens social par lequel l'homme doit être prudent vis-à-vis de la femme mariée ou veuve.
 - leur verbe est à l'impératif et montrent que la femme mariée (épouse) ou célibataire (fille) doit être exposée au contrôle, à l'autorité et à l'instruction de l'homme (le mari ou le père).
- 2-les proverbes s'adressant à la femme veuve :
- la femme veuve est assujettie aux pratiques sociales. La situation de la femme veuve est quasi identique à la situation de la femme divorcée.
 - la femme est infériorisée et ne peut avoir un statut social sans l'existence de son mari. C'est l'existence d'un mari qui valorise la femme. C'est la raison pour laquelle la femme veuve est presque rejetée par la société.
 - les verbes des locutions s'adressant à la femme veuve expriment la négation. Cela peut s'interpréter par la critique sociale vis-à-vis de ce statut.
- 3-les proverbes s'adressant à la femme célibataire:
- la présence de la femme célibataire est souvent liée aux conseils et à la prudence.
 - la femme célibataire fait référence à un projet d'investissement (mariage, enfants, cuisine, etc.). D'autre part, l'attitude envers la femme est négative dans la mesure où elle représente parfois la honte de la famille (deshonneur, infidélité, fornication).
 - Les proverbes étudiés en lien avec la femme célibataire utilisent l'expression de la condition et du conditionnel. Cet emploi a pour objectif de mettre en garde l'homme sur le bon choix de sa future épouse ; tel est le cas du proverbe « Si tu veux demander la main de la fille, examine la demeure de la mère ».
 - Les proverbes étudiés contiennent le verbe à l'impératif dans la mesure où la femme mariée (épouse) ou célibataire (fille).
- 4-les proverbes qui s'adressent à la femme mère:
- l'image de la femme, lorsque l'homme s'adresse à cette dernière en tant que mère ou en tant que fille, renvoie à la notion de dignité, elle est alors positive.
 - lorsque l'homme s'adresse à la femme mère, on remarque que la mère a plus de capacités que l'épouse. L'homme, dans cette situation, considère sa mère comme un exemple à suivre.
- 5- les proverbes qui s'adressent à la femme épouse:
- la femme, lorsque l'homme s'adresse à elle en tant qu'épouse, est humiliée, son image est donc négative.
 - lorsque l'homme s'adresse à la femme épouse, le sentiment provoqué est moins assuré que celui de mère. L'image de la femme épouse, dans la plupart des cas, est négative. Cela peut être la conséquence de la relation conflictuelle entre la belle-mère et sa belle-fille dont l'épouse est souvent victime.

Bibliographie

- Anscombe, J.C., 1994, « Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative », *Langue française*, 102, 95-107.
- Anscombe, J.-C. 2000. « Parole proverbiale et structures métriques ». In: *Langages*, 34^e année, n°139, La parole proverbiale, 6-26.
http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2000_num_34_139_2377
- Anscombe, J.C., 2003, « Les proverbes sont-ils des expressions figées ? », *Cahiers de lexicologie*, 82 : 1, 159-173.
- Anscombe, J.-C., 2011, « Figement, idiomaticité et matrices lexicales », in Anscombe, J.C. et Mejri, S. (éds), *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris, Champion, 17-40.
- Glynn, D. & Robinson, J. (Eds.), 2014. « Corpus methods for semantics: quantitative studies in polysemy and synonymy ». Amsterdam: John Benjamins. 307–342.
- Glynn, D. 2014b. « Correspondence Analysis. An exploratory technique for identifying usage patterns », In D. Glynn & J. Robinson (Eds.) *Corpus methods for semantics. Quantitative studies in polysemy and synonymy*. Amsterdam: John Benjamins. 443–48.

- Glynn, D. 2014c. « *Techniques and tools* », Corpus methods and statistics for semantics.
- Glynn, D. 2010b. « *Corpus-driven Cognitive Semantics* ». *Introduction to the field*. In D. Glynn & K. Fischer (Eds.). *Quantitative Cognitive Semantics. Corpus-driven approaches*. Berlin: Mouton de Gruyter. 1–42.
- Gries, St. Th. (2003). *Multifactorial analysis in corpus linguistics: A study of particle placement*. Continuum: London.
- Kleiber, G., 2012, « Sémiotique du proverbe : être ou ne pas être une dénomination » in Anscombre, J.-C., Darbord, B. et Oddo, A. (éds), 40-52.
- Kleiber, G., 2014, « Proverbes, catégories et faits : que dénomment les proverbes ? » in Daval, R., Hilgert, E., Nicklas, T. et Thomières, D. (éds), *Sens, formes, langage*, Reims, Epure, 223-246.
- Lachkar, A. 2014. « *Proverbes et Locutions stéréotypées du Maroc* », GEUTHNER, Paris, 49-82.
- Lachkar, A. 2013. « Pratiques socio-discursives urbaines et ethnotypie lexicale: catégorisation et représentations ». In LiCaRC, n° 1 : Littérature et culture arabes. En-deçà et au-delà des limites, Revue internationale Collection «Classiques Garnier », L. Denooz & N. Abi Rached, (dirs.), Paris.
- Lachkar, A. 2007. « Stéréotypes de pensée et stéréotypes de langue : réflexion sur le contenu lexical d'un discours 'très' spécifique ». Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène, T2, in Henri Boyer (dir.), Paris : L'Harmattan, 133-141.
- Lachkar, A. 2005. « La femme dans les proverbes marocains ». Pour une valorisation de la recherche sur le genre et les rapports sociaux de sexe, In Geneviève Duché et al. (dirs), Montpellier : Publications des l'Université Montpellier3, 29-37.
- Lakoff, G. 1987. «Women, fire, and dangerous things: What categories reveal about the mind». Chicago: university of Chicago Press.
- Labov, W. 1976, « *Sociolinguistique* ». Paris: Minuit.
- Quitout, M. 1997. « *Dictionnaire bilingue des proverbes marocains* », L'Harmattan, Clamency. Vol.1.
- Villers, D., 2014, *Le proverbe et les genres connexes. Domaines anglais et français* Presses Académiques Francophones (PAF EBOOK).
- Visetti, Y.-M. et Cadiot, P., 2006, *Motifs et proverbes. Essai de sémantique proverbiale*, Paris, PUF.
- Wiebe, J., Wilson, T. & Cardie, C. 2005. «Annotating expressions of opinions and emotions in language». *Language Resources and Evaluation*, 165–210.
- <http://link.springer.com/article/10.1007/s10579-005-7880-9#page-1>

Construction de Grammaires locales pour la reconnaissance et la traduction automatiques des adjectifs

Nahla Ajili, Faculté des lettres et des sciences humaines de Sfax – Tunisie

Introduction

Le traitement automatique écrit en langues naturelles exige une représentation explicite et cohérente des informations de tous les niveaux. Dans ce travail, nous nous sommes concentrés sur la reconnaissance et la traduction automatiques des adjectifs au moyen de la plateforme NooJ¹.

L'outil de base pour la reconnaissance et la traduction automatiques des adjectifs est un système de dictionnaires contenant des informations lexicographiques nécessaires exprimées de manière formalisée. En fait, les dictionnaires électroniques sont étroitement liés aux programmes de traitement automatique. Toutes les informations qui y sont contenues doivent être cohérentes, aussi bien du point de vue de la forme des entrées que du point de vue des informations associées.

Nous proposons, dans ce travail, d'effectuer un traitement syntactico-sémantique permettant l'extraction de différentes classes sémantiques des adjectifs et leur traduction automatique pour la paire de langues français-arabe en utilisant la plateforme NooJ. Notre système se base principalement sur :

- La construction d'un dictionnaire qui décrit les traits syntactico-sémantiques des adjectifs : toutes les informations qui y sont contenues doivent être cohérentes, aussi bien du point de vue de la forme des entrées que du point de vue des informations associées
- La création de grammaires locales
- Reconnaissance et traduction automatiques des adjectifs

1. Le traitement automatique

1.1. Introduction

Le traitement automatique des langues naturelles (TALN) est un domaine de l'intelligence artificielle qui représente l'ensemble des recherches et développements visant à modéliser et reproduire, à l'aide de machines, la capacité humaine à produire et à comprendre des énoncés linguistiques dans des buts de communication. Il a pour objectif de traiter des

¹ NooJ est un environnement de développement linguistique permettant de construire, de tester, de gérer des descriptions formalisées à large couverture des langues naturelles, sous forme de dictionnaires et de grammaires électroniques, et d'appliquer des grammaires représentées sous forme de graphes ou d'expressions rationnelles augmentées à un corpus.

données linguistiques (textes) exprimées dans une langue dite " naturelle " ¹ (Delafosse, 1999). Dans ce domaine, l'analyse syntaxique est une étape fondamentale, puisqu'elle représente la phase primordiale pour d'autres analyses (l'analyse sémantique) et qu'elle sert d'outils pour plusieurs applications particulières, telles que les systèmes de dialogue Homme-Machine, de traduction automatique et de correction grammaticale. D'ailleurs, l'analyse syntaxique permet d'associer à chaque énoncé sa structure en constituants et de décrire les différentes relations qu'ils entretiennent entre eux ainsi que les différentes fonctions syntaxiques qu'ils remplissent (sujet, objet direct, objet indirect, etc.).

1.2. Problèmes du TALN

Le traitement automatique fournit une aide précieuse et indispensable, mais il est très sensible aux erreurs. Les techniques de TALN sont pourtant loin d'être parfaites. A tous les niveaux, les ambiguïtés de la phrase sont nombreuses (Bouillon et al. 1998). Ces ambiguïtés constituent une difficulté pour de nombreuses applications en TAL, notamment dans le domaine de la traduction automatique.

En effet, les informaticiens et les linguistes se sont trouvés devant beaucoup de problèmes. Un des problèmes reconnus en traitement automatique de la langue est qu'un mot peut appartenir à plusieurs catégories syntaxiques, par exemple, comment décider si « *belle* » est un nom ou un adjectif ?

Un second obstacle rencontré par le traitement automatique est celui de la polysémie (une seule entrée peut avoir plusieurs interprétations), qui est la cause de la plupart des erreurs en traduction automatique.

Par exemple, pour l'adjectif *juste* : en consultant le dictionnaire Larousse, nous trouvons plusieurs sens, en voici les principaux :

- ❖ Qui a le souci de la justice, qui respecte le droit et l'équité : Se montrer juste à l'égard de
s e s s u b o r d o n n é s .
- ❖ Qui est conforme au droit, à l'équité : Une décision juste. Il est juste qu'il soit dédommagé de sa peine.
- ❖ Se dit d'un appareil qui fonctionne avec précision, exactitude, d'un instrument qui est doué de la qualité de justesse : Une balance juste .
- ❖ Qui est exact, conforme à un système conventionnel, à une norme : Avez-vous l'heure juste ?

¹ Fuchs et al. (1993) affirment « la conception de logiciels ou programmes, capables de traiter de façon automatique des données linguistiques, c'est-à-dire des données exprimées dans une langue naturelle. », p. 7.

- ❖ Qui apprécie les faits, les choses avec exactitude et pertinence : Avoir l'oreille juste. Avoir l'esprit juste.
- ❖ Se dit d'une pièce d'habillement étroite, trop ajustée : Des chaussures un peu justes.

En conséquence, pour réduire soit peu le problème, nous établissons, pour chaque adjectif, la somme de ses emplois. C'est dans le cadre de chaque emploi que se fera automatiquement le remplacement synonymique. Ainsi, pour l'adjectif *juste*¹, nous précisons que si le sujet est un nom <hum>, alors le synonyme est droit ou honnête ; si le sujet est un <vêtement>, nous pouvons avoir comme synonyme étroit ; si le sujet est un <instrument de mesure>, le système donne comme synonyme exact et s'il s'agit d'un <instrument de musique>, nous trouvons comme synonyme accordé.

Il s'agit de créer autant de classes d'objets qu'il est nécessaire pour la désambiguïsation de ces adjectifs. Nous essayons, dans ce qui suit, de construire un dictionnaire électronique qui décrit les traits syntactico sémantiques des adjectifs tout en attribuant à chaque adjectif la nature des arguments qui l'entourent et de sous catégoriser les adjectifs en sous-classes sémantiques.

2. Construction du dictionnaire électronique.

Les dictionnaires électroniques sont construits pour des utilisations informatiques. Ils sont basés sur la description formelle des unités linguistiques et leur classification systématique pour arriver à la phase de la reconnaissance automatique de ces unités linguistiques. Un dictionnaire est alors consulté pour déterminer la nature de chacune de ces unités. Pour chaque entrée sont associées des étiquettes contenant ces informations (syntaxique, sémantique, traduction, etc.).

Les indications grammaticales entrant dans les programmes doivent être codées. Ainsi, en français, pour obtenir toutes les formes des adjectifs, il est nécessaire de donner à chaque entrée adjectivale le féminin et le pluriel. En plus, le dictionnaire doit comporter des informations sur les possibilités de sujet et de compléments « qui s'offrent pour chaque adjectif, ainsi que des indications formelles sur les positions et les formes diverses que peuvent prendre les sujets et les compléments dans des phrases quelconques » (Gross, G., 1989 : 5). Les dictionnaires électroniques doivent donc être bien complets et explicites jusqu'au moindre détail pour réduire au maximum les situations d'échec.

La figure ci-dessous présente un extrait du dictionnaire que nous avons construit «Adjectifs.dic».

¹ Gross, G. (1998), « Pour une véritable fonction « synonymie » dans un traitement de texte ». In Les classes d'objets, Langages n° 131, vol 32, pp. 111-112.

```

NooJ - [Adjectifs...dic]
File Edit Lab Project Windows Info DICTIONARY
Dictionary contains 14038 entries

# Special Features: +NW (non-word) +FXC (frozen expression
#                   +FLX= (inflectional paradigm) +DRV= (de
#
# Special Characters: '\ ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' '
#
#use paradflexion.nof
abandonné,A+Etat_PHY+N0Hum+FLX=LAID+AR="مهمل"
abandonné,A+Etat_Loc+N0Inc+FLX=LAID+AR="مهجور"
abrité,A+Desc_Loc+N0Loc+FLX=LAID+AR="محمي"
accablé,A+Etat_PHY+N0Hum+FLX=LAID+AR="مرهق"
accablé,A+Etat_PSY+N0Hum+FLX=LAID+AR="مكروب"
acerbe,A+Propos+N0Hum+FLX=INDIGNE+AR="قاسي"
acerbe,A+Propos+N0Ina+FLX=INDIGNE+AR="جارج"
acerbe,A+Goût+N0InaFLX=INDIGNE+AR="حامض"
acide,A+Goût+N0Inc+FLX=INDIGNE+AR="حامض"
acrimonieux,A+TEMP_défaut+N0Hum+FLX=+AR="مُشاكِس"
acrimonieux,A+Propos+N0Ina+FLX=COURAGEUX+AR="لاذع"
actif,A+Temp_qualité+N0Hum+FLX=ACTIF+AR="نشط"
actuel,A+Temps+N0Evé+FLX=EMOTIONNEL+AR="حالي"
acéré,A+Loc_interne forme+N0Inc+FLX=LAID+AR="مدبب"
acéré,A+Propos+N0Ina+FLX=LAID+AR="حاد"
acéré,A+Propos+N0Hum+FLX=LAID+AR="صارم"

```

Figure 1 : Extrait du dictionnaire "Adjectifs.dic"

Nous avons attribué à chaque entrée, sa classe sémantique, la nature des arguments qui l'entourent (N0 [+Hum], [+Ina], [+Inc], etc.), ainsi que le paradigme flexionnel (+FLX=LAID, +FLX=INDIGNE, etc.) et sa traduction en arabe..

Dans NooJ, le dictionnaire est complété par toute une série de grammaires électroniques servant à décrire différents phénomènes linguistiques.

3. Construction de grammaires locales

Nous nous intéressons aux grammaires locales des termes d'informatique et nous allons présenter, dans ce travail, la méthode utilisée pour la construction des graphes. La grammaire, dans NooJ, se présente sous la forme d'un ensemble de nœuds connectés et incluant un nœud initial et un nœud terminal (M. Silberztein, 1993).

Nous essayons de construire les grammaires locales tout en appliquant le dictionnaire électronique que nous avons créé sur notre corpus.

En nous basant sur le système NooJ, nous proposons d'effectuer un traitement syntaxique qui décrit les structures syntaxiques de différentes classes d'adjectifs.

3.1. Description des grammaires

Nous présentons, dans les figures suivantes, des exemples de grammaires locales décrivant les structures syntaxiques de différentes classes des adjectifs :

- ❖ Les adjectifs d'<Etat>

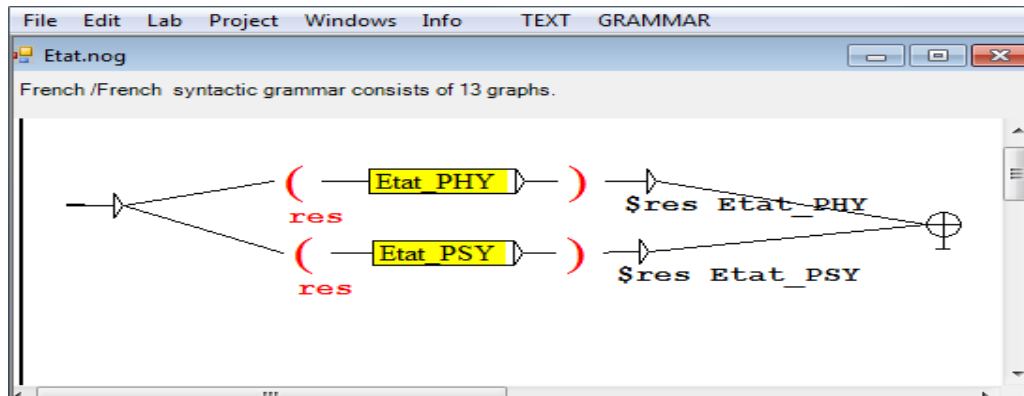


Figure 2 : Grammaire locale décrivant les adjectifs d'<Etat>

Un de ces sous-graphes <Etat_PSY> représente les différentes structures syntaxiques qu'il peut accepter :

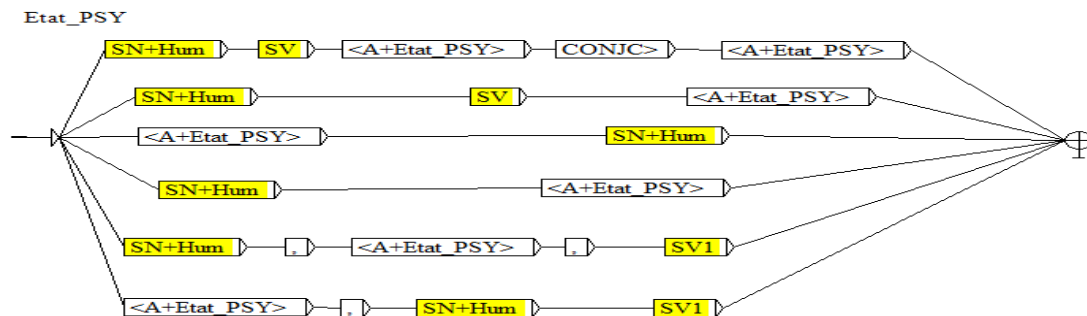


Figure 3 : Grammaire locale d'<Etat_PSY>

Les sous-graphes "SV" présentent les types de verbes utilisés avec les adjectifs d'<état psychologique> :

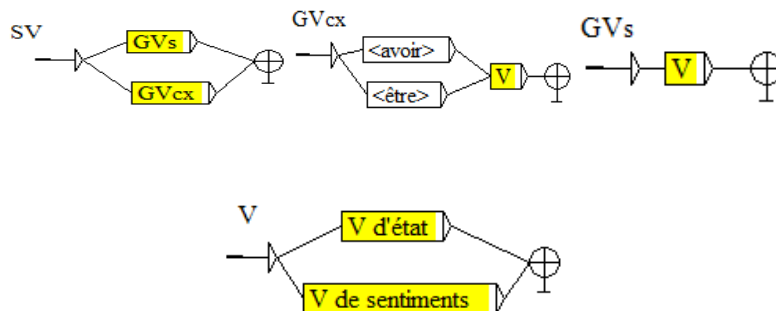


Figure 4 : Les sous graphes de SV

❖ Les adjectifs d'<apparence physique>

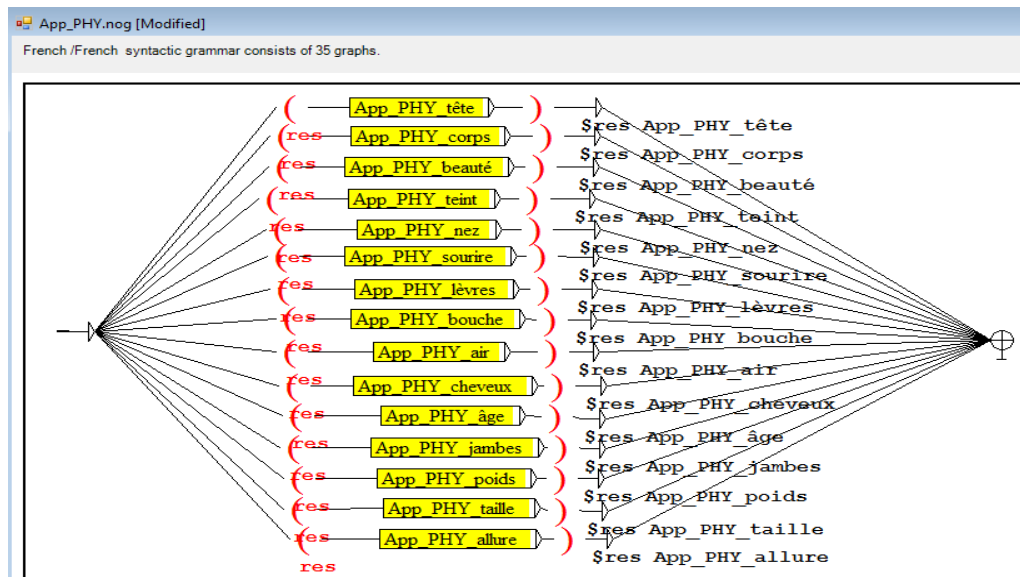


Figure 5 : Grammaire locale d'<apparence physique>

En effet, cette grammaire formalise quinze sous-classes d'adjectifs d'<apparence physique>, chacune étant décrite dans un sous-graphe. Ce graphe contient trente cinq sous-graphes. Un des sous-graphes <App_PHY_beauté> a été conçu pour formaliser les différentes constructions syntaxiques que peuvent occuper cette classe d'adjectifs. Il se présente ainsi :

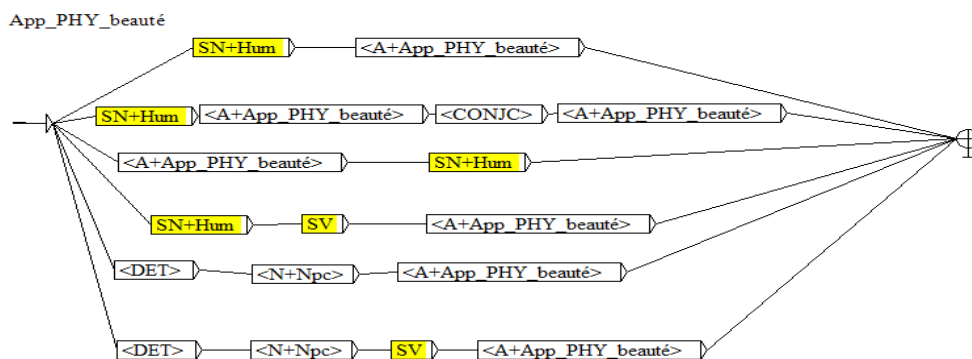


Figure 6 : Grammaire locale d'<App_PHY_beauté>

❖ Les adjectifs de <disposition>

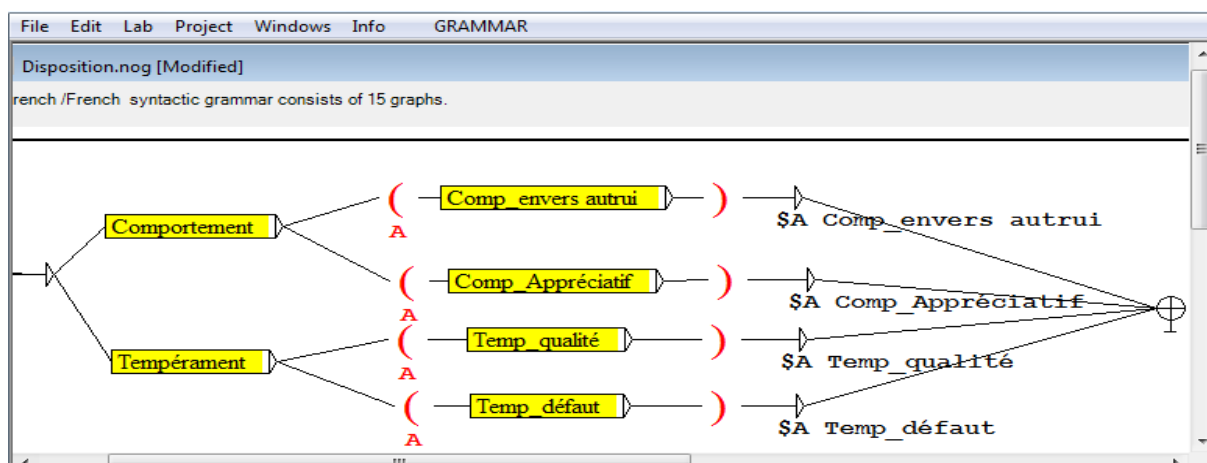


Figure 7 : Grammaire locale de la classe des adjectifs de <Disposition>

Une de ces sous-classes <comportement_ envers autrui> se présente comme suit :

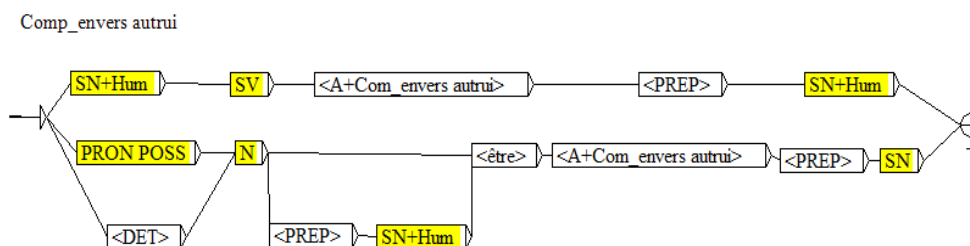


Figure 8 : Sous graphe de <Comp_ envers autrui>

3.2. Evaluation

A l'issue de l'écriture de toutes les règles de reconnaissance, nous avons appliqué toutes les grammaires construites sur notre corpus pour étudier sa couverture et vérifier la validité des traits sémantiques attribués automatiquement aux adjectifs. Le résultat de l'application de ces grammaires fournit la table de concordances suivante :

Before	Seq.	After
repousser une affreuse vision et	ses lèvres blanches/ses lèvres blanches App_PHY_lèvres lèvres blanches App_PHY_lèvres	bégayèrent : — Toi !
Belgode, accroupi sur la poitrine	de la malheureuse/de la malheureuse Etat_PSY de la malheureuse Etat_PSY	Simonne, ses doigts de
lire attendre messire Satan !... Allons,	la belle enfant/la belle enfant App_PHY_beauté la belle enfant App_PHY_beauté	, gare !... Violetta, sec
erveilles sans un frémissement, suivant	son conducteur muet/son conducteur muet Maladie_PHY_Handicap	. Il parvint ainsi, de sall
ce lui en qui il voyait	un héros digne/un héros digne Temp_qualité un héros digne Temp_qualité	du temps de la Table
de mes amis. — Soit ! dit	la belle hôtesse/la belle hôtesse App_PHY_beauté la belle hôtesse App_PHY_beauté	avec un soupir. Mais l
qui pouvait réellement passer pour	le plus beau gentilhomme/le plus beau gentilhomme App_PHY_beauté le plus beau gentilhomme App_PHY_beauté	de Paris, à qui toutes
Il passa sur son front	une main pâle/une main pâle App_PHY_teint	, d'une pâleur d'ivoire
son pied heurta le duc	de Guise évanoui/de Guise évanoui Etat_PHY de Guise évanoui Etat_PHY	, étendu sur le carreau.
dans ses bras la duchesse	de Guise évanouie/de Guise évanouie Etat_PHY de Guise évanouie Etat_PHY	. Et la porte de fer
ouverts, songeant toujours, immobile,	ses petites mains pâles/ses petites mains pâles App_PHY_teint	croisées sur sa poitrine
brave homme et c'est	un homme heureux/un homme heureux Etat_PSY un homme heureux Etat_PSY	. — Partons, fit-il tout
-être un grand peintre ou	<u>un beau poète/un beau poète App_PHY_beauté/un beau poète App_PHY_beauté</u>	, où les femmes ont des
d'un geste lent. Alors,	sa tête pâle/sa tête pâle App_PHY_teint	appuyée sur la main, e
fut celle-ci : « Je suis	le plus fort/le plus fort Etat_PHY le plus fort Etat_PHY	. La vieille reine épuisée
-je ? Pourquoi jugerais-je que	vos pensées sont pauvres/vos pensées sont pauvres Adjs.Propos	?... De toutes les occu
porte en face du cabaret...	La plus belle fille/La plus belle fille App_PHY_beauté La plus belle fille App_PHY_beauté	du monde ne peut don
pacte ! vociféra un autre. — Vive	le beau gentilhomme/le beau gentilhomme App_PHY_beauté le beau gentilhomme App_PHY_beauté	! glapirent les ribaudes
où les plus ardents et	les plus généreux/les plus généreux Temp_qualité les plus généreux Temp_qualité	des cardinaux se sont
le courage de faire rouler	votre belle tête/votre belle tête App_PHY_beauté votre belle tête App_PHY_beauté	sous la hache du bour
anthèse. Maigre, de figure ascétique,	un visage pâle/un visage pâle App_PHY_teint	illuminé par deux gran
voix douce, bien timbrée, ou	chaque mot sonnait clair/chaque mot sonnait clair Adjs.Propos	, elle dit : — Rassure-t

Figure 9 : Table des concordances de la grammaire locale des adjectifs

Chaque ligne de cette table affiche la séquence retenue et le trait sémantique assigné automatiquement entouré par le contexte droit et gauche. Les résultats obtenus sont très encourageants, avec un petit bruit¹ dû à quelques ambiguïtés sémantiques. Ce genre d'ambiguïtés est, en effet, difficile à résoudre par le système.

- Un beau poète : l'adjectif beau est reconnu comme un adjectif d'<apparence physique beauté> dans la concordance. Mais dans cet emploi, l'adjectif beau n'appartient pas à la sous-classe d'<apparence physique beauté> puisqu'il est utilisé, dans cet exemple « beau poète », pour vanter la qualité du travail du poète. Il s'agit plutôt d'une beauté intellectuelle.

Malgré certains bruits produits lors de la recherche automatique et qui sont dûs à des ambiguïtés de quelques structures complexes ou à des ambiguïtés sémantiques, la méthode préconisée semble être adéquate et affiche des résultats de reconnaissance très encourageants.

En effet, une évaluation effectuée sur notre corpus a permis d'avoir les valeurs suivantes :

¹ Nous nommons « bruit » les entrées de la concordance non pertinentes.

Précision	Rappel	F-mesure
97,5%	96%	97%

Tableau 1 : Evaluation du système de reconnaissance des adjectifs

D'après les résultats obtenus, la méthode préconisée semble être adéquate et affiche des taux de reconnaissance très encourageants.

Ces grammaires locales qui ont été construites pour l'extraction automatique de différentes classes d'adjectifs seront vues, dans ce qui suit, comme outil d'aide à la traduction automatique.

4. Processus de la traduction automatique des adjectifs

La traduction des adjectifs de français vers l'arabe n'est pas une tâche triviale. En effet, plusieurs problèmes doivent être traités. Traduire ne signifie pas uniquement de prendre chaque mot d'une phrase et le remplacer par sa traduction dans une autre langue.

Le système NooJ utilise le dictionnaire comme source d'informations pour les langues sources « LS » et langues cibles « LC ». Le système NooJ permet donc d'obtenir une traduction automatique des adjectifs. Partant du modèle du dictionnaire "Adjectifs.dic" qui va être complété en vue d'effectuer une traduction automatique des adjectifs vers l'arabe. Dans ce travail, nous présentons la démarche suivie pour la traduction des adjectifs du français vers l'arabe. Les figures suivantes permettent par exemple d'éliminer l'ambiguïté relative à quelques adjectifs polysémiques tels que « *juste* » et « *aigre* » :

❖ Exemple 1 : la traduction de l'adjectif « *juste* »

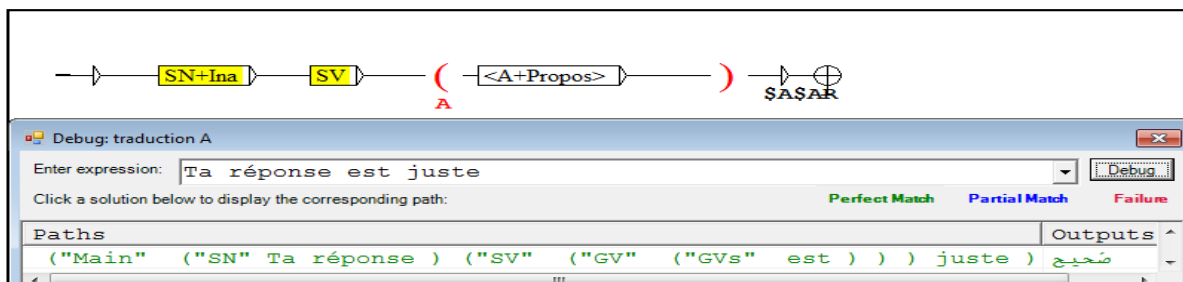


Figure 10 : Traduction automatique de l'adjectif *juste* <+Propos>

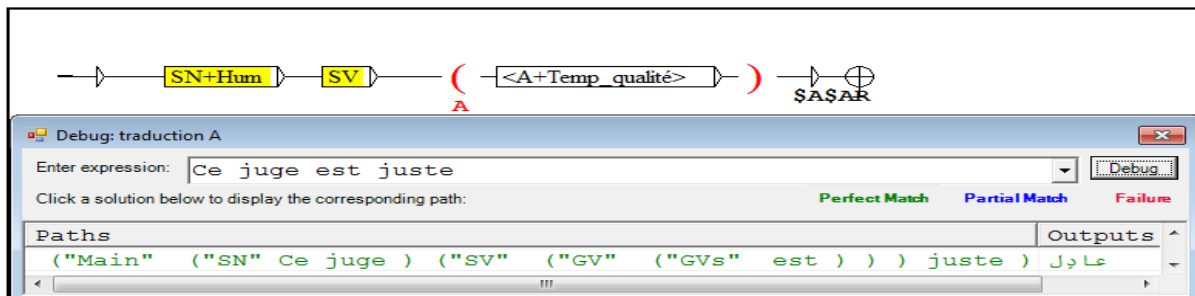


Figure 11 : Traduction automatique de l'adjectif *juste* <+Temp_qualité>

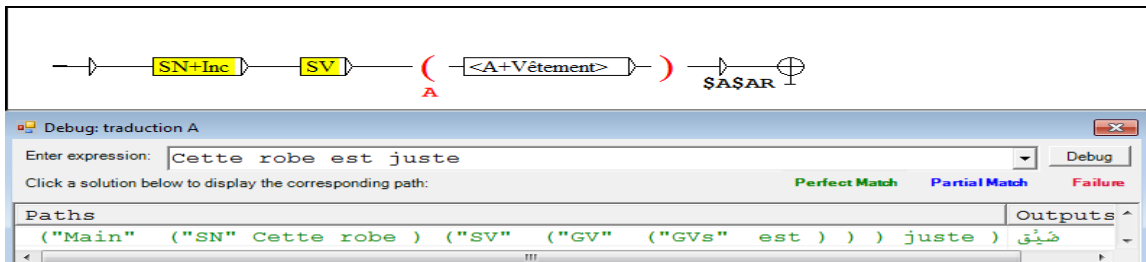


Figure 12 : Traduction automatique de l'adjectif *juste* <+Vêtement>

❖ Exemple 2 : la traduction de l'adjectif « aigre »

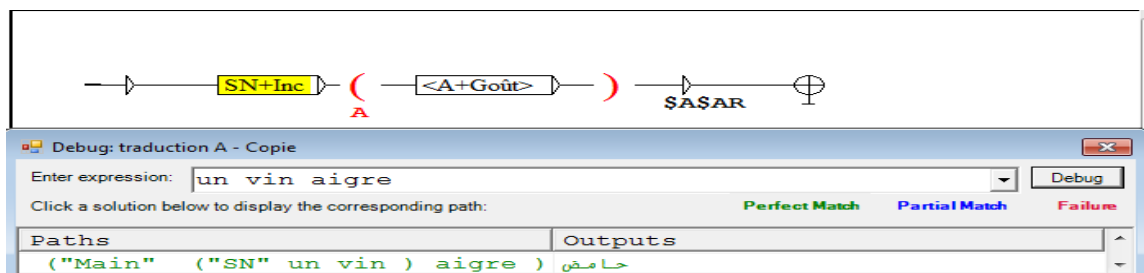


Figure 13 : Traduction automatique de l'adjectif *aigre* <+Goût>

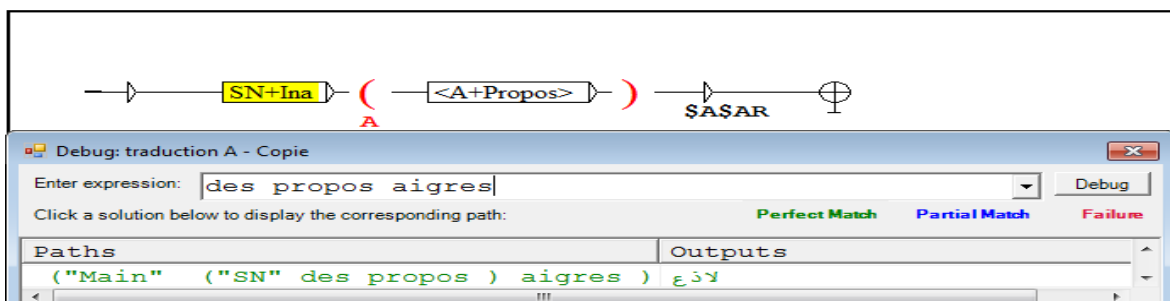


Figure 14 : Traduction automatique de l'adjectif *aigre* <+Propos>

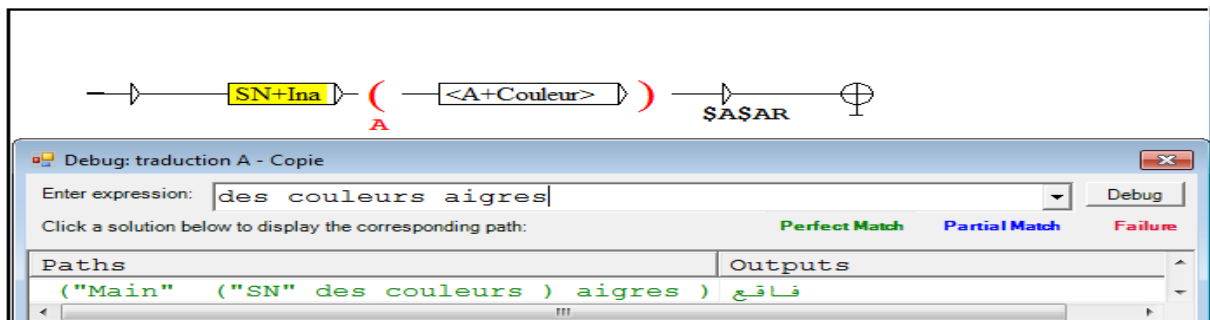


Figure 15 : Traduction automatique de l'adjectif *aigre* <+Couleur>

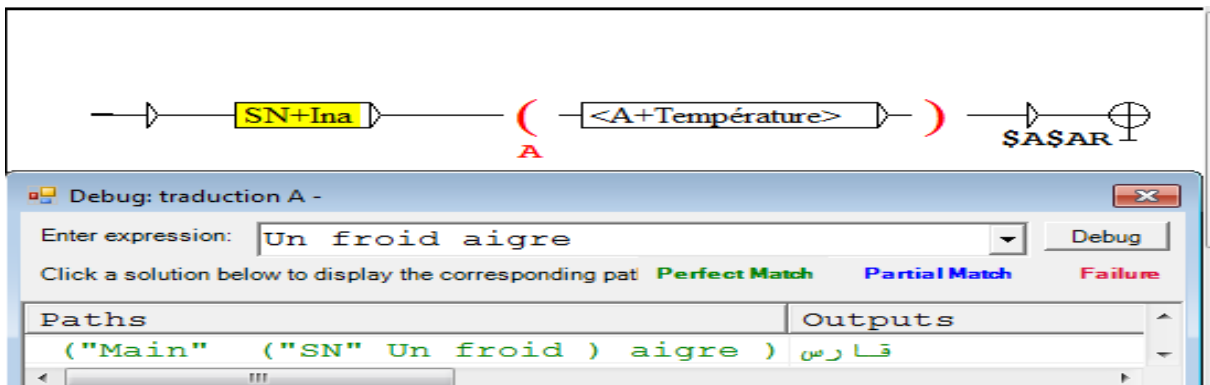


Figure 16 : Traduction automatique de l'adjectif *aigre* <+Température>

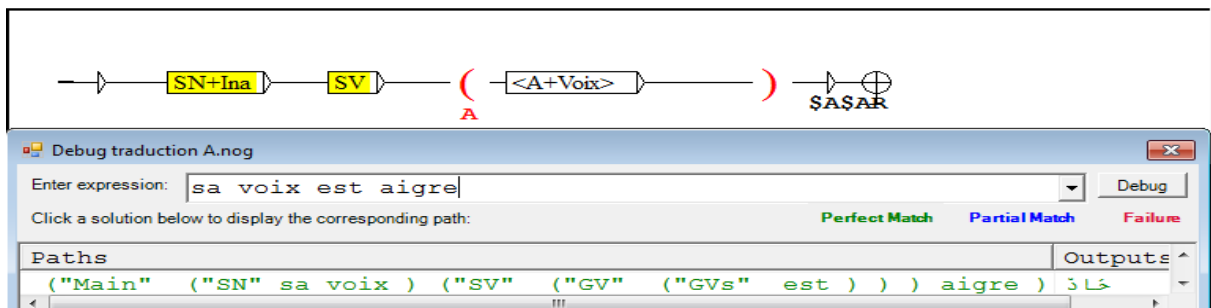


Figure 17 : Traduction automatique de l'adjectif *aigre* <+Voix>

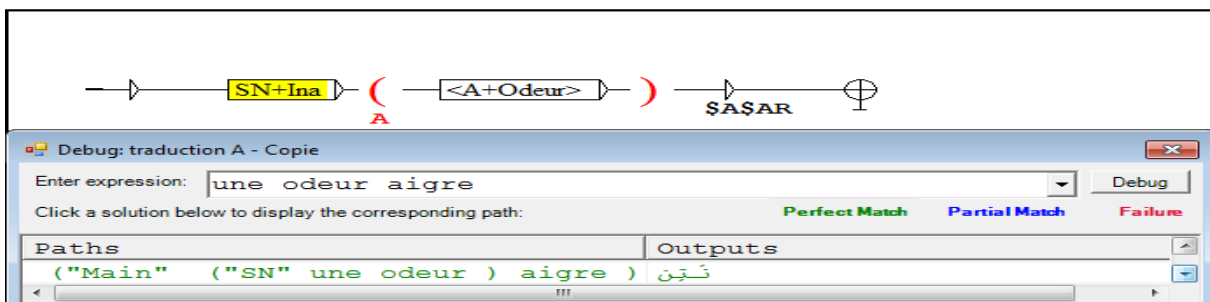


Figure 18 : Traduction automatique de l'adjectif *aigre* <+Odeur>

→ Dans cette première phase de traduction, nous avons obtenu une traduction adéquate de tous les adjectifs polysémiques cités ci-dessus.

Nous essayons, dans ce qui suit, d'appliquer la grammaire de traduction sur notre corpus. L'application de cette grammaire de traduction sur notre corpus se présente dans la table de concordances suivante :

Figure 19 : Table des concordances de la grammaire de TA des adjectifs

La figure (19) montre les résultats de traduction trouvés. Nous avons obtenu une bonne traduction, par exemple l'adjectif polysémique doux est traduit par « لطيف » dans la phrase « tu es douce » et par « عذب » dans « dit-elle d'une voix douce ». Mais certaines traductions, comme il est montré dans la concordance, ne sont pas correctes selon le contexte :

L'adjectif grand dans « le grand maréchal » est traduit par كبير. Mais dans cet emploi, l'adjectif grand ne renvoie pas à la taille, il décrit plutôt la grande valeur attribuée à la personne « maréchal ». Donc, la traduction adéquate de cet adjectif, dans cet exemple, peut être « ذو قيمة » ou bien « مرتبة » .

→La traduction non fiable de l'adjectif grand est principalement dûe à une ambiguïté sémantique. Dans ce genre d'ambiguïté, c'est le traducteur humain qui a le dernier mot sur le choix de la traduction.

Conclusion

Dans ce travail, nous avons montré l'intérêt de la plateforme NooJ dans l'étude de

reconnaissance et de traduction automatiques adjectifs. Nous y avons présenté les principaux mécanismes formels utilisés lors de l'élaboration de notre dictionnaire "Adjectifs.dic". Comme nous l'avons vu, notre dictionnaire inclut divers champs qui permettent d'introduire des informations morphologiques, syntaxiques, sémantiques et de traduction. Chaque niveau d'information a été décrit sous forme de codes univoques de façon à ce que toutes les données fournies puissent être interprétées et utilisées par un ordinateur. Nous avons construit, ainsi, diverses grammaires locales syntaxiques pour l'extraction de différentes classes des adjectifs.

Dans le dernier volet de notre travail, nous avons proposé un système de traduction des adjectifs pour le couple de langues français-arabe, basé sur un dictionnaire bilingue et un ensemble de transducteurs permettant de résoudre les phénomènes morphologiques et syntaxiques liés à l'arabe.

C'est un travail important qui a abouti à des résultats satisfaisants malgré les quelques problèmes cités ci-dessus. Nous avons vu qu'il nous reste beaucoup à faire, même s'il y a des résultats très encourageants. Comme l'écrivait Hutchins, « le système de traduction complètement automatique qui produira les textes idiomatiques comparables aux traductions humaines n'est qu'un rêve pour ceux qui n'en ont pas l'expérience (...). Toutefois, dans les conditions propices, ces systèmes, loin d'être parfaits, peuvent être utilisés avec profit et succès »¹.

Notre travail n'est qu'un essai, une tentative de contribuer à la résolution automatique des questions de traitement et de traduction des adjectifs.

Références bibliographiques

- Aloulou, C. (2003), « Analyse syntaxique de l'Arabe : Le système MASPAR », RECITAL, Nantes - France.
- Arrivé, M., Gadet, F., Galmiche, M. (1986), *La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- Delafosse, L. (1999), « Présentation du TAL ».
- Fuchs, C., Danlos L., Lacheret-Dujour A., Luzzati D., Victorri B. (1993), *Linguistique et traitements automatiques des langues*, Paris : Hachette : Montpellier BU Lettres.
- Grass, T. (2010), « À quoi sert encore la traduction automatique ? », *Les Cahiers du GEPE*, n° 2/2010. Outils de traduction - outils du traducteur ? Université de Strasbourg.
- Gross, G. (1992), « Forme d'un dictionnaire électronique », *L'environnement traductionnel*, Presses de l'Université du Québec, Aupelf-Uref, Sillery-Montréal.

¹ Hutchins, John, (1993), « Vers une nouvelle époque en traduction automatique », Troisièmes Journées Scientifiques LTT, Montréal, p. 12.

- Gross, G. (1995a), *Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique - les classes d'objets*, *La tribune des industries de la langue et de l'information électronique*, 17-18-19.
- Gross, G. (1998), « Pour une véritable fonction synonyme dans un traitement de texte », *Langage* 131, Larousse, Paris.
- Hutchins, John, (1993), « Vers une nouvelle époque en traduction automatique », Troisièmes Journées Scientifiques LTT, Montréal.
- Nacereddine, A. (2009), « Nouvelle approche de l'enseignement de la grammaire arabe ». Bloomington, IN : *AuthorHouse*.
- Silberztein M. (1999), *Transducteurs pour le traitement automatique des textes*, Paris.
- Silberztein, M. (2003), « NooJ manual », <http://www.nooj4nlp.net>.
- Silberztein M. (2005), *NooJ's dictionaries*, actes de la conférence internationale LTC, Pologne.

La représentation en image des formes brèves (proverbes et expressions figées)

Rahma Barbara, LaCuDic-FLSH-Dhar El Mehraz-Fès

Introduction

Du moment que les moyens de communication ont pris une nouvelle tournure devant l'invasion des différentes technologies de transmission et de réception d'information, nous assistons à une autre modalité de médiatisation via l'image. Cette dernière se voit assignée plusieurs interprétations en fonction du contexte et de la visée pragmatique, puisque le verbal et le non-verbal seront une affaire de culture, de représentation du monde via des procédés qualitativement et quantitativement différents.

Parmi les altérations qui ont touché l'image iconique, il s'avère important d'évoquer, entre autre, le transfert de sens. Comment peut-on traduire en image une expression figée, un proverbe, un dicton ? Peut-on sauvegarder toutes les expressions idiomatiques dans des images ? Peut-on repérer ce code figé à travers les images sachant que la représentation visuelle est une conceptualisation métaphorique du code linguistique ? comment se fait le passage d'une image iconique à sa signification ? Comment la combinaison de certaines entités iconiques des formes brèves bifurque-t-elle sur leurs interprétations réelles ?

« L'idée est signe des choses, et l'image est signe de l'idée, signe d'un signe. Mais à partir de l'image je construis, sinon le corps, l'idée que les autres en avaient, [...] »

Umberto ECO, *le nom de la rose*

1- Le figement entre image et unité phraséologique

Nul ne peut nier que l'image ne se prête jamais à une interprétation univoque. En effet, un tableau par exemple aura toujours des lectures plurivoques en dépendance du contexte culturel, intellectuel, social, de l'interprétant. Elle se définit, généralement, comme une représentation visuelle ressemblante. Le rapport à la réalité et son degré de figuration sont quasi inhérents à son approche. L'illustration imagée semble entretenir souvent une relation étroite avec le texte que ce soit sur les affiches, les spots publicitaires, les affiches politiques, les cartes postales, les articles de presse, les manuels, etc.

Ce contact du verbal et du visuel est d'une grande importance dans le processus de communication d'autant plus que la coexistence et parfois la coréférence de ces deux éléments, dont le fonctionnement est foncièrement différent, concourent d'une manière ou d'une autre à créer des effets de sens. Une image visuelle a en effet le mérite de pouvoir immortaliser une

scène et figer un mouvement. Son rapport au texte/ au verbal est sensiblement plus curieux lorsque ce dernier manifeste également une certaine fixité. Le travail que nous proposons interroge principalement le rôle et l'incidence d'une image quand elle reprend ou accompagne une structure langagière figée.

Le concept de figement est à envisager dans sa dimension polylexicale du fait de la nature de l'étude que nous proposons, à savoir les proverbes et les expressions figées convertis en images. Dans *Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, le figement est le «*Processus par lequel un groupe de mots dont les éléments sont libres devient une expression dont les éléments sont indissociables. Le figement se caractérise par la perte du sens propre des éléments constituant le groupe de mots, qui apparaît alors comme une nouvelle unité lexicale autonome et à sens complet, indépendant de ses composantes*»¹

Le figement est ainsi pris en tant que résultat d'un processus de fixation du sens qui peut trouver son explication et ses sources dans son origine, son évolution diachronique, ou encore dans le patrimoine oral et la médiatisation massive. C'est un concept qui se présente surtout en opposition à « liberté » et se caractérise essentiellement par une fixité formelle et combinatoire et par une certaine particularité sémantique. Leur intégration est relative à une certaine association mnémonique entre forme et sens.

En revanche, il faudrait rappeler une autre notion aussi importante, celle de la relativité de figement. Le fait est que les séquences figées peuvent varier graduellement du figement total au figement partiel. Donnons à titre d'exemple l'expression fréquemment utilisée par les marocains : *la zerba ela Slah* (Pas de précipitation pour bien faire) appartenant au genre d'énoncés dont l'interprétation du sens général est issue de la combinaison des sens de ses éléments constitutifs. Il s'agit alors d'un code linguistique et culturel facile à déchiffrer et à en retrouver le sens. L. PERRIN stipule qu'«*une interprétation compositionnelle par des éléments linéaires de surface, stockés dans la mémoire linguistique à long terme des sujets parlants, c'es-à-dire des lexèmes, assortis de leurs entrées encyclopédiques, que l'on délinéarise aux différents plans morpho-syntaxico-sémantiques en les associant par étapes à des constructions plus complexes et plus abstraites*»²

Ce principe d'interprétation ne s'applique pas à toute expression figée ; quand on dit notamment en arabe marocain *la zerba ela Slah* (ne pas se précipiter pour bien faire), il est

¹DUBOIS, J., et al., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1994, p.202

²PERRIN, L., « de l'analysibilité au figement des expressions figées ; la leçon de GIONO dans *les âmes fortes* », *le figement en débat*, pp 109-126, 2013

possible de déterminer le sens de l'assemblage des constituants formant l'unité lexicale. Toutefois, *tSennet l εDam-i* (j'écoutais mes os signifiant exhorter le repos) est un énoncé dont le sens n'est pas déductible de l'association des deux segments constitutifs en l'occurrence *tSennet + εDam-i* (j'écoutais + mes os). Ce type d'expression fait preuve d'opacité sémantique et enregistre un degré plus élevé en termes de figement. De par son appartenance à une catégorie de forme linguistique particulière, le sens de cette expression dépasse l'interprétation compositionnelle pour atteindre un sens métaphorique agissant sur le conventionnel.

En effet, l'identification verbale du figement peut être corroborée par la possibilité d'illustrer une unité phraséologique par une image. Cependant, la réalisation iconique du proverbe ou de l'expression figée fait appel à des interprétations distinctives selon la lecture de chaque personne, et ce, dans presque toutes les langues naturelles. En français, plusieurs formes brèves sont représentées sous forme d'images réalisant le sens compositionnel. Notons les images suivantes¹ :



La reproduction en image de ces expressions véhiculant le sens littéral permet d'abord de développer un rapprochement sémantique de l'expression et de sa configuration en image. Cette forme visuelle fait appel à des compétences linguistiques et culturelles du sujet parlant lui permettant de déduire le sens de l'image et appréhender son message. Son interprétation dépend ainsi de plusieurs critères dont la familiarité de l'expression, le degré de figement, la polylexicalité, la signification socio-culturelle de l'expression, le rapport sens littéral/figuré, la flexibilité syntagmatique, etc.

¹ Ces expressions sont extraites dans le site TV5MONDE : <http://www.tv5monde.com/cms/chaine-francophone/lf/p-11171-Les-expressions-imagees-d-Archibald.htm>

En plus, l'illustration imagée des expressions figées se base essentiellement sur la conception du sens littéral de chaque forme brève. Par exemple, l'expression *avoir le melon* signifiant (avoir une grosse tête, se dire être savant) est représentée par une image caricaturée d'un homme maigre faisant un grand pas et ayant comme tête un melon. L'image fait référence à la forme ronde du melon pour parler de la tête. Elle établit une relation entre le sens littéral et le sens figuré à travers la morphologie du melon ressemblant à celle de la tête. Ce lien permettant le rapport entre l'expression et l'image se manifeste différemment. Pour l'expression *donner sa langue au chat* (avouer son ignorance et prêter la parole au chat pour avoir la réponse à une question), il s'agit alors d'une caricature d'un homme donnant sa langue au chat puisqu'il n'arrive plus à présenter une réponse correcte, il donne sa langue, qui est un outil de communication verbale, au chat pour qu'il le fasse à sa place. L'attribution de l'acte de la parole est incompatible avec l'entité référentielle "chat". Cette illustration imagée peint d'une manière métaphorique le sens de l'expression interprétant un acte impossible.

En outre, L'exploitation en image des expressions figées dénote un rapport asymétrique entre le littéral et le figuré en schématisant linéairement le dit de l'expression sans aucune altération du sens compositionnel. Ce postulat est explicitement démontré par toutes les images des expressions phraséologiques formant notre corpus soumis à l'analyse. C'est ainsi que l'expression *avoir la tête dans les nuages* ancre, elle aussi, le sens littéral. Sa construction est faite en dépendance au dire du contenu propositionnel s'agissant alors d'une tête qui est distraite et qui plane dans les nuages. En effet, lorsque le locuteur écoute/lit l'expression "avoir la tête dans les nuages", il se fait une réalisation cognitive de son sens compositionnel en imaginant une tête qui se plane dans les nuages symboliquement se dit de quelqu'un qui est distrait, rêveur et déconnecté de la réalité. Le même mécanisme de réflexion s'applique à l'expression, *mettre les pieds dans le plat* (se dit de quelqu'un qui aborde maladroitement un sujet ou qui fait une gaffe grossière), se mettant en rapport avec une reproduction visuelle d'un homme voulant mettre les pieds dans le plat, acte qui est impardonnable et dénigré par l'éthique sociale.

Le contenu du message linguistique semble adéquat avec l'interprétation de l'image iconique quand ils sont conjointement apparents dans le même espace, néanmoins si cette image apparaît seule sans code linguistique, il est difficile d'atteindre le sens de l'expression du moment que l'image, de par son caractère polysémique, est susceptible d'avoir plusieurs interprétations entraînant l'errance dans le déchiffrement du sens. L'image d'une forme brève a besoin notamment du code verbal pour orienter et préciser sa lecture. C'est ainsi que l'illustration visuelle d'une structure imagée est une réalisation du message littéral et de son

contenu propositionnel visant un sens métaphorique en dépendance avec l'état intellectuel, culturel, social de l'interlocuteur.

2- *Du sens à la signification en passant par l'image*

Le sens des expressions figées et des proverbes en tant que code linguistique et culturel se différencie d'une unité à une autre : si l'expression idiomatique possède une signification et un sens (sens littéral et sens figuré) selon le degré de figement, le mécanisme sémantique du proverbe est un peu différent. Il s'agit alors d'une hiérarchie sémantique variable. Son interprétation dépend notamment de son contexte d'énonciation et se fait selon le processus qui génère le sens.

Les proverbes sont, généralement, dotés d'une certaine transparence sémantique puisque l'addition des sens de leurs constituants s'avère opérationnelle et forme un premier sens dit sens combinatoire ou compositionnel. Pour l'exemple : *aš xeSS-k a l-eryan ? l-xatem a moulay !* (Tu as besoin de quoi ô le nu ? Une bague seigneur !) Se dit dans une situation où une personne cherche à avoir le superflu avant l'essentiel. Cette question-réponse constituant la structure phrastique du proverbe est illustrée en image comme suit :

Image 1



On voit d'abord que la charge symbolique revêt par le proverbe envahit par extension toute l'image du fait que l'illustration reproduit la caricature d'un homme nu portant une bague dans sa main. Ce voisinage dans un même espace du scriptural et du pictural renforce la dimension métaphorique mettant en valeur l'image mentale fixée par le proverbe. C'est cette image mentale que l'on se fait quand on entend *aš xeSS-k a l-eryan ? l-xatem a moulay !* (Tu as besoin de quoi ô le nu ? Une bague seigneur !) Un monsieur nu avec une bague à la main. Une image

iconique dénotant la contradiction d'un état ou d'une situation : quand on est nu, on doit chercher essentiellement à se couvrir et pas à avoir un bijou (une bague); le nécessaire passe toujours avant le superflu, sinon c'est l'hérésie de la contradiction. En plus, le locuteur conçoit le sens intelligible du proverbe à travers le rapport unissant l'unité parémique et sa figuration dans un même cadrage.

Par ailleurs, le sens du proverbe se calcule, du moins à son premier niveau, des sens des items lexicaux qui le constituent et des relations syntaxiques mises en œuvre. Le sens littéral du proverbe n'est donc qu'une étape pour accéder au sens conventionnel qui se dégage de l'actualisation du proverbe dans un contexte préalablement construit. A ce propos, G. KLEIBER souligne que contrairement à l'expression figée, le proverbe conserve son sens compositionnel «*qui s'accompagne d'une relation d'hyponymie par rapport au sens proverbial*»¹. De par sa valeur référentielle à une catégorie de situations, le proverbe peut correspondre à diverses pratiques puisque le sens qu'il véhicule *par abstraction* peut s'adapter à plusieurs contextes qui lui sont compatibles.

En outre, au-delà du sens combinatoire et du sens intelligible, M. TAIFI parle d'un troisième niveau de l'interprétation sémantique qu'il nomme *sens notionnel*, considéré comme le véritable message du proverbe ; il souligne que «*le message du proverbe réside dans ce sens implicite, le sens notionnel, qu'on peut interpréter en restituant la propriété dont le proverbe décrit la manifestation.*»² La notion dénommée par le proverbe *aš xeSS-k a l-eeryan ? l-xatem a moulay* (Tu as besoin de quoi ô le nu ? Une bague seigneur !) à savoir l'appropriation du superflu est considérée par le doxa culturel comme un défaut qui se réalise dans plusieurs réalités linguistiques.

En effet, l'interprétation du proverbe s'amorce dans le stade élémentaire du littéral pour s'élever au notionnel. Les notions que dépeignent les images investies dans ces énoncés parémiques sont en rapport avec l'homme, sa vie et ses attitudes. C'est ainsi que ce parcours interprétatif va généralement du verbal pour le transcender à ce qui est visuel.

Le rapport entre l'image et le texte peut être un lien d'équivalence, de complémentarité, d'illustration, de canalisation ou d'ancrage. Nous proposerons dans ce qui suit quelques images dont l'enjeu principal est de donner à voir quelques expressions figées de l'arabe marocain afin d'analyser les correspondances entre le visuel et le verbal.

¹KLEIBER, G., « proverbe : transparence et opacité », *Meta*, vol 55, N° 1, 2010, p. 143

²TAIFI, M., « La Parole proverbiale : notion universelle et forme différentielle », in *A la croisée des proverbes*, publications de la faculté des lettres et des sciences humaines d'Oujda, n°50, 2001, pp. 85-86

Image 2



Image 3



Les deux images utilisent l'expression idiomatique : **tSennet l εDam-i** (j'écoutais mes os signifiant en français : j'écoutais ma voix). Le sens communicationnel de cette expression se base sur un jeu métaphorique qui aboutit à une injonction exhortant à se mettre au calme et au repos. Le verbe **Tsennet** (j'écoutais) peut avoir deux acceptions différentes. La première étant le fait de percevoir le son/ la voix/ le bruit/... en prêtant l'oreille pour entendre. Le rapport, dans ce cas, est en relation avec la perception auditive. Or, si l'on tient compte de son environnement immédiat à droite, le verbe rappelle plutôt un emploi pronominal dans le sens de se préoccuper de sa santé. Autrement dit, se mettre dans des conditions paroxysmiques de repos qui interpelle

le silence à tel point que l'on peut entendre et écouter les murmures et les critiques de son corps (image hyperbolique).

La deuxième acception repose sur la signification du verbe *exaucer tSennet l εDam* est pris dans le sens d'obéir aux sollicitations de son corps. *Écouter sa voix* devient une réponse, une réaction à une réclamation exigée dans des moments de fatigue et à l'issue d'un travail acharné. L'usage de la partie du corps *εDam (os)* pour signifier tout le corps est fait puisque l'os est ce qu'il y a de plus profond et de plus dominant dans le corps humain. L'emploi de ce moyen de transfert de sens en l'occurrence la métonymie, la partie pour le tout, (os pour parler du corps) est dicté par ce code linguistique afin d'exalter le repos profond ou total.

Pour ce qui est de l'interprétation visuelle, la première image matérielle présente un personnage qui a l'air d'avoir quelqu'un au téléphone. Mais au lieu d'avoir un appareil téléphonique, il a curieusement un os collé à l'oreille gauche tandis qu'il se bouche l'autre oreille de la main droite. Ce dernier geste est vraisemblablement synonyme d'une volonté de déconnexion totale. Ceci se renforce par le regard figé qui souligne encore l'état d'un personnage décalé vis-à-vis de son environnement et absorbé par son entreprise.

La deuxième image/caricature suggère un personnage en position assise mettant un casque audio sur ses oreilles. Les notes de musique autour du câble réfèrent à la perception auditive. Cependant, à la place d'un baladeur musical, les écouteurs se trouvent branchés à un os. Le port de lunettes comme accessoire le soustrait davantage du monde environnant.

Les deux images insistent sur les traits suivants :

- Le personnage se met dans des conditions qui le protègent des incommodités du monde extérieur.
- Le personnage figuré est sensé être le seul à écouter et semble sous l'emprise de ce qu'il écoute (son, voix, bruit,...)

Pour ce qui est du rapport entre ce qui est lu et ce qui est perçu, ces productions lancées dans les réseaux sociaux sont destinées à un public supposé majoritairement natif et qui connaît bien l'expression figée et intègre normalement sa portée significative. Mais il se peut que la visée du lancement de ces productions soit un moyen de faire connaître la culture marocaine par le truchement de ces formes artistiques.

Malgré les divergences apparentes entre les situations consacrées par les deux images, le principe qui actualise l'expression idiomatique est le même. Les deux reposent sur le fait

d'associer l'écoute à l'os. Il est évident que le caricaturiste-illustrateur mise principalement sur le niveau dénotatif pour impressionner par un dessin frappant. Les deux figures reproduisent fidèlement le sens littéral de l'expression et neutralisent le sens qui lui est d'habitude assigné, le sens idiomatique. Le mécanisme sémantique adopte un sens régressif pour se ramener à la combinatoire des items lexicaux constituant l'unité phraséologique. L'écart qui se crée est une dislocation qui sert le processus ironique et humoristique de cette caricature.

L'image matérielle se contente de brosser le premier sens et, cela fait, le résultat installe le même décalage et crée le même effet qui bouscule en quelque sorte l'évidence que représente pour le marocain la signification effective d'une telle expression.

Voyons l'image en 5 :



L'expression idiomatique¹ *šeddat-ni T-Teyara* (je suis pris par l'avion) se dit pour qualifier de façon comique un état d'ébriété, état de quelqu'un qui est drogué ou qui ne se sent pas bien. L'image visuelle correspondante actualise de la même manière le sens idiomatique et insiste sur le littéral. Le personnage figuré subit l'action de l'avion qui le prend entre les mains. La personnification dont fait preuve cette figuration transforme un élément inanimé en un objet animé et contribue ainsi à l'instauration d'un univers fabuleux où l'avion impose sa volonté.

¹En consultant tout le corpus que nous avons collecté pour effectuer cette ébauche, il s'avère important de noter qu'il y a une absence de la représentation iconique des expressions figées mobilisant des entités abstraites et non palpables comme *šeddat-ni r-reɛda* (j'ai eu les frissons) ou *šeddat-ni l-xelea* (j'ai eu peur). La peur et le froid sont deux notions abstraites faisant partie des entités expressives qui n'acceptent pas d'être représentées en illustrations figuratives. Il est difficile de personnifier des entités abstraites sachant qu'elles jouissent d'une représentation cognitive si intéressante dans l'esprit d'un interlocuteur natif.

En effet, dans les formes brèves, le rapport liant le sens littéral au sens figuré se base, généralement, sur la motivation sémantique manifestant des relations de transfert de sens comme la métaphore, la métonymie, le symbolique et la personnification. c'est ainsi que plusieurs études ont essayé d'identifier le degré de motivation entre le littéral et le figuré en stipulant que la motivation est « *Une des questions dans les recherches sur les expressions idiomatiques qui tend à montrer jusqu'à quel point l'image littérale fixée dans le sens littéral de l'expression idiomatique atteint son sens figuré et consécutivement sa pragmatique.* »¹ La conception cognitive qui se trace à travers la reproduction iconique de l'expression figée se fixe un moyen conventionnel permettant au locuteur natif doté d'un savoir-dire linguistique et culturel de formuler l'expression et d'interpréter son sens métaphorique. Cette image oriente notamment le locuteur à puiser dans ses connaissances pour dégager le sens ciblé. Considérant l'illustration imagée de l'expression *šeddat-ni T-Teyara*, nous soulignons la présence d'une métaphore réalisant la personnification d'un avion en décollage portant un être humain minuscule dans son bras. De surcroît, cette image mentale souligne l'état lamentable de celui qui est pris par l'avion. Pour rester dans la même sphère sémantique, l'arabe marocain fournit la même expression mais dans un moule comparatif, il s'agit alors de *dayex bhal ila šeddat-ni T-Teyara* (je suis étourdi comme si j'étais pris par l'avion) qui se dit de celui qui a la sensation de vertige et d'orientation. Le sens engendré par l'expression est déduit du transfert métaphorique de la combinaison du sens littéral et de son développement à travers un ensemble de signes iconiques.

Conclusion

L'étude menée à travers cette contribution trouve sa légitimité dans l'évolution des travaux intégrant le domaine de la phraséologie dans les langues naturelles. Il est à noter que la représentation iconique des formes brèves valorise leur sens littéral et insiste sur la motivation et le rapport liant le sens à la signification en passant par des moyens de transfert de sens comme la personnification, la métaphore, la métonymie et bien d'autres orientations sémantiques explicitant la relation tridimensionnelle du sens littéral de l'expression ou du proverbe, de sa reproduction en image et de son sens intelligible.

D'une manière générale, l'exploitation des proverbes et des expressions figées dans des images iconiques est une des formes expressives dotée d'une grande importance puisqu'elle vise plusieurs objectifs. Citons, d'abord, la connaissance et la reconnaissance du système référentiel à travers lequel les locuteurs manifestent certaines approches et essaient de créer une modalité d'échange tributaire à leur domaine cognitif. Ensuite, il s'agit d'une contribution importante

¹ DOBROVOL'SKIJ, D., PIIRAINEN, E., « Idioms : Motivation and etymology » *Yearbook of Phraseology*. Berlin, 2010, p. 73

menant à la sauvegarde et à la médiatisation de leur patrimoine immatériel tout en permettant son usage et facilitant sa mémorisation.

BIBLIOGRAPHIE

BOLOGNE, J.Cl., *Voyage autour de ma langue*, Les Belles Lettres, 2001.

CHARAUDEAU, P., MAINGUENEAU, D., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.

CONENNA, M. et KLEIBER, G., De la métaphore dans les proverbes *Langue française*, 134, 2002, pp : 58-77.

DOBROVOL'SKIJ, D., PIIRAINEN, E., « Idioms: Motivation and etymology » *Yearbook of Phraseology*. Berlin, 2010, pp 73-96

DUBOIS, J., et al., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1994.

GALISSON, R., *De la langue à la culture par les mots*, CLE, Paris, 1991.

GROSS, M., « Les Limites de la phrase figée », *Langages* n°90, 1988.

KLEIBER, G., « Sur le sens des proverbes », *Langages*, 139, 2000, pp : 39-58.

KLEIBER, G., « proverbe : transparence et opacité », *Meta*, vol 55, N° 1, 2010.

PERRIN, L., « de l'analysibilité au figement des expressions figées ; la leçon de GIONO dans *les âmes fortes* », *le figement en débat*, pp : 109-126, 2013.

PAMIES, A., « à propos de la motivation phraséologique », *Linguo-cultural competence and phraseological motivation*. Baltmannsweiler: Schneider Verlag, 2011,
<http://www.academia.edu/attachments>.

TAÏFI, M., « La Parole proverbiale : notion universelle et forme différentielle », in *A la croisée des proverbes*, publications de la faculté des lettres et des sciences humaines d'Oujda, n°50, 2001, pp : 85-86.

<http://www.tv5monde.com/cms/chaine-francophone/lf/p-11171-Les-expressions-imagees-d-Archibald.htm>

<http://www.yabiladi.com/articles/details/13325/facebook-dictons-marocains-dessinateur-comme.html>

(ce texte change de caractères, il faut le remplacer par son PDF)

Résumé: This paper addresses the issue on the Structural Approach for the description and analysis of dynamic phenomena and processes of Spoken Arabic. The main argument here is that Structuralism as a whole has often imposed on facts of language a theoretical model that surely applies nicely to Indo-European languages but which sometimes fails to describe non-concatenative languages like Arabic. The case of ORan Spoken Arabic (ORSA) will be used here as an example for supporting this argumentation. An illustrative sample of the dynamics of language use, variation and change in Algeria from an Eco-linguistic and Eco-structure perspective will then be presented briefly to show what is meant here by the new concept of 'Language Complex' (Complexe de Langues) in a language contact setting as we observe it in Algeria.

1. General Observations on Arabic and Linguistics

The issue at stake here raises the problem of assessing Arabic, and Semitic Languages in general, by using an Indo-European terminology and concepts that may not necessarily render justice to facts of language description and analysis. It has often been the case that when discussing Arabic, concepts are used which often rely on pre-conceived assumptions on how Indo-European Languages operate and how their structure and system are put to work.

A point in case may be that of the 'phoneme' as a key phonological concept which is often used as a cover term for the description of various segmental and supra-segmental phenomena. The typical vade mecum of early structuralists of the 30's and 40's such as "*If once a phoneme, it's a phoneme*" or "*the search for minimal pairs is the linguist's delight*" and the motivation for the search for "Pattern Congruity" are just a few examples of subjective and controversial descriptions and analyses of field reality.

In the descriptions of Arabic phonetics and phonology, various phoneme inventories are 'attested' (sometimes for the same variety of Arabic suggested by different scholars). These may include emphatic labials, emphatic dentals, emphatic liquids and even emphatic velars and pharyngeals. In most cases, the latter are just pseudo-emphatics and surface realizations of plain consonants resulting from co-articulatory effects of neighboring back segments. Similarly, Arabic is known for its lack of pattern congruity, e.g. it has a labial /b/ but no /p/, a velar /k/ but no /g/ in Algerian Arabic. The search for a hypothetical pattern congruity and attesting patterning in terms of features such as [±voice], [±flat], [±labial], etc. boil down to overcrowding the phoneme inventory of a given variety of Arabic. It does not render justice to how the phoneme operates dynamically and synchronically. In the case of ORSA (ORan Spoken Arabic), there are accounts which, on the basis of the so called 'minimal pair' *bumba / pumba /* (a bomb / a pump, respectively) or *buna / buɣa* (our father / a punch, respectively), would attest two phonemes b/p and n/ɣ for this dialect. The issue becomes even more dubious when pseudo-emphatics are attested as phonemes per se in order to present a 'well balanced' and 'nicely set' phoneme inventory. In fact, these are more cases of restricted phonemic distribution in the system of ORSA (found in minimal pairs initially but not medially or finally), phonemes in isolation and pseudo-phonemes. If we take the case of ORSA, shall we consider co-articulatory effects as those given below as marks of attesting two separate phonemes?

- * dâr dâr ‘He built a house’ and by extension ‘He got married’
- * râb / râb ‘It was / became ruined’ and ‘it soured (for milk)’

Given the two examples above, one will attest two phonemes, namely a plain /d/ and an emphatic */d/, or a plain /r/ and an emphatic */r/ in this case. But if we look closely at some derivational processes, a phonemic distinction between a low front vowel /æ/ and the low back vowel /a/ in ORSA and in other varieties of Arabic can be attested. Therefore, the phonological distinction in the pairs above will be attributed more to the vowel (distinction æ /a which emerged through the dynamics of language use in ORSA) rather than the distinction Plain / Emphatic for the dental stop /d/ or the liquid /r/. Similarly, we often see in the literature positing an emphatic /l/ for Arabic. The example often cited is that for ‘Allah’ or in syndetic constructions such as [walla:hi] (a swearing meaning ‘by Allah’ with the syndetic construction of the copula {waw}). However, given the fact that true emphatics do not lose their emphaticness [+flat] within syllable and word boundaries in Arabic and that they lower the L2 formant frequency of neighbouring vowels and consonants (co-articulatory effects) as in taab / taab surfacing as [ta:b] / [ta:b] ‘It ripened’ and ‘He repented’ respectively, the emphatic distinctive feature [+flat] still remains in all the derivational and inflectional productions of words with a true emphatic like /t/ in ORSA. Now, if one uses another syndetic construction with the connector {bi} added the word for ‘Allah’, one gets the following surface output: [billa:hi] where the so-called ‘true emphatic’ l of the word for ‘Allah’ has changed into a plain l (or it has lost its emphatic feature [+flat]). In fact, the derivational and inflectional processes of the language and vowel alternation (Perfective / Imperfective, for instance) represent clear indicators of whether to attest a true emphatic or a pseudo-emphatic (or surface emphatic resulting from Left-Right (LR) or Right-Left (RL) coarticulatory effects in ORSA). We believe this holds true for other varieties of Arabic in the Maghreb.

2. Structuralism and the Arabic Language

Theoretical Formalism is the basis and the core of any objective description and analysis of facts of language, abiding to the three basic research criteria: *simplicity*, *consistency* and *exhaustiveness*. Cantineau (1960 : 47ff.) argues in this vein “*Ce que l’on attend du linguiste ce n’est pas de décrire les faits du langage et de la communication [...] mais de démontrer l’usage et la fonction [...] tels que dictés par la réalité du terrain* ». Ch. Fergusson (1959: 73) warns about ‘*armchair linguistics*’ which often imposes a model on a language where empirical investigation has not been duly conducted. Later on, Martinet (1981: 12) follows suit when he argues: “*Ce qu’on doit attendre du linguiste, ce n’est pas qu’il nous décrive les expériences des sujets parlants, mais bien la façon dont elles vont s’articuler en fonction de la structure et des ressources de la langue employée lorsqu’on désirera en faire part à autrui [...]. Ce ne peut être que par l’observation d’une langue comme instrument de communication qu’il [le linguiste] pourra dégager tout ce qui la distingue des autres formes du langage humain.*”.

These ‘words of praise and warning’ from famous scholars and specialists in Arabic Linguistics who were primarily influenced by a Western Linguistic Vision of how languages work and operate should, in our view, serve as guiding principles for our research students when they approach Arabic from a linguistic perspective in all its shapes and shades: Phonetics, Phonology, Morpho-phonology, Semantics and Syntax, Sociolinguistics, Psycho-linguistics, Didactics, Translation, Gender Studies, etc. to name but a few.

We shall not discuss the structural approach on Arabic in detail. We shall just point out here that it has not fully accounted for the facts of Spoken Arabic. We shall illustrate with some examples taken from the structuralist works in this field, the most obvious idiosyncrasies in the descriptions of varieties of Arabic. Moreover, we do not claim that these studies were not beneficial. On the contrary, they have contributed a lot to the understanding of these varieties in due course and they still serve as valuable reference works for both the neophyte and the specialist in this field.

For illustration purposes, suffice here to mention three clear cases where the structural approach, based essentially on a binary conception of language, does not necessarily work for the description and analysis of Arabic. The first case concerns the description of vowels and consonants and the issue on pattern congruity. The second case deals with the treatment of emphatics in Arabic, and the last one exemplifies some infixation processes in Arabic that cannot be handled properly with a concatenating model under a structuralist vision of the facts of language. Cantineau (1960 : 111) raises the question on the number of vowel phonemes in the varieties of Spoken Arabic in Algeria, mainly the ‘short’ and ‘extra short’ ones (e.g. the schwa [ə]) that appears in consonant clusters or as a result of assimilation processes (progressive or regressive assimilation), where it was difficult for some linguists to decide to what short vowel phoneme of Arabic /i, u, a/ should the ‘short’ (brève) or ‘extra short’ (super brève) be attributed. Similarly, the lowering to [e,o,a] respectively in the environment of a true emphatic /t, ɟ, ʂ/ led some linguists to posit five, sometimes more, vowel phonemes for a given variety where in fact these low vowels represent the effects of ATRR (Advanced Tongue Root Retraction) and they surface as allophones of the same vowel phoneme. Cantineau (1960: 111) makes the French dialectologists aware of this fact when he states: “*dans les dialectes modernes de l’arabe, les timbres vocaliques semblent à première vue nombreux et variés; les dialectologues français (probablement sous l’influence de notre propre langue riche en timbres vocaliques) en distinguent un grand nombre.*”

A misleading description of the basic triangular vowel system of Arabic overcrowds the vowel system and it deviates from what the early grammarians who considered them as movements of the radicals in a root to produce derivations rather than vowels per se. Although new distinctive units have probably emerged due to contact, shift, or change, and some drop outs have occurred, the fact remains, as Cohen (1965) puts it, that the basic three vowels of Arabic have such a large latitude of realisation that they can take shades of sounds without necessarily altering meaning.

The description of the consonants of Arabic Dialects has also been a source of difficulty and contradictory linguistic accounts. Some of the fallacies are linked with the tendency in descriptive linguistics to look for pattern congruity and thus present an almost perfect consonant phoneme inventory for a given variety. The typical controversies on the number of Emphatic consonants in Arabic is a case in point. Jakobson (1957) regards emphasis as a property of the segmental unit. He tries to apply the Distinctive Feature Theory to emphasis by setting up the binary opposition “flat” (a narrowing of either end of the oral cavity) versus “plain” (absence of such a narrowing). Although his approach has reduced the number of emphatic/non emphatic pairs to eight, as opposed to Trubetzkoy’s (1939) set of ten, a number already challenged in Cantineau (1946), he nevertheless supports Trubetzkoy’s treatment of the uvular stop /q/ as an emphatic, contra Cantineau (1946). Cantineau’s reaction came immediately “... *c’est une erreur: le /q/ a bien un autre point d’articulation vélaire et même uvulaire... mais il n’en a pas d’autre, il est vélaire et non vélarisé, il lui manque pour cela un autre point d’articulation principal plus en avant, par rapport auquel l’articulation vélaire jouerait un rôle de ‘travail accessoire’.* (1960, p. 182). Ferguson’s¹ article on the emphatic l in Arabic is also a case where he makes it clear that /l/, as /r/ for that matter, is a pseudo-emphatic as it loses its ‘emphatic features’ in some environments, unlike the true emphatics which keep their emphatic features in all structural contexts and environments.

On the morpho-syntactic level, a structural approach typically uses concatenating strings such as: {the + boy + s → the boys}. Such a string works well for most Indo-European languages which are mainly characterised by prefixation and suffixation processes. Arabic and many other languages (Turkish, Japanese, etc.) use infixation processes that can hardly be handled by a concatenating model. For example, the reflexive form of /ʃaka/ ‘to complain’ is rendered /iʃtaka/ ‘to complain to s.o.’ via the infixation of the reflexive morpheme {t}. A

1 . Ch. Ferguson (1956: 446-52), ‘The Emphatic l in Arabic’, in *Language*, vol. 32, number. 3, Harvard University.

concatenating model would give something like /i + ʃ + t + aka / which clearly violates the integrity of the weak root <ʃkw> of Arabic. Mention should be made here that an auto-segmental approach handles somehow better such an infixation and reflects, at the same time, the derivational nature of Arabic morphological processes.

From the sociolinguistic standpoint, similar shortcomings in the structural descriptions are noted. The general tendency is to “compartmentalise” the process of communication under a binary approach that forces itself on the linguistic reality. We are all familiar with concepts like Diglossia where pairs like Classical Arabic vs. Dialect varieties are established. We have also read on Bilingualism where contrasts like Arabic-French, Arabic-Berber; Berber-French, to name but a few, are discussed. Such an approach inevitably leads to the assumption that the facts of language and communication are described as if the speaker (in our case the Algerian native speaker) could choose between independent, fixed and delimited codes made available to him for his social interaction and over which he has a full command. This may in fact be true for individual types of bilingualism or pluri-lingualism. It may not necessarily hold true for collective or social bilingualism. Moreover, the observation of the native speaker’s language behavior clearly shows that he does not master any of these codes and that he is sometimes bemused by the complexity of the codes that he uses unconsciously, and over which he does not have a full command. The school failure is very revealing in this respect.

3. A Synopsis on Arabic and Structural Linguistics

Taking Structuralism and Arabic as a case in point, the listing and examples below reflect clear differences with Indo-European Languages where structuralism is used as a model for analysis.

➤ The non concatenative nature of Arabic Syntax:

e.g. the + boy + kick + s + the+ ball + Ø

katab + a + al + kaatib + al+ kitaab + Ø (It seems OK!!!)

But: katab + a + al + kuttaab + al + kutub (problem!!!!)

Infixation: katab(a) → iktatab(a) : i + k + ta + ab ???? (Violating Root integrity in Arabic)

➤ The representation of long vowels:

The phonological representation /V:/ doesn’t work as there is a contrast long /short vowels and long (the geminates) / short consonants in Arabic: \$VVCC\$ is a Syllable Structure Constraint in Arabic dictated by Syllable Structure Conditions. Thus the representation /vv/ and /cc/ for long vowels and long consonants in Arabic is more appropriate than /V:/ /V/. ^

➤ The Treatment of Emphasis in Arabic

This is an attempt to demonstrate that the generally accepted assumption regarding Emphasis in Arabic, following which this feature of Arabic is solely based on syllable structure rules, does not account for all the facts regarding this particular feature in Arabic. New evidence, drawn from Oran Arabic -a variety of Arabic Spoken in the, North Western~ part of Algerian indicates that emphasis is not only sensitive to syllable boundaries, but also to morpheme boundaries. This is particularly noticeable in the suffixation processes of the first person singular perfective (the dental stop) {~t}. When this morpheme is suffixed to a form ending with an emphatic syllable (i.e., a syllable bearing a "true" or "underlying" emphatic segment), to which it is attached via syllabification rules, this particular morpheme will not be "emphaticized" as predicted by a 'tauto syllabic emphasis' rule of the kind proposed in various syllable-based approaches, e.g. [ʔab:bt] for /ʔabat/ 'It (f.s.) ripened' [ʔab:btʔh] for /abtah/ 'I found him / i found it'

➤ Lexical Innovation and Change: [adda:r ⇒ a●a:k] → [mula:t adda:r] → [mula:t al ⚡ajma] → [al m⊗allma] → [a●● a:fa] etc.

➤ Syllable Structure Conditions and the Sonority Hierarchy: *CVCV disallowed in Arabic (See above).

4. Language Variation, Eco-linguistics and Eco-structure

The idea of ‘Classical Arabic’ as the National Language of the country existed well before the establishment of the Algerian Constitutions which present the country as a homogeneous entity enveloped in a single national language “Arabic”¹ which is thus given official status². In the Pre-independence era, the idea of a unity in language and culture was sustained by the upsurge of one people standing against the colonial ruler. After Independence (60’s and 70’s) many policies have been launched and implemented which integrated Algeria into the Pan Arabic movement (Panarabism), aiming at the reinforcement of the feeling of one country one language. The language situation in Algeria was and still is presented (by advocates of one language, one rule) under the banner of a Common Language (Classical Arabic) as if every Algerian spoke exactly the same way with a single homogeneous language. Obviously, this far-fetched conception of language in Algeria could not last long. Time and space (or the dynamics of language use) have proved this not to be the case and that Arabic as any other living language is prone to change and evolution.

Cadora’s (1992) Theory of Ecolinguistics discusses, among other things, the cultural history of the Arab World. A close relationship is established between change in ecological structure and linguistic change. On the basis of the structures “Bedouin”, “Rural” and “Urban” attested in the Middle East, there is a tendency to move from bedouin to rural and from rural to urban. This shift in ecological structure is caused by factors such as “search for water sources”, draught, natural disasters etc. that bring about noticeable changes in language use within a relatively short period of time. Applied to the Algerian situation, the drastic change in ecological structure (or social environment) of the past two decades has triggered off changes the use of one word form or another. This is mainly due to population movements, unemployment, the search for a better life, upward mobility, and last but not least the sudden flee from rural areas towards urban centres that provide shelter for peace and security. The impact of these changes on language and culture in Algeria and the speed at which they occurred makes it even harder to pursue or sustain any language maintenance program. What we get is a superimposed linguistic repertoire which is restricted to official settings (Learned Arabic) and a dialectal component representing locally-situated vernaculars that undergo a consistent process of change at all linguistic levels. An illustration of these changes is given in the table below:

TABLE 1

Dialectal Forms	Classification	Standard Form(s)
m★gru:n/m★l⇒fa/⇒→ :j★k/C★lla:ba/ ⇒iC★→:b	Rural / Urban / Rural	⇒iC★→:b / mil⇒af
f★sj→:n / ofisji / ↓♣:b♣♣/ buli:si / ●ur♣e	Borrowing	↓♣:be♣
♣w♣ / g→mila / kasru:na	Regional / Borrowing	Kaft
s→⇒fa / guffa / paʒi / fi :li / bursa	Regional / Borrowing	sallatun / quffatun
bni:ta / bnijja / bent / ●i:ra	Regional / Shift	bintun
frunka / dwa:ra / swarda / drah★m /	Borrow/ Rur./ Urb.	naqḍun, nuqu:d, ma:lun

¹ . Deliberately or not, all the Algerian Constitutions refer to the cover term ‘Arabic’ (and not Classical Arabic or else) as the National Language. In reality, decision makers talk about CIAr as the National Language.

² . In today’s Constitution both Arabic and Berber are considered as Official Languages. Quite recently, Berber had the status of a National Language.

⇒abb→:t		
t★rr→:s / ra★l	Rural / Urban	ra★ulun
b★jj↓ / b★nt★r / sba★	Rural / Urban	★l★a / ★b★a
★↓ / tz★ww★★	Rural / Urban	tazawwa★a
adidas (Addidas) / naik (Nike) / grifa	Urban	liba:sun, ⇒i★a★un

Table1 displays lexical forms that reflect changes in the social environment. Although the conversational codes from which these items are taken may be assigned to “unmarked codes” under the form of casual speech that do not necessarily signal the speaker’s group membership or social meaning, the patterns above indicate changes from rural (R) to urban (U) as in:

m★gru:n → m★l⇒fa ~ ksa → ⇒→:j★k « a veil » → ★l★a:ba → ⇒i★→:b

Incidentally, [m★l⇒fa] (sometimes [ksa]) is the closest term to the source language word [mil⇒→f] which means « a blanket » or « a cloak ». The term [⇒i★→:b] was introduced in the early 80’s while [★l★a:ba] which previously denoted a male cloth (R) refers nowadays more to a female cloth (U) than a male’s one, probably under the influence of neighbouring Morocco where many women and girls wear this dress in the city. However, the “⇒i★→:b” (R & U) which was a dominant feature in most Algerian urban centres and universities seems to progressively give room to a more western type of dress among young girls and female students. It still occupies a dominant place in the way older women dress in town. This shows how change in the social environment affects the lexical change. It also reveals the change process from Bedouin, to rural, to urban, to rural again, that Cadora (1992) refers to in his study of ecostructure and ecolinguistics in the Arab World.

Similarly, the lexical change for « officer » is a mirror of change in ecostructure:

f★sj→:n → ofisji → ↓★:b★→ → buli:si → ★ur★e

The variation bulisijja ~ buli:sa for a policewoman emerged when policewomen appeared in urban centres. Their sudden withdrawal from the city after 1991, led to a temporary drop of the terms « bulisijja », « buli:sa ». Nowadays, policewomen re-appear in the city, mainly downtown. Surprisingly enough, the corpora indicate that neither « bulisijja » nor « buli:sa » are productive. Rather, the term « ★ur★e » is more likely to be used. This term derives from the masculine word /★ur★i/ of Arabic to which the feminine marker {ja} has been added to give [★ur★e], a word with presumably no cognate in the Arabic language, as this occupation is not usually attested for women in the Arab World. Although systematic correlation cannot be made at this stage, it appears that the process of change from a dialectal form borrowed from the French word [poli:s / polisje] to a standard form [★ur★i] lead to a new form; namely « ★ur★e » which reflects language, culture and society in action.

Another interesting case in Table 1 is the change for the word for « basket »:

s→⇒fa → guffa → paʔi → fi:li → bursa

The form « guffa » is the closest to the Arabic word « quffatun ». This form has not only changed in terms of ecostructure from Bedouin to Rural to Urban, but it has also changed in terms of its symbolic and social values. A few years ago, the social meaning of « guffa » was intimately linked to a limited or very low income. Carrying a « guffa » was symbolic of poverty, sub-standard living, and a big if not a huge family behind. More recently, with the open market policy and the decline of the national currency, the « guffa » has been gradually substituted by « paʔi » « a small basket », then « fili » « a small bag made of thread » to end up as « bursa » « a small plastic bag ». The « guffa » which used to reflect rurality and poverty to the point of denoting « simple mindedness » outside the market environment, has re-emerged today as a symbol of wealth and high social ranking. Near the market, the « guffa » is taken out of the car’s boot and filled with « niceties » that the ordinary buyer in the market cannot afford.

The lexical variation and change for « money », illustrated by the forms,

frunka / dwa:ra / swarda / drah★m / dina:r / ⇒abb→:t

also reflects a similar underlying process of social changes and cultural attitudes expressed through speech. As a French borrowing, the form “frunka” was probably used in both rural and urban areas. Whether this form was attested in Bedouin speech or not is a matter for study. The fact remains that the Bedouin trade system is usually based on exchange in kind or barter. What is interesting to notice here is the shift from “frunka” to “dina:r” (the National currency) to “habb→:t” which represents the original plural form of “habba” “a unit”, as in “*ams ⇨abb→:t t★ff→:⇨” (five apples). This atomisation of income through the term “⇨abb→:t” is indicative of the continuous fall in the buying power of the majority of Algerians to the point where money is counted in units to differentiate the rich from the poor. Having “⇨abb→:t” is connotative of new wealth establishment and power.

The last illustration of the process of linguistic change as subject to social change is taken from the forms for clothes, as in:

adidas (Adidas) / naik (*Nike*) / grifa

which characterise an urban use attested particularly in the speech of the young boys, though some girls may use it to sound « boyish ». It is clear that no Arabic equivalent can be given to these forms as they represent trade-marks ([adidas], [naik] for the first two and a borrowing from the French «griffe» meaning a «well known trade mark».

Culturally, the use of such forms denotes a tendency to identify oneself to modernity or to the western life style. Yet, the eco-structure or social environment conflicts with this notion of modernity at various levels. A point in case is to see carts and cars sharing the same space at times in our peripheral motorways.

5. Conclusion

We do not claim the structuralism has not brought new insights and new avenues of exploration into the Arabic Language Today. We merely want to show with illustrative examples from Oran Spoken Arabic that this model cannot describe fully field data and reality as it were. Similarly, we do not claim to make systematic correlation between linguistic change and social meanings out of these preliminary observations on Eco-linguistics and Eco-structure. We rather prefer to situate them within a global debate on the issue of language description, culture and identity in Algeria today and by the same token in the Arab World. Our feeling is that research has to be conducted in this vein for a better understanding of the linguistically and culturally complex and sometimes paradoxical nature of the Arab world today, taking into account the urban side of it and as exemplified in the Algerian society as a whole. These observations also bring to the fore aspects of the actual speech performance of the Algerian speaker which are generally set aside or neglected in much of the linguistic work conducted in this area. Based essentially on preconceived notions and models that are imposed upon the observed reality, such work results in the application of social-indexical systems that do not necessarily match the observed linguistic and social phenomena in an Algerian context. Nevertheless, the fact remains that as in other aspects of the study of the dynamics of language use, the linguist's models and categories may not necessarily match the speaker's own perception of reality.

References

- BEESTON, A.F.L.(1970) *The Arabic Language Today*, London: Hutchinson Univ. Libr.
 CADORA, F. (1992) “Linguistic Change and Ecolinguistics, Bedouin, Rural and Urban Arabic: an ecolinguistic study”, pp. 1-35
 CANTINEAU, J. (1940) Les parlers arabes du Département d’Oran. Rev. Afr. 84, pp. 220-31.
 CANTINEAU, J. (1955) La dialectologie arabe. Orbis 4, pp. 149-69.
 COHEN, D. (1962) “Koiné, Langue commune et dialectes arabes” *Arabica* IX, 119-144
 COHEN, D. (1965) Le système des voyelles brèves dans les dialectes maghrébins. Actes du 1^{er} Congrès International de dialectologie Générale, 7, 14, Louvain, pp. 172-178.

- CORRIENTE, F. (1976) "From Old Arabic to Classical Arabic the Pre-Islamic Koiné: some notes on the native grammarians' sources, attitudes and goals," *Journal of Semitic Studies* 21:62-98
- FERGUSON, C.A. (1957) "Two Problems in Arabic Phonology", *Word* 13, pp. 460-478.
- JACKOBSON, R. (1957) 'Mufaxxama : the emphatic phonemes in Arabic" R. Jakobson's selected writings, The Hague: Mouton, 2nd ed. (1962), p. 510-522
- MARTINET, A. (1981) Bilinguisme et Diglossie. Appel à une vision dynamique des faits. *La Linguistique*, 18, n° 2, pp. 5-16.
- MEISELES, G. (1980) "Educated Spoken Arabic and the Arabic Language Continuum" *Archivum Linguisticum* XI, 119-148
- MYERS-SCOTTON, C. (1993) *Duelling Languages. Grammatical Structure in Code-Switching* Oxford. Clarendon Press.
- NORTIER, Jacomine (1990) *Dutch-Moroccan Arabic Code-Switching among Moroccans in the Netherlands*. Dordrecht: Foris.

Other References

Revue Africaine

Bulletin de la Société de linguistique de Paris

Georgetown Arabic Series, Washington, D.C., Georgetown UP.

JOAS (Journal of Oriental and African Studies), London

La motivation des expressions idiomatiques marocaines, entre connaissance universelle et connaissance culturelle spécifique

SANA BOURBI, Université Sultan Moulay Slimane, Béni Mellal-Maroc

Introduction

Les expressions idiomatiques sont l'une des formes du langage non littéral conventionnel. Elles font partie du patrimoine langagier de chaque culture, permettant d'établir une fusion entre la spécificité langagière et l'histoire et culture d'une communauté.

Notre communication porte sur une approche culturelle des expressions idiomatiques de l'arabe marocain. Nous visons à dégager les types de connaissance à la base de la motivation du sens idiomatique des expressions idiomatiques marocaines. Notre approche porte précisément sur le rôle que jouent les connaissances universelles et les connaissances culturelles spécifiques dans la motivation et la compréhension des expressions idiomatiques marocaines. Il s'agit des connaissances culturelles, historiques et sociales spécifiques qui forment la mémoire collective de la communauté marocaine sur lesquelles se basent les interlocuteurs pour attribuer une interprétation une expression idiomatique. Ces aspects de connaissances motivent les expressions idiomatiques et facilitent ainsi l'interprétation de leur sens implicite et les font sortir du cadre de mots longs ou unités lexicales sémantiquement arbitraires.

1- La motivation des expressions idiomatiques

En phraséologie, la notion d'arbitrarité et motivation d'une expression idiomatique est considérée à travers le rapport entre son sens littéral et figuré.

Contrairement à la vision traditionnelle non compositionnelle qui considère les expressions idiomatiques comme des mots longs, dont le rapport entre le sens littéral et idiomatique est arbitraire. La vision moderne compositionnelle considère les expressions idiomatiques comme dotées d'une structure sémantique interne. Le rapport entre le sens littéral et idiomatique n'est pas arbitraire. Autrement dit, les expressions idiomatiques sont sémantiquement motivées.

La motivation réfère à l'habileté des interlocuteurs à donner sens à une expression idiomatique en remotivant sa figurativité. Pour comprendre une expression idiomatique, il faut considérer son sens littéral d'une optique non arbitraire.

2- Les aspects de connaissance des expressions idiomatiques

Dans la motivation des expressions idiomatiques, la diversité des connaissances se voit divisée entre deux pôles de connaissance. D'une part, la connaissance issue de la perception du

monde extérieur et de l'expérience physique commune des êtres humains. Il s'agit de l'universalité du psychisme et physique humains et l'expérience humaine avec le monde où nous vivons. D'autre part, la connaissance culturelle spécifique à une communauté linguistique car la langue utilise souvent des filtres culturels qui permettent seulement à certains domaines à passer à un domaine conceptuel.

3- Analyse du corpus

3-1 Aspects de connaissance universelle expérientielle physique

Dans leur interprétation, certaines expressions idiomatiques marocaines font appel à des connaissances universelles. La motivation qui relie le sens explicite au sens implicite fait appel à des informations encyclopédiques universelles partagées par tous les êtres humains. Il s'agit des connaissances relatives au domaine du corps humain, sa forme, ses réactions physiologiques.

1. *Wl-la žlda əla ədm*

(Lit. Devenir une peau sur l'os)

« Être chétif et fragile ».

2. *rbba l-ħm*

(Lit. élever la chair)

« Prendre de l'embonpoint ».

Pour exprimer la chétivité. L'image véhiculée par (1) exploite par procédé métonymique (cause-effet) le domaine anatomique. Il s'agit de l'utilisation des dénominations corporelles: [žlda, ədm] (l'os et la peau) l'un collé sur l'autre en absence totale de la chair qui se positionne anatomiquement entre les deux.

Cette image est actualisée dans le monde idiomatique à travers l'expérience de l'être humain avec les maladies et les changements physiques qu'elles entraînent sur les différentes parties du corps humain.

Alors que dans (2), la chaire est présente par métonymie (cause- effet), comme un symbole de bonne santé et de la bonne nutrition. Le développement de la masse musculaire qui enveloppe tout le ceps dépeint l'image d'une personne qui a pris de l'embonpoint.

3. *qalb-u wsl l-ħalq-u*

(Lit. Son cœur atteint sa gorge)

« Avoir très peur »

Dans (3), la gorge et la bouche sont les ports les plus proches au cœur. De ce fait, sous l'effet de la peur, le cœur perd sa stabilité et se rapproche de la gorge tellement le corps de la personne colérique ou peureuse est en mouvement.

Les expressions idiomatiques marocaines dont l'interprétation est garantie par la connaissance de l'expérience physique dépeignent des gestes, comportements et postures du corps humain. L'état d'une partie du corps ou organe humain et le changement de l'état du corps.

Grâce à la ressemblance des êtres humains et de leur fonctionnement physiologique à travers les cultures. Les expressions idiomatiques métaphoriques basées sur le corps humain sont omniprésentes dans toutes les cultures, sinon universelles.

3-2 Aspects de connaissances culturelles

Les expressions idiomatiques marocaines font partie du patrimoine culturel marocain. Leur motivation repose aussi sur un savoir partagé par la communauté marocaine, notamment des références à la culture marocaine de tous ces aspects. La connaissance culturelle s'implique pour établir un lien motivant entre le sens lexicalisé et le sens figuré, mise à part que l'interlocuteur est familier ou non avec l'expression idiomatique marocaine.

3-2-1 Les Lieux

Les expressions idiomatiques marocaines comportant des concepts spatiaux sont motivées par une connaissance historique et socioculturelle relative à ces lieux :

9. *Khas-u bršid*
(Lit. Il lui faut brchid)
« Perdre la raison ».

La motivation est régit par la connaissance de la ville de Berchid connue par le premier hôpital psychiatrique au Maroc. Il s'agit d'une expression idiomatique marocaine ayant une référence historique propre à la communauté marocaine, cette référence rend le lien entre le sens littéral et figuré transparent. Sans cette connaissance historique, l'interlocuteur ne peut pas inférer le sens implicite que le locuteur a voulu communiquer par son énoncé. Il s'agit de l'implication contextuelle que la personne en question est mentalement malade ou folle.

3-2-3 Les stéréotypes

Le terme stéréotype désigne les images que nous nous construisons au sujet des groupes sociaux. Certaines expressions idiomatiques marocaines font allusion à un stéréotype marocain négatif à savoir le juif :

10. *Ki lihudi j-khaf ma-jhšm*
(Lit. comme le juif, il a peur mais il n'est pas timide)

« Être un peureux et rusé ».

11. *fɛajl lihud*

(Lit. les actes des juifs)

« Être rusé et malicieux »

Le sens littéral dans ces expressions idiomatiques marocaines (10-11) fait référence au groupe ethnique juif marocain et à leur image et statut dans la société marocaine. Historiquement parlons, le Maroc comporte une minorité juive. Le fait que les marocains musulmans côtoient les juifs dans la vie quotidienne, permet de former certains avis et jugements négatifs et péjoratifs. Ce rapprochement entre les musulmans et les juifs marocains retrace la ligne de ces expressions idiomatiques marocaines investis dans un sens péjoratif et ironique.

En effet, le concept [*jhudi*] (*juif*), véhicule des connaissances culturelles et sociales relatives au stéréotype négatif des juifs peureux et méprisés. Les juifs sont connus par leur malice mais aussi par leur peur extrême. Ainsi les juifs sont l'objet de notre ironie puisque nous comparons au juif, une personne peureuse mais qui n'est pas timide (10) ou une personne amorale, rusée et malicieuse (11).

3-2-4 Les traditions et rituels

Le sens explicite de certaines expressions idiomatiques marocaines renvoie à des aspects de la réalité socioculturelle marocaine. Il s'agit des images qui renseignent sur les éléments culturels comme les rites funéraires, des rituels de mariage et veuvage comme les exemples suivants :

12. *Ka-jqattr-u li-h*

(Lit. ils lui donnent des gouttes d'eau)

« Il est agonisant ».

13. *mdtat jdi-ha l-hnna*

(Lit. elle a tendu sa main à l'henné)

« Elle s'est mariée ».

14. *Labs-a l-bjad*

(Lit. elle s'habille en blanc)

« Être veuve »

L'expression idiomatique (12) réfère aux rituels de la mort dans l'islam. Il s'agit d'un rituel marocain qui consiste à donner des gouttes d'eau dans du coton au mourant ou agonisant quand il n'arrive plus à manger.

Quant à (13), il s'agit d'une expression idiomatique référant au rituel du mariage marocain. Dans la culture marocaine, il est connu qu'un jour avant la fête de mariage, on met de l'henné

sur la main et les pieds de la future mariée. Ce jour est précisément nommé « *lilt l-hna* » (Lit. la nuit de l'henné)

En fait, les concepts « *md-at jdi-ha l-hna* », (*tendre sa main à l'henné*) ne dénotent pas seulement une situation décrite par l'expression prise littéralement. Mais en plus, il s'agit d'une situation où la femme mariée en cérémonie de la nuit de l'henné tend sa main pour mettre le henné. Ce qui mène à impliquer que la femme s'est mariée. L'expression idiomatique ne peut être motivée que si l'interlocuteur sait que la scène littérale réfère au scénario du rituel du mariage marocain. Les connaissances culturelles, que livrent les concepts encodés jouent un rôle important dans l'interprétation du sens implicite voulu par le locuteur.

La connotation de (14) peut être interprétée en termes de valeurs sociales et connaissance des rituels du mariage marocain. Elles sont reliées aux facteurs socioculturels à travers une interprétation du sens littéral dans un contexte culturel.

L'image de la femme en relation avec les traditions et la religion est omniprésente dans la phraséologie marocaine, donnant naissance à des restrictions du genre dans (14). L'expression idiomatique exprime d'état du veuvage de la femme. L'homme n'est pas tenu par aucune obligation religieuse ou traditionnelle. Il s'agit des restrictions qui proviennent de la religion et tradition qui concernent seulement la femme. Ces restrictions obligent la femme à ne porter que des habiles blancs pendant la période du deuil que l'Islam a dicté à savoir quatre mois et dix jours. Après cette période, la femme veuve peut enlever les vêtements blancs et reprendre sa vie.

3-2-5 Pratiques religieuses

Les expressions idiomatiques marocaines renvoyant au domaine de la religion nous offre un aperçu des manifestations spirituelles de la communauté marocaine notamment la prière et le pèlerinage :

15. *Flan djal nžma w-lil*
(Lit. une personne de l'étoile et de la nuit).

Le domaine des pratiques religieuses notamment la prière et le pèlerinage sont présent dans notre corpus comme moyen pour exprimer des états moraux comme la piété à travers la prière de la nuit que pratiquent les musulmans.

3-2-6 La superstition

La superstition fait le fondement culturel de certaines expressions idiomatiques marocaines. En effet, les connaissances culturelles relatives aux animaux comme le chien noir qui font partie du monde de la superstition dans la culture marocaine :

16. *Fomm-u laħs-u klb kħl*
(Lit. *Sa bouche est léchée par un chien noir*)
« *Il prévoit toujours le mal. Etre pessimiste* ».

3-2-7 Les croyances aux concepts fictifs

Les croyances dans la culture marocaine s'étalent sur certains concepts fictifs. Ces derniers relèvent de l'au-delà comme Satan :

17. *nhar š-šitan jslm*
(Lit. *Le jour où Satan se converti en Islam*)
« *Quelque chose impossible à se réaliser* »

Satan est évoqué à travers les textes coraniques qui parlent de ses pouvoirs maléfiques qu'il a sur l'être humain depuis l'aube des temps. Pour exprimer l'impossibilité d'une chose, l'expression idiomatique mobilise les connaissances sur les croyances relatives à Satan ne peut jamais se convertir en Islam.

3-2-8 La Sorcellerie

La manifestation de la sorcellerie dans les expressions idiomatiques marocaines est faite à travers la références aux diverses pratiques, aux rituels et éléments utilisés, ainsi que l'état de la personne ensorcelée.

18. *haz eli-h kht z-znati*
(Lit. *lever sur lui l'écriture de « Znati »*)
« *Savoir l'avenir ou ce qu'une personne pense* »

L'expression idiomatique réfère à l'écriture sur le sable que faisaient les charlatans pour savoir l'avenir ou quelque chose cachée.

3-2-9 La motivation symbolique

Les symboles transfèrent l'information culturelle stéréotypique qui sert de base pour relier le sens littéral au sens figuré. Le lien qui motive le sens littéral et le sens figuré d'une expression idiomatique est établi par une connaissance sémiotique du concept présenté par le constituant clé. Le symbole, dans ce cas, est interprété sur la base d'une convention.

Certains animaux, par leur présence dans les expressions idiomatiques, représentent des stéréotypes culturels et s'attribuent ainsi le statut de symbole.

Par exemple, le concept [âne] est un symbole d'infériorité, de mépris et de bêtise. Le statut péjoratif que confère la société à l'âne est projeté sur l'état d'une personne sans estime et son intelligence. Dans ce cas, les expressions idiomatiques comportant ce concept activent un ensemble de connaissances communes au symbole culturel de l'âne :

19. *ħmar l-qafla*

(Lit. *Être l'âne du convoi*).

« *Être la personne à qui on confit des grandes tâches* ».

20. *mdkh-l ħmar-u l-qafla*

(Lit. *Faire entrer son âne dans le convoi*).

« *Être un indésirable, malvenu* ».

Les images véhiculées par le sens littéral de ces expressions idiomatiques présentent l'âne comme un stéréotype culturel de bêtise et d'infériorité. La motivation entre le sens littéral et figuré est garantie par la connaissance de la valeur symbolique culturelle péjorative de l'âne dans la culture marocaine.

Comme nous venons de présenter, les expressions idiomatiques marocaines puisent leurs sources de motivation de divers domaines référentiels. Le sens lexicalisé renvoie à la vie quotidienne, aux activités et pratiques sociales et culturelles et au monde qui nous entoure.

L'interprétation des énoncés idiomatiques dépend de la connaissance qu'a l'interlocuteur sur certains domaines référentiels. Ces connaissances renvoient soit à des connaissances expérientielles universelles du corps humain soit à un fond culturel spécifique à la communauté marocaine. L'interlocuteur, partageant ce savoir, pourrait arriver au sens implicite et considérer l'énoncé comme transparent.

Les expressions idiomatiques ancrées dans la culture sont motivées par différents aspects de connaissances culturelles qui s'activent lors du processus inférentiel de l'énoncé et dans le contexte. Le simple décodage linguistique de l'énoncé n'est pas suffisant. La motivation est une question de cognition. L'interlocuteur motive ses connaissances pour interpréter une expression idiomatique.

L'interprétation des expressions idiomatiques ne se limite pas au sens explicite de l'énoncé. Elle demande en plus, un accès à certaines connaissances encyclopédiques associées aux concepts encodés. Ces connaissances partagées par la communauté marocaine sont ancrées dans sa culture et vie quotidienne permettant d'entamer un processus inférentiel pour dériver la bonne interprétation de l'expression idiomatique.

Conclusion

Les expressions idiomatiques marocaines présentées, puisent leur motivation d'une part, de l'expérience commune des êtres humains. Il s'agit de l'expérience physique et psychique commune ainsi que la perception du monde environnant que partagent les êtres humains, constituent des ressources pour relier le sens littéral et le sens idiomatique. Dans ce cas, la

compréhension de l'expression idiomatique demande de la part de l'interlocuteur un savoir universel communément partagé par les êtres humains.

Cependant, la connaissance culturelle est aussi une base essentielle de la motivation d'un grand nombre d'expressions idiomatiques marocaines. Ces expressions idiomatiques comportent une charge culturelle qui les motive et mène à leur interprétation dans une situation de communication.

Bibliographie

Dobrovol'skij, D O & Piirainen, E, 2010 « Idioms: motivation and etymology ». Yearbook of Phraseology.

Langlotz, A, 2006. *Idiomatic creativity : a cognitive-linguistic model of idiom-representation and idiom-variation in English*. Human cognitive processing, Vol. 17. Amsterdam.

Nunberg, G., Sag, I. & Wasow, T. 1994. « Idioms ». Language 70 (3) Cambridge University Press.

Pamies, A, 2011, « A propos de la motivation phraséologique ». In: *Linguo-Cultural Competence and Phraseological Motivation*. Pamies, Antonio; Dobrovol'skij, Dmitrij (eds). Germany: Schneider Verlag Hohengehren. 25–39.

Vega Moreno R, E, 2005. *Idioms, transparency and pragmatic*.

Analysing Metaphorical Language in the Amazigh Riffian Riddles

Monaim EL AZZOUZI, LERIC-Universite Chouaib Doukkali-El Jadida

Abstract

Though the importance of riddling as an entertainment oral art has been undermined with the advent of technology and the new pastime activities the latter has brought, telling riddles is still performed in different parts of Morocco, namely in the Amazigh Riffian part. People, mostly children, find riddles not only as a source of entertainment but also as a means of sharpening their critical thinking, developing their cognitive abilities and maintaining their social bonds. One of the most important features that characterises the Amazigh riddles and makes them ‘true riddles’ is the metaphor. The latter is crucially important in the riddling process as riddlers use it in order to make their riddles more complicated and difficult for riddlees to solve. Such trope permeates most of the Amazigh riddles that make part of my corpus that has reached 500 riddles. The analysed riddles together with their answers were collected on the basis of a field work. They were compiled through both interviewing different informants and through observing riddles being told and answered in different riddling sessions. Regardless of their settings and ways of being told and answered, only riddles and their solutions are put under scrutiny and analysed in this paper since the main focus is on metaphor. The present paper, therefore, analyses the ways conventional and creative metaphors are used in riddles and the ways they add to their complexity and their aesthetic qualities. In this respect, it foregrounds different manifestations of the metaphor that link both the riddle proposition and the riddle solution. This is carried out through classifying and analysing riddles on the basis of the types and the numbers of metaphors they contain, the ways metaphors link the riddle propositions to their respective solutions, the different ways creative metaphors lead to the ambiguity and the complexity of riddles, the differences between metaphors in ordinary speech and metaphors in riddles, the ways the three components of metaphor, i.e. tenor, vehicle and ground are structured within riddle propositions and their solutions, etc.

1. Introduction

Riddles constitute an indispensable part of people's folklore, verbal arts and traditions. The latter are carriers of indigenous culture and knowledge and contribute greatly to the continuity and richness of peoples' cultures and civilisations. Like proverbs and folktales, riddles have been and are still practised and used orally in different parts of the world. To secure their continuing usage, riddles need to be registered and be subject to academic study and analysis. In fact, riddles reflect wisdom, wit and experience which make them special in their form and function. They summarise lives and experiences of the grandfathers as they are deeply-rooted in history. Though the world has seen an unprecedented progress in all domains of life, oral arts are still practised worldwide. Therefore, as in many other parts of the world, riddles, referred to as '*tinfas n tafan*' or '*tiwafitin*' by Amazigh Riffians, are still widely used in the Riffian community.

The language of riddles is totally different from our ordinary daily language. It is replete with different linguistic and cultural characteristics that enable it to form fully-fledged riddles. Such characteristics form the main foundations that distinguish riddles from other simple ordinary questions or statements. The main concern here is about ambiguity, ambivalence and complexity that are created by using figurative language that involves different kinds of linguistic and cultural ambiguity as well as metaphor and other related tropes and figures of speech. Riddle tellers purposefully produce statements or questions that are vague or ambiguous. Such ambiguity can take both the linguistic form and the metaphorical one. The present paper, therefore, investigates the ways metaphorical ambiguity is used in riddles.

While the two types of ambiguity relate to the manipulation of language, they differ in the sense that linguistic ambiguity demonstrates how riddling is purely a linguistic act while metaphorical ambiguity thrives upon the production of metaphors and the related figures of speech that have their origins in cultural aspects and the context in which they are used. Furthermore, some riddles can be both linguistically and metaphorically ambiguous, a sign that shows that riddles are products of both language and culture. The latter obviously influences how the riddle teller as well as the riddle solver perceives the world in terms of which cultural properties correspond to which objects. Riddles belonging to other cultures may not make sense to us in the sense that metaphors as well as other figures of speech are laden with cultural properties. Overall, if riddles lacked such characteristics as ambiguity, metaphor, as well as other different tropes and styles, they would not be much more different from ordinary daily questions.

2. Metaphorical ambiguity in the Amazigh riddles

Basically, metaphor is defined in the *Encyclopaedia Britannica* as a ‘figure of speech that implies comparison between two unlike entities’. When we speak about metaphor, we speak about the use of language to refer to something different or other than what it really means. In fact, metaphor cannot convey meaning if it is understood literally. Metaphoric language intends to establish connections between the words used and the meanings that they refer to. As Kovecses (2010: 33) argues, ‘metaphor can be characterized with the formula *A IS B*, where the target domain (a) is comprehended through a source domain (b)’. This can be exemplified by the following example: ‘Karim is a bull’. The meaning of this utterance should be understood metaphorically as Karim is not a bull literally speaking, but he shares some common qualities with the bull such as strength.

While most of the previous studies have dealt only with what they call linguistic metaphors, Lakoff and Johnson (2003: 3-20) have come up with a new view of metaphor that has challenged all the aspects of the traditional theory. Their conception has become known as the “cognitive linguistic view of metaphor”. Lakoff and Johnson claim that (1) metaphor has to do with concepts, and not with words; (2) the function of metaphor is to simplify the understanding of certain concepts, and not just contribute to the artistic or aesthetic form of language; (3) metaphor is often *not* based on similarity; (4) metaphor is used automatically in everyday life by ordinary people and not just by specialised or educated people; and (5) though it may seem an intriguing play of language, metaphor is an inevitable process of human thought and reasoning (Lakoff and Johnson, 2003). After Lakoff and Johnson (2003), approaching metaphor cognitively and conceptually has held sway. Kittay (1984) states that ‘metaphor is cognitively significant and that metaphorical utterances have a meaning not reducible to literal paraphrase’.

Metaphors are indispensable in the usage of language in our daily lives. Lakoff and Johnson (1980; 2003) admit ‘that metaphor is pervasive in everyday life, not just in language but in thought and action’. They add that ‘our ordinary conceptual system, in terms of which we both think and act, is fundamentally metaphorical in nature’ (2003: 03). Metaphor is very important for many reasons. Knowles and Moon (2006) state that it is a basic process in the formation of words or word meanings in the sense that so many concepts and meanings can be expressed only through it. Also, its other importance stems mainly from its functions. For instance, it intends to clarify, describe, explain, express, evaluate, entertain, etc. (Knowles and Moon, 2006: 3). Generally, people intend to use metaphor to communicate, explain, and convey meaning in an interesting, entertaining and creative way. However, riddlers intend to

use metaphor for slightly different reasons. They shroud their riddles in metaphor and other forms of figurative language in order to add to their complexity and ambiguity and make them more complicated and difficult for riddlees to solve.

Scholars distinguish between two kinds of metaphor: Creative and conventional metaphors. The former refer to metaphors which are created by a writer or a speaker in order to express ideas or feelings in particular contexts and which require readers or hearers to use their minds and understanding abilities to find out what is meant (Knowles and Moon, 2006: 4). This kind of metaphor is also called novel metaphor in the sense that it is new. As will be seen in the analysed Amazigh Riffian riddles, riddle tellers rely mostly on using creative metaphors in their riddles in order to mislead riddle solvers. They use phrases and sentences which include strange or unusual patterning or words which require riddlees to use their imagination and minds effectively in order to solve them. The other kind of metaphors is called conventional metaphors. They have to do with metaphorical expressions which are always found and are known to refer to specific things. Hearers or readers already know the meanings of such metaphorical expressions since their referents are fixed. For instance, the use of 'divorced' to mean 'completely separated' or the association of 'virus' with computers in order to speak about internet viruses are good examples of conventional metaphors or what is referred to as 'dead metaphors' (Knowles and Moon, 2006: 5). These metaphors are 'institutionalized as part of the language'. People hardly pay attention to them and most of the time do not think of them as metaphorical expressions when they encounter them in language.

A creative metaphor may become conventional (dead) when it is widely used. However, when metaphors become dead, they are dead forever (Davidson, 1984). For instance, the word 'mouth' is a dead metaphor referring to the openings of bottles. As Davidson (1984: 252) says, 'mouth' was applied to bottles metaphorically since bottles did not literally have mouths. However, now 'mouth' has stopped to be a metaphor referring to the aperture of bottles but it refers to them literally. Hence, 'mouth' becomes ambiguous denoting two meanings. Such lexical items become literalised and are identified literally, not metaphorically, when they are encountered in language. In this respect, Davidson (1984: 25) claims that, 'a word may easily be appreciated in a new literal role on a first encounter'. When creative metaphors become dead and start to be understood literally, the words and phrases in question acquire two literal meanings paving the way therefore to ambiguity.

It must be obvious that a word in isolation cannot be interpreted metaphorically and therefore cannot be considered a metaphor. In this respect, only sentences can be said to be metaphors. For instance, '*hmed đ agənduz*' (Ahmed is a bull) is a metaphorical sentence when

it is considered as a whole. Though it is the word ‘*bull*’ that is used metaphorically in this example, it can be understood literally, i.e., the male bovine, and not metaphorically if it is not read in the whole sentence. Metaphors require contexts for their meanings and cannot be paraphrased or summarised.

The difficulty and the complexity of riddles are created through both grammatical and metaphorical ambiguity. Such ambiguity constitutes what is called the block element in riddles. Riddles rely mostly on the artful play of metaphorical ambiguity. Metaphor functions in a paradigmatic mode while grammatical ambiguity functions in a syntagmatic mode. This means that metaphor functions according to systematised similarity that is focused upon by means of comparison, but grammatical ambiguity functions by ambiguity, i.e., by context. Metaphor, theoretically speaking, is categorised largely on the basis of grammatical and semantic deviance. Pepicello and Green (1984: 41) maintain that the two senses of the same word can be examples of homophony and polysemy instead of one literal and one metaphorical. They provide the example of ‘bridge’ (metaphorically referring to the nose). I presume that the two senses of the word (bridge) are not instances of homophonous words but one of them is the extension of metaphoric sense. The metaphor is said to represent ambiguity at the lexical or word/sound level. Metaphoric riddles are not related to any conversational context that would facilitate their solutions. Riddles, whether based on grammatical or metaphoric ambiguity are solved within the confines of a culture.

Riddles, in general, may involve both grammatical ambiguity and metaphorical ambiguity. Such thing applies to the Amazigh riddles as well. To illustrate, we consider the following riddles:

- *yrās tīymas ur itət – lmnšar*
it has teeth but it does not eat – a saw.

- *yrās irās ur issiwir – aharkus*
it has a tongue but it does not talk – a shoe.

Both of the above riddles exhibit metaphorical extension or comparison of *tīymas* (teeth) and *irās* (tongue) to their referents, i.e., the teeth of the saw and the tongue of the shoe (that part of cloth that comes above the foot and over which shoelaces are tied). These two riddles can be thought of as involving metaphorical and linguistic ambiguity that represent a block though such metaphors may not be as elaborate and obvious as the metaphor that makes up the part of other riddles.

There are some riddles which involve a block elements that hardly relate to figurative language. For instance,

yrəs ʔiTawin maša ur ʔərši – batata.

it has eyes but it cannot see – potato.

This riddle involves metaphor (eye to refer to the eye of potato) which is not creative (almost dead metaphor). This kind of metaphor has passed from the realm of the figurative to being a simple lexical ambiguity. To simplify this, eyes in this riddle refer to the open holes of potato almost literally now.

Metaphors, with time, change from being metaphorical to being ordinary idiomatic expressions or, even, to dead metaphors of literal language.

- *Ižn umrabđ đ ašmrar uyress bu ʔuwwarʔ – ʔamdžarʔ.*

A white shrine without a door – an egg.

- *anZar iššaʔ ʔayirʔ ʔbənni – ʔažunt tsifa arən.*

the rain is falling down and the mountain is being built – the sieve while when is being used in sieving flour.

- *ʔətru ʔət ixfinəs – ʔšumeat.*

She is crying and eating herself – a candle.

- *ʔamurʔ inəs tazgzawʔ xar inəs đ azg^way iwđan inəs đ ibərk^hanən – dəllaħ.*

Its earth is green, its soil is red while its people are black a watermelon.

- *zđaxər d-tammənt sberra d-tyirdənt – ʔarumiʔ.*

It is honey from the inside and scorpion from the outside – cactus fruit.

These riddles are apparently metaphorical riddles. They involve comparing a quality of a certain object to a similar quality of another different object. For instance, the riddle one compares ‘the shrine’ to its referent ‘egg’ in the sense that they have the same qualities, i.e. being white and without a door. Riddle two compares the sieving of flour to the falling rain. The third riddle involves personification of the candle in the sense that the melting of the candle is compared to crying. The fourth and the fifth riddles go in the same direction by using names of some animate or inanimate things in order to refer to other things that are completely different except for some common qualities that they share.

There are many other riddles whose metaphors are becoming literalised. Among such riddles we find,

- *abarkan i^hžammæ ašmrar itzədžæ – djirəṭ ḏ nhar.*
the black gathers while the white disperses – the day and the night.
- *xmi t̄xwa t̄wəzzən ašt n xmi tiri t̄emmar – tsæeet.*
when it is empty it weighs the same as when it is full – clock.
- *yræss idarən yræss ifassən nattaṭ t̄əggur xuzžžif – barwita.*
she has feet and hands but she walks on her head – wheelbarrow.

The block in the first riddle is created through having another figure of speech which is metonymy. The latter involves using a part to refer to the whole as the case with ‘five sails’ which signifies ‘five ships’. The elements *abarkan* (the black) and *ašmrar* (the white) are a little bit vague since they can refer to varieties of phenomena that share this attribute of colour. In this riddle, they refer metonymically to day and night respectively. The second riddle involves a block that is the result of linguistic ambiguity. ‘*t̄xwa*’ and ‘*t̄emmar*’ are opposites; they are both ambiguous in the sense that they designate two meanings. They mean both empty/unset and full/set respectively. They involve lexical ambiguity that deceives the riddlees as their thinking is drawn to embark on empty#full. Concerning the third riddle, it has only a little figurative connection; *idarən* and *ifassən* are conventional or dead metaphors that refer to the supports of the wheelbarrow. In Tarifit, these words have passed from referring to the supports of the wheelbarrow metaphorically to referring to them literally. This riddle can be included, therefore, within the realm of the linguistic ambiguity in the sense that the two words can refer to two different referents.

As mentioned earlier, it is the creative metaphor that is crucial in riddles since conventional metaphors add nothing to the complexity of riddles. Almost all riddles are complicated and ambiguous as a result of the creative metaphors with which they are made up. The following riddles are good examples:

1. *aqmmum inu g qmmum inəs t̄iTawin inu qərəəntid aḏan inəs (ayrraf n waman)*

mouth/my/in/mouth/his/eyes/my/have picked up/bowels/his – (the jar/of/water)

my mouth in his mouth my eyes have picked up his bowels

2. *t̄tša t̄tša t̄sqaqaḥ aqmmum inəss (t̄aynurṭ)*

she ate/she ate/she closed/mouth/her – (the traditional oven)

she ate and ate and then she closed her mouth – (the traditional oven).

3. *yrəs iri uyræss bu zəžžif (t̄azyat)*

She has/neck/she doesn’t have/a head – (a bottle)

She has a neck but she does not have a head – (a bottle)

4. *aqmmum ines ašt u qmmum n tažunt maša tk^hessi ktar zg mantk^hssi tsarđunt (tasraft)*

mouth/her/the same size as/mouth/of/ sieve/but/she carries/ more than/that carries/female horse – (a wide short well for storing food)

Her mouth is the same size as the mouth of the sieve but she carries more than the female horse – (a wide short well for storing food)

The metaphor *aqmmum* (mouth) is used repeatedly in the above riddles. It is used to refer to the openings of bottles, containers, etc. For instance, in the first riddle it refers to the opening of the water jug (*aqmmum n uyərraf*), in the second riddle it refers to the opening of the traditional oven and in the fourth riddle it is used to refer to the opening or the aperture of the well that is used for storing barley and wheat by the Riffian farmers. In fact, mouth (*aqmmum*) was applied to the opening of containers metaphorically since such things did not literally have mouths. However, it can be said that mouth refers to such opening of containers literally and not metaphorically now. In fact, when creative metaphors become dead and start to be understood literally, the words and phrases in question acquire two literal meanings paving the way therefore to ambiguity.

Metaphor cannot only be either creative or conventional (dead), but, as many linguists maintain, can exhibit degrees of being figurative and metaphorical. It is true that the metaphor mouth (*aqmmum*), used in the three riddles above, is no longer creative and is considered to denote two literal meanings: mouths of animate and inanimate beings as well as mouths of different things such as containers. However, the way this dead metaphor is employed in riddles still exhibits some degrees of being metaphorical. For instance, the metaphor in question (*aqmmum*) in the second riddle above refers, rather literally, to the mouth of the traditional oven but the use of this metaphor in the riddle *ttša ttša tsqaqaḥ aqmmum inəss* (she ate and ate and then she closed her mouth) indicates a degree of metaphor. It is clear that the two verbs *ttša* (she ate) and *tsqaqaḥ* (she closed) are the words which have contributed to making the overall riddle metaphorical. These two verbs give the referent *ṭaynurṭ* (the traditional oven) as well as *aqmmum* (mouth) human qualities (personification) and as a result the last metaphor does not remain dead by referring literally to the mouths and apertures of different animate or inanimate beings and things but it clearly exhibits a relative degree of metaphor and figurative language. The third riddle exhibits a weaker degree of metaphorical language. This degree of metaphor is apparent in the combination of all the words in the riddle in question *yrəs iri uyərəss bu zəžžif - ṭazyat* (She has a neck but she does not have a head – a bottle). If we take the words *iri* and *azəžžif* in isolation to refer to the neck and the head of the

bottle respectively, we end up having the two words in question as two dead metaphors connected to their referents literally instead of metaphorically. It is apparent therefore that the figurative nature of such words as *iri*, *aqmmum* and *azəžžif* to refer respectively to the neck, mouth and head of a bottle or other containers is not that strong. The point here, as Pepicello and Green (1984: 107) point out, is that ‘some figurative language is more figurative than other, and that metaphor may pass gradually from the realm of figurative language to the realm of formal ambiguity, i.e., pure homophony’.

When metaphor weakens, becomes conventional and refers to its referents literally, it creates multiple frames of reference by denoting two meanings or more. This leads to ambiguity at the level of lexical items. In fact, this brings back the belief that is held by a lot of linguists who consider metaphor as purely based on ambiguity. In this respect, Leech (1969) has discussed metaphor similarly as a type of ambiguity at the "referential semantic level." Pepicello and Green (1984: 108) consider metaphor as a type of ambiguity. They state that ‘metaphor is lexical in nature, since it represents a situation whereby an additional semantic underlying structure is created for an existing word or phrase’ (ibid). Pepicello and Green go further as they consider that the two senses of the same conventional metaphor can be examples of homophony and polysemy instead of one literal and one metaphorical. Nevertheless, even if such theory of Pepicello and Green can be taken to be feasible, the two senses of a conventional metaphor can be considered literal and therefore ambiguous by most of the linguists.

The ambiguity that is created by conventional metaphors complicates riddles significantly as the creative metaphor does. The following riddles are good illustrations:

5. *yrəs tiymas ur itət – lmnšar*

He has/teeth/doesn't/eat – a saw

it has teeth but it does not eat – a saw.

6. *yrəs tiTawin maša ur tžərši – batata.*

She has/eyes/but/doesn't/she sees - potato

it has eyes but it cannot see – potato.

Both dead metaphors *tiymas* (teeth) and *tiTawin* (eyes) in the above riddles constitute metaphorical ambiguity. The riddlees are misled as they think that the two metaphors refer to the parts of the human body while in the riddles they refer to the teeth of the saw and the small holes in a potato respectively. It can be argued that the two above-mentioned riddles involve

personification since their referents, i.e., *lmnšar* (a saw) and *batata* (potato) are described as having such human body parts as *tiymas* (teeth) and *tiTawin* (eyes). However, since there are no specific names in the Amazigh language to name the teeth of the saw and the eye of potato, names of human body parts are used. These two names are still considered as metaphors not only because they are used to name things other than what they are originally used to name but also because they have become dead metaphors associated with their both referents literally now. It is apparent therefore that the dead metaphors per se do not constitute the block in riddles but it is the ambiguity they lead to that complicates riddles. Conversely, creative metaphors, given their creativity, newness and wit, create block in riddles and makes them more complex.

Creative metaphors constitute one of the most important features that characterise riddles in general. If we look at the corpus of riddles of any culture, we will find out that the majority of riddles are based on creative metaphors. This is even evident in the early definitions which identified the riddle with metaphor (the creative one). Aristotle was the first to define the riddle in this way (Georges and Dundes, 1963: 111). In addition, Gaston Paris defined the riddle as ‘a metaphor or a group of metaphors, the employment of which has not passed into common use, and the explanation of which is not self-evident’ (in Georges and Dundes, 1963: 111). Gaston’s definition, in very clear terms, considers riddles as creative metaphors. In a later formulation, Archer Taylor (1943) went even further when he considered riddles that are based on creative metaphor as true riddles. To state his words, ‘the true riddle or the riddle in the strict sense compares an object to another entirely different object’ (Taylor: 1943). As a matter of fact, true and strong riddles should be hard and complicated. For this reason, most of the riddles rely on creative metaphors as riddlers devise riddles with new metaphors so as to outwit and defeat riddlees.

Most of the Amazigh Riffian riddles in the corpus that is the subject of analysis in the present paper are based on creative metaphors. Riddlees must be intelligent enough to associate the metaphors in the riddle images with their referents on the basis of some shared features between the two parts. The following are some of the Amazigh riddles that artfully exploit creative metaphors in creating the block:

- 1- *ṭik^h ḍḍfin g yi (ṭira gi ṭuriqt)*
ants/in/milk – writing on paper.
Ants in milk – writing on paper.
- 2- *yri ižən użarṭir ləbda ibzəg (irəss)*
I have/one/rug/always/wet – tongue.
I have a rug which is always wet – tongue.

3- *ṭamurṭ inəs tazgzawṭ xar inəs ḏ azg^way iwḏan inəs ḏ ibərkh^hanən (dallah)*

earth/his/green/soil/his/is/red/people/his/are/black – watermelon.

Its earth is green, its soil red, and its people black – watermelon.

These riddles exploit and use creative metaphors in almost the same way. They all involve comparing a quality of a certain object to a similar quality of another different object. For instance, the first riddle includes also two creative metaphors *ṭik^h ḏḑin* (ants) and *ayi* (milk) which refer to *ṭira* (writing) and *ṭawriḑṭ* (paper) respectively. The two metaphors are associated with their referents by sharing one main common quality that is colour. Writing on paper looks like ants in milk given the fact that ants are black like writing on paper that is referred to in the riddle with milk (*ayi*). Concerning the second riddle, its first part *ižən užarṭir* (a rug) is a creative metaphor in terms of its referent *irəss* (a tongue) while the other element of the riddle *labda ibzəg* (always wet) is literal. This riddle, as opposite to the previous riddle, consists of two descriptions of an object, one metaphorical and one literal, and therefore confuses riddlees who endeavour not only to make associations between metaphors and their referents but also to identify an object that is described in two conflicting ways.

The use of metaphor in riddles is totally different from its use in ordinary speech. While the two parts of metaphor (the metaphor and its referent) are found in a single utterance in ordinary speech, they are split between the riddle proposition and its solution in riddles, i.e., the metaphorical image is in the riddle proposition while its referent is in the answer part of the riddle¹. Metaphor originally consists of three components: tenor (also called topic), vehicle and ground. According to Leech (1969: 151), ‘every metaphor is implicitly of the form X is like Y in respect of Z, where X is the tenor, Y the vehicle, and Z the ground’. In ordinary speech the tenor and the vehicle are always explicitly mentioned in the utterance while the third element the ground can be either explicitly mentioned or implied. For instance, the utterance *uḏəm inəs ḏ abərkan am uqnuš* (his face is as black as a fire place pot). In this utterance all the metaphor components are explicitly mentioned: *uḏəm* (face) is the tenor, *aqnuš* (the fireplace pot) is the vehicle, and *abərkan* (*black*) is the ground. Riddles involve such metaphor components in different way. The riddle proposition mostly consists of the vehicle and the ground while the tenor (which is the answer of the riddle) remains hidden and it is the job of riddlees to find it out.

¹ Both the question and the answer are parts of the riddle unit. All studies on riddles generally approach the riddle as consisting of two parts: the riddle proposition or the question and the riddle solution or the answer. For instance, Ragnar Johnson (1975: 143- 172) insists that a riddle consists of a question and an answer, and Green and Pepicello (1979:15) comment that ‘riddles do not exist as unanswered questions’. Maranda (1971a: 192), in the same respect, conceptualises and treats the riddle image as ‘a question which contains the answer’.

In order to locate the three components in a riddle, the riddle answer has to be identified first. For instance, the riddle proposition in the fourth riddle above *ṭik^h ḍfin g yi* (ants in milk) cannot be considered metaphorical in the first place unless we associate it with its answer or referent *ṭira gi ṭuriqt* (writing on paper). Since this riddle includes two metaphors it consists therefore of two tenors, two vehicles and two grounds. The first tenor is *ṭira* (writing) and its vehicle is *ṭik^h ḍfin* (ants) while the ground that links the two is envisaged in their colour being black. The second tenor is *ṭawriqt* (paper), its vehicle is *ayi* (milk) while the ground that combines both is their colour being both white. If this was not a riddle and was just an ordinary utterance, it would have been like *ṭira gi ṭuriqt am ṭik^h ḍfin g yi* (the writing on paper is like ants in milk). This utterance, therefore, consists of explicit tenors and vehicles while the grounds are implicit.

3. Conclusion

The language of riddles is totally different from our ordinary spoken language. It is different because it relies heavily on metaphorical and linguistic ambiguity in addition to many other figures of speech. The figures of speech in general and metaphor in particular are used deliberately and artfully in riddles so as to complicate them and make it harder for the riddle solvers to come up with the right answers. Because of the great importance that metaphor plays in riddling, this paper, thus, sought to highlight and locate its different manifestation in the Amazigh Riffian riddles. It illustrated how conventional metaphors are used to create multiple frames of reference for riddles and therefore complicate their solutions. It also showed the ways creative metaphors are created artfully within riddles and therefore harden the job for the riddles solvers as well.

Bibliography

1. Davidson, D., 1984a, 'What Metaphors Mean', *Inquiries into Truth and Interpretation*, Oxford: Clarendon Press.
2. Georges R.A. and Dundes A., 1963, 'Towards a Structural Definition of the Riddle', *the Journal of American Folklore*, Vol. 76, No. 300.
3. Kittay, E. F., 1984, 'The Identification of Metaphor', *Synthese*, Vol. 58, No. 2.
4. Knowless, M., and Moon, R., 2006, *Introducing Metaphor*, London: Routledge.
5. Kovecses, Z., 2010, *Metaphor: A Practical Introduction*, Oxford: Oxford University Press.
6. Lakoff and Johnson, 2003, *Metaphors We Live By*, The University of Chicago Press: Chicago.

7. Leech, G., N., 1969, *A Linguistic Guide to English Poetry*, Longman: London and New York.
8. Maranda K., 1971a, 'The Logic of Riddles' in Maranda, P. and Maranda, E. K. eds., *Structural Analysis of Oral Tradition*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
9. Pepicello W. J and Green A. T., 1984, *The language of Riddles: New Perspectives*. Columbus: Ohio State University Press.
10. Taylor A., 1943, 'The Riddle', *California Folklore Quarterly*, Vol. 2, pp. 129-147

Analyse sémiologique du dessin de presse satirique marocain Cas de Abdelilah Benkirane, chef du gouvernement marocain

Amina ERRADI, LARLANCO-Université Ibn Zohr, Agadir

Résumé

Le dessin de presse satirique (appelé aussi caricature) est un moyen de communication de masse qui exprime l'idée d'un auteur à partir d'un fait ou d'une situation. C'est une arme redoutable dans le sens où elle dénonce les injustices et met à nu les vices. Elle peut provoquer le rire comme elle peut faire grincer des dents et se veut généralement critique, provocatrice. Cette caricature se présente sous forme de dessin illustré ou non de légendes. C'est donc un message visuel iconique, à caractère connotatif, qui représente l'essence d'une situation de manière brève. La légende, auxiliaire du message iconique, est destinée à faciliter la lecture du dessin ou le compléter. Elle peut être aussi en contradiction avec le dessin dans le but de surprendre ou de choquer le lecteur. Dans le dessin de presse satirique, il y a le dit (partie dessinée et/ou écrite) et le non-dit qui constitue le véritable message. Via cette méthode, le caricaturiste crée sa conception de la situation et la soumet au lecteur qui devra déchiffrer les codes iconiques et linguistiques ; variables nécessaires d'encodage et de décodage du dessin. L'analyse des dits variables, qui part du dénotatif vers le connotatif, permet de déchiffrer le message et de « construire un sens ». La présente recherche s'inscrit dans le cadre d'une étude portant sur l'analyse sémiologique du dessin de presse satirique marocain. Le Maroc évolue dans un contexte difficile (tabous sociaux relatifs au sexe et à la religion, système politique sanctionnant des caricatures jugées très incisives, etc) où l'humour serait une manière de dédramatiser mais aussi une forme de critique et de détraction. Notre choix s'est porté sur les dessins satiriques du personnage politique Abdelilah Benkirane, premier ministre islamiste et dirigeant du parti politique de la justice et du développement, qui a marqué le champ politique par ses réactions assez particulières (tics de langages « exemple : vous m'avez compris ou pas ? », véhémence dans les discours, etc). Nous analyserons les codes iconiques et textuels à travers lesquels le caricaturiste marocain s'exprime pour produire ses dessins dans un paysage politique frappé de tabous et d'interdits.

Introduction

De tout temps, l'homme a ressenti le besoin d'extérioriser ses sentiments ; ce qu'il pense, ce qu'il voit, des fois même ce qu'il rêve et c'est à travers le dessin qu'il a commencé à le faire. L'homme des cavernes ne résistait pas à l'envie de gribouiller des dessins de taureaux fougueux sur les rochers des grottes ? Les pharaons n'ont-ils pas incrusté sur les murs de leurs pyramides des images de leur vie quotidienne et même de l'au-delà comme ils l'imaginaient ? Cette image, retraçant l'évolution de l'humanité, a donc progressé selon le temps et les moyens de l'homme, jusqu'à ce qu'elle ait couvert des champs considérables : peintures, sculptures, photos, affiches, etc.

Aujourd'hui, suite à une révolution technologique sans précédent, l'image est devenue un moyen de communication notable grâce à son rôle dans l'appréhension du réel. Elle peut être fixe ou mobile et englobe plusieurs types tels que la photographie, le dessin, etc. Plus particulièrement le dessin humoristique ou ce qu'on désigne la caricature, est un mode de communication de masse qui fait part aux lecteurs des turpitudes réelles ou supposées de leurs représentants. L'image caricaturale est ubiquiste dans tous les domaines : social, politique, économique, idéologique, etc ; et l'arme redoutable qui met à nu les vices et dénonce les erreurs politiques est particulièrement la caricature politique de presse. C'est un mode d'expression visuel humoristique ; humour qui doit être à la fois habile, sagace, caustique et acerbe.

Les formes de la caricature politique ont varié selon les types et les lieux, empruntant ses supports aux modes d'expression dominants. Ce dessin satirique a deux variables nécessaires : un support visuel et un lecteur pour analyser. Ce lecteur ne rit pas de la même façon si c'est un public jeune ou âgé, urbain ou rural. Une caricature qui fait rire une certaine communauté socio-culturelle ne représente qu'un non-sens pour une autre ; l'image peut être comprise autrement ou pas du tout.

Pour assurer donc l'efficacité du message humoristique, la caricature possède certaines caractéristiques : l'outrance corporelle des personnages dont les traits pertinents sont accentués à des fins de dérisions et qui s'avèrent efficaces dans l'identification du personnage ; le recours aux effets humoristiques qui provoquent des ruptures de sens en procédant à l'amplification du rôle ou de la situation du personnage mis en scène, ce qui génère le comique de la situation. La caricature a également d'autres fonctions sur lesquelles elle se fonde : le calembour, l'hyperbole, l'absurde, l'ironie, etc, avec leurs doubles significations qui font appel à la capacité du lecteur à établir les associations et lui laissant le soin de compléter la supposition. Ce message visuel qu'est le dessin satirique, se subdivise en message linguistique qui est la partie écrite du message et le message iconique qui est la partie image. La légende est un auxiliaire destiné à faciliter la lecture ou à compléter le dessin ; elle peut être aussi en contradiction avec l'idée donnée par le dessin et a donc pour but de créer une contradiction inattendue qui engendre la situation cocasse. Toutefois, « *une condition préalable pour la production de l'humour est l'existence d'un code sémiotique... ce sont des codes (ou systèmes sémiotiques) syncrétiques comme le code verbal (linguistique), iconique (visuel), chromatique, graphique... le code iconique est le dessin humoristique... le code chromatique constitue un système de codage interne ayant des usages culturels qui peuvent connoter diverses valeurs selon les nuances et les objets déterminés. De même, le code graphique (formes, traits, lignes, lettres) participe à la construction du sens dans une caricature de presse puisque les conventions graphiques prennent en charge des contenus différents selon les contextes. C'est leur relation et interaction qui produit du sens et qui nous invite à décrypter et à comprendre l'humour* »¹.

Et pour être comprise, toute caricature et surtout la caricature politique suppose le partage de ses producteurs et destinataires d'un ensemble de connaissances politiques, de modèles socio-culturels qui vont de la simple identification des personnages à la maîtrise de systèmes symboliques complexes (jeux de mots, rôles sociaux figurés, le portrait-charge, etc.)

Cependant, selon Meister², contrairement au dessin humoristique, l'effet comique, bien que fréquent, ne fait pas partie des éléments constitutifs de la caricature politique. En juxtaposant deux ou plusieurs composants, verbaux et/ou iconiques, en rapport de contrariété/contradiction, le caricaturiste crée son message en imposant au lecteur de déchiffrer les éléments de base.

A travers les caricatures que nous avons sélectionnées, nous allons vérifier comment le caricaturiste, en exagérant les déformations, mettent en relief les informations pertinentes, les vices mais aussi les traits caractéristiques les plus spécifiques à un personnage, une communauté ou tout autre sujet de dérision. Les dessins sont ceux de Khalid GUEDDAR ; celui-ci compte parmi les principaux caricaturistes qui se distinguent dans cette toile de fond caricaturale. Il est aussi connu par sa liberté de ton et par des caricatures satiriques grinçantes qui déclenchent parfois la censure. Les caricatures choisies ont été publiées sur le journal marocain électronique <http://www.hespress.com/> . Cependant, nous souhaitons préciser que ces dessins sont regroupés sur la page facebook de GUEDDAR (<https://www.facebook.com/Khalid-Gueddar-100531360090885/photos>).

¹ Kourdis Evangelos, « La sémiotique de la traduction de l'humour, traduire la caricature de la presse française dans la presse grecque », In Signes, Discours et Sociétés, *Identités visuelles*, Janvier 2009, p 2.

² Meister Hildegard, « Le discours de la caricature politique », In: Mots, n°34, Europe / Allemagne/ Réunifications, mars 1993.

Les caricatures (une cinquantaine) dont il est question concernent le personnage de Abdelilah Benkirane, couvrant la période de son mandat politique en tant que chef du gouvernement marocain depuis novembre 2011. Nous avons jeté notre dévolu sur le premier ministre marocain car celui-ci s'est distingué par ses mouvements d'humeur, son populisme, ses tics de langage (« vous m'avez compris ou non ? », l'expression qu'il utilise à chaque bout de phrase), ses bavures (sa fameuse réplique « je ne suis pas au courant » quand une décision politique lui passe sous le nez). D'ailleurs, ces traits caractéristiques lui ont valu le surnom de « Benky », en faisant allusion à une personne bancaire dont le seul nom garantit le succès du film. Autrement dit, sa présence dans le décor politique et ses réactions typiques pourraient faire réussir ses choix politiques, son mandat ... ou pas.

En outre, son nom « Benkirane » se prête aisément au surnom « Benky » donnant l'impression d'un diminutif utilisé pour choyer une personne agréable. Mais souvent, le surnom, comme la caricature, a une fonction satirique ; hyperbole utilisé afin de fixer la conscience commune un référent précis à savoir, une personne dont les sorties spectaculaires se démarquent par des agissements ébouriffants.

Le portrait-charge (exagération ou distorsion des traits physiologiques –visage et corps- de la personne dessinée de manière que la ressemblance soit conservée) du personnage Abdelilah Benkirane est brossé de façon originale sous la plume du caricaturiste GUEDDAR. Notons d'abord que le personnage de Abdelilah Benkirane, en qualité de chef de gouvernement, représente le gouvernement ; ils se partagent la responsabilité de chaque situation critiquée.

Dans la majorité de ses dessins satiriques, le personnage a un gabarit corpulent à la manière d'un sumotori. D'ailleurs, dans certaines de ces caricatures, Abdelilah Benkirane figure comme un lutteur japonais sur un dohyo. En plus de sa stature imposante qui fait référence à son embonpoint, il est vêtu d'une djellaba jaune, portant une calotte rouge et chaussant des babouches jaunes. (Dans une caricature, le personnage délaisse sa djellaba pour enfiler la ceinture du sumotori).

Le code sémiotique vestimentaire et le code chromatique forment une dyade exprimant deux principes en interaction ; la tenue traditionnelle marocaine par excellence qui traduit un attachement aux mœurs, et le statut religieux du ministre –islamiste- principe corroboré par un code graphique pertinent, le port de la barbe, stéréotype confirmé de la confession.

Nous remarquons aussi qu'à travers les caricatures étudiées, que le personnage de Abdelilah Benkirane ne parle presque jamais (trois fois sur cinquante caricatures vérifiées). Certes, de temps à autre, une légende est ajoutée au dessin pour comprendre le cadre de la création caricaturale et permettre de déduire une information complémentaire ; tantôt pour identifier les personnages qui apparaissent dans l'image scripturale, tantôt pour préciser et spécifier la situation dont il est question ; mais pas de bulles pour le premier ministre, le système sémiotique verbal est presque absent.

Ses comportements non verbaux sont exprimés à travers sa posture, ses gestes et l'expression de son visage. Cependant, la dimension sarcastique est marquée par le paradoxe et le contraste ; la position physiologique est souvent incongrue. La posture physique désinvolte et l'attitude effrontée du personnage sont juxtaposées à une situation sociale ou politique dramatique. Son humeur et son tempérament sont en contradiction avec le sentiment qui doit être exprimé en réalité et dénoté par la situation dépeinte. Cette antithèse iconique déforme le référent (la dénotation, ce que représente la caricature dans la réalité), bouscule le signifiant (indices visuels, ce qu'on perçoit de la caricature) et disloque le signifié (la connotation, l'intention).

Pour étayer cette analyse, nous avons choisi trois caricatures parmi les cinquantaines brossées par le caricaturiste GUEDDAR.

La première caricature qui attire notre attention a parue le mois de mars 2016 sur le site du journal électronique Hesperess traitant la crise des enseignants-stagiaires ; ces derniers avaient

entamé un bras de fer avec le gouvernement pour contester deux décrets qui ont suspendu l'emploi direct dans l'enseignement et ont réduit de moitié les bourses (de 2450 dh à 1200 dh). Les forces de l'ordre ont réprimé violemment les manifestations non autorisées et certains enseignants-stagiaires ont été grièvement blessés.



Caricature 1 (publiée le 01 mars 2016, <http://www.hespress.com/>)

(Lien du dessin sur la page facebook du caricaturiste Gueddar : <https://www.facebook.com/100531360090885/photos/a.100537590090262.534.100531360090885/772558839554797/?type=3&theater>)

On voit dans la caricature le 1^{er} ministre abordant un large sourire et se prenant en selfie avec un enseignant-stagiaire en le tenant sous son bras, ce dernier étant identifié par le mot « enseignants » sur son cartable. Cette position a deux significés : une étreinte chaleureuse corroborée par le sourire joyeux du ministre afin de montrer sa bonne foi, qu'il a enterré la hache de guerre avec les enseignants-stagiaires, qu'il a satisfait leurs demandes et qu'ils sont devenus des amis très proches au point de se prendre en photo. Ou bien, un étranglement assorti d'un sourire de victoire pour confirmer sa suprématie, connotation renforcée par la stature imposante du ministre face à l'état chétif du stagiaire. D'ailleurs, le chef du gouvernement avait juré devant les membres du conseil national de son parti, réunis le 09 et 10 janvier, qu'il ne céderait pas aux pressions des étudiants pour annuler les deux décrets. Par ailleurs, en se penchant sur les traits graphiques de l'enseignant-stagiaire, le deuxième signifié serait plus valide. Les yeux exorbités et la langue qui sort de la bouche attestent de l'étouffement du stagiaire ; cela signifie aussi que l'application des deux décrets fera pâtir les étudiants. Le bandeau entourant sa tête et le sparadrap sur son nez témoignent de la virulente répression policière qu'il a subie. Son doigt d'honneur est une bouffonnerie graphique qui reflète la ténacité du stagiaire et sa détermination à poursuivre ses revendications faisant fi de toute décision gouvernementale. Ce doigt d'honneur qui apparaît dans l'appareil photo comme la seule image prise en capture ne semble nullement gêner le 1^{er} ministre ; ce code iconique traduit aussi bien l'indifférence du ministre que son insouciance vis-à-vis du torchon qui brûle entre les deux protagonistes. Le contraste de la situation révèle un malentendu notable entre les deux parties et un mépris mutuel.

Une autre caricature captivante se rapporte au 08 mars, la journée mondiale de la femme, publiée en 2015 sur le site du journal électronique Hespress. C'est une journée célébrée par la femme marocaine qui veille à l'application réelle de la teneur du programme gouvernemental concernant la mise en œuvre des dispositions de la constitution révisée, notamment les aspects relatifs à l'équité en termes de droits civiques, économiques, sociaux et culturels.



Caricature 2 (publiée le 08 mars 2016, <http://www.hespress.com/>)

(Lien du dessin sur la page facebook du caricaturiste Gueddar : <https://www.facebook.com/100531360090885/photos/a.100537590090262.534.100531360090885/775980052546009/?type=3&theater>)

Dans ce dessin satirique, le message linguistique « 8 mars » est marqué au fond de l'image en majuscules, servant à mettre en situation le sujet traité. Au devant de la scène, le 1^{er} ministre, bras tendus, pour présenter un défilé de mode aussi atypique que saugrenu ; en témoignent les codes graphiques des trois traits à côté de sa tête, marque de confusion et un sourire sot traduisant l'embarras d'une personne scandalisée. L'aspect burlesque, source d'inconfort du ministre, est généré par une femme au fond du dessin. Elle est présentée comme un mannequin habillé d'une burqa bleue très courte, s'arrêtant presque au nombril, révélant de longues jambes et chaussant des escarpins rouges. La couleur du vêtement n'est pas arbitraire ; la burqa ne peut être que bleue ou noire car c'est un stéréotype avéré de l'intégrisme. Ce trait vestimentaire témoigne aussi de la situation sociale et religieuse de la femme. Toutefois, la partie iconique du mannequin dévoilant ses jambes est en total opposition du haut du corps de la femme. On retrouve ici le stéréotype d'une dame moderne ; cliché consolidé par les chaussures de couleur rouge, signe d'élégance, de coquetterie et de distinction. Le tout couronné par la présence d'un code verbal, écrit en arabe sur la burqa signifiant « équité et parité ». Ce message linguistique a deux connotations : la première exprime le cri de la femme qui réclame haut et fort l'égalité relative aux droits juridiques et sociaux, et qui refuse toute forme de discrimination et de machisme. La deuxième est exprimée par la tenue vestimentaire même. La femme est tiraillée par un système de mœurs qui peine à évoluer et par un désir d'émancipation, de reconnaissance de ses compétences et de confirmation au sein de la société. Une autre lecture sémiologique s'impose. Une femme, à demi-nue, paradant sur une plate-forme, signifie qu'elle est un objet qu'on peut exhiber pour les besoins financiers des sociétés qui veulent commercialiser leurs produits.

Cette caricature incisive attire l'attention du lecteur sur l'inégalité dont souffre la femme et l'invite à la réflexion et au changement de mentalité. Elle dénonce aussi le gouvernement, en la personne du chef de gouvernement Abdelilah Benkirane, responsable des décisions prises ou à prendre, désarmé quant à l'application du programme gouvernemental concernant l'amélioration de la condition de la femme et le respect de sa dignité.

La troisième caricature qui nous interpelle nous rappelle la situation catastrophique provoquée par les intempéries exceptionnelles le mois de novembre 2014. Les pluies torrentielles qui se sont déversées au sud du Maroc ont provoqué des inondations et des crues de plusieurs rivières causant plusieurs morts et de portés-disparus.



Caricature 3 (publiée le 26 novembre 2014, <http://www.hespress.com/>)

(Lien du dessin sur la page facebook du caricaturiste Gueddar : <https://www.facebook.com/100531360090885/photos/a.100537590090262.534.100531360090885/540866239390726/?type=3&theater>)

Moult significations sont connotées à travers ce dessin satirique. On y voit des cadavres éparpillés, identifiés par le code linguistique rédigé sur la pancarte signifiant « victimes des inondations » confirmant ainsi le décès de nombreux citoyens. En arrière plan, on voit des arbres déracinés, une voiture accidentée, un panneau de signalisation alertant les conducteurs de la présence des écoliers sur la route qui est elle-même détruite, en miette. Ces éléments iconographiques dénoncent la vétusté des infrastructures et l'absence de structure ad hoc pour limiter les dégâts en pareille situation, ce qui cause aussi bien des sinistres matériels que corporels, et portant préjudice aux foyers qui subissent une perte de leurs ressources.

Un autre problème « macabre » est soulevé par cette caricature. On y voit un camion-poubelle identifié par le message linguistique inscrit sur sa plaque arrière, mais les débris sont remplacés par des cadavres entassés les uns sur les autres. Le chef du gouvernement s'attelle lui-même à charger le camion en y lançant les corps ; pour s'acquitter de la tâche, il a troqué ses babouches contre des bottes, a enfilé des gants et porte un tablier sur lequel est marqué « l'éboueur du gouvernement » ; tenue indispensable pour ne pas s'éclabousser par les « ordures ». Les trois traits habituels à côté de sa bouche grande ouverte sont signes de son état ahuri tout à fait en contradiction avec son acte infâme vu qu'il empile lui-même les cadavres dans la benne du camion ; raison pour laquelle il jette les corps derrière son dos pour ne pas voir ni assumer les conséquences de ses actes.

Cette image cuisante dénonce une déficience effarante des moyens de secours, un manque de respect inacceptable envers les défunts et une atteinte à la dignité des citoyens. Cette caricature aussi sinistre qu'acérbe accuse le gouvernement de sa position irresponsable pour permettre de telles aberrations, de son manque d'initiative à prendre les mesures nécessaires d'urgence et de palier les carences dans la gestion des inondations et des infrastructures défectueuses.

L'analyse de ces trois caricatures n'est pas une condition suffisante pour appréhender la pertinence et la sagacité de la panoplie des caricatures satiriques relatives au personnage de Abdelilah Benkirane contenues dans les journaux, magazines et sites électroniques. Les caricaturistes marocains critiquent avec délectation le 1^{er} ministre en maniant leur plume de manière aussi singulière que caustique. Chez BOUDALI par exemple, qui dessine pour le journal satirique marocain « Le Canard libéré », le personnage du chef de gouvernement porte la tenue moderne costume-cravate dont la veste est serrée quand elle est fermée à cause du ventre proéminent ou ouverte pour libérer cette protubérance. Cet embonpoint est signe de faste et d'opulence (mais si on est bouddhiste, le ventre exposé représente la chance et la plénitude). Sa barbe est marquée sur son visage par des traits sur les joues, les sourcils surélevés et arqués donnant l'air d'une personne maléfique. Cependant, contrairement à GUEDDAR, ici, le texte linguistique abonde. Le caricaturiste use en profusion de sarcasmes et de calembours insidieux ; le ministre a toujours son mot à dire et est régulièrement accompagné d'un ou de plusieurs membres du gouvernement.

Ces caricatures satiriques politiques sont vectrices d'intolérance, d'indignation et provoquant la colère et la révolte vis-à-vis du gouvernement à travers le personnage du 1^{er} ministre en raison de ses impairs. En plus de leur objectif basique à savoir critiquer une personne ou s'attaquer à une idéologie, ces dessins génèrent des sentiments négatifs et dénoncent des comportements politiques répréhensibles. En se dissimulant derrière l'ironie, cette verve sarcastique dérange, incrimine, titille la curiosité du lecteur et l'incite à chercher la vérité et l'information dans les faits réels. Toutefois, faut-il préciser que la culture politique est devenue suffisamment tolérante pour accepter le dessin satirique comme moyen de distraction ; néanmoins, de nombreux tabous subsistent. Il est inenvisageable de brosser des caricatures satiriques relatives à la monarchie, la religion et le sexe au risque de subir une censure ou même l'emprisonnement.

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages

- Bactile Yveline, Clés et codes de l'image : l'image numérisée, la vidéo, le cinéma, Ed Magnard, Paris, 1990
- Cahen Gérard, L'humour, Ed Autrement, Série Mutations N°131, Paris, 1992
- Gervereau Laurent, Voir, comprendre, analyser les images, Ed La découverte, Paris, 1994
- Joannès Alain, Communiquer par l'image, Dunod, Paris, 2008
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, La connotation, Presses universitaires de Lyon, 1977
- Klinkenberg Jean-Marie, Précis de sémiotique générale, De Boeck & Larcier, 1996
- Meunier Jean-Pierre, Peraya Daniel, Introduction aux théories de la communication, Analyse sémio-pragmatiques de la communication médiatique, De Boeck & Larcier, 2004
- Ollivier Bruno, Les sciences de la communication, Théories et acquis, Armand Colin, 2007
- Ragon Michel, Le dessin d'humour, histoire de la caricature et du dessin humoristique en France, Seuil, 1992
- Vettraino-Soulard Marie-Claude, Lire une image, Analyse de contenu iconique, Armand Colin, 1003

Les articles

- Bonhomme Marc, « La caricature politique », In : Mots, Les langages du politique, N° 94, 2010
- Deligne Alain, Mori Olga, « Caricatures et surnoms, Tentative de rapprochement », In: Langage et société, n°53, 1990.
- Evangelos Kourdis, « La sémiotique de la traduction de l'humour, traduire la caricature de la presse française dans la presse grecque », In Signes, Discours et Sociétés, Identités visuelles, Janvier 2009.
- Gingras Anne-Marie, « Les métaphores dans le langage politique », In : Politique et Sociétés, n° 30, 1996
- Houdebine-Gravaud Anne-Marie et Pozas Mae, « De l'humour dans les dessins de presse », In : Questions de communication, N° 10, 2006
- Kara Sref, Broutin Jonathan, « L'impact des stéréotypes sur le discours de la caricature politique », In : Synergies Turquie n°7, 2014
- Lévy Suzy, « Les mots dans la caricature », In: Communication et langages, n°102, 4^{ème} trimestre 1994.
- Seymour-Ure Colin & Baillon Jean-François, « Le dessin satirique dans la presse britannique contemporaine », In Mots, N° 48, Caricatures politiques, 1996.
- Meister Hildegard, « Le discours de la caricature politique », In: Mots, n°34, Europe / Allemagne/ Réunifications, mars 1993

D'un genre brachylogique en métalexigraphie : la « dissertation de quelques lignes »

Jean-François JEANDILLOU, Université Paris-Nanterre & UMR
CNRS 7114 MoDyCo

En Tunisie, plus spécialement dans les réseaux universitaires de Tunis, Sfax, Sousse et Monastir, se sont développées récemment un certain nombre de recherches et de publications (dans les champs sémio-linguistique et rhétorico-stylistique) autour du phénomène de la brachylogie, autrement dit des modes d'expression liés à ce que l'on nomme traditionnellement des *formes brèves*¹.

Considérant qu'une telle problématique relève de plein droit, désormais, de l'actualité des « langues, cultures et médias en méditerranée », je me propose d'en apporter une exemplification concernant la lexicographie, et plus spécialement la métalexigraphie (ou dictionnaire) au XIX^e siècle. C'est ainsi un genre textuel assez singulier, la « dissertation de quelques lignes » chez Charles Nodier, que je m'en vais évoquer. Un Charles Nodier qui, originaire de Besançon, n'en a pas moins séjourné plusieurs années – vers 1812-1814, au moment-même où il entreprenait ses recherches linguistiques – à Trieste, donc sur les rives de l'Adriatique...

Un ouvrage composé de « notes assez piquantes et dans un style très différent de celui des lexicographes de profession », voilà comment Charles Nodier présentait en 1812 ses *Observations critiques, étymologiques et grammaticales sur la langue française*, alors en chantier depuis plusieurs années déjà². D'abord intitulé *Dictionnaire raisonné des Dictionnaires* puis, un temps, *Notes sur la langue française* et même *Définitions des Définitions*³, l'ouvrage ne devait paraître qu'en 1828 sous un titre – *Examen critique des dictionnaires de la langue française* – qui l'inscrivait à nouveau dans la tradition des « remarqueurs » de l'âge classique⁴, tels Claude Favre de Vaugelas et ses *Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire* (1647), Gilles Ménage et ses *Observations sur la langue française* (1675), Dominique Bouhours et ses *Remarques nouvelles sur la langue française* (1692) ou encore Thomas Corneille avec les *Observations de l'Académie Française sur les Remarques de M. de Vaugelas* (1704). Mais les considérations métalinguistiques de Nodier, au format souvent réduit voire lapidaire, visaient moins à défendre une norme ou un bon usage qu'à récuser certains discours savants pour en moquer l'autorité. « Etre amusant pour être utile »⁵ suppose de fait une

¹ Voir notamment Mansour M'henni, *Le Retour de Socrate. Introduction à la nouvelle brachylogie*, Tunis, ISSHT, 2015.

² Cf. Charles Nodier, *Correspondance de jeunesse*, édition établie par Jacques-Remi Dahan, Genève, Droz, 1995, t. II, p. 513 sq., 528 et 537 sq.

³ Voir Henri de Vaultier, *Corpus des écrits métalexigraphiques de Charles Nodier, 1808-1842*, Paris, Honoré Champion, 2008, p. 302.

⁴ Lire à ce sujet Philippe Caron, « Les remarqueurs sur la langue française du XVII^e siècle à nos jours », *La Licorne*, n° 70, 2004, PUR ; ainsi que Wendy Ayres-Bennett & Magali Sejjido, *Remarques et observations sur la langue française. Histoire et évolution d'un genre*, Paris, Classiques Garnier, 2011.

⁵ Cf. *Correspondance de jeunesse, op. cit.*, p. 537.

posture qui, sans dogmatisme pédantesque, s'accommode d'une causticité volontiers cinglante : « ANGUSTIE. *Il ne se dit que d'un chemin.* GATTEL. — Il ne se dit pas »¹. Recoupant au passage les thèses sur l'orthographe, sur l'étymologie ou la mimophonie que l'auteur devait longuement développer par ailleurs – en particulier dans son *Dictionnaire raisonné des onomatopées*² et ses *Notions élémentaires de linguistique*³ –, ces apostilles associent érudition, sagacité et légèreté de l'épigramme pour laisser la part belle au sous-entendu comme aux effets redoutables, quant à l'argumentation, d'un dialogisme plaisant : « AEROPHOBE. *Qui craint l'eau.* BOISTE. — Voilà une singulière définition. Tous les poissons sont nécessairement *aérophobes*, mais on sait s'ils craignent l'eau. »

Ouvertement assumé et revendiqué dès l'origine, le « ton général qui tombe un peu dans le persiflage » – puisqu'il permet de s'égayer « aux dépens des mauvaises définitions de nos dictionnaires »⁴ – fera l'objet, dans la Préface, de mises au point sur la démarche de l'auteur et sur ses choix rhétoriques : résolument « toutes disparates », ces « *notules fugaces* », ces « dissertations de quelques lignes » revêtent une « forme à demi facétieuse, à demi hostile » (p. 12 sq.) qui n'en devrait pas moins contribuer à perfectionner cette science en plein essor qu'est la lexicologie de l'époque. Avant tout destinée à « mes propres études » et à « mes amis » plutôt qu'à un large public⁵, l'entreprise consiste à élaborer « au hasard de pièces sans harmonie » prélevées dans un corpus massif, une « méthode d'analyse, ou goguenarde ou acerbe, » à même de susciter une lecture constamment allègre et instructive. La topique de la *brevitas* et de l'éparpillement va donc ici de pair avec une véritable esthétique de la brachylogie, dont il y a lieu d'articuler les aspects stylistiques avec leurs implications pragmatiques.

Au très classique souci du *docere et placere* répond un usage de la *variatio* qui se laisse appréhender, suivant l'ordre alphabétique et sélectif des entrées, d'après le degré d'explicitation du sarcasme. Quelle plus sobre illustration de l'ironie comme mention, au juste, que ce rapprochement abrupt de deux courtes citations ? « EMBRASEMENT. *Grand incendie.*

¹ Les extraits de l'*Examen critique*, cités ci-après, figurent *sub verbo* dans cet ouvrage. Les principaux dictionnaires convoqués sont les suivants : Académie française [1694], *Dictionnaire de la langue française*, 4e et 5e éd. 1762 et 1795 ; Pierre Claude Victor Boiste [1812], *Dictionnaire universel de la langue française* (5e éd.), 8e éd. « revue, corrigée et considérablement augmentée par Charles Nodier de l'Académie française », Paris, 1834 ; Claude Marie Gattel, *Dictionnaire universel portatif de la langue française*, Lyon, 1813 ; Pierre Restaut, *Traité de l'orthographe française, en forme de dictionnaire*, Poitiers, 1752 ; Noël-François & Etienne Augustin de WAILLY, *Nouveau Vocabulaire françois ou abrégé du Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, 1801.

² 1812-1828, édition critique Genève, Droz, 2008.

³ 1834, édition critique Genève, Droz, 2005. Cf. Jean-François Jeandillou, « Nodier ou la naïveté linguistique », *Poétique* n° 129 (Seuil), février 2002, p. 91-104.

⁴ Cf. *Correspondance de jeunesse, op. cit.*, p. 538.

⁵ Même si l'un des objectifs plusieurs fois évoqué est de faciliter la tâche des « étudiants » ou des « étrangers » soucieux de maîtriser le français avec exactitude.

ACADEMIE. — INCENDIE. *Grand embrasement*. ACADEMIE. » En faisant l'économie de tout commentaire, le crible de l'*examen* ne met que mieux en évidence le vice de circularité qui affecte le dictionnaire visé. Ainsi se trouve, par défaut, déléguée au lecteur seul la prise en charge d'une *critique* qui demeure, en l'état, parfaitement tacite. Non moins lourdes d'implicite – et non moins participatives – sont les formules propres à induire une stigmatisation indirecte. Depuis le très récurrent « Omis »

PLÉBÉ, *e*. Réduit à l'usage du peuple.

Locutions plébées. MALHERBE.

Omis.

jusqu'au rejet tacite des régionalismes, archaïsmes ou autres emprunts étrangers,

AURILLAS. *s. m. Se dit des chevaux qui ont de grandes oreilles*. WAILLY. — En Languedoc et en patois.

CARISTADE. Aumône. ACADEMIE, BOISTE. — Patois du Midi.

STEINBOCK. *Bouquetin*. RESTAUT. — En allemand. Renvoyé au Dictionnaire d'Adelung.

STEINKERQUE. *Ajustement de femme*. BOISTE. — En néerlandais. Renvoyé au Dictionnaire d'Halma.

il s'agit bien de faire montre d'une autorité suffisante pour que soit récusée la présence/absence de ces termes dans tel ou tel dictionnaire de langue française. Mais ce type de précaution oratoire n'interdit pas nombre d'appréciations plus fermement dépréciatives, encore qu'elles demeurent volontiers exemptes de justification :

BASSISSIME. *Très-profond, très-bas*. TREVoux, WAILLY. — *Barbarissime !*

ADRAGANT. *s. m*, ADRAGANTE. *adj. f*. Barbarismes. Il faut dire *tragacathe*.

APPROCHANT. *Il est approchant de huit heures*. GATTEL. — Je ne sais pas quelle heure il est ; mais *approchant de* est un solécisme.

INHABILETÉ. [...] *Ce mot est reçu au barreau*. — C'est une raison de plus pour que ce mot soit un barbarisme.

Il en va de même des correctifs qui, prenant l'immédiat contrepied des définitions recensées, ne s'embarrassent pas d'autre procédure de légitimation :

APEPSIE. *s. m*. GATTEL. — Substantif féminin.

BROUET. *Espèce de bouillon au lait et au sucre*. GATTEL. — Ou bien dans lequel il n'y a ni sucre ni lait.

RUDIMENT. (Au figuré) *éléments, premiers principes* ; (au propre) *livre qui les*

contient. BOISTE. — Tout le contraire.

ou se limitent à une preuve expéditive :

AVENTUREUX. *Il vieillit*. BOISTE.

— Il rajeunit.

Par quels faits d'armes valeureux

Plus que nul autre aventureux, etc. MALHERBE

DRYOPS. *Coléoptère aquatique*. BOISTE — Coléoptère terrestre et silvain, comme son nom l'indique.

LIMAÇON. *Insecte rampant*. BOISTE. — Ver qui rampe, comme tous les vers.

Ce jeu d'écriture *a minima*, fondé sur des oppositions terme à terme, peut aussi donner lieu à de spectaculaires concaténations qui ne laissent plus rien subsister des éléments déclinés au préalable :

GRIBOURI. *Scarabée*. GATTEL. — Ce n'est pas un scarabée.

Qui a la figure d'un très-petit hanneton. GATTEL. — Qui n'a point cette figure.

Il ronge les racines les plus tendres. GATTEL. — Il ne ronge point les racines.

GYRIN. *s. m. Scarabées sauteurs ; tourniquets aquatiques*. BOISTE. —

1° On ne définit pas un singulier par un pluriel.

2° Les *gyrins* ne sont pas des scarabées.

3° Les *gyrins* ne sautent pas.

4° Il n'y a point de *tourniquets* terrestres.

Poussée à outrance, la polarité négative des phrases minimales agencées en cascade esquisse par là une sorte de dialogue sériel, de joute oratoire qui confine à la saynète comique. Ce qui, pour autant, n'exclut pas le recours à moult assertions rectificatives :

ANTENNES. *s. f. pl. Cornes* (BOISTE) *que quelques insectes portent sur la tête*.

GATTEL. —

1° Quand on dit qu'un insecte a perdu une *antenne*, ce mot est singulier.

2° Des *antennes* ne sont pas des *cornes*.

3° Ce ne sont pas quelques insectes, mais tous les insectes qui portent des *antennes*.

4° Les insectes ne portent pas les *antennes* sur la tête, mais à la tête. On ne porte *sur la tête* que des corps étrangers.

Une *antenne* est un filet creux, mobile, articulé, qui accompagne la tête des insectes,

et qui a été considéré par les uns comme l'organe de l'ouïe, par les autres comme un supplément du tact.

SCORPION. *Insecte aptère.* BOISTE. Le *scorpion* n'est pas un insecte ; c'est une aranéide aptère comme les aranéïdes.

Aquatique. BOISTE. Le *scorpion* aquatique n'est pas un *scorpion* ; c'est une nèpe.

Venimeux. BOISTE. La nèpe n'est pas venimeuse.

Mais il ne suffit pas de saper de fond en comble l'autorité des « *dictionnairistes* » (p. 14) et autres « *vocabulistes* » (p. 114), encore convient-il de solliciter la complicité du lecteur pour que lui aussi se range du côté des rieurs. Telle est notamment la vertu des énoncés exclamatifs ou jussifs :

APHTE. *Tout mal qui naît dans la bouche.* GATTEL. — Demandez à un dentiste !

BELETTE. *Petit animal.... qui fait la guerre aux pigeons.* GATTEL. — Malheur à qui, sur la foi du Dictionnaire, ne craindra pas la *belette* pour ses poules !

ÉPHORES. *s. m. pl.* BOISTE. — Lisez *Éphore. s. m.*

Juges, à Sparte, qui réprimoient l'autorité royale. BOISTE. — Lisez, qui *contenoient.* On ne réprime pas une autorité légitime.

et surtout de la modalité interrogative, qui semble prendre à témoin ce partenaire pour qu'il dénonce de lui-même tantôt l'imprécision tantôt l'ambiguïté tantôt les lacunes de ces prétendues « archives authentiques de la langue » (p. 9) que devraient être les dictionnaires :

ANAGRAMME. *Petite production où l'on trouve dans le nom de quelqu'un, en retournant les lettres de ce nom, un sens bon ou mauvais.* GATTEL. — Et si c'étoit dans un mot qui ne fût pas le nom de quelqu'un, comment appelleroit-on cette petite production ?

DIAPRÉ. Voilà un participe charmant dont tout le monde connoît l'usage. Pourquoi ne pas admettre le verbe, qui ne seroit pas moins utile et moins agréable ?

DONNÉES. Ce mot est reçu en mathématiques pour *quantités connues.* Quel inconvénient y auroit-il à autoriser l'emploi dans des cas analogues, en métaphysique, en morale, et généralement dans l'usage des sciences ?

EXORABLE. [...] Repousserons-nous un mot nécessaire, élégant, harmonieux, qui a été employé par Corneille et recommandé par Voltaire ?

Que dira l'étranger qui, après avoir admiré une belle expression dans vos classiques, la cherchera inutilement dans vos Dictionnaires ?

En l'occurrence, le questionnement n'a rien que de rhétorique puisqu'il présuppose (et impose) une réponse orientée par avance. Sous ses dehors alertement polyphoniques, l'argumentaire use d'un dialogisme feint sinon factice, qui *coupe court* aux éventuelles objections. Voilà pourquoi cette stratégie de persuasion fait aussi appel, non plus au jugement d'autrui mais à l'autorité universelle de tous « les gens » voire de l'omnipersonnel ON, pour contester sans réserve celle du dictionnaire :

ASSOTER. *On dit plus souvent assotir.* WAILLY. — Les gens qui parlent bien ne disent ni l'un ni l'autre.

ANTOLOGIE. RESTAUT, GATTEL, BOISTE. — On écrit *anthologie* par respect pour l'Académie, et surtout pour l'orthographe.

en en moquant au besoin les absurdités, les truismes, les « étranges contradictions » (p. 9) :

ANGULAIRE. *Qui a un ou plusieurs angles.* GATTEL. — On ne connaît point de figure au monde qui n'ait qu'un angle.

CHARENÇON. *Petit scarabée ovipare qui est un très grand destructeur de nos blés.* GATTEL. — Il ne faut pas conclure de là qu'il y ait des scarabées *vivipares*.

NUCIFRAGE. *Qui vit de noix.* BOISTE. — Qui brise les noix. Le moulin à noix est essentiellement *nucjfrage*, et on ne dirait pas qu'il vit de noix.

Via la réfutation par l'absurde, via l'antiphrase (« INFICIER. *Nier, contredire.* On étonnera beaucoup de lecteurs en leur apprenant que ce verbe n'est pas français. »), via encore la mise en évidence des tautologies oiseuses :

FACTURE. Les lexicographes qui définissent *facture, façon de faire* ne doivent pas se croire incomplets en définition. Cela fait deux battologies sur une, et il y a superfluité.

VERBIAGE. *Abondance de paroles inutiles, superflues.* BOISTE. — Exemple, *superflues*.

c'est finalement tout un art de la pointe, une technique du « trait » (au sens de la *flèche*¹) qui se fait jour. Aussi âpre qu'acérée, l'ironie de Nodier tend à faire de son discours métalexicographique un compendium décapant dans lequel la raillerie (« GELINOTE. [...] *Oiseau médis de perdrix rouge et de perdrix grise.* BOISTE. — C'est une découverte en histoire naturelle, ou une erreur en définition. »), la litote narquoise (« SOCRATIQUE. *Amour pur.*

¹ « Il y aura donc lieu à renvoyer nombre de mes traits contre mon bouclier, et je les recevrai sans rancune », concède Nodier dans sa Préface (p. 15).

BOISTE. — C'est la définition de l'amour platonique. Ce qu'on appelle amour *socratique*, n'est pas précisément la même chose. ») le disputent au chleuasme, ce pseudo-éloge corrosif qui n'a pour raison d'être que de glisser *in cauda venenum* : « NON-SENS. Anglicisme fort usité, et que les Dictionnaires ont très-bien fait d'admettre, ne fût-ce que pour caractériser la moitié de leurs définitions. »

La phrase resserrée, elliptique, volontiers averbale ou tronquée, n'est dès lors plus exclusive d'un style où la *sententia* gnomique vient relayer des annotations ponctuelles et quasi-contingentes pour faire place à un concentré de vérités absolues :

Les Dictionnaires sont l'expression et non la règle de l'usage. (FERVEUR)

Il n'y a point de solécisme plus essentiel à éviter que celui qui peut offrir l'apparence d'une équivoque. (IMPOSER)

Ce sont les poètes qui font les mots poétiques. Ce ne sont pas les grammairiens. (NAVIRE)

Point de perfectibilité possible sans méthode. (MINÉRALOGISTE)

Toujours inhérente à ce formulaire prescriptif, la brièveté s'accommode ainsi d'effets de rythme qui intensifient *in extremis* le mordant du sarcasme, grâce à la cadence montante

GRADUELLEMENT. Mot analogique, utile, indispensable peut-être, agréable à l'oreille, conforme à l'esprit de la langue, universellement usité, mais oublié par l'Académie.

PRÉSUMABLE. Un de ces mots très-usités que tout le monde croit français, excepté l'Académie.

SILIGINOSITÉ. Latinisme très-peu usité pour exprimer la qualité farineuse du blé.

Quant à *siligmosité*, qu'on lit dans le Dictionnaire de M. Boiste, nous devons ce barbarisme à la précipitation de son copiste, qui a oublié de mettre les points sur les *i*.

ou à l'usage plaisant du chiasme : « AVACHIR, S'. *Se dit des étoffes, du cuir.* WAILLY. *D'une branche qui penche.* BOISTE. *Des femmes qui deviennent trop grasses.* BOISTE et WAILLY. — Cela n'est pas élégant en parlant des étoffes et du cuir ; et, en parlant des dames, cela n'est pas galant. »

Mais c'est assurément par le moyen du remploi en connotation autonymique que ce très savant jeu avec les mots, dont le sérieux n'a d'égal que l'alacrité, trouve son efficacité dernière.

La réflexivité foncière du discours métalinguistique¹ autorise en pareil cas la reprise (signalée par l'italique) du mot-vedette lui-même afin d'en illustrer la valeur exacte, d'en fustiger l'usage à contre-sens et le traitement dans les dictionnaires :

CACUZÈLE. *Zèle indiscret*. BOISTE. — Il faut réellement un peu de *cacozèle* pour recueillir de semblables mots.

De suite, dans le sens de *tout de suite*, est un solécisme intolérable, dont on pourroit fournir mille exemples *de suite* dans de gros livres fort vantés, et que bien des gens répéteront *tout de suite* après m'avoir lu, tant est grande en *littérature* la puissance de l'exemple et de l'habitude !

OBSERVER. [...] on *n'observe* pas une chose à quelqu'un ; règle que je ne ferais pas *observer*, si on *l'observoit* un peu mieux.

Confinant à la pure boutade, le procédé additif engendre là un double effet de clôture impertinente et de *chute* comique :

D'APRÈS. Les auteurs élémentaires et les lexicographes mettent ce mot sous la même rubrique que la préposition *après*. Il faut bien se garder de les confondre. [...] Je conseille au premier écrivain qui voudra faire un Dictionnaire *après* tous ceux que nous avons, ou une grammaire *après* nos dix mille grammairiens, de ne pas écrire de confiance d'*après* ses prédécesseurs.

FORT DE, etc. [...] il n'est personne entre nous qui n'ait eu le bonheur d'entendre quelque part des avocats *forts de la vérité de leurs moyens*, et des orateurs *forts de la pureté de leur conscience*. Ce style n'est pas *fort*.

SCHOLIASTE. Et non pas *scoliaste*, comme M. Boiste et vingt autres. *Scoliaste*, ainsi orthographié, signifieroit proprement l'auteur d'une chanson à boire. Nos chansonniers peuvent se faire appeler *scoliastes* comme Anacréon, mais il n'est pas sûr qu'ils aient jamais des *scholiasstes* comme lui.

On l'aura compris, c'est sans conteste au Nodier écrivain, au Nodier styliste plus qu'à un strict professionnel de l'étymologie ou de la grammaire, que revient le mérite de ces *marginalia* à la fois concises, retenues et empreintes d'une constante acribie. Aussi trouverait-on un précieux témoignage du travail de mise en forme qu'a opéré l'auteur, en confrontant le texte de

¹ Cf. Christophe Rey, « Nodier métalexigraphe » et Valentina Bisconti, « “Un examen critique des dictionnaires...” : réflexivité lexicographique et innovation disciplinaire », colloque *Charles Nodier : création et métacréation*, Université de Picardie Jules Verne, 20-21 mars 2014 (à paraître).

l'*Examen critique* avec les comptes rendus, par lui rédigés longtemps avant, des deux dictionnaires de Gattel puis de Boiste. Gommer sans état d'âme pour gagner en rigueur technique mais surtout en vigueur, en vivacité, préférer le tranchant de la saillie, la sanction abrupte et la tachygraphie péremptoire à un propos cursif et moins laconique, tel semble son mot d'ordre dans l'ouvrage de 1828. Car « ce métier de lexicographe, que je fais par aventure » (p. 315) fournit l'occasion de se livrer à des exercices d'auto-réécriture qui visent, comme par réticence, à dire moins pour dire mieux sinon plus juste, en s'arrogeant plus de pouvoir encore. Publiés dans la presse en 1814 et 1819, les comptes rendus seront recueillis par Nodier dans ses *Mélanges de littérature et de critique* dès 1820¹, et c'est donc encore huit ans plus tard que l'on retrouvera un écho abrégé de ces « quelques points de critique verbale² » qui, définitivement, se voudront tout sauf verbeux :

CR du *Dictionnaire universel* de Gattel
(1814)³

Examen critique (1828)

<p>« <i>Anachronisme</i> », subst. masc. Faute qui consiste à placer un fait dans un siècle où il n'étoit pas encore arrivé. » Et si c'étoit d'un homme qu'il s'agît, et non pas d'un fait, et si c'étoit dans un siècle postérieur à celui où ce fait a pu arriver, comment nommeroit-on cette faute ?</p>	<p>ANACHRONISME. <i>Faute qui consiste... à placer un fait dans un siècle où il n'étoit pas encore arrivé.</i> GATTEL. — Et si c'étoit dans un siècle postérieur à celui où il est arrivé, comment nommeroit-on cette faute ?</p>
<p>« <i>Angustié, ée</i>, adj. Il ne se dit que d'un chemin. » — Il ne se dit pas, si ce n'est dans le patois de l'écolier limousin.</p>	<p>ANGUSTIE. <i>Il ne se dit que d'un chemin.</i> GATTEL. — Il ne se dit pas.</p>
<p>« <i>Battologie</i>, subst. fém. Superfluité de paroles, <i>répétition inutile de la même chose.</i> » <i>Inutile, première battologie ; de la même</i></p>	<p>BATTOLOGIE. <i>Superfluité de paroles, répétition inutile de la même chose.</i> GATTEL — Exemple : <i>répétition inutile de la même chose.</i></p>

¹ T. I, p. 121-151 (reprint Genève, Slatkine, 1973). Articles repris dans Henri de Vaulchier, *op. cit.*, p. 293-333.

² Cf. Henri de Vaulchier, *op. cit.*, p. 122 et 303.

³ *Journal de l'Empire*, 31 mars et 26 juillet 1814 (Nous indiquons en gras les éléments supprimés d'une version à l'autre). A noter que Nodier prétend ici discuter la récente édition du Gattel (1813), alors que ses objections concernent majoritairement les erreurs de la précédente (1797), rectifiées entre-temps...

<p>chose, seconde battologie. Cela s'appelle joindre l'exemple au précepte.</p> <p>« <i>Caméléopard</i>. s. m. Plusieurs naturalistes pensent que cet animal est le même que la girafe. » Il n'y a certainement pas un naturaliste qui en doute.</p>	<p>CAMÉLÉOPARD. <i>Plusieurs naturalistes pensent que cet animal est le même que la girafe.</i> GATTEL. — Il n'y a pas un naturaliste qui en doute.</p>
--	---

CR du *Dictionnaire universel* de Boiste
(1819¹)

Examen critique (1828)

<p>« Le <i>mille-pieds</i> est un <i>cloporte</i> ou un <i>iule</i>, et habite l'Amérique. » Le mille-pieds n'est ni un cloporte, ni un iule, et on sait qu'il s'en trouve dans toutes les parties du Monde.</p> <p>« <i>Partant</i>, adverbe employé dans la pratique », n'est pas une définition de poète. Dans ce vers de La Fontaine :</p> <p>“Plus d'amour, <i>partant</i> plus de joie,” ce terme appartient, si je ne me trompe, à un autre Dictionnaire qu'à celui de la chicane.</p>	<p>MILLE-PIEDS. <i>Cloporte.</i> BOISTE. — Non. <i>Iule.</i> BOISTE. — Non. <i>Insecte d'Amérique.</i> BOISTE. — Et des quatre autres parties du monde.</p> <p>PARTANT. C'est un terme de pratique, selon M. Boiste. Dans ce vers :</p> <p>Plus d'amour, <i>partant</i> plus de joie, ce n'est pas un terme de pratique, ou je me trompe fort.</p>
---	--

En manière de conclusion, peut-être n'est-il pas vain de remonter aux origines de l'ouvrage pour rappeler que le futur Académicien projetait alors d'éditer ses *Recherches grammaticales et littéraires sur l'orthographe, l'acception, la graphie et l'étymologie des mots*² sous une signature pseudonymique. Sa correspondance de février 1812 en impute la responsabilité à un certain « M. de Milon »³, auteur par ailleurs supposé d'une édition de La Fontaine (laquelle sera publiée par Nodier lui-même six ans plus tard). *Ce dangereux supplément*

¹ *Journal des Débats*, 10 avril 1819. Voir Brigitte Battel, 2010, « La définition de termes spéciaux dans le Boiste/Nodier », *Publiforum*, n° 11 (Autour de la définition), 2010, consulté en ligne le 26/06/2016 : http://publiforum.farum.it/ezone_articles.php?art_id=126.

² Tel sera le sous-titre définitif de l'ouvrage.

³ Cf. *Correspondance de jeunesse*, op. cit., p. 514 ; et aussi les *Questions de littérature légale* [1812-1828], édition critique Genève, Droz, 2003, p. XXXIV, 73 sq. et 194.

que constituait, en puissance, l'*Examen critique* nécessitait en somme de se mettre à couvert pour moquer à loisir, et sans risque d'être identifié, les cibles visées. Comme le précisera dans son compte rendu le grand romaniste François-Marie Raynouard, « au lieu de composer un dictionnaire, il les attaque tous »¹. Pour autant, le souci de se dissimuler, fût-ce dans une matière aussi aride et austère que la lexicographie, peut aussi correspondre à une forme de modestie, sinon de coquetterie. Ainsi, glissant subrepticement une allusion à son propre *Dictionnaire des onomatopées*, Nodier ne fait pas plus état de son autorité personnelle :

Quant au nom d'arlequin, qui s'est écrit *hallequi*, c'est, suivant Court de Gébelin et l'auteur du *Dictionnaire des Onomatopées*, qui s'est rencontré avec lui, d'*il lechhino* ou *al lechhino*, le gourmand, qu'il a été fait en italien.

L'on ne saurait se montrer plus discret dans l'autocitation, plus économe dans la référence auctoriale de soi à soi. Ni plus bref.

ACADEMIE FRANÇAISE, 1694, *Dictionnaire de la langue française*, 4^e et 5^e éd. 1762 et 1795.

AYRES-BENNETT Wendy & SEIJO Magali, 2011, *Remarques et observations sur la langue française. Histoire et évolution d'un genre*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Histoire et évolution du français ».

BATTEL Brigitte, 2010, « La définition de termes spéciaux dans le Boiste/Nodier », *Publifarum*, n° 11 (Autour de la définition), consulté en ligne le 18/12/2015 : http://publifarum.farum.it/ezine_articles.php?id=126.

BISCONTI Valentina, 2014, « "Un examen critique des dictionnaires..." : réflexivité lexicographique et innovation disciplinaire », colloque *Charles Nodier : création et métacréation*, Université de Picardie Jules Verne, 20-21 mars 2014.

BOISTE Pierre Claude Victor, 1812, *Dictionnaire universel de la langue française* (5^e éd.), 8^e éd. « revue, corrigée et considérablement augmentée par Charles Nodier de l'Académie française », 1834, Paris, Lecoq et Pougin.

[http://www.u-cergy.fr/dictionnaires/auteurs/Pierre Boiste/titre1/fiche signaletique.htm](http://www.u-cergy.fr/dictionnaires/auteurs/Pierre_Boiste/titre1/fiche_signaletique.htm)

CARON Philippe (dir.), 2004, « Les remarqueurs sur la langue française du XVI^e siècle à nos jours », *La Licorne*, n° 70, PUR.

GATTEL Claude Marie, 1797, *Nouveau Dictionnaire portatif de la langue française*, Lyon, Bruyset.

–, 1813, *Dictionnaire universel portatif de la langue française*, Lyon, Vve Buynand.

JEANDILLOU Jean-François, 2002, « Nodier ou la naïveté linguistique », *Poétique* n° 129 (Seuil), février 2002, pp. 91-104.

NODIER Charles, 1812-1828, *Questions de littérature légale*, éd. crit. Genève, Droz, 2003.

–, 1812-1828, *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises*, éd. crit. Genève, Droz, 2008.

–, 1820, *Mélanges de littérature et de critique*, Paris, Raymond, 2 vol. (reprint Genève, Slatkine, 1973).

¹ *Journal des savants*, décembre 1828, p. 734 sq. Ces « Observations » seront jointes en annexe à la seconde édition de l'*Examen*, assorties d'une « Réponse de M. Charles Nodier » (1829, p. 423-445).

- , 1828, *Examen critique des dictionnaires de la langue française ou recherches grammaticales et littéraires sur l'orthographe, l'acception, la définition et l'étymologie des mots*, Paris, Delangle, 2^e éd. (légèrement augmentée) 1929.
- , 1834 : *Notions élémentaires de linguistique ou histoire abrégée de la parole et de l'écriture*, éd. crit. Genève, Droz, 2005.
- , *Correspondance de jeunesse*, établie par Jacques-Remi Dahan, Genève, Droz, 1995, 2 vol.
- RESTAUT Pierre, 1752, *Traité de l'orthographe française, en forme de dictionnaire*, Poitiers, Faulcon.
- REY Christophe, 2014, « Nodier métalexigraphe », colloque *Charles Nodier : création et métacréation*, Université de Picardie Jules Verne, 20-21 mars 2014.
- VAULCHIER Henri de, 1984, *Charles Nodier et la lexicographie française, 1808-1844*, Paris, Didier-Erudition.
- , 2008, *Corpus des écrits métalexigographiques de Charles Nodier, 1808-1842*, Paris, Honoré Champion.
- WAILLY Noël-François, 1801, *Nouveau Vocabulaire françois ou abrégé du Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Rémont.

<http://www.brachylogia.com/4eme-seminaire-de-brachylogia-tunisie-lumieres-et-brachylogie/>
http://www.fabula.org/actualites/la-brachylogie-genres-formes-et-styles_71303.php

Quelle plus sobre illustration de l'ironie comme mention, que ce rapprochement de deux brèves citations ?

EMBRASEMENT. *Grand incendie*. ACADEMIE.

– INCENDIE. *Grand embrasement*. ACADEMIE.

Publié en 1828, l'*Examen critique des dictionnaires de la langue française* fut élaboré une vingtaine d'années auparavant, par le tout jeune Charles Nodier qui agrémentait alors ses lectures de « notes assez piquantes et dans un style très différent de celui des lexicographes de profession ». De format le plus souvent réduit voire lapidaire, les considérations métalinguistiques s'inscrivent, tacitement, dans la tradition des remarqueurs de l'âge classique (Ménage, Bouhours, Vaugelas, etc.), mais c'est moins une norme ou un bon usage qu'elles visent à défendre que certains discours savants dont elles tendent à récuser et à moquer l'autorité. « Etre amusant pour être utile » suppose de fait une posture énonciative qui, sans dogmatisme pédantesque, s'accommode d'une causticité volontiers cinglante : « ANGUSTIE. *Il ne se dit que d'un chemin*. GATTEL. – Il ne se dit pas. » Recoupant au passage les thèses sur l'orthographe, l'étymologie ou la mimophonie que l'auteur devait longuement développer par ailleurs – en particulier dans son *Dictionnaire raisonné des onomatopées* (1812-1828) et ses *Notions élémentaires de linguistique* (1834) –, ces apostilles mêlent érudition, sagacité critique et légèreté de ton, laissant la part belle au sous-entendu comme aux effets redoutables, quant à l'argumentation, d'un dialogisme plaisant : « AEROPHOBE. *Qui craint l'eau*. BOISTE. – Voilà une singulière définition. Tous les poissons sont nécessairement *aérophobes*, mais on sait s'ils craignent l'eau. »

Mode et Modalité en Arabe Marocain : Approche Fonctionnelle

Abdelfettah NACER IDRISSE, Université Ibn Zohr-Agadir

En Grammaire Fonctionnelle, l'on établit la distinction entre mode et modalité : le mode constitue un trait grammatical qui renvoie à la manière dont l'état de choses, exprimé par le verbe, est conçu et exprimé. La modalité, quant à elle, est de trois types : une modalité inhérente, une modalité objective et une modalité épistémique. Si la modalité inhérente ne peut s'exprimer que par des moyens grammaticaux, car relevant de la structure interne du prédicat, les autres types de modalités i.e. objective et épistémique s'expriment soit par des marqueurs grammaticaux, soit par des marqueurs lexicaux. Les premiers sont représentés par des opérateurs et les seconds par des satellites. Ainsi, par exemple, Dik (1989 : 58) propose de représenter l'énoncé (1), dont le verbe modal exprime une modalité objective épistémique, par le schéma (2) :

(1) The hen may have laid an egg in the garden

« La poule peut avoir pondu un œuf dans le jardin »

(2)[Poss Pass ei :[Lay (the hen)(an egg)](in the garden)(ei)]

où Poss est un opérateur de modalité épistémique (i.e. la possibilité)

Les moyens grammaticaux pouvant exprimer la modalité sont soit des moyens morphologiques, soit des moyens syntaxiques ou encore des moyens prosodiques. Les moyens morphologiques exprimant une modalité peuvent être des auxiliaires, des particules, des verbes modaux, des temps verbaux, des relateurs ou encore des opérateurs de terme, comme en témoignent les exemples suivants :

(2) **yḏqdḏr** y-dir had lhḏdma.
Part pouvoir lui faire lui cette travail
« Il peut faire ce travail. »

(3) **y-mkḏn** y-kun X mSa
Part probable Part pass être lui X est parti
« Il est probable que X soit parti »

(4) **cla ma galu SShud**, huwa lli gḏltan
sur quoi ont dit les témoins, lui il est le coupable
«Selon les témoins, il est coupable »

Notre propos , qui s'inscrit dans le cadre de la grammaire fonctionnelle de Simon Dik (1997 a-b), serait donc de rendre compte de ce type de mode et de modalité en arabe marocain, voir quels en sont les différents marqueurs ? Comment ils sont représentés dans la structure sous jacente de la clause et comment ils sont pris en charge par les règles d'expression?

1. Mode Vs Modalité

Une importante contribution à la discussion du mode et de la modalité en GF a été fournie par Goossens (1985 a-b, 1987 a-b) dans bon nombre d'articles réservés généralement à l'analyse des verbes modaux en Anglais ainsi que leur traitement en GF. Goossens (1985-a) milite en faveur d'une approche différenciée où certains verbes modaux sont considérés comme l'expression directe des opérateurs de prédicat, d'autres comme des prédicats dépendants, d'autres encore comme des semi-auxiliaires introduits au moyen d'une règle de formation de prédicat.

Dans les articles publiés en (1985b, 1987b) Goossens rend compte du développement diachronique des modaux en Ancien Anglais et montre une analyse progressivement plus détaillée en termes de GF. Le mode et la modalité sont représentés respectivement par des moyens grammaticaux et lexicaux. Cuvalay (1995) retient de sa présentation des travaux de Goossens les points suivants :

- 1- Les trois points de l'échelle (Pred indep < formation de pred < opérateur de pred) ne sont pas affinés pour décrire en détails le phénomène de grammaticalisation rencontré.
- 2- Un argument crucial concernant le statut du verbe modal réside dans le fait de savoir si ce verbe prend sa propre structure d'argument (dans ce cas il est analysé comme un prédicat indépendant) ou si un prédicat indépendant impose sa structure d'argument sur toute la combinaison (dans ce cas il est traité sous une formation de prédicat)
- 3- Pour recevoir le statut d'opérateur de prédicat, un verbe modal devrait être utilisé dans des fonctions grammaticales spécifiées, comme par exemple l'expression du temps ou le marquage de certains types de phrases enchâssées.

2. Situation Vs Evénement chez GOOSSENS (1985)

Goossens (1985-a : 216) montre la nécessité de distinguer formellement entre ce qu'il appelle « situation » (le domaine de la modalité épistémique) et les « événements »

(le domaine de la modalité déontique / facultative). La classe des événements contient les « actions » caractérisées par les traits non-parfait, non progressif et les « positions » qui se combinent parfaitement avec les modaux non-épistémiques. Les situations concernent « ce qui est le cas » et ce qui est non-contrôlé et se combinent, comme une règle, avec les modaux épistémiques. Les situations comportent les « états » et les « procès » ainsi que les Edc parfait et progressif (Goossens 1985a : 35). En tant que classe séparée des Edc basiques, Goossens identifie davantage les états « cognitifs » décrits par les occurrences non-parfait, et non progressif des prédicats comme « know, understand, see, hear, etc. ». Les états cognitifs se combinent librement avec les modaux épistémiques et non-épistémiques. L'opérateur de prédicat habituel (ou répétitif) a l'effet de rendre un Edc basique compatible avec les modaux épistémiques et non épistémiques.

3. Représentation des différences de scope dans la modalité

Hengeveld (1987) suggère de traiter les différents types de modalités en termes de différences de scope. Il introduit une structure de clause où une prédication est insérée dans un cadre prédicatif illocutionnaire abstrait, qui peut être « Decl, Int, Excl, Imp ». Ainsi, la prédication insérée comporte une variable du contenu propositionnel (Xi) et est conçue comme une entité de 3^{ème} ordre, différente de l'entité de 2^{ème} ordre désignée par la prédication au niveau de l'événement narré (narrated event). Hengeveld distingue trois types de modalités : **Une modalité inhérente, une modalité objective et une modalité épistémologique.**

i- La modalité inhérente est caractérisée comme un **Edc** interne souvent exprimée lexicalement par le cadre prédicatif (dérivé). Elle représente la relation entre un participant et la réalisation de l'Edc dans lequel il est impliqué. Ces distinctions consistent en la capacité et le désir du participant de réaliser l'Edc (pouvoir, être capable, vouloir), ou en la question de savoir si le participant est obligé (doit, must, have to) ou permis (pouvoir, may) de réaliser l'Edc. Les distinctions modales inhérentes principales concernent l'habilité, la volition, l'obligation ou la permission. Ainsi dans (1)

- (1) yǝqdǝr y-dir had lhǝdma.
 Part pouvoir lui faire lui cette travail
 « Il peut faire ce travail. »

(1) n'implique ni l'attitude, ni l'opinion du locuteur mais affirme que X (il) a l'aptitude, la capacité d'accomplir cette tâche. Notons que ce type de modalité n'est pas marqué par des

moyens grammaticaux, elle est marquée lexicalement et appartient à la structure interne de la prédication

ii- La modalité objective est reliée à la **prédication** au niveau de l'événement narré et concerne l'évaluation du locuteur eu égard au statut actuel d'un Edc. Ces distinctions modales nous permettent d'exprimer ce que nous pensons à propos des chances d'occurrence de l'Edc en termes de ce que nous connaissons de l'Edc en général. Cette évaluation a lieu à partir de deux types de savoir : (i) Le savoir des situations réelles ou hypothétiques, (ii) le savoir des situations possibles relatives à certaines conventions morales, légales ou sociales. A cet effet, deux sous-classes de modalité objective sont à distinguer :

A- La modalité objective épistémique dans laquelle le locuteur évalue l'actualité ou l'occurrence de l'Edc en termes de sa connaissance de l'Edc en général. Les distinctions de la modalité objective épistémique peuvent être classées conformément à l'échelle suivante:

(2) Certain > Probable > Possible > Improbable > Impossible.

(3) y-mkōn y-kun X mSa

Part probable Part pass être lui X est parti

« Il est probable que X soit parti »

Dans (3), le locuteur exprime, au moyen de l'expression **y-mkōn**, son évaluation de l'occurrence de l'EdC qui est le départ de X. En d'autres termes, le locuteur exprime les chances de l'occurrence de cet EdC en s'appuyant sur sa connaissance de l'EdC en général.

B- La modalité objective déontique, dans laquelle l'actualité de l'Edc est évaluée en termes d'un système de normes morales, légales, sociales, obéit à l'échelle suivante :

(4) Obligatoire > Acceptable > Permis > Inacceptable > Interdit.

(5) Hass Halid y-htarōm walidih

devoir Halid Part respecter parents lui

« Halid doit respecter ses parents »

L'énoncé (5) est modalisé déontiquement, il constitue l'output d'un processus d'évaluation mené par le locuteur relativement à l'Edc « le respect de X pour ses parents », et ce à partir des normes sociales et morales. La modalité épistémique s'occupe du contenu propositionnel de l'événement (speech event) et est subdivisée en :

- 1- Subjectif épistémique : exprimant l'engagement personne vis à vis de la vérité de « Xi »
- 2- Subjectif « bouloimaic » : exprimant un désir personnel pour que « Xi » soit vrai.
- 3- Inférenciel : Xi est caractérisé comme étant inféré à partir d'une évidence.
- 4- Quotative citation : Xi est reporté à partir d'une autre source.
- 5- Experience : Xi est caractérisé comme étant expérimenté par le locuteur.

La modalité épistémique subsume deux sous-types de modalités : la modalité subjective et la modalité évidentielle:

A- la première modalité est exprimée par des moyens se rapportant au type et au degré d'engagement du locuteur vis à vis du CP de son énoncé. A travers ce type de modalité, le locuteur signale le degré de sa certitude concernant la vérité de la proposition. Ainsi en est-il de (6) :

(6) Jean a réussi, certainement.

Où l'adverbe **certainement** véhicule l'engagement du locuteur à l'égard de la vérité du CP « Jean a réussi ». Dans la modalité subjective, la source de l'évaluation du locuteur est :

- (i) l'opinion personnelle : c'est l'opinion personnelle que Xi est certain, probable, possible.
- (ii) la volition : c'est le désir, la volonté du locuteur que Xi soit réalisé.

B- La seconde représente les moyens linguistiques dont se sert le locuteur pour spécifier la manière de comprendre le contenu de la proposition. La source de la proposition du locuteur est (a) son expérience personnelle, (b) une inférence ou (c) un ouïe-dire :

(7) cla ma galu SShud, huwa lli gɔltan

sur quoi ont dit les témoins, lui il est le coupable

«Selon les témoins, il est coupable »

Le locuteur entend signifier qu'il n'est nullement responsable de la vérité de la proposition. Aussi spécifie-t-il la source du CP qui est **SShud (les témoins)**. Selon Dik (1989), les deux modalités subjective et évidentielle se rapportent à la source de l'information contenue dans la proposition. La divergence se fait sentir, cependant, quant à l'origine de cette source. Dans le cas de la modalité subjective, la source du CP est le locuteur, alors que dans le cas de la modalité évidentielle, l'évaluation est présentée comme étant indépendante de l'opinion personnelle du locuteur. Au niveau de la modalité déontique, l'actualité de l'Edc est évaluée en termes d'un système de normes morales, légales ou sociales (obligatoire, acceptable, permissible, inacceptable, interdit).

Dans la structure de la clause, Hengeveld (1987 : 56) identifie les positions pour les opérateurs de termes, de prédicat, de prédication et d'illocution.

- Les opérateurs de prédicat rendent compte de l'expression grammaticale de la modalité objective et a un scope sur tout le cadre prédicatif.
- Les opérateurs de prédication représentent l'expression grammaticale des types de modalités épistémiques et ont la prédication dans leur scope.

Les opérateurs illocutionnaires saisissent les moyens grammaticaux de la mitigation ou du renforcement de l'illocution basique telle qu'elle est déterminée par le prédicat illocutionnaire abstrait. Schématiquement, cette représentation prendra la forme suivante :

(8) ILL (Modalité Epist X1: [Modalité Obj Prédicat (x1) etc.] ((X1)

4. Mode Vs Modalité en AM

Nous avons établi, lors de l'examen de la modalité en GF, la distinction entre trois types de modalités : une modalité inhérente, une modalité objective et une modalité épistémique. Et si la modalité inhérente ne peut s'exprimer que par des moyens grammaticaux car relevant de la structure interne du prédicat, les autres types de modalités i.e. objective et épistémique s'expriment soit par des marqueurs grammaticaux, soit par des marqueurs lexicaux. Les premiers sont représentés par des opérateurs et les seconds par des satellites. Ainsi, par exemple, Dik (1989 : 58) propose de représenter l'énoncé (9), dont le verbe modal exprime une modalité objective épistémique, par le schéma (10) :

(9) The hen may have laid an egg in the garden

« La poule peut avoir pondu un œuf dans le jardin »

(10)[Poss Pass ei :[Lay (the hen)(an egg)](in the garden)(ei)]

où Poss est un opérateur de modalité épistémique (i.e. la possibilité)

Les moyens grammaticaux pouvant exprimer la modalité sont soit des moyens morphologiques, soit des moyens syntaxiques ou encore des moyens prosodiques. Les moyens morphologiques exprimant une modalité peuvent être des auxiliaires, des particules, des verbes modaux, des temps verbaux, des relateurs ou encore des opérateurs de terme. Pour prendre un exemple, la modalité est exprimée, dans plusieurs langues naturelles, par des auxiliaires, i.e. des verbes modaux. Ainsi en est il des énoncés suivants :

(11) You can come

(12) You may go

(13) Tu peux / veux / dois venir

Les verbes « pouvoir, vouloir, devoir » ainsi que leurs équivalents dans les langues naturelles (i.e. can, may, etc.) sont considérés dans la littérature linguistique comme des verbes modaux véhiculant principalement la notion de nécessité, possibilité et volonté. Ainsi « pouvoir » exprime l'aptitude, la possibilité épistémique et la permission, tandis que « vouloir » et « devoir » expriment respectivement la volonté, la modalité épistémique ou déontique. Outre ses valeurs sémantiques, les verbes modaux révèlent un certain nombre de propriétés morpho-syntaxiques. En effet, ces verbes semblent être le résultat d'un processus de grammaticalisation ayant converti un prédicat plein (i.e. un élément lexical) en un simple auxiliaire (élément grammatical). Les verbes modaux sont donc des verbes grammaticalisés ou des auxiliaires. En AM, les verbes pouvant être des auxiliaires modaux sont, entre autres, les verbes du genre de « yǝqdǝr » (pouvoir), « bga » (vouloir), « hǝss » (devoir), « yǝmkǝn »¹⁸ (pouvoir ou peut être), exemplifiés respectivement par les énoncés suivants :

(14) t-ǝdǝr t-hrǝj
pouvoir toi Pres sortir toi Fut
« Tu peux sortir »

(15) bga y-hrǝj
vouloir lui Pass sortir Fut
« Il voulait sortir »

(16) hǝssǝk t-hrǝj
devoir toi Pres sortir toi Fut
« Tu dois sortir »

(17) yǝmkǝn lǝk t-hrǝj
pouvoir toi Pres sortir toi Fut
« Tu peux sortir »

A l'instar des auxiliaires modaux en Français et en Anglais, ces verbes, pouvant véhiculer différents types de modalités, semblent être le résultat d'un processus de grammaticalisation, et partant ne peuvent être conçus comme des prédicats pleins. Ceci est renforcé par le fait qu'ils répondent à la plupart des tests avancés par Moutaouakil (1996 : 25-27) formulés de la manière suivante :

- i- Contrairement aux prédicats comme partir, parler, etc., les verbes modaux ne décrivent pas un Edc ; ils expriment l'attitude de L vis à vis de l'actualité d'un Edc

ou de décrire une relation entre un participant à un Edc et la réalisation de cet Edc.

Aussi ne peuvent-ils pas disposer d'une entrée lexicale propre.

ii- Ils n'assignent pas de fonctions sémantiques aux arguments de la prédication . Ainsi dans (18) :

- (18) y-*qd̄r* Halid y-*lc̄b* mcakum
pouvoir Pres Halid jouer Fut avec vous
« Halid peut jouer avec vous »

L'argument **Halid** reçoit sa fonction sémantique d'Agent en vertu du rôle qu'il joue eu égard au prédicat « y-*lc̄b* » et non pas vis à vis du verbe modal « y-*qd̄r* » ;

iii- Ils n'imposent pas de restrictions de sélections sur les positions d'arguments contenues dans la prédication . Dans les énoncés (19) et (20), Pouvoir peut avoir un Agent < Humain >, ou < non animé >, seuls les verbes « y-*lc̄b* » et « y-*tih* » se comportent de la sorte :

- (19) y-*qd̄r* y-*lc̄b* mcakum
pouvoir Pres lui jouer avec vous
« Il peut jouer avec vous »

- (20) had lhith y-*qd̄r* y-*tih* ?ila ma tr̄mm̄m̄s
ce mur pouvoir il Pres tomber lui Fut si Neg rénover Fut
« Ce mur risque de tomber s'il n'est pas rénové »

iv- A l'encontre des prédicats pleins, les verbes modaux peuvent être omis sans altérer l'agrammaticalité de la phrase, e.g :

- (21) Halid y-*qd̄r* y-*ji* mcana
Halid pouvoir il Fut venir Fut avec nous
« Halid peut venir avec nous »
(22) Halid gay-*ji* mcana
Halid Part venir il Fut avec nous
« Halid viendra avec nous »
(23)*Halid y-*qd̄r* mcana

A ces différentes conditions de prédicabilité, Harakate (1998 : 176-177) ajoute d'autres tests dont notamment :

i- L'absence de morphème d'enchâssement reliant le verbe modal et la prédication qu'il modalise :

- (24)* You must that you go
* « vous pouvez que vous partez »

ii- L'Impossibilité de nominaliser, de pronominaliser ou de questionner la prédication modalisée, comme il découle respectivement des énoncés (25 -27) :

(25) * Jean peut la course du marathon

(26) *Jean la peut

(27) *Qu'est ce que Jean peut ?

iii- Ils peuvent fonctionner comme des convertisseurs illocutionnaires, i.e. convertir un acte de langage basique en un acte de langage dérivé, comme dans :

(28) y-mkðn lik tcawðnni?

Pouvoir toi aider moi

« Pouvez vous m'aider ? »

Nous avons signalé qu'en GF les moyens grammaticaux sont représentés par des opérateurs. Ceci implique que les auxiliaires modaux, quelque soit leur degré de grammaticalisation, seront pris en charge par des opérateurs modaux se situant à des niveaux distincts de la SSJC. Selon Hengeveld (1987), les verbes grammaticalisés exprimant une modalité inhérente sont considérés comme des auxiliaires formant avec le prédicat plein un seul prédicat dérivé. Ceci s'explique par le fait qu'ils ne décrivent pas indépendamment un Edc mais s'associent, bien au contraire, à un autre prédicat qui impose sa structure d'arguments. Il en est ainsi du cas de l'énoncé (29) dont la structure sous-jacente est (30) :

(29) y-qqðr y-mSi
pouvoir il aller
« IL peut s'en aller ».

(30) [Decl Ass Ci : [Xi : [Pos ei : [Imperf ci : {qdðr_v mSa_v}v
(d1 mas x1 : 3P) Ag Suj Top]]]] Foc

Quant aux modaux véhiculant une modalité déontique, ils peuvent être représentés par des opérateurs modaux de prédictions puisqu'ils évaluent l'actualité de l'Edc que cette prédication désigne. Ainsi le verbe modal contenu dans l'énoncé (31), dont la structure sous-jacente est (32), serait obtenu par une règle d'expression qui convertit l'opérateur modal en le modal approprié :

(31) hassðk t-mSi
devoir à toi Prés de partir
« Tu dois t'en aller ».

(32) [Decl Ass Ci : [Xi : [Obl Pos ei : [Imperf ci : {mSa}v

(33) a- Obl [Pred]v = Aux [Pred]v

b- Aux [Pred]v = hass [Pred]v

Il découle de ce qui précède que l'opérateur modal intervient directement dans la réalisation de la forme du prédicat . la structure interne du prédicat, i.e., sa structure est, au niveau du mode, marquée par l'adjonction des auxiliaires.

BIBLIOGRAPHIE

- Caubet, D., 1993 **L'Arabe Marocain, T1 : Phonologie et Morphosyntaxe**, Peeters, Paris-Louvain.
- Caubet, D., 1993 **L'Arabe Marocain, T2 : Syntaxe et Catégories Grammaticales, textes. Etudes Chamito-Sémitiques**, Peeters, Paris-Louvain.
- Dik, S.c., 1990 *The Hierarchical Structure of the Clause and the Typology of Adverbial Satellites*, in Nuyts, J., A.M., Bolkestein, et C., Vet, **Layers and Levels of Representation in Language Theory : a Functional View**, Benjamins, Amsterdam.
- Dik, S.c., 1990b *The Hierarchical Structure of the Clause and the Typology of Perception Verbs*, in **WPF37**.
- Dik, S.c., 1990c *Some developments in Functional Grammar : predicate formation*, in F. A arts and T.van Els (eds) **Contemporary Dutch Linguistics**. Georgetown University Press, Washington.
- Dik, S.c., 1997a **The Theory of Functional Grammar. Part I : The Structure of the Clause**. Berlin : Second revised version, Mouton de Gruyter, Berlin .
- Dik, S.c., 1997b **The Theory of Functional Grammar. Part II : Complex and Derived Constructions**, Mouton de Gruyter, Berlin .
- Goossens. L., 1987 *Modals shifts and predication types*, in Auwera, J. Van Der et al (eds)
- Goossens. L., 1985 *Modality and modals : a problem for FG*, in Bolkestein et al (eds)
- Groot, C. De., 1987 *Predicate Formation in Functional Grammar*, in **WPF20**
- Groot, C. de., 1990 *Morphology and a typology of expression rules*, in M. Hannay and E. Vester (eds) **Working with Functional Grammar: Descriptive and Computational Applications**. Foris, Dordrecht .
- Hengeveld, K., 1988a *Illocution, Mood and Modality in a Functional Grammar of Spanish*, in **Journal of Semantics** 6.3-4.
- Hengeveld, K., 1988b *Layers and Operators*, in **WPF27**
- Hengeveld, K., 1990 *The Hierarchical Structure of Utterances*, in J. Nuyts, A. M., Bolkestein, C. Vet (eds)
- Hengeveld, K., 1992 **Non-verbal Predication. Theory, Typology, Diachrony**. Mouton, Berlin,

- Hengeveld, K., 1992 *Parts of Speech in Functional Grammar* , in Fortescue, M., P, Harder, L., Kristoffersen (eds) **Layered Structure and reference in a Functional Grammar perspective**, Amsterdam : Benjamins.
- Hengeveld, K., 1998a *Do we need predicate frames ?*, paper, ICFG8, Free University, Amsterdam.
- Moutaouakil, A., 1988-b **Qadaya mucjamiya, l mahmulat l-ficliya l-mustaqqa fi l-luga l-carabiya**, SMER, Rabat.
- Nacer Idrissi, A., 1997 *De la morphologie en Grammaire Fonctionnelle*, in **Dirassat** , **no 8**, Publications de la Faculté des Lettres d'Agadir.

Les déterminants aspectuels du verbe dans quelques variantes amazighes : essai de comparaison

Najat Oussikoum, Faculté polydisciplinaire de Khouribga

Introduction

Je n'ai pas l'intention de donner, dans cette communication, une analyse approfondie du phénomène de l'aspect en amazighe. Je me contenterai de présenter les différentes oppositions aspectuelles offertes par la conjugaison des verbes du parler des Ayt Wirra¹. Ma réflexion ne manquera pas de s'étendre aux corpus recueillis auprès des informateurs, usagers de certaines autres variantes amazighes à savoir le parler des Ayt Bouhaddou (région de Khénifra), le parler des Ayt Messađ (région d'Azilal), le parler des Ayt Ațța (région de Rachidia) et le parler des Ayt Bouzid (région sud de Beni Mellal). La communication s'organisera en deux sections qui seront consacrées, respectivement, à la présentation des oppositions aspectuelles en amazighe, à la présentation et à l'interprétation des données empruntées aux cinq parlers signalés plus haut.

1. l'opposition aspectuelle en amazighe

1. 1 Les thèmes verbaux

Dans le parler amazighe des Ayt Wirra, à l'instar de la plupart des autres variantes, il est aisé de montrer que les diverses formes du verbe ont des emplois et des valeurs étrangères à la temporalité et de remarquer que la conjugaison s'appuie sur un ensemble d'oppositions thématiques à valeur aspectuel que l'on peut appeler, respectivement, si on adopte la dénomination de Lionel Galand², thème I : l'Aoriste, thème II : l'Inaccompli, thème III : l'Accompli et thème IV : l'Accompli négatif.

1. 1. 1 L'accompli ou prétérît

L'opposition aspectuelle accompli / inaccompli a été largement diffusée par les berbérísants, essentiellement par les travaux de Galand, pour dénommer les deux formes centrales des systèmes synchroniques, à savoir le prétérît et l'aoriste intensif.

Dans le parler des Ayt Wirra, la dérivation de l'accompli négatif à partir de l'accompli positif est fort simple. Dans les cas où cette modalité entraîne un changement morphologique, on obtient l'accompli négatif en substituant à la voyelle [a], qui termine le radical input, le segment

¹ Tribu située au nord de Beni Mellal et à soixante kilomètres de cette ville.

² Galand, L., 1977, "Continuité et renouvellement d'un système verbal: le cas du berbère", *BSL LXXII*.

syllabique [i] (cf. 1a-b et 3) ou en insérant cette même voyelle devant la dernière consonne radicale (cf. 2a-b). Ce processus d'insertion n'est de règle que si le radical de l'accompli n'est formé que de positions consonantiques :

- (1) a- idda "il est parti" → ur iddi "il n'est pas parti".
b- ddan "ils sont partis" → ur ddin "ils ne sont pas partis".
- (2) a- išrz "il est labouré" → ur išriz "il n'est pas labouré".
b- ig^wždm "il est assis" → ur ig^wždim "il n'est pas assis".
- (3) isga "il a acheté" → ur isgi "il n'a pas acheté".

L'accompli ou prétérit, positif ou négatif, envisage le procès d'une action au-delà de son terme, avec un temps antérieur au temps de l'énonciation. Il n'est pas, dans les parlers considérés, rendu par une marque morphologique spécifique. Son signifiant se mêle avec la base verbale pour ne former qu'un tout, le thème du prétérit :

- (4) a- nsawl "nous avons parlé". (Thème du prétérit : sawl)
b- tufam "vous avez trouvé". (Thème du prétérit = ufa)
c- tqqimam "vous êtes restés". (Thème du prétérit = qqima)

Le parler des Ayt Wirra offre des constructions où le prétérit qui, généralement dénote un procès accompli dans le passé, est employé avec un verbe qui exprime un désir, une volonté, une décision, un sentiment, etc. Dans ces cas, nous avons affaire à un accompli qui rend compte du résultat d'un ensemble d'opérations considérées sur le plan psychique ou psychologique comme étant réalisées dans le passé. Voici quelques exemples :

- (5) a- ira ad iğr adlis a (il a voulu lire ce livre): "il veut lire ce livre".
b- gg^wdn a tn tğraz ġr tinyira (ils ont eu peur de regretter après) : "ils ont peur de regretter après".

Le corpus qui a servi de base à cette réflexion offre également des énoncés du genre de ceux donnés en (6a-c) par lesquels le sujet parlant constate des faits définitivement acquis.

- (6) a- immueđr (il a eu une déficience mentale) : "il a une déficience mentale".
b- tgn tslmya (le bébé a dormi) : "le bébé dort".
c- izzay wagg^wa nw (mon fardeau a été lourd): (mon fardeau est lourd".

Examinons le cas des propositions hypothétiques comme celles énoncées en (7a-b).

- (7) a- mš idr udfł ur ddin wuna ad qqařn (si la neige est / a été tombée, les puits ne sont pas allés tarir) : " si la neige tombe, les puits ne vont pas tarir".
b- mr idir udfł ur da ttğařn wuna (si la neige était tombée, les puits n'avaient pas tari) : "si la neige était tombée, les puits n'auraient pas tari".

Le choix de l’accompli dans les phrases hypothétiques du genre (7a-b) est motivé par le fait que le sujet parlant qui les a émises, tient déjà comme satisfaite la condition dont dépend la réalisation du procès principal.

1. 1. 2 L’inaccompli

L’expression des diverses formes d’aspect rendues par le système verbal est liée à l’emploi des outils préverbaux. Ces marques morphologiques déterminent le thème verbal de l’aoriste. Leur position préverbale appuie l’idée admise qu’il s’agit d’une détermination qui accompagne n’importe quel noyau verbal employé à l’inaccompli. Il existe une sensible autonomie positionnelle entre ces outils aspectuels et le noyau auquel ils sont rattachés : ils peuvent en être séparés par des morphèmes bien déterminés notamment les pronoms affixes et les particules d’orientation.

A l’inverse de l’accompli positif qui connaît un jeu de variation, les autres formes aspectuelles ne sont pas concernées, dans la majorité des cas, par la variation des bases. Par conséquent, la grammaire de la langue autorise que toutes les personnes de la conjugaison partagent un même radical. C’est ce que font apparaître les tableaux suivants :

Verbe **ddu** à l’accompli et à l’inaccompli

Pers / Asp	Inaccompli				Accompli	
	Passé	Présent	Futur		Positif	Négatif
			Simple	intensif		
Pers 1	ar ttddu-x	da ttddu-x	ad ddu-x	ad ttddu-x	ddi-x	ur ddi-x
Pers 2	ar t- ttddu-d	da t-ttddu-d	ad t-ddu-d	ad t-ttddu-d	t-ddi-d	ur t- ddi-d
Pers 3m	ar i- ttddu	da i- ttddu	ad i-ddu	ad i-ttddu	i-dda	ur i-ddi
pers3f	ar t- ttddu	da t- ttddu	ad t-ddu	ad t-ttddu	t-dda	ur t-ddi
pers4	ar n-ttddu	da n-ttddu	an ddu	an-ttddu	n-dda	ur n-ddi
Pers 5m	ar t-ttddu-m	da t- ttddu-m	ad t-ddu-m	ad t-ttddu-m	t-dda-m	ur t-ddi-m
Pers 5f	ar t-ttddu-mt	da t-ttddu-mt	ad t-ddu-mt	ad t-ttddu-mt	t-dda-mt	ur t-ddi-mt
Pers 6m	ar ttddu-n	da ttddu-n	ad ddu-n	ad ttddu-n	dda-n	ur ddi-n
Pers 6f	ar ttddu-nt	da ttddu-nt	ad ddu-nt	ad ddu-nt	dda-nt	ur ddi-nt

Verbe **ddu** à l’impératif

Pers	Impératif simple	Impératif intensif	Indices de pers.
Pers 2	Ddu	Ttddu	-
Pers 1+ pers 2	ddu-ax	ttddu-ax	-ax
Pers 1 + pers 5M	ddu- atax	ttddu-atax	-atax
Pers 1 + pers 5F	ddu- mtax	ttddu- mtax	-mtax
Pers 5 M	ddu- at	ttddu- at	-at
Pers 5 F	ddu – mt	ttddu – mt	-mt

L'inaccompli intensif est dérivé de l'aoriste simple par le biais d'un ensemble de moyens morphologiques à savoir :

- (i) la préfixation de [tt],
- (ii) l'insertion d'une voyelle,
- (iii) le redoublement d'une radicale,
- (iv) la perte d'une position consonantique : [+tendu] → [-tendu]¹,
- (v) zéro changement.

En fonction de ces moyens morphologiques mis en jeu lors de la formation de l'aoriste intensif, les verbes se répartissent en huit ensembles selon qu'ils acceptent (i), (ii), (iii), (iv), (v) ou qu'ils nécessitent l'application conjointe de deux ou de trois processus :

- a- verbes qui n'autorisent que le processus (i): nada → ttnada "chercher", mun → ttmun "accompagner", etc.
- b- verbes qui admettent l'application de (i) et de (ii) à la fois : ḡ^wždm → ttḡ^wždam "s'asseoir", amm → tamma "arrêter", etc.
- c- verbes qui admettent l'application conjointe des processus (i), (ii) et (iv) : zḡall → ttzalla "faire la prière", ḡgall → ttḡgalla "prêter serment", etc.
- d- verbes qui admettent l'application simultanée des processus (i) et (iv) : nnaḡ → ttnaḡ "se bagarrer", qqaḡ → ttḡaḡ "être sec", etc.
- e- verbes qui n'admettent que le processus (ii) : ssir → ssiri "vider", ssird → ssirid "laver", etc.
- f- verbes qui admettent l'application simultanée des processus (ii) et (iii) : gn → ggan "dormir", ḡḡ → qqaḡ "appeler", etc.

¹Ayant représenté un segment [+tendu] par une séquence de deux consonnes identiques (C1C1), nous considérons le processus [+tendu] → [-tendu] comme la perte d'une position consonantique : C1C1 → C : comme dans : nnaḡ (= C1C1aC) → ttnaḡ (= tt+CaC) "se bagarrer", zḡall (= C1C1aC2C2) → ttzalla (= tt+CaC1C1a "faire la prière", etc.

g- verbes qui n'admettent que le processus (iii) : rbu → rbbu "porter", ḥḍu → ḥḍḍu "surveiller", etc.

h- verbes qui ne subissent aucun changement : sawsa → sawsa "défricher", ssara → ssara "se promener", etc.

La morphologie du thème de l'impératif simple, 2^{ème} personne du singulier, que j'ai retenu pour des raisons pratiques, comme forme de départ, contient des indices morphologiques et / ou phonétiques permettant de prévoir lequel / lesquels des processus qui viennent d'être signalés la grammaire met en jeu pour dériver la forme de l'aoriste intensif correspondant¹. Elle permet également de déterminer la position de la voyelle à insérer, laquelle voyelle peut apparaître devant ou après la dernière radicale.

1. 1. 2 Les déterminants de l'inaccompli

J'ai signalé plus haut que le verbe amalgamé avec la modalité aoristique exprime un inaccompli simple ou intensif qui se situe dans le présent, dans le futur ou dans le passé. Voyons ci-dessous les différents morphèmes pré-verbaux avec lesquels les formes de l'aoriste simple ou intensif peuvent se combiner pour spécifier l'étalement, la durée du procès.

1. 1. 2. 1. Localisation de l'inaccompli dans le passé

En général, cette localisation, qui s'accompagne toujours d'une notion de duratif, s'obtient par la présence de l'un des préverbes "ar / al" aussi bien dans les énoncés affirmatifs que dans ceux marqués par la modalité négative. Ces énoncés peuvent être personnels ou impersonnels :

(8) a- ar / al iqqar adlis "il lisait un livre".

b- ur ar / al iqqar adlis "il ne lisait pas le livre".

(iqqar = forme personnel)

(9) a- arba ar / al iqqarn adlis n umzruy "le garçon qui lisait le livre d'histoire".

b- arba ur ar / al iqqarn adlis n umzruy "le garçon qui ne lisait pas le livre d'histoire". (iqqarn : forme impersonnelle)

1. 1. 2. 2 Localisation de l'inaccompli dans le présent

Le verbe énonce un fait qui se déroule à l'instant même où l'on parle. Dans la plupart des parlars auxquels j'ai emprunté mes données, il est construit par l'aoriste intensif préverbé en "da", à la forme personnelle ou impersonnelle :

(10) a- da iqqar adlis "il lit / il est en train de lire le livre".

b- ur da iqqar adlis "il ne lit pas / n'est pas en train de lire le livre".

¹ Cf. Oussikoum (à paraître) pour plus de détails.

(iqqaṛ = aoriste intensif, forme personnelle.)

(11) a- ḡ^wždm tama n urba nnax da iqqarṁ adlis ! "Assieds-toi à côté de ce garçon qui lit / qui est en train de lire le livre" !

b- ḡ^wždm tama n urba nnax ur da iqqarṁ adlis ! "Assieds-toi à côté de ce garçon qui ne lit pas le livre".

(iqqaṛ = aoriste intensif, forme impersonnelle.)

1. 1. 2. 3 Localisation de l'inaccompli dans le futur

Il est construit par l'aoriste déterminé par le préverbe "ad". On peut considérer cette particule comme une ressource aspectuelle complémentaire dont la valeur est de marquer le fait verbal comme inaccompli, irréel ou indéfini. Elle s'emploie dans le parler pour exprimer une intention (futur), un fait probable, un souhait ou un fait considéré comme non réalisé et peut-être non réalisable.

Cette marque pré-thématique se construit avec le thème de l'aoriste simple ou intensif pour exprimer l'inaccompli du futur :

(12) ad yaru tibratin "il écrira les lettres" (aoriste simple).

(13) ad ittaru tibratin "il écrira habituellement / continuellement les lettres" (aoriste intensif).

Le morphème "ad" est en distribution complémentaire avec la forme brève "a". Le recours à cette variante est de règle dans les contextes où, comme l'illustrent les exemples (14a-d), un satellite la sépare de son noyau de rattachement. Il s'agit particulièrement de l'indice personnel, première personne du pluriel, de la particule d'orientation "nn" et des pronoms affixes accusatifs, excepté celui qui renvoie à la troisième personne du singulier :

(14) a- a nddu "nous partirons".

b- a nn iqqim "il restera là où tu es / seras...".

c- a š annayx "je te verrai".

d- ad tn annayx "je les verrai".

La forme "ad" et sa variante brève ne peuvent déterminer que des énoncés affirmatifs et leur emploi ne peut jamais être étendu aux constructions négatives qui restent le contexte de la conjugaison intensive :

(15) a- ad yaru tibratin asəkka "il écrira les lettres demain".

b- ur da ittaru tibratin asəkka "il n'écrira pas les lettres demain".

L'emploi de "ad" ou de sa variante brève dans les énoncés négatifs n'est possible que si ceux-ci sont construits avec un verbe auxiliaire.

(16) ur inni ad yaru tabratt "je ne pense pas qu'il écrira la lettre".

(17) ur nddi a naru tabratt "nous n'allons pas écrire la lettre".

Quant à la valeur de ces particules, si la tradition berbérissante les a longtemps considérées comme les marques du futur (Hanoteau 1896, entre autres), certains travaux hésitent entre aspect (Penchoen 1973, Chaker 1985) et modalisation (Bentolila 1981, Galand 1977). Dans le parler des Ayt Wirra, il est certain que ces morphèmes, en fonction des contextes et des conditions d'énonciation, peuvent recouvrir les valeurs suivantes :

(i)- temporelles :

(18) a nddu askka tifawt "nous partirons demain matin" (futur).

(ii)- aspectuelles : (virtuel).

(19)a- a nfukk^w irwatn, nzznz imndi, nsğ ayanna ran iširran "nous finissons les battages, nous vendons les céréales, nous achetons ce que veulent les enfants".

b- ad yili ssuq iħma dği "le souk doit être plein à cette heure".

(iii)- modales : potentiel / conditionnel

(20) ad yili məmmi anšt n wiyš "mon fils doit avoir le même âge que le tien" (potentiel).

(21)- a nsğ sin iysan mš iħla unbdū "nous achèterons deux chevaux si la récolte est bonne" (conditionnel – l'éventuel).

Ainsi, des séquences ad / a + aoriste seront un indicatif futur dans un échange d'information courant comme (18) qui peut être la réponse à une question du genre mantur ttddum ? "quand partirez-vous ?" et un atemporel général abstrait dans les autres énoncés.

2. Etude morphologique comparative des déterminants aspectuels

Les tableaux (1), (2), (3) et (4) nous donnent une vue générale sur l'emploi des préverbes dans les cinq parlers amazighes auxquels j'ai fait allusion dans l'introduction de ce travail :

Tableau 1

Parlers	Accompli		Outil(s) de la modalité
	Positif	Négatif	Φ
Ayt Bouzid	ufix "j'ai trouvé"	ur ufix "je n'ai pas trouvé"	Φ
Ayt Bouh	ufix "j'ai trouvé"	ur ufix "je n'ai pas trouvé"	Φ
Ayt Messad	ufīg "j'ai trouvé"	ur ufīg "je n'ai pas trouvé"	Φ
Ayt Atta	ufīg "j'ai trouvé"	ur ufīg "je n'ai pas trouvé"	Φ
Ayt Wirra	ufix "j'ai trouvé"	ur ufix "je n'ai pas trouvé"	Φ

Tableau 2

Parlers	Inaccompli dans le présent		Outil(s) de la modalité	
	Enoncé positif	Enoncé négatif	E. (+)	E. (-)
Ayt Bouzid	da gganx "je dors"	ur da gganx "je ne dors pas"	Da	
Ayt Bouh	da / lla ttafax "je trouve"	ur da / lla ttafax "je ne trouve pas"	da / lla	
Ayt Messad	ad afğ (je trouverai) = "je trouve"	ur nniğ ad afğ (je ne trouverai pas) = "je ne trouve pas"	ad	v. aux + ad
Ayt Atta	da ttafağ "je trouve"	ur da ttafağ "je ne trouve pas"	da	
Ayt Wirra	da ttannayx "je vois"	ur da ttannayx "je ne vois pas"	Da	

Tableau 3

Parlers	Inaccompli dans le futur		Outil(s) de la modalité	
	Enoncé positif simp. ou int	Enoncé négatif	E. (+)	E. (-)
Ayt Bouzid	ma iddu / a iddu "il partira"	ur ma iddu "il ne partira pas"	ma / a	ma
Ayt Bouh	ad afox / ad ttafax "je trouverai"	ur da gganx "je ne dors pas"	ad	da
Ayt Messad	ad afğ (je trouverai) = "je trouve"	ur nniğ ad afğ "je ne trouverai pas"	ad	v. aux + ad
Ayt Atta	qaqqimğ / a qqimğ "je resterai"	ur nniğ a qqimğ "je ne resterai pas"	qa / a	v. aux + a
Ayt Wirra	ad arux / ad ttarux "j'écrirai"	ur da ttarux "je n'écrirai pas"	ad	da

Tableau 4

Parlers	Inaccompli dans le passé		Outil(s) de la modalité	
	Enoncé positif	Enoncé négatif	E. (+)	E. (-)
Ayt Bouzid	ar ittddu "il partait"	ur ar ittddu "il ne partait pas"	Ar	
Ayt Bouh	ar /al ttafax "je trouvais"	ur ar ttafax "je ne trouvais pas"	ar/ al	
Ayt Messad	ar ttafağ "je trouvais"	ur yad ufiğ (je ne trouve plus) : "je ne trouvais pas"	Ar	Yad
Ayt Atta	kkiğ da ttğimağ "je restais"	ur kkiğ da ttğimağ "je ne restais pas"	V. aux + da	
Ayt Wirra	ar ttarux "j'écrivais" - ar / al ittaru "il écrivait".	ur ar ttarux "je n'écrirai pas" – ur ar / al ittaru	ar / al	

2. 2 Interprétation des tableaux

2. 2. 1 Tableau 1

Il ressort du tableau (1) que les cinq parlers ne réservent aucune marque morphologique autonome à l'expression de l'accompli aussi bien positif que négatif. Dans ce contexte, le radical verbal et la marque de l'accompli sont confondus.

2. 2. 2 Tableau 2

L'expression de l'inaccompli du présent, dans les parlers Ayt Wirra, Ayt Atta et Ayt Bouhaddou nécessite, dans tous les contextes, l'emploi du préverbe "da". La modalité "lla" ignorée des autres parlers, est admise comme une variante facultative de "da" dans le dernier parler. Quant aux parlers des Ayt Bouzid et des Ayt Messad, ils connaissent, respectivement, les variantes contextuelles "da" / "ma" et "da" / "ini + ad". Le premier élément de chacune des deux paires spécifie les énoncés positifs tandis que le second n'est d'usage que dans les phrases négatives.

2. 2. 3 Tableau 3

Les cinq parlers, pour rendre l'inaccompli du futur, recommandent, comme le fait apparaître le tableau suivant, l'emploi de deux variantes complémentaires, l'une compatible avec les énoncés affirmatifs et l'autre avec "ur", particule préverbale qui *marque la négation*.

	Enoncé positif	Enoncé négatif
Ayt Bouzid	ma / a	Ma
Ayt Wirra et Ayt Bouhaddou	Ad	Da
Ayt Messad	ad	v. auxiliaire + ad
Ayt Atta	qa / a	v. auxiliaire + a

2. 2. 4 Tableau 4

Les Ayt Bouzid, les Ayt Bouhaddou et les Ayt Wirra n'utilisent que le préverbe "ar", là où les Ayt Atta ont recours à la suite formée du verbe auxiliaire "kk" et du préverbe "da". Chez les Ayt Wirra, la particule "al" apparaît facultativement devant un verbe à initiale vocalique. Dans le parler des Ayt Messad, le déterminant "ar", en usage dans les phrases affirmatives, est exclue des énoncés négatifs au profit de sa variante "yad". Les énoncés du type "ur yad ufig" sont attestés dans le parler des Ayt Wirra mais avec l'interprétation "je trouvais mais à partir d'un moment donné, je ne trouvais plus" et non "je ne trouvais pas". J'espère que les informateurs auprès de qui j'ai recueilli cet exemple et son interprétation ne se sont pas trompés.

Conclusion

Le système aspectuel amazighe oppose deux thèmes distingués dans la plupart des cas par un jeu d'alternance morphématique : un aspect accompli et un autre dit inaccompli. Si la forme verbal qui exprime l'accompli n'est marqué par aucun indice morphologique autonome, les formes de l'aoriste peuvent, dans la plus part des cas, se combiner à différents morphèmes préverbaux obligatoires dont la valeur initiale est de spécifier l'étalement du procès. J'ai dégagé les principaux préverbes en usage dans les cinq variantes desquelles j'ai tiré les corpus observés et déterminé les contextes de ressemblance partagée par les parlers en question.

Les divergences constatées sont certainement dues au phénomène de l'évolution. Mais, tant que les textes représentant les différents états synchroniques font défaut, il n'est pas possible de se proposer, comme objet, de saisir, dans son aspect global, l'évolution des préverbes dont il s'agit dans cette évolution. En effet, le linguiste amazighisant ne peut suivre et faire apparaître les changements qui les affectent au cours d'une période restreinte et fournir des données statistiques qui suggèrent les grandes lignes de cette évolution qu'en se basant sur la comparaison des éditions rapprochées d'une même grammaire et / ou d'un même dictionnaire qui enregistrent l'ensemble des mots d'usage courant.

Références bibliographiques

- Abdelmassih, E.T., 1968, *Tamazight Verb Structure: a Generative Approach*, Bloomington, Indiana University, The Hague, Mouton.
- Basset, A. 1929, *La langue berbère, Morphologie, le verbe, étude de thème*, Paris, Leroux.
- Basset, A., 1952, *La langue berbère*, Handbook of African languages, London, Oxford, University Press.
- Bentolila, F., 1981, *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, AïtSeghrouchen d'Oum Jeniba*, Maroc, SELAF, Paris.
- Chaker, S., 1985, "ad (grammaire / verbe), *Encyclopédie berbère II*, Aix-en-Provence, Edisud.
- Chaker, S., 1997, "Quelques faits de grammaticalisation dans le système verbal berbère". *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, nouvelle série, v. 5*.
- Galand, L., 1977, "Continuité et renouvellement d'un système verbal: le cas du berbère", *BSL LXXII*.
- Hanoteau, A., 1896, *Essai de grammaire kabyle*, deuxième édition, Alger, Librairie Adolphe Jourdan, Imprimeur-éditeur.
- Oussikoum, B., 2013, *Dictionnaire Amazighe Français. Le parler des Ayt Wirra, Moyen Atlas – Maroc*, Publications de de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat.
- Oussikoum, B., (à paraître), *Questions de morphologie amazighe : le cas du parler des Ayt Wirra*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat.
- Penchoen, T. G., 1973, *Étude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès)*, Centro di studi Maghrebini, Napoli.

La lexicométrie : un outil efficient pour l'analyse du discours

Hadria KHELIFI, CREM-Université de Lorraine

Résumé

Cette recherche s'inscrit dans la perspective de l'analyse du discours ayant un format numérique. Elle est destinée, prioritairement, aux jeunes chercheurs qui étudient leur corpus de façon traditionnelle dans différents domaines notamment en discours et langue car la recherche statistique et/ou automatique en sciences sociales est une ancienne tendance.

Aujourd'hui, il existe des logiciels informatiques qui prolongent avantageusement certaines lacunes des méthodologies classiques de la recherche scientifique. Leur usage semble toutefois restreint. S'agit-il d'un déficit de performance ou de difficulté d'interprétation des résultats ? Les chercheurs estiment-ils que les méthodes de recherche et d'exégèse classiques donnent amplement de satisfaction ?

Mots clés

Analyse du discours, interprétation, lexicométrie, logiciel, *Hyperbase*.

Introduction

Depuis le passage à l'écrit numérique, le traitement des textes via des logiciels impacte de plus en plus la méthodologie de la recherche dans différentes disciplines des sciences humaines. La raison de l'usage de ces outils vient de la nécessité d'analyser des corpus volumineux, ce qui requiert une quantité considérable de travail. Ces mêmes outils sont également valables pour explorer et analyser de petites de documents (articles de revues, des livres, etc.) et avoir divers résultats, ce qui rend leur utilisation très alléchante.

Le logiciel assure un résultat hautement performant, satisfaisant et beaucoup plus ordonné qu'un travail manuel étant exécuté via une entité informatique intelligente. En effet, les logiciels sont connus par leur efficacité à permettre au chercheur de retourner facilement au texte qui constitue le corpus par un simple clic et à partir de n'importe quelle fonction. Il est ainsi possible de faire appel à des phrases, des paragraphes pour vérifier l'emplacement des formes, lire aisément et comprendre leur contexte. Mais cette approche par logiciel n'est pas exempte de difficultés telles que la collecte des données qui doivent être à la fois larges et diversifiées, ou les problèmes techniques (compétence à utiliser le logiciel) que peut rencontrer l'utilisateur.

Malgré son apparition ancienne, l'exploitation de cette démarche automatique du corpus reste limitée, la raison pour laquelle de nombreuses journées¹ scientifiques ont été organisées autour du sujet, et des articles ont été publiés en faveur de l'analyse automatique dans divers domaines de recherche.

Grâce aux moyens de communication et d'usage collectif fournis par les nouvelles technologies, la statistique n'est plus réservée au champ scientifique ou économique, elle est aujourd'hui, en usage général dans tous les domaines comme celui du discours universitaire que nous choisissons de traiter à travers l'outil *Hyperbase* dans cette proposition de communication.

¹ Pour plus d'informations, voir les JADT (journée internationale d'Analyse statistique des Données Textuelles) qui réunissent des chercheurs travaillant sur l'analyse automatique et statistique du texte tous les deux ans depuis 1990. Ces recherches portent sur des textes de domaines différents et sur la façon d'utiliser le logiciel (préparation du texte, installation du logiciel, possibilités de la lecture des résultats, comparaison entre des logiciels existant...)

1. Traitement automatique de textes

Via l'analyse numérique, la vision du texte et la façon de le lire changent ; nous ne lisons plus ce dernier d'une manière purement linéaire mais plutôt en produisant des liaisons transversales entre les mots fonctionnant en réseau. Selon D. Mayaffre, « le numérique complète-augmente la linéarité par des réticularités »¹. À travers le moyen informatique, qui peut porter des millions de documents, le texte peut être présenté en tant que mobile, dynamique animant le parcours de la lecture du chercheur en le permettant de se déplacer temporairement et simultanément que le déplacement des données du texte en cas d'une lecture hypertextuelle. Il est par ailleurs judicieux de souligner que l'analyse via les logiciels n'enferme pas l'analyste dans une technique imposée, et ne prétend pas à une substitution à la pensée humaine, mais une orientation de cette dernière vers les différentes interprétations verticales et horizontales du texte.

2. Linguistique, statistique et informatique

Selon E. Brunet, « la statistique linguistique - et la statistique tout court- ne peut atteindre son plein développement qu'en association avec l'informatique. »² À première pensée, nous négligeons toute relation entre la linguistique et la statistique mais si nous réfléchissons aux premiers grands corpus comme celui du T.L.F³ qui traite une masse de trente millions de personnes, nous nous interrogeons certainement comment son traitement a pu être réalisé en absence de la statistique, avant de le présenter en forme de dictionnaire écrit. Ainsi, comment cela a été informatisé, par la suite ? Tous les savoirs sont donc indissociables depuis toujours.

3. Lexicométrie

3.1. Historique

Selon M. Tournier, la lexicométrie aussi appelée logométrie, analyse automatique, « **statistique linguistique** (Guiraud, 1959, 1960), **statistique lexicale** ou **linguistique quantitative** (Muller, 1964, 1967, 1973, 1979), **statistique textuelle** (Salem 1987, 1994), voire **analyse des données en linguistique** (Benzecri 1981), **la lexicométrie** (Tournier 1975, Lafon 1984) n'est pas une théorie mais une méthodologie d'étude du discours, qui se veut exhaustive, systématique est automatisée. »⁴

Cette pratique est un inventaire de mots ou un répertoire linguistique, une alliance de l'informatique, de la statistique et des sciences humaines et sociales, vu que les différentes analyses proposées par cette étude se basent sur le calcul entier de tous les mots du corpus. L'année 1969 a connu par la suite l'apparition de l'Analyse automatique du discours grâce à M. Pêcheux⁵. La lexicométrie politique construite à la fin des années 1960, a connu en France une certaine popularité mais qui s'estompe au fil du temps. Elle est nommée « textométrie »⁶ qu'au milieu des années 1990. De nos jours, un déclin alors même dans notre essor caractérisé par des approches technologiques avancées et des ressources matérielles en abondance (ordinateurs, textes numérisés sous divers formats). En plus, de nombreuses versions de différents logiciels sont téléchargées gratuitement sur Internet, des logiciels aux capacités de traitement énormes pour les macros-corpus.

¹ Mayaffre D., 2015.

² Brunet E., 2011, p.40-41.

³ Trésor de la langue Française, un dictionnaire de la langue française des XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, publié entre 1971 et 1994.

⁴ Tournier M., 2002, p. 342-343.

⁵ Leimdorfer F., Salem A., 1995, Usage de la lexicométrie en analyse de discours, selon l'adresse : http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/41740.pdf, [consulté le 25/01/2016].

⁶ Rastier F., Que cachent les « données textuelles » ?, 2008, selon l'adresse : <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2008/pdf/rastier.pdf>, [consulté le 14/06/16].

Selon L. Lebart et A. Salem, les premiers travaux quantitatifs sur le texte portent sur l'ensemble des unités linguistiques que l'on peut répertorier dans un même texte (phonème, lexème). Quant à la statistique lexicale, en reprenant la nomination de P. Guiraud puis de C. Muller, elle entreprend d'étudier avant tout le vocabulaire des anciens grands auteurs français du 17^{ème} siècle¹. A cet égard, G. Herdan (1964) considère la linguistique statistique comme « une branche de la linguistique structurale, avec pour principale fonction la description statistique du fonctionnement (dans des corpus de textes) des unités définies par le linguiste aux différents niveaux de l'analyse linguistique (phonologique, lexical, phrastique) »². Quant aux recherches récentes effectuées via l'analyse automatique, nous citons à titre d'exemple, le projet Scientext conduit principalement par les équipes pluridisciplinaires suivantes : IDILEM³, LiCoRN⁴, LLS⁵. LLS⁵ compare des écrits scientifiques (thèses, écrit d'étudiants, articles, actes de colloque) dont l'objectif est une étude linguistique du positionnement de l'auteur à travers les marques syntaxiques et énonciatives liées à la causalité.

3.2. Fonctionnement lexicométrique

Afin de réaliser sa tâche, le logiciel chargé de la pratique lexicométrique exige un texte fermé et stabilisé. Nous soulignons qu'il est très important que les données de départ (corpus) ne subissent aucune modification ou transformation par rapport au discours tel qu'il est écrit ou dit par son auteur notamment quand il s'agit d'un corpus constitué d'une transcription d'entretiens. À travers sa nomination, « statistique lexicale ou linguistique quantitative » que représente la lexicométrie, C. Muller vise à mesurer la quantité des mots d'un texte, plus précisément les lexèmes qui couvrent toutes les classes (substantifs, temps, modes d'un verbe, etc.⁶). Avant de commencer le traitement, le logiciel découpe le corpus en parties puis s'attèle à décompter le nombre de chaque unité linguistique dans le corpus, à étudier sa fréquence et son occurrence, à définir son évolution, etc.

Quant à l'interprétation des résultats, c'est à l'utilisateur de gérer son analyse de corpus selon l'approche qu'il a choisie. Les résultats fournis par le logiciel orientent l'analyste, notamment s'il est un non-spécialiste. D. Mayaffre, un historien et linguiste qui a étudié de nombreux discours politiques, reconnaît que lui-même ne tient ni à la méthode binomiale⁷ ni le modèle hypergéométrique en statistique lexicale, et que ses connaissances linguistiques ne suffisent pas pour nourrir le débat épistémologique sur le lien entre Histoire et Linguistique dans l'analyse du discours⁸, et pourtant, la plupart de ses analyses se basent sur des recherches statistiques obtenues à l'aide des logiciels d'analyse linguistique. En effet, c'est le logiciel qui, en offrant diverses pistes de recherche, suite à ses différentes fonctionnalités et selon les composantes du discours (verbe, lemme, nom propre, adjectif, adverbe, ponctuation, mots outils, etc.), oriente le chercheur vers les différentes manières d'interpréter les résultats. C'est la méthode lexicométrique qui organise le travail du chercheur en proposant des analyses distinctes. En d'autres termes, le logiciel apprête le texte au chercheur en le triant, calculant les différents profils qu'il suppose être recherchés, organisant toutes les données sous forme de tableaux, graphiques ou histogramme mais en n'imposant rien à l'analyste en ce qui concerne sa lecture des résultats, sa créativité ou son esprit critique.

¹ Lebart L., Salem A., 1994, p.16

² Ibid., p.17.

³ Laboratoire de Linguistique et de Didactique des Langues Etrangères et Maternelles de Grenoble

⁴ Linguistique de corpus de Lorient.

⁵ Langage, Littérature, Société de Chambéry.

⁶ Muller C., 1992, p.10.

⁷ Une loi qui spécifie le nombre de succès obtenus lors de la répétition de plusieurs unités identiques. Consulter : Muller C., 1992, Initiation aux méthodes de la statistique linguistique, p.42.

⁸ Mayaffre D., 2000, p.749.

Il existe divers logiciels pour effectuer une analyse de discours très longs notamment : *Alceste* (de M. Reinert), *Lexico 1 et 2* (de A. Salem), *Tropes* (de P. Molette et A. Landré), *Decision Explorer* (de S. Heiden), *NVivo* (de QSR¹), *Hyperbase* (par E. Brunet).

4. Exemple d'analyse via le logiciel *Hyperbase*

4.1. *Hyperbase*

*Hyperbase*² est un outil d'analyse statistique et graphique à partir duquel il est possible de définir la quantité de l'écrit, calculer la haute fréquence des éléments utilisés dans tout le corpus, la distance lexicale entre les textes du corpus, la richesse du vocabulaire et l'état de son évolution, la typologie du discours, les thèmes transversaux du corpus, la prise de position par les scripteurs-étudiants, la cohésion et la cohérence, etc. Ainsi, il permet de comparer un texte à d'autres textes ou une comparaison interne selon l'objectif du chercheur.

Grace aux fonctions proposées par ce logiciel, l'angle de vision de l'analyste par rapport au texte change. Ce dernier n'est plus qu'une suite linéaire de phrases étudiées telles quelles selon leur position dans le texte, ou une suite linéaire de mots analysés selon leur ordre dans la phrase (sujet – verbe – complément), ce même ordre qui leur gratifie du sens, et fait du mot un « objet réticulaire »³, c'est-à-dire une construction textuelle qui fonctionne en réseau. Cette structure se construit à partir du vocabulaire situé d'une manière désorganisée dans le texte mais qui peut être porteur du sens, créateur de logique et de cohérence. *Hyperbase* a été utilisé pour l'étude de nombreux corpus de la littérature française (le Clézio, Hugo, Sand, Rimbaud, Aragon, du Bellay...), la base Balzac, Rabelais, preuve de son efficacité et de sa pertinence. Afin d'illustrer au mieux l'usage de ce logiciel, nous vous proposons ci-dessous deux exemples dont l'un concerne le positionnement du scripteur-étudiant à travers son texte et l'autre établit une recherche thématique au sein du discours universitaire.

5. Traces du scripteur dans le discours universitaire

Dans le cadre d'une recherche sur le discours universitaire écrit, nous avons choisi d'étudier la prise en charge de l'énonciation par le scripteur-étudiant à travers l'usage des pronoms personnels *je* et *nous*. Le rédacteur exprime ses différents points de vue en prenant parfois en charges ses propos à travers les pronoms *je* ou *nous*. Le tableau ci-dessous montre le chiffre de ces deux pronoms.

Discipline	Je	Nous	Discipline	Je	Nous
Anthropologie	11	92	Gestion	10	100
Architecture		148	Mathématiques		51
Bibliothéconomie		53	Médecine vétérinaire		59
Didactique	39	134	Psychologie	55	215
Éducation sportive		102	Science alimentaire		112
Informatique	1	139	Texte littéraire	20	117

Tableau 1 : Fréquence des pronoms *je*, *nous*,

Selon le tableau ci-dessus, le pronom sujet *je* se montre 136 fois, un chiffre beaucoup moins que celui de *nous* qui s'élève à 1322 usages. *Je* est complètement absent dans certaines disciplines qui constituent le corpus comme : l'architecture, la bibliothéconomie, l'éducation sportive, les

¹ *Quality Systems Registrars*.

² Figure parmi les logiciels disponibles pour la plateforme Windows et sous Mac OS comme *Alceste* et *Lexico*.

³ Mayaffre D., 2015.

mathématiques, la médecine vétérinaire, la science alimentaire. Les auteurs de ces discours se sont déresponsabilisés de toutes les informations apportées dans leurs écrits car le principe du *je* est d'« assumer la responsabilité. »¹. L'absence totale de ce pronom confirme qu'il est sûrement masqué derrière les pronoms *nous* et *on* (que nous ne traitons pas dans cet exemple). La présence et/ ou l'absence de *je* et *nous* peut avoir des raisons diverses :

5.1. Contenu des différentes parties du mémoire de fin d'étude

Il est possible que cette réduction dans l'emploi de *je* soit liée au contenu des différentes parties composant le mémoire de fin d'étude. Par exemple, dans le développement (la plus longue partie) ou la conclusion, l'implication du rédacteur est moins imposante que dans l'introduction.

5.2. Typologie du texte

Nous supposons que la typologie du texte est concernée par l'usage de *je* ou de *nous*. Par exemple, dans un texte expressif ou narratif (quand le narrateur fait partie de l'histoire), l'emploi du *je* ou *nous* est prépondérant.

5.3. Spécificité des disciplines à l'université

Le *je* apparaît en progression dans la plupart des discours en sciences humaines. Dans les discours nommés durs et économiques, le pronom *je* est absent. Là aussi, nous pouvons dire qu'il est courant que les spécialités connues comme scientifiques posent immédiatement la problématique, discutent directement le sujet et proposent aussitôt des solutions. L'éloquence et la manifestation du soi sont rares chez l'étudiant des sciences dures contrairement à un rédacteur en sciences humaines qui rédige son texte en le traçant une finalité esthétique, s'impliquant parfois involontairement.

À vrai dire, nous ne pouvons pas définir les divers rôles de deux pronoms à partir du graphique seul. Nous ne savons pas, à titre d'exemple, quel *je* (« *je* acteur, *je* chercheur, *je* réflexif, *je* intime »²) a été utilisé par le scripteur, mais à l'aide du logiciel *Hyperbase*, nous avons pu rapidement chercher les différents emplois du *je* comme dans le contexte ci-dessous :

L'anthropologie du développement (l' anthropologie dynamique) s' intéresse aux représentations qui dominent chez les différents acteurs concernés tel que la vision de la population locale sur les agents de développement . Les représentations sociales des uns et des autres sont en effet une donnée de base pour comprendre les stratégies de chacun des acteurs sociaux et c' est pourquoi . Je tente dans ma recherche d' explorer les présentations des agents de développement rural par la population locale .
Le représentant le plus important de ce courant rénovateur est l' anthropologue français George Balandier , qui a travaillé en Afrique , comme en témoignent ses ouvrages : « sociologie actuelle de l' Afrique Noire (1955) , Afrique Ambigüe (1957) , Sens et puissance (1974) » qui sont à l' origine de la notion « situation coloniale » et qui a tourné son regard vers les changements qui secouent ces sociétés . Il s' est intéressé à la dynamique du dedans et du

Figure 1 : contexte du pronom *je* dans le mémoire *anthropologie*

5.4. Usage volontaire et/ ou involontaire des pronoms *je* et *nous*

Certains auteurs veillent à utiliser un seul pronom, le *je*, à titre d'exemple, parmi les trois pronoms personnels connus pour marquer leur présence, mais ils peuvent glisser aux deux autres pronoms (*nous*, *on*) soit par inadvertance ou pour un usage métadiscursif, soit volontairement. Dans ce dernier cas, le locuteur peut choisir implicitement ou complètement de se décharger de

¹ Reutner U., 2010, *De nobis ipsis silemus ?* Les marques de personne dans l'article Scientifique, U. Reutner, In Énonciation et rhétorique dans l'écrit scientifique, selon l'adresse : <http://lidil.revues.org/3013>

² Deronne C., 2001, p.149-150.

son énoncé en ayant un statut neutre, ou bien partiellement en cas de manque d'information sur le sujet en question.

6. Étude thématique

En se basant sur *Hyperbase* et à partir des mots les plus fréquents, nous avons choisi un mot-pivot (*travail*) pour devenir un thème. Ce dernier sera défini en lien avec tous les mots qui l'entourent. Nous choisissons comme mot-pôle les lemmes et non pas les verbes, les adjectives ou les adverbes parce que les lemmes sont les plus performants¹.

6.1. Le thème *travail*

Nous avons privilégié *travail* comme mot-pôle étant la prochaine occupation des étudiants après leurs études universitaires pourtant il n'est pas le premier lemme figurant sur la liste des hautes fréquences. Afin d'obtenir de meilleurs résultats et plus de détails sur ce thème, et dans l'objectif d'exposer les avantages et les fonctions proposées par *Hyperbase*, nous avons décidé d'étudier *travail* via plusieurs ongles :

6.1.1. Étude de thème *travail* via les fréquences

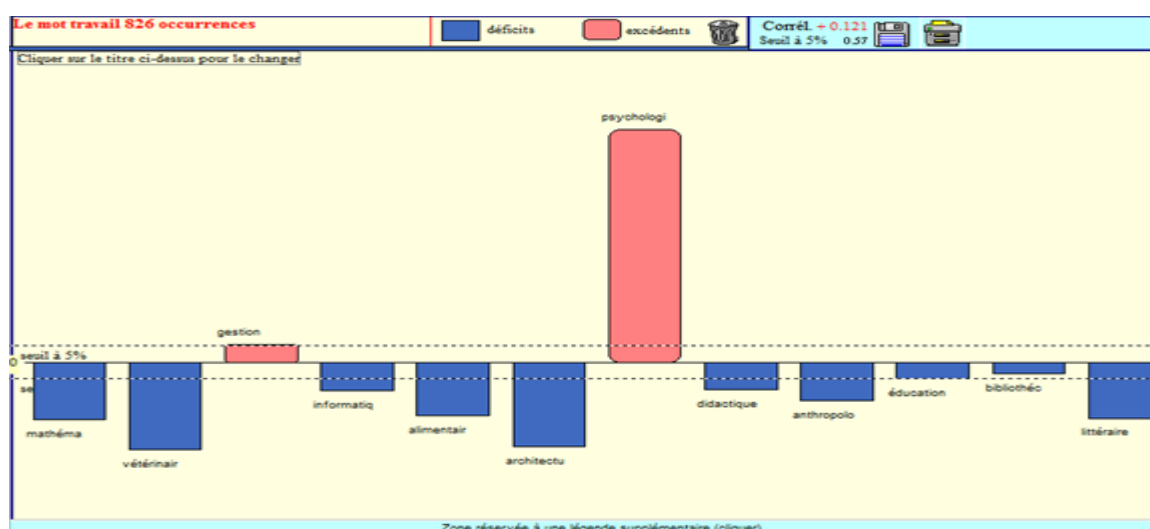


Figure 2 : graphique du mot *travail*

Selon le graphique ci-dessous, *travail* est présent dans tous les discours, soit ceux qui remontent comme la *psychologie* (traite le sujet du stress au milieu professionnel) et la *gestion*, soit ceux qui appartiennent en déclin. Pourquoi ces occurrences massives de tel terme ? Probablement parce que ces étudiants pensent déjà au terrain de l'emploi, après avoir quitté l'université ou plutôt son usage polyvalent lui permet de remplacer de nombreuses formes tel que : fonction, mission, poste, affaire, action, etc. Le grand chiffre des occurrences du mot *travail* est probablement dû aussi à son usage associé à certains substantifs (plan du travail), ou des adjectifs (bon travail, travail collectif...) pour désigner autres expressions.

6.1.2. Recherche via les occurrences du mot *travail*

¹ Brunet E., 2011, *Hyperbase*, manuel de référence, p.44, selon : <http://ancilla.unice.fr/bases/manuel.pdf> [consulté le 04/01/2016].

Cette recherche sur le mot *travail* apporte les informations les plus performantes dans une analyse thématique. Ci-dessous, un lot extrait du tableau exposant l'environnement du *travail*.

Écart	Mot	Écart
10,11	Travail	4,9
10,11	Condition	4,79
10,11	Charge	4,77
10,11	Complicque	4,76
10,08	Au	4,59
9,75	De	4,51
9,35	Enseignant	4,5
9,01	Le	4,44
8,04	Modernes	4,39
7,83	Défavorables	4,39
7,41	Stress	4,37
7,11	Notre	4,35
6,68	Poste	4,3
6,62	Environnement	4,27

Tableau 2 : Environnement thématique (ordre hiérarchique) du mot *travail*

Il s'agit d'un calcul de spécificité particulier ressemblant au calcul des corrélats qui repère à chaque fois deux mots associés dans le même graphique.¹ Mais cette fois-ci la recherche ne se réduit pas à deux mots comparés, mais à l'assortiment de tous les mots qui peuvent être en lien avec le mot connu comme *pôle* (ici *travail*) vu qu'ils se trouvent dans le même milieu. Nous n'allons pas commenter le tableau pour parler du lien entre le mot *travail* et son voisinage, car cela sera développer plus loin (voir figure 3, p.11), mais plutôt de repérer des liens entre les voisins de ce mot-pôle pour introduire de divers mini-thèmes. Par exemple, la liaison entre *poste* et *environnement* est le lieu. Les deux mots indiquent un endroit de rencontre pour travailler. Le terme *environnement* peut aussi avoir un lien avec *conditions* mais cette fois-ci pour indiquer quelque chose d'abstrait qui est le milieu ou l'entourage humain où le travail est effectué, etc.

6.1.3. Co-occurrences du mot-pôle (*travail*) en absence des mots outils

Précisons que le calcul des co-occurrences se fait sur l'ensemble de tous les mots se rassemblant autour du mot-pivot. Sur le graphe plus bas, nous avons choisi le seuil 3 qui donne un chiffre de 53 termes dans l'environnement du mot-pôle, pour avoir une présentation lisible avec le plus grand nombre de thèmes possibles. Après avoir éliminé les mots outils, nous avons matérialisé la liste des co-occurents comme dans le graphique ci-dessous.

¹ Brunet E., 2011, *Hyperbase*, manuel de référence, p.48 selon l'adresse: <http://ancilla.unice.fr/bases/manuel.pdf> [consulté le 04/01/2016].

Conclusion

Via la lexicométrie, la linguistique est devenue propriétaire des résultats chiffrés. Selon D. Mayaffre, D. Peschanski, a constaté une absence d'« effectivité »¹ dans les études linguistiques en Histoire, par exemple, et a réclamé des « résultats »².

Aujourd'hui, la lexicométrie nous semble indispensable, non seulement vu la longueur du corpus, mais également pour une lecture séparée des résultats. Notre objectif à travers cette étude est de montrer ce « que cachent les données textuelles »³, si l'on reprend l'expression de F. Rastier. Cette méthodologie de recherche permet au chercheur de donner libre cours à sa propre interprétation des résultats et sa créativité sous toutes les réserves d'usage.

La méthode statistique a remporté de nombreux succès non seulement auprès des domaines des sciences de la nature mais aussi dans les sciences humaines et sociales. Il est donc temps de réunir les différents domaines de recherche et permettre aux chercheurs de porter un regard plus large et plus perçant en leur facilitant l'accès aux connaissances d'autres spécialités.

Bibliographie

- Brunet E., 2011, *Ce qui compte*, Paris, Edition Champion.
- Lebart L., Salem A., 1994, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.
- Mayaffre D., 2015, *Textes augmentés et discours numériques*, Actes du colloque international du 14-19 septembre 2015 : Texte et discours en confrontation dans l'espace européen pour un renouvellement épistémologique et heuristique, Université de Lorraine, Metz.
- Mayaffre D., 2000, *Le poids des mots*, Paris, Honoré Champion,
- Muller C., 1992, *Principe et méthodes de statistique lexicale*, Paris, Honoré Champion,
- Muller C., 1992, *Principe et méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Honoré Champion.
- Tournier M., 2000, *Lexicométrie*, in P. Charaudeau et D. Maingueneau, Dictionnaire d'Analyse des discours, Paris, Seuil.

¹ Mayaffre D., 2000, p.749.

² Ibid.

³ Article de Rastier F., 9es JADT en 2008.

**Formes longues : dénominations, inter-textualité et
interculturalité**

Transferts culturels et dénomination des événements. Exemple des « *Printemps arabes* » dans la presse écrite

AHMAD KAMEL Fatma, CEDITEC (Université Paris XII) & Faculté des Lettres (Université du Caire)

L'acte de nommer un événement d'actualité est un acte complexe et souvent pluriel. Il donne lieu à des désignants événementiels comprenant l'apport de locuteurs différents. Ces désignants circulent via les nouveaux et les classiques supports médiatiques, qui constituent des moyens essentiels dans la propagation des dénominations des événements d'actualité, même s'ils ne sont pas, le plus souvent, l'émetteur.

Cette communication soutient la thèse selon laquelle les discours des médias ne sont pas éphémères mais jouent un rôle capital dans l'ancrage des événements dans les mémoires collectives et l'Histoire. Car même si les discours ne font pas l'événement, par le choix des termes adoptés pour le décrire, ils contribuent à sa fabrication et à sa visibilité. Ce qui façonne la perception de l'événement chez le public, qui l'interprète d'après sa culture et ses expériences vécues. Nous avons choisi un sujet d'actualité pour analyser comment les dénominations des événements sont à la fois résultats et moyens des transferts culturels.

Par un corpus de presse écrite arabe, français et anglais, nous proposons d'analyser la couverture des événements qui ont récemment secoué la rive sud de la méditerranée, non sans conséquent sur sa rive nord. Plusieurs titres de quotidiens et d'hebdomadaires ont été sélectionnés pour avoir des exemples représentatifs de la presse internationale et locale. *Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération* illustrent trois courants idéologiques de la presse française. *New York Times*, *The Guardian* et *The Independent* sont les exemples de la presse anglophone américaine et anglaise. La presse arabe est présentée par les quotidiens égyptien *Al Ahrām* et libano-saoudien *Al Hayat*. La durée d'étude commence avec les premières occurrences du syntagme "*Printemps arabes*" en janvier 2011 et continue jusqu'à sa stabilisation comme dénomination de référence aux événements quelques mois plus tard.

L'analyse met l'accent sur comment ces événements ont été décrits, désignés et nommés en détaillant quelques facteurs de production, de réception et de circulation de ces dénominations. Le choix d'un corpus trilingue vise à souligner l'apport de la culture dans ces trois étapes ainsi que ses limites et possibilités. Il présente dans quelle mesure la circulation des dénominations assure la transmission des valeurs culturelles et montre également si la traduction est contrainte de privilégier une de deux cultures source ou cible ou si elle garantit le transfert culturel et réussit ainsi à franchir les fossés entre les cultures ou à diminuer l'écart entre eux.

Quelques repères théoriques

Illustrant « *le surgissement dans les médias d'une production intense et diversifiée à propos d'un même événement.* »¹, le syntagme "*Printemps arabe(s)*" instaure un moment discursif phare dans l'Histoire contemporaine, établissant un avant et un après, ce dont témoigne, à titre d'exemple, les occurrences des syntagmes précédés par *Depuis*, *Suite*, *Après* et *Durant*, maintes fois cités dans les textes du corpus, que ce soit en arabe, français ou anglais.

Les mots-événements font rappeler par le biais d'un minimum de mots, toute une série

¹ *Dictionnaire de l'analyse de discours*, p.389.

d'événements, de significations et de connotations. Qu'on les cite en anglais, en français ou en arabe, un certain nombre de points communs viennent à l'esprit des différents locuteurs quand on évoque les *"Printemps arabes"*. En revanche, il y a moins de consensus sur ce qui est un *Printemps*, chez ces mêmes locuteurs. Les signifiés du vocable sont associés aux bagages culturels et linguistiques des locuteurs qui n'offrent pas un même déclencheur mémorial (Moirand 2004).

« Ainsi les mots qui, par habitude associative, renvoient à un événement servent également de déclencheur mémorial de ce qu'on sait, de ce qu'on a entendu, de ce qu'on a retenu de cet événement. »¹

Par un usage systématique dans les discours, le syntagme s'impose comme mot-événements capable d'évoquer tout ce qui s'est passé. La dénomination devient un prêt-à-dire, à utiliser à tous les coups en dépit du désaccord sur la nature même des événements et du manque de consensus sur leurs désignations. À force de répétition, le syntagme tourne en le *Désignant événementiel* le plus répété dans la couverture médiatique.

« Désignant événementiel : "un prêt-à-dire", un élément discursif qui enregistre les coordonnées de l'événement et, plus généralement, des discours, des images, des éléments épilinguistiques, des idées partagées et des stéréotypes qui constituent cet événement tant qu'il a une place dans la mémoire d'une société. »²

La charge sémantique nécessaire à un désignant d'événement d'après cette définition est bien présente dans le syntagme *"Printemps arabe"*, mais il lui manque les coordonnées déictiques. C'est pourquoi, le syntagme est assez souvent suivi d'informations d'ordre factuel offrant plus de précision. Généralement, ce sont des données toponymiques et chronologiques limitant les contours de l'événement. Il s'agit d'un rappel de la part du locuteur à l'adresse du lecteur.

Parler de traduction et du transfert culturel qui en résulte et non pas d'un nouvel acte de dénomination en langue arabe est justifié par le fait de l'apparition du syntagme *"Printemps arabe(s)"* dans la presse d'expression française et anglaise avant de faire son passage à la presse arabe. L'équivalence arabe est donc la traduction du syntagme original en langue étrangère. Le transfert culturel est ici conçu comme le passage conscient ou inconscient de sens, d'idées, de connotations d'une culture à une autre. Plusieurs obstacles entravent ce passage et le plus souvent l'interprétation se modifie lors des transferts successifs.

« Dans le contexte des sciences humaines le transfert culturel des idées concerne non seulement le processus du passage des frontières, mais également le fait qu'un certain texte pendant ce passage perd ses liens contextuels et culturels avec l'espace scientifique où il a été créé et il s'ancre sur un autre sol théorique et philosophique. Certaines difficultés vont naître pour le relier avec un autre contexte scientifique et culturel, animé par d'autres discussions et problèmes théoriques qui ont été forgés dans et par une autre histoire des idées. Le problème se complique également par le fait qu'en entrant dans un autre contexte culturel les idées passent à travers une certaine grille, qui provoque la mutation des idées, des concepts et des théories. »³

L'analyse des transferts culturels est liée à l'étude des mémoires et de l'Histoire. Le transfert ne se limite jamais aux deux cultures de la langue cible et celle d'origine, il gagne avec le temps une dimension universelle.

« Un transfert culturel n'a jamais lieu seulement entre deux langues, deux pays ou deux aires

¹ MOIRAND, Sophie(2004 : 50-51).

² CALABRESE-STEIMBERG, Laura, (2011 : 411- 412).

³ ZARUBINA, Tatiana, (2008 : 17).

culturelles : il y a quasiment toujours des tiers impliqués. On doit donc plutôt se représenter les transferts culturels comme des interactions complexes entre plusieurs pôles, plusieurs aires linguistiques. »¹

Les interactions sont effectivement complexes dans le cas du syntagme "*Printemps arabe(s)*", formé de deux composantes. Si l'adjectif *arabe* réfère à une nation, langue, culture, civilisation et qualifie géopolitiquement un certain nombre de pays, le vocable *Printemps* est en revanche polyréférentiel ayant de signifiés de base en plus des sens figurés formulés au fil du temps et appartenant à des cultures diverses. L'Histoire et les mémoires collectives, l'imaginaire et les croyances influencent la production des discours sur les événements mais aussi la réception de ces discours chez des locuteurs de langue différente et portant des bagages culturels variés. Ainsi les discours sur l'événement d'actualité ne se contentent pas de le commenter mais participent à sa construction. Nous analysons ci-dessous, les transferts culturels possibles lors de la construction et la réception des dénominations des événements, pour savoir si la circulation de ces dénominations signifie la transmission des valeurs culturelles.

Transfert culturel et construction des dénominations des événements

Le syntagme "*Printemps arabe(s)*" comme dénomination des événements qui ont éclaté en Tunisie en décembre 2010 et dont la résonance est encore vive aujourd'hui, est né dans la presse occidentale avant de faire son passage à la presse arabe.

Plusieurs facteurs contribuent à la création des dénominations des événements dans la presse dont notamment l'Histoire, car les médias cherchent souvent des analogies entre les événements précédents et l'actualité. Mais les mêmes événements ne sont pas évoqués selon la même vision ou dans la même visée. Les précédents historiques mondiaux et l'héritage révolutionnaire des pays concernés, sont mis en usage par les différents acteurs, chacun en faveur de ses propres intérêts. Les mêmes événements peuvent être évoqués pour rétablir de différentes vérités historiques et à des fins variées. Ils deviennent ainsi des événements-arguments qui servent à réactiver la mémoire, exalter le sentiment national, rappeler un passé glorieux afin de changer un quotidien moins radieux, poser les assises d'une mémoire partagée, etc. Les événements historiques sont aussi détournés, manipulés ou passés sous silence. Ci-dessous des exemples des événements historiques évoqués comme similaires au "*Printemps arabe(s)*", notamment lors du début des événements. Les exemples classiques sont 1789 et l'Europe de l'est où l'accent est mis sur les droits de l'homme et la démocratie.

« Les mots manquent pour dire l'indéfinissable émotion de ce printemps exceptionnel, comme nous le connûmes en 1789. Comme les pays d'Europe de l'Est l'éprouvèrent dans les années 1990. Le Caire, si près et si loin. Comme quoi les peuples arabes ont prouvé, s'il le fallait, que les droits de l'homme ne sont pas faits que pour nous, les Occidentaux. Qu'eux aussi méritent de vivre en hommes debout. »²

L'Europe de l'est est également souvent citée pour illustrer le modèle de l'effet domino comme rythme de résonance ou de contamination de la vague révolutionnaire :

« Comment ne pas penser au printemps des peuples de l'Europe de l'Est, quand, de Varsovie à Bucarest en passant par Berlin, de vieilles dictatures s'effondraient d'un même souffle venu de la

¹ ESPAGNE, Michel, (2013 : 3).

² *Le Monde*, 17/2/2011.

rue ?En dix mois, dix jours, dix heures même parfois, des régimes honnis et usés jusqu'à la corde disparaissaient les uns après les autres. »¹

Le "Printemps des peuples" est également évoqué. Au début, il vient notamment dans un discours de Sarkozy à la veille du départ de Moubarak :

« L'Elysée salue le " printemps des peuples " en Tunisie et en Egypte ».²

La Turquie est parmi les pays servant de modèle à suivre.

« Un rôle accru avec les révolutions du printemps arabe qui considèrent, à tort ou à raison, la Turquie comme un modèle : économique, mais aussi politique, avec un parti, au pouvoir depuis 2002, issu du mouvement islamiste coulé dans le moule de la démocratie. »³

Le rôle des pays étrangers dans le déroulement des événements figure comme critiques à l'ingérence.

« عندما يشيد رئيس أكبر دولة في العالم بدولة أخرى تختلف جذرياً على مستوى السياسة والاقتصاد والتاريخ عن الولايات المتحدة، وينظر إليها على أنها «قدوة» -على حد تعبيره- لدول «الربيع العربي» التي تحلم بالديمقراطية واجتاحتها مؤخراً ثورات الحرية والكرامة لإسقاط الأنظمة المستبدة.. فلا بد من التوقف عند هذه القراءة لتأمل النموذج البولندي، تلك الدولة التي خرجت من رحم كتلة أوروبا الشرقية وخلعت عن نفسها رداء الاشتراكية والفكر الشيوعي لتلتحق بقطار الرأسمالية خلال حقبة التسعينيات. »⁴

La série des "Révolutions de couleur" est évidemment parmi les précédents historiques mentionnés par les journaux.

« ومصر يمكنها أن تقدم الطريق الثالث لعملية التحول الديمقراطي , وقيادة المنطقة الي ربيع الديمقراطية ولكن بنكهة مصرية خالصة ليست علي غرار الثورات الملونة! »⁵

L'Iran est signalé comme risque possible. Ce qui vient notamment dans un discours de Netanyahu repris par tous les journaux.

« « Il pourrait s'avérer que le printemps arabe tourne en un hiver iranien ». C'est par cette formule à l'emporte-pièce que Benjamin Netanyahu a résumé la position de son pays. »⁶

Quant aux précédents historiques propres aux pays concernés, ils sont les moins cités dans les journaux locaux ou internationaux. Dans le cas d'Egypte par exemple, les années 1919 et 1952 sont à l'honneur, comme compare *Alahram*, à titre d'exemple, le 11 février 2011. En général, le syntagme le plus en usage en Egypte pour commenter l'actualité, tous discours confondus, est "La Révolution du 25 janvier". En adoptant le vocable *Révolution*, le discours officiel en Égypte se base sur un passé glorieux aux yeux de la majorité du peuple face à un avenir brumeux.

Les précédents les plus en usage sont donc étrangers à l'Egypte et à la Tunisie et les exemples locaux sont beaucoup moins évoqués notamment dans les titres étrangers. C'est la divergence de visions sur la nature de ce qui est passé autrefois et ce qui se déroule au moment actuel qui justifie les différences d'usage entre la presse locale et internationale.

Les exemples ici mentionnés présentent des cas de rappel d'événement, qu'en est-il des cas d'absence d'événement ? Ne pas citer l'événement, est-il le nier ou le refuser ? Est-ce une tentative d'omettre l'événement de la mémoire ? Les réponses à ces questions restent ouvertes

¹ *Libération*, 27/1/2011.

² *Le Figaro*, 11/2/2011.

³ *Libération*, 26/2/2011.

⁴ *Almasry Alyoum*, 8/6/2011.

⁵ *Alahram*, 11/2/2011.

⁶ *Alahram Hebdo*, 4-10/5/2011.

même si la piste affirmative semble la plus probable. Mais la tâche d'effacer un événement des mémoires est de plus en plus compliquée avec la démocratisation des moyens de communication et des archives. Les citoyens s'approprient l'histoire et en tant que témoins oculaires, ils le fusionnent avec leur ego-histoire, leur vécu personnel qui acquiert aujourd'hui un statut de source dans les études historiques. Un privilège qui n'est plus restreint aux acteurs clés des événements. Un nouveau statut avec des apports et des risques car les témoignages sont imprégnés des croyances personnels et des imaginaires alimentés des idées reçues et vécues.

Transfert culturel et réception des dénominations des événements

Si les définitions se rapprochent entre les dictionnaires de différentes langues, les connotations suggérées par le vocable *Printemps* ne sont pas les mêmes entre l'Occident et le Monde Arabe. Ceci n'est pas uniquement dû aux différences de langues, l'héritage culturel et l'histoire de chaque pays contribuent à la construction d'une mémoire qui, même collective n'est pas nécessairement universellement partagée. La culture et l'identité des récepteurs définissent leur interprétation des dénominations.

« Au final, la nomination de l'événement apparaît moins comme la désignation d'un référent que comme la sémiotisation du référent par l'expérience sociale des locuteurs. »¹

Le syntagme "*Printemps arabe(s)*", étant essentiellement une métaphore, il fait appel aux prédiscours présents dans la mémoire discursive des locuteurs récepteurs, qui dans le cadre de la presse ici étudiée appartiennent à plusieurs cultures et parlent des langues différentes. Se basant sur des sens préétablis, les métaphores sont dialogiques et leur interprétation dépend de l'expérience des locuteurs, qui n'est pas nécessairement la même.

« La métaphore, comme concept mental, appartient en effet au stock prédiscursif des locuteurs, et prend sa source dans leur conceptualisation expérientielle du monde. Elle fonde les structures sémantiques sur le vécu expérientiel des sujets, et cette approche est de celles qui sont les plus fécondes actuellement dans l'étude de cette figure. »²

Le mot a un sens mais c'est le déjà-dit qui l'habite qui lui donne présence. Comme les expériences des soulèvements populaires ne sont pas les mêmes pour les locuteurs arabophones, francophones et anglophones, les équivalents des termes *Révolution* ou *Printemps* n'ont ni les mêmes significations, ni les mêmes usages comme en témoigne cet exemple comparant *Révolution* à son équivalent arabe *Thawra*.

« Ces 'printemps' arabes qui commencèrent à éclore dans l'hiver 2010-2011 ne furent pas des révolutions au sens de la remise en cause et du retour complet sur soi que connote ce terme en français (révolution de 1789, de 1917, « révolution industrielle »...), mais de Thawarât -ce terme traduit, généralement en faux-sens en français par « révolution », signifie en fait « révolte », « insurrection », - les Français, eux aussi, mésusent du terme en dénommant « révolutions » les mouvements de 1830 et de 1848 qui furent plutôt des thawarât : des mouvements de ras-le-bol sans concertation et sans programme politique.»³

L'analyse menée indique que les médias, dans leur couverture des *Printemps arabes*, n'ont pas créé un nouveau vocabulaire pour couvrir cette suite d'événements inédits mais ils ont réactualisé l'usage du vocabulaire déjà existant en lui développant de nouveaux sens.

¹ VENIARD, Marie, (2013 : 4^e).

² PAVEAU, Marie-Anne (2006 : 198).

³ HARBI Mohammed, MEYNIER et Gilbert et KHALFOUNE Tabar, (2012 : 13).

« La traduction met en évidence le fait que les concepts sont enracinés dans des contextes sémantiques et que le déplacement de contexte sémantique lié à la traduction représente une nouvelle construction de sens. [...] Tout passage d'un objet culturel d'un contexte dans un autre a pour conséquence une transformation de son sens, une dynamique de resémantisation, qu'on ne peut pleinement reconnaître qu'en tenant compte des vecteurs historiques du passage. »¹

Ainsi le terme *Printemps* a acquis de nouvelles caractéristiques à chaque passage et a atténué d'autres, au long de son parcours historique. A titre d'exemple, le "*Printemps de Prague*", la référence des 'printemps politiques' à l'époque moderne, a eu lieu sur l'initiative du pouvoir en place, et pourtant il a servi de précédent historique souvent évoqué pour commenter le "*Printemps arabe*" qui a eu lieu suite aux mobilisations populaires massives. De même, la dénomination "*Printemps érable*" au Canada en 2012 a été plutôt calquée sur le "*Printemps arabe*" encore présent dans la mémoire récente que d'autres 'printemps' plus loin dans l'Histoire. Cette fois, la ressemblance entre les deux se fondait essentiellement sur l'image des manifestations massives mobilisées notamment par les jeunes. Donc l'image de ce qui est un 'printemps' se dote de nouvelles connotations et mettent d'autres à l'ombre au rythme des événements considérés comme similaires. C'est ainsi que la définition de ce qui est un *Printemps* se modifie constamment avec les exemples historiques.

Circulation des dénominations des événements, transmission des transferts culturels ?

Le passage des dénominations des événements d'une langue à une autre est-il un passage culturel et linguistique ? La culture est-elle traduisible ? Traduire garantit-il le transfert culturel ? Le transfert culturel non réalisé cache-t-il un conflit dénomiatif ?

Une des théories des transferts culturels estime qu'il est « parfois une traduction » et « qu'une traduction n'est en aucun cas un équivalent. Elle l'est encore moins lorsqu'elle ne se déclare pas telle mais s'inspire simplement d'un original ... »².

Ce qui est bien le cas des dénominations "*Printemps arabe(s)*", "*Al rabi'a al arabi*" ou "*Arab Spring*". Chaque syntagme est calqué sur l'autre sans en être tout à fait l'équivalent exact et les utilisateurs des différentes variations du syntagme de base dans les trois langues ne définissent jamais un locuteur original précis.

Le processus de la dénomination des événements avec ces différentes étapes de construction, réception et transmission a été analysé, dans cette étude, d'après les facteurs déterminants d'un possible transfert culturel. Le syntagme "*Printemps arabe(s)*" ne réfère pas à un seul événement mais il est plutôt question de toute une série d'événements dont les limites chronologiques et géographiques changent d'un locuteur à l'autre. Si le début fait consensus, la fin semble encore ouverte et les pays inclus dans l'expression diminue et augmente d'après le contexte discursif. En tant que désignant événementiel, le syntagme exprime un moment discursif étendu.

Donc, même si les dénominations des événements sont des lieux communs, elles n'ont pas exactement les mêmes référents chez les différents locuteurs, porteurs de bagages culturels divers, forgés des mémoires, des croyances et des imaginaires variés. C'est pourquoi le vocable *Printemps* est pris au pur sens de saison dans la plupart des critiques arabes rapprochant à ses usagers le manque de pertinence avec la réalité climatique locale des pays qui ont vu le passage des vents de changement. Ce dont en témoigne les précédents historiques les plus cités dans les textes qui sont étrangers aux pays concernés. Quant aux précédents locaux qui marquent la mémoire collective et nourrissent l'imaginaire populaire, ils étaient moins présents que les exemples mondiaux dans les textes. Ces précédents sont des signes explicites des transferts culturels véhiculés avec les dénominations. Mais ces transferts culturels ne sont que

¹ ESPAGNE, Michel, (2013 : 2).

² ESPAGNE, Michel, (2013 : 7).

partiellement réalisés puisque la dénomination est prise au sens initial du *Printemps* comme saison.

La difficulté de traduire le syntagme est dans la transmission des aspects historico-culturels des usages du vocable. Ceci est dû à la résistance de la culture cible face à la culture ou aux cultures d'origine. La résistance consiste à l'acceptation culturelle lors de la réception. C'est l'aspect culturel qui intrigue encore alors qu'au niveau linguistique le message passe.

La construction des mots-événements ne garantissent pas le transfert culturel même si elle le prend en compte puisque la réception dépend du récepteur et sa mémoire discursive. N'empêche que les mots-événements véhiculent par leur circulation des valeurs culturelles et servent ainsi des moyens du transfert culturel.

Quel sera le référent exact du syntagme "*Printemps arabe(s)*" dans la longue durée ? Reste encore une interrogation sans réponse mais il est déjà certain que le syntagme comme désignant événementiel est porteur de plusieurs cultures, dont il incarne l'interaction et par sa circulation, il les fait véhiculer. C'est comment, suite à leur stabilisation, les mots-événements servent de moyens des transferts culturels. D'une époque à l'autre et d'un pays à l'autre, leurs sens se modifient ou se chargent de nouvelles connotations transférant des interprétations culturelles qui changent constamment.

Bibliographie citée

CHARAUDEAU, Patrick et MAINGUENEAU, Dominique (Sous direction de), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, 2002.

CALABRESE-STEIMBERG, Laura, « Quarante ans après, que veut dire *Mai 68* ? Le parcours mémoriel d'un désignant d'événement », IN CANUT, Cécile, PRIEUR, Jean-Marie, *1968-2008 Événements de paroles*, Michel Houdiard, 2011.

ESPAGNE, Michel, « La notion de transfert culturel », IN « Transferts culturels » Revue Sciences Lettres [En ligne]n°1, 2013, mis en ligne le 01 mai 2012, consulté le 07 mai 2016. URL : <http://rsl.revues.org/219> ; DOI : 10.4000/rsl.219.

HARBI Mohammed, MEYNIER, Gilbert et KHALFOUNE Tabar, « "*Printemps*" arabes: *Thawra(s)* ou révolutions? », IN *Raison Présente*, n°181, 2012.

LUMIERE, Emilie, « La guerre civile espagnole et l'enseignement de l'Histoire », IN *Dire l'événement. Langage, mémoire, société*, Danielle LONDEI, Sophie MOIRAND, Sandrine REBOUL-TOURE et Licia REGGIANI (éds), Presses Sorbonne nouvelle, 2013.

MOIRAND, Sophie, « Dialogisme et nomination », IN CASSANAS, Armelle, DEMANGE, Aude, LAURENT, Bénédicte et LECLER, Aude, *La nomination, quelles problématiques, quelles orientations, quelles applications*, Praxiling, 2004.

PAVEAU, Marie-Anne, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2006.

VENIARD, Marie, *La nomination des événements dans la presse. Essai de sémantique discursive*, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 2013.

ZARUBINA, Tatiana, « La traduction : un faux espoir pour la compréhension interculturelle en philosophie ? », IN Jérôme Meizoz & Patrick Seriot avec la collaboration de Panayota Badinou, *Traductions scientifiques & transferts culturels*, Actes du colloque, Université de Lausanne, 2008.

The characteristics and cultural roles of Amazigh Riffian folk poetry (*Izran*)

Zakian BENAMAR, Université Chouaib Doukkali-El Jadida, Maroc

Abstract

Izran or Amazigh Riffian folk poetry played prominent cultural roles in the region of Rif. It is a feminine voice via which female poets or singers may express themselves freely and address a large portion of the community. Despite the fact that Riffian society was relatively conservative, poets or singers were given enough freedom to express themselves in public and to address different issues. Interestingly enough, the present paper tackles four main cultural roles that *Izran* played in the Rif. It focuses on the role of *Izran* as a developed public channel of communication in an agricultural community. The paper also deals with the manifestations of social criticism in the discourse of *Izran*. It highlights the role of *Izran* in serving as an artistic tank for preserving historical archives. Last but not least, this paper addresses the use of *Izran* as a way of discursive resistance to European colonization.

Keywords: *Izran*, *ralla Buya*, Riffian folk poetry, cultural roles

1. Introduction

It is noteworthy that any given society has its own artistic tradition in composing poetry. Poetry is deemed to be a channel for societies in expressing some aspects pertaining to their life and in helping them preserve their cultural heritage and pass it from one generation to the next. Within this context, the region of Rif which is located in the north of Morocco has a special genre of poems called *Izran*. This Amazigh word can be translated as “verses of poetry” or as “songs” because *Izran* (singular: *Izri*) are related to singing and music. This poetic tradition is old and deeply-rooted in the Riffian culture. In the contemporary Rif, the tradition of *Izran* is disappearing gradually due to the advent of new modern ways of entertainment. What makes this literary genre more at stake is the fact that it is basically an oral art. It was rarely recorded or written in scripts in the past. Audiences rely on listening to receive *Izran* instead of reading due to the lack of written scripts. Poets can recite verses they already know or they may create verses of their own. This poetic tradition is an Amazigh cultural and literary form, and it is deployed by female poets and singers to play many roles and to deliver various messages. Interestingly enough, the present article provides an overview of the characteristics of *Izran*, but mainly focuses on the cultural roles of *Izran* in the Rif. It sheds light on four main cultural roles of this poetic tradition: *Izran* as a public communication platform, *Izran* as social criticism, *Izran* as historical archives and *Izran* as a discourse of resistance. The manifestations of the cultural roles of *Izran* are substantiated with verses of *Izran* that are transcribed (a) and translated into English by providing both a word for word translation (b) and a literary translation (c).

2. Characteristics of *Izran*

2.1. *Izran* as a feminine production

Izran are primarily an oral feminine art. Despite the fact that they lack a written script, *Izran* have succeeded in transmitting people’s perceptions of the world and in mirroring their values in a symbolic way. They are considered as an oral tradition that has survived in the Rif and has been transmitted from generation to generation. They reflect the collective experience of the Riffian people in different realms of life. More interesting, the art of *Izran* was widely practiced by females in the Rif because “to be a poet among the Berbers, except in some areas, is not a craft. It is a form of social activity in which all, or nearly all, should engage [my own translation]” (Basset, 2001: 180). Within this framework, Terri Brint Joseph (1980) states:

Indeed, there seem to be no Berber girls who are unable to compose and perform original songs. Composing is not only a privilege but a responsibility.

It is expected that each girl will be a poet just as it is expected that each woman will bake bread for her family. (p.422)

Singing *Izran* is a creative activity in which all women should engage. Thus, *Izran* are dominated by feminine voices more than masculine ones. In this respect, Tassadit Yacine (1988) states that: “women have invested this mode of expression [*Izran*], they have made their field, where they have or give themselves permission to finally have freedom from their daily routines [my own translation]” (p. 41). *Izran* constitute for women a way of recreation and a way of getting rid of their daily routines and chores. They are also a platform of expression via which women can make their own voices heard in a manly dominated public space. In the same context, Tassadit (1988) adds: “the importance of this female production [*Izran*] is undeniable for understanding the different sides of the social life of the group producing the art. This poetic creation remains closely linked to the circumstances governing its birth [my own translation]” (Ibid: 42). That is, the verses of *Izran* portray, to a great extent, the different aspects of Riffian society. They are part and parcel of the socio-cultural environment in which they are produced.

2. 2. The “ralla Buya” chorus

Unlike other poems, *Izran* are commonly initiated with a repeated phrase which can be transliterated as follows: “aya ralla yaral - aya ralla buya”. This is a recurrent phrase in Riffian traditional poetry. The word “Buya” is always preceded by the word “ralla”, sometimes pronounced “lalla” or “radja” depending on the regions. The word “ralla” is still used in the Rif, and other parts of Morocco, to show respect and admiration for women. Whereas the starting word of the verse which is “aya” is used in Tarifit (the Amazigh variety spoken in the Rif) for calling people. There are different views about the meaning of the utterance. One of the references consulted claims that this verse is used to commemorate an Amazigh queen called Buya, wife of the Amazigh king Yuba II, who was ruling North Africa (Asouiq, 2008: 5-14). Thus, the combination of “aya ralla yaral -- aya ralla buya” is used for celebrating and commemorating the famous feminine figure at the start of every performance of *Izran*. The queen was famous for being a religious and military leader who led indigenous resistance against Arab and Islamic expansion in Northwest Africa, the region then known as the kingdom of Numidia. She was defeated by Musa Ibnu Nusayr, an Arab leader, around the end of the 7th century. Interestingly, the phrase of “ralla buya” is used interchangeably with the word *Izran* to designate Riffian folk poetry. A different view states that this verse was introduced to *Izran* around 1080 during the devastation of an Amazigh city in the Rif called Nukour. According to this view, women and children were shouting “a buya” in Arabic, meaning “oh father!”, in a state of mourning the men who died in the battle of Nukour city devastated by Youssef Ibn Tashfin, a Muslim leader (El Hamdaoui, 2013 : 8). This divergence concerning the origins of this recurrent verse in Riffian poetry is attributed to the lack of written historical accounts of Riffian culture, but there seems to be much more substance in the first hypothesis than in the latter. This is due to the fact that the word “ralla” collocates with feminine names rather than masculine ones, which supports the first proposition about the meaning and reference of the “ralla Buya” chorus.

2. 3. *Izran* as sung poetry

Unlike other genres of poetry found in other languages, *Izran* are related to dancing and singing. They are not normally read to a public but they are usually sung and accompanied by drum beats in a rhythmical manner on wedding ceremonies and other celebrations. The performance of *Izran* can be categorized as sung poetry. Terri Brint Joseph (1980), an American anthropologist, describes the “ralla Buya” performance as follows:

[b]erber women in groups of four sing the "ralla boyah" chorus in unison although each presents her own lyrics as a solo. Holding tambourines and small drums called *tabours*, the young women do a side-shuffle dance as they sing, keeping time with their hand instruments. After the chorus is completed, the first singer presents her song. (p. 424)

The girls singing *Izran* wear special garments that are usually disguising: "they perform in groups of four, dressed in their finest, floor-length gowns, and wearing dark glasses which render their faces mysterious [...]these dark glasses are supposed to function as disguises" (Ibid: 423). Furthermore, David Hart (1976) points out to an extreme way of disguising in the tribe of Aith Wayaghar during public dancing performances: "it is only in Waryagharland, and nowhere else in the Rif, that dancers are veiled. The practice of veiling, a custom that is in complete harmony with Aith Wayaghar ideas about seclusion of women, began in the lowlands and then spread" (p. 171). Nowadays, this practice of veiling during *Izran* in dance performances does no longer exist and women may dance or sing poems with bare faces. This, undoubtedly, reflects a socio-cultural change and certainly a radical change in the familiar conservative mindset of the Riffian people.

More interesting, in describing "ralla buya", Hart (1976) states: "aya ralla- buya is much more than a mere culture trait, it is an institution, and it can safely be said that any tribe in which it is not chanted or sung is not Rifian" (p. 170). Most of the tribes belonging to the Riffian territory sing "ralla Buya". Aith Waryagher, Iqar'ayen, Ibaquyen and Ikibdanen have it whereas the originally Arab tribe of Ulad Stut does not have it. Some neighboring tribes have a modified version of sung poetry called *Lhayt* and namely Aith Bufrah, Aith Yitteft and Targuist. These Berber tribes speak Moroccan *Darija* and constitute the borders of "Arabization" because they speak a linguistic variety which is a mixture of both Berber and Arabic. Thus, "ralla Buya" is more than a mere cultural trait, it is an identity marker because it is used as a criterion for judging whether a tribe belongs to the Rif or not.

3. The cultural roles of *Izran*

3.1. *Izran* as a public communication platform

In addition to being an art and a form of entertainment, *Izran* have different functions and play different roles in the Riffian community. They serve as a public platform via which women may express themselves freely and address a large portion of the community. In an agricultural community made up of tribes lacking public communication channels, poetry serves as a channel for addressing different issues. In wedding ceremonies which are mainly held in summer, people sit together in an open square while groups of girls (*Arrayes*) sing *Izran* to the audience which is normally made of men and women sitting in separate places according to the social conventions. During this special performance, the groups of girls may sing a variety of *Izran* about different topics. These *Izran* may tackle issues of love relationships, marriage, immigration, politics, war, fashion etc. Despite the fact that the Riffian society is relatively conservative, poets are given enough freedom to express themselves in public. In this respect, Terri Brint Joseph (1980) highlights the freedom given to Berber girls in performances of *Izran*. She states: "the Berber songs essentially allow young women to address the entire community" (p. 425) and adds that such freedom and ability to address the tribe (*tackbitch*) or community (*dchar*) as a whole in public "[is] a privilege unique to young, single women [...] even the most powerful leaders, cannot address the entire community" (Ibid). In the performance of *Izran*, a special atmosphere of enjoyment and communication is established between singers and the audience. In this context, Hart (1976) states:

Ay-aralla buya represents a perfect and intimate communication between the dancers and the spectators, between the unmarried girls and the young men at whom the couplets are very often directed. [...] under such circumstances, the whole group, participants and spectators alike, become more excited. (p. 170)

Such a description shows the freedom that poets or singers can claim on these occasions. *Izran* provide a highly civilized public space of expression and communication. It is only through these *Izran* couplets that people, at some point in time in the Rif, could speak out their ideas and feelings in public without any kind of restrictions.

3.2. *Izran* as social criticism

Izran are considered as a powerful tool via which singers can voice their criticism of different phenomena in the community. Emilio Blanco Izaga (1946) sees *Izran* performances as far more than a pastime but as the satisfaction of a social need (p. 315). They offer an opportunity for feminine poets and singers to express criticism of certain phenomena, surfacing at certain moments, which are normally unaccepted by society. Such criticism is rarely conveyed through ordinary language but is rather put in an artistic linguistic mould. Within this framework, the region of Rif experienced high immigration rates to Europe starting from the 1960s which undoubtedly introduced new and uncommon changes to society. The following *Izri* is an instance of social criticism directed at immigrants who have become arrogant after their return from Europe:

- a. *yarewhəd ulimani, iżə lmunyu yədfəs*
- b. /came back/ the German/left/trousers/folded/
- a. *ammis n miwetdän mešhar n šiki dāys!*
- b. /son/of/woman with lice in hair/how much/arrogance/in him/
- c. The immigrant to Germany returned and left his trousers folded; the son of a dirty woman how much arrogant he is!

This *Izri* expresses explicit criticism of the immigrant who, according to the verse, originally belongs to a poor family. It considers him as being arrogant despite his humble social background and low social standing. In the Rif, immigrants are sometimes regarded as unwanted members in the community because of the fortune accumulated abroad for which they are criticized or even envied. This fortune is considered fake because it is not raised in one's own land but it is made abroad. The singers who compose such a verse of poetry voice criticism which is shared by the larger Riffian community (Joseph, 1980: 426).

Furthermore, some *Izran* criticize the government implicitly for the bad working conditions of Riffian people:

- a. *ixəddamen uḫriḫ ixədmən s upiyux*
- b. /workers/of/road/who/who work/with/pick/
- a. *ṭimyarin nkum ugarənt s uzak^huk*
- b. /women/your/walk/with/hair/
- c. Workers who labor with picks on the road! Your women walk bareheaded.

The couplet dates back to a period when the Moroccan government forced some impoverished tribesmen into labor to build roads. It criticizes the conditions of people working in road construction because they are poorly paid. The manifestation of their poor wages is apparent in the living conditions of their wives because they cannot even afford buying headscarves. Interestingly, this carries an implicit message to the Moroccan government because it does not offer its workers respectable wages and in the meantime it communicates message to these workers who accepted this form of humiliation because they are not able to revolt and stand against such oppression. This is also an instance of social criticism which is directed at the government so as to increase the financial revenues of workers and assure a decent life for this working class. In the same vein, a young woman may seize the opportunity of *Izran* performances to show her rejection of a suitor who has started negotiations with her father about marrying her. In describing this function of *Izran*, Joseph and Joseph (1987) argue:

Like many poetic representations in other cultures the *Izran* have a double function: they are designed to produce specific results for the individual women singer-poet and to make a general statement to the male community on behalf of the female community. In certain songs a girl may encourage a certain suitor or publicly reject another chosen by her father. In others she may defend herself against gossip and rumor. (p. 87)

The following *izran* perfectly represent this aspect of social criticism in which a girl expresses her refusal of a marriage offer:

- a. *adsebnəy tasebniṭ atəfsay xu fadīs*
- b. /wash/ headscarf/ hang it/ on the fades/
- a. *žməz sukar inək^h nix d xək wadəntis*
- b. /collect/ sugar/yours/me/ and/ you/ aren't good together/
- c. I am going to wash my headscarf; I shall hang it on the fades bush.
Take your sugar away. You and I won't be good together.

- a. *aya sidi βaβa ma ətirid mnexət*
- b. /oh/sir/father/are/going to be/happy/
- a. *mermi ma tğ^hid atay rkas inu adixət*
- b. /whenever/you prepare/ tea/ cup /mine /will be spare/
- c. Oh my father, are you going to be happy? ; Whenever you make tea my cup will remain spare!

In the first couplet, the poet is addressing the suitor to voluntarily withdraw his marriage offer, symbolized by sugar, because she is not interested in him. Note that in Rifian traditions sugar is present in every single marriage offer. Parents of the prospective groom cannot propose to the prospective bridegroom without taking sugar. In commenting on the couplet, Joseph (1980) states: “the singer places in explicit opposition the formal negotiations of the masculine world and her own, informal system for getting what she wants” (p.428). This couplet reflects the rejection of the girl for the suitor and her refusal to the negotiations over her possible marriage. Whereas in the second couplet, the poet tries to affect the decision of her father who is willing to accept the marriage proposal he has received. She uses an imploring context so that he can change his mind. She wonders if her father is going to be happy when the family is sitting together to drink tea but the glass of his daughter remains spare because he has forced his daughter to marry an unwanted suitor. Such refusal of getting married is commonly expressed implicitly. Both the couplets constitute a discourse of social criticism that girls may voice against the dominance of men in a patriarchal community. All in all, *Izran* reveal some phenomena and make them subject to criticism in a public platform. This cultural role of *Izran* is similar to the role of the mass media in modern time because it has the power to publicly criticize some unacceptable socio-political practices.

3.3. *Izran* as historical archives

Due to the lack of local writing traditions in the Rif in the past, *Izran* served to preserve historical events of the community. They were deployed to preserve some events and transmit them orally to next generations. Collective memory of the people worked effectively in preserving these events in details. In this respect, *Izran* serve a double function. On the one hand, they serve the role of artistic creativity and, on the other hand, they constitute an archive of significant historical events. What makes *Izran* more interesting is that they are not restricted to a specific theme or subject but they are inclusive and subsume the minutest details of some past events (Majouqi, 2014: 35). In this regard, there are many instances of this historical function of

Izran. The following couplets exemplify this special function; the first one is about European colonization:

- a. *yəḏži ʔamwaʔ inu ira yəḏʒan gi raman*
- b. /daughter/land/my/was/ in/peace/
- a. *xas itemšarazen afransis ḏ uliman*
- b. /about it/negotiate/France/and/Germany/
- c. Oh my dear land! You have lived in peace! The French and Germans are now negotiating over you.

These couplets were sung on the eve of the 20th century. The singers are crying their beloved land because it is a target of French and German imperial agenda. For them, the state of peace and tranquility of their land is going to be destroyed by foreign powers. The singers had predicted the danger of colonization which was looming on the horizon before it became a fact. Within the same context, another *Izri* states in details the aims of foreign colonization in the Rif:

- a. *aḏrar n wiksan yefyəd ḏayəs rməḏḏən*
- b. /mountain/of/Wiksan/come out/in it/mine
- a. *yefyəd ḏayəs rməḏḏən rəgnous aḏemənyḏn*
- b. /come out/ in it/mine/nations/will fight/
- c. Oh the mountain of Wiksan mines are discovered in you; mines are discovered in you so that nations will fight over you!

These verses are about the Wiksan Mountain, located near the city of Nador, which was one of the main targets of Spanish colonial strategy due to its mine resources. In fact, these verses had also predicted the fate of this Mountain in advance because it was later on colonized and the mines were badly exploited by the Spanish despite public denouncement and resistance of the Riffian people. The following *Izri* also records another historical moment which is the Spanish civil war that witnessed the participation of some Moroccan soldiers:

- a. *afranko žiniral manika ʔawmaʔ inu*
- b. /Franco/General/where is/my brother/
- a. *ma ʔəmuʔ ma ʔəddar ma yəʔfiṭ arruxu*
- b. /is/dead/or/alive/or/imprisoned/The Red/
- c. Oh General Franco where is my brother? Is he dead, alive or imprisoned by the Red?

This couplet addresses the leader of Nationalists in Spain, General Franco, who led a war against the republicans which lasted from 1936 till 1939. The poet asks General Franco about their brother who went to fight in the war but has not returned yet. The fate of the soldier, whether dead, alive or imprisoned, is still unknown. The verse reflects the suffering of some Moroccan families in general and Riffian ones in particular. Undoubtedly, such verses of poetry are not only an artistic creation but constitute a valuable body of documentation. Three major factors, according to El Housain El Idrisi (2012), give Riffian folk poetry this special function. The first factor is the lack of written documents which chronicle some historical phases, the second is the contradiction of some historical accounts which make *Izran* the only reference of verification, and the third factor is the attempt of some official historical accounts to hide the truth (p.59). To sum up, *Izran* can serve to guide researchers belonging to different realms in tracing and exploring the flow of events at some historical junctures that may not be found in written accounts. They may be the only source of information that can serve as a good reference for historians and anthropologists interested in studying past events of the Riffian community.

3.4. *Izran* as a discourse of resistance

Given the fact that *Izran* reflect the context in which they are produced, the theme of resistance prevailed in poetic productions due to the fact that the Rif region was a target of

imperial agendas for decades. The focus of creative imagination at this period was the production of poems that insisted on fighting colonial powers with all possible means. Unquestionably, women have played a pivotal role in resistance by providing material support for men in the battlefield and certainly by singing *Izran* that aim at encouraging them and strengthening their will (Majouqi, 2014: 71). There is a huge body of *Izran* that support Riffian soldiers. Some of these couplets are permeated with religious discourse that is motivating for soldiers so as to defend their own land against foreign colonization. Here, colonization does not solely target land but also aims at spoiling people's religious identity. The following *Izri* illustrates the aspect of discursive resistance:

- a. *ayəβriyən nay βədat x idan nk^hum*
- b. /youth/our/stand/on/feet/your/
- a. *arumi βu traqisin idmaz di ddiin nk^hum*
- b. /the Christian/with/patches/covet/in/religion/your/
- c. Oh our youth stand on your feet! The Christian with patches covets your religion!

The singer addresses young soldiers to stand on their feet as a sign of defense of their religion which is a target of the Christians. The above couplet portrays the Spanish soldiers as wearing threadbare clothing which is a sign of weakness and fragility. Hence, such *Izran* boost the ego of the soldiers and make them fight self-confidently, as they are, according to these verses far well off and better than their enemy. The same discourse of resistance is repeated, through a different context, by describing the strength and bravery of the famous Riffian leader Mohamed Ben Abdelkrim El Khattabi:

- a. *aya Mulay Muhənd ayamjahd aməqran*
- b. /oh/sir/Muhend/combatant/ the biggest/
- a. *rbumbəṭ x yəḏman taxmaysit x idudan*
- b. /the bomb/on/chest/the gun/ in/fingers/
- c. Oh Sir Muhend! You are a great combatant; the bomb hangs around your chest and the gun is in your fingers.

- a. *ysugəd urumi yfyəd tamurt ynəs*
- b. /attacked/the Christian/ left/land/his/
- a. *yqabriṭ zəbdkrim ra ḏrəskar inəs*
- b. /confront/Abdelkrim/and/the soldiers/his/
- c. The Christian left his country and attacked us; Abdelkrim and his soldiers confronted him.

The first *Izri* portrays Abdelkrim as a great militant carrying bombs and a gun which are humble weaponry compared to Spanish military equipments. This gives a symbolic image that despite the leader's simple weaponry, he is determined to fight the enemy and hence he is always alert and in a state of preparedness. The second *Izri* describes the Spanish military as an aggressor because it has left its own country and has attacked the Rif. Yet, the determination of Abdelkrim and his soldiers succeeded at defeating the aggressor. Interestingly, most of the *Izran* that revolve around the theme of resistance are permeated with a tendency to represent Riffian combatants as the winners and the most powerful. This is a deliberate strategy in Riffian folk poetry which constitutes a moral support for the combatants fighting foreign colonizers. It is an artistic resistance strategy that goes in line with military actions taking place in the battlefield. Such a mode of resistance constructs a counter-discourse giving a contemptuous view of the colonizer.

4. Conclusion

To conclude, *Izran* constitute an Amazigh artistic and literary tradition which was widely practised among the tribes of the Rif. They have some special characteristics and play various

cultural roles in the community. The art grants feminine poets and singers opportunities to express themselves freely through verses of poetry that are sung in public. Such freedom of expression is not common in agricultural tribes. The voice of these Amazigh poets and singers is of important weight in the society because it can approach various topics and issues as the *Izran* cited throughout the article demonstrate.

Bibliography

- Asouiq, Mohammed. *الشعر الأمازيغي القديم [Ancient Amazigh Poetry]*. Oujda: Anwar Magharibia. 2008.
- Basset, Henri. *Essai sur la littérature des Berbères [Essays on Berber literature]*. Paris: Presse Ibis. pp. 180-181. 2001.
- El Hamdaoui, Jamil. *أنثولوجيا الشعر الأمازيغي بالريف [Amazigh Poetry in the Region of Rif: an Anthology]*. Nador: Dar Rif. 2013.
- El Idrisi, El Houssain. *من قضايا الشعر الأمازيغي الريفي [Issues in Amazigh Riffian Poetry]*. Casablanca: Maison d'édition marocaine. 2012.
- Hart, David Montgomery. *The Aith Waryaghar of the Moroccan Rif*. Arizona: University of Arizona press. 1976.
- Izaga, Emilio Blanco. *La Vivienda Rifeña [The Riffian Households]*. Ciudad Autonoma de Melilla. 1949.
- Joseph, Terri Brint. "Poetry as a Strategy of Power: The Case of Riffian Berber Women". *Signs: Journal of women in Culture and Society*, vol. 5. Chicago: Chicago University Press. pp. 418-434. 1980.
- Joseph, Roger and Terri Brint Joseph. *The Rose and the Thorn: Semiotic Structures in Morocco*. Arizona: The University of Arizona Press. 1987.
- Majouqi, Abd Essamad. *المقاومة الريفية من خلال الشعر الأمازيغي الريفي [Riffian Resistance through Amazigh Riffian Poetry]*. Rabat: Edition Bouregreg. 2014.
- Tassadit, Yacine. *L'izli ou l'amour chanté en kabyle*. Paris: Edition de la maison des sciences de l'homme. 1988.

Écriture en langue seconde, construction d'une identité interculturelle

Deux visions antagonistes : Assia Djébar et Abdelwahab Meddeb

Laurence Denooz, Université de Nancy 2 et Université libre de Bruxelles

Nos âmes ressemblent à ces lieux d'histoire et de mémoire : en danger d'être détruits, nous ne voulons pourtant pas nous exiler¹!

Comme tout migrant, quelles que soient leurs facultés individuelles d'adaptation, les auteurs arabes contemporains confrontés à une langue nouvelle, prennent conscience, à leur arrivée dans un pays d'accueil allophone, de la difficulté à communiquer, à se faire comprendre et à comprendre des expressions parfois banales, chaque culture possédant ses propres codes gestuels ou linguistiques. Les premiers pas dans leur nouveau lieu de résidence exigeront d'eux une complète remise en question des principes les plus basiques des échanges humains dont ils avaient l'habitude. Les difficultés de communication orale ou gestuelle laissent rapidement entrevoir de vraies divergences culturelles et identitaires. Qu'ils écrivent en langue arabe ou dans la langue du pays d'accueil, leurs œuvres littéraires vont refléter l'expérience de l'altérité, les contrastes entre différentes mentalités et l'intégration d'éléments exogènes, touchant non seulement la langue, mais aussi les gestes, les perceptions des couleurs, des odeurs, des attitudes et comportements. Ces œuvres de l'immigration intègrent des aires littéraires dites émergentes, nées à l'intersection de deux champs littéraires, sociologiques et culturels. Dans une perspective sociolinguistique, l'article se focalise sur la littérature métissée issue du monde arabe contemporain, pour déterminer le niveau d'intégration des auteurs immigrés à travers leur système linguistique hybride, reflet d'une nouvelle mixité culturelle. À l'interface entre deux cultures, reflet d'une nouvelle mixité culturelle, cette langue nouvelle est non seulement un instrument de perception de soi par rapport à autrui et d'autrui par rapport à soi, mais aussi une passerelle entre des espaces culturels divers. La langue seconde de l'immigré, se voulant résolument « entre-deux-langues », est l'expression d'une pluralité culturelle et ontologique, le symbole même du dépassement et de la symbiose entre des espaces mémoriels, le seul médiateur possible entre les valeurs identitaires originelles et hétérogènes, l'unique moyen de reconstituer une cohérence identitaire. Matrice re-structurante, cette langue, ainsi déconstruite et régénérée, jette un pont entre le présent et le passé, reposant sur la perception de soi et d'autrui et sur un désir de renaissance de soi dans une langue hybride.

Se fondant sur l'hypothèse que « la société et la culture ne sont pas présentes avec la langue et à côté de la langue, mais présentes dans la langue² », la sociolinguistique, étudiant la « littérature émergente » de l'immigration, cherche à en définir les caractéristiques tant linguistiques que culturelles et à en analyser le contexte social. Gilles Deleuze avait posé la question de la langue

¹ DJEBAR, 1997 : 96.

² BAYLON, 1991 : 31-32.

d'écriture de l'écrivain, qu'il considérait comme originale et unique, voire comme « étrangère » à la langue naturelle.

Le problème d'écrire : l'écrivain, comme dit Proust, invente dans la langue une nouvelle langue, une langue étrangère en quelque sorte. Il met à jour de nouvelles puissances grammaticales ou syntaxiques. Il entraîne aussi la langue hors de ses sillons coutumiers, il la fait délirer. Mais aussi le problème d'écrire ne se sépare pas d'un problème de voir et d'entendre : en effet, quand une autre langue se crée dans la langue, c'est le langage tout entier qui tend vers une limite « asyntaxique », « agrammaticale » ou qui communique avec son propre dehors¹.

Le problème est complexifié encore lorsque l'écriture se fait en langue seconde, qu'elle soit choisie librement, requise par un exil voulu ou non, imposée par des événements extérieurs à la volonté de l'écrivain. De ce fait, les sociolinguistes du domaine francophone s'intéressent notamment aux écrivains nés dans les anciennes colonies nord-africaines, qui, bien qu'ils composent nouvelles ou romans en langue française, ne se sentent pas totalement assimilés et continuent à se réclamer de la maghrébinité et d'une altérité culturelle. Leur littérature, aux confins de deux cultures, n'est intégrée complètement ni à l'une ni à l'autre², et reste fondée sur la dualité mémorielle découlant de leur attachement à deux espaces distincts :

Ce qui fait que je suis moi-même et pas un autre, c'est que je suis ainsi à la lisière de deux pays, de deux ou trois langues, de plusieurs traditions culturelles. C'est précisément cela qui définit mon identité³.

Récemment, intégrant de nouveaux procédés littéraires — tels la pluralité des points de vue, le mélange spatio-temporel, la confusion des personnages ou la répétition —, la littérature des immigrés arabes tente de se construire en tant qu'écriture créatrice d'une identité et d'un langage identitaire propres⁴, au confluent des deux espaces culturels dont ils se réclament. Aussi bien, certains auteurs immigrés, maghrébins d'origine, contraints à l'exil ou immigrés volontaires, adoptent pour leur écriture romanesque la langue seconde, parfois mâtinée d'expressions issues de leur langue maternelle.

Interférence des langues, tel est l'obstacle que rencontre tout bilingue, donc aussi l'écrivain : dans ce dernier cas, la question revêt une importance toute particulière, puisqu'il est libre d'intégrer ou non l'empreinte d'une langue étrangère à sa langue d'écriture⁵.

Ce faisant, soucieux, chacun selon son propre mode d'expression, de se constituer une identité spécifique tenant compte de son histoire individuelle, ils auto-traduisent leur pensée,

¹ DELEUZE, 1993 : 9.

² DEJEUX, 1980 : 13 : « [...] littérature *maghrébine*, c'est-à-dire issue de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc et produites par des autochtones nés dans les sociétés arabo-berbères ou juives. Nous entendons enfin par *de langue française* la littérature produite par des auteurs écrivant le français ou en français, mais non en tant que Français. Littérature *d'écriture* ou de *graphie* française, dit Jean Sénac. Mais précisons alors : *d'expression nord-africaine ou maghrébine*. »

³ MAALOUF, 1998 : 7.

⁴ NOIRAY, 1996 : 157 : « [Dans] les œuvres plus récentes du tunisien Abdelwahab Meddeb [...], l'écriture jaillissante et souvent volontairement incorrecte, dynamique, violente, cherche à exprimer la complexité d'un monde inépuisable, et l'expérience multiple d'un narrateur qui s'identifie souvent avec l'écrivain lui-même. »

⁵ OUSTINOFF, 2003 : 25.

dans un système linguistique hybride, reflet d'une nouvelle personnalité culturelle¹, individuelle et littéraire, n'appartenant exclusivement à aucun patrimoine déjà existant :

La littérature française semble occuper le centre linguistique et culturel de l'espace francophone, mais les nouvelles formes d'art, d'expression et de communication qui se manifestent en français dans le monde ne se développent pas pour autant par référence à ses modèles dans un rapport d'imitation ou de continuité, comme une contribution à son patrimoine².

Pour exemple, les Beurs, issus de la deuxième génération d'immigrés en France et imprégnés depuis l'enfance de culture française³, utilisent en majeure partie la langue française littéraire, mâtinée de régionalismes et de mots empruntés à leur langue maternelle ou à leur dialecte d'origine⁴. Les écrivains francophones arabes émigrés sont évidemment trop nombreux pour permettre un examen exhaustif de leur situation linguistique dans cette modeste étude. Deux auteurs immigrés de la première génération m'ont paru, à des degrés divers, mériter retenir l'attention pour leurs choix culturels et linguistiques. Leur œuvre, tout ou partie, permet de se faire une idée précise de la place qu'en fonction de leur histoire personnelle singulière, ils donnent à la langue dans la constitution de l'identité des exilés. Pour leurs nombreux points communs, j'ai choisi la franco-algérienne Assia Djébar⁵ et le franco-tunisien Abdelwahab Meddeb⁶, tous deux expatriés et détenteurs de la double nationalité, exerçant des charges académiques en Occident et ayant reçu des récompenses occidentales pour leur œuvre littéraire en langue française⁷. Ils s'interrogent tout au long de leur œuvre sur la fonction de la langue dans leur propre construction identitaire et littéraire. Pour chacun de ces auteurs, l'immigration revêt une signification différente, spécifique de leur histoire personnelle, à partir de laquelle ils attribuent une fonction à la langue dans leur identité et dans leur écriture.

* *
*

¹ Voir MDARHRI ALAOU, 1995 : 135.

² GRASSIN, 1999 : 301.

³ Voir notamment HARGREAVES, 1991 : p. 6-9 ; HARGREAVES, 1992 ; HARGREAVES, 1995 : 17-28.

⁴ C'est le cas de Fouad Laroui ou d'Azouz Begag, présenté aujourd'hui comme la figure de proue de cette littérature beur en France et auteur, entre autres, du *Gone du Chaâba* (1986), dont le titre même, mélange de lyonnais et d'algérien, a une double connotation d'intégration et d'auto-exclusion des immigrés, à la fois acculturés déjà et luttant encore contre la déculturation. Voir GARCIA, 1998 : 54.

⁵ Parmi les nombreuses études sur Assia Djébar, voir notamment BEIDA, 1987 ; CALLE-GRUBER, 2001 ; CHATELARD, 1999 ; CLERC, 1997 ; DÉJEUX, 1984 ; HOLTER, 1989 ; MERINI, 1999 ; REGAIEG, 1999.

⁶ Abdelwahab Meddeb a fait l'objet d'un grand nombre d'études. Voir notamment GARCIA CASADO, 1995 ; MEMMES, 1992a, p. 67-72 ; MEMMES, 1992b ; OLLIER et ROCHE, 1993.

⁷ D'origine algérienne et aujourd'hui membre de l'Académie royale de langue et de littérature française de Belgique (1999) et de l'Académie française (2005), Assia Djébar (née en 1936), romancière franco-algérienne, a enseigné l'histoire moderne et contemporaine du Maghreb successivement dans les Universités de Rabat, d'Alger et de New York. Elle a été primée plusieurs fois en Occident pour son œuvre littéraire et filmique (Prix Liberatur, Francfort, 1989 ; Prix Maurice-Maeterlinck, Bruxelles, 1995 ; International Literary Neustadt Prize, États-Unis, 1996 ; Prix Marguerite Yourcenar, États-Unis, 1997 ; Prix international de Palmi, Italie, 1998 ; Prix de la Paix des éditeurs allemands, Francfort, 2000). Sa bibliographie riche et variée se compose de plusieurs romans, essais et recueils de nouvelles.

Conseiller littéraire aux éditions Sindbad (1974-1987), professeur invité aux Universités de Genève et de Yale (1987-1995) puis professeur de littérature comparée à l'Université Paris-X, l'écrivain franco-tunisien Abdelwahab Meddeb (né en 1946) anime l'émission *Cultures d'Islam* sur France Culture. Récompensé à plusieurs reprises pour son œuvre littéraire, il a notamment reçu le Prix François-Mauriac (2002), le Prix Max-Jacob (2002), le Prix international de littérature francophone Benjamin-Fondane (2007).

Assia Djébar, bien qu'ayant obtenu la naturalisation française, voit dans l'émigration une tentative désespérée d'oublier les souffrances de son pays et de s'oublier soi-même. La colonisation amène la dépossession non pas seulement d'une terre, mais surtout d'une culture et, au-delà, d'une mémoire, dont la langue est le moyen d'expression. Perte du souvenir de la patrie, l'émigration est appréhendée comme le refus d'appartenir à une communauté, sentiment qui lui rappellerait la douleur de l'abandon du pays.

Jusqu'alors (c'est-à-dire jusqu'à notre rencontre), je ne faisais que « bouger » : découvrir des contrées, ou simplement des villes, des paysages aussi, des gens avec lesquels souvent je ne partage même pas la langue, ni les souvenirs. J'ai fini par comprendre — assez récemment — que c'était en quelque sorte par volonté tenace d'inscrire partout mon oubli de mon propre pays ! [...] Alors [...] qu'est-ce que je deviens : une exilée [...], une réfugiée, mais loin de quoi ? Une apatride, bien que je possède deux passeports et que je parle trois langues [...] Je sais pourtant que je ne fuis pas : j'oublie, ou plutôt, je veux oublier et pour cela, le mouvement, le déménagement, l'errance de rivage en rivage (je me contente de peu dans le quotidien) sont la règle¹.

Lorsque l'émigration est contrainte, le sentiment d'exil s'intensifie au fil du temps, jusqu'à l'apatridie et à l'intuition de ne plus appartenir réellement à aucun espace culturel : étrangers en leur contrée d'accueil, ils sont aussi rejetés par leur pays d'origine, sont désormais exclus de l'histoire et de la langue de leur patrie première. L'exil, pour Assia Djébar, est à la fois dépossession d'un espace originel, confiscation d'une mémoire identitaire, expropriation culturelle et linguistique.

À l'inverse, le Franco-Tunisien Abdelwahab Meddeb distingue deux types d'errance, le nomadisme physique et l'exil mental. L'émigration est choisie, elle est expatriation volontaire vers l'Occident (*taghrīb*) et non pas exil (*ghurba*) douloureux². Dans le même temps, la vie elle-même est une pérégrination inéluctable, transformée par l'écrivain en véritable processus d'écriture cosmopolite :

Mon corps grouillant me restitue à la pensée de l'exil sans que le désarroi paralyse. *Sois exilé parmi les exilés*. La vie dans ce monde est un exil qui vous précipite dans l'errance³.

Si Meddeb et Djébar écrivent tous deux dans un français non conventionnel, parfois métissé d'expressions d'arabe classique ou dialectal, leur conception propre de l'émigration les amène à une perception divergente de la langue seconde fondée sur la définition multiple du rôle de la langue dans la construction identitaire. Ainsi qu'on le constate dans sa définition de l'expatriation — « Et moi je m'engage avec ceux qui se destinent pour le chemin de l'Occident, *taghrīb* et non *ghurba*, à rassembler les forces éparses des nomades [...]»⁴ —, Abdelwahab Meddeb mêle étroitement langue française et langue arabe, sans même penser à traduire les termes arabes translittérés insérés dans son texte, alors que les nuances entre les concepts sont fondamentales pour la compréhension du texte. L'expatriation et le maintien du lien avec la

¹ DJEBAR, 2007 : 207–208.

² MEDDEB, 1987a : 242.

³ MEDDEB, 2003 : 43.

⁴ MEDDEB, 1987a : 242.

patrie sont indispensables à l'écriture renouvelée, destructrice d'une langue conventionnelle et créatrice d'une langue anticonformiste et insoumise¹, une langue traductrice d'une nouvelle identité interculturelle et inter-spatiale :

Écrire ce n'est ni vomir, ni plaisir, ni parturition : c'est mourir à soi-même. [...] Vous ajouterais-je qu'écriture s'implique multiple, étages et étapes, errance et séjour, départ et retour ? Mais à quelque ton, elle demeure symbole autant que signe. [...] Écrire c'est refléter l'énergie telle qu'elle s'ouvre à toi. Suscite-la donc. Contemple-la. Jouis de sa richesse. Renouvelle ta vigueur. Inscris ton expérience sur le miroir du monde. Projette-toi fragment de l'archétype. Sois au bord de la limite. Rassemble le je comme part du Soi².

Abdelwahab Meddeb vit non pas à la croisée de deux cultures et de deux mondes linguistiques, mais dans une véritable hybridation, consentie et réussie. Il semble intégrer parfaitement la culture de l'Autre, dans une façon de syncrétisme global de tous les espaces, de toutes les cultures — indigènes ou étrangères —, de tous les temps — présent, passé ou futur :

Je bâtis mon œuvre pièce après pièce dans le souci de ma double généalogie pour être ensemble oriental et occidental, ancien et moderne, passé et futur, rétrospectif et prospectif³.

À l'opposé, à partir de sa vision pessimiste de l'exil, Assia Djebar en arrive à considérer que l'utilisation d'une langue étrangère, bien ou mal assimilée, est signe de perte de la langue maternelle et accentue la conscience d'exclusion des immigrés, privés du sentiment d'appartenance à un sol et à une communauté, sans lesquels il est malaisé de se définir une identité.

Au fond, géologie des mots perdus, mots-fœtus à jamais engloutis, s'échapperont-ils, élytres noirs, se réveilleront-ils pour m'écharder alors que je ne porte plus, plus jamais de pas que sur le visage dehors, de bidons sur la tête dedans, c'est fini, sont-ils noyés, la douleur des strates, voix seconde, sans tonalité ni vibration : c'est moi qu'ils ont exclue, moi sur laquelle ils ont lancé l'interdit⁴.

Aussi bien, lorsque, loin du sol indigène, toute souvenance de la culture d'origine a été oblitérée, ne reste que la langue, souvenir atavique, dernier refuge et unique réconfort.

Polybe l'historien, Polybe l'écrivain déporté, de retour, au soir de sa vie, à sa terre natale, s'aperçoit qu'il n'a plus ni terre ni même de pays (celui-ci enchaîné et soumis), simplement une langue dont la beauté le réchauffe, qui lui sert à éclairer ses ennemis d'hier devenus ses alliés⁵.

Dès lors que la langue est conçue comme vecteur de transmission de l'héritage d'une civilisation, c'est sur son sacrifice que s'arc-boute nécessairement le douloureux effacement de la culture originelle, que la distanciation soit volonté propre ou violente expropriation :

¹ BARTHES, 1972-1976 : 443-459 : « Le texte est une productivité. [...] Il n'arrête pas [...] d'entretenir un processus de production. [...] Il déconstruit la langue de communication, de représentation ou d'expression (là où le sujet, individuel ou collectif, peut avoir l'illusion qu'il imite ou s'exprime) et reconstruit une autre langue, volumineuse, sans fond ni surface, car son espace n'est pas celui de la figure, du tableau, du cadre, mais celui, stéréographique, du jeu combinatoire, infini dès qu'on sort des limites de la communication courante (soumise à l'opinion, à la *doxa*) et de la vraisemblance narrative ou discursive. »

² MEDDEB, 1987a : 215.

³ MEDDEB, 1997.

⁴ DJEBAR, 1980 : 53-54.

⁵ DJEBAR, 1995 : 161.

Ma mère, d'écriture arabe mais passée au français oral, se percevait sans doute comme ne pouvant plus écrire aussi sûrement la langue savante : elle qui ne se voilait plus ni le visage ni le corps, elle qui avait parcouru la France en tous sens pour visiter ses prisons, ma mère, porteuse de ce legs ancestral, en voyait soudain l'effacement et ce, dans une ineffable tristesse¹.

Témoignage du renoncement à un espace culturel et à une mémoire identitaire, l'emploi d'une langue seconde est ressenti comme une meurtrissure profonde, traduite par le deuil douloureux de la langue maternelle, et au-delà, par la fracture sociale et la cassure de la communication naturelles entre les êtres :

En Algérie, précisément, lorsqu'en 1830 commence l'intrusion étrangère — maintenue coûte que coûte aux seuils des séraïls appauvris — à l'investissement progressif de l'espace au-dehors, correspond parallèlement un gel de plus en plus sourd de la communication intérieure : entre les générations, et encore plus entre les sexes².

La langue française, qu'Assia Djébar utilise dans toute son écriture, est la trace sanglante d'un traumatisme violent, l'effacement de la « langue-mère », symptôme visible d'une lésion plus profonde, la perte de toute une culture, le deuil d'un espace, l'altération de l'identité originelle :

Le français m'est langue marâtre. Quelle est cette langue-mère disparue, qui m'a abandonnée sur le trottoir et s'est enfuie ? Langue-mère idéalisée ou mal aimée, livrée aux hérauts de foire ou aux seuls geôliers. Sous le poids des tabous que je porte en moi comme héritage, je me retrouve désertée des chants de l'amour arabe. Est-ce d'avoir été expulsée de ce discours amoureux qui me fait trouver aride le français que j'emploie³ ?

De simple écho d'une mentalité, la langue s'érige donc en symbole identitaire d'un groupe, semblable au sang circulant à travers tous les membres d'un même corps. Ainsi, la langue est un facteur essentiel de construction ou de reconstruction identitaire, puisque, par la communauté de la langue, deux individus se reconnaissent comme appartenant à la même culture⁴ :

Je ne peux qu'écrire, avec une déformation inévitable : lorsqu'elle parlait en arabe, comment me rappelant ses phrases et les rapportant dans l'autre langue, mon écriture pourrait-elle être vraiment un baume à son absence⁵ ?

Dès lors, la langue est détentrice d'une mémoire collective et vectrice des valeurs communes que, par essence, elle se doit de transmettre naturellement au travers de tout discours. Proche d'une diglossie culturelle, une utilisation déviante de cette langue identitaire, notamment en cas de clivage politique, met en péril l'équilibre et la cohérence de toute une communauté, dès lors en proie à la scission dichotomique, voire à la déliquescence et à l'anéantissement :

Mais les autres, de l'autre côté, les fanatiques, as-tu ressenti leur fureur verbale, la haine dans leurs vociférations ? Leur langue arabe, moi qui ai étudié l'arabe littéraire, celui de la poésie, celui de la

¹ DJEBAR, 1995 : 171.

² DJEBAR, 1980 : 233.

³ DJEBAR, 1985 : 255.

⁴ DJEBAR, 2007 : 101 : « Elle rit, puis m'avoue, avec une surprise de soulagement : 'Cela fait si longtemps que je ne parle pas arabe dans l'amour et... (elle hésite) et après l'amour !' ». Voir aussi p. 127 : « Nadja, à mon oreille, n'arrête pas de soupirer : « Il y a si longtemps que je n'ai pas parlé arabe dans l'amour... — un silence, puis : Dans l'amour, et après l'amour ! »

⁵ DJEBAR, 2007 : 125.

Nahda et des romans contemporains, moi qui parle plusieurs dialectes des pays du Moyen-Orient où j'ai séjourné, je ne reconnais pas cet arabe d'ici. C'est une langue convulsive, dérangée, et qui me semble déviée ! Ce parler n'a rien à voir avec la langue de ma grand-mère, avec ses mots tendres, ni avec l'amour chanté de Hasni el Blaoui, le chanteur vedette d'autrefois, à Oran. La langue de nos femmes est une langue d'amour et de vivacité quand elles soupirent, et même quand elles prient : c'est une langue pour les chants, avec des mots à double sens, dans l'ironie et la demi-amertume. » Elle me sourit alors si près, son visage contre le mien, pour me dire, à mi-voix : « Et tu le sais bien *ya habibi*, il y a cet arabe pour la sexualité, presque pudique, restant au bord, allusif, mais prometteur... » Dressée soudain, elle cria dans la chambre : « Quel jargon, dis-moi, ils parlent, ceux-là ? Qu'est-ce qu'ils hurlent¹... ? »

Plus encore que la diglossie culturelle, le bilinguisme provoque une aliénation psychologique de l'exilé dans un espace alloglotte, que son expatriation soit le résultat d'une migration ou d'une occupation étrangère de son pays d'origine. L'incompréhension des connotations dissimulées derrière des vocables parfois banals confirme le sentiment d'aliénation psychologique et de solitude, souvent douloureux, provoqué par la découverte de sa propre altérité. Dès lors, se forgeant une image de l'autre à partir de la comparaison des pratiques tant matérielles que linguistiques, chaque culture élabore une représentation d'elle-même fondée sur sa propre supériorité morale et culturelle. Lorsque Berkane, le héros de *La disparition de la langue française*, analyse les vicissitudes politiques de l'Algérie, Assia Djebar n'hésite pas à évoquer une confusion linguistique : les termes arabes et français utilisés pour désigner une même notion (*al-mas'ūl* et *responsable*) recèlent une connotation toute différente, révélatrice d'une approche éthique divergente de la politique. Berkane, en quête de son identité entre colonisé et ancien émigré de retour au pays, loue, de façon très subjective, la déontologie politique et la supériorité éthique qu'il infère du terme arabe². Ainsi, Assia Djebbar indique que les connotations linguistiques propres à chaque lexique impliquent nécessairement une divergence de mentalité, rejoignant ainsi l'opinion de son quasi-contemporain tunisien Albert Memmi (né en 1920), selon lequel le bilinguisme forcé, issu de la contrainte politico-militaire, ne peut être considéré que comme une dramatique rupture culturelle et identitaire³ :

La possession de deux langues n'est pas seulement celle de deux outils, c'est la participation à deux royaumes psychiques et culturels. Or ici, les deux univers symbolisés, portés par les deux langues, sont en conflit : ce sont ceux du colonisateur et du colonisé⁴.

¹ DJEBAR, 2007 : 118.

² DJEBAR, 2007 : 117 : « Jugez-les, madame, d'abord à leur langage. Ils se disent, depuis des décennies, des 'responsables'. » J'ai souri, amère : « Je n'ai jamais su, quand j'écoutais ce jargon, si ce mot qui a fleuri ici avec l'indépendance, ce terme de 'responsable' était venu de l'arabe (*el Mes'oul*) et avait été traduit ensuite en français... auquel cas, l'abus de sens est dans le français car *el Mes'oul* devrait être traduit par 'celui qu'on interroge', ce qui suppose dialogue, parole de part et d'autre, ce qui signifie que ce *mes'oul* a à répondre à un questionnant, à dire, certes, ce qu'il peut savoir... mais pas à décider, lui, et surtout pas, au nom des autres. C'est donc le français, comme langage politique, qui est en défaillance chez nous et cela dure, dans notre classe dirigeante, depuis plus de trente ans ».

³ MEMMI, 1957 : 142 : « En bref, le bilinguisme colonial n'est ni une diglossie, où coexistent un idiome populaire et une langue de puriste, appartenant tous les deux au même univers affectif, ni une simple richesse polyglotte, qui bénéficie d'un clavier supplémentaire mais relativement neutre ; c'est un drame linguistique. »

⁴ MEMMI, 1973 : 136-137.

Le schisme linguistique — né de la difficulté postcoloniale de la réconciliation des civilisations colonisatrice et colonisée mais aussi du multiculturalisme fondé sur la diglossie arabe et la coprésence de cultures populaires régionales et d'une culture universelle et « panarabe », savante et coranique — conduit à une déchirure identitaire, presque à une schizophrénie, que le héros du roman d'inspiration autobiographique *La Statue de Sel* d'Albert Memmi exprime en des termes angoissés : « C'était comme du vertige... Les deux parties de mon être parlaient une langue différente et jamais ne se comprendraient¹ ».

C'est précisément cette attitude consistant à envisager les langues au travers de l'irréductibilité de leur altérité, destructrices de l'unité et inaptées à reconstruire une harmonie nouvelle, qu'Abdelwahab Meddeb condamne. « Ce n'est pas la race qui discrimine mais la langue² », en tant qu'elle suscite désunion culturelle et fragmentation identitaire :

Le mythe de Babel raconte comment les langues se sont multipliées pour diviser l'homme, le soulever contre lui-même. La séparation des langues instaure la guerre³.

C'est donc une richesse de connaître plusieurs cultures et langues, de surmonter les incompréhensions en construisant une nouvelle langue propre à soi, reflet d'expériences, d'errances, de modulations identitaires propres, seul moyen de réconcilier les divergences, de recoller des fragments d'identités :

L'imaginaire alloglotte corrobore la langue d'écriture qui enregistre en certaines de ses locutions cette disposition du blanc à accompagner le sang : l'un et l'autre sont en effet associés pour proposer des significations diverses⁴.

Par la jonction de symboles linguistiques et d'idiotismes de l'arabe et du français, le bilingue crée une langue hybride, issue de son propre passé et de son présent, constructrice de son avenir et de son identité :

Telles sont les prises du poète, lorsqu'il se déplace de par le monde à travers les climats et les langues, comme à travers les paysages et les textes, homme qui se saisit de la seconde qui passe comme des millénaires, touchant au passage la matière qu'il amasse pour l'introduire dans sa fabrique des signes, rencontrant aussi les signes déjà constitués et qui appartiennent à la mémoire des lieux et des langues, signes qu'il intègre à son propre registre pour les croiser avec ses propres signes⁵.

La découverte de l'altérité devient alors source d'enrichissement, en tant qu'elle seule est productrice d'une compréhension d'une identité plus riche, fondée sur ce que Meddeb, « à l'affût de l'altérité pour mieux revenir à soi⁶ », appelle une « symbiose culturelle et ontologique qui apaiserait la trace, qui colmaterait la fêlure⁷ » : après l'avoir fait vaciller, l'altérité réaffirme plus fermement l'identité dans une hétérogénéité intégralement acceptée.

¹ MEMMI, 1966 : 247.

² MEDDEB, 1986: 43.

³ MEDDEB, 1986: 82.

⁴ MEDDEB, 1997 : 19.

⁵ MEDDEB, 2001 : 87.

⁶ MEDDEB, 1986: 34.

⁷ MEDDEB, 1987b : 87.

Ici commence la digression du je, un je initiale du texte, à se mesurer d'envahissement méfiant, se permutant, parfois tu, se neutralisant infinitif, un je, noyau affirmé ou caché, emphase de ce dire qui se déploie à la lisière du langage, de la mémoire, un je autre scripteur amnésique dans ses retombées de travail avec la langue, liberté d'infra-mémoire, à se confondre de proche poussière !¹

Pour Abdelwahab Meddeb, l'errance et l'exil ne sont pas une perte d'identité mais une prodigieuse opportunité d'utiliser une langue seconde et donc de fusionner deux patrimoines, dans une identité constamment en reconstruction, consciemment en révision : « [...] comme dans un théâtre, je joue mon personnage, portant les multiples masques du moi, constamment détruits pour être refaçonnés, remodelés »².

L'interlangue, vecteur de la réappropriation culturelle

Bien que complètement en désaccord sur la place à accorder à la langue seconde, Assia Djébar et Abdelwahab Meddeb considèrent que la recherche identitaire passe par le rapprochement du passé et du présent, par un retour aux sources, par la restauration d'une culture oubliée. Il est significatif de constater que les deux romanciers mettent en scène des anciens émigrés revenus s'installer dans le pays de leur jeunesse, où, réinvestissant les espaces et coutumes enfouis dans leur mémoire, ils se réadaptent à leur culture et se réapproprient les bases de leur identité :

Me voici de retour exprimé ville à dédale, ému à me distraire d'enfance : à retrouver des saveurs anciennes à travers les déduits de Tunis. [...] À percer les secrets des rues et impasses qui ne furent jamais foulées, n'était-ce itinéraires anciens d'une enfance que je ne fabule pas paradisiaque perte³.
perte³.

Or la langue, par sa « vocation à demeurer le pivot de l'identité culturelle »⁴ est nécessairement au centre de ces processus d'oubli et de restauration de la mémoire. Ainsi, le recouvrement de la mémoire ne peut se faire qu'au travers d'une réappropriation de la langue-mère, tout en apportant un soin infini à ne pas oublier la langue seconde, partie intégrante d'une nouvelle identité : « En écrivant mes souvenirs de jeunesse [...], le français devient ma langue de mémoire... »⁵. La quête principale de la vaste production littéraire d'Assia Djébar est de ce fait celle d'une langue identitaire, constituée d'une espèce de trilinguisme voire de triculturalisme, mêlant intrinsèquement la langue de l'autre (le français) et les langues-mères, l'arabe et le berbère, et qui seule permettra, par la réconciliation du passé et du présent, de se constituer une identité propre⁶. Au travers de la redécouverte de leurs dialectes respectifs, Nadjia et Berkane se réapproprient leur culture originelle et, au-delà, s'identifient à nouveau comme appartenant à la communauté de leur ascendance :

¹ MEDDEB, 1987a, p. 55.

² MEDDEB, 1999 : 84.

³ MEDDEB, 1987a : 15.

⁴ MAALOUF, 2001 : 153–154.

⁵ DJEBAR, 2007 : 186.

⁶ CALLE-GRUBER, 2001 : 98 : « Le dispositif de la narration, qui touche à la vérité d'écrivain algérien dans la langue française, à la recherche de sa langue, la troisième (alphabet de poésie), la quatrième (langue de résistance du dernier carré), la nième, langue où l'idiome de l'autre est devenu don d'un supplément. »

Oui, je la contemple intensément, autant que je l'écoute — sensible depuis le début aux différences de son dialecte, à quelques mots un peu rares que j'ai oubliés, dont je devine le sens ; surtout, je suis touché par son accent si particulier comme si elle m'était proche et lointaine à la fois. [...] « Mon dialecte ne te gêne pas ? Ma mère est marocaine, je parle comme à Oran, mais un peu aussi comme ma mère ! » « Je te réponds, moi, dans mon algérois de la Casbah ! », dis-je placidement¹.

Assia Djébar combat ainsi l'oubli de la mémoire collective, patrimoine culturel légué par des générations successives, s'exprimant dans une langue identitaire. Le transfert des souvenirs d'une langue à l'autre devient indispensable pour unir l'héritage du passé et l'actualité de l'instant dans l'identité reconstituée des colonisés et des immigrés :

Or moi qui écris désormais, des jours et des jours plus tard, je reconstitue, je me ressouviens de Nadjia, de sa voix qui se remémore : je saisis, j'encercle son récit, sa mémoire dévidée, en mots arabes que j'inscris, moi, en mots français, sur ma table [...]².

Vecteur mémoriel, la langue devient un pont reliant des espaces culturels distincts. « L'auteur francophone est souvent un véritable passeur de langue dont la création maintient la tension entre deux (ou plus) idiomes et parfois même, dans le cas de l'interlangue, rompt la norme linguistique afin de se forger un langage propre³. » Aussi bien, Assia Djébar parle d'un « entre-deux-langues », d'un trait d'union entre deux langues, voire d'un « entre-langues » plus large, prenant en compte toutes les langues, tous les dialectes : écrire dans la langue de l'Autre la transposition des voix et traditions propres à sa culture originelle.

Pourquoi l'entre-deux-langues ? Pourquoi pas l'entre-langues, au pluriel ? Pourquoi pas *sur les marges de la langue* (n'importe quelle langue, celle qu'on prend à la va-vite, celle qu'on a sous la main), sur les marges donc, et refuser d'aller jusqu'à son centre, à son moyeu, à son feu⁴...

Omniprésent dans l'œuvre d'Assia Djébar, ce constant passage d'une langue à l'autre sert de médium d'enregistrement des souvenirs et surtout de lien entre des individus de cultures diverses. Berkane, après vingt ans passés en France, est rentré, à la pré-retraite, en Algérie. Il y rencontre Nadjia, elle aussi expatriée, provisoirement rentrée au pays. Leurs conversations, tenues tantôt en français tantôt en arabe, sont consignées par le héros dans son journal : Berkane les traduit en français, qu'il considère comme l'unique accès à la reconstitution du souvenir, au maintien du lien que le départ de Nadjia a fragilisé et, en dernier ressort, de l'acceptation de sa double identité culturelle.

Cette voix de si proche langueur : déplacer ces mots arabes, les faire glisser pour les garder en langue seconde ? Ses mots, proférés dans notre langue maternelle, je les entends dans leur musique particulière : et le français me devient une porte étroite pour maintenir l'aveu de volupté, qui scintille dans l'espace de mon logis [...] Je m'installe en scribe devant toi, face à toi, contre toi, au-dedans de ma parole silencieuse. En français, je continue ma seule trace, ma seule traque, vers toi, vers ton ombre. Écrire et glisser à la langue franque, c'est le moyen sûr de garder, tout près, ta voix, tes paroles. [...] J'écris dans votre ombre, dans une langue de solitude dont la lumière me

¹ DJEBAR, 2007 : 101.

² DJEBAR, 2003 : 94.

³ MOURA, 2002 : 80.

⁴ DJEBAR, 1999 : 30.

blesse ! Ce français va-t-il geler ma voix ? Tandis que ma main court sur le papier, serais-je en train de tendre un linceul entre toi et moi ? J'écris pour vous ? Tout contre vous ? De sentir que c'est pour vous seulement, me voici, soudain, de plain-pied (pour la première fois de ma vie) dans ma langue d'écrivain, installé en profondeur, prenant racine, pourrais-je dire¹.

Chez Assia Djebar, l'« entre-deux-langues » sert donc à la fois de lien entre les espaces culturels et entre les individus de sexes opposés et de cultures diverses. Ainsi acquiert-il, au-delà du simple rapport charnel, une valeur érotique de lien plus profond, nouant entre deux êtres une relation quasi consubstantielle, une fusion totale, physique et spirituelle à la fois.

Tu ne parlerais aucune des langues que je comprends. Et je t'aimerais d'emblée, tout autant ! Je te ferais réciter des vers de ta langue qui me serait indéchiffrable. L'amour serait donc nos exercices de prononciation, de rythme, de phrasé [...] (p. 225) Y a-t-il, dit-elle au milieu des caresses de l'amant, y a-t-il un nœud ou même un sexe de la langue pour chacun de nous ? De la tienne que je te prendrais peu à peu, que je sucerais, son après son, que j'avalerais comme si c'était ton autre semence [...] (p. 226) Nous aimer ainsi, deux corps sourds et comme je désire habiter ce corps d'homme tellement étranger, parlant un idiome que je ne comprendrai jamais... Ainsi, au cœur du désert des mots, nous pourrions nous entrecroiser, nous pénétrer, nous déchirer même, surtout nous connaître !²

C'est aussi de cet « entre-langues » – ce qu'il appelle toutefois « la démarche de l'entre-deux » – que se réclame Abdelwahab Meddeb, pourtant mû par un tout autre dessein que celui d'Assia Djebar.

Ceux qui s'arrêtent sur le déchirement et la blessure sont ceux qui sont incapables de concevoir ce qu'il peut en être de l'ontologie, de la poétique ou de l'esthétique de l'hétérogène, celles que produisent naturellement les gens qui ont connu le déplacement. La démarche de l'entre-deux que j'ai adoptée (et que je n'ai cessé d'affiner) m'a fait découvrir, que je constituais une chance et non une malédiction³.

Loin de se sentir contraint par l'ignorance de sa langue maternelle, il choisit volontairement d'écrire en français, exprimant ainsi sa contestation vis-à-vis de la mise en place du principe de l'identité unitaire, au travers de l'impérialisme de la langue arabe. Toute son œuvre est une incitation à la révolte, au refus de l'oppression identitaire, de l'oblitération des origines profondes d'une culture. En quête d'une identité interstitielle et porteuse de renouveau, fondée sur ce qu'il ressent comme sa « double généalogie », il associe, dans son œuvre, le patrimoine arabo-musulman à une culture étrangère.

Le je engage avec lui l'Histoire : ces ans qui ont imprégné ma naissance, mon origine, mon enfance pénètrent les fondements ébranlés d'une classe à trahir moribonde ; je représentatif d'une génération arabe qui a à se débattre image fêlée, marquée monstrueuse par Europe et France, à vivre d'expérience l'exil, à se revoir soi après l'à-côté de l'autre, à corriger son corps social par une démarche à l'envers, à rectifier définitivement le consensus orientaliste en éliminant de son

¹ DJEBAR, 2007 : 127–129.

² DJEBAR, 1997 : 224–226.

³ MEDDEB, 2004 : 53–54.

organisme le virus de l'espionite, à élargir sa vision par une efficiente tentative à revivre l'archaïsme : à redorer, à propager dans l'indifférente métropole¹.

La culture d'un homme, son histoire, son passé et sa langue sont inscrits dans sa chair². Le « corps à la recherche de l'identité à bousculer : ici, ailleurs³ » contient les empreintes du métissage culturel maghrébin, fondé à la fois sur le refoulement, le dépassement et la permanence des racines. Dès lors, dans son roman autobiographique *Talismano*, Meddeb s'interroge sur la transformation complexe de son propre nom de famille : de l'arabe classique à la langue coloniale à travers le tunisien, la modification phonétique entraîne une subversion sémantique, d'autant plus grave qu'elle charrie avec elle une perte de la culture arabe originelle. Or, « en tant que marqueur individuel et familial, le nom (prénom et patronyme) est une composante fondamentale de la personne psychique et physique, aussi bien dans sa dimension singulière que dans sa dimension sociale⁴ ». La langue étrangère a donc oblitéré la culture originelle fondée sur la sacralité des savoirs occultes et a, de ce fait, exilé le nom autant que celui qui le porte en lui ôtant son pouvoir d'individualisation⁵.

Le nom propre change : à l'origine Mu'addib, maître, enseignant, ordonnant le savoir en vue de son bon usage social, dispensateur d'adab, entraînant par le nom l'officielle culture, à former les scribes et autres exécutants des pouvoirs arabes. Mais la langue, de pureté rituelle, glisse par l'usage vers le désacralisant dialecte, réel généalogique : aussi Mu'addib change-t-il Middib ; tel sort phonétique n'est pas anodin ; il emporte le sens ; et la tâche de l'enseignement devient celle de l'instituteur : le middib est celui qui, par transcription coranique, fait apprendre aux enfants à lire, à écrire. [...] La transcription française du nom, stigmaté de l'intervention coloniale, prétend s'alléger en se francisant par devoir municipal : ne respectant ni la ressemblance phonétique, ni la logique translittérale, elle transforme Middib en Meddeb : manie de l'altération du graphe et du son, à attribuer à tel fonctionnaire corse, tel brigadier d'Alsace⁶.

La distanciation linguistique peut cependant être volontaire et élective, auquel cas elle s'apparente à un reniement de la culture identitaire. La culture islamique s'échafaude sur la langue arabe coranique, qu'elle sacralise par l'institution du dogme d'inviolabilité. Ainsi, l'argument esthétique de l'*i'ğāz al-qur'ān* — caractère inimitable du Coran à la fois conséquence naturelle de la nature divine du Coran et, *a contrario*, unique garantie de l'authenticité de la révélation divine — passe au second plan, vite devancé par le scénario religieux et culturel. Pervertir la langue par des altérations ou des torsions équivaut à abjurer l'Islam, à rejeter le pan essentiel de la culture arabe, à déserrer son identité. La langue,

¹ MEDDEB, 1987a : 57.

² JEGHAM, 1991 : 114 : « Le corps est un palimpseste, lieu à la fois d'inscription et d'effacement ; son écriture peut être assimilée au travail de la calligraphie. Cette écriture de l'écriture que motive un désir de quête de l'image perdue. Entre l'inscription et l'effacement, l'écriture [...] apparaît comme une volonté de dire l'indicible, de saisir sa propre gestation, sa propre venue à l'être ».

³ MEDDEB, 1987a : 12.

⁴ LEPOUTRE, 1997 : 286.

⁵ LÉVI-STRAUSS, 1962 : 289 : « Qu'il soit toponyme ou patronyme, le nom propre... est, par nature, individualisant ».

⁶ MEDDEB, 1987a : 194–195.

infrastructure de la culture, en est à la fois l'un des éléments constitutifs essentiels et son point de vulnérabilité :

Ma première querelle avec le père éclata mélange des mots pendant la transmission récitative du texte : je ne supportais pas, rebelle, reproduire par cœur les versets coraniques ; je boudais et me laissais aller aphasique, brouillant les mots et les phrases ; parfois, prétention de l'appropriation ou signe du dérangement, un mot résonnait bizarre à en perdre la tête ; je me complaisais à le changer, à en détourner le sens par inversion de phonèmes. Cassure sémantique, pleurs, colère du père¹.

Paradoxalement, alors qu'elle déplore la colonisation, Assia Djébar choisit, elle aussi, consciemment la langue française. Mais contrairement à Meddeb, sa préférence est un hommage filial et une reconnaissance pour le métissage culturel que son père avait initié en elle :

J'ai découvert alors que, pour moi, le français s'était mué en *langue du père*. Le père m'avait tendu la main pour me conduire à l'école : il ne serait jamais le futur geôlier ; il devenait l'intercesseur. Le changement profond commençait là : parce qu'il avait assumé un premier métissage dont je serais bénéficiaire !²

Ainsi, pour les deux auteurs, la langue est non seulement un instrument de perception de soi par rapport à autrui et d'autrui par rapport à soi, mais aussi une passerelle entre des espaces culturels divers. La langue seconde de l'immigré, se voulant résolument « entre-deux-langues », est l'expression d'une pluralité culturelle et ontologique, le symbole même du dépassement et de la symbiose entre des espaces mémoriels, le seul médiateur possible entre les valeurs identitaires originelles et hétérogènes, l'unique moyen de reconstituer une cohérence identitaire :

“Je est un autre” chacun sait cela. Qui n'est pas hanté par son double ? Et qui maîtrise donc son ombre ? La dualité du personnage de mon livre n'a pas une fin psychologique. Elle ne dit pas la division infernale, ni même la division, mais c'est bien plutôt un jeu qui instaure une distance susceptible de changer le vécu en fiction. Ce caractère ludique du dédoublement, procédé littéraire certes, permet un dépassement. Quel dépassement ? Celui du dédoublement justement, celui d'une pluralité convenue, pour atteindre à ce que j'appellerais une symbiose culturelle et ontologique qui apaiserait la trace, qui colmaterait la fêlure³.

Matrice re-structurante, cette langue, ainsi déconstruite et régénérée, jette un pont entre le présent et le passé, reposant sur la perception de soi et d'autrui et sur un désir de renaissance de soi dans la langue allogène. Mais si Assia Djébar a la nostalgie du passé qu'elle et ses héros tentent de retrouver dans les souvenirs et dans son écriture, Meddeb le renie et le sacrifie sur l'autel de l'errance permanente et de l'identité constamment renouvelée.

Bibliographie

BARTHES Roland, « Texte (Théorie du) », dans *Encyclopaedia Universalis, Œuvres complètes*, t. 4, nouv. édition revue et corrigée par Éric MARTY, 1972-1976, [online]

<http://www.universalis.fr/encyclopedie/theorie-du-texte/2-la-theorie-du-texte>. Consulté le 8 janvier 2011.

BAYLON Christian, *Sociolinguistique : société, langue et discours*, Nathan, Paris, 1991.

¹ MEDDEB, 1987a : 34.

² DJEBAR, 1999 : 46.

³ MEDDEB, 1987b : 87.

- BEIDA Chikhi, *Les romans d'Assia Djebbar*, Alger, Office des publications universitaires, 1987.
- CALLE-GRUBER Mireille, *Assia Djebbar ou la résistance de l'écriture : regards d'un écrivain d'Algérie*, Paris, Maisonneuve-et-Larose, 2001.
- CHATELARD Marie-Claire, « L'Algérie entre la violence et la parole. Réflexion sur Oran, langue morte d'Assia Djebbar », dans Chr. ALBERT (dir.), *Francophonie et identités culturelles*, Paris, 1999, p. 227–279.
- CLERC Jeanne-Marie, *Assia Djebbar : écrire, transgresser, résister*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- DÉJEUX Jean, *Assia Djebbar : romancière algérienne, cinéaste arabe*, Sherbrooke, Naaman, 1984.
- , *Littérature maghrébine de langue française*, Paris, Naaman, 1980.
- DELEUZE Gilles, *Critique et clinique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1993.
- DJEBBAR Assia, *Femmes d'Alger dans leur appartement*, Paris, Albin Michel, 1980.
- , *L'Amour, la Fantasia*, Paris, Lattès, 1985.
- , *Vaste est la prison*, Paris, Livre de poche, 1995.
- , *Les Nuits de Strasbourg*, Paris, Actes Sud, 1997.
- , *Ces voix qui m'assiègent... en marge de ma francophonie*, Paris, Albin Michel, 1999.
- , *La disparition de la langue française*, Paris, Albin Michel, 2003 ; rééd. Paris, Livre de poche, 2007.
- GARCIA CASADO Margarita, *À la croisée des chemins : écriture et identité maghrébine. Étude du rôle de l'intertextualité à travers l'écriture de Rachid Boudjedra et Abdelwahab Meddeb*, Michigan, UMI Dissertation Service, 1995.
- GARCIA Daniel, « Azouz Begag, le Beur le plus lu », dans *Livres Hebdo*, n° 279 (6 février 1998).
- GRASSIN Jean-Marie, « L'émergence des identités francophones : le problème théorique et méthodologique », dans ALBERT Christiane (dir.), *Francophonie et identités culturelles*, Paris, Khartala, 1999, p. 301-314.
- HARGREAVES Alec G., « Une littérature à la croisée des chemins », dans *Hommes et Migrations*, n° 1170 (nov. 1993), p. 6-9.
- , *La littérature Beur. Un guide bio-bibliographique*, New Orleans, CELFAN Edition Monographs. Tulane University, 1992.
- , « La littérature issue de l'immigration maghrébine en France : une littérature mineure ? », dans Charles Bonn (dir.), *Littérature des immigrations*, t. I (*Un espace littéraire émergent*), Paris, L'Harmattan, 1995, p. 17-28.
- HOLTER Karin, *Femmes d'Alger sortant de leur appartement - Assia Djebbar - Aïcha Lemsine - Yamina Mechakra : Trois représentantes d'une littérature engagée*, dans *Narcisse*, 9 (1989), p. 179–197.
- JEGHAM Najeh, « Voix du dire/voies du lire dans *Phantasia* », dans *Itinéraires et contacts de cultures*, 14 (1991), Paris, L'Harmattan.
- LEPOUTRE David, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, 1997.
- LÉVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962.
- MAALOUF Amin, *Les Identités meurtrières*, Paris, éd. Grasset et Fasquelle, 1998 (coll. « Le livre de Poche ») ; rééd. 2001.
- MDARHRI ALAOUI Abdallah, « Interculturel et littérature beur », dans *L'Interculturel. Réflexion pluridisciplinaire*, Rabat/Paris, L'Harmattan, 1995, p. 135-143.
- MEDDEB Abdelwahab, *Phantasia*, Paris, Sindbad, 1986.
- , *Talismano*, Paris, Sindbad, 1987a.
- , « Je est un autre », interview réalisée par Philippe Gardéal, in *Arabies*, n° 7/8, juillet-août, 1987b.
- , *Blanches traverses du passé*, Saint-Clément-de-Rivière, Fata Morgana, 1997a.
- , *Jeune Afrique*, n° 1894-1895, Paris, 23 avril-6 mai 1997b.
- , *Aya dans les villes*, Saint-Clément-de-Rivière, Fata Morgana, 1999.
- , *Matière des oiseaux*, Saint-Clément-de-Rivière, Fata Morgana, 2001.
- , *Phantasia*, Paris, Seuil, 2003.
- , *Face à l'Islam*, Paris, Textuel, 2004.
- MEMMES Abdallah, « Les fondements de l'écriture chez Abdelwahab Meddeb », dans *Quand le roman maghrébin s'interroge sur son écriture. Actes du colloque international de la Faculté de Kenitra les 23–25 avril 1992*, Kénitra, Presses universitaires, 1992a, p. 67–72.
- , *Littérature maghrébine de langue française : signification et interculturalité*, Rabat, OKAD, 1992b.
- MEMMI Albert, *Portrait du colonisé*, Paris, Juillard, 1957.
- , *La statue de sel*, Paris, Gallimard, 1966.
- , *Portrait du colonisé suivi du portrait du colonisateur*, Paris, Payot, 1973.
- MERINI Rafika, *Two major Women Writers : Assia Djebbar and Leïla Sebbar. A thematic Study of their Works*, New York, P. Lang, 1999.
- MOURA Jean-Marc, « Critique postcoloniale et littératures francophones africaines », dans Samba DIOP (dir.), *Fictions africaines et postcolonialisme*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 67–82.
- NOIRAY Jacques, *Littératures francophones, I. Le Maghreb*, Paris, Éditions Belin, 1996.
- OLLIER Claude et ROCHE Anne, *Abdelwahab Meddeb*, Poitiers, Office du Livre de Poitou-Charentes, 1993.
- OUSTINOFF Michaël, *Bilinguisme d'écriture et auto-traduction : Julien Green, Samuel Beckett, Vladimir Nabokov*, Paris, L'Harmattan, 2003.

REGAIEG Najiba, « *L'Amour, la Fantasia* d'Assia Djebar : de l'autobiographie à la fiction », dans *Itinéraires et contacts de cultures*, n° 27 (1999), p. 129–136.

L'ethos paratopique d'un narrateur méditerranéen : *Le passé simple* de Driss Chraïbi

Ayşe (Eziler) Kiran, Université de Hacettepe, Ankara/Turquie

Introduction : paratopie

Suivant le point de vue d'Aristote « para- » signifie qui se trouve aux limites, hors des limites et « -topie », centre, connu, stable. Paratopie correspond donc à ce qui se trouve aux limites et/ou en dehors des limites établis. Maingueneau qui donne une extension théorique à cette notion distingue deux types de paratopie : Le premier espace se trouve entre le romancier (ou l'inscripteur) et son récit littéraire (fiction), l'autre habite dans son œuvre comme le monde représenté. Le romancier se trouve donc dans une structure instable où doit gérer un jeu d'équilibre ou jouer dans cet « entre-deux » (Maingueneau 2004 : 72).

1.1. La paratopie du narrateur

La paratopie de l'écrivain et sa gestion d'entre-deux [...] participe à la création (Maingueneau 2004 : 84) du récit et à celle du narrateur. Comme on l'observe dans *Le passé simple*, il est parfois impossible de tracer le partage entre la fiction littéraire et le monde représenté (Maingueneau 2004 : 81).

Le narrateur du *Passé simple* doublé du personnage principal a une particularité non négligeable. Il est non-fiable à un moment de son récit. Nünning présente dix caractéristiques de ce type de narrateur. La cinquième correspond particulièrement au narrateur Driss : Le but du narrateur non-fiable est de « focaliser l'attention du lecteur sur le narrateur plutôt que sur l'histoire narrée et de susciter intérêt pour les particularités de la psychologie du narrateur » (Patron 2009 : 145). Dans le contexte fictionnel Driss attire l'attention sur son message ambigu. (Tutescu 1979 : 216). Lui qui partage tout ce qu'il pense, toutes ses intentions, tous ses jugements même les plus intimes cesse de partager le motif d'une décision avec son lecteur qui a pris l'habitude de suivre l'histoire d'un narrateur sincère. Sa décision inattendue concerne son dernier retour chez lui et ses remords qui ne paraissent pas francs. Il ne dévoile pas son plan, laisse au lecteur de le deviner et seulement à la fin du roman il le dit implicitement.

1.2. La paratopie de l'espace littéraire

« Toute paratopie, minimalement dit l'appartenance *et* la non appartenance, l'impossible inclusion dans une 'topie' » (Maingueneau 2004 : 86). Les déictiques de la théorie de l'énonciation fonctionnent également dans ce domaine : paratopie de l'espace-temps et du personnage.

1.2.1. Espace et temps paratopiques.

Comme le titre *Le passé simple* indique parfaitement « la résurgence d'une réalité passée » (Maingueneau 2004 : 75) et reproduit un lieu représenté. Casablanca sous le protectorat abrite une population cosmopolite, manifestement avec la majorité marocaine musulmane. Ce cosmopolitisme déstabilise aussi bien les personnages que les institutions. Un jeune homme du quartier musulman (Mazagan), qui a commencé ses à l'école coranique fréquente un lycée français du quartier européen (ville européenne). Le va-et-vient entre deux espaces topiques, les aventures vécues dans l'entre-deux transforment Driss en un sujet autonome. « Entre les deux bornes, sûrement il s'était produit une différence de potentiel. Encore eût-il fallu que je fusse prédisposé à l'asservir » (118).

La paratopie spatiale exprime également le détachement d'un lieu : « mon lieu n'est pas mon lieu » (Maingueneau 2004 : 87). Cela crée un déséquilibre pour rendre l'espace, intenable. Dans le roman, Driss circule à travers différents lieux sociaux (religieux, musulmans, chrétiens, scolaires). Ce type de lieu peut se présenter comme des lieux cachés, instables, mal fréquentés, non-reconnus et peuvent se trouver dans le centre ou dans les périphéries. Bien que Driss ne veuille les espaces lui procurent de l'expérience, du savoir et les exemples pour s'émanciper. Bien qu'il prévoie les humiliations qui l'attendent, il prend sa décision dans un espace paratopique avec un très grand réalisme amer. Il sait d'avance que ce que le nouvel espace paratopique (la France) lui imposera une vie à côté. Il décide de vivre « en semelle [...] je suis tendu vers ce but -Je débarquerai en France aboutirais vers le cœur de la France-Semelle » (202). Cette position humiliante est exprimée par le mot « semelle ».

Avec un élargissement théorique, la paratopie temporelle indique un moment de passage et/ou de la fin ou du commencement d'une période ou une durée imprécise. Dans le roman certains repères temporels permettent au lecteur de suivre les événements d'une façon linéaire. « Le vingt-quatrième soir de Ramadan » (14) ; comme Driss vient d'obtenir la « première partie du bachot », il s'agit probablement du mois de mai ou juin. Selon le roman « quinze jours » (21) séparent la première et la deuxième partie. Cet entre-deux temporel très tendu est habité à son tour par une quarante-huit heures crucial pour l'avenir de Driss ; et enfin il part pour la France afin de commencer ces études. Les événements de ce roman se déroulent donc en cinq/six mois.

Après la mort de son petit frère Driss qui se révolte contre son père part pour traverser le deuxième temps paratopique : les quarante-huit heures décisives dans les entre-deux de Casablanca. Il vit plusieurs épreuves, se rejoint la ville européenne afin de passer la deuxième partie du baccalauréat qu'il réussit et finalement il retourne chez lui. Cette-fois-ci il retrouve sa mère suicidée. Même si la durée passée avec le père dans sa ferme n'est pas précisée, ils

retournent à Casablanca avant la rentrée universitaire française. Alors que dans le premier temps paratopique entre les deux parties de baccalauréat Driss se connaît, se découvre ; dans l'entre-deux de quarante huit heures il connaît beaucoup mieux ses amis et ses professeurs qui le déçoient. Cette révélation lui permet d'être libre et de s'endosser l'identité du narrateur non-fiable. Le troisième entre-temps couvre après le suicide de la mère et le départ pour la France, c'est-à-dire trois ou quatre mois correspondant à un lieu topique : la partie marocaine. On observe donc une non-coïncidence entre le lieu topique coïncide et le temps paratopique.

Le vol vers la France, vers un espace paratopique révèle sa détermination de conduire sa vie en chimiste, c'est-à-dire avec connaissance, méthode et raison.

1.2.2. Le personnage-narrateur paratopique

L'identité du narrateur-personnage de Driss Ferdi est posée par son nom motivé, choisi par son auteur Driss Chraïbi. Pour ceux qui connaissent le sens du prénom et le nom de famille, Driss Ferdi exprime par mise en abyme le caractère de ce personnage. Le prénom d'origine arabe est diminutif de Idris. Il signifie têtu, qui résiste aux difficultés, obstiné, résolu, chanceux et celui qui a la difficulté de révéler ses sentiments (<http://www.ismininanlami.com.tr>) et son nom de famille Ferdi aussi d'origine arabe, signale propre à la personne, personnel, individuel, ce que l'on fait tout seul (<http://www.ismininanlami.com.tr>)

Son apparence paratopique est peinte avec l'ironie par le père Seigneur : « Tu as le teint clair, les cheveux blonds, les yeux bleus [...] À voir qui te prendrait pour un Arabe ? [...] il mange du porc, boit du vin, rit, plaisante, discute, s'amuse [...] Un simple hasard l'a fait naître dans le monde des pouilleux » (30).

Dans le cadre de la paratopie, l'identité sociale peut être défini comme exclu, marginalisé d'un groupe (Maingueneau 2004 : 86- 87). Driss appartient à la société marocaine sans lui appartenir vraiment du fait de sa scolarité, de ses connaissances linguistiques. Il évolue entre ces deux mondes : aucun de ses espaces n'étant neutre il vit dans le déséquilibre. D'abord ce sont les Français qui l'humilient : « et colons, féodaux, petits Français [...] chantaient à mon adresse [...] 'Arabe c'est une mouche' » (272). Et ensuite le père le déstabilise: « Ton rêve ? Il est de nous quitter et nous oublier tous, bien, vite et totalement, dès que tu seras parti... De nous haïr tout ce qui est musulman, tout ce qui est arabe » (61).

Pour assurer des études à l'européenne le père tout puissant a choisi Driss par hasard parmi ses fils : « Un jour j'ai fermé les yeux, pointé l'index. Un hasard, cet index t'a désigné » (266). Ce hasard transforme d'un coup l'identité du personnage pour le rendre paratopique : « Un jour un cartable fut substitué à ma planche d'études, un costume européen à ma djellaba. Ce jour-là renaquit mon moi » (199). Il n'est plus Driss de l'école coranique. Il lui arrive également parler

favorablement de cette paratopie : « symbiose de mon rejet de l'orient et du scepticisme que fait naître en moi l'occident » (205).

D'une part le père est satisfait de la réussite de son fils au baccalauréat et d'autre part il constate cruellement que son fils n'est pas devenu celui qu'il espérait contrôler : « tu as fréquenté un lycée, tu n'as été que cela poison » (261). À son jeune âge, au Maroc traditionnel dans un milieu profondément conservateur, l'identité paratopique se nourrit de plus en plus de haine et de révolte.

Son ami et son professeur Roche qui remarque l'identité littéraire de Driss lui conseille de « faire un roman » (198),. « *Un roman*. Entends-tu [...] Driss » (198). À partir de ce moment le narrateur commence à employer la terminologie de la narration. Son imagination fictionnelle lui permet parfois de se prendre pour un personnage de son roman (202). À la longue même, il est habitué à cette « *comediante*¹ » (239).

2. Les identités du sujet sémiotique et leurs transformations.

Du point de vue sémiotique, le sujet est une position actantielle qui maintient, « grâce surtout aux procédures d'anaphorisation son identité » (Greimas, Courtés 1979 : 370) tout au long du discours/texte. Dans l'organisation générale de la narration « le sujet conçoit sa vie en tant que projet, réalisation et destin. Un tel sujet qu'on appellera sujet sémiotique (Greimas, Courtés 1979 : 371). Dans la typologie actantielle, Jean-Claude Coquet distingue deux catégories principales : non-sujet, sujet (Coquet 1984 : 63) Dans ce travail notre objectif étant dévoiler l'identité du sujet nous nous intéresserons qu'à la deuxième catégorie. Le sujet personnel peut agir dans le premier cas avec son /vouloir positif/ et initial vers le futur (sujet de quête) ou bien avec son /vouloir négatif/ toujours initial (sujet zéro). Dans le deuxième cas il agit avec son /savoir/ initial qui guide ses actes (sujet de droit) et enfin, lorsque le sujet procède avec un /non savoir/, il est appelé sujet de séparation. Ces sujets théoriques ont des particularités qui explicitent les différentes identités (Coquet 1984 : 100).

Identités	Particularités
vouloir-pouvoir-savoir : sujet de quête	Je m'approprierai tout objet de valeur (présent-futur)
savoir-pouvoir-vouloir : sujet de droit	J'ai acquis tel(s) objet(s) de valeur (présent-passé)
non-vouloir-pouvoir- sujet zéro	Je ne m'approprierai aucun objet de valeur (présent-futur).
non-savoir-pouvoir-vouloir : sujet de séparation	Je n'ai pas acquis tel(s) objet(s) de valeur (présent-passé)

¹ Italique dans le texte.

Tableau 1

Ces quatre sujets autonomes et indépendants agissent selon leur vouloir et savoir négatif/positif. Dans le cas où un destinataire supérieur au sujet impose son /vouloir/ (devoir) le sujet peut rejeter cette imposition et garder son autonomie, sa liberté et son indépendance. Dans le cas contraire, manque de vouloir/pouvoir/savoir, il ne peut pas le refuser ou bien il préfère s'assujettir. On parle alors d'un sujet hétérogène, dépendant et asservi.

Le destinataire doté d'un pouvoir, d'un vouloir et/ou d'un savoir plus puissant, plus fort que le sujet établit une relation hiérarchique dominant-dominé (Coquet 1984 : 81):

Dominant = Destinataire
 Dominé Sujet

Dans *Le Passé simple*, à l'état initial, dans les deux espaces topiques de la ville marocaine et européenne le personnage principal est complètement dépendant de son père très riche, puissant dans la société marocaine et dans la famille. Driss est donc un sujet hétéronome qui doit agir selon le vouloir extérieur imposé de son père. C'est la raison pour laquelle Driss se définit comme un « pantin » (36, 64, 98), « esclave » (162), « tutelle » (163), « sujet » (271) et « enfourché par mon père » (156).

Driss a plusieurs objets de valeur qui définissent ses identités : Il est à la quête des objets comme liberté, avoir une famille affectueuse : « J'ai besoin d'un père, d'une famille. Également d'indulgence, de liberté » (163). Dans ce sens il est un sujet zéro et avec ses connaissances de la langue et de la culture française et la capacité de discuter avec son père, il est un sujet de droit (identité= sujet zéro+ sujet de droit). La contradiction de ces deux facettes d'identité crée une grande tension qui lui donne la force de se révolter contre le père.

Au retour de Fès, avec sa mère, Driss trouve mort son plus jeune frère Hamit. Lui qui l'aime beaucoup se révolte (173) contre son père et se rend « à la ville européenne » (180) en passant par l'espace paratopique, dans l'espoir de se réfugier chez des amis (famille paratopique). Cependant le père qui téléphone à tous ses amis qui sont susceptibles de l'accueillir empêche ceux-ci de l'abriter. Dans un espace parfaitement paratopique, déçu, il se rend compte de son imminente transformation : « une explosion [...] une cause de transformation susceptible de faire de moi un homme moderne et surtout heureux (172). À la suite des épreuves qu'il vient de réussir, il apprend à agir, à discuter, à réfléchir autrement, à distinguer ses opposants et ses adjuvants.

À la suite de quarante-huit heures, il acquiert l'identité du sujet de droit, autonome.

Avant	Transformations (□)	Après
S□□□□□éro hétéronome + Sujet de droit hétéronome	Quarante-huit heures	S□□□□□□□□□□□□□□□□autonome

Tableau 2

Il arrive à gérer son savoir et son vouloir librement, réussit la deuxième partie de son Baccalauréat avec l'aide Tchitcho dans l'espace européen où il prend une décision étonnante qui ne convainc pas le lecteur : « le mieux que j'aurais à faire serait de se retourner chez moi (...) mes illusions crevées comme bulles de savon et ma révolte stérile comme une vieille merde » (216, 218). Jusqu'à ces énoncés Driss qui partageait sincèrement ses rêves, sa haine, ses déceptions et ses intentions avec le lecteur, commence à parler de jouer son rôle (*comédiant*) et en conséquence s'endosse l'identité d'un sujet non-fiable. En tant que narrateur à son lecteur et en tant que personnage aux autres personnages il n'est pas sincère, il dissimule un secret.

Avant	Transformations □	Après
Temps topique	Quarante huit heures	Temps paratopique
Espace topique	Espace paratopiques	Espace topique
plan de vérité		plan de secret
Révolté		soumis ?
Haineux		non haineux ?
mère vivante		mère morte
sujet hétéronome		sujet autonome

Tableau 3

Ce temps et ces espaces transformateurs changent beaucoup Drisse. Désormais il est plus lucide et calculé. Il camoufle sa haine et sa révolte : « Intérieurement, je souriais. Me contentant de me compartimenter dans le rôle que je m'étais imposé » (237). Une fois de plus il Driss sème le doute : « peut-être n'était-ce pas tout à fait un rôle » (237) Son paraître trahit donc son être.

Paraître	Être
Passif	Actif
Humble	Audacieux
Repentant	Impénitent

Tableau 4

Il compte dissimuler son secret par un mensonge. Lorsqu'il dit « Il n'y a plus de haine » (237) son père qui connaît très bien son fils ne lui croit pas ; il n'est pas convaincu. Driss l'observe : « Quelque chose en moi lui échappe » (250).

À partir de ce moment leur rapport de force se manifeste clairement sur le plan discursif. Les deux trichent réciproquement. Ici le rôle des études dans la formation de l'identité les distinguent. Alors que les études ont transformé Driss en un jeune homme perspicace, logique,

cultivé, calculé, révolté et comédien celles du père ne l'ont point transformé ; il demeure un conservateur qui instrumentalise le Coran. À la fin de leur discussion, Driss arrive enfin à dominer son père : il est le destinataire de son père. Les rôles sont inversés : « Je l'ai souverainement possédé. Il n'en savait jamais rien. [...] Pas un gramme de mon passé m'échappe [...] j'ai joué, j'ai gagné [...] Moi obtenu docile, repentant qu'il m'envoie en France » (271-272). À son identité du sujet de droit autonome s'ajoute de nouveau statut du personnage et du narrateur fiable.

sujet de droit autonome+ narrateur fiable.

Le dernier énoncé confirme son identité du sujet de savoir : « Ma vie je l'ai conduite en alchimiste [...] je conduirai en chimiste. » (273) Il avoue ainsi que s'il ne gardait pas son plan secrètement, s'il ne mentait pas peut-être que la voie vers la France serait totalement fermée.

3. L'Ethos du narrateur

Dans l'analyse du discours, l'ethos hérité d'Aristote est considéré aujourd'hui comme une dimension intégrante du discours et toute prise de parole implique une image de soi. Et « cet image de soi se construit essentiellement dans les modalités de l'énonciation » (Amossy 2010 : 22). Les analystes du discours de nos jours transforment le principe de base selon lequel le discours est émis par un sujet intentionnel dans le but de persuader ses récepteurs. Dans le cas de notre étude, les récepteurs sont les lecteurs du *Passé simple* où le discours produit un espace. C'est dans cet espace que se déploie une voix qui est propre au discours écrit (Maingueneau 1984 : 98) et littéraire.

Le narrateur paratopique recourt au métalepse qui indique la possibilité de rédiger un roman qui raconterait ses jours de révolte. La métalepse qui est un outil méthodologique révèle l'image de l'auteur dans son œuvre. Elle déclenche un mécanisme narratif qui transforme l'espace discursif en un lieu d'accueil privilégié de l'« auteur » réel [...] Parce qu'elle consiste à produire un effet de réel dans la fiction par l'intrusion d'instances extradiégétiques dans l'univers intradiégétique » (Bokobza Kahan 2009 : 3). Dans le roman de Chraïbi les ressemblances biographiques, les métalepses que le romancier choisit sont des « pratiques d'écriture et les procédés discursifs constitutifs » (Bokobza Kahan 2009 : 3) de sa créativité et de son style.

Le narrateur qui assume le discours et l'histoire choisit une lexicalisation paratopique qui lui permet de créer une position paratopique entre les-deux et un éthos narratif à multiples facettes qui crée une tension dans le roman. Par exemple à moment de son récit le narrateur présente son visage non-fiable.

La présentation de soi est nécessairement ancrée dans la présence d'un locuteur réparable qui appose sa marque sur le discours (Amossy 2010 : 103). Comme il est impossible de disparaître complètement de l'acte de l'énonciation et de laisser parler le discours lui-même, il s'agit donc d'un

jeu (Charaudeau 1992 : 650) discursif.

Par la construction de cette ethos, Chraïbi, offre une image de soi, sans rechercher la neutralité en laissant des traces visibles afin d'exposer les travers d'une société paratopique. Ainsi esquisse-t-il son intention personnelle qui est une image de soi et il la projette à ses propres yeux (Amossy 2010 : 112). Chraïbi ne fait pas semblant de s'effacer, au contraire, il exprime sa subjectivité et laisse parler une société pour la transposer en littérature. Ce roman fruit d'un savoir-faire, d'une expérience vécue et du talent renvoie nécessairement à un sujet intentionnel qui programme sa présentation de soi : un romancier conscient de son passé qui n'est pas du tout simple.

Un ethos, l'image de soi peut se découler du **dit** et du **dire**: dans le premier cas le locuteur énonce explicitement sur lui-même, en se prenant comme thème de son propre discours dans son roman. Son identité paratopique, son passé et son évolution dans l'espace paratopique. Dans le deuxième cas elle est un résultat du **dire** (Amossy 2010 :113) : ce que le locuteur choisit comme style, comme moyens linguistiques, narratifs : narration autodiégétique et linéaire, mise en place d'un narrateur non-fiable...

Les deux termes que Maingueneau propose permettent de mieux cerner l'ethos : **ethos dit** et **ethos montré**. Le locuteur-inscripteur se projette lui-même dans son énonciation (ethos montré), il se met en scène avec son prénom, ses relations avec son père... Dans *Le passé simple*, non seulement Chraïbi se décrit mais dit aussi /je suis romancier, j'ai le courage de d'observer la jeunesse marocain et de le représenter, de me critiquer la société conservatrice et de montrer les maux vécus de la société dans la quelle j'ai me suis transformé/ (ethos dit) (Maingueneau 2002 : 15).

La construction de l'image s'effectue en relation avec la façon dont le locuteur se voit et dont il est catégorisé. Comme nous venons de le montrer, elle est par définition changeante et multiple, formant un kaléidoscope qui présente toute identité comme plurielle (Amossy 2010 : 27): Chraïbi est à la fois romancier et, ingénieur, neuropsychiatre, journaliste, producteur à la radio et enseignant de la littérature maghrébine. L'image de soi agit donc sur le lecteur et sur le réel. Dans ce sens, l'ethos discursif vise consciemment ou non à avoir un impact sur l'Autre, qui est le lecteur.

C'est dans l'échange et en fonction des normes partagées que le locuteur construit une identité à l'intention de son public, la plupart du temps virtuel, et de ses partenaires (maison d'édition, émissions radiophoniques, lecteurs, étudiants, critiques littéraires...) Dans ces cas, bon gré, mal gré, il s'approprie l'image d'une catégorie sociale qui est donc indispensable aussi bien en termes de construction identitaire qu'en termes de communication. Pourtant, l'image de soi ne peut atteindre à l'existence et n'avoir d'effet qu'à travers le déchiffrement de l'Autre (Amossy : 2010, 216). Chraïbi, conscient du déchiffrement et de l'attente de son public a l'intention de garder son image prévue de lui avec une autofiction qui se rapproche de sa vie marocaine. Cette décision ajoute

d'autres facettes à son ethos : modernité, courage, confiance en soi.

4. Conclusion

L'ethos que Chraïbi construit dans son roman alimente son image de soi discursive, comme romancier ironique, critique et violent. Cet ethos courageux a sans doute influencé le public qui a créé une image de soi avantageuse.

Pour ceux qui connaissent le Maroc des années 50 le roman se présente d'abord comme une présentation de la société de Casablanca dans son « hétérogénéité » (des langues (arabe/ français ; coranique/laïque ; orale/ écrit ; standard/ familier voir argotique ; oral/ écrit ; dissimulé/ exprimé) et des cultures (oriental/ occidental) ; système scolaire (coranique/occidental). Ce choix confère à Chraïbi l'ethos de « faire comprendre » un ethos de la violence, de l'ironie et de la soif de la liberté. Le narrateur semble créer une image de soi qui a du beaucoup souffrir pour obtenir sa liberté.

Bien que le roman soit publié en 1954, son narrateur ne perd rien de son originalité qui soulève les problèmes de nos jours dans le monde méditerranéen musulman et chrétien. Il ne s'agit donc pas d'un simple passé simple mais d'un présent continu.

Bibliographie

- Amossy, Ruth (2010) *La présentation de soi. Ethos et l'identité verbale*, Paris, Puf.
- Bokobza Kahan, Michèle «Metalps et image de soi de l'auteur dans le récit de la fiction», *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne], 3 I 2009, mis en ligne le 15 octobre 2009, Consulté le 24 juillet 2015 URL : <http://aad..2025.org/671Revue>.
- Charaudeau, Patrick (1992) *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- Chraïbi, Driss (1954) *Le Passé simple* Paris, coll. Folio.
- Coquet, Jean-Claude (1984) *Le discours et son sujet I*, Paris, Klincksieck.
- Genette, Gérard (2004) *Métalepse. De la figure à la fiction*, Paris, Seuil.
- Genette, Gérard (1972) *Figures III*, Paris Seuil.
- Greimas, Algirdas Julien et Courtés, Joseph (1979) *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- Kerbrat-Orecchioni (1980) *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin
- Landowski, Eric (1997) *Présences de l'autre*, Paris, puf.
- Maingueneau, Dominique (2004) *Le discours littéraire*, Paris, Armand Colin.
- Maingueneau, Dominique (2002) "L'ethos, de la rhétorique à l'analyse du discours" (version raccourcie et légèrement modifiée de "Problèmes d'ethos", *Pratiques*, n0 113-114, juin 2002)

<http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Ethos.pdf>, Consulté le 24 juillet 2015.

Maingueneau, Dominique (1984) *Genèses du discours*, Liège, Mardaga.

Patron, Sylvie (2009) *Le narrateur, Introduction à théorie narrative*, Paris, Armand Colin,

Tutescu, Mariana (1979) *Précis de sémantique française*, Paris, Klincksieck.

<http://www.maremurex.net/driss.html>.

([img]<http://www.zimagez.com/miniature/drisschraibi.bmp>[/img])

<http://www.babelio.com/auteur/Driss-Chraibi/16818>

<http://www.ismininanlami.com.tr>

Le monde de l'enfance chez Riad Sattouf

Marie-France MERGER, Université de Pise, Italie

Dans *L'Arabe du futur* (2014), un album qui a obtenu le Fauve d'or du meilleur album au Festival d'Angoulême de 2015, l'auteur Riad Sattouf décrit en bande dessinée le quotidien de sa famille entre 1978 et 1984 dans la Libye de Kadhafi et la Syrie de Hafez-Al-Assad. Cet album sera suivi d'un deuxième tome en 2015 où le petit Riad, âgé de six ans, raconte sa première année scolaire dans une école syrienne d'un petit village près de Homs. Puis au début de 2016, Riad Sattouf a publié *Les cahiers d'Esther Histoires de mes 10 ans*, un album qui recueille les planches qui ont été pré-publiées dans l'hebdomadaire *L'Obs* entre octobre 2014 et octobre 2015. À travers l'étude de certains aspects de ces trois albums, nous voudrions comparer le monde de l'enfance tel qu'il apparaît dans *L'Arabe du futur*, un monde de garçons, dur, voire cruel, avec celui qui est évoqué dans les histoires racontées par Esther, une fillette de dix ans en Cours Moyen 1^e année dans une école privée à Paris. Nous essaierons d'analyser les modalités d'expression particulières de la forme artistique de ces albums et la manière dont sont représentés ces deux mondes, à la fois si lointains et si proches parfois.

Riad Sattouf et notre corpus

Nous ne présenterons pas toute la production de cet auteur très connu de bandes dessinées, rappelons seulement qu'il avait déjà remporté le grand prix d'Angoulême en 2010 avec le troisième tome de la série *Pascal Brutal*, une série où l'on suit les péripéties vécues par son héros particulièrement viril. Il a collaboré également à *Charlie Hebdo* de 2004 à 2014 en publiant chaque semaine une planche de *La vie secrète des jeunes*. Chaque page rapporte les anecdotes tirées directement de son observation des jeunes, avec leur langage, l'accent des banlieues. Au lendemain de cette expérience il a rejoint *L'Obs* où il dessine chaque semaine *Les cahiers d'Esther*, d'après les histoires vraies que lui raconte une petite fille de dix ans. Riad Sattouf est également le réalisateur de deux films : *Les beaux gosses* (2009), avec lequel il a remporté le César du meilleur premier film en 2010, et qui a eu beaucoup de succès, contrairement au film suivant *Jacky au royaume des filles* (2014). Signalons qu'en janvier 2016, il a refusé sa nomination au Grand prix du Festival d'Angoulême car il était gêné par l'absence de femmes parmi les nominés.

Aujourd'hui les deux tomes de *L'Arabe du futur* sont vendus ensemble dans une sorte de coffret. Le format de ces albums est inférieur à celui standard des albums à la française (22 cm x 29 cm et 48 pages) et chaque volume compte 158 pages ; le premier est divisé en quatre chapitres,

tandis que le deuxième en contient six. De par leur format, leur nombre de pages plus important, leur rupture avec les séries des bandes dessinées, ils peuvent être apparentés au roman graphique. Ainsi « le format ‘roman graphique’, inférieur au format de l’album cartonné à la française, tend naturellement à réduire le nombre de bandes, rarement supérieur à trois » (GROENSTEEN 2011 : 45) et c’est ce que nous trouvons dans ces deux albums.

Quant à l’album cartonné *Les cahiers d’Esther*, il compte 54 pages et son format est plus grand (24 cm x 30,5 cm) que celui des albums traditionnels ; ainsi les bandes sont le plus souvent au nombre de quatre. Parfois Riad Sattouf joue avec le format des cases qui peuvent s’allonger et former une planche avec deux bandes par exemple. Néanmoins dans ces trois albums, la mise en page est le plus souvent régulière, les cases sont assez petites et toutes les pages ou presque sont divisées en un nombre de bandes égal, c’est le modèle dit « gaufrier », ce qui fait que « le récit se trouve vectorisé à l’intérieur d’une sorte de ‘ruban défilant’ de hauteur constante (une ‘bande passante’ qui peut être comparée à la pellicule cinématographique) (GROENSTEEN 2011 : 44). Rares sont les images-bandeaux, celles qui s’élargissent à toute la page et coïncident avec la bande (ou *strip*), qui brisent le rythme de la page, « créant un petit choc visuel manifestement censé procurer au lecteur une prime de plaisir » (*ibidem* : 46). Nous pouvons en citer un exemple dans *Les cahiers d’Esther* pour la planche intitulée ‘Eugénie’ : la planche est constituée par une bande formée de quatre cases (dont la première nous fait voir la famille d’Esther assise sur un divan devant la télé) et une case bandeau ayant la dimension de trois bandes. Cette image bandeau contraste fortement avec la première bande car elle nous montre le salon immense de l’appartement d’Eugénie, une amie d’Esther : de grandes baies vitrées jusqu’au sol, un beau parquet à chevrons recouvert de tapis, en somme un bel appartement haussmannien. Comme il y a des tableaux un peu partout et même dans les w.c., Esther se demande comment Eugénie peut vivre « dans un tel bazar », ce à quoi Eugénie lui répond d’un ton sec : « Ben moi à chaque fois que je vais chez toi, je me dis “Mais comment ils font pour vivre dans un truc grand comme mes chiottes” »¹.

Ajoutons que Riad Sattouf est un adepte de la ligne claire, qui désigne « au sens le plus restrictif, le style d’Hergé, et, dans son acception la plus large, une mouvance aux contours assez flous regroupant de nombreux artistes de bande dessinée et illustrateurs animés par un même souci d’épure, de lisibilité, une même confiance dans le cerne, le trait net et la couleur en aplat » (GROENSTEEN 2013 : Web), sans effets d’ombre et de lumière. En outre les phylactères sont généralement rectangulaires, et les textes des dialogues ainsi que ceux des récitatifs sont écrits en bas de casse.

¹ *Les cahiers d’Esther*, p. 22, dorénavant *Esther*, 22.

En ce qui concerne la couleur, Riad Sattouf a choisi d'utiliser des aplats de couleur différente pour chaque pays : le jaune pour la Libye, le rouge rosé pour la Syrie et le gris-bleu pour la France, la couleur pour les séjours en Bretagne chez la grand-mère maternelle du petit Riad, avec deux pages avec des aplats verts pour évoquer l'île de Jersey où son père se rend avec la famille pour aller chercher le salaire que le gouvernement libyen lui a domicilié sur un compte¹. Dans *Les cahiers d'Esther*, là aussi les dessins sont rehaussés d'aplats colorés et le dessinateur utilise davantage de couleurs mais ce sont le plus souvent des couleurs pâles : gris-bleu, vert, gris, beige avec des vignettes en rouge et noir pour souligner les moments les plus importants comme l'histoire d'amour entre Esther et Lucio qui « a duré même pas 45 minutes » sur le quai de la gare en attendant le train qui les emmenait en colonie de vacances (*Esther*, 47).

Dans *L'Arabe du futur*, c'est à partir de ses souvenirs personnels que Riad Sattouf raconte sa vie quotidienne dans la Syrie rurale et traditionnelle des années 1980 ; on pourrait considérer ces deux albums comme une autobiographie car les vignettes rendent compte de moments différents et nous offrent une sorte de « récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence » (LEJEUNE 1975 : 14). D'ailleurs la quatrième de couverture du premier tome affirme : « Ce livre raconte l'histoire vraie d'un enfant blond et de sa famille dans la Libye de Kadhafi et la Syrie d'Hafez-Al-Assad », et celle du deuxième tome : « Ce livre raconte l'histoire vraie d'un écolier blond dans la Syrie d'Hafez-Al-Assad ». Mais chez Sattouf il existe un décalage car tout est observé du point de vue d'un enfant dont le regard est encore innocent et qui n'est pas capable d'interpréter la société dans laquelle il vit, c'est le premier niveau du récit. Il y a également une voix off qui explique le contexte politique, l'histoire du pays. Outre les dessins, les dialogues dans les bulles, l'auteur ajoute en surimpression des indications fléchées : elles peuvent donner une précision comme « Le courant était fort » (1, 94), ou « odeur de moisi » (1, 82) ; elles peuvent rajouter une pensée comme « Elle [sa mère] avait pourtant l'air triste » (2, 42) ou encore souligner un fait comme par exemple « Quand je rentrais le midi, la maison sentait l'oignon » (2, 42). En fait le dessinateur ajoute une sorte de quatrième dimension indicible : l'odeur, l'humeur, un état d'âme.

Dans *Les cahiers d'Esther* nous sommes en présence du même décalage. L'album contient 52 planches sur un thème chaque fois différent ; les cases nous plongent dans le quotidien d'une fille de 10 ans qui nous parle de sa famille, de son école, de ses amis. Sattouf juxtapose un récit à la première personne, les dialogues des bulles et une voix off qui fait souvent naître l'humour grâce à des apartés prenant au premier degré la situation racontée dans la planche. Dans cet album sont présentes également de nombreuses indications fléchées comme « c'est interdit à

¹ *L'Arabe du futur* 1, p. 156-157, désormais 1, 156-157.

l'école alors on se cache », ou « Là c'est moi avec ma robe préférée qui vole au vent » (*Esther*, 3 et 9).

Deux mondes aux antipodes

Le monde du petit Riad

Le décor

Le petit Riad habite avec sa famille à Ter Maaleh, le village natal de son père, pas loin de Homs, un village qu'il décrit en ces termes : toutes les maisons se ressemblaient, elles « étaient grises et semblaient toutes inachevées » (1, 86). Son père lui explique qu'en Syrie « quand ta maison est terminée, tu dois payer des impôts dessus... comme personne ne veut payer, personne ne termine sa maison ! » (1, 86). À cela viennent s'ajouter des sacs de plastique qui « dérivait en permanence dans le ciel » et malgré le froid, « une légère odeur de merde flottait dans l'air », et cela ne vient pas des déjections des chiens car « Les gens n'ont pas de chiens, ici ! Quelle horreur ! » s'exclame le père de Riad et à sa femme qui lui demande d'où vient cette mauvaise odeur, il répond : « Pfff, c'est comme ça... faut pas regarder et c'est tout... » (1, 88), ne voulant pas reconnaître la misère et la saleté qui règnent dans la Syrie rurale des années 1980.

Violence et cruauté

Dès son arrivée au village et à la première réunion de famille durant laquelle les enfants sont dans une pièce avec les femmes toutes voilées tandis que les hommes se trouvent dans une autre pièce, Riad remarque : « soudain, plusieurs petits garçons commencèrent à se battre. Je n'avais jamais vu ça : ils se tapaient¹ dessus » (1, 77). Ses cousins le traitent de « yahoudi » (juif) parce qu'il a les cheveux blonds, (ce sera le premier mot que Riad apprendra en arabe syrien), et tous les garçons lui tombent dessus... Bien que sa mère soit intervenue et l'ait récupéré, l'enfant fera ce commentaire : « Bien qu'ayant eu TRÈS mal, j'avais quand même envie d'y retourner ! J'étais attiré, aimanté par la violence » (1, 78).

Dans le village l'enfant assiste à des scènes qu'il présente sans jugement mais qui nous donnent la vision d'un monde violent et cruel. La première nous montre un garçon, « assis sur un tas de cailloux », jetant des pierres sur un âne ; « son flanc saignait. À chaque impact, il ouvrait la bouche sans faire de bruit » (1, 105). Le gamin tirait fort et machinalement. Son père qui l'a pourchassé et qui ne l'a pas rattrapé se venge sur l'âne et continue à le frapper. Une autre scène est encore plus cruelle : les enfants ont trouvé un chiot certainement abandonné par la meute de chiens errants car il n'y a pas de chien domestique dans le village ; ils se mettent à jouer au football avec ce petit chien. La mère de Riad a essayé de le sauver mais en vain, un garçon plus âgé a planté une fourche dans le chien et un vieil homme a donné « un coup de pelle dans le chiot et sa tête s'est envolée » (1, 144). Néanmoins cet épisode aura une conséquence positive

¹ C'est l'auteur qui souligne.

pour Riad car il n'ira pas à l'école plus tôt comme le voulait son père¹, sa mère le gardera encore un peu à la maison.

L'école

À six ans Riad doit aller à l'école parce que, comme l'affirme son père qui est en possession d'un doctorat en histoire obtenu à la Sorbonne, « l'arabe du futur, il va à l'école ! » (1, 157). Son père lui achète un cartable et une blouse – obligatoire en Syrie. Le cartable de couleur verte (le vert crée une tache de couleur qui se détache très bien dans les vignettes), fabriqué en Chine, « est emballé dans un sac plastique » (2, 13) ; il suscitera cependant l'admiration des autres élèves qui n'ont qu'un sac plastique pour mettre leurs crayons, mais il ne résistera pas bien à la pluie, « en fait il était en carton recouvert d'une fine couche de plastique » (2, 36). Le père qui est radin achète aussi une blouse en plastique avec une « fausse ceinture imprimée » (2, 12), car le modèle en tissu était beaucoup plus cher ; achat que sa mère commente en ces termes : « On dirait un sac poubelle cette blouse, y en avait pas d'autres ?! » (2, 14).

Le premier jour d'école pour Riad est pour le moins traumatisant : les élèves sont six par table de quatre, il n'y a que des garçons, « où étaient les filles ? » se demande-t-il et une indication fléchée arrête toute réflexion : « En fait, personne ne se posait la question » (2, 36). Quant à la maîtresse, elle est assez surprenante : elle porte un hijab, une jupe serrée très courte et des chaussures à talons très fins et elle a des mollets énormes... (2, 36). La première matinée d'école sera consacrée à l'apprentissage de l'hymne national syrien avec cette maîtresse qui a toujours un bâton à la main et qui frappe sur les mains les élèves qui bavardent ou qui ne lui obéissent pas : « juste avant de frapper avec son bâton, elle se mordait la lèvre inférieure et son visage exprimait la haine absolue » (2, 21) et elle tape de toutes ses forces (2, 26). Toute occasion sera bonne pour frapper les élèves : les élèves qui ne se sont pas lavés, ceux qui ne savent pas répondre et Riad Sattouf ajoute ce commentaire : « c'était étonnant d'observer comme cette femme n'avait aucune espèce d'émotion pour ces enfants, qui étaient pauvres et malheureux » (2, 77). L'année suivante, la relève sera assurée : cette maîtresse sera remplacée par un nouvel instituteur toujours armé d'un bâton, qui a des comportements bizarres et qui frappe toujours les élèves (2, 146-147).

La récréation sera là encore marquée par la violence : Anas, un des cousins de Riad, lui donne un coup de poing dans le ventre, heureusement il a deux camarades de classe, Saleem et Omar, qui vont le défendre... et un prof sauvera Riad en donnant « un énorme coup dans le dos d'Anas » (2, 23). Pendant les récréations les jeux sont assez limités : « On jouait essentiellement à la

¹ L'auteur a présenté son père en ces termes : « Mon père était pour le panarabisme. Il était obsédé par l'éducation des Arabes. Il pensait que l'homme arabe devait s'éduquer pour sortir de l'obscurantisme religieux » (1, 11).

guerre contre Israël » et Riad ajoute : « J’essayais d’être le plus agressif possible envers les juifs pour prouver que je n’en étais pas un » (2, 40).

Le monde d’Esther

Un monde protégé et connecté

Esther est une petite fille française de dix ans qui habite dans un immeuble de l’un des plus chics arrondissements de Paris, le 17^e. L’appartement n’est pas très grand parce qu’elle doit partager sa chambre avec son frère Antoine, âgé de quatorze ans. Elle vit dans un milieu protégé : « Je suis en CM 1 dans une école privée. Mon père il dit qu’à mon âge, c’est mieux pour moi » (*Esther*, 3). Elle nous explique quelques planches plus loin que « école privée ça veut dire ‘école payante’. Je sais pas vraiment pourquoi mon père il a choisi cette école parce qu’on est pas riches » (*Esther*, 8) ; une école où « les casquettes et les coiffures de footballeur sont interdites » (*Esther*, 19), ainsi que les téléphones portables comme nous l’indiquent des indications fléchées. Interdiction – celle du portable – que les élèves enfreignent bien souvent et qui n’est pas valable pour la maîtresse, « madame Morret (qui est très moche) », car pendant la récréation, elle « fait que regarder son portable, alors que nous on a pas le droit » (*Esther*, 6).

Le rêve d’Esther serait d’avoir un portable, un iPhone, « même le 4 », mais elle ne l’aura pas avant d’entrer au collège, ce qui lui fait dire : « Même dans ma famille, c’est moi la plus pauvre ». En revanche Eugénie, sa meilleure amie, « a beaucoup de chance, elle est très riche. Elle a déjà l’iPhone 6 ! Et chez elle, elle a un iPad, un ordinateur et en plus une télé dans sa chambre » (*Esther*, 3). Une autre amie qu’Esther retrouve pendant les vacances en Bretagne chez sa grand-mère, elle aussi « a un iPad juste pour elle » (*Esther*, 20). Les écrans sont présents partout et rythment en quelque sorte la vie de ces enfants...

L’importance du look et des mots

Le frère d’Esther, quant à lui, rêve d’avoir le look footballeur notamment une coiffure comme Jérémy Ménez pour être comme tous ses copains au collège (*Esther*, 27) ; il profitera de la colonie de vacances pour se faire ce genre de coiffure et mettre un tee-shirt marqué « Fly Emirates », ce qui provoquera la colère de son père, lequel demandera à la colo d’être remboursé... (*Esther*, 53). Et les garçons qu’Esther connaît en colonie de vacances, « ils sont pas comme à mon école. Déjà ils ont tous des coiffures de footballeur » comme Pogba par exemple, ou ils portent une capuche alors qu’il fait trop chaud; Esther découvrira alors un autre monde où les garçons « parlent avec un accent genre comme les rappeurs » (*Esther*, 48), un monde beaucoup moins protégé que le sien.

La tenue vestimentaire, le look sont primordiaux chez les garçons de l’école d’Esther. Selon Esther, les garçons sont horribles en particulier Abdou depuis qu’il porte « un blouson en cuir

sans manches », une tenue que tous les autres garçons ont adoptée, en effet « tous les autres garçons s’habillent comme lui » (*Esther*, 23). Puis il y a Maxime que toutes les filles détestaient, qui est descendu un jour de la voiture de son père « et il était plus habillé comme avant » ; il avait « la même doudoune que Maître Gims », un rappeur très connu en France qu’Esther présente en ces termes : « c’est la plus grande célébrité française. C’est un chanteur que tout le monde écoute. C’est le garçon le plus populaire qui existe », et Maxime « est entré dans la cour et il s’est mis à marcher comme un beau gosse en écoutant son casque » (*Esther*, 8), ce qui provoque la stupéfaction et même l’admiration des filles.

Comme l’affirme Sabine Bastian, « [l]es changements rapides du vécu au fil du temps entraînent une (r)évolution constante au niveau du vocabulaire dans les domaines primordiaux de la vie des jeunes en général : vêtements, coiffures, logement, rapports humains... » (BASTIAN 2009 : 860), ainsi les dialogues des bulles de l’album *Les cahiers d’Esther* nous offrent un reflet du parler jeune aujourd’hui ; les jeunes en effet « se reconnaissent à travers leurs mots qui [...] les identifient et les distinguent de l’identité des autres » (CELOTTI 2008 : 214). Nous limiterons notre étude au lexique utilisé par les adolescents et les enfants, car le lexique est l’un des éléments les plus immédiatement perceptibles de la variation linguistique.

Nombreux sont les mots en verlan qu’Esther se charge de nous expliquer au cas où nous ne les comprendrions pas : « C’est un peu relou (ça veut dire ‘casse-pieds’) de partager ma chambre » (*Esther*, 18) ; « Trop chelou (Ça veut dire ‘trop bizarre’) » (*Esther*, 29) ou encore : « Il était vénère (ça veut dire ‘énervé’) » (*Esther*, 41). Esther se fait expliquer ce que veut dire « renoi » et la reverlanisation de « beur » en « rebeu », la première fois que son frère utilise ces mots : « Y a zéro Rebeu dans notre famille par exemple ? Ou des Renois ? » (*Esther*, 19). Et Rachida qui se fait appeler Romane et qui partage sa chambre en colonie de vacances fait partie de ces jeunes « dont l’héritage maghrébin appuie une identité en partie fantasmée (qui se disent « rebeus » plutôt que « beurs ») » (GADET 2016), et insiste auprès d’Esther : « je suis rebeue, c’est ça qu’on dit » car « on dit pas ‘arabe’, c’est cistra de dire ça ouèche ! », et une indication fléchée ajoute : « ‘Cistra’ ça veut dire ‘raciste’ » (*Esther*, 50).

Esther explique de même la verlanisation du mot « toubab » qui est, selon le *Dictionnaire de la zone*¹, un mot du mandingue, ‘toubabou’ (blanc), qui indique une personne de race blanche européenne en Afrique de l’Ouest : « Les autres, c’était juste des ‘Babtous’ sans intérêt (ça veut dire des ‘Blancs’) » (*Esther*, 19). En revanche elle ne donne aucune explication pour les mots qui ont pénétré dans la langue commune ou qui sont entrés dans les dictionnaires (le Petit Larousse ou le Petit Robert) comme « meuf » : « Salut !, j’avais t’dire qu’t’étais la meuf la plus fraîche d’la gare ouèche » (*Esther*, 47).

¹ Cf. bibliographie.

Comme l'affirme Françoise Gadet, « le champ du lexique connaît davantage d'effets du contact [avec d'autres langues] que les autres niveaux linguistiques » (GADET 2016), ainsi certains éléments utilisés par les adolescents puis par les enfants sont empruntés aux langues de l'immigration, notamment à l'arabe. C'est le cas pour « wesh » que Sattouf orthographie « ouèche » qui revient à plusieurs reprises sur les lèvres d'Eugénie, l'amie d'Esther : « Sérieux ouèche c'est abusé de faire son beau gosse comme ça » (*Esther*, 8) ou bien « T'es sérieuse ouèche ? » (*Esther*, 14). Et Esther au contact de Rachida l'utilisera elle aussi : « Ça je savais ouèche » (*Esther*, 50). Ce mot est une interjection et vient de l'arabe waach, il signifie : Eh quoi ! ; « c'est un terme de salut, littéralement : comment ça va ? » ou « Que se passe-t-il ? Qu'est-ce qu'il y a ? » (*Le Dictionnaire de la Zone*). En fait il peut devenir un mot de liaison pour mettre en garde ou attirer l'attention et devient un simple phatème.

Un autre mot emprunté à l'arabe est « wallah » qui est utilisé par le frère d'Esther : « Hey ça s'fè pas d'menacer son fils wallah », ce qui va provoquer la réaction normale du père : « 'Wallah', c'est nouveau ça ! » (*Esther*, 12). À l'origine c'est une expression ayant un caractère sacré et qui signifie « par Allah », qui a pris le sens de « [je te le jure] par Allah », donc qui renforce simplement une affirmation. Françoise Gadet souligne que l'usage de ces termes d'origine étrangère ne relève plus du *code-switching* mais que ces mots fonctionnent plutôt « comme des marqueurs discursifs d'une certaine forme de VUC », c'est-à-dire de Vernaculaire Urbain Contemporain, une forme spécifique de vernaculaire, expression qu'elle emprunte à Rampton (GADET 2016). Dans notre cas, ces pratiques « indexent une appartenance à un groupe de locuteurs du français dont les normes autorisent des formes non standard et innovantes, produits de la 'distorsion' de formes attestées (comme le verlan), de la créativité de formes inédites, ou du détournement de formes existantes dans une autre langue » (GADET : idem).

Deux mondes pas si éloignés...

Il serait peut-être trop simple de réduire les trois albums de notre corpus à une évocation de deux mondes de l'enfance diamétralement opposés. En effet, si nous observons la cour de l'école d'Esther nous nous apercevons que ce monde est très hiérarchisé : c'est une école primaire « qui va du CP au CM 2. », c'est-à-dire du Cours Préparatoire au Cours Moyen 2^e année, « on est tous mélangés » précise Esther, mais une indication fléchée est significative : « Là c'est moi qui arrive dans la cour, avec des plus petits (je leur parle pas) » (*Esther*, 11). Une autre indication fléchée dans une vignette renforce encore cette séparation entre les plus petits et les grands : « Un CP (on s'en fout) » (*Esther*, 28).

Quant aux garçons, Esther nous les présente de cette manière : « Un garçon, c'est méchant. Ça doit être méchant. C'est normal, c'est la vie » et elle ne sait pas « quoi raconter sur les garçons, à

part qu'on leur parle pas justement parce que c'est des garçons » (*Esther*, 6). La récréation est un moment emblématique de la séparation filles-garçons à l'école primaire : les garçons jouent au football et disent des gros mots, ils font leurs beaux gosses et sont obsédés par le sexe tandis que les filles jouent au papa et à la maman, font du shopping, se disputent et rêvent de ressembler à Beyoncé, « ultra-souple », « ultra-riche », donc « sublime » (*Esther*, 21).

Nous retrouverons cette séparation filles-garçons lors de la soirée organisée par les moniteurs le dernier jour de la colonie de vacances : « aucun garçon ne dansait, ils restaient contre le mur et faisaient leurs beaux gosses » alors que « Toutes les filles dansaient par contre ». Cependant Esther remarque – sans porter de jugement – que « les Renois dansaient d'un côté et les Blanches enfin les Françaises quoi, de l'autre » (*Esther*, 51), ce qui ajoute une autre séparation au sein du groupe des filles.

Ces scènes ne sont pas sans rappeler celle où Riad fait la connaissance de Samia, la fille d'un général, à l'hôtel Méridien de Palmyre. Il goûte du jus de cerise et essaie de dire quelque chose à cette petite fille : « C'est bon hein ? T'aimes bien ? » mais elle lui répond d'un ton sec : « Mange de l'air, et ne m'adresse plus jamais la parole » ; réponse qui est soulignée et expliquée par l'indication fléchée suivante : « Expression syrienne pour dire 'ta gueule' » (2, 99). Il en est de même lorsque Riad rencontre des groupes de filles dans son village ; l'une d'entre elles apostrophe Riad et ses cousins : « Qu'est-ce que tu m'parles fils de chien ! J'maudis le père du père à ta mère ! Viens te battre si tu l'oses ! » (2, 46) et leur fait même une sorte de doigt d'honneur. Cette scène donnera l'occasion aux cousins de Riad de lui expliquer certaines des lois sociales que doivent respecter les filles, et de lui indiquer « tout ce qui est interdit par le sacré » (2, 47).

Dans l'école d'Esther la maîtresse n'est pas armée d'un bâton pour frapper les élèves et le monde d'Esther n'est pas violent comme celui de Riad, néanmoins certains épisodes montrent que les enfants peuvent aussi être cruels. Ainsi, personne ne joue jamais avec Mitchell, un petit Anglais, qui n'a pas de téléphone, qui embrasse son père devant tout le monde ; à la récréation, il « monte sur une sorte de banc près du mur » (*Esther*, 37) pour regarder la rue car les garçons font comme s'il n'existait pas et ne le font pas jouer avec eux ; les filles le détestent parce qu'il porte un short et des chaussettes et n'a donc pas le look qui convient, en plus « parce qu'il a rien compris à la vie » et « le pire de tout, c'est qu'il continue à être gentil alors que tout le monde le hait ». Il devient ainsi le souffre-douleur de l'école. Ayant avoué son amour à Violette, celle-ci avec ses copines l'ont tapé et « lui ont fait très mal, jusqu'à ce que la maîtresse les voie » (*Esther*, 9) et les punisse. Et tous se moqueront de lui, « on a mais trop trop ri » (*Esther*, 37) lorsqu'il a pleuré parce qu'il a vu un pigeon se faire écraser par une voiture, mais Esther se défendra d'être sans cœur...

Un autre élément qui peut rapprocher ces deux mondes est l'importance des odeurs pour les enfants. Dès son arrivée en Libye Riad remarque l'odeur de la mère de la petite Abani, une petite fille qui joue avec lui ; sa mère avait une « odeur d'encens et de crottin » (1, 21). Toujours en Libye, dans les queues devant les coopératives qui distribuent la nourriture, « les femmes sentaient la poussière et la sueur », tandis que les hommes « sentaient très fort l'urine et la sueur » (1, 22). Lorsque sa grand-mère paternelle et son oncle viennent lui rendre visite, l'enfant souligne qu'ils « sentaient fort la sueur, mais je trouvais ça agréable » (1, 34). D'ailleurs il préfère l'odeur de la sueur de sa grand-mère paternelle à celle du parfum de sa grand-mère maternelle (1, 44). Comme nous l'avons vu, parfois le petit Riad évoque de mauvaises odeurs mais il n'émet aucun jugement...

Esther, quant à elle, est beaucoup plus catégorique et toute une planche est consacrée aux odeurs qu'elle n'aime pas comme celle de l'alcool, du fromage pas cuit, des légumes cuits à la vapeur (parce que c'est l'odeur du dimanche soir) et l'odeur de son frère aux toilettes ; en revanche elle aime l'odeur de quand elle est dans les bras de son père, l'odeur du métro, l'odeur dans le garage de sa grand-mère, l'odeur de la pizza quatre fromages de chez Pino. Mais il y a une odeur qu'elle adore, celle « qui sort de la boîte des iPhone tout neufs », et deux indications fléchées nous disent pourquoi : la boîte « a une odeur de bon plastique accueillant et frais » et c'est « l'odeur des jours de bonheur » pour cette petite fille qui brûle d'envie d'être au collège pour avoir un iPhone (*Esther*, 42).

Conclusion

Notre étude s'est limitée à examiner les éléments qui opposent ou qui rapprochent les deux mondes de l'enfance dessinés dans les trois derniers albums de Riad Sattouf. Bien d'autres aspects pourraient être analysés car les deux albums de *L'Arabe du futur* sont également une incursion d'une histoire personnelle dans la grande histoire et le récit qui se déroule au fil des vignettes de ce roman graphique lui donne une dimension sociologique ; tout cela par le biais du regard naïf de l'enfant qu'était Riad Sattouf, un enfant qui ne porte pas de jugement, qui ne fait pas de procès à une société rurale encore attachée aux traditions, ni à un père qui est soumis au système. De même dans *Les cahiers d'Esther*, à travers le regard d'une enfant de dix ans et le récit a priori banal d'une enfance d'aujourd'hui, l'auteur parvient à dire bien des choses sur notre société actuelle, sur nos angoisses et nos inquiétudes tout en restant drôle et émouvant.

Corpus

SATTOUF Riad, (2015), *L'Arabe du futur Une jeunesse au Moyen-Orient (1978-1984)*, Paris, Allary Éditions.

SATTOUF, Riad, (2015), *L'Arabe du futur 2 Une jeunesse au Moyen-Orient (1984-1985)*, Paris, Allary Éditions.
SATTOUF, Riad, (2016), *Les cahiers d'Esther Histoires de mes 10 ans*, Paris, Allary Éditions.

Bibliographie

BASTIAN, Sabine, (2009), « Langue(s) des cités : maux du dire – maux du traduire ? », *Adolescence* 4, n° 70, p. 859-871.
CELOTTI, Nadine, (2008), « Par des dictionnaires. Droit de cité aux mots des cités », *Études de linguistique appliquée*, n° 150, p. 207-220.
COBRA le Cynique, (2008), *Le Dictionnaire de la zone Tout l'argot des banlieues*, www.dictionnairedelazone.fr.
GADET, Françoise, (2016), « Variation et contact dans un corpus parisien : 'Multicultural Paris French' », *Repères DoRiF*, n. 11, « Francophonies européennes : regards historiques et perspectives contemporaines », <http://www.dorif.it>.
GROENSTEEN, Thierry, (2011), *Bande dessinée et narration Système de la bande dessinée 2*, Paris, PUF.
GROENSTEEN, Thierry, (2013), « Ligne claire », *Dictionnaire esthétique et thématique de la bande dessinée*, Web.
LEJEUNE, Philippe, (1975), *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil.

L'image de la femme dans le conte populaire marocain entre le symbolique et le culturel

OUACHENE Nadia, Faculté des Lettres Ben M'Sik Casablanca

Le conte reflète toute la vie sociale d'une communauté déterminée dans ses réalisations et manifestations les plus concrètes, C'est un genre vivant, connu et familier à chacun d'entre nous, il plonge profondément dans la mentalité populaire. Dans ce genre de littérature orale, le personnage féminin occupe une place de choix. Il est souvent marqué par sa forte présence dans la majorité des contes populaires marocains. S'il n'a pas le premier rôle, il est tout de même indispensable à l'histoire du conte. Le conte nous présente, alors, sous différentes facettes, le statut qu'occupe la femme dans la société marocaine ainsi que la place qui lui est octroyée dans la culture populaire de notre société.

Dans cette étude, nous tenterons de faire émerger l'image de la femme telle qu'elle est conçue dans le conte populaire marocain. Autrement dit, quelles sont les différentes unités lexicales utilisées par le conteur pour rendre compte des qualités physiques qui caractérisent la femme?

Aspect physique de la femme dans les contes

Le conte populaire marocain, par opposition à d'autres genres de la littérature orale tel que le melhoun¹ par exemple, ne convoque pas tous les traits définitoires de la femme de la chevelure au pied en les décrivant trait par trait, mais il sélectionne certaines parties du corps de la femme sur lesquelles il se base pour forger son portrait. En parcourant les contes du corpus², nous constatons que le conteur focalise son attention sur les cheveux et le visage. Il néglige les autres parties du corps de la femme telles que les jambes, la poitrine, les bras, les cuisses, etc. bien qu'ils constituent un attrait très important dans les conduites de séduction.

Avant de dégager et d'étudier le lexique exploité par le conte pour mettre en valeur l'aspect physique de la femme, il nous paraît utile de démontrer d'abord, pourquoi le conteur s'intéresse uniquement à certains traits définitoires de la femme et se passe complètement des autres.

Cela s'explique probablement par une seule raison qui est fortement liée au style d'habillement de la femme dans la société traditionnelle marocaine. Même si le costume marocain se présente sous des aspects variables selon les régions, il garde toujours la même structure d'ensemble : les femmes portent généralement à l'extérieur de leur foyer la *djellaba*, *l-ḥayk*³ ou *l-izar*⁴ et à l'intérieur *le caftan* qui constitue le vêtement le plus important de la femme marocaine. Ce qui caractérise, par excellence, cet habillement traditionnel c'est sa coupe large et longue qui permet de dissimuler le corps tout entier de la

¹ Le melhoun est un genre important du chant populaire marocain. De nombreux termes génériques ont été utilisés pour désigner ce genre poétique: science occulte, paroles, poésie composée, vocation, don, métrique, chant, composition musicale, poème mis en musique. Tous ces termes ont en commun de désigner la finesse et le raffinement de cette poésie chantée initialement à des fins purement esthétiques et littéraires. La poésie du melhoun, à l'instar des autres formes de la littérature orale, est la voix qui a exprimé les préoccupations des Marocains, leurs croyances et leurs émotions. Il est relié à la vie quotidienne des Marocains dans leurs bonheurs et leurs malheurs, il est considéré comme l'auxiliaire artistique et culturel le plus important de la civilisation marocaine.

² Nous avons retenu comme objet d'analyse les contes recueillis par N. OUACHENE sur la place publique de «*djamee Lefna*» à Marrakech. Cf. N. OUACHENE, (2009), *Les contes marocains en arabe dialectal : Actants, stratégies et relations*, Thèse de doctorat, Université Sidi Mohammed Ibn Abdellah, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Dhar El Mahraz, Fès.

³ «*l-hayk*» est une grande pièce de laine ou de coton d'environ cinq mètres soixante, qui dissimule les formes du corps et voile les traits du visage.

⁴ «*l-izar*» est une longue étoffe enroulée à la taille par une ceinture et ramenée ensuite sur les épaules pour y être fixée par des fibules.

femme. Quant au visage, il est également voilé chez les femmes mariées à la différence des jeunes filles qui laissent apparaître cette partie du corps. C'est la raison pour laquelle, nous semble-t-il, le narrateur focalise sa description sur ce trait physique puisqu'il est le plus saillant.

Notons que l'ensemble des traits relatifs au physique féminin sélectionnés dans notre corpus, sont mis au service du conteur dans différentes combinaisons lexicales, et ce, pour dégager une représentation hyperbolique de la notion de beauté. Cette notion est traduite lexicalement, dans les contes, par un certain nombre de vocables que nous avons regroupé dans le tableau suivant :

Traits définitoires	Caractéristiques	entités référentielles
Le teint	<i>byeḍ</i> « blanc » <i>ḍawi</i> « éclatant » <i>iṣeel</i> « brille »	<i>ḥlib</i> « lait » <i>qamar</i> « lune » <i>neqra</i> « argent »
Les yeux	<i>keḥlin</i> « noirs » <i>kbar</i> « grands »	
Les Joues		<i>weḥd</i> « rose »
Les cheveux	<i>ṛteb</i> « doux »	<i>ḥrir</i> « soie »

Tableau 1

Comme nous pouvons le remarquer, le conteur traduit la beauté de la femme par l'utilisation d'un ensemble d'entités référentielles qui sont fréquemment exploitées en langue pour se référer à la notion de beauté. Ajoutons aussi que le besoin de s'exprimer, de séduire, d'influencer et d'attirer l'attention de l'auditoire pousse le conteur à utiliser certains tropes, en l'occurrence la comparaison et la métaphore.

Or, il convient de noter ici que notre travail ne consiste pas à procéder à une analyse détaillée des figures rhétoriques, mais que nous nous intéresserons plus particulièrement à la portée symbolique et culturelle des supports prototypes mis en œuvre par le conteur pour décrire l'aspect physique de la femme dans le conte populaire marocain.

Considérons les passages descriptifs de l'aspect physique de la femme que nous citons ci-dessous :

***kid n-nsa* « la ruse des femmes »**

« [...] hez ṛas-u banet li-h l-bent ta ṭ-ṭel men l-izaṛ bḥal l-qamar, teftenbi-ha w ddat li-h eeql-u [...] »

« [...] Il lève la tête et voit une jeune femme dont le visage dégage une lumière telle la lune [...] ».

***bnat l-ḥaḏ* « les filles du pèlerin »**

a « [...] hez had l-weld ṛas-u w huma ibanu li-h l-bnat lli ta iṣeelu ki n-neqra w zwinat bezzaf [...] »

« [...] Le jeune leva la tête et aperçut de très jolies demoiselles dont le teint brillait tel l'argent [...] »

b « [...] ta tsiyyef f ṣurṭ bent zwina w ḡzala : ĩni-ha keḥlin w kbar, xdud-ha weḥd w ṣeer-ha ṛtebbḥal l-ḥrir w meṭluqelaktaf-ha [...] »

« [...] Elle prenait l'aspect d'une jolie fille : aux grands yeux noirs, aux joues roses, aux cheveux souples comme la soie, laissés libres sur ses épaules [...] »

***l-mṛa w l-ḥeḏḏam* « la femme et le coiffeur »**

« [...] l-ḥeḏḏam hez ĩni-h ta ilqabent ṣebḥan lli xleq-ha, ta teften b z-zin : ĩn w ḥaḏeb, l-xdud weḥd, ṣeer-ha meṭluq eḷa ktaf-ha w ṛteb bḥal l-ḥrir, l-wḏeh dyal-ha byeḍ bḥal l-ḥlib w ḍawi bḥal l-qamar. l-ḥeḏḏam teften f eeql-u w bqa ḡir ta iṣuffi-ha [...] »

« [...] le coiffeur leva la tête et vit une très belle fille : de beaux yeux, des joues roses, des cheveux souples comme la soie et laissés libres sur ses épaules, son visage

blanc tel le lait et brillant comme la lune. Le coiffeur fut ébloui par sa beauté et la fixa du regard [...] »

nažemd-din ben l-qadi w šemsa bent hiṭan « Najemddin fils du cadî et Chemsa la fille de Hitan »

« [...] žaybamea-ha l-makla w labsaqefṭanxder w mṛesseekullu b l-žuher w d-dheb w šeer-ha rṭeb w meṭluqelaktaf-ha [...] »

« [...] elle revint avec de la nourriture, portant un caftan vert tout orné de perles et d'or, ses cheveux souples et laissés libres sur ses épaules [...] »

l-ḥdebḍaser « le turbulent bossu »

« [...] wšel l l-bit-u, ta tban li-h mṛa waqfa šebḥan lli xleq-ha b hada-k z-zin, teftenbi-ha w ddat li-h eeq-l-u [...] »

« [...] Arrivé à sa chambre, il vit une femme d'une beauté exceptionnelle, il fut ébloui par sa splendeur et devint fou d'elle [...] »

meṛzuq ben žedd-u « Marzouk fils de son grand père »

« [...] l-weqt lli šaffi-ha waḥed fi-hum melkat eeq-l-u w eežbatu [...] »

« [...] au moment où l'un d'eux l'aperçut, elle a envahi son esprit et elle lui a beaucoup plu [...] ».

A l'examen de ces fragments, nous constatons que la notion de beauté est exprimée à travers la couleur blanche qui qualifie certaines parties du corps féminin. De la pureté de cette blancheur se dégage une notion fondamentale, celle de la luminosité, comme nous pouvons le remarquer dans le fragment du conte *l-mṛa w l-ḥežžam* « la femme et le coiffeur » où la propriété de la blancheur se manifeste explicitement par le biais des adjectifs *byeḍ* « blanc » et *ḍawi* « éclatant » qui qualifient le teint de la femme.

Afin de véhiculer une image amplifiante de ces deux propriétés qui se dégagent du trait physique de la femme, le narrateur a recours essentiellement à deux entités référentielles, à savoir *l-ḥlib* « le lait » et *l-qamar* « la lune ».

En effet, Le terme *ḥlib* « lait » désigne incontestablement une certaine réalité en l'occurrence la notion de blancheur, par conséquent de luminosité. C'est ainsi que ce prototype *ḥlib* « lait » au même titre que *l-biḍa* « l'œuf », est très souvent employé par le locuteur marocain pour démontrer l'idée de blancheur de certaines entités. Il est utilisé alors, comme dans l'énoncé *l-wžeh dyal-ha byeḍ bḥal l-ḥlib* « le teint de son visage est clair comme le lait » pour mettre en évidence la netteté et la blancheur de la couleur de la peau. Ce rapprochement entre la couleur blanche de la peau de la femme et la couleur du lait est très significatif et permet de dégager et de concevoir l'image ciblée.

En raison de sa couleur blanche très claire, le mot *ḥlib* « lait » renvoie aussi dans la culture populaire marocaine à la clarté et la netteté d'une situation ou bien à la chasteté et à la pureté d'une jeune fille. Cette symbolique est exprimée par El Ayachi qui dit à ce propos :

« ḥlib « lait » est choisi dans le lexique mental parmi les mots de la langue pour des emplois abstraits. Envoyer à une situation sans ombrage, c'est-à-dire une situation claire peut se traduire par l'expression šafi ḥlib « clair comme le lait », ou encore signifier la chasteté d'une jeune fille, šafya bḥal l- ḥlib « pure tel le lait ».¹

Quant au référent *l-qamar* « la lune » il est tout aussi expressif de la notion de brillance. Par l'éclat de la lumière qui se dégage de sa couleur blanche, il est alors pris comme repère pour exagérer et intensifier la propriété caractérisant le visage de la femme. Ajoutons dans le même contexte, que cet astre, du fait qu'il se distingue par les traits : [+blancheur +luminosité], est très souvent exploité dans la culture marocaine pour qualifier toute personne qui se caractérise par

¹ El AYACHI, S., (2005), *La femme idée dans la poésie du melhoun : Approche Lexico Sémantique*, thèse pour l'obtention du Doctorat d'Etat en linguistique, Faculté des lettres et des Sciences Humaines, Dhar El Mehraz, Fes p.182

une extrême beauté. C'est le cas dans le passage extrait du conte *kid n-nsa* «la ruse des femmes ». Dans ce fragment, le narrateur compare la femme à la lune pour véhiculer le haut degré de sa brillance, de sa blancheur et de sa beauté.

Parallèlement à cela, nous dégageons également, à partir du Tableau 1, un autre lexique dont le conteur fait usage pour transcender la notion de blancheur et celle de luminosité. Cela peut être vérifié dans le fragment ci-dessus *bnat l-ħaž* «les filles du pèlerin» où nous remarquons que les filles sont spécifiées lexicalement par le verbe *išeelu* «brillent» qui joue un rôle capital, en tant que véhicule de la notion de luminosité. Le terme *neqra* « argent » est employé par le conteur dans le même énoncé pour « exagérer » le plus possible la propriété qui se dégage de la comparaison entre *l-bnat* «les filles» et *neqra* «l'argent». Ce métal, par son éclat et sa blancheur, attire et captive très souvent le regard des gens car cette couleur est automatiquement désirée et considérée comme la plus belle. C'est ainsi qu'il est souvent exploité en langue pour référer à la blancheur et à la clarté au même titre que *l-fedda* «l'argent», *l-qamar* «la lune», *l-ħlib* «le lait» etc.

Par ailleurs, si dans les différents énoncés que nous venons d'examiner, certains supports sont employés pour référer à la brillance par le biais de la couleur blanche, dans les fragments des contes *bnat l-ħaž* «les filles du pèlerin » et *l-mra w l-ħežžam* « la femme et le coiffeur » cette notion est exprimée à travers la couleur rose rendue lexicalement par l'entité *werd* utilisée pour qualifier le trait définitoire de la femme *xdud* «joues ». Ce support prototype *werd* « roses » est souvent employé dans la culture marocaine pour désigner la couleur vermeille spéciale des joues. L'image exprimée à travers cette alliance entre le référent *werd* «roses» et le motif *xdud* «joues» est expliquée de la manière suivante :

« Le support prototype werd « roses » semble doté d'une valeur référentielle dans les différents contextes où il occure. Dans l'incapacité de qualifier l'entité xdud « joues », il permet en revanche de valider la propriété qu'il partage avec le métaphorisé. En effet, la caractéristique du vocable werd, objet d'un consensus culturel, est validée par toutes les communautés, où ce terme illustre excellemment la notion de flamboiement. Ces métaphores figées permettent de voir dans le rapprochement entre le motif xdud et le support prototype, un procédé à travers lequel se dégage ce concept. »¹

La beauté physique de la femme est exprimée, dans les contes, non seulement à travers la propriété de blancheur et celle de luminosité qui caractérisent certaines parties du corps de la femme comme nous venons de le voir, mais également par la propriété de douceur qui qualifie essentiellement les cheveux du personnage féminin dans les contes. Comme nous pouvons le constater à travers le Tableau 1 : le motif *šeer* «cheveux » est qualifié explicitement par l'adjectif *rteb* «doux» qui véhicule la notion de douceur. Cette notion est mise en valeur par le truchement de l'entité référentielle *ħrir* «soie ». Cela est clairement démontré dans les fragments susmentionnés tirés des contes *bnat l-ħaž* « les filles du pèlerin » et *l-mra w l-ħežžam* « la femme et le coiffeur ».

En effet, la soie se caractérise essentiellement par sa finesse, sa souplesse, sa douceur et son éclat délicat. C'est ainsi qu'il est souvent considéré, dans la communauté linguistique marocaine, comme le prototype de douceur auquel on fait souvent référence pour désigner tout objet caractérisé par la propriété de douceur.

En outre, ce qui caractérise les énoncés extraits des contes *bnat l-ħaž* «les filles du pèlerin», *l-mra w l-ħežžam* « la femme et le coiffeur » et *kid n-nsa* «la ruse des femmes» que nous avons examinés jusqu'à présent, c'est le sens entériné par l'usage ; autrement dit, l'image qui émerge de ces agencements lexicaux relève de la culture.

Ainsi, pour désigner une femme blanche de peau, il est d'usage de faire appel à l'une des entités référentielles suivantes : *qamar* « lune », *n-neqra* « l'argent », *l-biða* « l'œuf » *l-ħlib* « le lait »,

¹ Ibid. p. 208

etc. Ce qui renvoie sans conteste dans l'imaginaire de tout locuteur à cette analogie entre le comparé femme blanche et le comparant *qamar* «lune», *ħlib* «lait», etc. à travers l'invariant de sens commun [+blancheur]. Mais ce rapprochement n'est possible que si la communauté accepte la ressemblance entre les deux entités comparées et la valide en tant que réalité.

Nous pouvons remarquer également dans notre corpus, que le conteur définit la beauté féminine en faisant appel à l'entité animalière *ġzala* « gazelle ».

Considérons les exemples suivants :

***kid n-nsa* « la ruse des femmes »**

« [...] ana ʔend-i bent ġzala w ta neṭleb men lħah taʔala iħib li-ha ši weld lli istahel z-zin dyal-ha w iħun-ha [...] »

« [...] Ma fille est belle et je prie Dieu pour qu'elle rencontre un jeune homme qui mérite sa beauté [...] »

***bnat l-ħaħ* « les filles du pèlerin » (déjà cité)**

« [...] ta tsiyyef f ṣurṭbent zwina w ġzala : ʔini-ha keħlin w kbaṛ, xdud-ha weṛd w šʔeṛ-ha řṭeb bħal l-ħrir w meṭluq ʔlaktaf-ha [...] »

« [...] elle prenait l'aspect d'une très jolie fille : aux grands yeux noirs, aux joues roses, aux cheveux souples comme la soie laissés libres sur ses épaules [...] »

A partir de ces exemples, nous constatons que le narrateur désigne la femme par l'entité référentielle *ġzala* «gazelle» qui signifie particulièrement, dans le langage marocain, une belle femme ou bien « *Une belle femme svelte bénéficiant d'une belle nuque ou d'un cou souple et doux* ».¹

En effet, la gazelle est l'une des entités animalières les plus itératives symbolisant la beauté féminine dans la culture marocaine.

CHEBEL écrit à propos de la gazelle :

*« L'une des métaphores de la femme les plus usitées dans le folklore oral arabe et notamment la chanson populaire. En effet, la gazelle, bintar-raml, « fille du désert », symbole de douceur et de vulnérabilité, offre nombre d'avantages aux poètes qui la tiennent pour une muse aux yeux ombrés de khôl en même temps une idole inaccessible. Le fait qu'elle soit chassée la rend aussi peu farouche que l'est- en – apparence- la femme arabe cloîtrée. Aussi face au chasseur, principe actif, la gazelle symbolise l'âme passive. »*²

Toutes les caractéristiques physiques de la gazelle : ses grands yeux noirs, son regard « langoureux »³, son corps svelte, son cou joli et flexible, son allure et sa démarche gracieuse font de cet animal sauvage le prototype de la beauté féminine par excellence.

Ainsi, on recourt fréquemment à cette entité animalière, dans tous les genres de la tradition orale au Maroc et plus particulièrement dans la poésie du malhoun, pour renvoyer à la beauté de la femme.

Citons à cet égard certains exemples tirés de la poésie du malhoun, qui illustrent bien cette symbolique :

-u l-ħid⁴ ġzalxša men ř-rma.

Et le cou est une gazelle qui a peur des chasseurs.

-quṭl-u š tqul fl- ġzalqadd l-ʔlam ma iṭeqiuṣef-ha fl-byat naḍem.

Je lui ai dit : que pourrais-tu dire de la belle gazelle à la taille élancée comme un étendard ? Aucun poète n'est capable de la décrire dans ses vers.

¹ REGRAGUI, S., (2006), *Les mots et les femmes : Sémantique et symbolique du vocabulaire descriptif de la femme en arabe marocain*, Faculté des lettres et des Sciences Humaines, Dhar El Mehraz, Fès, p. 120

² CHEBEL, M. (1995), *Dictionnaire des symboles musulmans, rites, mystiques et civilisation*, Albin Michel, Paris, p.180.

³ CHEBEL, M. (1995), *Encyclopédie de l'amour en Islam*, Payot et Rivages, Paris, p. 277

⁴ Dans la langue du malhoun, *ħid* signifie « le cou ».

-*xud a ħmamkutb-i l l-eadṛabašet r-ryam.*

Prends, ô colombe ma lettre pour la pucelle, la souveraine des belles gazelles.

Dans ce contexte, nous signalons que le sens attribué à l'unité lexicale *ġzala* est associé au sens véhiculé par le culturel et le symbolique. Autrement dit, le conteur lorsqu'il emploie des diverses unités lexicales pour signifier certaines notions, le fait tout en tenant compte du culturel. Car dans cette littérature orale, le sémantique et le culturel sont intimement liés¹.

La notion de beauté est exprimée également par l'adjectif *zwina* «belle» conféré à la femme, d'une manière récurrente, dans nos contes, tels que le montrent les énoncés suivants extraits des passages mentionnés ci-dessus : *bent zwina*, «une belle fille », *zwinat bezzaf*, « très belle ». Ajoutons à cela l'expression *šebħan lli xleq-ha* qui est fréquemment exploitée par le conteur pour décrire une femme extrêmement belle. Il est intéressant de souligner à cet égard, que cette expression est souvent utilisée par le locuteur marocain pour renvoyer à la notion d'extrême beauté.

À la lumière de ce qui précède, nous constatons que le narrateur utilise très souvent des catégories morphologiques notamment des noms et des adjectifs pour véhiculer la notion de beauté. Toutefois, parallèlement à ces catégories morphologiques, nous avons relevé également quelques verbes qui sont porteurs du sens du concept en question. Afin de saisir leur portée significative, nous les avons répertoriés et classés dans le tableau suivant :

Tableau 2

Verbes	Nombre d'occurrence
<i>teftēn</i> « charmer »	3
<i>ddat eeql-u</i> « envahir son esprit »	2
<i>melkat eeql-u</i> « envahir son esprit »	1
<i>eežbatu</i> «plaire»	1

D'après le tableau, nous remarquons que le conteur insiste sur la beauté extrême de la femme par l'emploi d'un certain nombre de prédicats dont le sémantisme renvoie implicitement à la notion susmentionnée. Ainsi, le verbe *teftēn* se définit par une charge sémantique très forte qui traduit le concept de beauté. Il provient du mot arabe *fitna* qui est défini par Lacoste-Dujardin de la manière suivante : «Exciter à la sédition, jeter des troubles dans les esprits par l'effet que produit la beauté sur un grand nombre d'admirateurs (se dit d'une beauté), séduire, charmer, tourner la tête à quelqu'un (se dit d'une femme très belle). Et aussi : faire scandale, choquer par des plaisanteries irrévérentes»²

L'emploi seul du prédicat *teftēn* « charmer » évoque une beauté extrême qui égare. La beauté est implicite, mais contenue dans le sémantisme du prédicat employé.

Dans l'optique de mettre en évidence le haut degré de la beauté de la femme, le conteur recourt aux verbes et leur complément : *ddat eeql-u*, *melkat eeql-u* «envahir son esprit ». En définitive, nous pouvons dire que la femme dans les contes se caractérise par une extrême beauté qui attire et capte le regard des admirateurs et les conduit même à l'égaré. Cette grande beauté afférente aux personnages féminins dans l'ensemble de nos contes se mesure, comme nous l'avons vu précédemment, par trois critères : la couleur blanche, lumineuse et éclatante du teint, la douceur des cheveux et la couleur rose des joues. Ces propriétés retenues comme canons de beauté, se manifestent lexicalement, dans les récits, par un ensemble de vocables appartenant à des catégories morphologiques différentes : la catégorie adjectivale, nominale et verbale. L'ensemble des entités appartenant à la catégorie nominale sont exploitées par le conteur pour intensifier, exagérer et mettre en valeur la notion de beauté. Les différentes entités lexicales

¹ EL AYACHI,S, (2005), *La Femme idée dans La poésie Du Melhoun : Approche Lexico Sémantique*, thèse pour l'obtention du Doctorat d'Etat en linguistique, Faculté des lettres et des Sciences Humaines, Dhar El Mehraz, Fès p.58

² LACOSTE –DUJARDIN, C, (1985), *Des mères contre les femmes : maternité et patriarcat au Maghreb*, La Découverte, Paris, p.p. 149- 150

employées à cet effet, renvoient aux divers champs lexico-sémantiques (cosmos, floral, chromatique, animal). En revanche, il convient de noter que la propriété de beauté assignée aux personnages féminins dans les contes concerne uniquement les femmes qui appartiennent à une classe sociale élevée. Cela nous permet de dire que la beauté, dans l'univers des contes, est fortement associée à la richesse : être belle dans les contes est synonyme de richesse et de prestige.

Références bibliographiques

AYOUB, A., (1995), « Littérature arabe orale, un domaine d'une grande richesse » in *Maghreb peuples et civilisations*, La Découverte, Paris.

BEIGBEDER, O., (1981), *La symbolique*, P.U.F, Paris.

CHEVALIER, J. et GHEERBRANT, A., (2000), *Dictionnaire des symboles. (Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres)*, Laffont, R., Paris.

CHEBEL, M. (1995), *Dictionnaire des symboles musulmans, rites, mystiques et civilisation*, Albin Michel, Paris.

CHEBEL, M. (1995), *Encyclopédie de l'amour en Islam*, Payot et Rivages, Paris.

DE PREMARE, A. L. et Collaborateurs, (1993), *Langue et culture marocaine : Dictionnaire Arabe Français*, L'Harmattan, Paris.

EI AYACHI, S.,(2005), *La Femme idée Dans La poésie Du Melhoun : Approche Lexico Sémantique*, thèse pour l'obtention du Doctorat d'Etat en linguistique, Faculté des lettres et des Sciences Humaines, Dhar El Mehraz, Fès

LACOSTE –DUJARDIN, C., (1985), *Des mères contre les femmes : maternité et patriarcat au Maghreb*, La Découverte, Paris.

REGRAGUI, S., (2006), *Les mots et les femmes : Sémantique et symbolique du vocabulaire descriptif de la femme en arabe marocain*, Faculté des lettres et des Sciences Humaines, Dhar El Mehraz, Fès.

Le discours orienté dans *les dés-orientés* de Maalouf

Duygu ÖZTİN PASSERAT, Université Dokuz Eylül-İZMİR TURQUIE

Tout ce qui est soumis au contact de la force est avili, quel que soit le contact. Frapper ou être frappé, c'est une seule et même souillure. Simone WEILL (1909 - 1943)
Amin Maalouf, *Les désorientés*

L'objectif ultime du discours littéraire n'est pas de faire adhérer ses lecteurs à ce qu'il raconte. Le discours littéraire essaye de transmettre un message au lecteur en relatant une histoire. C'est pourquoi, Ruth Amossy parle de deux types de discours au sujet de l'argumentation: les discours à dimension argumentative et les discours à visée argumentative. D'après elle, une plaidoirie a une nette visée argumentative : (...) une description journalistique ou romanesque, par contre, peut avoir une dimension plutôt qu'une volonté argumentative (Amossy, 2006: 33). A partir de la remarque d'Amossy, cette étude va essayer de répondre à la question : « y a-t-il des discours littéraires en général et des romans en particulier, qui ont une visée argumentative plus que d'autres ? »

Afin d'essayer de répondre à cette question, nous allons étudier le roman de Amin Maalouf intitulé *Les désorientés*. Le roman relate l'histoire du retour au pays natal, vingt-cinq ans après son départ, d'un exilé prénommé Adam. Ce retour au pays natal permet au narrateur, à Adam, de s'interroger et de faire un voyage dans son passé et à l'intérieur de lui-même. Il s'agit d'une sorte de pèlerinage. Il essaye de justifier son départ envers et contre ceux qui l'accusent d'avoir quitté le pays. Par ailleurs, le roman y expose aussi les arguments de ceux qui sont restés. Ainsi la narration du roman se transforme en un discours riche du point de vue argumentatif caractérisé par les procédés tels que les arguments, les contre-arguments, la réfutation, la justification, etc.

Pour répondre à la question posée ci-dessus, nous allons d'abord analyser les procédés énonciatifs, discursifs, narratifs que le narrateur utilise pour mettre en scène ce discours semi littéraire et à la fois argumentatif et ensuite analyser la question de l'ethos ou la posture d'auteur que le lecteur se fait de l'auteur à travers son roman.

Qui sont les dés-orientés?

Le roman relate l'histoire d'un groupe d'amis inséparables du "club des Byzantins" dans les années 70 mais éparpillés, à présent, aux quatre coins du monde après la guerre civile du Liban. Certains ont émigré à l'étranger comme Adam ; Naïm, juif, est parti au Brésil, Albert aux Etats-Unis, Bilal, bien-aimé de Sémiramis est mort aux premiers jours de la guerre civile. Sémiramis, Ramzi, Mourad et Tania sont restés au Liban, Mourad s'est « sali les mains » pendant la guerre et est devenu ministre. Ramez, devenu un riche entrepreneur, vit dans le Sultanat d'Oman et il croit qu'il y a trouvé sa dignité en devenant riche. Ramiz s'est enfermé dans un monastère puisqu'il trouvait inutile et futile ce monde dans lequel il vivait. Sémiramis, hôtelière libertine vit au Liban. Nidal, frère de Bilal, est devenu islamiste extrémiste pendant la guerre. Autrement dit, comme le titre du roman le définit très bien, tous les personnages sont dés-orientés : ceux qui sont partis sont dés-orientés car ils sont détachés de leur Orient, ceux qui sont restés sont dés-

orientés dans leur propre pays, car ils sont mal orientés et ont perdu leurs valeurs et leurs idéaux d'avant la guerre.

Adam	Chrétien, historien, il travaille à l'université et vit à Paris
Albert	Chrétien, homosexuel, travaille à la NASA, vit aux Etats-Unis
Bilal	Musulman, s'occupe de littérature, mort au début de la guerre civile
Mourad	Musulman, ministre, meurt du cancer, vit au Liban
Naim	Juif, vit au Brésil
Nidal	Frère de Bilal, islamiste fondamentaliste, vit au Liban
Ramzi	Chrétien, s'enferme dans un monastère, vit au Liban
Ramez	Musulman, très riche, vit dans le sultanat d'Oman
Sémiramis	Musulmane, hôtelière libertine, vit au Liban
Tania	Musulmane, mariée avec Mourad, vit au Liban

De la paratopie spatiale vers la paratopie identitaire

La situation dés-orientée des personnages du roman nous rappelle l'aspect paratopique des personnages. Maingueneau définit la paratopie en ces termes : « Toute paratopie, minimalement, dit l'appartenance et la non appartenance, impossible inclusion dans une "topie". Qu'elle prenne le visage de celui qui n'est pas à sa place là où il est, de celui qui va de place en place, la paratopie écarte d'un groupe (paratopie d'identité), d'un lieu (paratopie spatiale) ou d'un moment (paratopie temporelle). » (Maingueneau, 2004 : 86). Ainsi, nous pouvons dire que les personnages du roman vivent dans une paratopie relativement différente les uns des autres. Ceux qui sont partis se trouvent dans une paratopie spatiale : ils sont en France, au Brésil, aux Etats-Unis, mais ces différents endroits ne sont pas les leurs. Et ils vivent comme des *nomades* et *parasites* (Maingueneau, 2004 : 87). Par contre ceux qui sont restés au pays sont dans le pays mais ils vivent dans une paratopie temporelle. Tania et Mourad croient qu'ils vivent comme dans le temps d'avant la guerre et c'est pourquoi ils ne comprennent pas pourquoi Adam et les autres sont partis et qu'ils ne reviennent plus.

Le fait qu'Adam vive dans une paratopie spatiale provoque chez lui un autre type de paratopie : la paratopie identitaire. Depuis 25 ans qu'il vit à Paris, il se définit en tant que français d'origine libanaise qui parle arabe et français. Car pour Adam, l'identité n'est pas quelque chose d'inné ; il se sent libanais et français, ni plus libanais que français ni vice versa, mais il n'est pas non plus moitié français et moitié libanais, car comme l'affirme Amin Maalouf, dans *Les identités meurtrières*, « l'identité [...] ne se compartimente pas, elle ne se répartit ni par moitiés, ni par tiers, ni par plages cloisonnées. » (Maalouf, 2007 : p. 8). Cette paratopie identitaire est souvent présente tout au long du roman. Cet état paratopique du narrateur le suit jusqu'à la mort comme l'affirme Dolorès, après l'accident qu'Adam a eu à la fin du roman : « Il est en sursis comme son pays, comme notre planète, en sursis, comme nous tous ». (p.526)
 Nous pouvons même dire qu'il est dans une paratopie linguistique. Car dès qu'il retourne dans son pays natal, il parle l'arabe et ça lui procure un immense plaisir.

Le discours argumentatif des dés-orientés contre les dés-orientés

Chaque roman ou chaque discours a sa propre scénographie. Un roman ou une nouvelle peut s'énoncer sous forme d'un carnet de voyage ou sous forme d'un journal intime ou encore sous forme de lettres. De même un roman peut avoir plusieurs types de scénographies¹. Adam, le narrateur paratopique et intradiégétique du roman, relate en seize jours (du 20 avril au 5 mai) l'histoire à travers son journal intime. Le journal intime permet également au narrateur d'avoir plusieurs scénographies emboîtées: l'échange de lettres entre le narrateur et ses amis qui enchaînent également l'échange des mails d'aujourd'hui et vice versa. Ainsi, le présent et le passé se mêlent l'un dans l'autre. Adam, narrateur et personnage principal du roman donne la parole à ses amis qui sont des protagonistes du roman. Ainsi le lecteur voyage d'abord au travers du journal intime, et surtout au travers de ces échanges de lettres, en provenance et vers le Liban d'il y a 25 ans.

Adam parle de ce Liban avec nostalgie et remords: « Nous nous proclamions voltairiens, camusiens, sartriens, nietzschéens ou surréalistes ». Mais, avec la guerre, « nous sommes devenus chrétiens, musulmans ou juifs, suivant des dénominations précises, un martyrologe abondant, et les pieuses détestations qui vont avec. » (p. 35).

Tout le monde vit et assume ses choix dans le roman. Ceux qui sont partis reprochent à Mourad de s'être sali les mains en s'impliquant dans la machine de guerre. De leur côté, Tania et Mourad accusent, ceux qui sont partis, d'avoir trahi le pays. Autrement dit, chacun a ses arguments et sa propre argumentation. En face de l'accusation de Tania, Adam lui répond: « Nous avons dû nous éloigner du Levant pour garder les mains propres ». Par ce discours, il reproche à Mourad de s'être sali les mains dans la guerre. Tania, lui répond: « La question n'est pas de savoir ce que tu aurais fait si tu étais resté. La question est de savoir ce que serait devenu le pays si tout le monde était parti, comme toi. Nous aurions tous gardé les mains propres, mais à Paris (...). » Adam essaye de se défendre en réfutant l'argument de Tania: « Tout homme a le droit de partir, c'est son pays qui doit le persuader de rester - quoi qu'en disent les politiques grandiloquents. » (p. 67)

Un autre argument d'Adam se base sur la citoyenneté du monde: « Naître c'est venir au monde, pas dans tel ou tel pays, pas dans telle ou telle maison ». Ce pays jamais nommé, « comme s'il s'estompait, perdu au loin dans le souvenir » est « pourtant obsédant, sans cesse réveillé par la nostalgie ou le remords. »

¹ Maingueneau affirme, à propos de la scénographie, "A chaque fois, la scène sur laquelle le lecteur se voit assigner une place, c'est une scène narrative construite par le texte, une *scénographie* (...) C'est dans la scénographie, à la fois condition et produit de l'oeuvre, à la fois 'dans' l'oeuvre et ce qui la porte, que se valident les statuts d'énonciateur; mais aussi l'espace (topographie) et le temps (chronographie) à partir desquels se développe l'énonciation." (Maingueneau, 2004 : 192)

Discours argumentatif dans les dés-orientés	Ceux qui sont partis (les dés-orientés de l'ORIENT)	Ceux qui sont restés (Les dés-orientés dans l'ORIENT)
Arguments (défense/justification)	<p>-Moi je ne suis allé nulle part, c'est le pays qui est parti ! (p.67)</p> <p>- Naître c'est venir au monde, pas dans tel ou tel pays, pas dans telle ou telle maison</p> <p>-C'est d'abord à ton pays de tenir, envers toi, un certain nombre d'engagements. Que tu y sois considéré comme un citoyen à part entière, que tu n'y subisses ni oppression, ni discrimination, ni privations indues. Ton pays et ses dirigeants ont l'obligation de t'assurer cela ; sinon, tu ne leur dois rien.</p>	<p>- Dans tout ce qui nous est arrivé, il n'y a qu'un véritable coupable : la guerre (p.190)</p> <p>- Mais est-ce que tu ne t'es jamais demandé ce qui serait arrivé si ton ami s'était comporté comme toi ? S'il avait décidé de partir, lui aussi ? Est-ce que tu t'es demandé ce qui serait arrivé si ton ami, et moi et Sémi, et l'ensemble de nos parents et amis, nous avions tous jugé que la guerre était décidément trop sale, et qu'il valait mieux s'en aller pour garder les mains propres ? (.)</p> <p>La question n'est pas de savoir ce que tu aurais fait si tu étais resté. La question est de savoir ce que serait devenu le pays si tout le monde était parti, comme toi. Nous aurions tous gardé les mains propres, mais à Paris, à Montréal, à Stockholm ou à San Francisco. Ceux qui se sont sali les mains pour vous préserver un pays, pour que vous puissiez y revenir un jour, ou tout au moins le visiter de temps à autre. (...) Les plus malins sont ceux qui sont partis. Tu vas dans de belles contrées, tu vis, tu travailles, tu t'amuses, tu découvres le monde. Puis tu reviens après la guerre ton vieux pays t'attend. (p. 191-192)</p>
Contre-arguments (réfutation)	<p>- Tout homme a le droit de partir, c'est son pays qui doit le persuader de rester - quoi qu'en disent les politiques grandiloquents. « Ne te demande pas ce que ton pays peut faire pour toi, demande-toi ce que tu peux faire pour ton pays. » Facile à dire quand tu es milliardaire, et que tu viens d'être élu, à quarante-trois ans, président des États-Unis</p>	

	<p>d'Amérique ! Mais lorsque, dans ton pays, tu ne peux ni travailler, ni te soigner, ni te loger, ni t'instruire, ni voter librement, ni exprimer ton opinion, ni même circuler dans les rues à ta guise, que vaut l'adage de John F. Kennedy ? Pas grand-chose ! (p.68)</p>	
--	---	--

L'argument le plus marquant avancé par Tania et Mourad contre les reproches que leur font leurs amis est que quitter le pays dans ces moments de difficultés et de tourmentes c'est finalement le trahir ; le devoir de tout bon citoyen est de rester afin de lutter pour protéger son propre pays.

L'Ethos ou l'image d'auteur

La notion d'ethos, un des trois grands piliers de la rhétorique et du discours, qui remonte à Aristote, est étudié aujourd'hui en tant qu'un des composants du discours littéraire par les linguistes parmi lesquels on peut citer Amossy, Maingueneau, Diaz, Meizoz etc.

L'ethos se définit simplement, comme l'image ou l'impression que l'auditeur se fait du locuteur à travers son discours. C'est pourquoi l'ethos littéraire ne peut être que construit indépendamment de l'auteur du texte littéraire. Amossy utilise le mot "image d'auteur" comme une notion équivalente de l'ethos. De même, Meizoz parle de la 'posture de l'auteur'. Pour Maingueneau, l'ethos ou le style se construit dans le discours et par le discours et il est lié à l'œuvre de l'auteur ou de l'écrivain mais pas à sa personne réelle. Au sujet de l'ethos, Maingueneau nous fait part de deux distinctions : la première relève de celle de « ethos préalable et ethos discursif » ; la deuxième porte sur celle entre ethos dit et ethos montré. « L'ethos se montre dans l'acte d'énonciation et il ne se dit pas dans l'énoncé (...) Si l'ethos montré fait partie intégrante de toute énonciation, l'ethos dit, lui, n'est pas obligatoire. »¹

L'ethos discursif se base sur la combinaison de l'ethos montré et de l'ethos dit. C'est pourquoi le locuteur qui dit que « je suis un président démocrate et je défends les droits de l'homme dans mon pays et personne n'a le droit de me critiquer là-dessus » ne construit pas un ethos démocrate et libéral même s'il le dit. Car l'ethos dit et l'ethos montré ne se complètent pas. C'est pourquoi Maingueneau affirme que « l'ethos discursif se construit à travers la mise en relation de l'ethos dit et de l'ethos montré »².

Par ailleurs, Maingueneau affirme que l'ethos a trois dimensions : dimension catégorielle, dimension idéologique et dimension expérientielle. Ces catégories sont essentielles dans l'analyse de l'ethos parce qu'elles correspondent stéréotypiquement à des manières de parler. La dimension idéologique concerne les positionnements de l'auteur vis à vis des valeurs qu'il présente dans son œuvre. La troisième dimension *expérientielle* concerne plutôt l'aspect argumentatif et persuasif du discours littéraire. Autrement dit, la dimension expérientielle cherche la réponse à la question; "comment le discours littéraire fait adhérer ses destinataires à ce qu'il relate?"

En partant de ces notions, nous pouvons dire que l'ethos dans le discours littéraire se construit par le texte-discours lui-même. L'énonciation du roman confère un corps au garant. Le

¹ <http://www.fabula.org/colloques/document2424.php>

² <http://www.fabula.org/colloques/document2424.php>

destinataire incorpore l'univers composé de certaines valeurs, et le lecteur l'incorpore et donne du sens à l'œuvre d'après son mode à lui. « Ces deux premières incorporations permettent la construction d'un corps, de la communauté imaginaire de ceux qui adhèrent au même discours. » (Maingueneau, 2006 : 206)

Image d'auteur ou ethos prédiscursif

La construction de l'ethos dans le roman *Les désorientés* se fait par le biais de l'histoire relatée par le narrateur, Adam que le lecteur l'identifie facilement à Amin Maalouf. D'ailleurs sur la 4^e de couverture du roman, Maalouf affirme : je m'inspire très librement de ma propre jeunesse. Je l'ai passée avec des amis qui croyaient en un monde meilleur. Et même si aucun des personnages de ce livre ne correspond à une personne réelle, aucun, n'est entièrement imaginaire. J'ai puisé dans mes rêves, dans mes remords autant que dans mes souvenirs » Ainsi, le lecteur se prépare à lire un roman dont l'histoire et les personnages sont quasiment réels. Autrement dit, l'image d'auteur et le fait que l'histoire soit réelle jouent un grand rôle dans la construction de l'ethos du roman.¹ D'ailleurs, par ce stratagème, on comprend très vite, même si le nom du Liban n'est jamais cité, qu'il s'agit de la guerre civile que ce pays a traversée dans les années 70. Le lecteur, identifiant Adam à l'auteur, cherche même les idées déjà exprimées et défendues dans ses précédents livres publiés. C'est pourquoi nous pouvons dire l'ethos prédiscursif qu'Amin Maalouf a déjà construit chez le lecteur joue un rôle considérable dans la construction de l'ethos. Cet ethos est lié également au positionnement de l'auteur face aux problèmes d'identité, au conflit Israélo-arabe et à celui entre l'Occident et l'Orient etc.

Ethos discursif (effectif)

Il est inévitable que l'ethos de l'auteur joue un rôle important dans l'ethos littéraire. Mais l'ethos, image de soi de l'œuvre se fait dans le roman par l'interaction de l'ethos montré et l'ethos dit et de l'ethos prédiscursif. L'ethos dit tout ce qui est relaté et tout ce qui est dit dans le roman par le narrateur. Par ailleurs, l'ethos montré se révèle dans les modalités d'énonciation qui constituent le discours littéraire dans le roman. Grâce à une certaine narration structurée par les scénographies emboîtées qui permettent aux deux types dés-orientés d'exprimer leurs idées, le narrateur-locuteur donne une image objective, impartiale, moraliste et tolérante.

Ethos moraliste

Ainsi, le lecteur témoigne d'un Adam qui s'interroge, qui se pose des questions sur le conflit entre l'Occident et l'Orient, sur son identité, son exil. C'est pourquoi on peut parler d'un ethos moraliste qui s'énonce à la première personne du singulier :

« Pourquoi n'ai-je jamais sauté le pas ? Parce que le paysage de mon enfance s'est transformé ? Non, ce n'est pas cela, pas du tout. Que le monde d'hier s'estompe est dans l'ordre des choses. Que l'on éprouve à son endroit une certaine nostalgie est également dans l'ordre des choses. De la disparition du passé, on se console facilement ; c'est de la disparition de l'avenir qu'on ne se remet pas. Le pays dont l'absence m'attriste et m'obsède, ce n'est pas celui que j'ai connu dans ma jeunesse, c'est celui dont j'ai rêvé, et qui n'a jamais pu voir le jour. » (p.69)

Ramez, devenu très riche, affirme que l'Occident a des préjugés sur les Arabes et l'Orient en général. Pour les occidentaux, l'Orient signifie une civilisation vaincue et il s'agit d'un mépris occidental vis à vis des arabes. Ramez poursuit en ces termes:

¹D'après Amossy, "l'image d'auteur se décline selon deux modalités principales : l'image de soi que projette l'auteur dans le discours littéraire, ou ethos auctorial ; et l'image de l'auteur produite aux alentours de l'œuvre dans les discours éditoriaux, critiques et autres, ou représentation de l'auteur construite par une tierce personne."

« Quand je voyage en Europe, on me traite avec des égards, comme tous ceux qui sont riches. Les gens me sourient, ils m'ouvrent les portes avec des courbettes, ils me vendent tout ce que je désire acheter. Mais en eux-mêmes, ils me détestent et ils me méprisent. Pour eux je ne suis qu'un barbare enrichi. Même lorsque je porte le plus beau costume italien, je reste pour eux, moralement, un va-nu pieds. Pourquoi ? Parce que j'appartiens à un peuple vaincu, à une civilisation vaincue. Je le sens beaucoup moins en Asie, en Afrique ou en Amérique latine, qui ont été aussi maltraitées par l'Histoire. Mais en Europe, je le sens. Pas toi ? (...) A Paris, quand tu parles l'arabe dans un lieu public, tu n'as pas spontanément tendance à baisser la voix. » (p.251-252)

Les critiques concernant le mépris occidental est également exprimé par Adam, comme par exemple dans cet extrait:

« On ne cesse de me répéter que notre Levant est ainsi, qu'il ne changera pas, qu'il y aura toujours des factions, des passe-droits, des dessous-de-table, du népotisme obscène, et que nous n'avons pas d'autre choix que de faire avec. Comme je refuse tout cela, on me taxe d'orgueil et même d'intolérance. Est-ce de l'orgueil que de vouloir que son pays devienne moins archaïque, moins corrompu et moins violent ? Est-ce de l'orgueil ou de l'intolérance que de ne pas vouloir se contenter d'une démocratie approximative et d'une paix civile intermittente ? Si c'est le cas, je revendique mon péché d'orgueil et je maudis leur vertueuse résignation. » (p. 69-70)

Le narrateur critique violemment, au départ, son ami Mourad de s'être sali les mains, par contre vers la fin du roman, il essaye de le comprendre et même de lui donner raison d'avoir agi comme il l'a fait; il écrit à Naim :

« Je voudrais seulement ajouter à ton intention, ce que je me suis souvent dit en songeant à notre ancien ami : toi et moi, nous avons dû nous éloigner du Levant pour essayer de garder les mains propres. Nous n'avons pas à en rougir, mais il serait aberrant de prôner l'exil comme solution unique à nos dilemmes moraux. Il faudra bien qu'on trouve, un jour ou l'autre, une solution sur place - s'il en est une, ce dont je ne suis plus tout à fait sûr... » (p.187)

Par ailleurs, Adam, se rend compte qu'il n'a pas fait beaucoup d'efforts pour son pays. Il se pose des questions concernant le passé :

« C'est donc moi qui suis parti, de mon plein gré ou presque. Mais je n'avais pas tort en disant à Mourad que le pays était parti, lui aussi, beaucoup plus loin que moi. À Paris, je ne suis, après tout, qu'à cinq heures d'avion de ma ville natale. Ce que j'ai fait avant-hier, j'aurais pu le faire n'importe quel jour au cours des dernières années: prendre, au matin, la décision de revenir au pays, et me retrouver ici le soir même. L'ancien appartement de ma grand-mère a longtemps été à ma disposition, je m'y serais réinstallé, je n'en serais plus reparti. Ni le lendemain, ni le mois suivant, ni même l'année suivante. » (p.68-69)

Un peu plus tard, Adam essaye de comparer les deux sociétés, orientales et occidentales. Il souligne les défauts de la société libanaise ou levantine. Adam évoque un dialogue passé entre lui et Bilal :

« Et tu ne crois pas que l'émotion se perdrait si l'on pouvait aborder ces sujets intimes sans aucun sentiment de honte ? » Mon ami avait haussé les épaules. « Ça c'est l'éternel prétexte pour nous faire taire. Dans une société comme la nôtre, la honte est un instrument de la tyrannie. La culpabilité et la honte, c'est ce que les religions ont inventé pour nous tenir en laisse ! Et pour nous empêcher de vivre ! Si les hommes et les femmes pouvaient parler ouvertement de leurs relations, de leurs sentiments, de leurs corps, l'humanité entière serait plus épanouie, plus créatrice, je suis sûr que ça arrivera un jour ! » (p.212-213)

CONCLUSION

A travers les histoires de ses amis du “club des Byzantins”, et des idéaux communs transcendant les appartenances communautaires, Amin Maalouf dresse un portrait nostalgique des dés-orientés de l’Orient et des dés-orientés dans l’Orient.

Par le biais de son réseau de personnages éparpillés à travers le monde, Amin Maalouf décrit les sentiments et les pensées suscités par l’émigration et l’exil. Il questionne l’appartenance à un pays, à une ethnicité, à une religion. Il essaye même de comprendre « pourquoi tant de personnes commettent aujourd’hui des crimes au nom de leur identité religieuse ethnique, nationale ou autre. » (Maalouf, 2007: 15)

En tant qu’enfant d’une “civilisation levantine” disparue, sacrifiée sur l’autel des “identités meurtrières”, il s’interroge aussi sur le regard de l’Occident vis à vis de l’Orient. Par le biais des personnages dés-orientés dans le roman, Amin Maalouf cherche à trouver des réponses aux problèmes d’identité qui relèvent de l’exil et de l’immigration qu’on vit aujourd’hui d’une manière très violente dans le monde entier et surtout en Syrie en proie à des déchirements communautaires et identitaires. Il essaye d’établir un discours par lequel il espère entrevoir l’espoir d’un monde bien meilleur. De ce point de vue, nous pouvons conclure que le discours mené durant le roman est constitué plutôt d’un discours à visée argumentative. A l’instar du discours politique, du discours publicitaire et du discours religieux, l’objectif du roman est de persuader et de faire adhérer leur auditeur ou lecteur à ce qui est dit ou écrit. Autrement dit, le lecteur se trouve en face d’un discours qui se révèle orienté!

BIBLIOGRAPHIE

ADAM, J.M., *La linguistique textuelle*, Paris, Armand Colin, 2008

AMOSSY, R., *Images de soi dans le discours*, Lausanne-Paris : Delachaux et Niestlé, 1999

AMOSSY, R., *L’argumentation dans le discours*, (2ème édition), Paris : Armand Colin, 2006

AMOSSY, R., *Présentation de soi. Ethos et identité verbale*, PUF, Paris, 2010

AMOSSY, R., « La double nature de l’image d’auteur », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 3 | 2009, mis en ligne le 15 octobre 2009, Consulté le 06 septembre 2016. URL : <http://aad.revues.org/662>

MAALOUF, Amin., *Les identités meurtrières*, Paris, Collection Livre de Poche, 2007

MAALOUF, Amin., *Les Désorientés*, Grasset, Paris, 2012

MAINGUENEAU, D., *Le discours littéraire*, Paris, Armand Colin, 2004

MAINGUENEAU, D., « Le recours à l’ethos dans l’analyse du discours littéraire » *Fabula*, colloques en ligne, « posture d’auteur : du Moyen Age à la Modernité », 2014

<http://www.fabula.org/colloques/document2424.php>

MAINGUENEAU, D., « Auteur et image d’auteur en analyse du discours », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 3 | 2009, mis en ligne le 15 octobre 2009, Consulté le 24 juillet 2016. URL : <http://aad.revues.org/660> ; DOI : 10.4000/aad.660

MEIZOZ, J., « Ce que l’on fait dire au silence : posture, *ethos*, image d’auteur », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 3 | 2009, mis en ligne le 15 octobre 2009, Consulté le 24 juillet 2016. URL : <http://aad.revues.org/667> ; DOI : 10.4000/aad.667

<http://www.lesclesdumoyenorient.com/Amin-Maalouf-Les-Desorientes.html>

La ville comme espace du devenir : réflexions sémiotiques sur la restructuration de la ville moderne

Nedret Oztokat Kılıçeri, Université d'Istanbul, Turquie

Les grandes villes du monde traversent une série de transformations en fonction des conditions socio-économiques, politiques et démographiques. Surtout dans les pays instables politiquement et économiquement, les grandes villes se transforment de façon fulgurante et irréversible. Dans le cadre du colloque international “Langues, cultures et médias en Méditerranée” nous nous sommes proposé d'étudier le cas de la ville d'Istanbul comme espace du devenir pour réfléchir sur les relations entre le sujet et l'espace dans la perspective de la sémiotique tensive développée en particulier dans les travaux de Fontanille et Zilberberg qui ont revisité la notion de praxis énonciative sous un angle phénoménologique étant donné qu' « à tout moment de l'évolution d'une culture et des discours qui la constituent, en tout point de sa diffusion, cohabitent au moins deux types de grandeurs : celles engendrées à partir du système, et celles fixées par l'usage » (1998, 129). Nous nous proposons d'étudier le cas d'Istanbul en termes d'un devenir qui engendre nouveaux praxis.

En effet, pour qualifier le cas d'Istanbul, la ville la plus grande de la Turquie, nous assistons plutôt à une métamorphose urbaine sous le signe de « restructuration de la ville », dite aussi « transformation urbaine ». Le mouvement rénovateur a commencé de façon rationnelle et légitime pour transformer avec efficacité et urgence les quartiers défavorables courant le risque de s'écrouler par délabrement et surtout à cause du séisme; mais le processus a vite viré dans une autre direction à visée entièrement économique. Si bien que les quartiers les plus solides sont en train de se transformer de façon massive tandis que les vieux quartiers périphériques susceptibles d'être affectés gravement par le séisme restent intacts. La valeur des conditions de reconstruction/rénovation se trouve opposée dans le contexte actuel :

Impératifs économiques	Fortification/sécurité
/forte intensité/	/faible intensité/

Pour revenir aux origines de cette transformation démesurée qui inflige à la ville d'Istanbul une métamorphose violente déracinant ses sources antiques, il faut rappeler, d'entrée de jeu, que parmi de nombreux vecteurs socio-économiques, se situe en premier lieu l'immigration des familles dans la grande ville¹. En ajoutant à cette liste, l'immigration des populations en difficulté comme le cas des Syriens réfugiés ou celui des travailleurs venant des pays voisins, on peut mesurer l'ampleur et la gravité du flux démographique¹ qui impose à l'Etat et aux habitants de nouvelles façons d'agir et d'être par rapport à la ville. En termes sémiotiques, la transformation se lirait plutôt comme un procès lié à la quantification, notamment à l'excès/, concernant l'horizon de l'être du sujet collectif (la population).

Pour créer des espaces d'habitation, l'Etat avance de deux façons : soit en créant de nouveaux espaces avec l'autorisation accordée à la construction sur les sites périphériques naturelles comme les forêts publiques, soit en démolissant les anciens bâtiments pour construire à leur place des immeubles modernes sur le modèle des gratte-ciels. Une des conséquences de la rénovation urbaine est que la reconstruction des anciens immeubles s'est avérée comme un processus non seulement de rénovation, mais aussi un moyen d'accorder une valeur ajoutée au prix de son appartement. Les anciens quartiers du bord de la mer se trouvent ainsi rénovés d'une vitesse extraordinaire qui remplace des anciennes maisons avec jardins par des blocs

¹ Quelques chiffres suffiraient à en donner une idée: 1927: 680.857, 1950: 983.041; 1960 1.466.535; 1970 : 2.132.407; 1980: 2.772.708; 1990: 6.629.431; 2010: 13.120.596; 2015: 14.657.437; à l'heure actuelle le nombre estimé est de 19 millions avec le flux des réfugiés syriens.

produits du design moderne. Ce tempo rapide dépend largement du vouloir des propriétaires qui souhaitent posséder un appartement neuf et cher. Les beaux quartiers du bord de la mer d'Istanbul deviennent ainsi les centres résidentiels ultra modernes qui sont loin de refléter ni de garder leurs traits caractéristiques propres aux quartiers résidentiels sur le côté asiatique de la ville des années cinquante.

Esthétique architecturale :

Nouveau design	Esthétique authentique
non-pertinence	pertinence

Eu égard à cette urbanisation exagérée soulignons qu'à l'heure actuelle, l'économie du pays puise sa source principale presque exclusivement dans la construction/l'urbanisation des grandes villes ; par conséquent l'Etat favorise les constructions sur les surfaces vides et notamment sur celles réservées aux forêts et aux sources d'eau ou les espaces publics.

Le procès en question se construit de trois étapes : la syntaxe de la transformation de la ville peut se schématiser comme suit:

Phase initiale: Population : croissance intensive et continue

Phase actuelle: Urbanisation : processus sur le mode extensif

Phase ultérieure: Nouvelle ville: excès d'offre (?)

Une fois la transformation urbaine sera terminée, nombre d'économistes s'inquiètent sur les probabilités de la vente. C'est pourquoi la phase ultérieure de ce mouvement urbanisant s'annonce imprécis au niveau économique. Nous ne savons pas pour le moment s'il sera question d'un stock excessif d'ici quinze ans.

Du mythe fondateur au nouveau mythe

Les forces de cette urbanisation qui agissent sur la ville de façon inévitable désignent un autre axe de signification, à savoir la perception de la ville par les sujets qui l'habitent ou l'habiteront. Nous nous proposons donc de réfléchir sur la relation de l'homme à la (nouvelle) ville en partant de la thèse selon laquelle l'espace structure la vie de l'homme et *vice versa*. Etant donné que la ville est un espace social, culturel, écologique et pragmatique, elle relève de plusieurs systèmes de signes dont chacun est observable à un niveau de pertinence.

Dans le cas qui nous préoccupe, nous pouvons nous interroger sur la valeur que représente la ville aux yeux des nouveaux habitants surtout. A un niveau d'abstraction, elle se rattache inmanquablement à l'imaginaire social et individuel de l'homme. Comme le propose Kevin Lynch, la ville est à la fois "observable" et "imaginable". Selon Lynch, la ville est un objet dans l'espace et elle est perceptible par des millions de personnes de classes et de caractères divers; par conséquent, elle est susceptible d'être remodelée par des designers qui visent sur les valeurs et les attentes engendrées par la ville chez les habitants (Lynch 2014, s.2).

Dans le cas d'Istanbul, la valeur mythique de la ville se redéfinit de façon fulgurante sous l'effet des dynamiques économiques et démographiques qui orientent les efforts d'urbanisation. L'histoire urbaine de la ville date de 3000 ans, elle a été capitale pendant 1600 ans environs. Cette ville du monde a été souvent désignée par sa valeur "cosmopolite" et de "métropole". Demeurée longtemps comme la métropole des époques byzantine, romaine et ottomane, elle a créé son propre mythe qui prend sa source dans l'histoire qui lui a attribué le rôle d'une ville mosaïque avec un nombre important de civilisations qu'elle a abritées. Istanbul a su garder après la conquête de 1453 son halo mythique imposé par son histoire multi-culturelle, multi-ethnique et multi-religieuse. La période républicaine (après 1923) a teinté d'une touche nationale l'identité historique et culturelle de la ville.

Depuis une dizaine d'années, elle se trouve réinvestie d'une identité essentiellement conservatrice et globaliste avec quelques minorités non-musulmanes au nombre bien restreint. En nous référant à Claude Zilberberg qui a posé la distinction "aristocratie vs démocratie" respectivement en termes *des valeurs d'absolu* et *valeurs d'univers* comportant le *tempo /lenteur/* et */vitesse/* (2011, p.35) dans son analyse sur Tocqueville, nous pouvons avancer que le passage de la longue période impériale, réalisé sur un *tempo /lent/* qu'implique les valeurs d'absolu, à la période républicaine a mis en évidence une Istanbul agitée par de grands mouvements urbains (à cet égard, nous pouvons nous référer aux chiffres démographiques de la note 1). Istanbul de la période de démocratisation (environ les années 1940) a connu la plus grande transformation urbaine consécutive aux mouvements d'immigration interne. Dans la perspective tensive, l'espace urbain d'Istanbul moderne caractérisé par le mode de vie "démocratique", représenterait une valeur */diffuse/* permettant un mouvement multi-directionnel affectant sa superficie. (Zilberberg 2011, 29).

Ville capitale (<i>valeurs d'aristocratie</i>)	Ville mégapole (<i>démocratie</i>)
L'Empire Romain (330-395)	La République turque (1923)
L'Empire Byzantin (395-1204), (1261-1453)	
L'Empire Latin (1204-1261)	
L'Empire ottoman (1453-1923)	
<i>/intensité forte/</i>	<i>/extensité diffuse/</i>

En examinant les valeurs caractérisant la ville d'Istanbul, il faut souligner que, dans ce processus transformationnel qui affecte la ville depuis une dizaine d'années, le terme "métropole" a laissé sa place au "mégapole"; et le terme "cosmopolitisme" ne désigne plus les communautés chrétiennes ou juives mais une population turque et conservatrice. La coupure avec le passé archaïque de la ville s'observe plus nettement avec l'ascension de la nouvelle bourgeoisie turque marquée par le conservatisme. L'imaginaire des habitants de la ville se trouve ainsi détaché de l'ancien mythe de l'antiquité grecque, fondateur de l'Europe actuelle; l'imaginaire de la population stambouliote actuelle est baigné dans le rêve du modernisme, du progrès et de la prospérité avec en filigrane les traces de la culture traditionnelle. En termes sémiotiques, l'évolution de l'identité culturelle et politiques de la ville pourrait se lire comme constituée des phases discontinues liées aux valeurs culturelles quand on prend en considération les deux pôles de l'axe historique "passé /présent". Dans ce que la ville est devenue pour ses habitants, le rapport au passé n'est plus un centre de référence. Le code antérieur ne signifie plus rien dans la conscience des nouveaux habitants de la ville. L'ancienne identité de la ville est absente, la nouvelle conception qui valorise la modernité, elle est présente :

ETAT INITIAL	ETAT FINAL
Byzance/ Constantinople /Konstantiniyye	Istanbul (République)
Ville capitale	Mégapole
<i>/saillance/</i>	<i>/dominance/</i>

mode mythique archaïque	mode mythique moderne
ABSENCE	PRESENCE

Dans ce schéma contrastif, notons que dans un contexte historique exhaustif, entre les deux états, il faut compter les états intermédiaires que nous mettons de côté pour garder notre point de vue qui porte sur Istanbul actuel.

Le caractère “mégapole” de la ville fait partie du nouveau mythe: ancienne capitale impériale, la ville s’étale, à l’heure actuelle, du centre historique jusqu’aux faubourgs périphériques - nouvelles banlieues- pour former une gigantesque agglomération stambouliote. Istanbul est l’une des villes les plus peuplées et les plus dynamiques de la région méditerranéenne et du Moyen-Orient. Elle rivalise sérieusement avec les grandes villes du Golfe avec lesquelles elle partage plus ou moins les mêmes valeurs esthétiques et culturelles. Quand nous prenons en considération le retour accentué aux valeurs religieuses, surtout sur le plan pragmatique, la plus grande ville de la Turquie moderne se trouve munie -dans cet élan urbanisant- de deux valeurs qui se complètent: /conservateur/ et /globale/.

Dans le cadre de cette urbanisation transformatrice, il en ressort que les valeurs culturelles et esthétiques caractérisant l’histoire de la ville ont subi un changement sur l’axe de l’étendue; nous assistons à un “affaiblissement” suivi de la “disparition” des mêmes valeurs du passé. Les nouvelles valeurs /conservateur/ et /globale/ actualisées dans ce contexte précis dirigent les modèles de stylisation et organisent la praxis énonciative des instances dirigeantes de la ville. Il est clair que la transformation de cette ville emblématique par son aspect multi-culturel a suivi un parcours amenant un nouveau système de valeurs caractérisé par le globalisme.

La ville comme objet du monde: sur les rapports du sujet à l’objet

La ville comme objet du monde est un objet sensible; elle est présente et s’offre à la perception du sujet. Nous savons que le sujet de la perception est avant tout un observateur par rapport au monde visé. Dans le cas qui nous concerne, les habitants d’Istanbul sont de plus en plus concernés par les discours médiatiques qui vantent les qualités des nouvelles résidences en construction. Sur les murs de la ville, dans les journaux et revues, plus de la moitié des annonces décrivent les avantages des nouvelles habitations d’Istanbul (c’est également le cas pour Ankara, Bursa et Izmir).

A l’occasion d’une analyse effectuée en 2014¹ nous avons étudié le contenu de ces annonces qui nous servent de base dans cette présente étude. Tous les grands immeubles ou gratte-ciels sont avant tout lancés comme “nouveaux” (“nouveaux immeubles”, “nouvelles résidences”, etc) et sur le plan pragmatique, ils constituent le nouveau visage d’Istanbul.

A y regarder attentivement, le discours des annonces marie les valeurs de “grande ville” (/urbain/) avec celles de la “mer” de Marmara (/estival/). Dans les nouveaux bâtiments si hauts, les étages qui donnent sur la mer avec vue sur les Iles des Princes ou sur le Bosphore permettent à l’énonciateur de valoriser la contiguïté /terre/+mer/ tout en évoquant la double valeur du logement. L’appartement dans un immeuble qui donne sur la mer, sur les îles ou sur le Bosphore en pleine Istanbul propose une vie moins stressée d’autant plus qu’il équivaut à une demeure en villégiature, pour le sujet énonciateur du discours publicitaire. Ainsi les terrasses et les balcons sont-ils mentionnés avec insistance pour évoquer la possibilité de passer son temps chez soi en se délectant du paysage. Les résidences de la périphérie qui donnent sur la mer sont donc valorisées par leur appartenance aux catégories /urbain/ et /villégiature/ en même temps. De façon analogue, dans nombre de publicités, l’accent se trouve mis sur la double valeur des immeubles, l’accent mis sur les jardins qui entourent les résidences, ou encore sur la proximité

¹ Nedret Öztokat Kılıçeri, "Metamorphosis of cities: reading urbanization issues through signs", 2015 Li-La Conferences, 29-30 juin 2015, Istanbul. Conférence inaugurale non publiée. Le corpus du travail est composé des annonces parus dans les journaux, revues et suppléments de journaux parus en novembre et décembre 2014.

aux surfaces naturelles –forestières, par exemple, désigne un espace habitable qui exploite le mélange des deux catégories “nature/culture”. D’ailleurs les noms de ces surfaces se rapportent souvent à la nature: « Chênes », « Bosphore », « Village », « Campagne », « Ile », etc.

Les discours publicitaires des mêmes résidences comportent des énoncés informatifs sur le transport. Comme la plupart de ces logements se trouvent dans la zone périphérique et nécessitent par conséquent l’utilisation de l’autoroute périphérique et du métro, chaque annonce comporte invariablement la proximité du logement aux moyens de transport. Le caractère /loin/ (par rapport au centre de la ville) se trouve neutralisé en faisant allusion aux moyens de transports dont peuvent disposer les habitants. Le discours médiatique reflète de façon invariable le caractère double des nouvelles habitations obtenu par le “mélange” des styles de vie (Zilberberg, 2011, 66) tout en mettant en relief les facilités de transport.

A côté des habitations gigantesques de la périphérie, les villages promettent la vie campagnarde à la proximité de la grande ville sous forme de lotissements: composées des villas au style européen, ces habitations sont construites selon le concept de campagne. Ainsi la « Vallée de Toscane » se construit dans une superficie vierge au sud d’Istanbul, et propose aux futurs résidents, à côté des villas bien entretenues, une boulangerie, un café, une épicerie, une place tous baptisés « campagnard ». Le même souci conceptuel se trouve dans la construction des cités d’Alaçatı (le village d’Izmir en vogue depuis quelques années avec la mer et la nature) dans la banlieue. Formé comme un village au style égéen, la vie dans ces villas est censée dispenser les habitants du stress de la grande ville tout en leur offrant la vie de la grande ville. Pour ceux qui fuient les gros bâtiments, les quartiers de villas promettent une vie avec double aspect : /village/+/ville/.

Avant de finir nos exemples, notons que le même sème « italianité » fonctionne comme le pivot de la conception d’un gigantesque projet intitulé « Venezia » qui possède plus de 1000 appartements avec un grand centre de commerce, un centre de loisirs, deux piscines ; toute la superficie est parcourue des canaux vénitiens grâce auxquels un festival de Venise s’organisera annuellement pour les habitants de ce complexe ; dans la périphérie sud de la ville.

A y regarder de près, les discours qui s’adressent aux clients potentiels et réels ne les informent pas uniquement sur les qualités des immeubles ou résidences, mais dessinent un nouveau style de vie à travers les qualités énoncées dans le discours publicitaire. Le discours manipulateur présente un nouvel horizon de l’être aux citoyens. Toutes les annonces comportent presque unanimement l’indication « nouvelle vie » pour Istanbul. Ainsi les discours sur les nouvelles localités désignent-ils le nouveau paradigme destiné aux habitants de la mégapole. Concernant le procès transformationnel, le nouveau paradigme s’affiche avec prépondérance dans le discours médiatique en faisant appel au « mode d’existence » : rappelons que « le mode d’existence du procès modalisé se mesure par rapport à la position énonciative » comme l’observe J. Fontanille (1998, 169). Le discours publicitaire détermine le champ positionnel des futurs habitants de la ville.

Au niveau sémiotique, les instances énonçantes -y compris celles des designers- suggèrent nouveaux styles de vie en mélangeant diverses catégories : /ville/+campagne/, /urbain/+villégiature/, /nature/+culture/ ; l’amalgame semble être le point dénominateur commun du nouveau design de la ville. Exportation des valeurs extrinsèques à la ville (Istanbul), imitation, hybridation, tout semble opportun pour attribuer sa nouvelle identité à la ville. Toute valeur est acceptée sauf celles qui lui sont intrinsèques. Plus que jamais dans son histoire, Istanbul se trouve détaché de sa sphère culturelle, historique et esthétique de ses origines. Les nouveaux designers se hâtent de l’attacher aux codes mondiaux. Pour cela, aucun besoin de se référer à ses qualités originelles et originales. Sous la poussée d’un grand mouvement démographique, la ville acquiert nouvelles formes auxquelles sous-tendent nouveaux sens. Sur l’axe temporel, le changement comporte les valeurs suivantes :

Passé vs Présent

originalité-singularité	universalité-anonymat
-------------------------	-----------------------

Cette comparaison entre le passé et le présent permet d'avancer que la nouvelle forme de la ville qui remplace l'ancienne de façon irréversible, est susceptible d'anéantir de façon brutale la mémoire collective. Démolition des codes esthétiques anciens pour en bâtir de nouveaux à l'échelle mondiale provoquera infailliblement la perte des points de repères chez les anciens habitants. Devant une telle accélération de la transformation urbaine (disparition et apparition des bâtiments sur un rythme accéléré), comme saisis psychiquement par l'instabilité, les habitants d'un certain âge se demanderont dans un futur très proche ce qu'est devenue la ville de leur enfance et de leur jeunesse ; pour s'apercevoir qu'elle fait partie de la grande famille des villes mondiales marquée par l'uniformité des grandes constructions de la culture du nouveau millénaire.

Pour conclure

Istanbul, cette ville antique, historique et culturelle est en train de devenir une ville globale. Comme l'affirme Zilberberg, « traiter le devenir sans tempo serait inconséquent » (1995, 223), la vitesse avec laquelle se réalise le changement explique la hâte des nouvelles instances politiques qui ont besoin de fonds économiques et qui veulent résoudre le problème d'habitation de la ville devenue tentaculaire¹. C'est une vitesse qui, tout en organisant le nouvel horizon urbain de la ville, la détache de son passé et de la mémoire collective de ses habitants anciens pour donner lieu à un nouvel imaginaire sans références authentiques. Envahie par une population excessive, la ville n'a plus d'autres solutions que de perdre de ses valeurs originales. Dans le cas qui nous occupe l'établissement des nouvelles valeurs s'explique par le procédé de « mélange » qui reflète les tendances mondialistes.

Bibliographie sélective

Fontanille, J. (1998). *Sémiotique du discours*, PULIM

Fontanille, J. - Zilberberg, C. (1998). *Tension et signification*, Mardaga

Lynch, K. (2014). *Kentin İmgesi*, İş Bankası Kültür Yayınları, œuvre originale paru chez MIT Harward College, 1960.

Zilberberg, C. (1995). « Le plaidoyer pour le tempo », in *Le Devenir*, sous la dir. de J. Fontanille, PULIM

Zilberberg, C. (2011). *Des formes de vie aux valeurs*, PUF.

¹ *Villes tentaculaires* d'Emile Verhaeren dessinent en ses grandes lignes les usines et la ville industrialisée du début du XX^e siècle.

Médias numériques, espace public, identité...

L'enjeu des nouveaux médias numériques français en Afrique

MUNOZ Ludivynn, Université Paris VIII Vincennes Saint Denis

Introduction

Depuis quelques années, on assiste à des créations de médias français orientés sur l'Afrique. Au-delà des médias « classiques », comme Radio France Internationale (RFI), France 24, TV5 Monde Afrique ou le magazine *Jeune Afrique*, des médias français de renommée internationale (*Le Monde*, *Le Point*) créent des médias d'informations dédiés à l'Afrique (*Le Monde Afrique* ; *Le Point Afrique*). En parallèle, des médias purement numériques se spécialisent également sur ce continent (*Afrik.com* par exemple ou *Slate France* qui a ouvert en 2011 le site *SlateAfrique*). Ces médias internationaux français ne sont pas les seuls sur le marché de l'information ; par exemple, BBC Afrique propose ses services en français. Pourquoi un tel regain d'intérêt de ces médias français pour ce continent peu central dans leurs réalisations précédentes ? Est-ce la première étape d'une stratégie d'internationalisation aux enjeux géoéconomiques ou d'enjeux géopolitiques de rivalités d'influence en Afrique ? Quel rôle jouent ces médias (hébergés en France) pour les sociétés civiles africaines ?

Notre problématique concerne l'internationalisation des médias français en Afrique. Le questionnement principal vise à comprendre en quoi cet intérêt soudain pour l'Afrique est-il révélateur d'enjeux géoéconomiques et géopolitiques pour ces médias et pour le continent africain. D'un point de vue épistémologique, notre champ de questionnement relève de la géopolitique, plus particulièrement la géopolitique des langues et des médias ainsi que des théories de l'internationalisation (Mattelart, 2007). Au-delà d'être des « outils d'intelligence collective et collaborative », les médias sont aussi des outils « de contrôle, de domination et d'influence géopolitique » au cœur d'enjeux géoéconomiques (Boulanger, 2014). Nos éléments de réponse à cette problématique se basent sur des recherches bibliographiques et le recours à des entretiens avec les responsables de ces médias internationaux français¹.

Notre propos se déploie selon trois mouvements. D'abord, nous présentons brièvement l'assise de la langue française en Afrique, qui permet à des médias français de s'y développer. Puis, nous questionnons les enjeux géoéconomiques et géopolitiques de ces médias en présentant leurs organisations et leurs fonctionnements, pour enfin tenter d'évaluer leurs objectifs, leurs impacts sur le continent et les difficultés qu'ils y rencontrent.

I La francophonie en Afrique

a) Genèse de la langue française en Afrique

La langue française est apparue en Afrique grâce à la colonisation. Les Français commencent à s'installer sur les côtes sénégalaises à partir du XVII^{ème} siècle. En 1624, des commerçants de l'ouest de la France créent la Compagnie de Sénégal et de Gambie. En 1658, le pouvoir s'en

¹ En effet, l'enquête a permis de réaliser des entretiens avec les responsables de cinq médias français spécialisés sur l'Afrique : le responsable de *Slate Afrique*, le responsable éditorial du *Monde Afrique*, le président-fondateur du groupe *Afrik.com*, le responsable éditorial du *Point Afrique* ainsi que la rédactrice en chef éditions numériques de *Jeune Afrique*. Par ailleurs d'autres acteurs de l'information africaine ont également été rencontrés lors de colloques ou de conférences comme lors de l'édition 2016 du Festival les Médiatiques à Orléans « Afriques Médiatiques » (du 22 au 28 février 2016), ou encore lors du colloque du 2 mai 2016 « Penser et écrire l'Afrique aujourd'hui » organisé par Alain Mabanckou au Collège de France.

mêle, et Colbert (1619-1683), au service de Mazarin (1602-1661) fonde La Compagnie du Cap-Vert et du Sénégal. Le comptoir de Saint-Louis du Sénégal est fondé en 1659. Une ville qu'ils baptisent en l'honneur du roi de France est construite. Elle fut capitale de l'Afrique Occidentale Française (AOF) de 1895 à 1902. L'entreprise de colonisation de l'Afrique par la France a connu son apogée au XIX^{ème} siècle. Au cours du XIX^{ème} siècle, la France se lance dans une série de conquête coloniale en Afrique de l'Ouest, en Afrique équatoriale et au Maghreb. L'administration coloniale joue un rôle important pour le développement de la langue française sur ces territoires. La langue française constitua un pilier de la politique coloniale, ainsi qu'un vecteur de communication, le colonisateur souhaitant apporter « la civilisation et le développement » aux « indigènes » par la scolarisation en langue française.

Outre l'entreprise de colonisation de l'Afrique par la France développée au XIX^{ème} dans de nombreux territoires du Maghreb, de l'Afrique Occidentale et Equatoriale, devenus des colonies autonomes à la fin du XIX^{ème} siècle (en mars 1893 pour le cas de la Côte d'Ivoire par exemple), la France a récupéré à la fin de la Première guerre mondiale, une partie des colonies allemandes en Afrique : la majeure partie du Cameroun et le Togo. La présence de la langue française en Egypte fait suite à la campagne d'Egypte (1797-1801) lancée par Bonaparte (1769-1821). Dès lors, dans ce pays colonisé par les Britanniques, elle jouit d'un statut exceptionnel au Caire, et surtout à Alexandrie, du milieu du XIX^{ème} siècle jusqu'aux années 1950. Le français était alors la langue de la bourgeoisie, des salons littéraires, de la justice internationale selon la journaliste Lucie Geffroy dans un article sur *L'Orient Littéraire*¹. Il ajoute : « à cette époque, l'Egypte comptait une presse francophone florissante et une pléiade d'écrivains d'expression française ». Les écoles chrétiennes y ont également contribué via la langue de scolarisation. Cette langue bénéficie toujours d'une place privilégiée en Egypte, pays qui a adhéré à la Francophonie dès 1983.

Lors de la vague d'indépendance, à l'exception des pays du Maghreb, tous les pays colonisés nouvellement indépendants choisissent le français comme langue officielle. Algérie, Maroc et Tunisie, choisissent l'arabe, mais le français y demeure une langue d'enseignement malgré l'arabisation. Les trois pays d'Afrique colonisés par la Belgique, Burundi, République Démocratique du Congo, Rwanda, choisissent également le français comme langue officielle.

La particularité du lien qui unifie la langue française à l'Afrique tient au fait que des dirigeants africains ont souhaité créer l'Organisation Internationale de la Francophonie. En 1970, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) voit le jour au Niger sous la houlette de trois figures de la francophonie, présidents africains, l'académicien sénégalais Léopold Sédar Senghor, le Tunisien Habib Bourguiba et le Nigérien Hamani Diori. Il est interpellant que ces combattants pour l'indépendance de leur pays souhaitent créer une organisation d'union pour cette ancienne langue coloniale. En 1995, l'ACCT devient l'Agence de la Francophonie, pour enfin devenir l'OIF.

b) L'avenir du française se joue en Afrique

L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) édite très régulièrement un rapport sur « La langue française dans le monde ». Le dernier date de 2014. Dans sa préface, le secrétaire général précise que la langue française est la « 4^e langue d'Internet, 3^e langue des affaires, 2^e langue d'information internationale dans les médias ». Ce rapport permet de prendre conscience des évolutions de la langue de Molière. La répartition mondiale des francophones en 2014 tient une place centrale en Afrique (tableau ci-dessous).

Répartition mondiale des francophones en 2014	
Europe centrale, orientale et balte	2%
Europe de l'ouest	45%

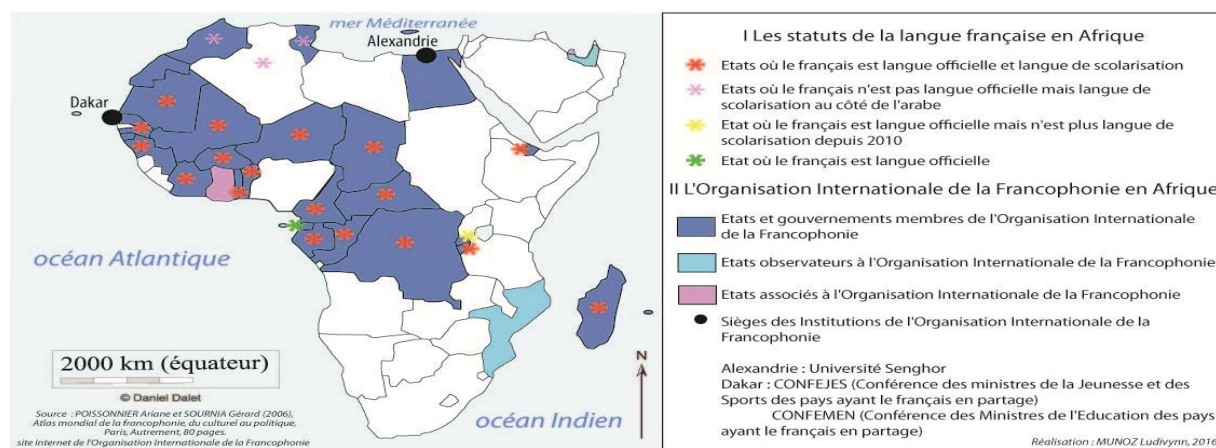
¹ Lucie Geffroy (mai 2009), « Que reste-t-il de la francophonie en Egypte ? », *L'Orient Littéraire* de mai 2009, http://www.lorientlitteraire.com/article_details.php?cid=31&nid=3035, (consulté le 28 juillet 2016).

Afrique subsaharienne et océan Indien	33%
Afrique du Nord	10%
Moyen-Orient	2%
Amérique et Caraïbe	7%
Asie et Océanie	1%
WOLFF, Alexandre, & Aminata, AITHNARD (sous la direction de), <i>La langue française dans le monde en 2014</i> , Paris, Nathan.	

Si la majeure partie des francophones se situent en Europe (47%), l'Afrique est le deuxième continent à les héberger (43%). Ce rapport précise « la part croissante de l'Afrique » dans le pourcentage des locuteurs quotidiens du français, « avec une augmentation de plus de 11 millions, l'Afrique subsaharienne constitue, comme nous l'annoncions en 2010, le véritable cœur de la croissance francophone ». En effet, « si l'on considère l'ensemble du continent africain, l'Afrique abrite d'ores et déjà plus de la moitié des locuteurs qui naissent et vivent aussi en français ». Sur le continent africain, les pays où la densité de francophones est la plus importante sont : Djibouti, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin, le Cameroun, la Centrafrique, la RDC, le Congo-Brazzaville, le Gabon, les Seychelles. En revanche certains pays qui ont comme langue officielle le français n'ont pas une densité importante de francophones : la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Tchad, le Rwanda et le Burundi. Elle peut en partie s'expliquer par le faible taux de scolarisation. Ce rapport préconise que « les conditions minimum à réunir pour une progression du nombre de francophones en Afrique sont : le maintien du français comme langue d'enseignement, la poursuite des progrès de scolarisation effective des enfants ». Le premier facteur de progression de la francophonie en Afrique est la scolarisation. Les élèves scolarisés en langue française ont des facilités pour l'utiliser quotidiennement, notamment pour s'informer.

Sans détailler pour chaque pays, la carte ci-dessous permet de constater que la langue française n'y a pas le même statut. Cas particulier, le Rwanda opte, suite à des problématiques avec la France et la Belgique, pour l'anglais comme langue de scolarisation au détriment du français en 2010. La densité de francophones va y diminuer dans les années à venir même si le français reste une langue officielle au côté de l'anglais et du kinyarwanda. En parallèle, la densité de francophones va s'accroître au Niger où la scolarisation va augmenter.

Statut de la langue française et Francophonie en Afrique



Les usages de la langue française diffèrent selon le pays, voire la classe sociale ; les élites ont tendance à utiliser le français quotidiennement. Cette croissance de francophones apparaît comme une manne pour les médias francophones d'Europe ou d'Amérique, car contrairement au pays francophones du nord (Belgique, Canada, France, Suisse) où les taux de progression de lecteurs sont faibles pour ces médias qui ont un lectorat constitué (comme *Le Monde* par

exemple). La stratégie de développer des médias centrés sur l’Afrique apparait donc comme judicieuse pour ces médias français, comme nous allons le constater dans la partie suivante.

II Organisation et enjeux des nouveaux médias numériques français en Afrique

Il convient de préciser qu’un acteur médiatique francophone majeur en Afrique reste indéniablement le groupe Jeune Afrique qui a développé dès les années 1960 le célèbre hebdomadaire de référence. Ce magazine panafricain prisé en Afrique francophone fut créé par le Tunisien Béchir Ben Yahmed le 17 octobre 1960 sous le titre d’*Afrique Action*, qui deviendra *Jeune Afrique* le 21 novembre 1961. D’abord basé en Tunisie, le groupe s’installe temporairement à Rome, puis définitivement à Paris en 1964, afin d’éviter tout problème avec le pouvoir tunisien. *Jeune Afrique* reste encore aujourd’hui le premier magazine panafricain francophone, diffusé chaque mois à plus de 53 000 exemplaires selon l’OJD (2014).



Jeune Afrique surplombant les journaux nationaux ivoiriens dans un kiosque, Commune du Plateau-Abidjan (Côte d’Ivoire), 16 août 2016, Ludivynn Munoz.

Ce groupe médiatique dédié à l’Afrique est un groupe français et le site internet *jeuneafrique.com* (lancé le 16 décembre 1997) connaît un important succès. En raison de sa spécificité et de la place qu’il faudrait lui dédier, nous ne développerons pas ce cas ici.

a) Des médias numériques français spécialisés sur l’Afrique

Notre étude porte sur quatre médias numériques français créés à partir des années 2000 : deux *pureplayers* et deux sites dédiés à l’Afrique par des médias de référence, présentés dans le tableau suivant. Ces médias numériques français se veulent « panafricains » dans le sens où leur ambition est de traiter de l’actualité de tout le continent africain et pas uniquement de celle des pays francophones d’Afrique.

Les nouveaux médias numériques français dédiés à l’Afrique			
Nom du média	Date de création	Effectif de la rédaction	Audience (visiteurs uniques en moyenne par mois)
<i>Afrik.com</i>	2000	20 journalistes dont 5	1,5 million de visiteurs

		à Paris et le reste en Afrique	uniques
<i>SlateAfrique</i>	Janvier 2011	Jusqu'en 2013, il y avait une équipe dédiée à Paris et des correspondants mais depuis le site est devenu un agrégateur.	600 000 visiteurs uniques
<i>Le Point Afrique</i>	Mars 2014	2 journalistes dédiés à Paris plus des correspondants	600 000 visiteurs uniques
<i>Le Monde Afrique</i>	Janvier 2015	8 journalistes dédiés à Paris plus des correspondants	1,5 million visiteurs uniques (il y a 4 à 5 millions de visites par mois)
Source : Entretiens réalisés avec les responsables de ces quatre médias entre septembre 2015 et mars 2016, Ludivynn Munoz.			

En dehors d'*Afrik.com* créée en 2000, précurseur français des médias numériques dédiés à l'Afrique, ces nouveaux médias sont de création récente, la décennie 2010. Plusieurs raisons sont évoquées pour justifier leur création : l'enthousiasme du printemps arabe ainsi que l'émergence d'une classe moyenne en Afrique. Pour *Le Monde Afrique*, les raisons de sa création reposent sur l'émergence de l'Afrique, grâce aux taux de croissance du continent, et la forte demande des Africains lettrés et « connectés ». Une autre raison réside dans la volonté d'asseoir *Le Monde* dans le monde globalisé, au même titre que les journaux britannique *The Guardian* (fondé en 1821) ou espagnol *El Pais* (en 1976). La création du *Monde Afrique* permet au groupe Le Monde d'internationaliser ses activités sans changer de langue comme ce fut le cas pour *El Pais* avec l'Amérique Latine. Cette volonté d'internationalisation est également à l'origine de la création du *Point Afrique*. La notion d'internationalisation des médias est un processus complexe à définir. Ce concept s'intéresse à plusieurs processus et plusieurs objets. Il peut concerner par exemple les médias internationaux ou les médias transnationaux. Armand Mattelart et Tristan Mattelart sont les principaux théoriciens de l'internationalisation des médias. Selon Albert et Leteinturier, « Internationalisation, transnationalisation ou mondialisation sont des termes qui recouvrent l'idée que les médias, se diffusent au-delà des frontières de leurs pays d'émission et que cette présence sur les marchés extérieurs a pris des voies et des formes diverses, liées aux stratégies des entreprises mais aussi à la nature même des médias et bien sûr aux caractéristiques des marchés visés »¹ (Albert et Leteinturier, 1999 : 58). Et c'est bien ce que nous étudions au cours de ce travail avec le cas de médias français qui proposent un contenu numérique particulier à destination des Africains, tout en diversifiant leurs activités pour certains comme *Le Monde Afrique* ou *Le Point Afrique*, qui en plus de proposer un média numérique dédié à l'Afrique, se lancent dans l'événementiel à travers la création de conférences/débats ou de forum.

Pour l'instant ces médias ont un nombre de visiteurs uniques mensuels qui oscillent entre 600 000 et 1,5 millions. C'est un certain succès pour des médias de création récente, où les équipes dédiées sont peu importantes (entre 2 et 15 journalistes). En comparaison *Rue89*, créée en 2007, enregistrait en 2011 1,8 million de visiteurs uniques mensuels² en disposant d'une équipe de 26 journalistes. Sur les quatre médias étudiés, un seul (*Afrik.com*) dispose d'un siège en Afrique avec cinq journalistes à Dakar et d'une dizaine de journalistes répartis dans les grandes

¹ Albert Pierre & Christine Leteinturier, *Les médias dans le monde, enjeux internationaux et diversités*, Paris, Ellipses, 1999.

² Coursel Gaëlle & Elie Patrigeon, « Mediapart, Slate, Rue89 : le match des pureplayers de l'info », *lexpansion.lexpress.fr*, 11 mars 2011, http://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/mediapart-slate-rue89-le-match-des-pure-players-de-l-info_1341881.html (consulté le 28 juillet 2016).

capitales francophones d’Afrique (comme Ouagadougou), tandis que les autres médias sont tous basés à Paris. *SlateAfrique* souhaite ouvrir un bureau à Dakar, mais n’a pas pu le faire en raison de difficultés financières. Tous ces médias font appel à un réseau de correspondants basés en Afrique (une vingtaine pour *Le Point Afrique*, une trentaine pour *Le Monde Afrique*).

b) Des enjeux avant tout économiques

Depuis quelques années la croissance économique africaine fait rêver. Selon Nicolas Ressler, « en 2014, l’Afrique de l’Ouest enregistrait un taux de croissance de 6 % »¹. Les grandes entreprises médiatiques françaises espèrent en profiter. C’est pourquoi le continent africain est devenu à partir de la décennie 2010 un centre d’intérêt pour elles. Tablant essentiellement sur la fin de la presse écrite dans les décennies à venir, ces groupes ont choisi de créer des médias numériques dédiés au continent africain.

Etonnamment, le développement de la langue française n’est pas du tout au cœur des enjeux de ces médias numériques français en Afrique, contrairement aux médias publics français destinés à l’international (comme France24, Monte Carlo Doualiya et RFI regroupés dans France Médias Monde) qui contribuent « à la francophilie et à la promotion de la francophonie » selon Marie-Christine Saragosse², présidente directrice générale du groupe France Médias Monde. Comme nous l’avons vu, les enjeux de ces médias en Afrique sont avant tout économiques. La langue française apparaît comme outil. Langue mondiale parlée par plus de 274 millions de personnes, elle permet à ces médias de se développer en Afrique mais aussi de toucher la diaspora africaine francophone présente partout dans le monde notamment en Europe de l’ouest et en Amérique du Nord. Le responsable du *Point Afrique* précise d’ailleurs que son nouveau média numérique « avait des lecteurs jusque dans la baie du Saint Laurent » au Canada.

III Ambitions et obstacles

a) La question du financement et de la pérennité

Arriver à pérenniser un média est une bataille de tous les instants. Surtout que les quatre étudiés sont tous des médias numériques qui proposent leurs contenus gratuitement (avec quelques exceptions pour *Le Monde Afrique*). Trois de ces médias se sont financés sur fonds propres : *Afrik.com*, *SlateAfrique* et *Le Point Afrique*, tandis que *Le Monde Afrique* a bénéficié du Fonds Google d’innovation numérique de la presse. *SlateAfrique* s’est financé sur les fonds propres de Slate France sans apport extérieur. Pour eux, il n’est pas aisé d’arriver à l’équilibre des comptes. Si en France, beaucoup de médias numériques sont financés en grande partie grâce à la publicité qui orne les sites d’actualité, ce n’est pas le cas en Afrique.

Et en ce qui concerne cette question cruciale du financement et de la pérennité des médias numériques, le cas de *SlateAfrique* est emblématique. Partis avec beaucoup d’ambitions et de moyens en janvier 2011, les créateurs de *SlateAfrique* ont dû « replier » la toile comme le souligne le directeur. De 2011 à 2013, *SlateAfrique* a bénéficié d’une réelle équipe dédiée sur Paris avec un rédacteur en chef, des journalistes et **pour contributeurs de grandes figures africaines**. L’objectif était d’arriver à l’équilibre dans un délai de 3 ans, mais ce ne fut jamais le cas. *SlateAfrique* fut dans l’obligation de changer totalement de modèle. Les partenariats espérés ne se sont jamais mis en place ; « il n’y a pas de vrai marché publicitaire en Afrique ». De plus, le média a rencontré quelques problèmes avec des journalistes. Actuellement, le site n’a plus une réelle équipe dédiée à son service mais fonctionne sur le « modèle d’agrégation qui va chercher les meilleurs contenus » précise son directeur en septembre 2015, même s’il espère revenir prochainement à l’ancien modèle. De même, le directeur d’*Afrik.com* indique que son média rencontrant des difficultés de financement « réduit les moyens » mais tente de maintenir le cap. Concernant les deux derniers nés (*Le Point Afrique* et *Le Monde Afrique*), leurs directeurs n’ont pas encore tiré de conclusions sur les questions financières.

¹ Nicolas Ressler, « L’Afrique subsaharienne attire-t-elle toujours ? », *Carto Le monde en cartes*, n°34, avril 2016, pp. 52-53.

² Foucher Michel (sous la direction de) (2013), *Atlas de l’influence française au XXIème*, Robert Laffont, 179 pages.

b) Les difficultés de ces médias panafricains

Tous ces nouveaux médias numériques français dédiés à l'Afrique souhaitent être des « médias panafricains ». Tous les responsables rencontrés disent vouloir traiter de l'actualité de tout le continent. L'accroche du *Monde Afrique* est « Toute l'Afrique et le meilleur du *Monde* ». Pourtant dans les faits, il apparaît presque impossible pour de si petits effectifs de traiter de l'actualité d'un immense continent où les réalités sont extrêmement diverses. De plus, comme le précise le responsable de *SlateAfrique*, « **lorsque l'on développe un média consacré à l'Afrique en général, il n'est pas aisé de trouver des sujets communs à l'ensemble du continent** ». Un constat s'opère, malgré cette volonté, tous ces médias traitent majoritairement de l'actualité des pays francophones d'Afrique, pays cibles, avec en tête les trois pays du Maghreb, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Cameroun. Outre la viabilité économique, une difficulté majeure concerne la censure et l'accessibilité.

Il convient maintenant de se demander quel rôle peuvent jouer ces médias (hébergés en France) pour les sociétés civiles africaines qui ont soif de plus de droits et de justice, comme en témoigne le processus de transition démocratique au Burkina Faso ou encore la crise politique au Burundi ? Du fait de l'hébergement de ces médias numériques en France, le fameux « cordon ombilical entre pouvoir et information »¹ peut être rompu... A travers leurs sites, leurs correspondants (la plupart africains) et leurs contributeurs, ces médias numériques peuvent servir de « porte-étendard » à une partie de la société civile. *SlateAfrique* voulait être la tribune de grandes voix africaines parfois vouées à l'exil et a pu l'être pendant un temps. *Le Monde Afrique* a dans ses contributeurs des personnalités africaines qui n'hésitent pas à critiquer les pouvoirs en place depuis des décennies.

Même si du fait de l'hébergement de ces médias en France, la censure apparaît plus difficile, elle n'est pas impossible. Le directeur d'*Afrik.com* précise que son média est longtemps resté inaccessible en Tunisie sous le règne de l'ancien président Zine el-Abidine Ben Ali (au pouvoir de 1987 à 2011). Le site a été attaqué dans le pays même, des cyber-pirates ont « hacké » le serveur, ce qui a eu des conséquences financières importantes puisque le site a dû être entièrement reconstruit. Mais un moyen plus radical pour les dirigeants africains d'empêcher tout moyen d'accès aux médias numériques reste la coupure pure et simple de l'Internet dans leurs pays. En 2016, deux présidents d'Afrique francophone au pouvoir depuis des dizaines d'années ont choisi cette option durant leurs élections présidentielles respectives. Les Congolais ont été privés d'Internet et de téléphone pendant 48 heures durant la présidentielle de mars 2016. La raison officielle évoquée pour justifier cette coupure est d'éviter la publication de « résultats illégaux ». Le Tchad a connu la même situation en avril 2016 durant son élection présidentielle.

Conclusion

Si l'Afrique n'était pas un territoire de prédilection pour les médias français, il l'est devenu ces dernières années. Pour trois des médias étudiés (*SlateAfrique*, *Le Point Afrique*, *Le Monde Afrique*), l'Afrique apparaît comme le territoire de développement de leurs activités en raison du nombre de francophones, et du manque de perspectives en Europe. Pour *Le Point Afrique* et *Le Monde Afrique*, l'Afrique est notamment au cœur de leurs stratégies d'internationalisation de leurs activités. La croissance économique africaine renforce l'attractivité de ce continent. Le principal intérêt de développer ces nouveaux médias numériques dédiés à l'Afrique est donc d'ordre économique. Mais pour les deux médias de référence français (*Le Point* et *Le Monde*) ces sites peuvent également constituer la première étape d'une stratégie d'internationalisation à l'enjeu géoéconomique.

Cependant pour le premier média numérique dédié à l'Afrique créé en 2000, l'objectif principal de proposer des contenus africains réalisés par des Africains est aussi d'enjeu géopolitique.

¹ Halimi Serge (2005), *Les nouveaux chiens de garde*, Paris, Editions Raisons d'Agir, 155 pages.

Malgré des succès et des perspectives d'avenir, ces médias rencontrent de nombreux obstacles (financement, censure) et leur existence peut être remise en cause. L'avenir nous dira si ces médias pourront tenir la scène médiatique africaine face à une concurrence rude, notamment des médias internationaux tels RFI ou des médias nationaux.

Références bibliographiques

- Albert Pierre & Christine Leteinturier, *Les médias dans le monde, enjeux internationaux et diversités*, Paris, Ellipses, 1999.
- Boulanger Philippe (2014), *Géopolitique des médias, Acteurs, Rivalités et Conflits*, Armand Colin.
- Frère Marie-Soleil (2016), *Journalismes d'Afrique*, Bruxelles, De Boeck Supérieur.
- Foucher Michel (sous la direction de) (2013), *Atlas de l'influence française au XXIème*, Robert Laffont.
- Gouraud Jean-Louis (2013), *Jeune Afrique : 50 ans, une histoire de l'Afrique*, Editions de la Martinière.
- Halimi Serge (2005), *Les nouveaux chiens de garde*, Paris, Editions Raisons d'Agir.
- Mattelart Tristan (2007), *M&dias, migrations et cultures transnationales*, De Boeck Supérieur.
- Munoz Ludivynn (2016). *Entre géopolitique, géoéconomie et internalisation, l'enjeu des média internationaux français en Afrique*. Mémoire de Master 2 « Médias Internationaux, enjeux et pratiques » sous la direction de Tristan Mattelart. Université de Paris 8 Vincennes à Saint-Denis.
- Wolff, Alexandre, & Aithnard, Aminata, (sous la direction de) (2014), *La langue française dans le monde en 2014*, Paris, Nathan.

Les représentations et les images du « printemps arabe » dans la presse écrite cas du *Soir* et du *Matin du Sahara et du Maghreb*

Issam Toumi, Aziz Oubezza, Chadia Essakhi, LARLANCO-Université Ibn Zohr

Les « mouvements de grogne populaires » ayant fait surface durant l'année 2011 ont attiré l'attention des médias et de l'opinion publique internationale. Tout a commencé le 17 décembre 2010, par la mésaventure de Mohammed Bouazizi, un jeune diplômé au chômage. Reconverti en marchand ambulant de fruits et légumes, il s'était fait confisquer « son gagne pain » et, de désespoir, il s'immola par le feu devant la préfecture de Sidi Bouzid. Cet acte extrême symbolisant la détresse de la jeunesse maghrébine et arabe a suscité un mouvement de contestation sans équivoque en Tunisie gagnant, par « effet domino », l'Égypte, la Lybie, le Maroc, le Yémen et la Syrie, ainsi que bien d'autres pays arabes et occidentaux.

A priori, toutes ces perturbations sociopolitiques ont pour dénominateur commun la technologie numérique. Selon de nombreux auteurs (F.B, Huyghe, 2011) et (M.el Oifi, 2011) et médias occidentaux (EMISSION DANS L'AIR du 19/06/2013), les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), en général, et les réseaux sociaux numériques, en particulier, ont joué un rôle fondamental dans l'émergence des révolutions tunisienne et égyptienne. Ce constat met l'accent non seulement sur l'importance de l'utilisation de ces outils dans cette partie du monde où la fracture numérique est assez conséquente, mais aussi sur le changement opéré par ces nouveaux moyens de communication à l'intérieur des systèmes politiques en place, et aux différences qu'ils présentent avec ceux des générations précédentes : la presse, la télévision et la radio. O. Laraki directeur de la géolocalisation et de la recherche sur youtube, a affirmé que pendant les soulèvements arabes les interactions avaient connues une hausse considérable sur Twitter notamment dans les pays de l'Afrique du Nord. Ceci n'a d'autres fins que de renforcer la thèse d'une révolution 2.0.

Dans ce contexte de chamboulement sociopolitique, nous nous sommes intéressés à l'analyse des représentations du « printemps arabe » dans les médias notamment dans la presse écrite belge et marocaine. En effet, le printemps arabe et les TIC sont fortement associés voire ces mouvements contestataires suivent le même vecteur ; en témoignent les différents articles publiés dans les colonnes des quotidiens *Le Soir*¹ et *Le Matin du Sahara et du Maghreb (MSM)*.

Nous souhaitons donc souligner les caractéristiques du discours concernant le « printemps arabe » à travers la lecture de deux quotidiens, *Le Soir* et *Le MSM*, deux quotidiens d'information générale et politique qui présentent des critères similaires tant au niveau du tirage qu'au niveau des ventes². De plus, ces journaux ont traité de la question du « printemps arabe » d'une manière détaillée durant l'année 2010/2011 dans plus de 300 articles.

Méthodologie

Afin de mettre l'accent sur la question relative aux représentations et aux images du printemps arabe dans *Le Soir* et *Le MSM*, nous nous sommes servis de la démarche d'analyse de contenu de L. Bardin qui insiste sur le fait qu'un texte peut être analysé et découpé selon les thèmes-pivots, les sous thèmes, les genres, les personnages et les positions qui le constituent. Notre réflexion se déroule en trois étapes.

Dans un premier temps, nous avons établi une sélection d'articles les plus pertinents traitant de près ou de loin les représentations et les images d'une révolution initiée par les TIC à cette période. Ainsi, les publications se répartissent comme suit :

¹ Jean Paul, Marthoz, *La guerre contre l'info*, *Le Soir*, publié le 05/04/2011

² *Le Soir* 79405 exemplaires diffusés en 2010/2011 chiffres du Centre d'Information sur les Médias (CIM). *Le MSM* 23228 diffusés, La répartition des ventes de presse quotidienne nationale marocaine au cours de l'année 2010/2011 (source OJD)

- Le rôle du web 2.0 dans le déclenchement des révolutions arabes : *Le Soir* propose cent vingt-quatre articles tandis que *Le MSM* propose cent quatre-vingts articles.

• TABLEAU 1. - REPARTITION DES ARTICLES DU CORPUS DU *SOIR* SELON LE NOMBRE ET LA TAILLE

Événements	Taille des articles du <i>Soir</i>			Total
	Long	Moyen	Court	
Révolution tunisienne	07	14	06	27
Manifestations algériennes	00	03	07	10
Révolution libyenne	08	17	03	28
Manifestations marocaines	01	02	01	04
Révolution yéménite	00	02	00	02
Révolution égyptienne	08	09	01	18
Révolution syrienne	03	11	04	18
Printemps arabe en général	08	07	02	17
Total	35	65	24	124

• TABLEAU 2. -REPARTITION DES ARTICLES DU CORPUS DU *MSM* SELON LE NOMBRE ET LA TAILLE

Événements	Taille des articles du <i>MSM</i>			Total
	Long	Moyen	Court	
Révolution tunisienne	02	12	01	15
Manifestations algériennes	00	03	01	04
Révolution libyenne	00	05	00	05
Manifestations marocaines	10	29	41	80
Révolution yéménite	00	00	01	01
Révolution égyptienne	03	17	02	22
Révolution syrienne	01	42	02	45
Printemps arabe en général	02	06	00	08
Total	18	114	47	180

Dans un deuxième temps, une lecture attentive des articles permet d'abord d'en souligner les thèmes généraux puis de regrouper sous ces 'thèmes' les mots-clés qui leur correspondent. En ce qui concerne la thématique TIC, par exemple, nous avons relevé : Internet, Facebook, Twitter, Réseaux sociaux numériques. Le regroupement de ces mots tient compte de leur fréquence dans les articles analysés.

Une fiche est alors dressée (voir tableau ci-dessous) pour chaque article. Après l'analyse du corpus, nous procédons au regroupement des différentes composantes (thèmes, sous-thèmes, personnages, genre, etc.) de nos articles. Nous avons appliqué le même principe de regroupement sur les caractéristiques du genre, des personnages et des positions.

• TABLEAU3. – FICHE D’ANALYSE D’UN ARTICLE

Nom du journal	Thème	Notions et nombre d’occurrence	Genre (vocabulaire, style, registre, etc.)	Personnage
Titre de l'article Date: Page: Auteur: Taille: Résumé:	-Thème n 1	- Notion n° 1 - Notion n°2 - Notion n° 3 - Notion n° 4	- Description à l’analytique	- Personnage n 1 : Symbole incarné
	-Thème n 2	- Notion n° 1 - Notion n° 2 - Notion n° 3 - Notion n° 4	- Compte-rendu	- Personnage n 2 : Symbole incarné
	Position Classification			

Finally, we conducted a comparative study of *Soir* and *MSM* by highlighting the dominant elements in the thematic fields, the genre, the characters as well as the positions. Always is it that the comparison, for each of the events analyzed, is structured in two major steps :

- The first consists in comparing the nature of treatment of themes and characters. The difference in size but also the centers of interest of the two corpora pushed us to privilege a quantitative comparison with the aid of the number of occurrences ;
- The second step gives a particular importance to the comparison/confrontation between the definitions of the dominant notions of each corpus.

I- Le printemps arabe, TIC, Internet, réseaux sociaux numériques et blogosphère : quelle relation?

In the corpus subject to analysis, several articles refer directly to TIC. These latter represent therefore a thematic axis in our regrouping. *A priori*, this thematic of the « arab spring » and of TIC receives a quantitative treatment unequal in each daily. In what concerns the Moroccan daily, *Le MSM*, the treatment of the question relative to the role played by TIC in the triggering of the Arab revolutions is more detailed : one counts 180 articles, whereas the Belgian daily, *Le Soir*, offers 124.

Le MSM and *Le Soir* have not made an exception on the role of the networks in the triggering of the Arab revolutions. According to the two dailies, Internet was an excellent tool of interaction and communication. All the people express themselves freely without worrying about censorship. However, this situation could not last neither in time, nor in space, affirms the Moroccan daily. The authorities have realized that the organization of the demonstrations was done via the web. It is from this moment that they have started to block access to Internet. In one of the articles of *MSM*, one can read : « L’Internet and the mobile telephony services, which played a key role in the mobilization of the popular, were in effect cut off »¹.

In such a context, *Le Soir* affirms that this cyber-euphoria will not last long, in the measure where the political regimes are threatened, once aware of the role of NTIC and of the danger that they represent for the stability of their countries, will undertake a war against information. They have limited access to the web and have activated the propaganda services and launched an attack against the e-activists. At the instar of the Belgian daily, *Le MSM* highlights that the web has succeeded where the classic media have failed. In effect, Internet has allowed the rapid propagation of revolutionary ideas and has rallied the revolutionaries around a single cause. The majority of Arab regimes are autocratic and want that the peoples be poorly informed, reason

¹ AFP, *Nouvelles mesures venues en Egypte, Le Matin du Sahara et du Maghreb*, 29/01/2011.

pour laquelle les médias classiques subissent censure et filtrage des informations diffusées. Cependant, le Maroc, en tant que pays maghrébin, n'a pas été épargné du souffle de l'émancipation ayant affecté le monde arabe. Les jeunes marocains ont décidé comme leurs confrères tunisiens et égyptiens de descendre dans la rue non pour réclamer la chute du régime mais afin de prôner des réformes politiques et sociales profondes. D'ailleurs, *Le MSM*, vu sa ligne éditoriale progouvernementale, ne cesse de positiver les contestations marocaines ainsi que les appels à manifester diffusés sur Internet, et ce en évoquant les propos officiels tenus par Khalid Naciri, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement : « Les appels aux manifestations qui émanent ici ou là, à travers différents sites Internet sont perçus avec beaucoup de sérénité »¹. De plus, et selon le même ministre qui minimisait la portée des mouvements contestataires marocains, les citoyens ont le droit de s'exprimer librement tant que cela se déroule dans le plein respect des constantes et des intérêts suprêmes et vitaux du pays.

Les réseaux sociaux numériques, notamment Facebook et Twitter, ont été perçus par les deux quotidiens comme étant « les leaders » des révolutions maghrébines et arabes, dans la proportion où ils étaient fortement utilisés par les révolutionnaires. L'analyse que nous avons effectuée sur les articles du *Soir* montre que l'onde de choc arabe est passée par la rue mais également par Internet (165 occurrences). Le monde arabe est devenu un vaste champ d'expérimentation des cyber-révolutions 2.0. En conséquence, Facebook (73 occurrences) a réussi le passage de la toile à la rue en mobilisant des millions de personnes. Les réseaux sociaux numériques (120 occurrences) ont connu leur apogée à partir de la révolution tunisienne. Ils ont permis aux manifestants de communiquer et d'interagir en temps réel sans prêter attention à la surveillance et à la censure des autorités puisque tout était surveillé sauf Internet. Cela dit autrement, les autorités ne s'attendaient pas à ce que les révolutions soient déclenchées via la toile. « Facebook a été un véhicule très important dans les mobilisations »². De surcroît et selon *Le MSM*, il n'y a pas une manifestation, pas un rassemblement au début du « printemps arabe » qui n'aient été rendus publics sur Facebook (86 fois) ou sur Twitter (16 fois), et ce grâce aux téléphones portables qui ont permis l'enregistrement et la diffusion de ce qui se passait sur les scènes des révolutions. Le monde entier a désormais la possibilité de suivre de près le monde arabe grâce aux réseaux sociaux. Selon le quotidien marocain, ces derniers ont un rôle de relais et de vecteur.

Les révolutions arabes et l'émergence du « journalisme citoyen »

La blogosphère a permis à tout un chacun de s'y exprimer sans se soucier de la censure. Par ailleurs, le cyberspace a fait table rase de toutes les frontières traditionnelles entre public, médias et source. L'apanage dont bénéficie chaque internaute est la capacité d'auto-publication. De cette façon, chaque utilisateur du Web 2.0 devient d'une manière ou d'une autre une personne virtuelle capable de produire et de diffuser des informations. « Le printemps arabe » s'est caractérisé par l'apparition d'un certain engagement politique via la toile. Ce sous-thème a été traité par les deux quotidiens qui ont évoqué l'efficacité des blogs dans le déclenchement des révolutions arabes. En outre, les jeunes ayant été sur place ont filmé les manifestations et les accrochages avec les forces de l'ordre par le biais de leurs téléphones portables tout en donnant des commentaires personnels sur les faits. Cela a été bien évidemment suivi en temps réel par d'autres internautes qui n'ont pas hésité à s'exprimer sur ce qui se produisait dans le monde arabe. Dans le même ordre d'idées, la plupart des vidéos diffusées dans le Web ont été reprises par des chaînes de télévision telles Al-Arabia et Al-Jazeera. Des reprises non dénuées de sens car elles confèrent à la pratique journalistique citoyenne, qui n'est en réalité que de l'amateurisme, un aspect de professionnalisme.

En effet, les jeunes internautes parvenaient à contourner les restrictions d'accès à Internet. Le quotidien belge n'a pas hésité à faire référence à l'importance des blogs pendant les révolutions

¹ MAP, *Appel aux manifestations via Internet, perception avec beaucoup de sérénité*, *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, 04/02/2011.

² Loos, Baudouin ; Renette, Eric ; Mounier-Kuhn, Angélique, *Le régime de Ben Ali aux abois ?*, *Le Soir*, 13/01/2011.

arabes (23 occurrences). *A contrario*, *Le MSM* a certes fait allusion de façon superficielle à la question du cyber-activisme (03 occurrences seulement), mais sans puiser dans les détails. Ainsi, les moyens de mobilisation sont désormais modernes. Les appels à manifester ont été postés sur la toile. Cette dernière est utilisée tel un outil permettant d'informer et de convaincre.

II- Les figures emblématiques du cyber-activisme

Cette catégorie révèle de grandes divergences entre les deux quotidiens. L'analyse de contenu que nous avons menée, nous a permis de noter une grande différence au niveau de l'évocation des acteurs symbolisant la révolution numérique. Chaque journal a opté pour des symboles de contestation différents via la toile, mais l'idée véhiculée à travers l'évocation des acteurs emblématiques demeure identique :

Waël Ghonim : Cette figure de proue de la blogosphère égyptienne a été évoquée par *Le Soir* (15 occurrences), et *Le MSM* (04 occurrences). Né le 23 décembre 1980, au Caire, Waël Said Abbas Ghonim est rapidement devenu l'un des symboles influents de la révolution égyptienne, raison pour laquelle il participe de notre corpus.

Lina Mhenni : Figure emblématique du cyber-activisme tunisien, Lina Ben Mhenni est née le 22/05/1983. Elle a participé activement aux mouvements révolutionnaires tunisiens et a propagé ses idées de changement sur son blog. Ce professeur d'anglais à l'université de Tunis a incité *Le Soir* (09 occurrences) à évoquer son rôle de cyberdissidente, tandis que le quotidien marocain n'y a pas fait référence.

Razan Ghazzawi : Figure de la révolution numérique syrienne, Razan Ghazzawi est âgée de 31 ans et possède un blog à travers lequel elle critique la politique du dirigeant syrien Bachar Al-Assad, raison pour laquelle elle a été incarcérée et jugée pour avoir affaibli le sentiment national. Ce symbole de la révolution syrienne a été évoqué par *Le Soir* (01 occurrence) et *Le MSM* (04 occurrences).

Maïkel Nabil : Jeune cyber-activiste égyptien, Maïkel a été condamné le 10 avril 2011 par un tribunal militaire à trois ans de prison pour avoir critiqué le recours à la force de l'armée égyptienne face aux manifestants sur la place Tahrir et parlé de son objection au service militaire. Après dix mois en prison et une grève de faim, il a été gracié. Seul *le MSM* a fait référence à cette figure de la révolution égyptienne (03 occurrences), et ce à l'encontre du *Soir* qui a opté pour d'autres figures des révolutions arabes (le tunisien Soufiene Bel Haj-11 occurrences-, les égyptiens Israa Abdel Fattah et Zeinoba ainsi que le marocain Najib Chaouki).

III- Analyse comparative du Soir et du MSM

Le traitement du rôle des (TIC) dans le déclenchement des mouvements révolutionnaires arabes par les deux quotidiens présente des divergences tant au niveau quantitatif que qualitatif. Le thème pivot les (TIC) occupe le troisième et dernier rang des thèmes les plus traités par *Le Soir* (28.85%) et par *Le MSM* (19.52%). En addition, les deux quotidiens ne proposent pas le même type de traitement, ni les mêmes centres d'intérêts : le quotidien occidental (*Le Soir*) adopte un discours technologiste et amplifie le recours aux TIC durant les soulèvements arabes ; *Le MSM* traite cette question de manière superficielle.

Bien que les deux quotidiens aient conféré de l'importance au sous-thème d'Internet ainsi qu'à son rôle durant les mouvements révolutionnaires arabes, mais la divergence au niveau quantitatif nous permet de déduire que ledit sous-thème n'est pas un centre d'intérêt unanime pour les journaux retenus. Par le biais de l'analyse de contenu que nous avons menée, nous avons remarqué que la fréquence du sous-thème d'Internet dans les colonnes du *Soir* (9.95%) est plus conséquente par rapport au quotidien maghrébin *Le MSM* (4.47%). A partir des résultats obtenus, nous pouvons déduire que *Le Soir* accorde plus d'importance au rôle d'Internet durant le « printemps arabe » de 2011 que *Le MSM*. Cela serait dû au fait que le journal belge a abordé les

faits du « printemps arabe » avec une certaine distance par rapport aux événements, et ce afin de mettre le doigt sur les causes principales de ces mouvements subversifs. Cependant, *Le MSM* était au cœur des faits et a tenu à protéger le régime politique en place au lieu de s'intéresser aux causes de ces mouvements révolutionnaires. Outre cela, nous soulignons une ambivalence voire une contradiction flagrante présente dans le discours de notre corpus. Il est bien vrai que les deux quotidiens ont mis en relief le rôle incontournable des réseaux sociaux numériques dans la coordination des actions communes et dans la propagation rapide des révolutions dans le monde arabe, mais les différentes coupures ayant affecté les réseaux de télécommunications nous incitent à remettre en cause ce constat : comment les gens affluaient-ils sans cesse dans les rues de plusieurs pays arabes et maghrébins quand les réseaux de télécommunication étaient bloqués ?

Cette question n'est pas dénuée de sens puisqu'elle dévoile la contradiction caractérisant le discours des deux quotidiens. Alors, nous pouvons dire que les réseaux sociaux numériques ne sont pas la cause principale du déclenchement des révolutions arabes : ils n'en sont que de simples vecteurs.

Dans une autre perspective, *Le Soir* a adopté le même discours sur le « printemps arabe ». Il s'agit d'un discours objectif progressant au fil des soulèvements, une objectivité qui se traduit par le type d'information adoptée (*Le Soir* 26 enquêtes et 75 reportages). Pour ce qui est du discours journalistique du *MSM*, il pourrait être qualifié de subjectif, dans la mesure où le type d'information dominant est les dépêches d'agence (87%). Encore faut-il ajouter que *Le MSM* étouffe ce qui se produit sur le plan de la réalité et aborde des sujets bénins par rapport à l'ampleur des événements secouant les pays arabes et maghrébins.

Par ailleurs, *Le Soir* n'hésite pas à dramatiser la situation dans le monde arabe et à critiquer les dirigeants qui ne veulent pas s'écarter du pouvoir et préfèrent réprimer dans le sang les révolutions citoyennes. Toutefois, vu la ligne éditoriale (pro-monarchique) du *MSM*, ce dernier va jusqu'à passer sous silence les tournants sociopolitiques qui marquent le Maroc afin d'éviter toute atteinte à l'ordre public. Le quotidien marocain s'intéresse également, à tous les soulèvements et pointe du doigt l'autocratie des présidents arabes tout en veillant à redorer le blason de la monarchie marocaine et en fait l'exception du « printemps arabe ». Le journal va même jusqu'à vanter les retombées positives des révolutions arabes sur la démocratie marocaine qui a su contenir la colère du peuple en lui promettant des réformes profondes et imminentes.

Conclusion

En somme, les deux journaux partagent un imaginaire ainsi que les grandes thématiques du débat quand il s'agit de rendre compte des révolutions arabes. Les deux colonnes journalistiques semblent être en accord en ce qui concerne les sujets à mettre en scène et proposent également des discours sur les mêmes thèmes. Nous l'avons vu de façon concrète dans le traitement du « printemps arabe ». Notre corpus met l'accent sur les mêmes champs relatifs aux soulèvements arabes (analyse thématique) mais les traitent de manière différentes (position, acteurs, genres journalistiques, etc.).

Nous confirmons également l'ambivalence du discours des deux quotidiens sur le rôle du numérique durant le « printemps arabe ». Cette ambivalence ne se traduit pas de façon identique et ne se manifeste pas de la même manière mais elle caractérise une grande partie de notre corpus. En effet, cette ambivalence atteste, d'une part, de la complexité du sujet « printemps arabe » et, d'autre part, de la nature du traitement journalistique de ce sujet par deux journaux ayant des logiques divergentes. Elle est également due à l'ouverture des quotidiens analysés sur les opinions extérieures (signatures externes et interviews).

Les images et les représentations du « printemps arabe » dans les deux quotidiens évoluent de façon significative. *Le Soir*, a tenu à respecter les principes d'objectivité en abordant la question des contestations arabes, et ce en cherchant les vraies causes derrière leur déclenchement. Contrairement dans *Le MSM*, le traitement était subjectif et n'apportait aucun

élément de réponse aux motifs ayant poussé les peuples arabes et maghrébins à s'insurger contre les régimes politiques en place. Cependant, nous notons que le discours des deux quotidiens évolue au fil des révolutions et s'adapte aux nouvelles situations (chutes des présidents, immolations, Web 2.0, etc.).

Afin de mieux cerner les images et les représentations du « printemps arabe » dans les deux quotidiens, nous nous sommes penchés sur tous les articles ayant traité de près ou de loin de la thématique des révolutions arabes 2010/2011. Ce choix s'est révélé judicieux, dans la mesure où il nous a permis de voir le traitement de ce sujet dans différents contextes, sous différents angles et durant différentes périodes. De plus, il nous a permis de mettre en évidence la nature de l'évolution des discours dans les deux quotidiens.

Bibliographie

- ANTHEAUME A., (2011), La révolution du “live”, [en ligne]. (Consulté le 20 juin 2011). Disponible sur http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/2011-04-04-facebook-twitter-al-jazeera-et-le-printemps-arabe.pdf.
- BARDIN L., (1977), L'analyse de contenu, Paris, Presses universitaires de France.
- BENSALAH M., (2012), Réseaux sociaux et révolutions arabes ?, Michalon.
- BERELSON B., (1952), Content analysis in Communication Research, Glencoe, The Free Press.
- CARDON D., GRANJON F., (2010), Médiactivistes, Paris, Presses de Sciences Po, « Contester ».
- CASILLI A., (2010), Les liaisons numériques : vers une nouvelle sociabilité, Paris, Seuil.
- DAGHMI F., PULVAR O., TOUMI F., (2010), La réception au Maroc : pratiques des publics marocains. Au cœur et aux lisières des SIC, Actes du XVIIème Congrès de la SFSIC, Dijon.
- GHANNAM, J., (2011), “Social Media in the Arab World: Leading up to the Uprisings of 2011”, report of the Center for International Media Assistance, pp. 1-44.
- KEPEL, G., (2011), Où vont les révolutions arabes ?, le nouvel observateur, n°2417, pp 40-43.
- LAMLOUM, O., (2007), « De la « nocivité » des chaînes satellitaires arabes », Médias, migrations et cultures transnationales, Sous la direction de Tristan Mattelart, Bruxelles, De Boeck », pp 122-133. (Collection médias recherches).
- MATTELART, T., FERJANI R., (2011), « Monde arabe : les révolutions 2.0 n'ont pas eu lieu », Médias, n°30, Automne 2011.

The Medium System in Morocco
Justyna Salamon, Jagiellonian University Kraków (Poland)

Introduction

The main topic of the article is a comprehensive analysis of the media system in the Kingdom of Morocco: the press, the radio and the television (both state and private institutions). The Moroccan media system is located on the border of the model of authoritarian and democratic-liberal. On the one hand, the dominant part of the media institutions is in the hands of the state and on the other it allows the operation of stations with foreign capital. However, the media are treated as instrument and used as propaganda media.

According Daniel Hallini and Paolo Mancini¹ there are three models of media systems

1. Liberal (North Atlantic)
2. Democratic corporatism (the North European and Central Europe)
3. Polarized pluralism (South European, Mediterranean).

Table 1: Three Models of Media Systems.

Three Models of Media Systems (Hallin and Mancini, 2004)			
	Mediterranean (Southern Europe)	Democratic Corporatist (Northern Europe)	Liberal (North America)
Newspaper (market)	Low circulation; elite-oriented	High circulation	Medium
Political parallelism	High parallelism; external pluralism; politics/broadcast	External pluralism; party press; PSB autonomy	Neutral commercial press; internal pluralism
Professionalization of journalism	Weak; journalism political activism not differentiated	Strong professionalization; institutionalised self-regulation	Strong professionalization; non-institutionalised
Role of the State	Strong state intervention	Strong state intervention; strong PSB	Market dominated; weak PSB

See more: Hallin D. C., Mancini P., *Comparing media system. Three models of media and politic*, 2004.

The Medium System of Morocco has its specific characteristics (such as a high degree of politicization, the intervention of the state in many areas, the dominance of public stations). The Moroccan media system can be considered as the model of the Mediterranean (typical of Spain, Portugal, France, Italy and Greece). In the newspaper industry is the low readership, many titles are politically oriented. The state is heavily involved.

Analyzing the Moroccan media system one should pay attention to the historical context . Morocco was in the area of French-Spanish influence.

The author analyze institutions such as: the Moroccan News Agency (MAP), Maroc Soir Group, Société nationale de radiodiffusion et de télévision (SNRT) and Nessma TV (La télé du Gran Maghreb).

AIM: Analysis of the media system (the structure, properties, thematic and viewership).

¹ Hallin D. C., Mancini P., *Comparing media system. Three models of media and politics*, 2004.

METHODOLOGY

1. The Method of historical (chronological description of important events in the field of political history and the history of the media);
2. The comparative method (comparing titles of the press, the radio and television stations, in particular taking into account of differences in the property- state media and private)¹.

THE HISTORICAL BACKGROUND

Analyzing the specifics of the Moroccan media system one should pay attention to the historical context. Morocco regained its independence on March 2nd, 1956. In 1969, the Kingdom passed enclave Ifni. On October, 1956 a commission of eight countries has waived the statute of the international zone of Tangiers and attached it to the Moroccan territory. Later they changed the currency entering the dirham. The political scene was dominated by the party Istiqlal.

Since 1962, the Kingdom of Morocco (Arabic. Al Maghrib)² is a democratic constitutional monarchy. The head of state since 1999, is the King Mohammed VI of the Alawite Dynasty. His powers include ratification of international agreements, directing foreign policy, commanding of the armed forces as well as appointing the Prime Minister. The legislative power belongs to the bicameral parliament, which consists of the House of Representatives and the Chamber of Advisors. The first has 395 members, elected for five years in direct elections (since 1998). The second is composed of 120 representatives.

Illustration 1. The Composition of the House of Representatives (Chambre des Representants) 9th Legislative 2011-2016.



The House of Representatives: has 395 members elected by direct universal suffrage through a list ballot; they are: 305 Membres as elected at the level of local constituencies; 90 Membres as elected at the level of national constituency: 60 of them women and 30 youth.

Main Parties and Number of Deputies:

The Party of Justice and Development	107
--------------------------------------	-----

¹ Marsh D., Stoper G., Theory and methods in political science, 2010.

² www.maroc.ma

The Istiqlal Party	60
The National gathering of Independents Party	52
The Authenticity and Modernity Party	47
The Socialist Union of Popular Forces Party	39
The Popular Movement Party	32
The Constitutional Union Party	23
The Party of Progress and Socialism	18
And others. Total	395

The House of Counselors : it is composed of 120 members elected in accordance with the following rules and modes:

- 72 Membres representing local constituencies ;
- 20 Membres representing professional chambers ;
- 08 Membres representing employers professional organisations ;
- 20 Membres representing employees.

The Kingdom of Morocco covers an area of 446.550 thousand square kilometers (712,550 thousand square kilometers with the Western Sahara. The population exceeds 33 million 500 thousand, the GNP (the Gross National Product) is 6,850. 1. The HDI (the Human Development Index) is 0,628 (126 place on the world).

Morocco is a member of the United Nations since 1956, the League of Arab States since 1958, Arab Maghreb Union since 1989, the Organization of the Islamic Conference, the International Monetary Fund, the World Bank, the World Trade Organization and the Berne Union.

Assessing the freedom of the press in Morocco is worth paying attention to the press law. The first codification, in this field, took place in 1958 during the reign of Mohammed V (Code de la Presse on November, 1958). The Press Code was amended by Royal Decree (arab. Dahir) on February, 2002. Main articles are: 45, 46 and 48, which protects public officials. There are restrictions of the press freedom , if it threatens the territorial integrity , public order or criticizing the king or the Islam . The most important is the Article 7 of the Constitution: "The God , the Fatherland , the King" .

There are attempts to modernize and liberalize the media system. An example would be called: the Contract Program for the printed press. It had been concluded between the Moroccan government (represented by the Minister of Communications) and the Federation of Newspaper Publishers. On the basis of established the Commission presses, numbering twelve members (six representatives of national and six representatives of publishers, of which 1/3 is exchanged every two years) .

According to the World Press Freedom Index Morocco has 131 place (for 180 countries).

RESEARCH RESULTS

THE MARKET PRESS

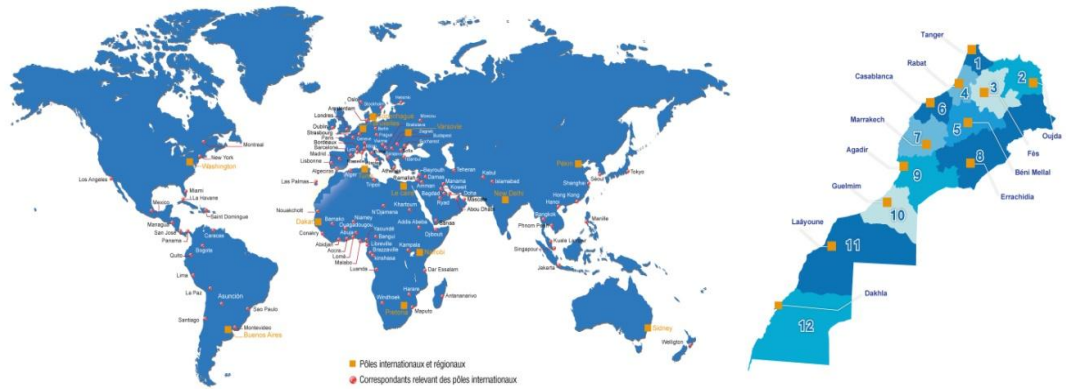
The first Moroccan newspaper was the English-language weekly "Al Aqsa Maghreb" , which was released in 1877. At the beginning of the twentieth century there were created: the French-speaking "L' écho du Maroc" and "La Vigie Marocaine" , pursuing the interests of the French authorities and the Spanish-language "El Eco de Tetuàn", which was owned by the writer and journalist Pedro Antonio de Alarcon y Ariza. In 1920, the press group created in Casablanca next title "Le petit Marocaine". In response to the actions of representatives of the French protectorate , nationalists Moroccan Mohammed El Ouazzanim led brought to life in 1933, French-language weekly "L' action du peuple". Abdekhalek Torres and Mohammed Bennounna formed two titles in Arabic-language : "As Salam " and "Al Hayat".

In today's press market is the duality the forms of the ownership . We will find titles of the official (state-owned) "Al Anba", newspaper for information with an average turnover of 15 thousand and the semi-official copies such as "Le Matin". There is linguistic duality also , which is a remnant of the French protectorate .

Owned by the state and its representative is the Moroccan News Agency (MAP)¹, started its operation on May, 1959 in Rabat. Its founder and the first director was Mehdi Bennounna (held this function until 1975). The keynote of the agency is "La Nouvelle est sacrée, le commentaire est libre". It has six official languages: Arabic, French, Spanish, English, Japanese and Chinese. It offers the comprehensive information, grouped in sectors such as the politics, the economics, the society, the sport, the culture, the region. The head of the MAP is Khabbachi Mohammed (the Managing Director). Administrative authorities are furthermore: The Management Committee and the Administrative Council. There consists of the President, representatives of the Government Affairs, the Communication, the Financial Affairs, the Internal Affairs, the Cooperation and for the Technology and Communication. Among the members of the Administrative Council should also include the Secretary General, the representative of the Cabinet of the King and representative workers. The Moroccan News Agency employs 600 people, including 270 journalists. It has offices for example in Algiers, Abidjan, Bonn, Beirut, Cairo, Dakar, Geneva, Lisbon, Mexico, Montreal, Madrid, Moscow, New Delhi, Paris, Tunis and Washington. In Morocco are also several regional offices (Agadir, Casablanca, Tangiers, Fez). The MAP produces 550-600 messages a day.

¹ www.map.ma

Illustration 2. Structure of the MAP on the world.



www.map.ma

In Morocco are published 618 titles, including twenty-six dailies, 136 weeklies, 254 monthly, 78 two-monthlies, 51 journals and 73 irregular publications .

Dominated by Arabic-language editions (448) . There are also 164 French-language titles. The publishing center is Casablanca (more than 50 % of the units) . The other important centers are: Tanger (34 titles) , Marrakech (24) , Fez (21) , Meknes (15) , Nador (11) , Beni Melal (10) and Ouyda (8) .

The main leader on the press market is Maroc Soir Group, media group exists since 1908 . Is owned by Othman Al Omair . They have newspapers as:



"Assahra Al Maghribiya"¹ (since 1989), is a Moroccan Arabic daily edited by Soir Groupe of Morocco. The group acquired the businessman of Saudi Saoudique Othman Al Omeir .

The log trend is supported monarchy, the establishment, the private company. Assahra Al Maghribiya carries a rather friendly look on the West.



"Assabah"² is a generalist Moroccan daily, founded in 2000. With the Economist, it is in the press group Ecomedias, property of the King Mohammed VI. According to OJD Morocco.

LE MATIN.ma One of the most popular French-language dailies is "Le Matin" ¹, also known under the title: "Le Matin du Sahara et du Maghreb" . It was established in

¹ www.almaghribia.ma

² www.assabah.ma

1983 and dominates in terms of the number of copies (100 thousand). The editor in chief is Mohamed Haitami. It covers topics in the field of the regional policy, national and international issues as well as economic, social, sport, culture and art. Every week there are appendices as: "Emploi", "Eco Plus", "Sport". Editorial is located in Casablanca.



Another major title is "L' Opinion"², French-language newspaper, since 1965 has published in Rabat. The editor in chief is Jamal Hajjam. Describes issues political, economic, cultural and sporting events. It is associated with the ruling party Al Istiqlal.



The Arabic-language counterpart is the "Al Alam"³, published since 11st September of 1946 in Rabat, is daily, with general topic. Al Alam is a Moroccan newspaper created by nationalist National Movement, he had a mission to communicate with all the militants of the Istiqlal party. "Al Alam" is the official organ of the party. The newspaper's chief editor is the militant Abdellah Beqqali.



Another newspaper is the "Aujourd'hui Le Maroc"⁴. It has distributed from October 2001 in Casablanca. It is an independent title, published by ALM Publishing, headed by Khalil Idrissi Hachimi. The motto of the log: "Aime la vérité mais pardonne à l'erreur". In addition to standard divisions are: the automotive, and education magazine (for the weekend).

THE ELECTRONIC MEDIA

On the Moroccan audiovisual market are 58 radio stations and 35 television stations. But the problem is with its reception. Only 243 people per thousand have a radio (a television 166/1000 people).



The owner of the electronic media market is the state. The Radio and Television Moroccan (RTM) transformed in April 2005, the National Association of Radio and Television. Currently SNRT (Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision)⁵ is a company financed by state subsidies. It is to pursue public service mission, understood as the

¹ www.lematin.ma

² www.lopinion.ma

³ www.alalam.ma

⁴ www.aujourd'hui.ma

⁵ www.snrt.ma

promotion of cultural values and traditions of the Moroccan . Broadcasts in Arabic, French, Spanish and Berber dialect .

The germ of electronic media in Morocco was the radio station , created by the French company of TELMA . In 1954 he was inaugurated its activities. However, he survived only a few months , which was associated with a general aversion to the French authorities and the growing strength of the nationalist movement . The immediate cause of the collapse was a financial disaster.

On March, 1962 is the beginning of the functioning of the national television. Initially, the black and white version. The color (SECAM - French system of color broadcasting in analog TV) was introduced in 1972 .

Today the SNRT have following radio stations:



1. Al Idaa Al Watania (of a general nature , modern, dynamic music programs and information). It offers a variety of programs ranging from information and culture through entertainment with a diversity of music program. Al Watania Al Idaa is also interactive and accessible. It's aim is "be the radio all Moroccans".



2. Chaîne Inter (for young audience). It is a general urban radio (areas as news, culture, music, economics, politics and debate).



3. Al Idaa Al Amazighia (economic and cultural). The National radio Amazigh has programs about promotion, development of Amazigh culture in three languages.



4. Radio Mohammed VI du Saint Coran (religious broadcasts, among others, the interpretation of the Koran). The theme of the Holy Quran national radio is devoted primarily to the dissemination of reading the Koran and religious programs.



5. For example in Agadir, Casablanca, Dakhla, Fes, Laayoune, Marrakech, Meknes, Oujda, Tangier, Tetouan are local radio stations. They offer programs with a particular interest to local and regional populations.



At the head of private radio stations is a Medi 1 Radio¹ , which was founded in 1980 based on an agreement between the French side (SOFIRAD) and Moroccan. From the beginning, he held in the Moroccan capital (51%) .(Radio Méditerranée Internationale) is a private station , began broadcasting in 1980, held by the Moroccan and French companies

¹ www.medi1.com

based in Tangier, Morocco. Radio diffuse across the Mediterranean Maghreb in Arabic and French. It is a bilingual generalist channel.

An interesting project is also a FM radio in Casablanca. It was established on October , 1987 by virtue of an agreement between RTM (51%) and the Publishers' Forum Casablanca (49 %) . From August, 2005 is part of SNRT .

Radio programs are broadcast in several languages . Dominated by Arabic-language programs (16,5h) . However, after 1.5 hours reserved for French and English-language programs as well as 1 hour on the Spanish-speaking programs .The offer is very diverse entertainment through high culture , to the debates and sports broadcasts . Also important they are religious content , which is the main carrier of Radio Mohammed VI du Saint Coran , created on October, 2004 on the initiative of the Moroccan king. Schedule of the station is 80 % dominated by the interpretation of the Koran. It should also be noted that through the European satellite " Eutelsat " Moroccan radio stations can be received via satellite .

Public television channels are:



"1" Al - Aoula

Ex TVM , is a channel of general public service. It offers a grid of diverse programs that cover both the information and the entertainment through the sport and the culture.



"3" Arryadia is sport's station, broadcasts programs in French and Arabic from September, 2006. The Arryadia is a 100% sports channel. It is interested in all the sports in Morocco and covers all the national sports events and international sports news.



"4" Athaqafia is the channel of knowledge and culture. With its educational, Athaqafia is interested, through its cultural magazines and entertainment, to learning by supporting effectively target populations . The channel also strives to popularize social issues and knowledge of national institutions.



"5" Al Maghribiya is a satellite channel for Moroccans who living abroad. Al Maghribiya rebroadcasts part of the programs of Al Aoula and part of 2M. It is accessible only by the the satellite.



"6" Assadissa (the religious channel, created on the initiative of the King Mohammed VI on November, 2005. There promotes religious content, for example prayers of the Hassan II mosque in Casablanca).



"7" Aflam TV is dedicated to films, the cinema Moroccan, Arabic, American. Broadcast exclusively on TNT , Aflam TV is dedicated to fiction with national and international programs in digital quality 24H / 24H . Aflam TV aims to awaken the public's taste for the 7th art and become a lever for national production.



Laayoune TV is a first regional station (including Maghreb). It was launched on November, 2004 as the first regional channel in the Maghreb. It offers programs dominated by information and covering a wide range of topics ranging from politics to sports through social, education and religion. Laayoune TV aims to be a chain of proximity and thus covers all of the southern provinces.



"8" Tamazight has the part of programs of Al Aoula. It broadcasts 80% of its programs in the Berber language (Tamazight, Tachelhit, Tarifit). As well as programs on the Berber culture in other languages . The Tamazight channel conveys the values of an open Morocco, tolerant and modern . It reflects the desire to provide our country with a modern means of communication to promote the Berber language in all its extent, cultural, artistic and the civilizational .

2M TV and Medi 1 TV can be defined as private stations , but with a high proportion of the state. The best will be to determine as half-state.



Among the private channels worth paying into attention to 2M¹. Its origins date back to 1988, when the company SOREAD signed a concession agreement with the representatives of the Moroccan state. It was not only the first private television station in Morocco.

The program start on March, 1989. It directed by the association Omnium North Africa. However, since June 1996 the state has a controlling stake in 2M, which is 68 % of the shares. The program consists of three main elements such as the entertainment, the information, the knowledge.



Medi1 TV² is a private generalist Moroccan TV channel focused on the information created on December, 2006. It broadcasts its programs from Tangier. The Medi 1 TV was founded as Medi 1 Sat, as an expansion of Franco-Moroccan radio Medi 1. The Channel was first designed as a pan-Maghreb news channel. However with founding of France

¹ www.2m.ma

² www.medi1tv.com

24 the French withdrew from the channel in 2009 and it was taken over by CDG, the state-owned Moroccan pension funds who currently controls more than 80% of Medi1 TV.

In 2010, due to financial difficulties Medi 1 Sat was redesigned as Medi 1 TV with a more general programming focused on the entertainment.



Among the television commercial is the Nessma TV¹. It is a TV project covering the Maghreb countries: Algeria, Libya, Mauritania, Morocco and Tunisia. It is a commercial TV channel located in Tunisia. All programmes broadcast on this channel have subtitles in French or Maghrebi Arabic.

Analyzing the specificity of the Moroccan audiovisual media should pay attention to the programs which appear in the primetime . The most important thing is compare the contents of the program public and private stations in terms of content.

Each General TV station has in schedule "Journal televisé". At the station "1" Al Aoula the JT is in four languages (French, Arabic, Spanish, Berber). Moreover, the JT is at the Medi1 TV (almost 4 hours a day).

Table 2. The duration of programs in main TV stations.

	Al Aoula	Al Maghribya	Nessma	Medi 1 TV
JT	1,30	3,00	0,15	3,45
Religion	0,10+1*magazine	0,15	0,00	0,00
Series	0,45	0,45	7,00	6,40
Series for children	1,00	0,00	3,00	0,00

Own elaboration.

The next aim of the article is a comprehensive of audience in the period Ramadan and during the holiday.



The CIAUMED² is an economic interest group formed by the National Broadcasting Company Television (SNRT), distributor and governed, SOREAD 2M Médi1TV, Board 3, Morocco's Advertisers' Association (GAM) and the Union Council of Agencies Communication (UACC).

Its purpose is the development of instruments and technical and scientific ways to measure audiences of communication media. It ensures the methodological monitoring of data

¹ www.nessma.tv


² www.ciaumed.ma

collection, the development of measurement tools and watch over the ethics process. It provides broadcasters permanent tools adaptation of programs viewers expectations and provides advertisers opportunities to optimize their advertising investment.

The CIAUMED launched a tender in 2006 to select an operating company of audience measurement. The members are:

1. Société Nationale de Radiodiffusion et Télévision (SNRT);

2. Medi1 TV ;

3.  Regie SNRT; The Advertising Agency SNRT manages and sells advertising space on various TV and Radio supports the National Society of Radio and Television.


4. 

Regie 3¹ is an advertising network multi-media, created in 1991, which currently manages, on an exclusive basis, advertising space in the media that have a strong base in Morocco and enjoy strong and assertive positioning.


Régie3 knew how to value the quality of its public hearings and its implementing proactive trade policy favoring proximity to its customers.

Always listening to the advertising market, Régie3 supports its customers with a personalized service that occurs throughout the media buying process: understanding the needs and expectations of advertisers, the definition of communication problems, the implementation of the media strategy, the media selection, the establishment and the evaluation of media plans and finally the post-evaluation of those plans.



5.  Union des Agences Conseil en Communication (UACC). The Union of Communication Agencies Council (UACC) is the professional association of communication agencies in Morocco.



6.  Groupement des Annonceurs du Maroc (GAM)². It was established in 1984 as the Morocco's Advertisers Association (GAM). Today is known and recognized as a organization of the representative of advertisers in Morocco. The development of the competition and the new challenges of globalization are forced to raise the advertising becomes a major driver of economic growth.

¹ www.regie3.ma

² www.gam.com.ma



7. Société des Etudes et des Réalisations Audiovisuelles (SOREAD-2M);

is a national audiovisual company (it have 2M television, 2M Monde and radio service).

After the presentation of station is necessary to make investigate about the audience.

Table 3. Audience of main TV stations during day time in month of Ramadan (June/July) and part of holiday (July/August).

Ramadan	1-3	4-6	7-10	11-13
Al Aoula	9,2%	9,0%	8,8%	7,4%
Al Maghribya	3,8%	4,0%	2,9%	3,0%
Other SNRT	1,6%	2,2%	1,8%	2,3%
2M	43,2%	42,1%	45,6%	45,8%
other	42,2%	42,7%	40,8%	41,5%

Own elaboration.

Ramadan	14-17	18-20	21-24	25-27
Al Aoula	7,8%	7,8%	7,4%	7,8%
Al Maghribya	3,2%	2,5%	2,8%	3,2%
other SNRT	1,8%	1,9%	1,6%	2,3%
2M	46,3%	44,9%	45,7%	44,8%
other	40,9%	42,9%	42,4%	42,0%

Own elaboration.

July/August	6-12	13-19	20-26	27-8
Al Aoula	8,4%	5,9%	5,7%	5,3%
Al Maghribya	3,5%	4,0%	3,5%	3,2%
other SNRT	1,8%	1,8%	2,0%	2,0%
2M	34,0%	30,7%	32,5%	30,2%
other	52,2%	57,5%	56,2%	59,3%

Own elaboration.

Table 4. Audience of main TV stations in this same period but during "prime time" (19 45-21.45).

Ramadan	1-3	4-6	7-10	11-13
Al Aoula	12,3%	11,0%	9,9%	10,4%
Al Maghribya	2,0%	2,3%	2,2%	2,0%
Other SNRT	1,9%	2,2%	2,0%	1,8%
2M	60,1%	60,8%	62,1%	61,6%
other	23,6%	23,8%	23,8%	24,2%

Own elaboration.

	Ramadan	14-17	18-20	21-24	25-27
	Al Aoula	9,2%	9,2%	9,1%	9,0%
	Al	2,0%	1,3%	1,2%	1,7%
Maghribya					
	other SNRT	2,9%	2,6%	2,4%	2,9%
stations					
	2M	60,9%	60,4%	60,5%	58,4%
	other	25,0%	26,6%	26,8%	28,0%
	Own elaboration.				
	July/August	6-12	13-19	20-26	27-8
	Al Aoula	13,9%	12,7%	13,6%	11,2%
	Al Maghribya	2,9%	3,7%	2,7%	3,9%
	other SNRT	4,9%	3,9%	3,3%	2,8%
	2M	32,4%	25,7%	26,8%	27,0%
	other	48,0%	54,0%	53,7%	55,2%
	Own elaboration.				

The 2M TV has the largest viewership (almost 2/3 during " prime time " in the month of the Ramadan). The hidden camera "Mchiti Fiha" had cornered 77% of the audience (almost 7.7 million viewers). For comparison of "Al Aoula" had 20% of the viewership (exactly the JT in Arabic). The entertainment was more important than information.

Nevertheless is important to regards a significant decrease of viewership 2M TV (+/- 30 % in " prime time" and +/- 12 % during day) during holiday. The "1" Al Aoula (the most popular among SNRT stations) have permanent viewership (differences +/-1,50%).

SUMMARY

The System of Morocco can describe as the model of polarized pluralism (the high degree of politicization , the intervention of the state in many areas , the dominance of public stations). Private channels have many part of the state. It occurs linguistic duality (French, Arabic).

Stations of SNRT broadcast programs in Berber language and in Spanish language. There are titles releases in others languages . There is a popular entertainment (TV series). The greatest share of the viewership has the station 2M. Thematic channels (religious, sports) have a smaller part of the viewership.

BASIC LITERATURE

1. Hallin D. C., Mancini P., *Comparing media system. Three models of media and politics*, 2004.

2. Marsh D., Stoper G., *Theory and methods in political science*, 2010.

DOCUMENTS

1. *Code de la Presse et de l'Édition*, Maroc (loi n°77-00, 2002).

2. *L'audience de la television du 27 juillet au 08 août 2016*, www.ciaumed.ma

3. *L'audience de la television du 20 juillet au 26 juillet 2016*, www.ciaumed.ma

4. *L'audience de la television du 13 juillet au 19 juillet 2016*, www.ciaumed.ma

5. *L'audience de la television du 06 juillet au 12 juillet 2016*, www.ciaumed.ma

6. *L'audience de la television du 25 Ramadan au 27 Ramadan 2016*,
www.ciaumed.ma

7. *L'audience de la television du 21 Ramadan au 24 Ramadan 2016*,
www.ciaumed.ma

8. *L'audience de la television du 18 Ramadan au 20 Ramadan 2016*,
www.ciaumed.ma

9. *L'audience de la television du 14 Ramadan au 17 Ramadan 2016*,
www.ciaumed.ma

10. *L'audience de la television du 11 Ramadan au 13 Ramadan 2016*,
www.ciaumed.ma

11. *L'audience de la television du 7 Ramadan au 10 Ramadan 2016*,
www.ciaumed.ma

12. *L'audience de la television du 4 Ramadan au 6 Ramadan 2016*, www.ciaumed.ma

13. *L'audience de la television du 1 Ramadan au 3 Ramadan 2016*, www.ciaumed.ma

INTERNET

www.2m.ma

www.alalam.ma

www.alaloula.ma

www.almaghribia.ma

www.almaghribiya-tv.ma

www.arryadia.snrt.ma

www.assabah.ma

www.aujourdhui.ma

www.ciaumed.ma

www.gam.com.ma

www.lopinion.ma

www.map.ma

www.maroc.ma

www.medi1.com

www.medi1tv.com

www.mincom.gov.ma

www.nessma.tv

www.regie3.ma

www.snrt.ma

www.snrt-publicite.ma

« Much Loved / Much Hated »
Quand la réception diffère d'un bord de la méditerranée à l'autre

Agouchte El Mehdi, Université Mohammed V – Rabat – Maroc

Selon H.R.Jauss, « l'écart esthétique, mesuré à l'échelle des réactions du public et des jugements de la critique fournit évidemment un critère pour le jugement de la valeur esthétique »¹. Le jugement de cette valeur ne se fait pas dans l'immédiat mais plutôt dans la durée. L'histoire ne tarit pas d'exemples d'œuvres dont le succès critique n'a pas été au rendez-vous de leur apparition, mais qui n'ont pas manqué d'être, à postériori, adulées par la critique et de figurer au panthéon des « Grands classiques. ». L'exemple le plus poignant, et dont rend compte Jauss dans son livre *Pour une esthétique de la réception*, n'est autre que celui de *Madame Bovary* de Gustave Flaubert.

Quelle que soit l'accueil réservé à une œuvre à sa sortie, ce qui est sûr c'est qu'il reste majoritairement unanime. L'œuvre est ou bien rejetée ou bien encensée. Le film qui nous intéresse dans le présent travail défie cette règle et dispose en effet, dans une même et unique période temporelle, d'une réception double et antinomique : la rive nord de la méditerranée en fait une *Fanny* des temps modernes au moment où la rive sud, de son côté, dépasse le stade du simple rejet à la *Madame Bovary* pour verser dans une violence qui dépasse les limites de la relation qu'entretient tout public avec une œuvre donnée.

Le cas *Much Loved* est une véritable énigme réceptive qui met toute personne avec un minimum de sens critique face à une infinité de questions ; la plus directe et la plus évidente est de se demander la raison d'une aussi grande divergence entre l'avis du public marocain et de son voisin européen. Une telle situation n'est pas dû au simple fait du hasard mais a plutôt des raisons autant culturelles qu'idéologiques.

Much Loved, a-t-il vraiment les qualités nécessaires pour prétendre à autant de prix prestigieux ? Peut-on juger / comprendre un film sans connaître un minimum la grammaire cinématographique ? Peut-on plus généralement saisir le message véhiculé par n'importe quel média, sans en connaître le B.A-BA ? Où finit la réalité et quand commence la fiction ? Entre la violence d'une réalité et la violence d'une représentation ; y a-t-il une place pour une violence réceptive ?

¹ JAUSS, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Gallimard, Collection TEL, Paris, 2015. p.58

Avant de répondre à toutes ces questions, nous allons commencer par introduire l'approche critique sur laquelle nous allons nous baser à savoir : « l'esthétique de la réception ».

Cette théorie de H.R. Jauss se veut comme une nouvelle approche de l'histoire littéraire ; une approche qui donne une place importante au lecteur (la réception) dans la vie de l'œuvre. Dans Celle-ci on considère que l'œuvre littéraire ne peut vivre, survivre ou périr sans un public qui s'intéresse à elle, interagit avec elle, voire la néglige ; toute production ne peut être autonome et se suffire à elle-même puisqu'elle est à la base produite pour un public. En considérant « la triade formée par l'auteur, l'œuvre et le public »¹ où tous les éléments ont leur part d'activité, la vie de l'œuvre résulterait de « l'interaction qui s'exerce entre elle et l'humanité »², la réception crée l'œuvre et son sens autant que l'auteur lui-même.

Tout public, avec les différentes variables socio-culturelles qui le définissent, possède un horizon d'attente qui lui est propre : une multitude d'éléments qu'il s'attend à retrouver dans toute nouvelle production, des éléments qu'il a accumulés à travers ses expériences esthétiques passées et qui représentent pour lui « le beau reproduit sous des formes familière »³. Lorsque cet horizon d'attente est bousculé et que la réception se trouve face à 'un beau' d'une autre nature que celui auquel il s'attend, la notion d'écart esthétique prend tout son sens.

D'aucuns pensent que plus l'écart esthétique est important, plus l'œuvre en question pourra prétendre, avec le temps, au statut de classique ; alors que d'autres pensent que la valeur présente ou futur de tout œuvre n'a aucune liaison avec l'écart esthétique ou son manque. Ce qui est par contre sûr, comme nous l'avons annoncé au tout début, c'est que la critique est toujours unanime. Une œuvre est ou bien acceptée, adulée, voire glorifiée, ou encore rejetée, incomprise et décriée ; un oxymore réceptif qui fusionnerait les deux n'est théoriquement pas envisageable.

Cela dit, le fait que la réception première soit positive ne garantit nullement l'extinction ou la survie d'une œuvre sur le long terme. L'exemple historique le plus poignant à ce sujet reste sans conteste celui de *Madame Bovary* et *Fanny*, deux œuvres qui sont parues au même moment, qui partageaient à peu près les mêmes thématiques mais qui n'ont pas eu une même réception critique. L'œuvre de Flaubert est mondialement connue, elle a su traverser les âges et est considérée comme étant l'un des plus grands classiques littéraires ; celle d'Ernest Feydeau, malgré le succès de ses treize rééditions en une année est « aujourd'hui tombée dans l'oubli »⁴.

1 JAUSS, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Gallimard, Collection TEL, Paris, 2015. P 49

2 Ibid. p.43

3 Ibid. p.53

4 Ibid. p.61

En partant de ces éléments nous nous rendons compte que le film *Much Loved* est un paradoxe réceptif puisqu'il bénéficie d'une réception double et contradictoire. Pour le Maroc – rive sud de la méditerranée – le rejet, tout comme pour le cas de *Madame Bovary*, est sans appel. Un rejet allant jusqu'à de multiples attaques en justice contre le film, le réalisateur ou encore l'actrice principale pour atteintes aux mœurs de la société et à l'image du Maroc et de ses femmes.

Madame Bovary et *Much Loved* bousculent de la même manière l'horizon d'attente de leur public premier. Ainsi, le nouveau regard sur la relation triangulaire, l'inversion des rôles dans la relation homme-femme par rapport à l'attente des lecteurs et l'innovation formelle par le biais de la narration impersonnelle et le discours indirecte libre qui caractérisent l'œuvre de Flaubert, se retrouvent dans celle de Nabil Ayouch qui traite un sujet tabou au Maroc - la prostitution -, à travers un prisme original - celui de la prostituée – et par le biais d'un réalisme cru qui est nouveaux pour le public et cinéma marocains.

En ce qui concerne la rive nord de la méditerranée, la réception est, à l'image de celle réservée à la *Fanny* d'Ernest Feydeau, très élogieuse. Preuve s'il en faut, la multitude de distinctions qu'a reçus le film :

- Sélection à la quinzaine des réalisateurs au festival de Cannes en 2015
- Deux « Valois d'or » au festival d'Angoulême en 2015, un pour le film et un autre pour l'actrice principale.
- Bayar d'or de la meilleure comédienne pour Loubna Abidar, au festival international du film francophone de Namur en 2015
- Nomination pour le César de la meilleure actrice en 2016
- Diffusion du film au plus gros festival du film français au monde « ColCoa » d'Hollywood et au Festival international du film de Toronto au Canada.

Cette différence réceptive, véritable mystère pour tout critique sensible à la grande différence d'accueil réservé au film de Nabil Ayouch des deux côtés de la méditerranée, nous essayerons de l'analyser et la comprendre à travers deux grands questionnements : Dans un premier temps, nous tenterons de voir quelles sont les raisons du rejet de *Much Loved* au Maroc, pour ensuite, et par notre propre analyse du film, voire s'il mérite toutes les distinctions et les critiques élogieuses qu'il a reçu de l'autre côté de la méditerranée.

Si nous devons résumer la raison principale pour laquelle *Much Loved* n'a pas eu bonne critique au Maroc, c'est tout simplement parce qu'il n'y a pas été visionné ; ni par le ministère de la communication qui l'a censuré, et encore moins par le public marocain. Dans une interview de

Nabil Ayouch, le réalisateur estime que si son film a été censuré par les autorités marocaines, c'est parce que ces dernières ont basé leur action sur la violence des réactions présentes sur les réseaux sociaux ; selon lui, ils ont censuré son film sans le voir. En somme, et aussi ironique que cela puisse paraître, l'œuvre d'un artiste a été sanctionnée et sa liberté d'expression compromise par une entité qui regarde par procuration son film à travers le regard d'une foule virtuelle et base son jugement sur la violence du sien.

Le ridicule de la situation ne s'arrête pas là puisqu'à la base cette censure s'est faite sans même que le réalisateur ne demande un visa d'exploitation pour son film sur le territoire marocain. Et comme, logiquement, le refus vient après la demande, il est très difficile de comprendre pourquoi et comment la censure a eu lieu. L'illogisme de la chose atteint son paroxysme lorsque nous prenons en compte le fait que le film a été tourné au Maroc d'une manière totalement légale ; autrement dit, les autorités marocaines ont consulté le scénario, ont pris connaissance du projet dans sa totalité et ont par la suite donné leur accord pour qu'il soit filmé.

Tout en étant foncièrement du côté de la liberté d'expression, je ne peux personnellement m'empêcher de me poser les questions suivantes : Et si l'état marocain avait eu raison de censurer injustement le film ? Peut-être que cette censure est basée sur de bonnes intentions ? Peut-on considérer comme injustice le fait d'interdire la sortie d'un film dans un pays dénué de lecteur/spectateur ?

En partant du principe que toute œuvre est un message adressé à un destinataire ayant les facultés nécessaires à son interprétation, et que ce dernier est vital pour la dynamique censée être créée au sein de la triade « auteur œuvre public » ; que le film de Nabil Ayouch ait eu l'autorisation d'être projeté ou pas, cela ne change rien, puisque de toutes les manières il n'y aurait pas été visionné, le Maroc possède peut-être plus de trente-trois millions d'habitants mais malheureusement pas de public.

Qu'est-ce qui me permet d'avancer une chose aussi grave ? *Much Loved*, en plus d'être le film injustement censuré au Maroc et encensé partout ailleurs, il est surtout le révélateur des tares du public marocain. Ces tares peuvent être résumées en trois points majeurs :

- Le Marocain Ignore ce qu'est le cinéma.
- Il Ignore également ce qu'est la fiction.
- Il se complait dans son ignorance.

Dans *Lector In Fabula* et par approche semblable à celle de Jauss où la réception tient une place majeure, Umberto Eco tente de dévoiler et comprendre les mystères de la

compréhension textuelle et avance par la même occasion la notion de lecteur modèle¹. Pour que le texte, ou le film dans le cas de notre analyse, puisse être parfaitement compris, une coopération entre lui et sa réception se doit d'être accomplie. Le lecteur/spectateur modèle se base sur la production filmique ou littéraire avec laquelle il interagit, la comprend et, en se reposant sur ses indices, essaye, autant que faire se peut, d'utiliser son intelligence pour remplir les interstices, voire prévoir la suite/fin des événements.

Loin de lui l'idée d'utiliser sa matière grise dans l'interaction avec le film, le public marocain se permet de juger, non pas le film, mais ce qu'il croit être le film. Ce jugement manque sérieusement de fondement puisque, selon le cas, ou bien le film est critiqué à la base de la simple évocation de son thème principal, suite au visionnage de sa bande-annonce ou encore de celui d'une version de cinq heures qui a fuitée et qui circule sur internet. Cette dernière est constituée essentiellement de prises que le réalisateur n'a pas gardées dans son film.

Si dans les deux premiers cas seul la mauvaise foi de la personne est à blâmer, dans le dernier c'est sa crédulité et son ignorance qui le sont. Faire l'erreur de confondre un film et son brouillon c'est ne pas être conscient que tout film est avant tout un choix et une sélection où, comme l'exprime si bien Pier Paolo Pasolini, on pourrait « assimiler les plans à des lettres et les séquences à des mots. », et où le montage participe fortement au sens puisqu'à titre d'exemple « si l'on fait suivre un plan A par un plan B, quelque chose émerge, un sens nouveau qui n'est pas dans A ni dans B pris séparément ».

Voici ce que répond Nabil Ayouch lorsqu'on le questionne à propos de ce pseudo-film à durée record :

Il s'agit de scènes qui ont été tournées mais que je n'ai pas gardées dans le montage final. Elles ont été volées et se retrouvent sur Internet. Elles ne représentent pas ce qu'est le film et elles ne servent, sur internet, qu'à attiser la violence. C'est une façon de me diaboliser. La version définitive de *Much Loved* ne pourrait provoquer, à elle seule, autant de réactions terribles.²

Comment peut-il y avoir interaction et une dynamique entre un auteur, son œuvre et le public lorsque ce dernier ne connaît même pas ce qu'est un film ? Ceci est clairement impossible et ne peut mener qu'à de fâcheuses conséquences, surtout lorsque cette ignorance de

1 Le texte est donc un tissu d'espaces blancs, d'interstices à remplir, et celui qui l'a émis prévoyait qu'ils seraient remplis et les a laissées en blanc pour deux raisons. D'abord parce qu'un texte est un mécanisme paresseux (ou économique) qui vit sur la plus-value de sens qu'il y est introduite par le destinataire... Ensuite parce que, au fur et à mesure qu'il passe de la fonction didactique à la fonction esthétique, un texte veut laisser au lecteur l'initiative interprétative, même si en général il désire être interprété avec une marge suffisante d'univocité. Un texte veut que quelqu'un l'aide à fonctionner. ECO Umberto, *Lector in fabula*, Le Livre de Poche, Paris, 1995. p.63-64

2 <http://www.telarama.fr/cinema/nabil-ayouch-cineaste-marocain-dans-la-tourmente-ils-ont-censure-mon-film-avant-de-le-voir,127581.php>

la grammaire cinématographique est doublée d'une autre de ce qu'est la fiction. Entre menaces de mort à l'encontre du réalisateur et de son actrice principale, pétitions, condamnation en justice et, pire, passage à l'acte par l'agression physique et la séquestration de Loubna Abidar, la violence des réactions n'a d'égal que sa bêtise.

Que reproche les agresseurs à Nabil Ayouch et Loubna Abidar ? Dans son incapacité de faire la part des choses et d'avoir le recul nécessaire pour différencier la réalité de la fiction, on considère que jouer le rôle d'une prostituée revient à en être une, représenter fictionnellement la vie de ces femmes à la condition exécrationnelle revient à encourager la prostitution. C'est à se demander si ce spectateur ne se prend pas pour Dieu lorsqu'il arrive à avoir un regard omniscient et une avance rapide dans le temps au fur et à mesure que le film avance.

Cela dit, et quand bien même cette auto-divinisation ne se ferait pas sur une base supposant la connaissance des différents types de focalisations, elle se fait plutôt à travers un comportement où le jugement et la vengeance divine se font par la main d'êtres humains ne réussissant même pas à différencier la fiction de la réalité et ne croyant nullement aux libertés individuelles.

L'autre aspect auto-divinisationnel dont fait preuve le public marocain est celui où, partant du principe d'une supposée perfection mégalomane, il n'accepte aucune critique, quelle que constructive qu'elle soit, et considère la simple représentation d'une triste réalité sociétale comme étant un acte de lèse-divinité des plus condamnables. Alors que la participation du public/lecteur dans la dynamique réceptive se fait à travers son interprétation¹, une interprétation qui comme nous dit Jauss ne peut se faire dans une compréhension de la question que pose l'œuvre, voire celle que fait poser le lecteur au film à travers la lecture propre qu'il en fait et les réponses que ce dernier lui offre, le public marocain fait tout ce qui est en son pouvoir pour ne se poser aucune question ni rien interpréter. Il verse dans la violence et croit qu'en fermant les yeux il va réussir à supprimer l'horreur du portrait que lui reflète le miroir fictionnel qu'est *Much Loved*.

En somme, on pourrait dire que si le public marocain prenait la peine de descendre de sa chaire divine et visionner *Much Loved* pour ce qu'il est, il se rendrait compte, qu'à défaut d'être un bon film, il est loin d'être l'œuvre méphistophélique qu'il l'imagine être.

1 « L'interprétation... renferme donc toujours la référence essentielle à la question posée. Comprendre un texte, c'est comprendre la question qu'il pose. » Mais un texte du passé n'a pas le pouvoir de nous poser par lui-même à travers le temps, ou de poser à d'autres qui viendront plus tard encore, d'autres questions que celles que l'interprète doit reconstituer et reformuler en partant de la réponse que le texte transmet ou semble transmettre. JAUSS, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Gallimard, Collection TEL, Paris, 2015. p.117

Nous pensons personnellement que le film mérite tous les éloges qui lui ont été faits en Europe et dans le monde. Sans pour autant vouloir imposer notre propre lecture et interprétation de l'œuvre, nous allons développer brièvement et en trois points les raisons pour lesquelles nous croyons que *Much Loved* est un très bon film, loin d'être le simple film-buzz dont la réception aveugle rend compte. Nous essayerons, autant que faire se peut, de développer ces trois points sans spoiler les éléments clés de l'intrigue et ainsi gâcher le plaisir de toute personne n'ayant pas encore visionné le film. Les trois points que nous allons développer sont les suivants :

- L'intelligence représentative de la nudité.
- Le machisme, entre rapacité, métaphore et dénonciation.
- L'humanisme du regard.

S'il y a bien un élément qui a dérangé, voire choqué, le public marocain c'est le parti pris esthétique du réalisateur Nabil Ayouch, un parti pris qui se caractérise par ses crudités et violence. *Much Loved* n'est pas le premier film à avoir traité des thématiques tel que la prostitution, l'homosexualité, la misère ; mais il est peut-être le premier à avoir brisé à la fois le tabou thématique et esthétique. La violence intrinsèque à ces thèmes se voit dans le film de Nabil Ayouch reflétée à l'écran à travers un réalisme qui, dans le cas du marocain ne pouvant se défaire de sa pudibonderie légendaire et son prisme de religiosité, est insoutenable. Dans la célèbre scène du taxi qui a fuité, le réalisateur justifie la crudité de sa représentation et répond à ses futurs détracteurs par ce que nous croyons être une polyphonie énonciative où il emprunte la voix de son personnage principale ; ce dernier répond au chauffeur de taxi qui le regarde d'un regard accusateur lorsqu'il dit des gros mots : « Tu regardes quoi ? tu veux que je parle en prose, c'est ça ? En faisant des rimes ! »¹.

Tout comme une péripatéticienne ne peut adopter une parlure autre que la sienne, le réalisateur ne peut traiter de la prostitution sans donner au spectateur une image de toute la gêne l'humiliation et l'horreur qu'est le monde de ses femmes qui sont obligées de vendre leur corps pour survivre.

Alors que la réception marocaine se permet de qualifier le film de pornographique parce qu'il intègre des scènes où l'acte sexuel est représenté, il faut avant toute chose préciser que sur 1h et 40min de film, seuls 5 minutes, dispersées tout au long de ce dernier sont celles représentant un acte sexuel ; autrement dit 5% du film. Dire que *Much Loved* est pornographique pour ces petites bribes d'actes sexuels simulés est exagérément hyperbolique.

¹ Réplique du film de Nabil Ayouch, *Much Loved*, 02 min 52 sec

Mais ce qui est surtout intéressant c'est que ces scènes représentant l'acte sexuel sont loin d'être gratuites et possèdent un fort potentiel sémantique et une profondeur dont on les pourrait croire dénuées. En effet, nous pouvons discerner deux types de rapports sexuels dans les films. Dans un premier Lieu, nous retrouvons la relation tarifée et le viol, deux actes qui sont courants dans le mode de vie de ces femmes que la misère a obligé à vivre de leurs corps :

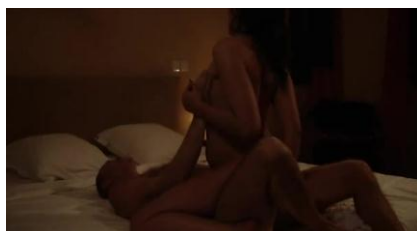


1



2

Alors que ces prédateurs ne s'intéressent à elles que pour leur corps, nous remarquons que ce dernier n'est pas présent, voir ne l'est que partiellement et de loin dans ces scènes. L'attention se voit plutôt portée, à travers des gros plans, sur les visages des actrices, seul miroir capable de représenter toute la souffrance, le dégoût et l'amertume que cette vie et ces actes leur inspirent. Par contre, la seule fois où l'acte est réalisé par amour et consentement mutuel, et où c'est la femme toute entière, et non son simple corps, qui participe à l'acte, que ce dernier est visible à l'écran.



3

À l'instar du traitement spécial que réserve Nabil Ayouch au corps et à sa nudité, il en réserve un autre tout aussi spécial à l'élément masculin dans son film. Ce dernier, le premier à juger les mœurs de la femme et la condamner pour ses actes, oublie qu'il est, et de différentes manières, à l'origine de son malheur. L'homme profite des faiblesses de la femme et accentue sa misère de différentes manières :

- 'Le saoudien', représentatif du touriste en quête de chair fraîche à Marrakech, profite de sa situation de besoin pour à la fois entrer en possession de son corps et

1 Photogramme du film de Nabil Ayouch, *Much Loved* 14 min 22 sec

2 Ibid. 01h 20 min 16 sec

3 Ibid. 54 min 00 sec

la dénuer de toute dignité. Il la considère, et de différentes manières, comme un animal, la privant de parole et la bat si jamais elle ose exprimer un avis ou manifester un quelconque refus.



1

2



- ‘Le frère et le petit ami’, supposés être des alliés et un appui affectif à ces femmes qui se font humilier et tabasser, représentent quant à eux la partie schizophrène de la société ; une société qui profite de la péripatéticienne d’une manière plus pernicieuse que celle du saoudien. Au moment où ce dernier ne cache nullement ses intentions prédatrices et adopte une attitude dénuée de compassion, ces hommes supposés être proches d’elle et, à défaut de l’aimer, la respecter, ne font que l’exploiter et bénéficier d’un argent qu’elle a gagné à la sueur de son humiliation quotidienne. Accepter l’argent et rejeter la femme en même temps est une violence sociale plus grande que toute agression corporelle.



3

4



- L’autre grande violence sociale dont souffrent ces femmes est celle de l’inaction de ses membres. Saïd, le chauffeur et compagnon quotidien de ces femmes dans leurs aventures nocturnes, connaît leurs souffrances, la difficulté des épreuves par lesquelles elles passent, il est celui qui assure leurs déplacements, et même celui qui leur fournit les préservatifs avant de rejoindre leurs clients. Son statut de chauffeur, lui assure une présence constante à leurs côtés et par la même occasion une connaissance totale, presque omnisciente, de tous leurs faits et gestes. Saïd le

1 Ibid. 01h 08 min 03 sec

2 Ibid. 10 min 23 sec

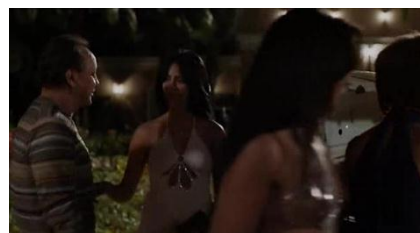
3 Ibid. 18 min 52 sec

4 Ibid. 21 min 22 sec

chauffeur est l'allégorie d'une société au courant d'une misère, voire qui y participe, et qui demeure impassible face à elle. Ce n'est pas pour rien si Saïd, par humour, est comparé à la fin du film à un saoudien.



1



2



3

- La figure du policier, énième élément masculin du film, est lui également sujet à une représentation teintée d'ambivalence. Alors que sa fonction première est celle de protéger ses concitoyens quels qu'ils soient, sans aucune différenciation, il devient, à travers la caméra de Nabil Ayouch, un élément nocif qui participe également à leur malheur par un racket, une agression physique et même un viol sur la personne du personnage principale du film.

A travers ce portrait, Nabil Ayouch dénonce l'abus de pouvoir et la corruption dont peut faire preuve l'appareil étatique policier ; il dénonce également tout au long de son œuvre la pédophilie, la misère, la condition lamentable des hôpitaux, l'homophobie... etc. Autant de sujets qui sont tabous ou qui fâchent et qui malheureusement font partie autant du quotidien de ces malheureuses que de celui de tous les marocains.

Ainsi donc, nous pouvons facilement nous rendre compte que *Much Loved* n'est pas un simple film creux et provocateur dont le seul intérêt réside dans le buzz généré par le biais d'images pouvant choquer la sensiblerie d'un public marocain ne souhaitant pas qu'on lui montre une vérité qu'il vit. En appendice à l'intelligence avec laquelle le corps de la femme est représenté et le traitement qui est réservé à l'élément masculin, allégorie de la société marocaine, nous pensons que la thèse principale du film est la suivante : Les prostituées sont avant toute chose des êtres humains.

1 Ibid. 03 min 40 sec

2 Ibid. 04 min 38 sec

3 Ibid. 01 h 34 min 29 sec

Malgré l'évidence d'un tel axiome, il n'en demeure pas moins ignoré par beaucoup de personnes, dont la famille du personnage principal. Dans une séquence tragique et pleine d'émotion, la première où c'est Noha la femme, et non la prostituée, qui est à l'écran, nous nous rendons compte que la famille et les proches peuvent faire plus mal que le plus sanguinaire des prédateurs. Alors qu'il est venu se ressourcer auprès des siens et recevoir l'amour d'une famille qu'il entretient ; le personnage principal est confronté à un rejet des plus blessants. Ce rejet est illustré par une indifférence et un manque de communication qui sont traduits à l'écran par un refus du moindre contact visuel et de tout partage de l'espace.



1



2

La seule fois où l'on daigne se retourner dans sa direction c'est pour prendre son argent ou lui en demander. Seul son fils, jeune enfant dont l'innocent regard n'a pas encore été altéré par le prisme d'une société où le jugement et la discrimination sont monnaie courante, la regarde droit dans les yeux et lui donne, par un câlin, un peu d'amour familial et filial dont elle a, comme tout être humain, vitalement besoin.



3



4



5

À travers le portrait brossé tout au long du film, il est clair que toute femme ayant le malheur de pratiquer le plus vieux métier du monde est avant tout une mère, une fille, une sœur, une amie, une amante...etc, c'est un être qui a besoin de tendresse et d'amour, qui a ses propres peurs, ses moments de joie et de bonheur, un être qui rêve d'un avenir meilleur. Si *Much Loved*

1 Ibid. 23 min 30 sec

2 Ibid. 22 min 30 sec

3 Ibid. 22 min 45 sec

4 Ibid. 23 min 50 sec

5 Ibid. 24 min 02 sec

attire surtout l'attention pour la crudité de sa représentation du monde de la nuit et de la nudité, il a surtout le mérite d'avoir un regard réalistiquement humaniste sur les femmes dont il représente la misère et un autre critique sur les composantes d'une société qui regarde la fine-fleur de sa jeunesse en pleine souffrance en restant les bras croisés.

Pour conclure, nous pourrions dire que la réception marocaine a lésé *Much Loved* et Loubna Abidar qui méritent, et de loin, tous les éloges qui leur ont été faits outre-Atlantique, tant les qualités du premier et le talent de la seconde sont indéniables pour quiconque a pris le temps de visionner le film.

Entreprises de presse francophone algérienne et mobilisation du parler populaire : dans quel genre et pour quel objectif ?

CHEMERIK Fateh, Université de Grenoble Alpes & Seddiki Zinab, Université de Djelfa-Algérie

La proposition qui va être exposée ici relève d'une approche issue des sciences de l'information et de la communication appliquée à des problématiques des sciences du langage. Elle découle d'un travail sur la typologie du genre dans la presse francophone algérienne (PFA) corrélée à la mobilisation du parler populaire¹.

Patrick Champagne (1991), s'est déjà interrogé sur la nécessité des médias de parler de certains faits plutôt que d'autres et en certains termes au lieu d'autres. De ce fait, nous considérons la production de l'information médiatique comme un travail de construction. Les médias donc sélectionnent et hiérarchisent les sujets. Si nous nous référons aux publications de la PFA, qui constituent l'objet de notre recherche, entre le 13 et 19 novembre 2009², nous constatons que toutes les Unes sont consacrées au match Algérie-Égypte³. Ainsi, la rencontre s'est transformée en un évènement, l'évènement selon Veron(1981) « *n'existe pas sans que les médias le façonnent* ». Pour le façonner ou le fabriquer, ajoute Patrick Chaudeau (1997), « *il faudra à l'instance médiatique un récit proprement journalistique* ». Les pratiques langagières présentent dans la PFA lors de cet évènement sportif sont marquées par un fort usage du parler populaire.

Même si les acteurs de l'information médiatique contactés, par nos soins, constatent une baisse dans les habitudes de lecture du français en Algérie, conjuguée à une forte chute dans les ventes de leurs produits, ils réduisent l'emploi du parler populaire dans les dits rapportés. Certes, ils ne réfutent pas son usage, mais ils limitent souvent son emploi aux propos recueillis dans les interviews et déclarations ou exposés dans les reportages et compte rendu. Journaliste du *Buteur*, Achour Ait Ali confirme : « *Il m'est effectivement arrivé d'inclure des mots en darija dans mes écrits. C'est surtout dans la retranscription des réponses de mes interviewés* ». Adlène Meddi d'*El Watan* ajoute « *Techniquement dans les reportages, on rapporte les dires des gens. C'est sûr qu'on utilise derja, et la traduction à côté, c'est une manière de nous rapprocher des gens et de mieux transcrire la situation* ».

Néanmoins, notre première lecture des titres comme : « Et de trois pour el Khadra » (*El Watan*), « Roubla autour du match » (*Le Soir*), « El hadja, la mère protectrice des moudjahidines du Caire » (*Compétition*) « Quand el Haramy terrasse l'Égypte » (*Le Buteur*), nous montre qu'ils ne relèvent pas du discours rapporté. Ils s'inscrivent plutôt dans une démarche de sélection subjective de l'information, marquée par un choix délibéré des mots qui ne sont pas issus du français standard. Nous supposons, donc que l'utilisation du parler populaire dans les écrits journalistiques ne se limite pas aux déclarations de leurs interlocuteurs, il peut être présent dans plusieurs genres et représente le fruit d'une pratique courante, parfois innovante, chez les journalistes. Cette étude tend à faire émerger et à comprendre dans quel genre est employé le parler algérien et pour quel objectif ?

¹ Nous préférons le terme du parler populaire aux dénominations de la derja/darija, arabe algérien, arabe dialectale ou maghribi. Nous le considérons comme un mélange de langue arabe, français, kabyle, turque...

² Le choix de la période est justifié par les dates des deux rencontres qualificatives à la coupe du monde 2010 de football entre l'Algérie et l'Égypte. Le premier match s'est joué le 14 novembre au Caire. La seconde confrontation s'est déroulée au Soudan, le 18 novembre.

³ Le football, sport le plus populaire au monde, est un phénomène très complexe. Derrière ces apparences d'un jeu « futile », il existe des enjeux fondamentaux liés au business, à l'aliénation des masses, à la question identitaire, à la récupération politique...etc. Le match Algérie-Egypte a alimenté le débat en Algérie. Il a connu une campagne médiatique sans précédent à travers une propagande, marquée par un discours qui devait traduire le nationalisme, la construction de soi par rapport à l'altérité, la glorification religieuse...etc. Cette rencontre s'avère donc être un excellent indice à explorer pour déterminer les stratégies discursives des jeux d'acteurs de la PFA dans sa conquête visant un lectorat large.

Au vue de la situation économique de la PFA, nous nous sommes interrogés si l'usage du parler populaire et le choix des genres peuvent être un indice des stratégies commerciales établies par la PFA pour renouveler son lectorat vieillissant, et d'être en conformité avec la réalité linguistique des jeunes en Algérie.

Méthodologie de recherche et corpus

Sur le plan méthodologique, nous avons choisis de travailler sur un évènement footballistique, dans un mouvement de continuel va-et-vient entre le terrain et les approches théoriques permettant d'éclairer notre étude. Deux quotidiens d'information générale : *Le Soir* et *El Watan* et deux journaux spécialisés en sport : *Le Buteur* et *Compétition* sont sélectionnés.

Le Soir était le porte-drapeau d'une presse ayant traité le plus, la question identitaire et celui qui se distinguait le plus par une titraille surprenante en parler populaire (3 Unes sur 7). Ce journal manque de ressources financières et ne bénéficie plus de la publicité institutionnelle, depuis qu'il a soutenu ouvertement Ali Benflis, opposant du président Bouteflika lors des élections présidentielles de 2004¹.

El Watan est la seule publication de l'époque qui possédait sa propre imprimerie. Cela lui procure une certaine autonomie dans sa gestion financière, et lui évite des pressions étatiques². C'est également le quotidien qui a mobilisé le plus de signatures³ pour ce match.

Créé en 1993, *Compétition* demeure le doyen des journaux de sport dans le marché algérien. Le choix du *Buteur* se justifie par le fait qu'il s'autoproclame leader dans son domaine⁴.

Outre les 28 interviews réalisées avec directeurs, rédacteurs en chef, journalistes et correcteurs. 1721 articles analysés quantitativement et qualitativement viennent compléter notre travail. Pour ce qui est du genre, nous sommes conscients que la question d'organisation des modes discursifs dans le texte médiatique n'est pas facile à appréhender. Les classifications qui s'appuient sur une méthode de distinction entre les textes « narratifs », « descriptifs », « argumentatifs », « explicatifs » ne nous semblent pas pertinentes dans cette étude. C'est à partir du modèle triadique proposé par Charaudeau (2011) qui s'articule autour de l'évènement rapporté, évènement commenté et évènement provoqué que nous établirons notre propre grille d'analyse adaptée au mécanisme de fonctionnement de la PFA. Nous prenons en compte, dans cette analyse, comme le suggère Ringoot (2013), le cadre énonciatif du discours journalistique et les conditions de production de l'information par l'instance médiatique. Ce sont ces deux facteurs qui peuvent nous révéler si l'emploi du parler algérien se combine avec le choix des genres afin d'obéir à des logiques commerciales.

Grille d'analyse

Il est utile de souligner que la définition et le traitement des genres ne sont ni unanimes chez les professionnels de l'information médiatique, ni dans les manuels journalistiques. Notre grille suit le schéma suivant : tous ce qui est brève, filet, synthèse, écho, portrait, récit, compte rendu et reportage sont classés dans l'évènement rapporté. Ce sont des genres d'information sensées être rédigés par des journalistes. Ils contiennent des faits et des dits « bruts », marqués par une forte objectivité et un faible degré d'engagement de la part de ces auteurs. La deuxième catégorie regroupe les articles d'opinion avec un fort degré d'engagement, signés par les journalistes de la rédaction tels que les « papiers »⁵ d'analyse, de commentaire, le billet, la chronique et

¹ L'agence nationale de l'édition et de la publicité (ANEP) détient le monopole sur la publicité institutionnelle. Tous les journaux passent par cet organisme étatique pour bénéficier des annonces.

² Hormis *El Watan*, et récemment le *Quotidien d'Oran*, la PFA est soumise au diktat de l'imprimerie nationale. Si le pouvoir en place juge une publication trop critique, il utilise l'argument des dettes impayées envers son imprimerie pour la museler.

³ Parmi les 78 signatures, nous trouvons des : actionnaires, rédacteur en chef, grand reporter, secrétaire de rédaction, chef d'édition, chroniqueurs, chefs de rubrique, journalistes, chefs de bureau, correspondants et collaborateurs.

⁴ Le logo du journal est accompagné de cette inscription : « N°1 de la presse sportive »

⁵ Papier est un terme employé par les journalistes pour désigner un article

l'éditoriale. La dernière catégorie contient les interviews et les déclarations publiées par le journal, les articles envoyés par les lecteurs, les chroniques et tribunes réalisés par des personnalités externes à l'instance de production. Ici, il s'agit de l'évènement provoqué.

La séparation entre ces trois étapes d'évènements nous permet d'abord de comprendre le travail de construction journalistique. La fréquence élevée de l'usage du parler populaire dans une catégorie, plutôt qu'une autre peut témoigner sur les intentions de la stratégie de marketing visant un lectorat plus large.

Une méthode de comparaison chiffrée des mots employés en parler populaire dans le discours rapporté et ceux choisis délibérément par les acteurs de l'information médiatique, nous sert donc de déterminer dans quel genre l'usage du parler populaire est plus présent. Elle nous livre un aperçu sur la ligne éditoriale observée par chaque quotidien. « *Le profil éditorial d'un journal est dessiné par la gestion des genres dans le produit informatif* » rappelle Roselyne Ringoot (2013). L'étude du parler populaire dans la titrairie complète notre travail et nous donne un aperçu sur sa stratégie commerciale. « *La une est la vitrine du journal, le titre de chaque article est sa force de vente* » mentionne Yves Agnès (2015).

Évènement rapporté : Émotion, « islamisation » et subjectivité visant un public précis

L'examen des procédés linguistiques mis en œuvre par la PFA durant cette manifestation footballistique révèle l'usage du parler populaire dans le corps des articles de plusieurs genres journalistique. Si des termes comme couscous, kif kif, inshallah, cheikh sont des mots adoptés par les dictionnaires français, d'autres sont des noms propres, qui certes obéissent à un choix sélectif, mais qui sont très difficiles à éviter, à l'instar de "El Bahia" [la radieuse] qui désigne la ville d'Oran. Cependant, ce que nous voulons démontrer dans cette communication est l'usage peu habituel et parfois innovant des énoncés tels que "Akhina" [Notre Frère], "Raqi" [Exorciste], "Mra ou noss" [Femme courageuse]...etc.

En effet, l'usage de certains mots en parler populaire dans des genres d'information stricts tel que la brève traduit une écriture surprenante. Il suffit de lire le contenu de l'information publiée par *Compétition* afin de cerner ce discours étonnant. L'auteur évoque le recours de la sélection à un "raqi", invité par le président de la fédération à réciter des versets coraniques à chaque joueur. Le journaliste note les bienfaits de la "roqia" après le passage de l'exorciste : « *Le moral se trouvait une heure plus tard au top du top et les Algériens semblaient prêts à livrer bataille* ». La question à poser : *Compétition* a-t-il voulu investir dans la religion pour toucher un public plus large ? Autrement dit, mise-t-il sur le fait que l'Islam est la religion officielle du pays et qu'une grande partie de la population est très attachée à elle, donc il faudrait ainsi investir dans cette religion pour toucher un plus grand nombre de lecteurs ?

Cette « islamisation » dans les écrits de la presse sportive a été plus visible dans les publications du *Buteur*¹, comme en témoigne la brève parue dans l'édition du 14/11. L'auteur cite sans retenu « *Les joueurs multipliaient les nawafil [prières surrogatoires] ...ils étaient en communion pour que le bon Dieu soit à leurs côtés demain face à l'Égypte* ». D'autres termes religieux sont cités surtout pour évoquer le bon comportement de supporters algériens « *Les fans respectent le « Adhan » [appel à la prière], ou pour louer les valeurs de joueurs émigrés « Les coéquipiers de Mansouri (joueur de Lorient) récitent la Fatiha [Prologue : qui désigne la première surate du Coran] dans les vestiaires* ». L'objectif est de montrer que ces joueurs binationaux possèdent des valeurs musulmanes. Cette « glorification religieuse » vise à montrer que le public sportif algérien et les joueurs binationaux² possèdent de bonnes valeurs et balaise ainsi l'idée reçue sur le mauvais comportement des inconditionnels ou des professionnels du monde de la balle ronde. L'objectif est de toucher un public sceptique et, non forcément branché par l'actualité footballistique. Ali Hammouche, rédacteur en chef du quotidien résume en avouant sans détour

¹Le *Buteur* ainsi que sa version arabophone *El Haddaf* appartiennent au groupe Panorama qui publie un hebdomadaire religieux au nom d'*Iqra* [Lis]. La direction de ce groupe est connue pour sa proximité avec le premier ministre de l'époque, Abdelaziz Belkhadem, militant du FLN et proche des islamistes modérés.

² Neuf joueurs titulaires de la sélection algérienne sont nés et formés en France.

« Je ne nie pas qu'à l'époque où je travaillais à l'Olympic dans les années 70 [ancien supplément sportif du journal *El Watan*] on ne tolérait pas ce genre d'écriture. Au *Buteur*, c'est permis. C'est également parce que les jeunes algériens, malgré tous leurs défauts sont attachés à la question religieuse et même ceux qui ne pratiquent pas l'Islam, ils défendent l'Islam. C'est le paradoxe de notre société. Nous, on essaie de transcrire cette réalité ».

Cette « islamisation » dans l'évènement rapporté est moins fréquente dans le discours employé par les quotidiens d'information générale, mais elle n'est pas totalement absente. *El Watan* publie un filet, le 18/11 traitant la désinformation égyptienne sur les chaînes satellitaires en la qualifiant de Fitna [schisme].

La lecture des brèves diffusées par *Compétition* nous renvoie également vers la question de l'émotion dans les écrits des journalistes de sport. Asma Halimi, rédactrice en chef du journal ne s'est pas empêchée de glisser un message d'encouragement en parler populaire dans une information parue le 17/11 sous le titre de : « La terre s'arrête de tourner à 18h ». Nous avons jugé utile de mettre le contenu de la brève pour mieux saisir le processus de rédaction du reporter. « *Le stade d'El Merreikh, qui sera le théâtre de l'empoignade égypto-algérienne, a une capacité de 41 000 places, que les autorités locales ont procédé au partage équitable de 9 000 places pour chaque galerie. Le reste est mis à la disposition de l'armée et les forces publiques soudanaises et au milieu des gradins vides pour la sécurité de tous les présents. La rencontre débutera à 20h (18h, heure algérienne). Maâkya l'khadra.* ».

Le sport en général, le football en particulier, nous fait remarquer, Fabien Wille (2000) est avant tout l'affaire de passionnés. Ceci dit, la première difficulté à surmonter pour les producteurs de ce genre d'information est une réflexion qui peut se fonder sur un objet guidé, dirigé en premier par des émotions. C'est justement ce qui ressort dans cette brève. Le slogan « 'Maâkya l'khadra' », qui se traduit littéralement [Avec toi, la Verte], mais qui veut dire : [Tous avec les verts] révèle d'un choix personnel et subjectif du journaliste qui se transforme en supporter. Ce qui est intéressant dans cette information est l'utilisation du parler populaire en tant que commentaire subjectif dans une brève sensée contenir de « l'information stricte » et faisant partie de l'évènement rapporté de notre grille d'analyse. Cela prouve que la frontière est très floue entre les articles d'informations et ceux d'opinions. Ce constat corrobore également notre hypothèse du départ : L'usage du parler algérien ne se réduit absolument pas au discours rapporté comme insistent à répéter les journalistes.

Le traitement sémantique discursif d'un énoncé comme « 'Kif' [Hachich] ou [résine du cannabis] de la langue en usage dans les discours médiatiques de *Compétition* montre aussi combien les fréquences lexicales sont influencées par l'imaginaire culturel collectif, mais aussi régionale. En effet, le terme « 'Kif' » apparaît deux fois dans deux brèves publiées respectivement le 17 et 18/11 par le même auteur. Le correspondant du journal à Mascara (354 km d'Alger) l'a utilisé pour évoquer l'arrestation injuste d'un supporter algérien, âgé de 50 ans en Égypte, soupçonné d'avoir en sa possession des psychotropes. Le correspondant fait recours au mot « 'Kif' » traduit en stupéfiants, au lieu de « 'Zetla' », qui veut dire la même chose car cet énoncé en parler maghrébin est souvent employé à l'ouest du pays. Cet exemple, nous renseigne sur le choix des mots adaptés aux régions du pays. Il illustre une stratégie de simplification et de foisonnement des pratiques langagières qui visent un lectorat ciblé. Les pratiques langagières, dans les reportages de la PFA présentent également quelques mots et expressions en parler algérien. Nous nous contentons de citer le terme « 'T'qarīdj' » paru dans un article publié le 14/11 par *Le Buteur*. Cet énoncé récent est issu du néologisme populaire. Il est très fréquent dans le discours des jeunes. Il sous-entend remplir les bouteilles, non pas avec de l'eau, mais plutôt avec du commérage ou des informations sur la vie des autres. Il expose à lui seul un phénomène très répandu dans la société algérienne. Son usage par *Le Buteur* n'est donc pas dénudé d'intentions : viser un public jeune avec un langage de jeune qui reflète un vécu de leurs pratiques sociales. Le tableau suivant nous montre le nombre élevé de l'usage du parler algérien dans l'évènement rapporté durant cette période.

Evènement rapporté		
	Nombre de mots	Nombre d'articles
Journaux de sport	66	44
Journaux d'information	61	31

Tableau n°1 Nombre de mot et d'article dans l'évènement rapporté

Evènement commenté : Stratégie de démarcation marquée par l'ironie et des arguments identitaires

Si nous quittons l'analyse sur l'usage du parler populaire dans les informations « stricts » pour nous intéresser aux articles d'opinion. Le premier constat établi dans cet évènement commenté est le fort usage du parler algérien dans les journaux d'information avec 41 termes dans 26 articles, contre 26 énoncés dans 15 articles dans la presse sportive. Cela s'explique par le recours d'*El Watan* et *Le Soir* à une palette composée de journalistes venant de rubrique autre que sportive.

Dans le cadre de cette communication, notre analyse se limite à quelques exemples significatifs sur la fonction du parler populaire. Dans un commentaire signalé, en haut de la dernière page 32 du journal, par la mention autoréférentielle « Commentaire », l'actionnaire Tayeb Belghiche évoque, dans l'édition du 18/11¹, la récupération de la ferveur naissante autour de ce match par les politiciens des deux pays. Il utilise l'arabe quand il fait références aux Egyptiens : « *Surtout que le Raïs égyptien se trouve dans une situation délicate depuis qu'il s'est mis à manœuvrer dans la perspective de laisser son fils lui succéder à la présidence* ». Il revient plus loin sur l'incident du bus² : « *Les Algériens payent ainsi pour avoir osé vouloir remettre en cause le leadership autoproclamé de Masr Oum Eddounia* ». L'expression en arabe standard de « Masr Oum Eddounia » est une revendication égyptienne. Elle signifie : [Égypte, mère de civilisation]. Toutefois, l'usage que fait l'auteur de cette locution dans sa lecture reste particulier. Il insinue l'inverse de ce qu'il évoque. L'expression devient laconique. Elle est masquée par un discours marqué de subjectivité voulant dire : [la population des égyptiens non civilisés]. D'autres mots et expression de ce genre sont à signaler comme : « Semn ala assel » [du beurre sur le miel : Tout va à merveille] dans une Analyse du *Soir*. « *Point de débats de douktour de football, point d'émissions sportives. Que des mousselsalat [feuilletons] de troisième choix à proposer* ». (Critique du *Buteur*). « *Air de Oukhouwa [fraternité], dans les coulisses, la bastonnade des Algériens a été sauvage...* ». (Chronique de *Compétition*). Cette série d'exemples nous renseigne sur le ton ironique qui sied parfaitement à la langue non conventionnelle adoptée dans les écrits francophones de la presse algérienne. Mais par-delà cette raison, notons qu'à l'instar de ce que prêchaient les médias cairote³, les journalistes de la PFA n'étaient pas restés sans réaction. *Le soir* qualifie dans un billet publié le 16/11 les chaînes satellitaires égyptiennes de « médias de Oum lekdeb [Mère des mensonges]. Le même jour, le défunt chroniqueur du *Buteur* traitait l'Égypte de « *Misr, la mer...du monde* ». Dans leurs discours, les acteurs médiatiques de la PFA estiment être en conformité avec le discours de leur public réel ou supposé. Ils s'appuient sur les déclarations en parler populaire récoltés et ou sélectionnés au sein de la société algérienne et qui n'allaient pas de main morte pour exprimer un sentiment de ras le bol envers les Egyptiens.

Le succès de la sélection nationale peut paraître dans les publications de la PFA comme un vecteur de réunification nationale. *Le Soir* n'a pas hésité à lancer une campagne : un drapeau pour chaque foyer. Dans son discours, le quotidien ne s'est pas empêché de reprendre des slogans en parler populaire pour réaffirmer cette identité algérienne. Nawel Imès témoigne « *Il y'a eu une adhésion populaire et un vent de folie qui a soufflé sur la rédaction* ». A *El Watan*, Said Rabia, signe un éditorial « Merci les gars ! » ou il loue les bienfaits des valeurs algériennes.

¹ Titre de l'article : « l'opinion d'un peuple »

² Le bus de la sélection algérienne a été caillassé par une partie de supporters égyptiens

³ Amr Adib (Al Hayat Tv), Mohamed Abdou (Dream Tv) et bien d'autres commentateurs ont traité les Algériens et non les supporters algériens de terroristes, de sales et d'un peuple non civilisé.

Il cite « *Bien plus qu'une confrontation sportive, c'était une histoire de dignité, de nif [littéralement nez], et vous avez bien été à la hauteur !* ». Ayant également employé cet énoncé, Hammouche Benslimene de *Compétition* nous éclaire « *Seuls les Algériens comprennent ce que ça veut dire le nif. Si on écrit l'honneur en français, ça n'a pas la même portée que nif.* »

Evènement provoqué pour cibler un public plus jeune

Ayant dégagé plusieurs raisons de l'usage du parler populaire dans les articles d'opinion dans l'évènement commenté, nous nous contenons d'un seul exemple qui nous semble significatif sur l'utilisation du parler populaire dans l'évènement provoqué. Il ne s'agit pas de citer les propos des intervenants extérieurs aux instances médiatiques, mais plutôt des propos des journalistes eux-mêmes.

En effet, l'envoyé spécial de *Compétition* au Soudan, réalise une grande interview avec l'unique buteur de la rencontre Antar Yahia. Le journaliste résume l'état d'esprit qui a animé les joueurs algériens dans une question ouverte : « Vous étiez des moudjahid sur le terrain de Khartoum... ». Nous remarquons l'usage du mot "Moudjahid" au lieu de [Combattant] qui semble insuffisant pour décrire l'action et le mental des joueurs dans ce match historique. Le journaliste se laisse emporter par l'émotion en employant un terme polémique. Il prend le risque d'associer l'attitude des joueurs à celui qui fait le djihad dans l'Islam. L'utilisation de cet énoncé ne nous semble pas se relever d'une carence linguistique chez l'auteur. Il obéit à un choix dicté par le contexte guerrier autour du match. En dépit de l'incident du bus, des « agressions » des supporters algériens au Caire, du saccage des biens égyptiens en Algérie et de « la chasse » des Égyptiens à Khartoum, les médias transnationaux ont usé d'un jeu de langage émotif, et incitateur consciemment ou inconsciemment à la violence. En effet, la chaîne sportive Al Jazeera sport qui avait l'exclusivité de la diffusion de la rencontre sur satellite a insisté à nommer les joueurs algériens : "Mouharibou essahraa". Cette expression se traduit littéralement par : [Les combattants du désert] a été largement reprise sur les réseaux sociaux. Cet exemple, nous renseigne davantage sur le climat autour de la rencontre. son emploi indique aussi une certaine volonté du journal de se mettre au diapason avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et essayer de toucher un lectorat porté sur les réseaux sociaux numériques. Au total, nous avons dénombré 26 termes en parler populaire dans 22 articles.

Stratégie populiste dans la titraille

Si la presse sportive utilisait dans sa titraille avant cette rencontre des termes en parler populaire, cette étude montre une fréquence très élevée de son usage. 40 mots en 37 titres durant 7 jours de parution. Sans recensé les énoncés du discours rapporté, nous soulignons quelques titres tels que « Tag ala men Tag aux portes des agences de voyage » (*Compétition*)¹ et un autre en kabyle dans le *Buteur* "Ulac smah ulac"². Son rédacteur en chef justifie : « *Comme on a une édition en Kabylie, donc on utilise des mots en kabyle pour gagner le maximum de lecteur* ». Le parler populaire a été également adopté par la presse d'information, notamment dans ses *Unes*. Nous citons d'une manière aléatoire les titres surprenants tels que : "Dirouha" [Faites-le] et "Dernaha" [On l'a fait] du *Soir*, ainsi que le "One, Two, Three, viva l'Algérie" d'*El Watan*. Interrogé sur le choix de ses titres, Bouchama, chef de la rubrique sportive du *Soir* se lâche : « *Il y'a des titres qui me viennent comme ça, et qui s'imposent d'eux-mêmes. Il faut juste accrocher donc, tu vas chercher le titre le plus adéquat qui touche les lecteurs* ».

¹L'expression "Tag ala men tag" [force sur force !] met en évidence, la désorganisation au niveau des agences de voyage qui préparent le déplacement des supporters au Soudan. Ces derniers n'avaient pas d'autres alternatives que d'essayer de passer par force pour obtenir le fameux billet en direction de Khartoum. "Tag ala men tag" peut se traduire ainsi [chacun voudrait coûte que coûte avoir gain de cause].

²"Ulac smah ulac" est une expression en kabyle qui veut dire [pas de pardon]. Elle apparaît dans la *Une* du 16/11. Ici elle ne désigne pas un slogan lancé par les supporters, mais une prise de position de la part du journal par rapport à la rumeur des morts de certains fans algériens en Égypte.

Titraile : Unes et titres	Journaux de sport	Journaux d'information :
Evènement rapporté	33 mots dans 31 titres	8 mots dans 5
Evènement commenté	7 mots dans 6	5 mots dans 5
Evènement provoqué	0	0
Total	40 mots dans 37	13 mots dans 10

Tableau de la titraile en parler populaire

Conclusion

Cette étude montre que la frontière est difficilement décelable entre les genres d'informations « strictes » et les genres d'opinion. Les journalistes glissent des commentaires subjectifs en faisant recours à un discours mixte contenant le parler populaire et le français dans l'évènement rapporté. L'usage de ces langues alternées est assez fréquent dans les évènements commentés et provoqués. Les exemples cités illustrent non seulement que ce code switching est utile pour faire passer une opinion, mais ils montrent aussi que le cadre sportif aide à véhiculer une identité langagière qui reflète le contexte sociolinguistique algérien. Certes, ce travail n'a pas la prétention de déconstruire le discours des professionnels concernant la fonctionnalité du parler populaire, mais il révèle que son utilisation n'est pas réservée au discours rapporté. Le tableau suivant illustre nos propos :

Mots et titres en parler populaire dans le discours des journalistes	Mots et titres en parler populaire dans le discours rapporté
247 dans 158	262 dans 149

Tableau comparatif de la titraile entre discours des journalistes et discours rapporté

Dans une approche plus restreinte et spécialisée, nous pourrions avancer que le parler populaire n'est pas la propriété des journalistes de sport. Cette modeste étude nous révèle son usage par des acteurs médiatiques au différent statut, venant surtout des quotidiens d'informations générales. Nous retiendrons aussi que l'emploi des termes en parler populaire constitue un argument de vente même si le débat à ce sujet reste ouvert dans les rédactions. Cette contribution montre que la PFA n'est plus cette presse de jadis destinée à l'élite, mais elle vire vers une identité éditoriale plutôt populaire. Nawel Imès de la rubrique société du *Soir* confesse : « *il faut s'identifier à la population parce que 'Dirouha', 'Dernaha' ça touche un peu les jeunes qui ne sont pas particulièrement des lecteurs du Soir ni de la presse francophone. Il ne faut pas se cacher les jeunes lisent beaucoup plus en arabe qu'en français. Je pense qu'il y'a aussi une volonté du Soir de se mettre un peu au niveau du plus large lectorat, même si ça reste un journal francophone et on n'a pas a utilisé des termes de Darjaquel que soit la stratégie* ». Son directeur de publication et membre fondateur du journal tranche « *On va faire du grand bon français et ne pas utiliser ça ? Nous, si vous voulez, on ne vient pas en opposition de ce que fait la rubrique sportive. On l'accompagne. Ils estiment que ces titres sont bons pour les lecteurs, on valide* » nous confie Fouad Boughanem avant de confier: « *On n'a pas réalisé plus de tirage, mais de meilleures ventes durant cet évènement...Est-ce que cela qui va sauver la presse francophone, je ne sais pas. Le problème est plus profond, on n'est plus dans les stratégies, mais plutôt dans la survie* ». Plus sceptique son confrère de *Compétition lâche* « *Je ne suis pas visionnaire, peut-être qu'il y'aura une révolution culturelle ou sociologique en Algérie, je ne sais pas, mais comme ça telle que c'est. Cette presse va mourir avec notre génération. Parce qu'il n'y aura pas de lectorat francophone. Je ne parle pas des années prochaines, mais elle sera amenée à disparaître dans le futur* ». Le parler populaire pourrait-il être une alternative afin de reconquérir un public plus large ?

Bibliographie

Ouvrages

- Yves, Agnès, Manuel de journalisme, Paris, La Découverte, 2015.
- Brahim, Brahim, Le pouvoir, la presse et les intellectuels en Algérie, Paris, L'Harmattan, 1990.
- Charaudeau, Patrick, Le discours d'information médiatique : La construction du miroir social, Paris : Nathan, 1997.
- Charaudeau, Patrick, Les médias et l'information, l'impossible transparence du discours, Bruxelles, De Boeck, 2011.
- Taleb Ibrahim, Khaoula, Les Algériens et leur(s) langue(s) : éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne, Alger, El Hikma, 1995.
- Esquenazi, Jean- Pierre, L'écriture de l'actualité, pour une sociologie du discours médiatique, Grenoble, PUG, 2002.
- Ringoot, Roselyne, Analyser le discours de presse, Paris, A. Colin, 2013.

Articles

- Abaci, Amal, « Presse francophone en Algérie entre discours officiel et réalité linguistique. Le cas du quotidien d'Oran, rubrique « Tranche de vie », in Lachkar, Abdenbi, Langues et médias en méditerranée, Paris, L'Harmattan, 2012.
- Chemerik, Fateh, « Quels sont les enjeux derrière le recours de la presse francophone algérienne à la Darija ? Etude de cas : le match Algérie-Égypte », in Pour un plurilinguisme intégré : approches critiques et renouvellement épistémique, Sous la direction de Chachoubtissem et Stambouli Meriem, Paris, Riveneuve, 2016.
- Champagne, Patrick, « Le traitement médiatique des malaises sociaux », Cahiers du journalisme n 2, Dossier « Le journaliste acteur de société », Décembre 1996.
- Veron, Eleseo, « Il est là, je le vois, il me parle pas », Communications, N°38, 1981.
- Wille, Fabien, « Les émotions : «Un obstacle méthodologique», Cahiers du journalisme N°11. Dossier « Journalisme sportif : Le défi éthique Le journaliste acteur de société ». Décembre 2002.

Rhétorique de la peur et stratégie (s) de la parole détournée dans les médias français
Analyser la couverture médiatique des chaînes d'information en continu des attentats du 13 novembre 2015 en France

Abdelhak Abderrahmane BENSEBIA et Lineda Bambrik, LOAPL, Université d'Oran2, Algérie

Introduction

Les éléments de réflexion proposés dans la présente contribution permettent de comprendre à quel point, il est primordial le rôle des chaînes d'information en continu dans la description d'un événement unique qui vise l'information et la production des émotions, tendant à mobiliser le public, devenant un grand consommateur de l'information, qui réagit à une actualité bouleversant sa vision, et motivant ses réactions et sa mobilisation émotionnelle.

Les attentats du 13 novembre 2015 ont été l'occasion pour les grandes chaînes françaises d'information d'investir dans de nouvelles lignes éditoriales, qui cherchent à démontrer à quel point ces événements, aussi uniques, ont rendu l'accès à ce genre de médias plus accessible, qui n'épargnent aucun effort pour diffuser une information jusqu'alors contrôlée par l'éthique professionnelle pour se concentrer sur un traitement émanant d'une réaction émotionnelle, motivée par des conditions d'énonciation particulières.

La rhétorique de la peur s'est emparée d'un discours journalistique qui tente de couvrir un événement aussi douloureux. Il est à distinguer désormais trois catégories de rhétorique. Une rhétorique de la peur qui vise la persuasion afin de susciter la curiosité émotionnelle, une rhétorique qui sert à argumenter, et une autre qui cherche à justifier les émotions.

1- Démarche et approche d'analyse du corpus

L'objet de cette recherche est centré sur la médiatisation de cet événement, et le sentiment de la peur qui s'est installée par le biais d'un discours médiatique qui puise dans la peur comme une donne inédite afin d'orienter l'opinion publique vers une nouvelle lecture de ce que s'est passé, et la prise de conscience en direct de la gravité de la situation. Ces médias ont (re)créé cet événement par une présence qui le fait inscrire dans l'originalité et le drame absolu. Une telle attitude a généré aussi des sentiments forts de complicité et de représentations qui exigent une analyse à la fois de l'image et du discours à travers une approche d'analyse adaptée, qui pourrait rendre compte de cette couverture médiatique.

Cette analyse permet aussi de comprendre la manière dont l'émotion a pris une place dans ce discours et les mécanismes d'influence par le traitement de ces médias. Nul ne peut ignorer la difficulté de cet exercice qui réside dans la distance que le chercheur doit se faire respecter, face à un événement à écho aussi médiatique. En effet, nous avons décidé d'opter pour un cadrage méthodologique rigoureux qui consiste à analyser les vidéos les plus présentes sur les différents réseaux sociaux (YouTube, Facebook...) des deux chaînes d'informations en question, mais aussi de notre observation engagée au moment des déroulements de cet événement. Certes, il s'agit d'une difficulté de taille de travailler sur un événement où la tentation de manifester des émotions et des réactions subjectives est grande. Toute l'originalité se trouve centrée sur l'aptitude du chercheur à échapper de cette attitude et à tenter autant que possible de s'éloigner de toute réaction ou intervention individuelle, de s'éloigner aussi des autres études qui ont traité ce sujet de la même façon ou presque.

Cette couverture médiatique de ces chaînes a permis d'observer un traitement de l'information en direct ; un direct qui dénote des commentaires vifs et des réactions parfois fortes et concomitantes, qui témoignent d'une médiatisation exceptionnelle d'un événement particulier.

Nous avons décidé d'analyser les journaux télévisés, le direct qui a pris le dessus, tous les commentaires et toute information en relation avec cet événement, avec honnêteté et rigueur

scientifique afin de les étudier ensuite et d'en dégager des lectures. Nous avons aussi fait appel à d'autres médias et supports qui servent d'exemples pour confirmer notre engagement scientifique.

Ces deux grands médias français étaient présentes sur le lieu, les informations et les sous-titrages en bas de l'écran s'affichent en permanence et subissent des mises à jour constamment.

Durant les deux jours qui ont suivi l'événement, la place était beaucoup plus réservée à l'analyse de ce qui s'est passé, même si la réaction émotionnelle et l'impulsivité vers l'exclusivité des journalistes de BFMTV étaient plus manifestes. Le dispositif médiatique sur le lieu était particulier et a permis de rendre compte d'une présence qui reflète un professionnalisme.

Le choix de notre corpus est porté sur ces deux chaînes comme étant les premières chaînes d'informations suivies par les Français, en excluant avec préméditation la chaîne LCI cryptée et étatique.

Techniquement parlant, il est difficile de travailler sur le traitement médiatique de deux chaînes d'un événement unique en direct. Le choix s'est porté sur les journaux télévisés répertoriés sur les sites Internet des deux chaînes.

Cette analyse s'est appuyée sur une démarche qui consiste à analyser le traitement médiatique de cet événement unique, d'identifier les réactions qui en découlent, d'analyser une image en direct inédite et un discours journalistique en temps de crise.

Pour y parvenir, nous avons opté pour une démarche scientifique globale qui puise dans l'analyse critique du discours télévisuel et de sa réception, et une analyse sémiotique (de l'image) qui prend en charge une image en direct comme partie intégrante de cet espace médiatique. La sociosémiotique¹ permet de mettre en évidence les représentations et les sentiments dégagés par journalistes, et les médias comme instruments d'inventions et de dégageant de la peur.

Cette démarche permettra d'étudier ce traitement médiatique et d'observer comment le discours médiatique en temps de crise se trouve en situation de producteur d'émotions et générateur d'un sentiment de la peur.

Cette contribution fournit une lecture partielle d'une analyse qui mérite d'être débattue dans un autre cadre plus approfondie, qui permet de rendre compte de tous les changements et les caractéristiques d'une couverture médiatique qui met en évidence les relations complexes entre un discours sur la crise qui se transforme en un discours justifiant des émotions, et une image originale qui n'a besoin de description.

2- L'information en continu : l'image de la violence

Les attentats du 13 novembre 2015 constituent un événement majeur qui a marqué les chroniques et les annales de la société française. Nul ne peut nier les séquelles d'une telle situation sur les esprits et les critiques, qui ont fait de cet événement une source de plusieurs polémiques et lance un grand débat sur la neutralité des analyses et des journalistes. Face à une situation inédite, un traitement nouveau et novateur s'impose comme une évidence qui mérite d'être analysé avec rigueur et profondeur, en exerçant un recul scientifique, susceptible de déchiffrer les éléments qui composent cet ordre, qui relègue au second plan les règles conventionnelles du traitement médiatique.

¹ Véron Eliséo, *Construire l'événement*, Paris, Editions de Minuit, 1981

Se servir d'une overdose d'images qui offensent le public, qui choquent, des informations qui s'alimentent des réseaux sociaux pour marquer le scoop constitue désormais une entrave aux métiers des médias, qui exigent à la fois retenue et professionnalisme.

Depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, nous assistons à une explosion des chaînes d'information en continu au monde qui tentent de rendre accessible partout et par tous les moyens l'information en temps réel. Face à une telle situation, ces nouveaux supports de médias se disputent la scène, et chaque média cherche à créer son propre espace pour s'imposer, en cherchant aussi à être le meilleur par le biais de scoop et le direct, afin de capter un large public en quête de l'information, qui cherche à être mieux informé dans un monde où les espaces publics deviennent un champ de bataille, partagés par ceux qui détiennent l'information.

Une telle bataille a donné lieu à une situation inattendue, celle liée aux activités qui accompagnent l'information, qui ne peut pas sortir de son cadre proprement interprétatif. Une information, c'est aussi une identité et valeurs. Une identité car elle véhicule un certain nombre d'éléments, étroitement liés, caractéristiques d'un lieu, d'un domaine, d'une personne, d'une société... et valeurs parce qu'elle est véhiculaire des marqueurs qui accompagnent cette identité.

3- Traitement médiatique des événements du 13 novembre 2015

Confrontées à une situation difficile et des scènes de violences inédites amplifiées par une image en direct de plus en plus choquante et offensante, les chaînes d'information en continu n'ont pas pu résister à la tentation, celle d'informer l'opinion publique comme droit fondamental. Face à une situation inédite, un traitement inédit a été observé, et des témoignages bouleversants ont été rapportés. Comment informer le public lors d'un événement nouveau et inédit ? Où commence la liberté d'informer et où se termine-t-elle ? Est-ce que ces médias ont le droit de tout dire et faire peur ? Qui fait peur : les images ou le traitement de ces images ? Pourquoi cette peur ? Pour appréhender ce point, il est évident de rappeler que notre contribution a pour objet d'étude l'analyse de deux grandes chaînes d'information en France, à savoir BFMTV et i-Télé.

BFMTV, qui se présente comme étant la première chaîne d'informations de France, s'est servie d'un de ses journalistes pour s'informer en se rendant sur place, au stade de France, un autre s'est rendu aussi à l'un des restaurants visés par l'attaque en se servant de plusieurs témoignages et quelques sources policières pour confirmer que des attaques y ont lieu.

iTélé a rapporté les faits en montrant des images choquantes de corps jetés à terre, des scènes d'une violence extrême, des propos forts et des commentaires qui s'éloignent de l'éthique journalistique en imaginant des situations inédites, qui s'alimentent des rumeurs délibérées, parfois involontaires et sans fondements en direct comme¹ :

¹<http://www.itele.fr/magazines/le-document-itele/attentats-de-paris-13-novembre-la-semaine-dapres-144334>, lien consulté le 24 juillet 16.

« La zone pourrait être minée, il pourrait y avoir des explosifs », « Le plan B est déclenché, tous les hôpitaux se préparent à accueillir des blessés de guerre ». « À l'intérieur du Bataclan, trois terroristes poursuivent leurs massacres » « Paris a peur », et interviewer des rescapés en direct, en état de choc.

Dans un second temps, ces chaînes se sont retenues de révéler des informations pour ne pas gêner l'enquête, y compris en provenance de l'intérieur du Bataclan, en application des mises en garde du CSA¹.

Un discours médiatique qui investit dans un drame à tendance à généraliser une peur collective, de mots à forte connotation comme *Guerre, Scènes de guerre, islam radical, Horreur, Carnages...* qui y confèrent une dimension particulière dont les premiers bénéficiaires sont ceux qui ont commis ces actes, celle d'une guerre réelle et les images qui s'y associent, et enfin mesurer les répercussions et les séquelles morales et psychologiques. A titre d'exemple, le mot Guerre suggère la présence de deux parties qui se battent pour un intérêt particulier sur le terrain tandis qu'ici, nous sommes confrontés à des terroristes et des innocents, qui se partagent un droit commun, celui de vivre. Vivre, c'est au-dessus de toute idée de confrontation.

Cet emploi abusif de certains mots témoigne d'un parti pris d'un discours médiatique, qui atteste une implication aussi directe de ces médias comme acteur. La distance qu'un journaliste doit s'accorder en rapportant des faits en le commentant n'est pas respectée. Cet emploi montre à quel point il est important de mettre en question les arcanes de la pratique journalistique, en rapport avec les tendances actuelles de la gestion de l'information.

Cet emploi éloigne le discours de son caractère informationnel pour devenir un discours à connotation politique, impliqué dans des considérations qui l'éloignent aussi de son caractère social.

Le discours employé est sans doute un discours qui a tendance à raconter des faits, des événements tragiques, en montrant conciliant avec des informations parfois non vérifiées, qui vite révélées sans fondements. Ces événements se multiplient, se succèdent et ces médias montrent un intérêt particulier à ces faits divers et les commentaires politiques qui s'y associent. Une lecture spontanée est souvent constatée qui tend à créer une nouvelle identité qui menace l'existence de la société française. On accuse tout ce qui est hors culture occidentale, et vu comme une menace potentielle.

Enfin, la rhétorique de peur se généralise, à laquelle viennent s'ajouter des commentaires qui s'éloignent de l'éthique journalistique. L'information vérifiée laisse sa place à un imaginaire comme source de peur, qui détourne la voix de la raison. Cette peur s'inspire aussi de cette tendance qui décrit l'islam comme une menace contre la liberté d'expression, contre les valeurs occidentales, comme conséquence d'une tolérance de la République vis-à-vis de l'Islam. À aucun moment, ces médias n'ont évoqué, que tardivement, la mort d'un policier arabe, qui s'est sacrifié la vie pour empêcher les Kouachi (attentats de Charlie Hebdo) de commettre plus de victimes. Entre une chaîne source d'amalgame et polémique, et une chaîne qui tend à interpréter et reléguer au second plan ce que le public doit savoir, le public fait face à un choix amer.

Cette amplification de la peur émane également de cette attitude qui tend à préciser l'origine des auteurs terroristes, une pratique très courante de ces médias alors qu'ils sont nés et vécus en France, sans se demander pourquoi et les raisons qu'ils les poussent à commettre de telles atrocités. À travers un tel investissement, ces médias donnent une information de peur et de dénigrement, permettant ainsi de montrer à l'opinion publique, que toute personne dont les parents ne sont pas français est source de menace potentielle, il s'agit en effet d'associer tout acte criminel à une ethnie, ou à une catégorie sociale. La même tendance est souvent constatée chez les partis politiques d'extrême droite qui refuse la présence de l'autre, et lui incombe la responsabilité de tout échec ou dérive sociale. Les médias ont progressivement adopté cette théorie de lien entre la violence et les origines ethniques et sociales. Souvent, cette peur est vue

¹ Conseil Supérieur de l'Audiovisuel français

comme une stratégie de captation pour informer le public, une attitude qui tend à faire adopter un point de vue qui ne fait forcément l'unanimité.

L'information occupe une grande partie de notre quotidien aujourd'hui. Nul ne peut nier le diktat de l'image, et personne ne peut s'empêcher de s'informer grâce à cette panoplie de nouveaux supports qui bouleversent sa façon de traiter, qui la détournent de son sens réel pour s'engager dans un contrat de captation¹. Il s'agit d'une volonté d'agir sur le comportement de celui qui regarde et qui écoute, une transformation souvent du réel à travers un langage conçu préalablement pour mieux décrypter, et une image bien choisie qui l'accompagne, en optant pour des mises en scènes originales, pour attirer et faire prévaloir des idées qui tendent à surprendre et à émouvoir. L'ordre des images a complètement changé. Entre un monde visible celui des images, et un monde des symboles², un autre monde apparaît, celui de l'image de l'autre. Autrement dit, laisser au destinataire la liberté de construire son propre champ de réflexion, d'idées, d'interprétation sans une intervention directe ou indirecte qui risque de fausser sa quête. Un média ne peut se substituer au tuteur qui détient un ou des savoirs, qui sait tout, qui oriente, qui s'impose, qui détourne la voix et se place en vedette non seulement en commentant mais également en volant cette vedette comme étant le premier à rapporter des faits.

De ce constat peut émaner un autre, celui qui consiste à banaliser la mort et ses images, ou encore se permet d'imaginer des histoires, pour susciter davantage de curiosité et de réaction émotionnelle, qui s'avèrent plus tard inexistantes.

Par conséquent, la mise en scène de la peur mérite un débat scientifique, une affaire de conscience et de morale. Un attentat n'est en aucun cas une info-spectacle. Aucun média ne peut faire partie de ce dispositif dit exceptionnel, qui accentue désormais le sentiment de la peur, qui n'est ni source de mise en scène ni une stratégie pour interpréter un événement afin d'attirer l'auditoire et le faire participer.

Ces chaînes ont mis à nu cette stratégie cachée qui convoque la fiction pour mieux capter, et développer une autoréflexivité autour d'un événement à caractère inédit. Cet ordre impose souvent une contrainte qui fait de ce traitement une opportunité qui interdit toute tentative de comprendre, et engage un autre monde de la provocation et l'amplification de la peur.

Effectivement, lors d'une situation inattendue, telle les événements du 13 novembre, le traitement de l'information en temps réel et en direct est plus délicat qui réclame plus de prudence et de vigilance. Cependant, à force de diffuser l'information tout au long de la journée, ces médias s'autorisent le droit d'ajouter, de mettre à jour et anticiper d'autres événements pour sortir l'auditoire de cette "monotonie".

De façon générale, ces médias convoquent les émotions pour influencer le public et exprimer un point de vue. Le recours aux émotions est devenu incontournable qui tend à remplacer les analyses logiques, qui accompagnent une information. Une invasion démesurée aux séquelles innombrables, qui contribuent à détruire la conscience collective, et toute capacité à réfléchir ou à penser, marquant une impuissance, et un auditoire doublement victime. Le sentiment de la peur pousse à la réaction et élimine toute tentative de comprendre, et motive le recours à tout ce qui est exceptionnel.

4- Médias : information et paranoïa

Aujourd'hui, face aux événements inédits, le traitement médiatique a complètement changé. Les médias ont tendance à développer de nouvelles méthodes afin d'assurer une

¹Charaudeau Patrick, « La télévision peut-elle expliquer », dans Jost François et Jérôme Bourdon, (sous la dir. de) *Penser la télévision*, Paris, Nathan, Ina coll. Médias-recherches, 1998, p. 249-274.

²François Jost et Virginie Spies, « L'information à la télévision, un spectacle ? », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 5 | 2014, mis en ligne le 17 juillet 2014, consulté le 24 juillet 2016. URL : <http://rfsic.revues.org/1123>

meilleure réception, en investissant dans différentes possibilités, comme la couverture directe de ces événements. Cependant, ces techniques ne sont pas infaillibles ; l'éthique est bafouée au nom d'un droit à l'information.

Cette information, en subissant plusieurs traitements, se voit parfois vidée de son contenu, sauf lorsqu'il s'agit d'une situation d'urgence qui suscite un traitement aussi d'urgence, ce qui donne lieu parfois à des dérives, qui nécessitent un rappel à l'ordre.

Pour capter plus d'audience, ces médias commencent à attribuer des métiers pour un traitement meilleur de l'information, comme *conseiller policier ou judiciaire de la chaîne, expert international du crime organisé...* qui privent l'information de son caractère inédit et rendent les analyses de ces nouveaux métiers nouvelles. Ce sont souvent des anciens fonctionnaires experts qui interviennent pour donner conseils, expliquer les faits, ou encore des journalistes-témoins et spécialistes de l'information qui constituent une *manne inépuisable d'informations* pour ces médias, qui profitent de leurs relations influentes pour en tirer un scoop. Ce marketing de la peur se déploie pour convaincre un public, défendre une ligne éditoriale et investir dans la séduction et la persuasion comme mécanismes de captation, en se servant d'une multitude de techniques verbales et non verbales, parfois même contestables, qui font réagir un auditoire choqué par un événement inédit.

Pour un meilleur marketing de l'information inédite, certains médias d'information en continu n'hésitent pas à investir dans la peur comme un atout pour mieux vendre de l'information auprès de l'opinion publique et faire gagner à la chaîne plus de public, et par conséquent, plus d'argent par la voie de la publicité. Plus de public suggère une manne publicitaire importante. Ou pire encore, se servir des images choquantes des victimes, des actes perpétrés ou des informations précises sur les commanditaires, ou qui revendiquent les actes criminels, qui font répandre la peur pour revendiquer le scoop constitue une entrave à la profession. Le traitement de l'information a cédé sa place au traitement des émotions, et de l'information spectacle¹, et les jeux de la fiction².

L'efficacité de cette entreprise dépend de trois critères. Le statut de l'intervenant : l'intervention en direct de ces personnes est jugée utile, permettant au public de suivre les événements, le déroulement des faits, et de jouir d'une grande liberté en prenant la parole, d'être écouté et surtout d'être cru. L'autorité de la peur s'installe par le biais du direct et les personnes qui ont vécu la situation. La liberté de s'exprimer sans conditions particulières : le direct offre cette possibilité de prendre la parole sans qu'il n'y ait une censure. L'ordre des événements impose un ordre particulier. La maîtrise de l'information : le théâtre des événements est conquis, toute prise

¹François Jost et Virginie Spies, « L'information à la télévision, un spectacle ? », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 5 | 2014, mis en ligne le 17 juillet 2014, consulté le 24 juillet 2016. URL : <http://rfsic.revues.org/1123>

²François Jost, *Pragmatique des émotions télévisuelles*, [En ligne], Grotius, Février 2011 >, <http://www.grotius.fr/pragmatique-des-emotions-televisuelles/>, lien consulté le 27 juillet 2016.

de parole est justifiée et tout propos annoncé est censé être une vérité. Le journaliste en direct monopolise la parole.

5- L'émotion comme mécanisme de captation

L'implication directe se construit comme une réponse directe qui s'exerce, qui motive une affectivité, elle sert aussi d'arguments tout d'abord d'appui qui déclenche différents types d'émotions, qui jouent un rôle capital dans le déroulement des faits, qui tend aussi à montrer une maîtrise de l'information, par le fait aussi de l'emploi fréquent des expressions captivantes, qui heurtent la sensibilité du public.

La rhétorique¹ est une notion capitale dans la gestion des émotions et la persuasion, qui est vue aussi comme une "adhésion de l'esprit"².

Le discours qui accompagne l'image et les faits engage différentes stratégies et mécanismes rhétoriques caractéristiques de différents sentiments qui se manifestent, face à un auditoire confronté à une situation qui l'empêche de mobiliser toute attitude qui puise dans la raison. Face à l'émotion, il n'existe pas des règles bien précises aptes à les étudier efficacement, si ce n'est quelques tentatives qui réclament le recours à d'autres disciplines et sciences. Cette difficulté émane de fait que tout jugement est établi selon quatre ordres :

- Le locuteur se trouve confronté à une situation inédite qui favorise le déclenchement des émotions instinctives de peur. Il ne vérifie pas ses informations qu'a posteriori. Cette situation a pour conséquence d'induire le public en erreur en généralisant la peur, qui perd toute confiance et crédibilité ;
- Le locuteur se trouve confronté à une situation inédite. Il choisit de justifier ses informations en se servant des émotions et ses peurs comme arguments ;
- Le locuteur estime que ces informations sont fondées et existantes, choisit d'investir dans ses émotions pour se justifier et participe à créer une peur collective.
- Le locuteur n'est pas sûr de l'exactitude de ses informations et choisit d'investir dans la peur pour capter davantage de public.

6- Les frontières de la liberté d'informer

Les événements du 13 novembre 2015 ont bouleversé l'opinion publique internationale sur tous les plans. La vulnérabilité des cibles, l'atrocité des images et l'indignation qui en découlent, rend le recours aux médias qui décryptent ces faits une réalité qu'aucun ne peut nier l'utilité pour s'informer. Un outil pour recueillir des témoignages et des analyses qui prennent en charge la curiosité insatiable de l'auditoire- consommateur de l'information face à ce diktat des images et la course à l'audience.

La gestion de l'information face à une situation d'urgence et cette course vers le scoop a permis de constater l'émergence d'une réalité, aussi difficile à définir, qui consiste à un recours abondant de l'émotion comme moteur de gestion, que nous pouvons qualifier de chemin facile menant à la captation, qui reflète une impasse morale et éthique de la profession des médias.

Ces médias ont eu recours à un traitement émotionnel de l'information de façon apparente, qui motive par conséquent une réaction émotionnelle pour se caser dans un registre qui risque de les rendre de plus vulnérables, car gérer une information c'est aussi investir dans l'investigation, la conscience, la connaissance, la logique et faire preuve de professionnalisme.

La vocation de cette catégorie de médias n'est pas seulement d'informer, les frontières qui doivent se faire observer ne se limitent pas à ce droit universel, qui exige une lecture consciente,

¹ARISTOTE, *Rhétorique I, 1355b*, [1932], page 76, Les Belles Lettres

²Plantin, Christian. 1999, « Les raisons des émotions », Bondi, Marina (Éd), *Forms of Argumentative Discourse / Per un'analisi linguistica dell'argomentare*, (Bologne : CLUEB), pp. 3-50

loin de toute polémique et considération personnelle. Il ne s'agit pas de lieu où se disputent les convictions et les attitudes politiciennes. Le droit à une information vérifiée loin de toute lecture subjective et source d'illusions et d'allusions est au-dessus de toute considération. Les médias ont tendance à s'éloigner de cette noble mission faute de ces nouveaux éléments qui perturbent son existence et par conséquent leur crédibilité.

Il est temps de se servir de la raison afin de riposter contre la tyrannie de la peur et les émotions qui vident la vie de son sens réel et de discours médiatique de sa vocation première, de faire preuve d'une intelligence qui s'inspire de l'expérience humaine, loin de cette dictature des préjugés qui ne font qu'installer le désordre.

Se servir délibérément des émotions¹ comme stratégie² de persuasion est un fait contestable qui perturbe le fonctionnement de la société moderne³.

Pour une manifestation et une production instantanée de l'émotion, qui glisse vers le spectacle, les médias tentent d'incorporer le public dans ce flux important des images et des informations. Tout est fait pour produire cette émotion factuelle qui pousse à la réaction et à la mobilisation. Il s'agit d'une mise en scène efficace.

Le discours des médias ne peut se substituer à une recette magique et mécanique, caractéristique d'une utopie sociale ou professionnelle. Il est aussi un espace d'expression de représentations et de commentaires qui intègre des émotions, socialement légitimes, qui reflètent une réaction à un ordre compliqué. Il est destiné à mobiliser par le biais des émotions, un auditoire autour d'un fait inédit. Il en résulte néanmoins que cette mobilisation est devenue une arme à double tranchant : mobiliser des émotions et motiver une peur collective, qui va à l'encontre de l'exercice des métiers de l'information, fondés sur le recul, qui occulte la raison au profit d'un amalgame prémédité, et devenir source de polémique, qui condamne le public à adopter une vision émotionnelle de cet événement grâce à une mise en scène, tout à fait efficace, qui cède sa place à l'imaginaire du public pour construire sa propre image des faits.

Le traitement télévisé des événements relègue le texte au second plan qui demande au public de déployer ses différentes compétences mais également de construire une bulle pleine d'idées qui anticipent d'autres événements et participe par conséquent à généraliser un processus de peur individuelle vers une autre collective.

Ce discours se sert de ces événements et de ces *violences pour nourrir la couverture du problème qui, elle-même, entretient la mobilisation de l'opinion et suggère la nécessité d'une action publique*⁴.

Les émotions et leurs effets envahissent les écrans d'un monde qui change, d'une image qui rend tout texte inefficace à la décrire, et une information influencée par une rhétorique de la peur qui rend le public impuissant. La réflexion cède sa place à l'émotion, comme signe d'unité sociale au détriment d'un débat qui investit dans les métiers du nouveau journalisme. La manifestation de l'émotion dans les chaînes d'information en continu reflète une singularité de l'information, qui cherche à investir dans un discours qui la rend universelle, décryptée par tous, rompt ce contrat social et professionnel avec l'espace public et le public, et montre les limites d'un métier 'du direct'.

Ce traitement médiatique a généré trois attitudes émotionnelles, qui distinguent ces deux médias : un événement unique qui crée une émotion particulière, une émotion médiatisée par le biais des commentaires, une émotion généralisée celle de la peur.

¹Aristote, RhétoriqueII,1378a (1960), p.60, Les Belles Lettres.

²Pour plus de détails sur la place des émotions dans le discours, voir l'ouvrage de WALTON D., *The place of emotions in argument*, University Park, The Pennsylvania State University Press, 1992, p.27.

³HENGELBROCK Jürgen et LANZJakob, «Examen historique du concept de passion», pp.77-91, *Nouvelle Revue de psychanalyse*, n°21, Paris, Gallimard, 1980, p.77.

⁴É. Neveu, *L'approche constructiviste des problèmes publics*. Un aperçu des travaux anglo-saxons, *Études de communication*, 1999, n° 22, p. 48

La peur comme émotion dominante devient l'expression d'un malaise social et l'image d'un média incapable à décrypter, un outil conçu pour obtenir plus de public. Ce diktat des émotions est l'expression d'une société en crise, d'un espace médiatique à la recherche d'une nouvelle identité, les prémises d'une crise éthique qui suscite de nombreuses questions.

Bibliographie

- ARISTOTE, *RhétoriqueI*,1355b,[1932],page 76,Les Belles Lettres
ARISTOTE, *RhétoriqueII*,1378a(1960), p.60, Les Belles Lettres.
CHARAUDEAU Patrick, « La télévision peut-elle expliquer », dans Jost François et Jérôme Bourdon, (sous la dir. de) *Penser la télévision*, Paris, Nathan, Ina coll. Médias-recherches, 1998, p. 249-274.
DODDSE.R., *Les Grecs et l'irrationnel*, traduit par Michael Gibson de l'américain (éd.orig.:1959), Paris:ed.Flammario,1977, p.185.
Neveu É., 1999, «L'approche constructiviste des *problèmes publics*. Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Études de communication*, n° 22, p. 48
JOST François, *Pragmatique des émotions télévisuelles*, [En ligne], Grotius, Février 2011, <http://www.grotius.fr/pragmatique-des-emotions-televisuelles/>, lien consulté le 27 juillet 2016.
JOST François et SPIES Virginie , « L'information à la télévision, un spectacle ? », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 5 | 2014, mis en ligne le 17 juillet 2014, consulté le 24 juillet 2016. URL : <http://rfsic.revues.org/1123>
HENGELBROCK Jürgen et LANZ Jakob, «Examen historique du concept de passion», pp.77-91,*Nouvelle Revue de psychanalyse*,n°21,Paris,Gallimard,1980,p.77.
PLANTIN Christian. 1999, « Les raisons des émotions », Bondi, Marina (Éd),*Forms of Argumentative Discourse / Per un'analisi linguistica dell'argomentare*, (Bologne : CLUEB), pp. 3-50
VERON Eliséo, *Construire l'événement*, Paris, Editions de Minuit, 1981
WALTON D.,*The place of emotions in argument*, University Park,The Pennsylvania State University Press,1992,p.27.

De l'ironie dans un discours politique : traitement médiatique d'une digression

NABTI Amar, Université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou & NABTI Karima Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire, Alger

1. Introduction

Notre propos sera centré sur les réactions de la presse algérienne et française après une allocution prononcée le 16 décembre 2013 par le président François Hollande au dîner à l'occasion du 60^e anniversaire du CRIF qui avait dit qu'il était satisfait qu'il soit « revenu sain et sauf » d'Algérie à propos de son ministre de l'intérieur Manuel Valls qui faisait partie de la délégation conduite par le Premier Ministre Jean Marc Ayrault. Référence ???? Cette phrase a suscité de vives réactions des deux côtés de la Méditerranée. La presse et les hommes politiques ont alors exprimé leurs désapprobations pour les uns, leurs regrets pour d'autres ou leurs commentaires pour d'autres encore.

2. Problématique et hypothèses

Nous désirons analyser les différentes réactions en insistant plus particulièrement sur la façon dont a été perçue et interprétée cet énoncé proféré dans une situation de communication caractérisée par son aspect solennel. Les questions que nous nous posons sont relatives aux différentes interprétations données tant du côté algérien que du côté français. Quels termes sont employés pour évoquer cet énoncé ? A-t-on considéré ceci comme une simple boutade ou comme un sous-entendu ? L'a-t-on pris pour un malentendu ? Si c'est le cas, quelles stratégies discursives ont été mises en œuvre pour le résoudre ?

De ces questions découlent nos hypothèses qui sont liées au contrat de communication de l'information médiatique tel que postulé par P. Charaudeau (1994). Dans des situations de communication à caractère officiel, le discours politique véhiculant des énoncés ironiques peut donner lieu à des interprétations inattendues par les médias et entraîner des conséquences politiques qui peuvent assombrir les relations entre deux pays. Autrement dit, le traitement médiatique d'une information, aussi anodine soit-elle, subit une première transformation de l'événement lorsqu'il devient nouvelle à publier puis une autre lors de la transaction entre les deux instances médiatiques (émettrice et réceptrice) des interprétations différentes.

3. Le corpus

Notre corpus est constitué de tous les articles de la presse française et de la presse algérienne parus du 21 au 31 décembre 2013 qui ont relaté cette information sont : (voir document annexe).

Médias français : Le Journal du Dimanche (JDD), Le Canard enchaîné (CE), L'express (E), Agence France Presse (AFP), News.Fr (Nw), Le Monde (LM). Médiapart (Mp)

Médias algériens : Le Soir d'Algérie (SA), L'expression (EX), El Maghribi (EM), Le Matin (LM), TSA, Algérie Express (AE), El Watan (EW), Le Quotidien d'Oran (QO)

Une seule interview figure parmi tous ces articles. Tous les autres sont soit des brèves soit des commentaires ou encore des synthèses. Les réactions des responsables politiques dans les réseaux sociaux sont par ailleurs prises en considération.

En fin de compte, ce corpus constitué autour d'un même thème est contrasté selon que le média appartienne à l'Algérie ou à la France.

4. Outils théoriques

Les outils théoriques opératoires qui répondent à notre problématique sont principalement le malentendu et les stratégies de communication des médias. Nous avançons quelques éclaircissements pour en faciliter la lecture.

4.1. Le malentendu

Le malentendu pourrait être défini comme une mésinterprétation du discours d'autrui par son récepteur. On a comparé le malentendu à un train qui déraile de sa voie pour montrer qu'entre les deux instances médiatiques les interprétations divergent. On attribue généralement la mauvaise interprétation à l'instance réceptrice pour sauver la face de l'instance émettrice. Mais selon Giacomi, « *le malentendu est comme une divergence d'interprétations sémantico-pragmatiques effectuées par deux interactants à partir d'un même message dont l'un est principalement le producteur, l'autre interprétant.* » (Giacomi 1986 : 84) Dès lors qu'un malentendu fait irruption dans une intervention, des stratégies sont alors mises en place pour éviter que la conversation ne prenne une tournure conflictuelle.

Une fois le malentendu repéré, un ensemble de stratégies sont déployées pour tenter de le réparer. Cette réparation, selon E. Goffman (1974 : 9) est un ensemble de procédures qu'adoptent les interactants pour réparer les erreurs qui surviennent au niveau de l'interprétation. De son côté, C. Kerbrat-Orecchioni (1994 :152) précise que tout échange réparateur comporte trois composantes :

- l'offense commise par l'offenseur à l'encontre de l'offensé.

- la réparation produite par l'offenseur.
- la réaction à la réparation.

4.2. Les stratégies de communication des médias

Selon P. Charaudeau (1994), les stratégies de communication sont celles de crédibilité et de captation. Chacune d'elles fait appel à différents procédés. Pour donner un caractère de crédibilité à l'information, l'instance émettrice vise les effets d'authenticité et de vérité en mettant en œuvre des procédés variés tels que le détail, le témoignage, la personnification, le savoir expert, l'interview, le discours rapporté, l'identification des sources d'information. Lorsqu'on vise la captation et que l'on désire produire des effets de dramatisation et de ludisme on fait appel aux procédés stylistiques et aux jeux de mots.

5. Analyse du corpus

Les médias français qui ont couvert la cérémonie du 60^e anniversaire du CRIF pendant laquelle le Président François Hollande avait prononcé une allocution dans laquelle il avait déclaré ironiquement que son ministre de l'intérieur qui faisait partie de la délégation qui avait accompagné le Premier Ministre Jean Marck Ayrault « *était revenu sain et sauf* » d'Algérie et d'ajouter « *c'est déjà beaucoup* » ont tous insisté sur cette partie de son discours. Chronologiquement trois étapes sont à distinguer dans les écrits de presse qui ont suivi cette digression : la relation de l'information, les interprétations de la digression, les stratégies d'amenuisement des propos. Ces trois étapes correspondent au processus d'installation, d'interprétation, de résolution et réparation d'un malentendu.

5.1. La relation de l'information

Les premiers médias qui ont couvert la cérémonie ont ainsi rapporté la nouvelle en mettant un accent sur la digression de l'orateur. Les deux extraits ci-dessous le montrent clairement :

Extrait 1 : « *François Hollande a déclaré devant le Crif que Manuel Valls était rentré d'Algérie "sain et sauf". "C'est déjà beaucoup", a-t-il ajouté. Cette déclaration, faite sur le ton de la plaisanterie, a choqué en Algérie. »*

Extrait 2 : « *16 décembre dernier, François Hollande donnait une réception à l'Élysée pour célébrer les 70 ans du Crif (Conseil représentatif des institutions juives de France). Lors de son discours, le président adresse un mot aux ministres présents, Christiane Taubira, Garde des Sceaux qui vient d'effectuer un voyage en Guyane, et Manuel Valls, ministre de l'Intérieur, qui revient pour sa part d'Algérie. En évoquant ce déplacement, François Hollande, goguenard, déclare :*

"Monsieur le ministre de l'Intérieur qui va nous quitter peut-être pour aller en Algérie ... [Il marque une pause, le temps de comprendre qu'en fait, Manuel Valls est déjà parti et vient de rentrer] Il en revient sain et sauf, c'est déjà beaucoup !" [Rires dans la salle]. Cette plaisanterie est un total freestyle de François Hollande, car elle ne figure aucunement sur le verbatim du discours mis en ligne sur le site de l'Elysée. »

5.2. Les interprétations de la digression

La remarque adressée au ministre de l'intérieur a suscité des commentaires et des critiques. Un examen du contenu des manchettes mettent en évidence que cette digression dans un discours politique était mal perçue et par les médias français et par ceux d'Algérie.

Pour leur part les journaux d'Algérie ont ainsi titré la nouvelle :

- « *Une mauvaise blague qui ne passe pas* » L'EX.
- « *La plaisanterie de François Hollande sur l'Algérie : simple bourde ou retour du refoulé colonial* » Al Maghribi et Médiapart
- « *Un haut responsable algérien qualifie la déclaration de François Hollande de "propos surprenants et malvenus"* » AP
- « *Propos moqueurs de Hollande ; vives réactions en Algérie* » Algérie.com
- « *Une polémique sans fondement selon l'Elysée* » AFP

Les journaux français n'ont pas manqué de relever le caractère inapproprié de la digression.

- « *La blague de Hollande qui passe mal* » JDD
- « *Une blague de François Hollande crispe les relations diplomatiques avec l'Algérie* » L'EXPRESS
- « *La bourde de Hollande fâche les Algériens* » AFP

Les contenus des articles sont unanimes quant à l'introduction de cette digression certes ironique du Président dans une cérémonie qui se voulait officielle. Tandis que la presse française qualifie la digression de « gaffe », « boutade », « écart de langage », ou encore de propos tenus sur « le ton de la plaisanterie » qui permettent de dédramatiser la situation, la presse algérienne a au contraire mobilisé un vocabulaire plus virulent : « propos moqueurs », « propos méprisants et misérables », « propos outrageants », « dérive verbale », « phrase assassine ». Dans le discours rapporté tenu par le Ministre des affaires étrangères qui a usé d'un langage diplomatique la digression est qualifiée de « moins-value et dérive verbale » et d'ajouter que « ces propos sont surprenants, incompréhensibles et malvenus ».

Si la presse française n'a eu recours qu'aux termes plus dénotatifs qui caractérisent le comportement du Président Hollande, la presse algérienne n'a pas du tout apprécié ces propos jugés infamants pour le pays. On n'a pas hésité à parler de « *cette maladresse du président socialiste (qui) est une preuve, s'il en est, du regard hautain que portent les responsables français à notre pays* » ou encore « *il est regrettable que la réputation de l'Algérie et sa dignité fassent les frais des facéties discursives et autres mots de circonstance* », « *une improvisation périlleuse* », « *propos provocateurs à l'encontre de l'Algérie* ».

Le paradigme des termes utilisés dans les commentaires des diverses réactions qui évoquent cette digression dans le discours du Président comporte aussi bien des formes qui tentent d'en atténuer le sens et d'arrondir les angles, que des tournures enflammées dont l'objectif est de discréditer l'auteur de ces propos, de lui reprocher et de dénoncer les insinuations, les sous-entendus, l'implicite, le non-dit véhiculés par les énoncés du discours. Une classification de l'inventaire relevé de ces commentaires comprend aussi bien des formes parasynonymiques qui englobent des euphémismes du langage diplomatique et des amadoueurs que des formes plus virulentes de dénonciation.

Qu'on en juge :

« *facéties discursives, boutade, gaffe, écart de langage, propos moqueurs, incident regrettable, propos méprisants et misérables, phrase assassine, propos outrageants et indignes, il a foulé au pied les usages diplomatiques, la blague, c'est une moins-value, dérive verbale, l'affaire, improvisation périlleuse, raillerie indigne, propos provocateurs, grave atteinte à l'Algérie, atteinte flagrante, scandaleuse boulette, propos déplacés et déplaisants, coup fourré, dérapage, maladresse, indécatesse, bourde, boutade ratée, blague, plaisanterie, maladroit, boutade maladroite, maladresse, saillie, blague consternante, mini-événement, dérapage verbal, maladroit, insulte au peuple et à ses dirigeants, la nausée,...* »

5.3. Les stratégies d'amenuisement

Dès lors que la partie française avait pris la mesure des conséquences provoquées par les propos du Président, des tentatives pour désamorcer ce début d'incident diplomatique sont entreprises. La presse française évoque d'abord un simple malentendu, dans le but de disculper l'énonciateur de ces énoncés et corollairement incriminer l'instance réceptrice, responsable de la mauvaise interprétation. C'est en fait le journal satirique *Le CE* qui fit cette lecture.

- « *Blague de Hollande sur l'Algérie : en fait, il se moquait de Valls et Ayrault* »

Publié par *La rédaction* le Mardi 24 Décembre 2013

Ce titre est suivi d'un chapeau plus explicite dans lequel le président français voulait juste se moquer des relations qu'entretiennent le chef du gouvernement et le ministre de l'intérieur : « *Alors que François Hollande a été très critiqué pour sa blague sur la sécurité en Algérie, le Canard Enchaîné révèle que ses propos ont été sortis de leur contexte et qu'en réalité, Selon les informations du Canard Enchaîné, le président Hollande ne voulait pas ironiser sur la sécurité en Algérie, mais plutôt se moquer des relations tendues qu'entretiennent le chef du gouvernement et le ministre de l'Intérieur.* »

5.3. La réparation de l'offense et résolution du malentendu

Le CE publie alors les propos de François Hollande qui tente de réparer son offense commise le 16 décembre. Cette prise de conscience s'est manifestée évidemment suite à la polémique médiatique et s'inscrit dans le processus de la résolution du malentendu.

« ... *Le président prend conscience que son trait d'humour a choqué, vendredi après-midi après que la cellule internet de l'Elysée a fait remonter l'ampleur de la polémique sur internet et sur les réseaux sociaux. François Hollande évoque alors le sujet avec son conseiller diplomatique: le président est embêté de l'interprétation de ses propos : « je ne visais pas précisément l'Algérie », regrette manifestement François Hollande devant quelques collaborateurs Le quai d'Orsay est alors chargé de prendre contact avec les autorités algériennes pour évaluer le niveau d'irritation des officiels algériens... « il est contenu »affirme un conseiller qui a géré le dossier en direct... Mais ce qu'on comprend en discutant avec les uns et les autres, c'est que l'Elysée, comme le pouvoir algérien sont inquiets de l'embrassement d'une partie de l'opinion publique algérienne toujours très sensible dès qu'il s'agit des mots employés par la France. «Il y a encore beaucoup de gens qui ne nous aiment pas en Algérie », décrypte un diplomate... C'est pourquoi hier, le Président décide de publier un communiqué dans lequel « il exprime ses sincères regrets ». Et voilà comment une boutade le lundi, conduit le chef d'Etat de la 5e puissance du monde à s'excuser publiquement le dimanche pour éviter une crise diplomatique majeure... » CE.*

Suite à sa déclaration le président François Hollande fournit des clarifications pour lever le malentendu et mettre fin à cette polémique qui a pris de l'ampleur sur le plan médiatique et politique. Cette déclaration s'inscrit dans les stratégies de réparation qui relèvent du traitement d'un malentendu.

Deux articles de la presse française sont alors publiés avec les titres suivants :

- « *A priori Antonin, on comprend que François Hollande a fait son mea culpa à temps, l'incident en restera là, il n'y aura pas de conséquences* ».CE

- « *Dérapage de François Hollande : il exprime ses sincères regrets* » Nw

La levée du malentendu a vu paraître d'autres articles français qui insistent sur l'utilisation du terme « clos » pour mettre fin à la polémique.

- « *Blague de Hollande sur l'Algérie : pour la majorité « le sujet est clos* ».
- « *Plaisanterie de Hollande sur l'Algérie : l'incident diplomatique est clos* » EX.
- « *Boutade de Hollande : incident clos en France, mais pas en Algérie* » l'OBS.

Quant à la presse algérienne, elle reste sceptique. Apparemment, les justifications avancées ne semblent pas assez convaincantes même si, EW du 23 décembre, titre « *Alger pardonne à Hollande* » pour minimiser l'incident. Un autre article paru le 24 dans le même journal reprend les propos de la presse française :

- « *Boutade de Hollande sur l'Algérie : "Le sujet est clos", affirme Paris.* » EW.

Par ailleurs, d'autres éclaircissements s'ajoutent aux regrets de l'Elysée. Pour Le Canard Enchaîné et l'Express notamment la digression ne visait pas l'Algérie.

- « *Blague de Hollande sur l'Algérie : en fait il se moquait de Valls et Ayrault* » Canard enchaîné.
- « *Boutade sur l'Algérie : Hollande aurait visé Ayrault* » EX

Ces interprétations nouvelles de la digression révélées par la presse française semblent s'inscrire dans une stratégie de crédibilité et de vérité qui a pour finalité de produire un effet de dédramatisation.

Enfin, un autre article publié par le Canard Enchaîné essaie d'amenuiser davantage la polémique en invoquant cette fois « une intoxication alimentaire » qui a touché l'ensemble de la délégation française suite à un dîner pris dans un restaurant de poissons et de fruits de mer situé dans la banlieue d'Alger.

- « *Le soir de son arrivée à Alger, le 15 décembre, la délégation française, Jean Marc Ayrault en tête, est allée dîner sur le port dans un restaurant de poisson et de fruits de mer. Résultat : une intoxication alimentaire carabinee* » CE.

Mais cette information a été vite démentie par le propriétaire du restaurant dans un article publié sur TSA.

- « *Intoxication de la délégation française en Algérie : le patron du restaurant algérois réagit* » TSA.

Ce propriétaire du restaurant affirme qu'un médecin vétérinaire était sur place et contrôlait tout avant la cuisson et qu'il a été félicité par l'ambassade de France. Cependant, il ajoute : « *je*

crois qu'ils n'ont pas trouvé comment justifier la blague de Hollande sur Valls revenu d'Alger "sain et sauf" ».

6. Conclusion

En guise de conclusion nous présentons sous forme de tableau le processus de l'émergence du malentendu qui a fait polémique et les différentes tentatives de sa résolution. Les médias en général s'appesantissent sur des faits parfois insignifiants et leur donnent des proportions démesurées en surenchérissant les faits.

	Date	processus	Articles et réactions
3	16/12/201	Offense commise par l'offenseur	Discours du président François Hollande porteur d'ambiguïté : <i>"Monsieur le ministre de l'Intérieur qui va nous quitter peut-être pour aller en Algérie ... [Il marque une pause, le temps de comprendre qu'en fait, Manuel Valls est déjà parti et vient de rentrer] Il en revient sain et sauf, c'est déjà beaucoup !"</i>
3	21/12/201	Réactions par l'offensé	Partie algérienne exprime son mécontentement. le discours de Hollande a été considéré (interprété) comme une offense
3	22/12/201	La réparation produite par l'offenseur	Prise de conscience de la partie française de la bourde faite par le président français et sa demande d'excuses. tentative de résolution du malentendu.
3	23/12/201	La réaction à la réparation	<ul style="list-style-type: none"> - Sujet clos pour la partie française. Atténuer l'offense pour clore la polémique. - Le sujet n'est pas encore clos pour la partie algérienne.
3	24/12/201	Résolution du malentendu	<ul style="list-style-type: none"> - Complément d'informations pour justifier les propos du président français par la partie française. - Démenti par la presse algérienne.

Bibliographie

CHARAUDEAU P, 1994, « Le contrat de communication de l'information médiatique », in *Le français dans le monde*, numéro spécial, Juillet 1994 Hachette, Paris.

GIACOMI, A., HOUDAIFA, E.T, VION, R., 1984, « Malentendus et/ou incompréhensions dans la communication interculturelle » in *Communiquer dans la langue de l'autre*, Paris, PUV.

GOFFMAN E., 1974, *Les rites d'interaction*, Paris, éd de Minuit.

KERBRAT-ORECCHIONI C., 1994, *Les interactions verbales*, Tome 3, Paris, Armand Colin.

NABTI A., 2007, *Les attitudes et les représentations linguistiques dans les écrits de presse: analyse discursive pragmatique et interactionnelle*, thèse de doctorat soutenu à l'université de Bouzaréah.

NABTI K., 2007, *La gestion des malentendus dans les interactions des internautes plurilingues*, Magister en sciences du langage, Université d'Alger 2.

NABTI K., 2015, *Le malentendu interculturel dans les différents dispositifs de discussion en ligne : communication synchrone et communication asynchrone*, thèse de doctorat, université Alger 2.

Nouveaux médias et parole politique en réseaux

Mohamed Bendahan & Nadia Moumen , SICOM, Université Mohammed V-Rabat

Introduction

La particularité des mass media reste l'étonnante rapidité avec laquelle les nouvelles de tout ordre (sportifs, littéraires, mondains, politiques...) parcourent le monde "l'histoire en train de se faire appartient désormais à la routine".

Certes, si les canaux traditionnels de la communication de masse : la radio et la télévision, ont nourri pendant plus d'un quart de siècle un débat, sans relâche, sur leur statut d'outil de propagande et surtout d'instrument politique (au service de l'État ou de groupes financiers), cette "actualité" s'éclipse, sous la poussée des nouveaux médias tels internet et les réseaux sociaux que la sphère politique investit dorénavant pour toucher son électeurat.

À cet effet, le paysage politique à l'instar d'autres champs, se trouve enclin à une mise en spectacle du pouvoir en se basant sur la participation marquée par la culture politique et son influence sur le comportement des citoyens.

Les deux facteurs suscités, constituent le fond de scène des changements sociopolitiques actuels. Par ailleurs, la recomposition des espaces et des identités politiques, les tensions dues à la mondialisation de certains événements locaux, ainsi que l'apparition de nouvelles institutions induisent, quant-à-eux, de nouvelles questions sur la relation des médias au sein du système de représentation politique.

Parmi les partis les plus actifs sur les réseaux sociaux (PJD , PPS , RNI , PAM), une nouvelle culture des "like" sur Facebook, "Followers" sur Twitter et "abonnées" sur Youtube, ne cesse de se répandre, créant de nouveaux métiers de communication comme celui de "Community Manager" qui s'occupe de la gestion de ces réseaux sociaux.

En effet, pour comprendre des phénomènes tels que la participation des citoyens à l'action politique et l'émergence d'une nouvelle médiatisation de la parole de l'homme politique, nous traiterons, dans cette proposition de communication, les logiques du discours politique dans les nouveaux médias numériques.

Quelles sont les formes d'organisation de cette nouvelle communication des partis politiques ? Et quelles sont les nouvelles stratégies médiatiques susceptibles de rendre crédible le discours politique ? S'agit-il d'un mythe de la participation citoyenne via les réseaux sociaux dans la vie politique ?

Communication politique des Partis

La communication politique met en relation des « représentants » et des « représentés » par l'échange d'informations par les différents types de médias ou de façon directe à travers les meetings ou les leaders d'opinion.

J. Gerstlé et C. Piar (2016) la décrivent comme un « processus multidimensionnel » comportant une dimension symbolique, une dimension pragmatique et une dimension structurelle. La première lecture privilégie le recours aux symboles, au langage et au discours, dans toutes ses représentations et perceptions de la réalité ; la seconde s'appuie sur les pratiques effectives de la communication au sein d'une communauté donnée :

« La mise en œuvre de la communication peut être conçue à travers une représentation du politique défini comme un espace social de tension entre la coopération et le conflit. Lorsqu'elle travaille à la coopération des partenaires, la communication politique est une discussion orientée par le souci d'intercompréhension. Ainsi la délibération est-elle l'examen collectif en vue d'une décision. Lorsqu'elle est finalisée par la volonté de domination de protagonistes, elle prend le visage de l'injonction ou de la manipulation », (Gerstlé et Piar, 2016, p.20)

La troisième dimension - dite structurelle - concerne les moyens formels et informels de diffusion de la communication politique, notamment les médias traditionnels, les médias numériques et les réseaux sociaux.

Au-delà des médias traditionnels

Il est indéniable qu'avec l'apparition des nouveaux médias, l'effervescence sur les réseaux sociaux qu'a connu le monde arabe, la communication est devenue une composante majeure à la naissance du fait politique et de l'acte citoyen.

Au Maroc, une ère nouvelle se dessine. En effet l'année 2007 est une date charnière, marquée par l'enrôlement, conjointement, du Ministère l'Intérieur ainsi que la Société Civile dans des actions de sensibilisation des marocains à leur devoir de citoyenneté.

Aussi, des partis politiques se sont également prêtés à l'exercice des techniques de la communication politique. Ils ont essayé d'axer leur stratégie sur la « transparence » une démarche pionnière a été observée, où il s'agissait de confier, pour la première fois, leur communication à des agences de communication.

La fonction des coordinateurs et des chargés de communication voit le jour au sein des partis. Le processus de communication politique est enclenché néanmoins, il faut attendre 2011, pour voir plusieurs partis politiques marocains faire appel à des agences spécialisées en communication politique. Le coaching et la promotion sont aussi utilisés par certains candidats d'une manière individuelle pour trouver les moyens de persuasion afin de récolter le maximum de voix, comme certains leaders de l'Istiqlal et du PJD.

Force est de constater que les partis politiques, toute obédience comprise, ont commencé à professionnaliser la communication en développant des services de communication et en faisant intervenir les agences spécialisées :

Le Parti Justice et Développement (PJD), a mis en place un département de communication qui produit, gère et diffuse les films institutionnels et les slogans du parti. Cette professionnalisation a permis au PJD d'avoir une présence renforcée aussi bien sur internet que sur les réseaux sociaux pour assurer sa réputation numérique.

Quant au parti du Rassemblement National des Indépendants (RNI), il a fait confiance à une agence casablancaise célèbre (Saga Communication) pour toucher les électeurs, et gérer le site internet du parti.

Un autre parti réputé sur la scène politique marocaine, le Parti Authenticité et Modernité (PAM) avait eu recours aux services de l'agence de communication « Eye Target ». Enfin, pour le parti du Progrès et du Socialisme (PPS), la campagne électorale est gérée par l'agence « Le Messenger », appartenant à des membres du parti, et ayant notamment produit le film que le PPS a diffusé lors de sa campagne pour les législatives.

« Internet n'a pas en lui-même d'effet négatif sur la délibération démocratique. Il s'est en partie moulé sur les caractéristiques de notre société, mais il offre aussi de réelles opportunités pour de nouvelles formes démocratiques multiples et réticulaires où le citoyen ne se contente pas d'élire ses représentants, mais où il peut faire connaître son opinion, débattre, surveiller et évaluer les actions de ceux qu'il a élu », (Flichy, 2008).

Il est donc clair, qu'avec l'avènement que connaissent ces nouveaux supports de communication modernes, notamment Facebook et Twitter, les partis politiques ont vite compris l'intérêt de les utiliser dans leur stratégie de communication.

Un appel à la confiance

Les élections constituent un moment privilégié pour la communication des partis politiques. Elles constituent, en même temps, un moment déterminant pour jauger la nouvelle tendance observable tant sur la scène politique internationale qu'au niveau du Maroc, en l'occurrence l'abstentionnisme. Le dénominateur commun étant, un processus de mutation des valeurs socio-politique sous l'effet du développement exponentiel des médias du web.

En matière de participation électorale, le Maroc a traversé une phase de désintérêt qui se traduit par des taux de participations atteignant rarement 40 %. (les résultats de 2007 confirment cette tendance avec une participation d'environ 37%). Les jeunes sont particulièrement récalcitrants et manifestent leur indifférence pour aller voter. Devant cette abstention se pose le défi de la crédibilité du champ politique dans le pays

Pour combattre l'abstention, l'enjeu financier n'est pas négligeable. Les financements permettent de trouver les moyens d'aller vers le citoyen pour lui présenter les programmes des campagnes. Pendant les législatives de 2007, les formations politiques marocaines ont accordé un intérêt particulier à l'amélioration de leurs moyens de communication. Leurs priorités étaient de convaincre, persuader et faire adhérer le maximum d'électeurs aux idées des hommes du parti : La communication se place désormais avant l'action des Partis.

Quelques partis ont commencé, en 2011, à travailler le renouveau de leur image. Des congrès ont été tenus et un renouvellement du leadership a eu lieu dans certains d'entre eux. Redorer le blason passe forcément par l'élection de femmes dans les instances dirigeantes des partis et l'intégration de jeunes ; ingrédients nécessaires à la « redéfinition » de l'image de certains partis politiques. L'unanimité est accordée à la promotion d'une nouvelle image basée sur la démocratisation des instances internes (en comparaison avec le PJD), la rupture avec le passé, l'ouverture et l'efficacité. Pendant ces élections, les thématiques médiatisées sont le renforcement de l'ancrage culturel et le référentiel religieux pour le PJD, la mise en avant des bilans positifs et le rappel de la légitimité par l'image des leaders historiques.

La communication des partis 2.0

La stratégie en périodes électorales

Les partis politiques sont fidèles aux thèmes traditionnels de communication sur l'emploi, l'éducation, l'habitat, la santé, la lutte contre la pauvreté, le développement de l'entreprise, etc. Les thématiques, ainsi déclinées, ne revêtent pas de caractères novateurs et renforcent la spirale de silence des électeurs, créée par les représentants de la chose publique. Le taux d'abstention dépasse souvent les 50%.

Nonobstant, les thèmes de campagne en relation avec les valeurs socio-politiques apparaissent chez deux partis en particulier : le PJD et le PSU. La mise en valeur du référentiel religieux du PJD et son discours populiste tantôt considéré comme adjuvant tantôt opposant, a joué en sa faveur, tandis que le PSU qui a insisté sur les réformes politiques et constitutionnelles, a eu un effet inverse et un nombre de voix très bas. Les projets des partis manquent d'originalité et de caractéristiques spécifiques et distinctives de chaque obédience.

La plupart des thèmes du programme national sont déclinés dans les régions pour alimenter une communication de proximité avec les électeurs. Les particularités culturelles locales sont mises en avant comme la langue, le vestimentaire, l'appartenance, la familiarité, la simplicité, etc. Certains partis ont ouvert des bureaux de quartiers pour se rapprocher de plus en plus du citoyen, mais d'autres ont fermés leurs sièges juste après les élections régionales.

Il va sans dire que le citoyen a besoin de la présence des partis par leurs actions et non pas par leurs promesses.

L'usage des médias mixtes

Depuis le début du processus de démocratisation, basé sur la représentation dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle, la communication était liée à l'image et à la notoriété du candidat au sein de son entourage à travers le porte-à-porte et le contact direct avec les citoyens. La présence du candidat reste le moyen le plus efficace pour influencer les décisions des électeurs, il n'en demeure pas moins que son impact sur le geste électoral reste le plus faible par rapport à d'autres formes de communication.

Lors des périodes préélectorales, les partis politiques cherchent de nouveaux moyens pour accroître la participation citoyenne au débat public. Bien que les techniques traditionnelles de sensibilisation soient toujours efficaces, de plus en plus de marocains utilisent les médias sociaux pour obtenir leurs informations, d'où l'importance de développer une expertise en la matière.

En 2015, la communication politique a migré vers les débats télévisés, les meetings ainsi que les réseaux sociaux. Les hommes privilégient de plus en plus les médias populaires pour une large diffusion et les nouveaux médias pour leur segmentation de la cible. Le contact direct avec les candidats est déplacé sur les réseaux sociaux pour assurer une large mobilisation. Créant des comptes Facebook et Twitter, les partis marocains ont récemment diversifiés davantage leurs communications.

Le PJD assure une communication basée sur l'utilisation de plusieurs types de médias numériques. Il dispose d'un site institutionnel, une chaîne Youtube, une web-radio (PJD Radio) et un projet de Web TV.

L'usage des médias numériques

Les blogs sont présents d'une manière accrue depuis le début des années 2000 ; ils ont même été structurés en 2009 au sein de l'Association des Blogueurs Marocains pour surveiller les élections.

En effet, la spécificité de l'espace public virtuel ouvert à l'anonymat et à l'échange séduit les jeunes, entre 15 et 35 ans. Leur présence quotidienne dans cet espace virtuel constitue, d'une part, un usage tout à fait normal des jeunes utilisateurs en quête de nouvelles formes de politisation et d'engagement et une pratique sans risque de la liberté de parole. D'autre part, il représente pour les partis centralisés, un espace inédit de publication de discussions pour stimuler la parole publique et le débat politique. Cette capacité d'agrégation des réseaux sociaux est à retenir si l'on veut comprendre l'orientation des politiques vers une communication digitale.

« Le web social a joui d'un contexte technologique et social favorable à son développement. Il y a d'abord eu une standardisation technologique, en effet les protocoles d'internet se sont peu à peu uniformisés, la tendance des usages se concentrait sur le web. Ensuite, la baisse des coûts d'accès ainsi que le haut débit ont favorisé l'adoption du web par les internautes. Le web a en effet mis quatre fois moins de temps à s'imposer comme un média de masse qu'un autre canal tel que la télévision. Cette impressionnante progression du web social a entraîné un changement notable des habitudes des internautes : il n'est plus question de recevoir l'information de façon passive mais au contraire, d'aller chercher l'information que l'internaute veut trouver », (Millerand, Proulx et Rueff, 2010, p. 55).

Selon le site Web d'Alexa, qui est principalement connu pour fournir des statistiques sur le trafic du Web mondial, le top 8 des sites électroniques les plus visités au Maroc est :

1	Google.com Enables users to search the world's information, including webpages, images, and videos. Offers... More
2	Youtube.com YouTube is a way to get your videos to the people who matter to you. Upload, tag and share your... More
3	Facebook.com A social utility that connects people, to keep up with friends, upload photos, share links and ... More
4	Hespress.com 2007 أول جريدة إلكترونية في المغرب تأسست في فبراير Le site web Hespress est une source centrale...More
5	Chouftv.ma ...أول تلفزيون إلكتروني بالمغرب، شاملة، مستقلة، تعنى بالتضاييا السياسية والاقتصادية والاجتماعية والت More
6	Avito.ma Avito.ma est le site d'annonces gratuites N°1 au Maroc! Des millions de marocains nous ont déjà... More
7	Hibapress.com HibaPres... More هبة بريس يومية إلكترونية مغربية باللغة العربية و الفرنسية يجرى تحديثها على مدار الساعة
8	Google.co.ma As part of our mission to make the world's information universally accessible and useful, ... More

L'absence des partis politiques sur ce classement est dû au fait que ce sont les jeunes qui surfent le plus sur le Web. Malgré toutes les tentatives de rapprochement que peut utiliser un parti politique, la grande majorité des jeunes demeurent apolitiques, sans oublier qu'ils cherchent principalement le divertissement et l'échange entre eux.

Les partis politiques saisissent, donc, de plus en plus leur territoire web2.0. Leur communication en ligne commence à prendre de l'ampleur. Le PJD est en tête de cette forme de communication, le reste de la classe politique émerge mais à un rythme moins important. Lors des dernières élections de 2015, la communication sur le web est omniprésente. Elle souffre néanmoins de plusieurs maux : manque de sophistication, méconnaissance des canaux du web, des codes de langage et des techniques. « Dans plusieurs pays du monde, les partis politiques et les

gouvernements utilisent les médias sociaux pour encourager la participation des citoyens à la vie démocratique. C'est maintenant le cas au Maroc », estime Dana Mansouri, directrice de la mission de L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) au Maroc.

La présence des partis sur les réseaux sociaux

Les trois partis PJD, PPS et PAM sont les mieux classés en matière de Fans, de Followers ou de présence sur les réseaux sociaux. Ils utilisent essentiellement les deux réseaux populaires Facebook et Twitter.

Certains responsables des différents partis expliquent que leur présence sur les réseaux sociaux est une nécessité et non une tendance. Le but principal étant la recherche de la fidélisation et du lien social.

Parmi les partis les plus actifs dans les réseaux sociaux (PJD, PPS, RNI, PAM, USFP, Istiqlal).

Sur Facebook, en mentions « J'aime » et sur Twitter en mentions « Abonnés » (en juin 2016)

Partis	Facebook	Twitter
PJD	996000	77000
PAM	495000	2881
PPS	286000	45
USFP	50700	2113
Istiqlal	38700	1182
RNI	15000	5257

Le PJD détient le premier rang en termes de nombre de « like » sur Facebook et d'abonnés sur Twitter. Quoique sur le plan organisationnel, il n'a pas de Community Manager proprement dit, mais des adhérents volontaires du parti assurent les tâches de la gestion des réseaux sociaux. Tandis que, le PPS a embauché un Community Manager du parti pour renforcer sa stratégie digitale, surtout sur Twitter, où les résultats sont très insatisfaisants.

Il est incontestable que le réseau Facebook est beaucoup plus investi par les pages officielles des partis politiques, bien devant Twitter. Cependant, le PJD présente un certain équilibre entre les deux réseaux.

Les sites électroniques des partis politiques, toutefois, occupent eux aussi un classement assez révélateur et qui peut en dire beaucoup sur leurs stratégies de communication digitale.

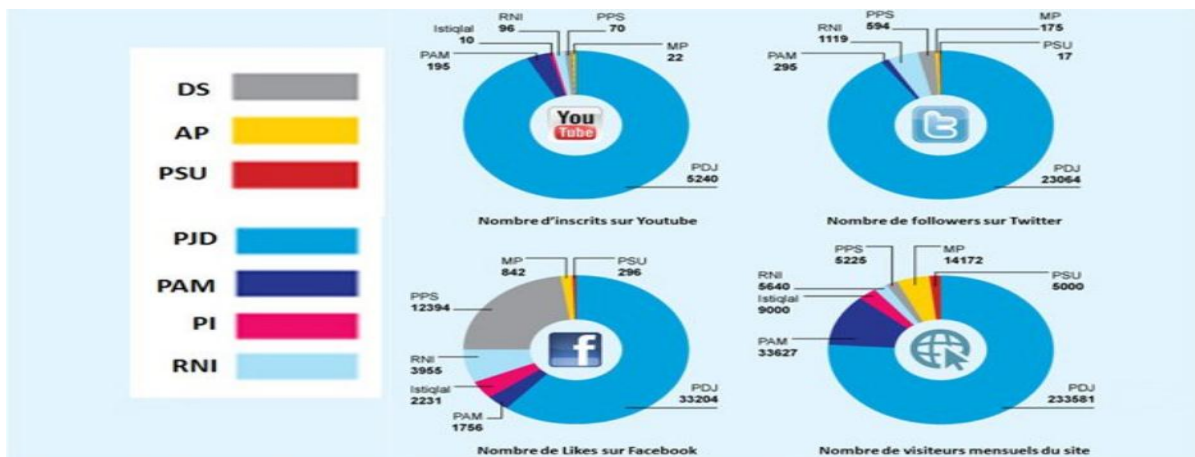
Les principaux partis occupent les rangs suivants :

- Le Parti de la Justice et du Développement (PJD) qui occupe la 252^e position.
- Le Parti de l'Authenticité et Modernité (PAM) avec la 2891^e position.
- Le Parti du Progrès et du Socialisme (PPS) en 8405^e position.

- Le Rassemblement National des Indépendants (RNI) en 9457^e position.
- Le Parti de l'Istiqlal en 18350^e position.
- Et le Parti du Mouvement Populaire (alharaka) en 22316^e position.

L'objectif des médias sociaux est d'encourager la participation des citoyens à la vie démocratique. Il n'en reste pas moins que ces moyens de communication touchent beaucoup plus les jeunes générations, qui ne sont pas forcément intéressées par les contenus politiques.

Selon une étude publiée sur Médias 24, site marocain d'information, la tendance du PJD à dominer le domaine de la communication digitale politique est confirmée.



Conclusion

Les technologies de l'information ont permis l'émergence d'un rapprochement inédit des hommes et des femmes politiques avec leurs citoyens. Alors qu'autrefois, l'apport notoire de la communication politique (où l'on informait et l'on dictait,) est l'ascendant qu'elle exerce pour atteindre les objectifs fixés en amont par les acteurs de la communication, aujourd'hui on partage et on dialogue.

Ce nouveau paradigme n'est pas anodin dans une stratégie de communication politique digitale. Cette présence en ligne doit néanmoins être maîtrisée et planifiée. Au niveau électoral, l'intégration de ces outils au répertoire d'action est à la fois manifeste et en même temps semble incomplète. Des candidats n'ont toujours pas de comptes sur les réseaux sociaux, ou alors ne s'en servent que très peu ou très mal. L'amateurisme semble parfois régner en maître.

Afin de gérer efficacement leur présence numérique, les partis politiques doivent nécessairement se constituer des équipes spécialisées, étant responsables de leur présence en ligne, de leur E-réputation et des échanges du candidat avec les citoyens.

Ils souffrent de désintéressement des jeunes générations de la politique, sachant que cette tranche d'âge est le principal consommateur des réseaux sociaux.

La contradiction constatée nous renvoie inéluctablement à la question posée au niveau de l'amorce du plan du présent article : S'agit-il d'un mythe de la participation citoyenne via les réseaux sociaux dans la vie politique? Elle rappelle aussi fortement le questionnement d'un précurseur en la matière à savoir Roger-Gerard schwartzenberg dans son ouvrage « l'État spectacle » : « *la culture de spectacle remplace-t-elle insidieusement la culture de participation. Et le voyeurisme politique remplace la démocratie* ». Enfin, d'autres formes numériques de la communication politique sont en train de percer, notamment la presse électroniques et sa principale caractéristique d'associer plusieurs formats : texte, vidéo et son, tout en privilégiant le commentaire et la participation.

La gageure à tenir sont les législatives marocaines de l'automne prochain, où les médias socio-numériques occuperont encore davantage le devant de la scène.

Bibliographie

- Boullier Dominique, « La fabrique de l'opinion publique dans les conversations télé », Réseaux, Paris, 2010
- Cardon Dominique, La démocratie Internet : promesses et limites, Paris, Seuil, 2010.
- Cardon Dominique, Lerondeau Clémence, Prieur Christophe, 2011, « Esquisse de géographie de la blogosphère politique », in Greffet Fabienne, (dir.), Continuerlalutte.com. Les partis politiques sur le web, Paris, Les Presses de Sciences Po, 73-94.
- Flichy Patrice, « Internet et le débat démocratique », in Réseaux, n°150, 2008, pp. 159-185
- Katz Elihu, « L'héritage de Gabriel Tarde. Un paradigme pour la recherche sur l'opinion et la communication », Hermès, 11/12, 1993, pp. 265-274
- Mattelart Tristan, (dir.), Médias, migrations et cultures transnationales, Bruxelles, De Boeck/Ina, coll. Médias Recherches, 2007.
- Millerand Florence, Proulx Serge et Rueff Julien, Web social mutation de la Communication, édition : Québec Amérique, 2010.
- Schwartzberg Roger-Gérard, L'État spectacle. Essai sur et contre le Star System en politique. Paris, Flammarion, 1977.
- Stiegler Bernard, Réseaux sociaux : culture politique et ingénierie des réseaux sociaux, Limoges, FYP éditions, 2012.

L'analyse du discours politique du parti PJD entre 1996 et 2012

Houda ROUDANE, Université Ibn Zohr, Agadir

Introduction

Il va sans dire que, la politique a besoin des techniques de la Communication pour s'épanouir. Une politique, qui utilise aussi bien l'action que la parole, est accusée de valoriser la première au détriment de la seconde. Autrement dit, le discours politique est souvent lié aux promesses, justifications, idéologies, mensonges, etc. Dès lors, la politique fait appel de plus en plus à la Communication. L'exploitation de cette dernière dans le domaine politique se justifie par l'émergence des médias de masse. D'où notre intérêt de traiter le discours d'un parti politique. En effet, le PJD (Parti de la Justice et du Développement) au Maroc est un parti qui émane du Mouvement de la jeunesse Islamique (*La Chabiba Islamiya*)¹. C'est un parti politique reconnu par le régime² et qui a un référentiel *islamique*³. Le PJD a choisi de travailler avec les autres composantes politiques, alors que ses précurseurs optaient pour une *islamisation* pure et simple de la société⁴. Divers questionnements se posent alors relativement à ce changement de perspective.

Cette contribution, qui adopte la perspective de l'analyse de discours, interroge le discours de ce parti à propos d'un ensemble de thèmes qui régissent la vie sociétale. Nous tenterons de répondre à la problématique suivante : Quelles sont les différences qui existent, dans le discours du PJD, avant et durant la participation au gouvernement ? Le discours du PJD, concernant les affaires publiques, s'inscrit-il dans une trajectoire politique unique, ou concrétise-t-il le déploiement classique du jeu politique ? Pour ce faire, nous analyserons un ensemble de déclarations des dirigeants de ce parti recueillies à travers les différents canaux journalistiques entre 1996 et 2012, en utilisant les grilles d'analyse de P. Charaudeau.

Analyse de discours, communication et discours politique

L'analyse de discours est présentée tel un espace direct et mobile puisqu'elle fait appel à plusieurs disciplines (sociologie, philosophie, psychologie, linguistique, histoire, etc.)⁵. En revanche, le développement de l'analyse de discours pousse cette discipline à solliciter d'autres domaines dans la mesure où l'énonciateur n'utilise pas simplement le discours pour dire quelque chose, mais aussi pour agir sur l'autre⁶. En dépit de la diversification des références, des champs de recherches et des types de corpus, l'analyse de discours nous apporte des outils puissants et efficaces pour comprendre les problèmes sociaux dans leur volet communicatif en prenant le discours comme élément d'étude. Ce dernier répond à la demande de l'exposition de ces problèmes, notamment le discours politique.

P. Charaudeau explique que le discours politique est un discours où se manifestent des rapports de force afin de conquérir un pouvoir lié à une légitimité, qu'elle soit acquise ou attribuée. Non

¹ M. DARIF, *Monarchie Marocaine et Acteurs Religieux*, Casablanca, Afrique Orient, 2010, p. 88

² M. ZEGHAL, *Les Islamistes Marocains*, Casablanca, Le Fennec, 2005, p. 211

³ Id, p. 214

⁴ M. TOZY, *Monarchie et Islam Politique au Maroc*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1999, p. 224

⁵ F. MAZIÈRE, *Analyse de discours*, Paris, Coll. Que sais-je ?, 2005, p. 5

⁶ P. Charaudeau, « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », *Corpus*, 06/2012, <http://corpus.revues.org/index1674.html>

seulement le sujet politique doit paraître crédible, mais il doit persuader le plus grand nombre de personnes. Ceci pousse l'instance politique à avoir une double vision, d'une part celle qui va gérer le système de valeurs idéalisées, d'autre part celle qui va gérer les différents points de vue pour arriver à un consensus.

« Ce travail de régulation des opinions s'exerce dans deux directions:[...] Vis-à-vis des élites [...]à l'aide de discours de promesse (ou de menace). Vis-à-vis des masses [...] à l'aide de discours qui tentent de susciter une passion commune pour un projet »¹.

En somme, l'instance politique a pour objectif d'influencer le public large. Pour ce faire, elle doit investir des stratégies de discours qui prennent en considération la perception du grand public ainsi que les autres intervenants politiques. Ces derniers peuvent défendre ou attaquer l'idée motrice de cette instance politique.

Selon P. Charaudeau toujours, les différentes conditions de production d'un discours poussent le sujet parlant à adopter une pédagogie pour atteindre l'autre. Cette pédagogie se résume en trois volets. La *captation* qui a pour objectif de convaincre le destinataire de l'importance de l'acte de langage en question afin d'accéder à sa pensée. Pour cette approche, l'information est reine car elle concrétise l'élément clé qui attire l'attention du public. Ensuite, la *crédibilité* : le destinataire doit faire en sorte que son discours soit véritable grâce à plusieurs éléments discursifs pour s'imposer. Enfin la *légitimation* liée à l'autorité puisqu'elle met le doigt sur la nature de la position qu'occupe le locuteur et sa disposition à user de cette autorité pour toucher l'auditoire².

Force est donc de remarquer qu'il existe trois thèmes majeurs dans le discours du PJD qui répondent à cette pédagogie : la réforme, le populisme et la religion. En effet, les trois thèmes essaient de capter l'attention du public, ils sont légitimes et crédibles car le citoyen, de part sa position (populisme) et son référentiel (religion), a le droit de faire des changements (réforme). En revanche, une question se pose. En s'identifiant à ces trois thèmes, existe-t-il des différences, dans le discours des pjdistes, avant et durant la participation au gouvernement ?

Afin de répondre à cette question, tout en respectant les choix des trois thèmes, nous analyserons d'abord le discours du PJD avant sa participation au gouvernement, puis son discours étant dans le gouvernement.

Résultats et analyse

L'analyse du discours du PJD avant la participation au gouvernement

- Le thème de la réforme

Le discours politique	Les composantes				
	Visée	Dispositif	Instance Destinataire	Instance locuteur	Contenu

¹ P.Charaudeau, « Quand l'argumentation n'est que visée persuasive. L'exemple du discours politique », in Burger M. et Martel G., **Argumentation et communication dans les médias**, Coll. « Langues et pratiques discursives », Éditions Nota Bene, Québec, 2005, 06/2012. URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/Quand-l-argumentation-n-est-que.html>

² P.Charaudeau, « De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication », **Corpus**, 06/2012. URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/II-n-a-pas-de-dociete-sans.html>

« La situation des fonctionnaires de certains secteurs, comme les collectivités locales, est dégradante. Ce sera notre priorité dans le prochain round » ¹	<i>Faire savoir pour faire savoir</i>	Pas d'Instance adverse	Récepteur d'info attendue Bénéficiaire du savoir	Source supposée véritable et attribuable	Objet de savoir : <i>est</i>
« Le gouvernement actuel a bénéficié de ressources importantes, mais n'a pas su les gérer. La bonne gouvernance peut tout rendre possible. Et c'est cela notre principal engagement » ²	<i>faire savoir pour faire savoir</i>	Instance adverse externe (être Meilleur)	Récepteur d'info attendue Bénéficiaire du savoir	Source supposée véritable	Objet de valeur : <i>a été</i>

- *Le thème de la religion*

Le discours politique	Les composantes				
	Visée	Dispositif	Instance Destinataire	Instance locuteur	Contenu
« Des gens vous poseront encore et toujours les mêmes questions. Interdirez-vous les maillots de bain sur les plages ? Fermerez-vous les bars ? A tous ces gens, répondez que nous sommes candidats pour régler des problématiques beaucoup plus importantes comme le chômage, la santé,	<i>Faire savoir pour faire savoir</i>	Instance adverse externe <i>être Meilleur</i>	Bénéficiaire collectif avec locuteur <i>nous</i>	Instance publicitaire Se démarquer implicitement du <i>concurrent</i>	Objet de savoir : <i>est</i> Discours sans appréciation <i>ni bien ni mal</i>

¹ M. Yatim cité par T. HARI, « Dialogue social. La paix à tout prix », <http://www.telquel-online.com/>, N°472, 07-13/05/2011

²A. Benkirane cité par M. MICHBAL, « Elections, la foire aux programmes », <http://www.telquel-online.com/>, N°496,12 -18/11/2011

l'éducation et la justice » ¹					
« Une constitution démocratique qui consolide l'islamisation de l'État et renforce l'identité nationale » ²	« <i>faire savoir</i> » pour « <i>faire savoir faire</i> »	Pas d'Instance adverse	Récepteur d'info attendue Bénéficiaire du savoir	Donateur d'un « moyen » pour combler une quête individuelle	Discours sans appréciatif « ni bien ni mal »

- *Le thème du populisme*

Le discours politique	Les composantes				
	Visée	Dispositif	Instance Destinataire	Instance locuteur	Contenu
« Aujourd'hui, les choses ont changé. Le printemps arabe impose la volonté populaire à tout le monde et plus aucun pays ne peut se permettre de la contourner. » ³	<i>faire savoir</i> pour <i>faire savoir faire</i>	Instance adverse	En position de <i>devoir croire</i>	Instance politique Se démarquer explicitement de l'adversaire	Objet de savoir : <i>est / a été</i>
« Les partis politiques qui doivent persister sont ceux issus du peuple » ⁴	<i>faire savoir</i> pour <i>faire savoir</i>	Instance adverse	En position de <i>devoir croire</i>	Instance politique	Discours appréciatif

On note que la visée discursive est de *faire savoir* pour *faire savoir* ou *faire savoir faire*. Cette visée s'appuie sur des informations logiquement liées à une source authentique ainsi qu'à une autorité (la position du PJD dans l'Opposition). Elle cible le grand public qui, dans la majorité des cas, n'est pas au courant des nouveautés, et donc se trouve dans une position de *devoir savoir*, soit pour *savoir*, soit pour *savoir faire* dans le cas d'une volonté de changement d'un fait

¹A. Benkirane cité par D. BENNANI, « Analyse. Le Maroc sera islamiste », <http://www.telquel-online.com/>, N°497, N°497, 19-25/11/2011

² A. Benkirane cité par M. JÂABOUK, « Les mises en garde du MUR et du PJD », 14/06/2011, URL : <http://www.lesoir-echos.com/les-mises-en-garde-du-mur-et-du-pjd/presse-maroc/24070/>

³ M. Khalfi in « Analyse. Le Maroc sera islamiste », Op.cit.

⁴ A. Benkirane cité par M. ASWAB, « La classique politique dénonce le discours éradicateur du PJD », N°2199, 06/2010, URL : <http://www.aujourd'hui.ma/actualite-details76466.html>

donné, puisque le passage de l'information ne laisse aucun interlocuteur indifférent du fait de sa volonté de participation dans la société.

D'autant plus que, globalement, il n'existe pas *d'instance adverse* car l'objectif est la transmission de l'information par le biais d'un *devoir informer*, sauf si ce dernier se transforme en *vouloir informer* pour des raisons compétitives comme pour le cas d'une publicité pour le parti à l'approche des élections.

En ce qui concerne le contenu, on note que l'objet de savoir est orienté vers une situation qui s'est déroulée ou qui est en train de se dérouler dans la mesure où elle est considérée globalement en laissant au récepteur le soin de la juger (positive/négative).

Nous pouvons constater, en définitive, que le discours du PJD est majoritairement informatif mais aussi publicitaire et surtout propagandiste à l'approche des élections puisqu'il vise plutôt un *savoir faire* et prend en considération des instances adverses. D'où l'importance d'une analyse plus profonde du discours du PJD, surtout après sa première participation au gouvernement.

L'analyse du discours du PJD durant la participation au gouvernement

Sachant que les thèmes choisis constituent un large corpus d'étude, et afin d'assurer une approche discursive plus efficace, nous opterons pour des sous-thèmes dans le but d'une vérification ingénieuse de notre hypothèse.

- *Le thème de la réforme (La réforme de la justice)*

Le 8 mai 2012, le roi Mohamed VI a lancé la réforme de la justice en veillant à ce qu'une Haute instance de dialogue la concernant soit installée car, pour le Maroc, une telle réforme concrétise à la fois une revendication collective et une nécessité vitale. «Vu l'efficacité de l'approche participative et inclusive (...) adoptée pour aborder les questions majeures et les grandes réformes, il est vite apparu nécessaire de veiller à ce que la composition plurielle de la haute Instance englobe toutes les institutions démocratiques »¹, a déclaré le Souverain.

Le pjdiste, M. Ramid, actuel ministre de la justice et président de la Haute Instance du dialogue national sur la réforme de la justice opterait pour une approche propagandiste.

Le discours politique	Les composantes				
	Visée	Dispositif	Instance Destinataire	Instance locuteur	Contenu
« une large ouverture pour joindre toutes les parties concernées à la responsabilité de la réforme » ²	<i>faire savoir pour faire faire</i>	Instance adverse externe	Récepteur d'info non attendue bénéficiaire après action	Source non imputable Problème de crédibilité	Objet de savoir à venir si

¹ Cité par KB, « Royal coup d'envoi de la réforme », in **Le Reporter**, 10/05/2012, p. 15

² M.Ramid cité par L. HALLAOUI, « Ramid ne cède pas aux menaces », in **Le Soir**, 20/06/2012, p. 4

« Notre justice souffre d'une lenteur insoutenable qu'il faut pallier dans les plus brefs délais » ¹	<i>Faire faire</i> passant par un <i>faire croire</i>	Instance adverse interne	Placée en position d'agent d'une quête non attendue	<i>volontaire</i>	Objet de savoir <i>est /à venir si</i>
---	--	--------------------------	---	-------------------	--

Le tableau nous montre bien que la visée de ce discours passe par un *faire savoir* pour réaliser un *faire faire*, autrement dit : « faire dire, faire penser... » de la part du sujet parlant qui veut que le destinataire (les citoyens) réalise une action, dise ou réfléchisse à propos de quelque chose.

Normalement, le sujet parlant qui opte pour ce genre de visée ne doit pas avoir une position d'autorité, c'est-à-dire une possibilité de sanction (Même si ce n'est pas le cas de notre sujet puisqu'il est le ministre de la justice et le président de cette Haute Instance), et c'est ce qui explique le passage par un *faire croire*, à savoir rendre l'interlocuteur bénéficiaire des conséquences de l'action (la réforme) alors que c'est le sujet parlant lui-même qui doit en bénéficier.

Enfin, il est à noter que ce discours serait plutôt indéfini de telle sorte que sa source est non imputable, généralisée, c'est-à-dire qu'elle serait évidente pour la majorité des destinataires, d'où la force de sa persuasion.

- *Le thème de la religion (la moralisation de la vie sociale)*

Le chef de gouvernement pjdiste opte pour la « moralisation de la vie politique au Maroc », en assurant la population que cette moralisation se fera en dehors du registre religieux : « les gens attendent de nous des solutions à leurs problèmes. Même si notre référentiel est islamique, notre contrat avec la population marocaine est politique » affirme-t-il. Arrivera-t-il à séparer le politique du religieux ?

Le discours politique	Les composantes				
	Visée	Dispositif	Instance Destinataire	Instance locuteur	Contenu
« Les gens viennent (à Marrakech) du monde entier pour passer du bon temps, commettre des péchés et s'éloigner de Dieu » ²	<i>faire savoir</i> pour <i>faire faire</i>	Instance adverse externe	Récepteur d'info non attendue Placé en position d'agent	Se démarquer explicitement de l'adversaire	Objet de savoir : <i>est</i> Type de valeur <i>Bien contre Mal</i>

¹ M.Ramid cité par M. LOURHZAL, « Pouvoirs », in **Le temps**, 01/06/2012, p. 6

² M.Ramid cité par T. ABOU EL FARAH, « Populiste ; le gouvernement Benkirane ? » in **La Vie éco**, 20/04/2012, 20/04/2012, p. 43

« Préserver l'identité marocaine et sa religion » ¹	<i>faire faire pas sant par un faire croire</i>	Instance adverse externe	Bénéficiaire après action Agent d'une quête de résistance	Appel à... <i>Volontaire</i>	Objet de savoir à <i>venir si</i>
--	---	--------------------------	--	-------------------------------------	-----------------------------------

Comme pour le cas précédent, le discours passe par un *faire croire* pour arriver à un *faire faire* afin que le destinataire soit persuadé que l'acte qu'il accomplit serait pour son propre bien. Ceci est renforcé par le biais d'une instance adverse qui légitime ce discours car c'est grâce à cette instance adverse, qu'elle soit interne ou externe, que le locuteur essaiera de défendre la véracité de ses propos en mettant en relief le danger causé par l'instance adverse : « l'identité marocaine n'a qu'une seule religion, pour la préserver il faut préserver cette dernière » dirait-il.

D'autre part ce discours porte sur des événements présents *est* sinon des événements futurs à *venir si*. En effet, c'est soit « la venue de gens indésirables à Marrakech », soit « la meilleure façon pour préserver l'identité marocaine ». Ces deux événements qui peuvent tous les deux s'inscrire dans le futur sont désignés telle une menace d'où le registre (positif/négatif), autrement dit la confrontation du Bien et du Mal.

- *Le thème du populisme*

Depuis leur nomination au gouvernement actuel, les ministres pjdistes n'ont cessé d'adopter la voie populiste en renonçant, chacun de son côté, aux différents privilèges inhérents au poste de ministre d'état. Mais ceci ne s'arrête pas qu'à la forme, le discours serait lui aussi populiste...

Le discours politique	Les composantes				
	Visée	Dispositif	Instance Destinataire	Instance locuteur	Contenu
« Effectivement il y a un peu de populisme dans certaines déclarations et actions des membres du gouvernement. Mais, dans beaucoup de cas, ces initiatives ont un impact social positif » ²	<i>faire savoir pour faire à travers faire croire</i>	Instance Adverse (positif/négatif)	Récepteur d'info non attendue Agent d'une quête de résistance	Pourvoyeur d'info (vrai / Faux) Source attribuable <i>volontaire</i>	Objet de savoir <i>contre fausse vérité</i>

¹ Le PJD cité par L. HALLAOUI, « La campagne anti-alcool du PJD » in *le Soir*, 04/06/2012, p. 6

² M.khalfi in « Populiste, le gouvernement Benkirane ? », Op.cit.

« Aidez-nous à faire du bien ! » ¹	<i>faire faire à travers faire croire</i>	Instance Adverse <i>Bien/ Mal</i>	Instance <i>citoyenne</i> Bénéficiaire collectif avec locuteur <i>nous</i>	Crédibilité construite par adhésion du Destinataire Appel à	Objet de savoir : <i>réparation d'un désordre social</i>
---	---	--------------------------------------	--	--	---

Pour ce discours, il est clair que la source est attribuable à quelqu'un, donc *Volontaire* de parvenir à des objectifs bien précis : « le populisme est un système social positif », ou bien « le bien vient du peuple ».

Aussi, on note la présence d'une instance adverse dont le discours essaie de se démarquer explicitement puisqu'elle concrétise le discours adverse « le populisme est un moyen pour arriver au pouvoir » dirait-on ou « le PJD trouve beaucoup de mal à combattre tout le Mal qui l'entoure ». Ceci est particulièrement renforcé par l'objet de savoir recherché dans le futur, notamment un « bien être social » qui nécessite l'adhésion de tous.

C'est également dire qu'il faudrait déterminer plus précisément l'instance destinatrice qui serait dans notre cas *citoyenne* vu qu'il s'agit d'un discours purement politique axé sur le *bien être* de la communauté citoyenne qui ne peut qu'être gagnante si elle associe ses efforts à l'Instance locutrice. D'autant plus que l'emploi du *nous* concrétise cette idée car qui dit *nous* dit *vous* comme signe d'adhésion à la réussite de l'action escomptée.

Conclusion

D'après l'analyse de ces trois thèmes, nous pouvons dire que le discours utilisé est celui de la propagande : le discours pjdiste durant la participation effective au gouvernement opte pour un maniement de la pensée du grand public en utilisant les sentiments, notamment la peur d'une soi-disant *menace*, mais aussi en faisant appel à un contexte logique et sensé afin de défendre ses idées. Des idées que le PJD tient pour *Vraies* et qui concrétisent le fondement même de son idéologie.

Le but serait donc non pas de défendre le *Bien* uniquement, mais plutôt le « croire Bien faire ». Ajoutant à ceci la conjoncture actuelle où le peuple a exprimé son désir du changement (Ex : le mouvement du 20 février) c'est-à-dire la volonté de l'opinion publique à la participation au changement de la vie politique. Ceci pousse le discours politique de propagande à muter vers plus d'organisation afin de toucher le plus grand nombre possible de citoyens avec autant d'efficacité que de pluralité, au risque de sacrifier quelques objectifs électoraux pour garder le pouvoir sur l'opinion publique.

Le discours politique pjdiste, quelle que soit la situation dans laquelle il est produit concrétise l'objectif de la persuasion du grand public. En un mot, il est question de séduction de l'auditoire et, pour le politicien, il a toujours raison. C'est pour cette raison que ce politicien utilisera tous les moyens discursifs en sa possession pour arriver à ses fins.

¹ A.Bebkirane cité par H.L., « Benkirane : " Je n'ai rien contre la classe moyenne !" » in *Le Soir*, 18/06/ 2012, p. 5

Suite à l'analyse réalisée précédemment, nous constatons que le discours politique du PJD peut être scindé en deux périodes significatives. La première période s'étale du moment où le PJD a participé pour la première fois aux élections jusqu'au moment où il a gagné les élections du 25 novembre 2011. C'est-à-dire toute la durée durant laquelle le PJD était dans l'opposition. La deuxième période s'étale du moment où il a accédé à la direction du gouvernement jusqu'au début des réalisations des premières actions gouvernementales.

Il est à noter que l'époque où le PJD figurait dans l'opposition, était marquée par un discours de promesse qui tentait de dessiner une utopie sociale étroitement liée à un ensemble d'enseignements moraux accompagnés de moyens pour y parvenir. Ces enseignements interpellent, dans le discours, le registre idéaliste mais aussi le registre réaliste afin d'assurer sa vraisemblance aux yeux du public pour que le citoyen se construise, progressivement, des habitudes morales au service d'une idéologie donnée. De surcroît, le PJD veut assurer l'adhésion du plus grand nombre possible de citoyens à son programme, en utilisant tantôt la logique, tantôt l'émotion et surtout la religion afin que le public s'identifie soit à l'idée véhiculée, soit au destinataire lui-même puisqu'il se présente tel un sujet actif qui interpelle le « savoir partagé » des citoyens.

Durant la seconde période, c'est-à-dire après la nomination du PJD à la tête du gouvernement, ce dernier utilise un discours de propagande de façon à ce que « les autres » épousent son univers de discours en vue d'une action partagée, voire assumée par le citoyen. En d'autres termes, il s'agit de faire impliquer le maximum de personnes possible pour construire une certaine vision du monde pour l'autre et à travers l'autre.

Ainsi, pour s'épargner toute contestation, le PJD a eu recours à la justification de l'ensemble des actions contestées. Ce discours essaie de garantir le bien-fondé de telles actions en annonçant de nouvelles actions par la même occasion. Pour passer de la position embarrassante de « l'accusé » à celle du « protecteur/responsable ».

Bibliographie

CHARAUDEAU, P., « Quand l'argumentation n'est que visée persuasive. L'exemple du discours politique », in Burger M. et Martel G., **Argumentation et communication dans les médias**, Coll. « Langues et pratiques discursives », Éditions Nota Bene, Québec, 2005, 06/2012. URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/Quand-l-argumentation-n-est-que.html>

CHARAUDEAU, P., « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirais quelle est ta problématique », **Corpus**, 06/2012, <http://corpus.revues.org/index1674.html>

CHARAUDEAU, P., « De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication », **Corpus**, 06/2012. URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/Il-n-a-pas-de-dociete-sans.html>

DARIF, M., **Monarchie Marocaine et Acteurs Religieux**, Casablanca, Afrique Orient, 2010.

MAZIÈRE, F., **Analyse de discours**, Paris, Coll. Que sais-je ?, 2005.

TOZY, M., **Monarchie et Islam Politique au Maroc**, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1999.

ZEGHAL, M., **Les Islamistes marocains**, Casablanca, Le Fennec, 2005.

Presse

T. HARI, « Dialogue social. La paix à tout prix », <http://www.telquel-online.com/>, N°472, 07-13/05/2011

M. MICHBAL, « Elections, la foire aux programmes », <http://www.telquel-online.com/>, N°496,12 -18/11/2011

D. BENNANI, « Analyse. Le Maroc sera islamiste », <http://www.telquel-online.com/>, N°497, 19-25/11/2011

M. JÂABOUK, « Les mises en garde du MUR et du PJD »,14/06/2011, URL : <http://www.lesoir-echos.com/les-mises-en-garde-du-mur-et-du-pjd/presse-maroc/24070/>

M. ASWAB, « La classique politique dénonce le discours éradicateur du PJD », N°2199, 06/2010, URL : <http://www.aujourd'hui.ma/actualite-details76466.html>

KB, « Royal coup d'envoi de la réforme », in **Le Reporter**, 10/05/2012, p. 15

L. HALLAOUI, « Ramid ne cède pas aux menaces », in **Le Soir**, 20/06/2012, p. 4

M. LOURHZAL, « Pouvoirs », in **Le temps**, 01/06/2012, p. 6

T. ABOU EL FARAH, « Populiste ; le gouvernement Benkirane ? » in **La Vie éco**, 20/04/2012, p. 43

H.L, « Benkirane : " Je n'ai rien contre la classe moyenne !" » in **Le Soir**, 18/06/ 2012, p. 5

L. HALLAOUI, « La campagne anti-alcool du PJD » in **le Soir**, 04/06/2012, p. 6

Culture, docufiction, identité et Web 2.0

Imaginer les rapports Nord-Sud de demain : l'exemple du docufiction *les Temps changent*

(M. Milne, J.C. de Revière, 2008)

Pascal Laborderie, CEREP EA 4692 - Université de Reims Champagne-Ardenne

Depuis maintenant plus d'une dizaine d'années, nombreux sont les objets médiatiques qui ont été scénarisés à partir du phénomène du réchauffement climatique. Dans le cadre de cette communication, nous nous intéresserons à la manière dont les films entendent anticiper les bouleversements que l'évolution du climat pourrait occasionner dans les rapports Nord/Sud.

Concernant l'ancrage disciplinaire, cette intervention s'inscrit dans le champ de la sémiologie. Concernant la démarche, elle s'appuie sur l'étude d'un corpus d'au moins une trentaine d'objets audiovisuels¹. Il s'agira ici d'analyser l'idéologie et la rhétorique d'un film représentatif de ce corpus, en l'occurrence *les Temps changent* (M. Milne, J.C. de Revière, 2008)², film dont il est intéressant de faire l'analyse critique dans la mesure où il entend montrer quelle serait la vie des habitants de la planète en 2075 d'après les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Tout d'abord, nous expliciterons le contexte de production et le genre dans lesquels le film s'inscrit. Ensuite, nous le situerons dans la problématique générale du rapport au réel, afin de ne pas cantonner l'analyse filmique à une critique idéologique du scénario, mais aussi à aborder la rhétorique du film. Enfin, nous observerons la manière dont il fait œuvre de vulgarisation scientifique et tenterons de décrypter la vision des rapports transmédiaterranéens de demain qu'il propose à partir de l'étude de ses stéréotypes.

1. Contexte de production et genre du film : un docufiction d'anticipation.

1.1. Le contexte de production

Les Temps changent a été réalisé en 2008 par Marion Milne et Jean-Christophe de Revière sur un scénario de Philippe Dussau³. Tous les trois avaient déjà de l'expérience dans la création de docufiction. En 2004, Marion Milne avait réalisé pour Chanel 4 *Ten Days to D-Day*, un docudrama de 90 minutes en deux parties qui s'appuyait sur des lettres et journaux écrits par dix soldats dix jours avant le Jour-J. En 2007, Jean-Christophe de Revière avait coréalisé pour France 2 les premiers numéros de l'émission *Secrets d'histoire*, dont les reportages sont constitués d'interview d'historiens, de documents d'archives et de films de reconstitution.

¹ Filmographie indicative : *l'Odyssee de l'espèce* (J. Malaterre, 2001) ; *le Jour d'après - The Day After Tomorrow* (R. Emmerich, 2004) ; *le Cauchemar de Darwin* (H. Sauper, 2004) ; Educuel *Food force* (Depend et Playerthree, 2005) ; *Une vérité qui dérange - An Inconvenient Truth* (D. Gugenheim, 2006) ; *les Temps changent* (M. Milne, J.C. de Revière, 2008) / Emission France 2, 04-02-2009 ; *Un soir pour la terre* (Y. Arthus-Bertrand, 2009) / Emission France 2, 08-12-2009 ; *Home* (Y. Arthus-Bertrand, 2009) ; Vidéos *À la découverte de métiers d'avenir* (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Videos-a-la-decouverte-de-metiers.html>, 15 juin 2011, mis à jour le 6 avril 2012) ; Site <http://www.metiersdavenir.fr/>.

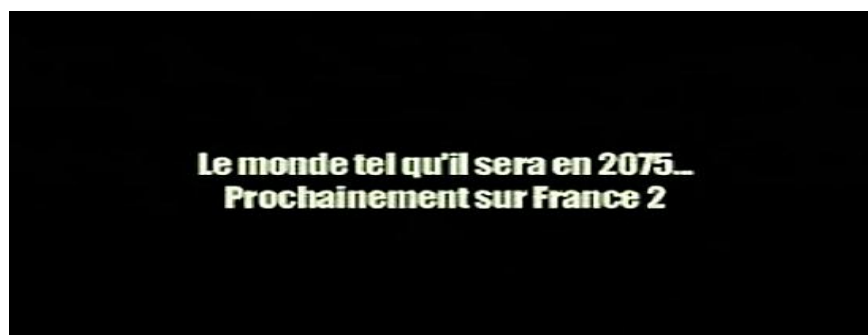
² *les Temps changent*, Docufiction, Format : HDTV, Durée : 88 minutes, Co-production franco-canadienne, 2008, Première diffusion : le 04-02-2009 à 20h35 sur France 2, Réalisation : Marion Milne et Jean-Christophe de Revière, Scénario : Philippe Dussau, Idée originale : Pascal Manoukian, Conseiller scientifique : Stéphane Hallegat, Coproduction : Capa Drama, France 2, Wizzfilms Inc et Voice Pictures Inc., Producteurs délégués : Hervé Chabalière, Claude Chelli (Capa) et Danny Bergeron (Wizzfilms), Producteurs exécutifs : Allan Joli-Cœur, Kinga Grabinski, Wendy Hill-Tout, Effets spéciaux : Mokko Studio, Distribution : Nancy Tate (Julia Peyrefitte), Tantoo Cardinal (Grace Lajoie), Vernon Dobtcheff (Lucas Peyrefitte), David Lahaye (Niels Meister), Charles Mnene (Idri M'Nati), Carrie Colak (Lötte Meister), Lucie Jeanne (Lucie Peyrefitte), Denver Isaac (Faouzi Traoré), Récompenses : Prix du jury au festival du film scientifique de Bangkok (2008) et Prix de l'imagination et de la création au Festival international des films sur la vigne et le vin Oenovideo (2009).

³ *Napoléon a-t-il été empoisonné ?*, émission *Secrets d'histoire*, Présentation : Stéphane Bern. Réalisation : David Jeankowski et Jean-Christophe de Revière, France 2, 30-09-2007.

Philippe Dussau avait quant à lui scénarisé un docufiction de 26 minutes sur Marie Curie produit par Capa et diffusé sur France 2 (*Marie Curie*, 2004).

Les Temps changent est d'abord le produit de CAPA Drama, l'une des cinq filiales de l'agence CAPA. Bien connue pour ses reportages fréquemment diffusés dans l'émission *Envoyé spécial* ou dans *Des racines et des ailes*, CAPA produit aussi des photographies, des documentaires, des films d'entreprise, des magazines télévisuels (tel que *Consomag*) et des fictions pour la télévision (des unitaires ou des séries comme *Braquo*). Dans ses récents développements, elle produit aussi des films pour le cinéma (*Sous les bombes*, Philippe Aractingi, 2008) ou des objets multimédias (principalement des web-documentaires)¹.

Dans l'ensemble des productions de CAPA, *les Temps changent* fait figure de superproduction environnementale, puisqu'il n'a coûté pas moins de 3,4 millions d'euros, notamment en raison des nombreux trucages numériques. Plus de 70% des images du film ont en effet été retouchées afin de simuler le monde tel qu'il serait en 2075.



Bande annonce de l'émission diffusée sur France 2 le 04-02-2009.

Coproduit par France 2, le film participe d'une politique plus générale de production et de diffusion de docufictions de la part du groupe France Télévision. Dans le même genre, il faut citer la trilogie de docufictions sur l'homme préhistorique réalisée par Jacques Malaterre avec la caution scientifique du paléontologue Yves Coppens : *l'Odyssée de l'espèce* (diffusion sur France 3, le 07-01-2003), *Homo sapiens* (diffusion sur France 3, le 11-01-2005) et *le Sacre de l'homme* (diffusion sur France 2 le 10-04-2007)².

Diffusé pour la première fois sur France 2 le 04-02-2009 dans le cadre d'une émission thématique qui comportait un débat animé par Jean-Luc Delarue³, *les Temps changent* n'avait été regardé que par 3 570 000 spectateurs (soit la troisième place en terme d'audience avec seulement 14,1% de part de marché)⁴. Le lendemain de cet échec (le groupe Capa ayant investi

¹ Au travers de l'ensemble de ses filiales, Capa Presse TV, Capa Entreprise, Capa drama, Capa cinéma et Capa numérique, le groupe CAPA (Chaballier & Associates Press Agency) est l'une des plus importantes entreprises de production audiovisuelle française. En 2008-2009, outre *les Temps changent* (M. Milne et J.C. de Revière), Capa drama a notamment produit les séries *Braquo* (O. Marchal, F. Schoendoerffer), *Reporters* (G. Bannier, J.M. Brondolo) et *L'école du pouvoir* (R. Peck).

² Tandis que les deux premiers opus avaient connu un succès populaire (8,7 millions de téléspectateurs pour *l'Odyssée de l'espèce* et 8 millions pour *Homo sapiens*, le dernier volet de la trilogie, malgré une animation en 3D et un budget de 4,5 millions d'euros, faisait certes la meilleure part d'audience de la soirée lors de sa première diffusion, mais ne réunissait plus que 4,5 millions de téléspectateurs.

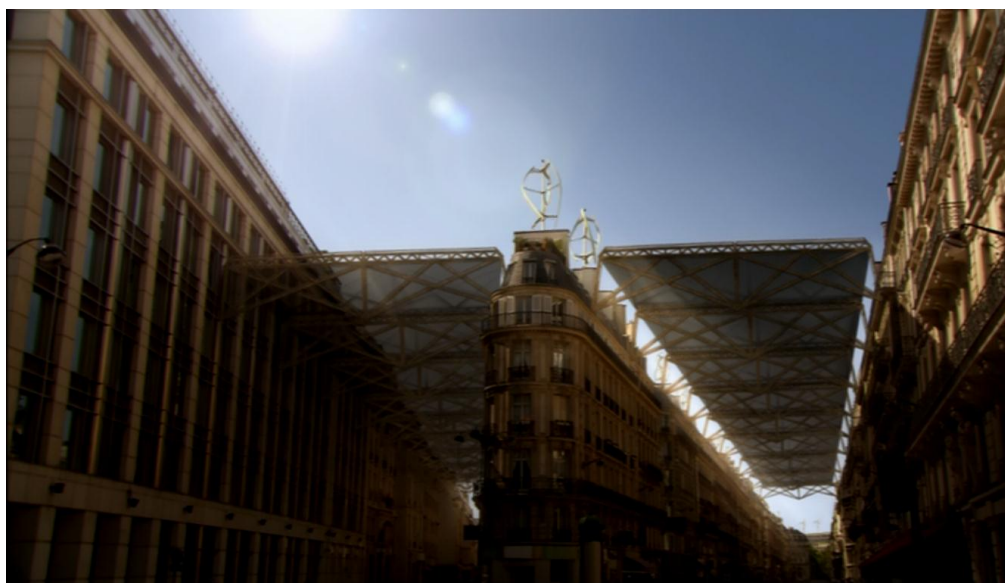
³ Participaient au débat diverses personnes issues du monde associatif, scientifique ou politique, parmi lesquelles, Jean-Louis Borloo, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du développement durable et de la Mer.

⁴ TF1 arrive en tête avec la diffusion de *New York Section Criminelle* (7 034 000 de spectateurs soit 27,2% de PDM), puis France 3 avec la diffusion en direct d'une demi-finale de la coupe de la ligue de football (4 340 000 de spectateurs soit 20% de PDM). Sources : « Audience : *New York Section Criminelle* finit en beauté »,

le plus grand budget de son histoire), Capa tentait néanmoins de faire bonne figure en notant sur son site que France 2 avait réalisé la meilleure part de marché en deuxième partie de soirée lors du débat programmé à la suite du film¹. Le téléfilm a connu cependant un succès d'estime en recevant directement ou indirectement trois récompenses².

1.2. Genre, visée et système énonciatif du film

Concernant son genre, *les Temps changent* est un docufiction, puisqu'il simule un univers accrédité par des travaux scientifiques. La quasi-totalité des séquences est reconstituée, mais, dans la mesure où l'action se déroule dans le futur, il serait inapproprié de parler de film de reconstitution. C'est pourquoi l'expression « docufiction d'anticipation », du reste employée par la critique, paraît la plus adaptée³.



Un docu-fiction qui anticipe l'habitat et l'énergie de demain.

La visée première du film est éducative : il s'agit de sensibiliser aux conséquences du réchauffement climatique. Aussi, le film, afin de toucher le plus grand nombre, adopte la forme narrative en proposant les récits croisés des vies de plusieurs personnages dont le parcours est

<http://tvmag.lefigaro.fr/programme-tv/article/serie/42709/audience-new-york-section-criminelle-finit-en-beaute.html>, « Le PSG déçoit 4,34 millions de footeux », <http://tvmag.lefigaro.fr/programme-tv/article/sport/42710/le-psg-decoit-434-millions-de-footeux.html>, et « Les temps changent mais ne séduisent pas », <http://tvmag.lefigaro.fr/programme-tv/article/documentaire/42711/les-temps-changent-mais-ne-seduisent-pas.html>, *le Figaro*, mis en ligne le 05-04-2009.

¹ 1 771 000 téléspectateurs et 11.7% de PDM. Source : « Succès pour le docufiction Les temps changent, et le débat animé par Jean-Luc Delarue », <http://www.capatv.com/?p=957>, mis en ligne le 05-02-2009.

² Le Prix du jury au festival du film scientifique de Bangkok en 2008, le Prix de l'imagination et de la création au Festival international des films sur la vigne et le vin Oenovideo en 2009, ce à quoi on peut ajouter le Prix du producteur français de télévision attribué en 2009 à Capa Drama dans la catégorie fiction par la Procirep qui entendait récompenser « une diversification réussie et une politique de production de programmes de fiction ancrés dans le réel » (« Le Prix du producteur français de télévision », Procirep, communiqué de presse, 07-12-2009).

³ « Un film d'anticipation alarmant, démonstration rigoureuse des conséquences d'un réchauffement planétaire, qui donne à réfléchir et pousse à réagir » (*Télé Star*).

« Basé sur un scénario 'médié' de ce qui nous attend en 2075, ce docufiction d'anticipation fait froid dans le dos. Si son but est de choquer les consciences, le pari est réussi » (*TV Hebdo*).

emblématique d'une des dimensions du développement durable. Niels est un biologiste allemand qui part au Canada à la rencontre de Grace, une zoologiste chevronnée à la recherche du dernier ours polaire. Leur histoire illustre la dimension environnementale du développement durable et notamment la préservation de la biodiversité. Lotte, la femme de Niels, est une avocate qui se bat aux côtés des Organisations non gouvernementales pour la protection de la planète. Son parcours met l'accent sur l'importance d'une gouvernance en matière de développement durable. Enfin, le film commence et finit avec le personnage de Julia Peyrefitte, viticultrice bordelaise qui, confrontée aux perturbations liées au changement climatique, décide de se reconvertir en plantant des orangers. Son histoire croise celle d'Idri, un jeune immigré africain venu chercher un emploi d'ouvrier agricole. Cette dernière histoire permet de centrer le propos sur les dimensions économiques et sociales du développement durable. C'est bien naturellement cette dimension qui nous occupera plus particulièrement.



Julia Peyrefitte, une viticultrice bordelaise attachée à son domaine.

D'une manière générale, ces récits dont on peut tirer un enseignement reposent sur un système énonciatif ambivalent dans lequel le spectateur construit à la fois un énonciateur fictif (qui assure la narration) et un énonciateur « réel » (responsable du discours scientifique), selon un modèle qui correspond au processus de fabulisation explicité par Roger Odin dans *De la fiction*¹.

Ce dédoublement est installé d'emblée dans les séquences génériques. Le carton générique (mentions écrites blanches sur fond noir doublé d'un commentaire avec voix-off en surplomb) participe ainsi à la construction d'un énonciateur « réel », responsable du discours scientifique, lui-même cautionné par un expert scientifique (Stéphane Hallegatte)². De la même manière, les premiers plans qui nous font découvrir les personnages sont eux-mêmes requalifiés par le commentaire-off comme les illustrations d'un discours aux valeurs morale et politique : « Nous sommes en 2075 et ce film est le récit d'un destin qu'il est encore possible d'inverser ».

Du reste, ce dédoublement énonciatif est lui-même décelable dans le découpage en séquence. Le film alterne en effet les séquences narratives avec des séquences pédagogiques dans lesquelles un commentaire (voix-off) en forme d'exposé scientifique apporte les informations sur les projections scientifiques qui mettent en perspective les situations fictionnelles.

2. La vulgarisation des travaux du GIEC

On voit mal cependant comment le rapport à la science ne pourrait pas être ambigu dans un film qui entend montrer un monde qui n'est pas né. Néanmoins, la problématique du rapport à la science dans les films d'anticipation à valeur scientifique est quasiment identique à celle des films de reconstitution. Tout repose de fait sur le contrat entre le spectateur et les instances énonciatives du film ainsi que sur les éléments contextuels et génériques qui fondent la valeur que le spectateur peut accorder au film.

Dans cette perspective, Hervé Chabalier, le producteur du film, revendique la plausibilité de l'univers représenté en arguant que le film est tiré des travaux du GIEC :

« Mais quel "scénario climatique" choisir ? Notre objectif n'étant pas d'ajouter un film catastrophe de plus à une liste déjà trop longue, ce n'est ni l'hypothèse la plus optimiste, ni la plus pessimiste, que nous avons retenue. Conseillés par Stéphane Hallegatte et notre comité scientifique nous avons sélectionné l'hypothèse médiane baptisée "Scénario A2" par le GIEC³. »

¹ Odin R., 2000, *De la fiction*, Bruxelles, De Boeck Université, 2000, pp. 68-69. Dans la lignée des travaux de Roger Odin, j'ai proposé dans ma thèse publiée en 2015 un modèle heuristique d'analyse des films-paraboles que j'utilise ici comme méthode sémiotique. Voir « La parabolisation », dans Laborderie, P., 2015, *Le cinéma éducateur laïque*, Paris, L'Harmattan, pp. 173-184.

² L'énonciateur « réel » est une construction du spectateur tandis que Stéphane Hallegatte est le cautionnement empirique de cette construction.

³ Suite du texte : « Puisque le réchauffement climatique est, par définition, un phénomène global et que ses conséquences sont innombrables, il nous a également fallu sélectionner les événements climatiques les plus significatifs. Et parmi ces événements ceux qui se prêtaient à une mise en images : fonte des banquises et glaciers, menaces sur la bio-diversité, pluies diluviennes et sécheresses, impact paradoxal du réchauffement sur l'hémisphère Nord. Bien entendu, le réchauffement global anthropique n'est ni le premier ni l'unique problème climatique auquel l'humanité doit se confronter, mais il pose un défi d'adaptation auquel nous n'avons jamais eu à faire face jusqu'ici. C'est pourquoi nous avons également tenu à donner une place importante à ses conséquences sociales et économiques : tensions sociales,

Tout d'abord, l'information selon laquelle le scénario A2 serait un scénario « médian » est contestable. Le rapport du GIEC envisage six scénarios de variation de la température sur cent ans selon un intervalle pouvant aller de 1,8°C (scénario B1) à 4°C (scénario A1F1). Le scénario A2 arrive quant à lui juste derrière le scénario A1F1 en prévoyant une augmentation de 3,8°C¹. Aussi, Stéphane Hallegat, conseiller scientifique du film, déclare lui-même que le scénario climatique adopté est « pessimiste »² afin de mieux sensibiliser le spectateur aux conséquences du réchauffement climatique sur sa vie quotidienne.

Outre cette approximation, s'opère un glissement sémantique entre scénario à valeur scientifique et scénario de fiction. Le caractère hypothétique du scénario climatique dont est inspiré le film est certes mentionné dans le générique. Tout est fait cependant dans la présentation du film pour lever les doutes du public. De fait, l'incertitude et la relativité, qui constituent en partie la valeur scientifique du scénario A2, sont euphémisées pour laisser place à un monde qui existera sans aucun doute³. Le mode indicatif remplace ainsi le conditionnel, dans cette bande annonce diffusée sur France 2 : « Le monde tel qu'il sera en 2075... ».

Surtout, de même que le film de reconstitution historique laisse la fiction s'engouffrer dans tous les vides laissés par l'historien, le docufiction d'anticipation imagine comment le parcours des personnages peut vraisemblablement s'imbriquer dans un monde bouleversé par un changement climatique lui-même certes possible mais toujours choisi à des fins de dramatisation. Dans la sélection des événements météorologiques comme dans le choix des événements de la vie des personnages, seules les situations à fort potentiel émotionnel sont retenues. Ainsi de la mort du fils de Julia lors d'une inondation. Ainsi de la mort de Grace, la spécialiste des ours polaires, qui voit la banquise se rompre sous ses pieds.

Qu'en est-il enfin des informations scientifiques divulguées dans le film ? Peut-on notamment projeter la reconversion des viticulteurs bordelais à partir des travaux du GIEC ? On ne trouve rien de précis dans les rapports du GIEC concernant les conséquences du réchauffement climatique sur la viticulture en Aquitaine, mais toutes les perturbations évoquées dans le film (notamment les invasions d'insectes et la sécheresse) sont effectivement mentionnées comme probables selon des degrés de confiance moyens à élevés⁴. Les travaux du

réfugiés climatiques, conflits, rapports Nord-Sud.» Chabalier H., « Les Temps changent », <http://www.capatv.com/?p=1970>, mis en ligne le 07-02-2010.

¹ GIEC, 2007, « Changements climatiques 2007. Rapport de synthèse », Organisation Météorologique Mondiale et Programme des Nations Unies pour l'Environnement, p. 18.

² « Pour le grand public, un certain effort d'imagination est nécessaire. D'où le travail de vulgarisation effectué sur un docufiction comme "Les Temps changent". A priori, 3 ou 4 °C supplémentaires peuvent apparaître comme relativement anecdotiques. C'est seulement lorsque l'on s'interroge sur les conséquences relatives aux écosystèmes, aux flux migratoires, à la gestion de l'eau ou à la production d'électricité... bref, lorsque l'on étudie l'implication sur la vie au quotidien, que l'on comprend ce que cette augmentation aura de notable... et d'effroyable ! Imaginons un propriétaire qui doit choisir une assurance incendie. Il ne se dit pas "que se passe-t-il si ma maison ne brûle pas ?" mais "que faire si elle brûle ?". Il a besoin de se représenter le sinistre pour se décider. Avec "Les Temps changent", nous sommes exactement dans cette représentation du sinistre. C'est, selon moi, ce qui justifie un scénario aussi pessimiste. Il n'est en aucun cas prédictif. Il s'agit simplement de mettre en garde : en l'absence d'action, voilà une possibilité d'avenir. Alors, il vaut mieux agir. Et dès maintenant. », Hallegat S., Entretien avec Christian Wiederle pour Docandfiction-tv.fr, URL : <http://docandfiction-tv.fr/2075-les-temps-changent-france-2-zoom.php>, mis en ligne le 02-06-2013.

³ Dans un article publié en 2007, Stéphane Hallegat était au demeurant très réservé quant à toute interprétation hâtive des données chiffrées : « Face à ces questions, l'incertitude sur les dommages du changement climatique semble plus importante que jamais, et tous les chiffrages publiés, optimistes ou pessimistes, doivent donc être pris avec beaucoup de précaution. », Hallegat S. et Théry D., 2007, « Les impacts économiques futurs du changement climatique sont-ils sous-estimés ? », *Revue d'économie politique*, 2007/4 - Vol. 117, p. 520.

⁴ GIEC, 2001, « Bilan 2001 des changements climatiques : Conséquences, adaptation et vulnérabilité », Organisation Météorologique Mondiale et Programme des Nations Unies pour l'Environnement, p. 65.

GIEC laissent cependant une grande liberté à l'imagination en ce qui concerne l'organisation économique et sociale de demain.

3. L'anticipation des rapports socio-économiques de demain

3.1. Des stéréotypes sur les métiers qui perdurent

Dans cette perspective, le film demeure assez frileux dans sa représentation des métiers du futur en reprenant même les stéréotypes qui construisent les identités professionnelles genrées. Ainsi du parcours de Julia, qui correspond à au moins deux stéréotypes, celui de victime potentielle de l'exode rural et celui de la femme isolée à la fois dans sa vie privée (elle est sans compagnon et a perdu son unique enfant) et dans son travail (la taille de la vigne est en effet une activité solitaire). Il est à noter que ces deux stéréotypes étaient déjà présents dans les films mélodramatiques de l'entre-deux-guerres (citons par exemple les films de lutte contre l'exode rural de Jean Benoit-Lévy ou encore les mélodrames de Marcel Pagnol¹). Le film est lui-même traversé par le mythe du retour à la terre, Julia préférant transformer le vignoble en orangerie plutôt que d'abandonner sa terre et son patrimoine.

Dans le même ordre d'idées, les films catastrophes ou de science-fiction sont eux-mêmes relativement rétrogrades, lorsqu'il s'agit d'imaginer le travail des femmes de demain. Par exemple, dans *le Jour d'après* (*The Day After Tomorrow*, R. Emmerich, 2004), Lucy Hall est une femme-médecin qui en pleine catastrophe climatique décide de se dévouer entièrement aux soins d'un de ses patients, un enfant atteint d'un cancer, ce qui correspond au stéréotype des vocations féminines pour les métiers de santé².



Les adultes migrants cantonnés à des tâches agricoles.

Aussi, *les Temps changent* souffre du réchauffement d'autres stéréotypes concernant en particulier le travail des populations immigrées. Il reprend en effet un préjugé en cantonnant les

GIEC, 2007, « Changements climatiques 2007. Rapport de synthèse », Organisation Météorologique Mondiale et Programme des Nations Unies pour l'Environnement, pp. 18, 21, 58-61 et 63.

¹ Le stéréotype de la femme-isolée est représenté dans le mélodrame par la fille de ferme qui devient fille-mère, par exemple dans *Le Voile Sacré* (Jean Benoit-Lévy, 1926), *Angèle* (M. Pagnol, 1934) ou *Regain* (M. Pagnol, 1937).

² Loin d'assurer sa fonction de médecin, elle s'occupe de fait du suivi du patient qui est habituellement réservé au travail d'infirmier ou d'aide-soignant.

émigrés d’Afrique à des tâches d’ouvriers agricoles qui travaillent manuellement sur des produits à faible valeur ajoutée. Les immigrés africains sont de surcroît représentés selon le cliché du Bonhomme Banania au parler « petit-nègre ». *Les Temps changent* réussit ainsi à démontrer une fois de plus qu’il est plus facile de changer le climat que de briser une idée reçue.

3.2. Une mystification autour de la valeur travail

L’idéologie d’un film est décelable dans ce qu’il montre mais aussi dans ce qu’il ne montre pas. Dans cette perspective, il n’est pas anodin que la question du chômage ne soit pas abordée directement. On comprend que le problème est toujours d’actualité en 2075 dans la mesure où le film anticipe une politique draconienne mise en œuvre par l’Europe en matière « d’émigration choisie ». La séquence où on voit comment la population émigrée d’Afrique littéralement triée au moyen de tests biométriques constitue d’ailleurs le seul moment où affleure la possibilité de tensions économiques et sociales.

Aussi, on remarquera que la conversion de Julia en productrice d’oranges n’est pas contrainte par le souci de répondre au marché de l’emploi, mais motivée par la volonté d’adapter son activité au changement climatique. Notons que, dans les films d’orientation professionnelle promus sur les sites de l’ADEME ou du ministère de l’Écologie, l’orientation vers les métiers liés au développement durable est bien au contraire souvent motivée par le chômage¹. Du reste, dans *les Temps changent*, le scénario le plus fréquent pour les agriculteurs en France au cours du siècle dernier, à savoir la fuite vers les métiers tertiaires, n’est même pas envisagé. En somme, le changement climatique fait ici barrage aux raisonnements socio-économiques, le film proposant une nouvelle version de la théorie des climats revisitée à l’ère du numérique.

Enfin, *les Temps changent* construit un discours sur la valeur travail qui ne paraît pas tout à fait neutre. Dans les films catastrophes, les êtres humains doivent habituellement quitter leur activité professionnelle pour tout simplement tenter de rester en vie. Ils en profitent par la même occasion pour se rassembler autour des valeurs qui fondent leur civilisation. D’une certaine manière, *les Temps changent* s’inscrit dans cette mythologie survivaliste car la conversion de Julia correspond à une opération de sauvetage de son patrimoine. N’adoptant cependant pas les situations extrêmes du film-catastrophe, le film ne montre certes pas des personnages qui abandonnent leur travail pour se consacrer à leur survie, mais qui sont néanmoins poussés à évoluer professionnellement en raison d’un changement climatique. A cette occasion, Idri (le travailleur immigré) et Julia (la chef d’exploitation) sont réunis par la culture de l’orange. La dimension conflictuelle des rapports Nord/Sud et des rapports de classe est ici gommée au profit d’une ambiance fraternelle qui n’est pas sans rappeler la philosophie solidariste ou, si on préfère, la conception sociale-démocrate des rapports de classe.

4. Le rapport au réel : les pastiches du filmage du réel et des genres du cinéma de fiction

Dans *les Temps changent*, la relation au réel est elle-même ambivalente dans la mesure où le film pastiche aussi bien le filmage du réel que les genres de la fiction.

Concernant le pastiche du filmage du réel, le film emprunte ses formes au film de famille ou au *Breaking news*. Ainsi, l’évènement le plus dramatique de la vie de Julia, la perte de son enfant noyé lors d’une inondation, est montré au travers du filtre du film de famille. Tandis qu’en voix-off, Julia fait le récit de la mort de son enfant, un vrai-faux film de famille le

¹ Par exemple, dans le web-documentaire «A la découverte des métiers d’avenir », Malika, après la perte de son emploi « dans un marché du travail fortement impacté par la crise financière », s’est convertie en agent de tri. URL : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Videos-a-la-decouverte-de-metiers.html>, mis en ligne le 15 juin 2011.

représente à l'image. On notera comment le film emprunte à la fois la forme (tremblé de caméscope, gros grain et regard caméra), les stéréotypes (l'enfant faisant du vélo) et la fonction mémorielle du film de famille. Ici, le recours au faux renforce la vraisemblance de la séquence.



Une vraie-fausse chaîne : CLIMATE-NEWS.

La médiatisation des inondations par une chaîne intitulée « Climate news » est elle-même particulièrement ambiguë, puisqu'elle utilise de vrais films d'archive montrant les inondations qui ont touché la Nouvelle-Orléans en 2005, suite au passage de l'ouragan Katrina, avec l'habillage d'une vraie-fausse chaîne météorologique. Tout se passe comme s'il fallait que les catastrophes occasionnées par le bouleversement climatique soient montrées par les journaux télévisés pour qu'elles soient vraisemblables. Au final, ce recours au pastiche ressemble plutôt à un aveu : la référence à des sommités scientifiques ne suffisant pas, le film cherche à gagner en crédibilité en pastichant le filmage du réel.

Concernant la fiction, les effets spéciaux utilisés dans les séquences narratives n'obéissent pas seulement à un but de vulgarisation scientifique, mais permettent aussi de sceller l'alliance du documentaire avec deux genres cinématographiques plus populaires, le film-catastrophe et la science-fiction. De même que *le Jour d'après* montre un des symboles de l'Amérique emprisonné par la glace suite à un bouleversement climatique majeur, *les Temps changent* joue lui aussi avec les symboles de l'identité française en montrant le vignoble bordelais et la Tour Eiffel infestés de criquets pèlerins.



La statue de la Liberté enneigée dans *The Day After Tomorrow*.



La tour Eiffel envahie par les sauterelles dans *les Temps changent*.

Du reste, « la confusion des genres »¹ entre science-fiction et docufiction d'anticipation est elle-même rendue possible par le fait que la science-fiction elle aussi n'hésite pas à pasticher le film pédagogique. Ainsi, dans les séquences pédagogiques des *Temps changent*, les trucages numériques revêtent une dimension spectaculaire qui ne correspond pas seulement à des fins éducatives mais vise aussi à impressionner le grand public (par exemple, lorsqu'une animation numérique montre la calotte glaciaire recouvrir la moitié Nord de l'Europe). On retrouve l'équivalent de cette animation spectaculaire dans *le Jour d'Après* où la calotte glaciaire envahie de manière fulgurante la moitié Nord des Etats-Unis.

¹ Veyrat-Masson I., 2008, *Télévision et histoire, la confusion des genres. Docudramas, docufictions et fictions du réel*, Bruxelles, De Boeck, Coll. Médias-recherches.

Aussi, le film participe d'une forme de communication risquée, dans la mesure où le parti pris de mettre en récit des travaux scientifiques en empruntant à des genres cinématographiques à succès permet sans doute de gagner en spectaculaire mais finit par décrédibiliser le discours. On en vient à se demander si cette fiction documentée par la science n'est pas de la science-fiction pure et simple.

En réalité, le film, tout en s'appuyant sur des thèses scientifiques, propose un discours en forme de parabole, qui parle plus de notre présent que du futur et s'inscrit ainsi dans la lignée des œuvres de science-fiction, dont la fonction première est de construire des mondes utopiques afin de mieux critiquer le monde présent.

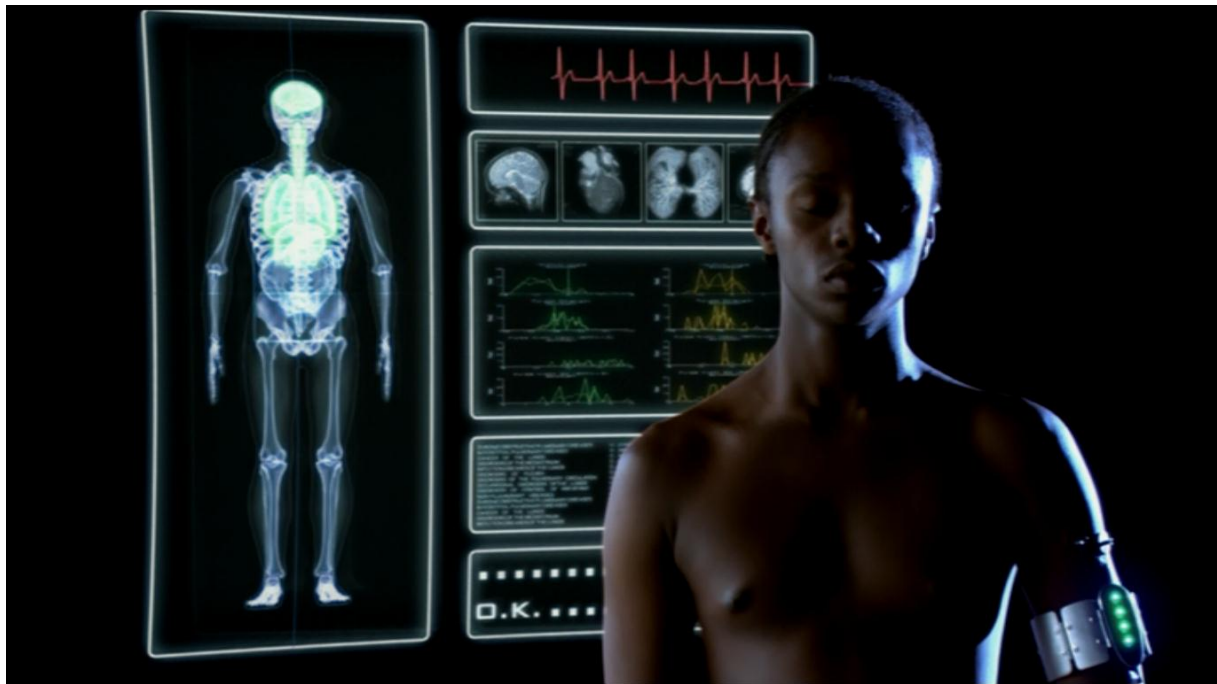
5. Une parabole sur les rapports transméditerranéens

Tandis que le film illustre de manière explicite tout un ensemble de conséquences catastrophiques du réchauffement climatique sur l'environnement, le traitement de la dimension socio-économique s'opère de manière beaucoup plus implicite et allusive. Le parcours d'Idri est ainsi porteur d'un discours sur l'immigration et plus généralement sur les rapports Europe/Afrique.



TGV transméditerranéen en 2075.

Concernant la gestion des flux migratoires, le film demeure muet sur les motivations (conflits potentiels, situation de sécheresse) qui feraient des migrants transméditerranéens des réfugiés politiques ou climatiques. En revanche, il montre de manière explicite comment ils sont sélectionnés en tant que force de travail sur un ensemble de critères physiques et psychologiques au moyen d'un arsenal d'outils d'évaluation, qui font froid dans le dos. Par exemple, les candidats au voyage transméditerranéen doivent passer un examen psychologique qui ressemble au détecteur de mensonge ainsi que des tests biométriques destinés à mesurer leur capital santé.



Idr

i passant un test biométrique.

Cette anticipation d'un temps prétendument éloigné du nôtre, où les hommes sont prisonniers d'un système totalitaire, s'inscrit dans la grande tradition de la science-fiction (e.g. l'utilisation de la technologie à des fins de contrôle dans *1984*, ou encore la réduction des êtres humains à l'état d'animal dans *La Planète des singes*). Ici, le migrant est traité comme un produit que l'on trace au moyen d'un code-barres.



Le

s migrants tracés avec un code-barres.

Naturellement, le film évoque ainsi la possibilité d'un retour à l'esclavagisme. La pose d'une brassière équipée de capteurs sur le corps dénudé d'Idris se réfère en effet aux bracelets utilisés aujourd'hui pour contrôler les mouvements des personnes en « liberté surveillée » ainsi qu'aux chaînes entravant le corps d'un esclave. Cependant, une allusion pouvant en cacher une

autre, dans le contexte sociopolitique de production du film, à savoir le quinquennat de Nicolas Sarkozy, il est possible de voir dans l'oubli des causes géopolitiques et humanitaires des diasporas africaines, ainsi que dans le tri des migrants au moyen de tests psycho-physiologiques, une critique du discours du président de la République de l'époque sur « l'immigration choisie ».

Répondant à la réduction des questions migratoires à un problème de contrôle, le film oppose dans un second temps la représentation d'une population africaine immigrée considérée comme une chance pour l'Europe. La relation humaine que nouent Julia et Idri est ainsi emblématique de la solidarité entre le Nord et le Sud. Certes Julia offre un emploi à Idri, mais elle-même bénéficie de l'expérience d'Idri, qui lui permet de reconverter le vignoble en orangerie.



Julia et Idri plantant un oranger.

Cette relation d'entraide sociale n'est pas sans rappeler la philosophie solidariste et plus généralement la manière d'envisager les rapports sociaux de la social-démocratie. Tout empreint d'idéologie, le discours du film valorise ainsi une France ouverte au changement et capable de s'adapter à son temps au détriment d'une France qui se pense comme une forteresse menacée par les affres du réchauffement climatique. Le titre du film est de ce point de vue très bien choisi.

Au travers de cette parabole, c'est toute une vision du patrimoine qui est proposée. Ainsi Julia, aidée par Idri, accepte-t-elle de transformer son vignoble en orangerie et réussit par là-même à préserver une activité économique et à éviter la vente de sa propriété.

Certes la dimension vitivinicole de ce patrimoine est perdue. Cependant Julia réussit à pérenniser ce qui est au cœur de la notion de patrimoine, à savoir non pas seulement l'amour d'un terroir, mais la qualité humaine de la transmission de cet amour à travers les générations. Ici, la nouvelle génération est incarnée par Idri, qui devient symboliquement le fils adoptif de Julia.

Cette vision idyllique des rapports Nord/Sud n'est cependant pas sans rappeler l'idéologie colonialiste des gauches radicale et socialiste, qui justifiaient l'entreprise coloniale par son œuvre civilisatrice et produisait tout une imagerie montrant notamment des infirmières traitant les populations indigènes avec bienveillance. Plus proche de nous, tout un ensemble de films des années 1970-1980 ont renoué avec le mythe du bon sauvage en représentant de manière romantique des populations indigènes préservées des affres de la civilisation (e.g. les indiens

dans *Danse avec les loups* ou les Massaïs dans *Out of Africa*). Dans cette perspective, la représentation de Julia en tant que chef d'exploitation d'une orangerie employant des ouvriers africains correspond peu ou prou à celle de Karen Blixen plantant des caféiers grâce à la main d'œuvre des Kikouyou.

5. Discussion : faut-il vraiment que les temps changent pour que rien ne change ?

En définitive, que ce soit dans la forme (les divers pastiches) ou dans le fond (les stéréotypes du travail féminin, du travailleur immigré, du rapport colonial), *les Temps changent* rassure sur notre capacité à tout changer pour que rien ne change. Il reste à se demander s'il était bien nécessaire de modifier numériquement 70% des images d'un film pour proposer une vision du monde de demain qui n'est en fait que la répétition d'un déjà vu et d'un déjà pensé. Pour conclure sur la mise en image des rapports Nord/Sud, il semble ainsi préférable de proposer au public, soit des documentaires qui tiennent un discours intéressant parce que solidement ancré dans la science ou qui présentent des activités de coopération s'inscrivant d'ores et déjà dans un projet de développement durable, soit de vrais films de science-fiction qui remettent en question notre manière de concevoir le futur¹, plutôt que d'adopter une position intermédiaire dont l'ambition certes louable est d'éduquer tout en divertissant, mais qui bien souvent finit par peu informer tout en ennuyant.

¹ Par exemple, *Metropolis* (F. Lang, 1927) ou *2001, l'Odyssée de l'espace* (S. Kubrick, 1968).

Traduire / trahir l'altérité culturelle dans la littérature de voyage **Abdelmalek ALZAUM, Université Paris 8**

La traduction ou l'interprétation de l'altérité dans la littérature, si elle n'est pas exclusive au récit de voyage, en constitue une caractéristique majeure comme en témoignent les récits de voyage romantiques du XVIII^e et du XIX^e siècles. Selon certains traductologues contemporains comme Cordonnier, Bassnett et Lefevre, ou des anthropologues comme Affergan et Husserl, le récit de voyage est une traduction de l'Autre. D'après Normand Doiron par exemple, le voyageur classique est celui qui « *interprète son rapport à l'espace et le traduit pour ses lecteurs en regard de certaines règles qui définiront le voyage et le récit* » (Doiron, 1988 : 98). Le voyage est donc un miroir de l'altérité, une traduction « acclimatée » et subjective de l'Autre lointain. Par là même, traduire le récit de voyage serait une traduction d'un texte (au second degré) à partir d'une traduction d'une culture plus globale (au premier degré).

Dans ce genre littéraire où le langage n'est pas seul au cœur de l'œuvre, où la fonction du texte littéraire est d'incarner des images au-delà du langage, on peut admettre que « *le langage est culture, et inversement, la culture est langage* » (Cordonnier, 95 : 56). Dans ce travail succinct, nous soulevons la question de la traductibilité de l'altérité, et plus globalement de la culture, à partir d'un texte présumé être une traduction (le récit de voyage). La notion de culture comporte quelques aspects qui méritent d'être explicités tels que l'altérité et les implicites culturels. Nous les analyserons dans le dernier chapitre de ce travail, à travers la traduction de Mouhsen al-Ayni du récit de voyage *Une française médecin au Yémen*, de Claudie Fayein.

I. Les paradigmes culturels de la traduction littéraire

La culture a fait l'objet de nombreux travaux scientifiques. Sociologues, anthropologues, et hommes de lettres ont interrogé cette notion selon les perspectives propres à leur discipline. L'altérité littéraire est un constituant principal de la culture de l'autre dans un texte littéraire.

Le langage littéraire du récit de voyage par exemple, loin d'être uniquement poétique, est situé au carrefour de plusieurs genres discursifs. Ainsi il peut être à la fois esthétique, référentiel, connotatif et dénotatif. Pour mieux comprendre le fonctionnement de ce discours, il serait judicieux de définir, dans un premier temps, les paradigmes culturels dans le récit.

L'altérité, une notion vague et transdisciplinaire tant dans le langage courant que scientifique, est l'acceptation de l'autre en tant qu'être différent et la reconnaissance de ses droits à être lui-même. C'est en effet la reconnaissance de l'autre dans sa différence ethnique, sociale, culturelle, religieuse ou même littéraire. L'altérité est donc le caractère, la qualité de ce qui est autre. Cette notion nous conduit également à interroger ce qui est autre (alter) que nous (ego), nos relations avec lui, les moyens de le connaître, la possibilité d'exister sans lui, et la menace qu'il peut constituer contre notre identité.

L'altérité littéraire s'apparente à l'altérité d'autres disciplines, notamment l'anthropologie et la traduction, car elle est composée de repères ou de marqueurs tels que les mots, les noms propres, les énoncés, le texte lui-même sans oublier les métaphores et les connotations (composantes essentielles de la culture de l'autre dans un récit), et comprend de surcroît les informations et les traces rapportées au sujet du peuple « traduit » dans un contexte historique et littéraire donné.

Ces repères constituent la part de l'autre, ou plus précisément ce que Ballard appelle les culturèmes ou les désignateurs culturels qui appartiennent à une culture quelconque et qui forment en même temps un système de codes complexes différent de celui de l'autre langue. Traduire littéralement ces marqueurs culturels peut s'avérer périlleux, étant donné l'écart culturel qui sépare notamment les langues éloignées. L'enjeu est double : traduire sans trahir les implicites culturels ou les conserver pour préserver l'altérité.

Pour tenter de définir l'implicite culturel, Pu Zhihong, a écrit que l'implicite « (*du latin implicitus : plier dans, emmêler*) peut être un présupposé ou un sous-entendu, c'est-à-dire qu'il désigne un dire ou un sous-dit qu'un texte veut exprimer sous le dit explicite » (2008 : 161). Connoté par un mot, une phrase, ou dans un contexte et sous-entendu par la culture, l'implicite culturel, un sous-entendu ou un présupposé renvoie, selon C. Kerbrat Orecchioni à : « *toutes les informations qui, sans être ouvertement posées, sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites.* » (1986 : 25). Elle semble par-là reprendre la définition de la culture de E. Sapir pour qui la culture est un « *code, secret et compliqué, écrit nulle part, connu de personne, entendu par tous* » (1921 : 15). Selon les traductologues, les implicites culturels sont sémantiquement extrinsèques au noyau lexical. D'après J.-R. Ladmiral, ils sont des « résidus » ou du « *reste dans l'analyse sémantique* » (1994 : 199). Dans ses traductions de Habermas, Ladmiral évoque le terme *résidus décisionnels*, terme traduit de l'allemand pour expliquer le principe de l'argumentation. C. Wecksteen avance, pour sa part, le terme *connotations*, qui peut au contraire, avoir une « *charge émotive souvent implicite et porteuse d'un sens* » (2009 : 113). L'implicite culturel se présente aussi comme une source de malentendus entre différentes langues.

A partir de ces définitions, nous pouvons dire que l'implicite culturel est un fragment lexical ou textuel dont le signifié est extérieur au monde du récit. Grosso modo, ce sont les connotations, l'onomastique, les métaphores, etc.

La connotation est une réalité flottante dont la signification potentielle varie selon le contexte historique et littéraire du récit. Appartenant tant au vocabulaire littéraire que linguistique, cette notion correspond, d'après Marie-Noëlle Gary-Prieur, à *la fonction référentielle du langage* chez les logiciens (Gary-Prieur, 1971 : 96-97). G. Mounin, quant à lui, définit cette notion comme « *des éléments qui, à la frange du signifié, rattachent le signifiant aux situations vécues les plus concrètement individuelles du locuteur* » (1969 : 25). Tout comme le lien entre la traduction et la culture, le lien entre la culture et les connotations est indéniable. Ce lien sous-jacent au *fait culturel*, selon Cordonnier, est « *le propre de l'Autre* ». (Cordonnier, 1995 : 12). Les désignateurs culturels, selon leur classe et leur fonction, annoncent la présence de l'Étranger. On peut énumérer *les realia* à partir des noms propres qui renvoient à des référents extralinguistiques spécifiques d'une civilisation ou d'une culture jusqu'aux expressions idiomatiques et métaphoriques. Ces *realia* relèvent du culturel puisqu'ils ne figurent ni dans le dictionnaire ni dans la grammaire, mais se situent plutôt au niveau de l'écorce du noyau linguistique. (G. Frege, *Ecrits Posthumes*, 1969).

II. Poétique du récit de voyage

Depuis Schleiermacher, selon lequel le traducteur choisit entre l'auteur et le lecteur, les traductologues sont encore aujourd'hui confrontés au même dilemme : faut-il être sourcier ou

cibliste ? Dans ce faux débat, le concept de la culture se profile derrière la controverse sur le traduisible et l'intraduisible. Les implicites culturels qui caractérisent un texte littéraire, notamment les relations de voyage, ne sont pas dissociés du reste du récit dont le discours regorge de connotations et de noms propres qui, polysémiques par définition, comprennent sans doute une dimension culturelle que la traduction ne saurait contourner. Le langage du récit constitue alors une forme particulière du sous-langage plus opaque que l'on peut imaginer, notamment lorsque la culture étrangère représentée est difficilement accessible. Le langage littéraire du récit de voyage est donc un langage dans le langage, résultant d'une part d'une mise en œuvre particulière de la fonction poétique du langage (réel et fictionnel) et d'autre part de l'introduction de lexicultures étrangères portant l'empreinte d'une nouvelle forme de littérature-culture. Le signifié (le concept et la dénotation directe) est également transformable en un signifiant polysémique d'un nouveau langage symbolique et littéraire (au second degré). Le sens littéral cède la place au sens symbolique qui relève de la forme, et qui est un « langage » non linguistique.

Les traductions des récits de voyage nous intéressent en effet pour la place qu'elles donnent à l'Autre. Cet autre est sous-entendu par des marqueurs grammatico-lexicaux, des appréciations axiologiques et stylistiques, un discours littéraire de proximité et un autre distancié que véhiculent non seulement le récit mais aussi sa traduction.

Le récit est connu comme une traduction du monde lointain dont l'effet de distance est révélé par la présence lexiculurelle de l'autre et son imaginaire dans le récit. Pour désigner cet univers distancié, C. Bermond parle de « l'univers raconté » tandis que Genette l'appelle le « *contexte diégétique* ». Dans les récits de voyage, il est question d'un univers imaginaire pour le lecteur, mais réel pour l'écrivain-voyageur qui s'engage à le représenter fidèlement. Or, cette représentation n'échappe en aucun cas à la subjectivité de celui-ci. Les constituantes de ce monde diégétique, chez G. Roux-Faucard, sont des éléments de sens qui rappellent à peu près l'univers représenté. Chez Barthes, ce sont les « informants » qui identifient les circonstances de l'univers sans intervenir dans l'histoire ou la trame événementielle. Ils fournissent, en revanche, des détails qui permettent d'authentifier le monde réel et produisent l'effet réel. Ils constituent également un système de code des références complexes comme l'onomastique (toponymie, anthroponymie) et les données chiffrées.

Chaque texte produit un effet, autrement dit un sentiment ou une émotion. Roux-Faucard, dans *Poétique du récit traduit*, distingue au niveau lexical, deux effets : l'effet de distance et l'effet de proximité. L'effet de proximité est le sentiment de familiarité éprouvé par le lecteur envers le monde diégétique proposé par le texte. Par là, il ne semble pas exclusif au lexique, mais il inclut également l'intertextualité. En revanche, l'effet de distance est le sentiment de dépaysement à l'égard du monde décrit (Roux-Faucard, 2008 : 66).

D'autre part, les références culturelles sont composées d'un support lexical explicite (noms, titres, citations, etc.) évoquant un monde référentiel implicite. Le travail de l'explicitation de ces désignateurs culturels dans le texte source consiste à les traduire indirectement. Cependant, traduire ces désignateurs dans une autre langue serait une double tâche, ou une traduction d'une traduction dans la langue-culture.

III. Traduire l'altérité dans un récit de voyage

Dans son entreprise de *traduire* l'altérité, Claudie Fayeïn, médecin envoyée au Yémen, dresse un tableau pittoresque chargé de représentations topographiques et physiques sur ce pays et sur son cosmopolitisme social, ses mœurs, sa diversité et sa disparité culturelle et littéraire. Elle a ainsi constitué un monde diégétique à travers son récit, qui a été traduit par Mouhsen al-Ayni, traducteur yéménite contemporain du voyage qui a tenté de reproduire les effets du texte original. Nous proposons alors d'analyser l'effet de distance et de proximité dans cette traduction à la lumière des stratégies de traduction proposées par M. Ballard ou celle de C. Wecksteen.

Mais avant de procéder à l'analyse de la traduction, nous tenons à rappeler que le texte original regorge de lexicultures de type onomastique ainsi que de situations typiques appartenant à la culture source. Traduire ces *realia*, qui constituent l'effet de distance du monde diégétique dans le récit, aura assurément un impact sur la version traduite, car ces mêmes implicites culturels changeront de fonction diégétique lorsqu'ils sont traduits (en arabe yéménite) et redeviendront par la suite des marqueurs de l'effet de proximité s'ils ne disparaissent pas entièrement sous l'effet de proximité culturelle et littéraire, et vice-versa.

III. 1. Traduire le système onomastique

Du fait des connotations et des charges culturelles que le récit véhicule, le nom propre constitue un signe d'étrangeté, une « *caractéristique de l'écriture du voyage* » d'après Magri-Mourgus (P. 59). L'onomastique du monde diégétique du récit *Une française médecin* est constitué des formes suivantes : noms propres (toponymes, anthroponymes), noms de collectivité (groupe ou institution), nom d'entités culturelles (œuvres littéraires, musicales), noms d'événements, comme : al-Aïd al-Kabir, al-hajab, Hokouma, etc.

La traduction de ce système onomastique du récit nous semble très proche de la réalité historique et culturelle du pays et paraît alors beaucoup plus explicite que l'original. Le traducteur, contemporain de l'auteure qu'il a rencontrée a pu restituer fidèlement une bonne part du système onomastique en en dissipant l'ambiguïté. Ainsi, l'effet de distance qui recouvre un large éventail dans le récit, s'est transformé en effet de proximité dans la traduction ; en revanche, l'effet de proximité du texte original est devenu, à bien des égards, un effet de distance pour le lecteur arabe.

1- Report d'anthroponymes

Ces noms, qui constituent l'effet de distance dans le récit, deviennent très familiers dans la traduction car ils désignent des personnalités historiques du pays visité comme le prince Hassan, ou le prince héritier Seif El Islam dont l'importance tient à leurs fonctions dans le système hiérarchique du pouvoir, mais qui ne dépasse pas la culture d'accueil. La voyageuse a tenu à traduire ces noms pour ses lecteurs français, tandis que le traducteur les a restitués car ils ne sont plus des implicites culturels mais des noms propres qui doivent retrouver leur place ordinaire dans la littérature yéménite. Eviter de traduire la part d'explicitation culturelle a permis à la traduction de s'inscrire dans une tradition littéraire locale dénuée d'étrangéisation structurelle, lexicale ou stylistique. En revanche, le traducteur s'est donné, à tort ou à raison, la liberté de traduire des noms propres comme celui de Diodore de Sicile que la voyageuse a cité dans son récit. Dans l'énoncé suivant, nous remarquons qu'il traduit le nom de famille « De Sicile » (« قبل

« مولد المسيح بقرن من الزمان تكلم المؤرخ اليوناني ديودور الصقلي لأول مرة عن مملكة سبأ » par le nom donné par les Arabes à l'île de Sicile au IX^e siècle.

2- Report simple ou calque de toponymes

Les toponymes, quant à eux, permettent d'esquisser tout un micro-contexte culturel, toute une conception de la réalité, contraignant le lecteur à mobiliser des connaissances sur l'histoire et l'organisation sociale du pays visité. Le Yémen est resté historiquement attaché à la légende de la Reine de Saba : « *un peu plus loin, se dressent les pilastres de Bilkis, rappelle Hakima, cinq colonnes isolées dont la base n'a pas été dégagée.* » (*Une française*¹ : 285). La stratégie de report simple avec adaptation morphologique est également employée dans cette traduction. L'exemple de la statue du Dieu de la Lune dans l'énoncé suivant est significatif : « *Maad Karib, dont la statue en bronze a été offerte au Dieu de la Lune par un nommé Amdahar* » (p. 282). En effet, le terme « Maad Karib » transcrit fidèlement l'orthographe arabe « معد يكرِب », une dénomination historique locale désignant cette divinité. Ces toponymes historiques ne relèvent pas vraiment de l'implicite culturel mais de l'Histoire de l'humanité. En revanche, les noms des villes visitées ainsi que leurs significations glosées dans le texte original n'ont pas été explicités dans la traduction, puisqu'ils appartiennent à la culture et à l'histoire locales dans la culture d'accueil comme Mareb, Maefak, Aden, etc.

Une troisième catégorie de toponymes retient en particulier notre attention. Des noms comme le Mefredge, le Dar el Diaffa, Beit el-Ma, Beit Abou mismar, que l'auteur emprunte à l'arabe ont été restitués sans risque d'incrémentialisation dans la traduction du fait que ces toponymes sont rattachés à une culture enracinée dans les traditions du Yémen. Il est manifestement inutile d'expliquer au lectorat yéménite le sens de Mefredge (une pièce dans la maison) par exemple ou Beit el- ma (les toilettes). Cependant, dans le texte original, il est nécessaire d'explicitier ces toponymes qui sont étrangers aux lecteurs français.

Les noms des institutions, empruntés avec explicitation à la langue locale comme Hakouma (hôtel de ville), Dar El Diaffa (p. 94) (hôtel de réception), Bustan (le jardin royal) etc., constituent également une sous-catégorie de toponymes. Dans la traduction, destinée aux lecteurs arabes en général et aux yéménites en particulier, ces noms retrouvent leur place facilement sans recours à la glose traductive.

3- Restitution des noms d'objets

L'emprunt chez Fayein est fréquent surtout lorsque le nom lui semblait caractériser le pays dans lequel elle séjournait. Par souci de lisibilité en français, l'orthographe de ces emprunts subit néanmoins quelques changements. Nous avons relevé deux types d'emprunt dans le texte original : emprunts connus et emprunts inconnus assortis d'explicitations. Il va sans dire que ces emprunts disparaissent complètement dans le texte arabe où ils ont perdu leur statut de lexiculture étranger et n'en gardent que la connotation. Bien que les emprunts des noms de certains produits et des plats dans le texte A comme Askars, kéfié, harem, chaouch, ûd, narguilé, दौरا figurent à présent dans le dictionnaire français, ils restent peu connus du lectorat français. Dans la version arabe, ces noms ne possèdent aucune particularité, c'est pourquoi le traducteur les restitue sans incrémentialisation. Certains noms incrémentialisés dans le texte A et inconnus

¹ *Une française médecin au Yémen*

des lecteurs français jusqu'à présent sont explicités en arabe du fait de leur importance culturelle et traditionnelle comme le Qat, quichr, Dakota, etc. L'énoncé suivant illustre bien ce cas de figure : « *Le qat est un petit arbre, dont les feuilles jeunes et fraîches ont des propriétés intermédiaires entre celles de la cocaïne, et de l'opium* » (*Une française* : 84), traduit en arabe par ces termes : « والقات شجرة صغيرة، أوراقها خضراء طازجة لها خاصية شبيهة بالكوكايين » (Version arabe, 93).

4- Explicitation des abréviations

On peut relever deux types d'explicitation d'abréviations dans la traduction. Le premier type est une abréviation inhérente à la langue-culture de départ comme dans l'exemple « T.S.F » (p. 84) traduit par « المذياع » ou « O.N.U » (p. 28) rendu par « الأمم المتحدة ». Le second type, lié à la langue d'accueil, semble recherché par l'auteur du texte original qui surnomme ou à abrège les noms de personnages réels. Cette technique rédactionnelle vise à produire un effet de distance avec la culture de départ, comme dans l'usage des initiales dans cet énoncé : « *Lorsqu'on envisage les liaisons du Yémen avec l'extérieur, le noms d'EL, El- Dj... s'impose.* » (*Une française* : 48). Dans cet exemple, le traducteur a néanmoins restitué le nom complet pour situer le texte dans sa réalité historico-sociale : « وعندما يتناول الإنسان صلات اليمن بالعالم الخارجي لابد أن يبرز اسم الجبلي » (*Une française* : 64).

5- Conversion des données chiffrées

Ces marqueurs culturels et économiques sont également une trace de transmission et parfois d'interprétation qui pourrait être estimative ou subjective quand elle n'est pas confirmée. La distance, la durée, la monnaie, le poids se révèlent souvent approximatifs, ce sont des données que Fayein convertit généralement pour ses lecteurs.

L'exemple suivant illustre ce propos : « *A la dernière page, je trouvai l'annonce d'un concours de reportage, doté d'un prix de 50.000 francs* » (*Française*, 13). Pour le traducteur, ce montant ne semble pas produire un effet de proximité avec ses lecteurs, c'est pourquoi il le convertit dans la monnaie la plus proche, c'est-à-dire la livre égyptienne : « على الصفحة الأخيرة قرأت إعلانا عن مسابقة » (*Version arabe*, 29). La conversion est donc considérée comme un effet de proximité autant pour les lecteurs de la traduction que pour les lecteurs du texte source.

6- Adapter les non-dits « politiques »

L'adaptation est une stratégie de la traduction qui vise à rétablir un équilibre culturel, politique, littéraire et notamment communicationnel, éventuellement rompu par la traduction. Chez Fayein, la communication pourrait être rompue lorsqu'il est question de politique. La voyageuse utilise le terme « Israéliens », pour désigner à la fois les Palestiniens arabo-musulmans et les Juifs : « *M. Talat Hussein, un Israélien musulman, réfugié au Yémen depuis la guerre de Palestine* », (*Française*, 28). Cet énoncé véhicule deux malentendus culturel et politique pour le lecteur arabe, et ce pour deux raisons : d'une part un Israélien ne peut être palestinien du fait d'un conflit d'identité, d'autre part, beaucoup d'Arabes refusent de reconnaître jusqu'à présent l'Etat d'Israël. Le traducteur a contourné ce malentendu en remplaçant le terme Israélien par le terme

« palestinien », habituellement et correctement utilisé dans la littérature politique arabe : « وكان رفيقي في هذه الرحلة فلسطينيا مسلما لجأ إلى اليمن أيام حرب فلسطين هو السيد طلعت يعقوب حسن » (p. 43). Nous pouvons également remarquer que le traducteur restitue le nom complet du personnage tandis que le texte original n'en cite qu'une partie « Talat Hussein ». Yéménite et contemporain du récit, le traducteur était au fait des détails qui auraient pu échapper à l'attention d'un traducteur lambda. Citer le nom complet met la version traduite dans un effet de proximité avec le lecteur arabe et lui donne davantage d'authenticité.

7- La synecdoque et les marques

Dans la langue source, ces noms circulent, inaperçus, dans un discours ordinaire. Imprégnés d'une culture riche, partagée par les natifs, ils sont utilisés par les autochtones et placés au cœur de la culture comportementale. Dans le texte original, nous relevons facilement l'usage (étranger au français) de la marque de voiture Jeep, Dodge ou Ford pour illustrer le véhicule en général. Ces marques américaines sont généralement connues pour la qualité de leurs moteurs. Le Yémen étant toutefois un pays montagneux, ces marques, d'usage utilitaire, sont assimilées aux véhicules mêmes : « *Mais rien ne vaut la Jeep sur une route yéménite. Lorsqu'on part, seule une Jeep vous permet d'être sûr d'arriver.* » (Française, 28). Le traducteur n'a pas peiné à expliquer ce que ces marques représentent chez les Yéménites puisqu'il s'adresse à eux.

Enfin, ces *realia* jouent un rôle essentiel dans le récit : leur nature ainsi que leurs types assurent un contact entre les deux langues/cultures. La traduction de ces *realia* ou leur report est un processus culturel délicat mais le traducteur, yéménite et maîtrisant parfaitement l'arabe, a réussi à être un bon médiateur de cultures et un passeur de connaissances. Il se conforme alors à ce que Mounin avait en effet souligné concernant un bon traducteur : étudier les langues étrangères et l'ethnographie.

Conclusion

Selon Michel Ballard, il existe en effet plusieurs techniques pour traduire l'implicite culturel. Il est intéressant de rappeler également la règle d'or de Schleiermacher, pour qui le traducteur *laisse l'écrivain le plus tranquille possible* ou bien le lecteur. Ce principe est aussi celui de Jean-René Ladmiral dans *Sourcier ou cibliste*. Projeter cette thèse sur la traduction de récit de voyage donne lieu à réfléchir sur l'éthique du traducteur et la part de l'étranger dans le récit de voyage qui représente un monde référentiel à part, auquel le lecteur ne peut accéder autrement que par l'imagination et les connaissances. Si le rôle de l'écrivain du récit est d'explicitier les références culturelles comme les fêtes et les cérémonies, le climat, les rituels religieux, l'apparence physique des habitants, l'éducation, le traducteur doit, quant à lui, jouer une double rôle car il faut traduire la traduction. Si le traducteur ne fait pas le travail d'explicitation, il risque d'entraîner son lecteur dans la stéréotypisation infondée. Aussi l'effet de distance, « l'étrangéité » encombre-t-il lourdement le texte.

Faute de temps, nous n'avons pas pu étudier la part importante de l'omission traductive et de la censure pratiquées dans la traduction. De même, nous n'avons pas suffisamment exemplifié les implicites culturels des noms d'événements comme les fêtes, les vêtements, les rituels, les dogmes, etc. Nous avons par ailleurs évité d'approfondir la question des stratégies employées dans la traduction et du discours actorial qui véhicule également des implicites culturels tout en

contournant la problématique de l'écriture de voyage en tant que traduction en soi. Nous nous sommes uniquement concentré sur la traduction des implicites culturels et des connotations dans un contexte particulier, celui du récit de voyage dont la traduction est destinée au pays visité et réalisée par un traducteur médiateur du même pays. Ce cas précis de la traduction permet d'admettre que l'on peut traduire sans trahir les implicites culturels, longuement considérés comme intraduisibles. Mais qu'en est-il des autres situations où le traducteur ne maîtrise pas complètement la culture d'accueil et s'adresse à un public plus large et plus diversifié ? Serons-nous en mesure d'avancer les mêmes réponses optimistes et d'utiliser les mêmes stratégies ?

Bibliographie

- Ballard, M., *La traduction, contact de langues et de cultures*, Vol.1, Arras : Artois Presses, 2005.
- Cordonnier, J. L., (1995), *Traduction et culture*, Paris, Ed. Didier, 236 p.
- Doiron, Normand, (1988), « L'art de voyager. Pour une définition du récit de voyage à l'époque classique » in *Poétique*, n°73, p. 83-108.
- Fayein, Claudie, (1955), *Une française médecin au Yémen*, Paris, éd. Julliard, 300 p
- Frege F. L. G. (1971), Sens et Dénotation [traduction française de C. Imbert]. In : Frege. *Écrits Logiques et Philosophiques*. Paris, éd. Seuil, (102-126) pp.
- Frege, F.L.G, (1969), *Ecrits Posthumes*, Editions Jacqueline Chambon (28 mai 1999), 348p.
- Gary-Prieur, M.N., (1994), *Grammaire du nom propre*, Paris, éd. Puf.
- Kerbrat-Orecchioni C., (1986), *L'implicite*, Paris, A. Colin.
- Ladmiral, J.R., (2014), *Sourcier ou cibliste*, Paris, éd. Les Belles Lettres, 303 p.
- Magri- Mourgus, V., (2007), L'écrivain-voyageur au XIX^e siècle : du récit au parcours initiatique. P. Euzière. in *Tourisme, voyages et littérature*, Cahiers Festival transméditerranéen, p.43-54.
- Mounin, G, (1969), *La Communication poétique : Précédé de Avez-vous lu Char ?*, Paris, Gallimard, 303 p.
- Roux-Faucard, G., (2008), *Poétique du récit traduit*, Paris, Cahiers 11, Champollion, Minard, 275p.
- Sapir, E., (1967), *Anthropologie : Culture et personnalité*. Tome 1, Traduction française, Paris, éd. de Minuit.
- Weksteen, C., (2005), La traduction des référents culturels, In Ballard, *La traduction, contact de langues et de cultures* (1), Artois Presses Universités, Arras, p. 91-124.
- Zhihong, Pu, (2008), L'implicite culturel et sa place dans l'enseignement d'une langue étrangère, *synergie Chine*, n°3, p.161-167.

La transmutation identitaire et culturelle de l'émigrant turc en Europe

Delphine DUMAN, PLIDAM-INALCO, France

Introduction

La question de l'identité de l'émigrant turc en Europe, tout comme son intégration, a fait l'objet de nombreuses études telles que *L'émigration turque en France* d'Aksaz Elif (2015) et *Processus d'intégration des jeunes d'origine turque en France et en Allemagne* d'Armagnac (2008). Ces études ont soulevé des questions sur l'identité turque qui devient une autre dans un laps de temps au cours de son processus d'intégration incertaine. Mais les questions que ces études n'ont pas posées sont plutôt celles du processus de l'intégration de l'émigrant turc dans les sociétés d'accueil. Cette opération d'intégration n'a-t-elle pas occasionnée une transmutation identitaire chez les Turcs tant en Europe qu'en Turquie ? Et l'instar des Turcs de la Turquie, l'immigrant turc en Europe a-t-il pu conserver son identité culturelle républicaine intacte, ou en a-t-il acquis une complètement nouvelle ?

Au cours de son évolution, l'identité de l'émigrant turc entame le stade de la transmutation et entre dans un processus de métamorphose identitaire souvent accompagnée des signes d'opulence perçus envers cet émigrant revenant en Turquie. D'une génération à l'autre, cette image de bien-être que l'émigrant turc renvoie va s'altérer occasionnant par conséquent une rupture et un brusque changement de représentation. Aussi, en résulte-t-il une terminologie nouvelle en adéquation avec les situations financières de l'émigrant turc et de ses représentations.

Dans ce travail succinct, nous adopterons une méthodologie diachronique et écartons toute démarche prescriptive ou normative, pour laisser libre cours à l'analyse linguistique et historico-sociale, car c'est à la lumière de l'histoire de l'identité turque que nous arriverons à étudier les raisons et le contexte de l'émergence d'une nouvelle identité turque, ainsi que de nouveaux termes qui lui sont attribués.

Nous rappellerons donc les raisons et les enjeux principaux de l'émigration turque qui ont contribué à l'édification de l'identité turque en Turquie d'une part et de l'autre les différentes représentations et terminologies de l'émigrant turcs en Europe.

I. Histoire enjeux et causes de l'émigration turque

Vers la seconde moitié du XX^e siècle, et plus précisément à partir de 1960, un mouvement d'émigration a marqué l'Histoire de la Turquie. Pays républicain fondé par Mustafa Kemal Atatürk en 1923, la Turquie connaît une véritable évolution grâce aux processus de démocratisation et d'industrialisation (Irtis-Dabbagh, 2003 : 23). Pour mieux cerner la complexité de ces mouvements, il serait intéressant d'interroger avant tout les changements du contexte politique que l'Anatolie a connu. En 1923, le gouvernement Kémaliste a formé une constitution d'assemblée proche de la convention jacobine française. Vers la fin des années 1950, la jeune génération, à laquelle se joignait les chômeurs et travailleurs, commençait à revendiquer des changements du système. Secouée ensuite par un coup d'état militaire contre le

gouvernement du parti démocrate élu en 1950, la Turquie de 1960 voit la fin de la première mise en place démocratique et du multi partisme. En conséquence, le phénomène d'urbanisation a accentué l'appauvrissement des zones rurales, accompagnée aussi par une croissance rapide de la population. Le chômage a frappé plusieurs strates de la société dans certaines régions, et a engendré alors l'exode rural vers les grandes villes. La situation économique de la Turquie, caractérisée par un taux de chômage élevé dans un contexte de forte croissance démographique, explique alors, d'après Gökalp, les raisons des flux migratoires en Europe (Gökalp , 1973 : 338). Dans les courants des années 1960, l'Allemagne, de son côté, fortement touché par la période des « Trente Glorieuses », se retrouve en pénurie de main d'œuvre « virile ». D'après l'historien De Tapia, l'Allemagne se tourne vers l'étranger pour faire venir des travailleurs. En 1961, le pays signe alors un accord d'échange de main d'œuvre avec la Turquie qui envoie en Allemagne 4500 personnes (De Tapia, 1989 : 256). La classe prolétarienne, composée notamment de chômeurs, quitte le pays en laissant les femmes et les enfants. Cette émigration hâtive a pourtant des conséquences néfastes sur la composition de la société et la famille : les femmes perçues comme des « veuves » et les enfants comme des « orphelins », souffriront, tous azimuts, d'une crise de perception d'étrangeté occasionnée par les longues absences de leurs pères à l'étranger. Ainsi pères et fils se perçoivent-ils réciproquement comme des étrangers.

L'Allemagne est le pays où 63,5% des immigrants turcs vivaient, d'après les données de 1989. Tandis que la France qui a reçu les premiers migrants au milieu du XIXe siècle, plus précisément en 1850, a fait le choix de recevoir plutôt une main d'œuvre majoritairement belge et italienne pour des raisons d'intégration. Pendant la période de l'entre-deux guerres, une deuxième vague d'immigration turque de 1,5 millions d'individus arrive en Hexagone pour réparer une brèche démographique, mais également pour donner un coup de main dans le domaine industriel et agricole. Le nombre des premiers arrivants en provenance de la Turquie en 1962 pour des raisons économiques, selon l'ONI (L'Office national d'immigration qui obtient le monopole de l'introduction des travailleurs étranger), est de cent-onze personnes seulement. La seconde vague d'émigration en France arrive en 1965 suite à un accord d'échange de main d'œuvre avec la Turquie. La France devient alors la deuxième destination des Turcs, après l'Allemagne, avec 13,9% de la population immigrée en Europe.

Une troisième vague d'immigration intervient à partir de 1974, par la mise en place des regroupements familiaux, principalement des femmes et d'enfants qui sont restés en Turquie. On passe alors d'une émigration de main d'œuvre à une migration familiale.

En 1980, un troisième coup d'état militaire secoue la Turquie. Le pays se retrouve au bord d'une guerre civile et doit faire face à une importante crise économique. Cette situation entraîne une vague de demandes d'asile au point de contourner la loi en matière d'immigration. Près de 30.000 personnes quittent alors le pays pour des raisons économiques et non pas prioritairement politiques comme on serait porté à le croire.

II. De l'Empire à la construction de l'identité turque

Pour mieux comprendre une identité, il est judicieux d'en étudier le processus de formation. Celui de l'identité turque remonte en effet à l'Empire ottoman. Vers la fin du XIXe siècle, l'homme malade de l'Europe a connu une migration intellectuelle et élitiste vers des capitales européennes dont Paris qui devient une ville de prédilection des migrants turcs. Les premiers étudiants boursiers de l'Empire ottoman sont arrivés à Paris entre les années 1830-1856, pour ensuite retourner travailler en tant que fonctionnaires au sein de l'Empire. D'autre part, en 1839,

la première réforme « Hatt-i Serif de Gülhane », inspirée alors de la réforme française, est mise en place par le Sultan Abdülmeçid I^{er} qui en a ensuite confiée la supervision à ces anciens étudiants qui occupaient alors de hautes fonctions. L'administration ottomane revêt alors une sorte d'occidentalisation à la française.

D'autre part, pour mener à bien les Tanzimat, la Sublime-Porte envoie des missions de fonctionnaires pour qu'ils soient formés à Paris, plus précisément à l'école préparatoire *Mekteb-i osmani*, un établissement créé par l'administration turque et dédié à la formation linguistique d'étudiants turcs venant des écoles stambouliotes et d'Europe. Ceux-ci intégreront plus tard des écoles militaires françaises. Cette école dont le nom fut changé en *Mekteb-i Sultani* (actuellement le lycée francophone Galatasaray) en 1867, sera ensuite délocalisée en plein cœur d'Istanbul.

Au courant de cette période, se constitue le mouvement jeune-turc qui donnera naissance plus tard à une nouvelle forme d'identité turque qui s'éloignera de l'identité ottomane. Les Jeunes-ottomans, un mouvement révolutionnaire constitué de jeunes étudiants et fondé le 14 juillet 1889 sur le modèle de la Révolution française et composés de diverses origines (Turque, Arabe, Kurde, Albanaise, Arménienne) et de différentes religions (musulmans, chrétiens, juifs), appartenant à la société d'élite, tous azimuts se réunissent dans le but de mettre en œuvre la Constitution de 1876 qui sera par la suite désapprouvée par le sultan Abdulhamid II. Dans cette optique, il semble qu'une identité turque nationaliste se soit constituée petite à petit sur le modèle de l'identité française, laquelle était imprégnée alors par le concept politique de l'Etat nation. Le sentiment d'appartenance à une même nation est donc le critère qui favoriserait une émancipation identitaire et multiculturelle. La première Guerre Mondiale, bien qu'elle mette fin au rêve ottoman, favorise l'émergence d'un nouveau sentiment d'appartenance. Les nationalistes turcs se réunissent alors autour d'une identité républicaine et nationale définie par l'appartenance à une seule langue et à un Etat unique. Ces nationalistes sont, eux-mêmes, ceux qui avaient fondé le mouvement des Jeunes Etudiants turcs et qui avaient fait auparavant leurs études en Europe.

Néanmoins, dans cette apparente unité, la question religieuse est posée à l'instar de ce qu'il se passe au sein de la société civile. La Turquie nouvelle est un Etat laïque, mais la société est de culture majoritairement musulmane. Ce qui va engendrer un véritable problème pour le maintien de l'unité de la nation. Le fondement du sentiment national nécessitait alors d'instaurer le dogme de la laïcité et de s'affranchir de la religion.

III. Terminologie et représentations de l'identité turque :

1) Le *Gurbetçi*

Le terme *Gurbetçi* a désigné les premiers émigrants turcs qui gardaient à l'esprit un sentiment de retour définitif. Stéphane De Tapia souligne une « inadaptation » dans les champs disciplinaires des sciences humaines vis-à-vis de ce mouvement. Perçu comme des étrangers dans le pays d'accueil, l'émigrant *gurbetçi* souffre également d'une perception d'étrangeté chez lui aussi. Ces émigrants sont-ils Turcs de la Turquie, Français ou Allemands ?

En effet, l'environnement cosmopolite français et allemand, qui s'enrichissait dans les années soixante modifiera la perception des Turcs d'eux même. Par ailleurs, en raison de la mobilité et du processus d'intégration appliqués dans les pays d'accueil, ces émigrants ne se sentaient ni

totallement allemands / français ni totallement turcs. En revanche, l'arrivée de nouveaux immigrants turcs a renforcé leur lien avec la patrie.

L'intégration de la population immigrée turque respecte en effet leur spécificité culturelle et se distingue de l'assimilation laquelle implique, dans une situation de contact des cultures, l'abandon de sa culture d'origine. En rapport avec cette distinction, l'émigration turque montrera une résistance prononcée envers l'assimilation en France. L'émigration entraîne de surcroît un bouleversement culturel et identitaire. La distance culturelle d'une part, la crainte de l'isolement de l'autre, favorisent de ce fait les regroupements et la formation de groupes ethniques. Le cas des migrants originaires de Turquie montre que : « *l'habitus de la vie collective prend un caractère défensif de conservatisme et de repli, et aussi une dimension sociale* » (Kastoryano, 1986 :39), rappelle Kastoryano Riva pour qui les Turcs en France s'intègrent mais ne s'assimilent pas.

Il est également intéressant de souligner le fait que la plupart des immigrés turcs sont originaire des zones rurales. Très peu d'entre eux ont connu le quotidien de la ville turque avant leur départ en France. D'autre part, depuis le début des flux migratoires, la Turquie s'est aussi vue entrer sur la voie de modernisation. Ainsi avec la nouvelle technologie, l'ouverture au monde, la Turquie connaît une nouvelle ère moderne, à leur retour en quête du luxe et de prestige, ces *gurbetçi* se retrouvent confrontés à une nouvelle forme de vie qui n'était ni celle de leur village avant leur départ ni celle de leurs pays d'installation à l'étranger. Ils sont donc perçus comme des paysans enrichis et qui manquent d'instruction à la modernité turque. Akinci note que : « *les immigrés turcs se comportent d'une façon plus « turque », plus « islamique » que leurs compatriotes de Turquie.* » (Akinci, 1996 :14), quand ils retournent en Turquie, car, ceux-ci ont préservé leur culture reçue dans leur village avant le Grand départ et ont rompu avec la Turquie moderne.

Pour remonter à l'origine du terme *gurbetçi* qui désigne les Turcs à l'étranger, il nous a fallu interroger sémantiquement ce terme qui a plutôt une signification sentimentale et nostalgique. Selon la Fondation de la Langue turque (Türk dili kurumu) *gurbet* est : « *le lieu éloigné de l'endroit où l'on est né ou l'on a vécu* », « *vie à l'étranger* » (Aksaz, 2015 : 44).

Le terme *Gurbet* est un terme emprunté à l'arabe. Nous nous proposons de revenir à l'origine de ce terme pour en comprendre les variétés sémantico-lexicales. D'après le dictionnaire arabe monolingue al-Munjid, le terme *gurbet* a différentes acceptions (al-Munjid, 1998 : 546). Selon son origine, la racine, déclinée en plusieurs schèmes (formes), donne des sens variés qui se rapportent pourtant à la même notion de départ, d'expatriation, d'exil ou de disparition. En fait, le « *Garb* » en langue arabe est par définition l'endroit où se couche le soleil, par opposition à « *şark* », l'endroit où se lève le soleil. La racine « *Garaba* » - un verbe trilitère simple en arabe - est un terme polysémique qui signifie globalement « *disparaître* ».

Le « *Gurbetçi* » est littéralement : « *le professionnel de la nostalgie, de l'exile* » (De Tapia, 1996 : 529). L'adjectif de relation du terme est traduit par « *exilé nostalgique* » voire même « *émigré* ». Selon l'hypothèse de De Tapia, le terme apparaît d'abord sous l'Empire ottoman pour désigner les migrants saisonniers qui allaient à Istanbul, où les chances de travail temporaire s'ouvraient à eux. Ceux-là n'envisageaient pourtant pas de s'y installer mais de seulement gagner assez d'argent pour revenir ensuite à leurs villes d'origine. Le terme concernait par ailleurs les migrants au sein des territoires de « *dar - ül islam* », c'est-à-dire une migration interne au sein de l'Empire ottoman. Cependant, la migration économique qui prend une nouvelle forme dans les années 1960, avec le mouvement migratoire vers l'Allemagne et

vers d'autres pays d'Europe prendra une forme stable et plus durable. Le mot *gurbetçi* figure aussi dans l'usage actuel de nos jours. Le but final de l'émigration associée à ce terme doit être un *kesin dönüs* (un retour définitif), même si un *gurbetçi* mourrait dans le *gurbet*, le corps du défunt serait envoyé en Turquie pour l'enterrement. Donc, dans tous les cas il y a la notion de retour.

Par ailleurs, à la création de l'Etat turc en 1923, plusieurs types de migrations au sein de la société turque voient le jour. En parallèle, plusieurs termes sont ainsi adoptés et déclinés du *gurbetçi*, comme *yurtdışındaki vatandaşlarımız* (Nos concitoyens expatriés) ou encore par le terme *Yurtdışındaki işçiler* les travailleurs turcs expatriés, (ce terme est notamment employé par les autorités et les journalistes que nous retrouverons plutôt pour qualifier les emplois officiels). Un terme spécifiquement économique, le *gurbetçi* désigne, en outre, des personnes qui ont volontairement quitté le pays pour soutenir leurs familles et leurs proches qui y sont restés. Ce soutien prend une forme unique : le transfert d'argent. La connotation morale-nationale (Aksaz, 2015 : 41) du *gurbetçi* renvoie par ailleurs à l'engagement vis-à-vis de la Turquie. Les opérations de transfert d'argent sous-entendent en même temps un renforcement économique du pays receveur, en l'occurrence la Turquie.

Les représentations qui se sont associées au *gerbetçi* sont issues de la mémoire collective du pays. L'expression *Tahta bavul ve tren* [la valise en carton et le train] représente ce type d'émigration. Le mouvement migratoire de 1960 vers l'Allemagne avec des valises en carton dans la gare de Sirkeci a symbolisé une figure mythique de l'histoire de l'émigration économique. Il faudra interroger la figure du train, en tant que figure complémentaire de la valise pour déceler son symbolisme dans l'émigration turque. Aujourd'hui la voiture a remplacé le train du *gurbetçi* au retour plutôt temporaire.

Enfin, vers la fin des années 1980, un sous-terme apparaît chez les Turcs de France « *Turist* » (touriste). Ce terme informel désigne les migrants arrivés en France ayant un visa touristique et y vivant en situation irrégulière. Ils résident généralement en colocation dans des studios sous-loués par leurs proches. Ce terme leur est attribué par leurs compatriotes *gurbetçi* installés avec leur famille depuis des générations. Par-là peut-on qualifier ces touristes de *gurbetçi* ? En n'y a-t-il pas d'autres termes pour désigner ceux qui sont, dans leurs pays d'accueil, presque à la quatrième génération ?

2) L'*Almancı*

Au courant des années 1970, le terme *gurbetçi* employé pour désigner les Turcs d'Europe, commence petit à petit à être remplacé par le terme *Almancı*. Issu du langage populaire, le terme « *Almancı* » signifie littéralement « allemandiste » (*alman* = allemand + *cı* = Suffixe qui se place derrière un nom, et qui transforme le mot en une profession, une occupation, une caractéristique). Ce terme est utilisé par les Turcs de Turquie pour désigner les migrants turcs vivant en Allemagne ou généralement en Europe et qui seraient restés à cheval entre deux pays et deux cultures. A sa première apparition, le terme avait une connotation positive qui renvoyait au bien-être d'émigrants (voiture et appareils technologiques). Les *gurbetçi*, ainsi devenus des *almancı* par leur distinction matérielle, ont démontrés une évolution de leur situation depuis leur premier départ. Le terme *almancı* a cependant pris une connotation péjorative dans un contexte

socio-économique et politique particulier de la Turquie. Malgré son repli identitaire dans le pays d'accueil, le migrant devient un « étranger » pour ses compatriotes turcs. Cette représentation de l'émigrant s'est articulée avec des préjugés et des idées reçues construits à base de données matérielles perçues ou vécues, par les Turcs de la Turquie, ainsi que ceux de l'Allemagne et de la France. Il n'existe pourtant pas de terme correspondant tel « *fransacı* » ou « franciste » pour désigner ceux qui vivent en France, au contraire, et étrangement, un turc vivant en France peut être également identifié d'« *almancı* ».

Ces représentations trouvent leurs échos dans la littérature turque, dans ses différents genres (romans, nouvelles, poèmes et récits de voyages), qui a souvent contribué à enrichir le réel par l'imaginaire. Le terme *almancı* apparaît par exemple dans le roman d'Adalet Agaoglu, *fikrimin ince gülü* (1976). Ce dernier en évoquant la notion de retour démontre comment le familier devient l'étranger. Chez lui, le terme *almancı* signifie : ouvrier turc travaillant en Allemagne.

A partir du terme *Almancı*, des désignations secondaires se déclinent pour qualifier une autre réalité du départ ou de retour. *Almancı aile*, par exemple, signifie littéralement « famille allemande ». Il est utilisé dans les zones rurales pour désigner une catégorie des familles émigrées qui ont fait un retour définitif ou provisoire en Turquie. L'historien Ibrahim Yasa affirme que cette notion caractérise notamment l'exode rural (Yasa, 1979 : 82). Les termes *Euro Türk* (euros-Turcs) ou *Avrupa Türkleri* (Turcs d'Europe) désignent, lui aussi, des « citoyens transnationaux » qui affirment leur fidélité à la Turquie en préservant leur langue et leur culture d'origine. De surcroît, les termes *Franco-turc*, *Fransa'daki Türkler* (les Turcs en France), et *Fransa'lı Türkler* (les Turcs originaires de France) ou encore, *Fransa Türkleri* (les Turcs de France), sont utilisés par la presse ou le langage académique turcs pour désigner la population turque née ou installée en France. Par ailleurs, le terme allemand, *gastarbeiter* apparaît pour désigner uniquement les « travailleurs immigrés » ou les « travailleurs hôtes » qui sont arrivés dans les années 50 et ayant contribué à l'économie allemande pendant la période de l'après-guerre. Ce terme, proche du terme *gurbetçi*, *gatarbeiter*, désigne aussi un turc « *séjournant temporairement dans un pays de migrations alternantes* » (De Tapia, 1991 :33). Enfin, avec l'installation progressive des immigrés, ce terme commence à céder sa place au terme allemand *ausländer* qui signifie « étranger ». Ce dernier est paru pendant la période de la reconstruction du pays. Il devient par conséquent l'étranger pendant sa période de victoire.

Conclusion

L'émigration turque a sans doute contribué à construire une identité turque affirmée à l'étranger ou dans leurs pays d'accueil comme l'Allemagne et la France. La question de l'identité évoque inévitablement celle de l'altérité, l'autrui et le soi-même. L'autre c'est le turc et le soi-même est également le turc, mais l'un et l'autre entrent dans un rapport à la fois dialogique et conflictuel. L'ailleurs et le proche sont des turcs ayant des identités différentes en évolution continue et en reproduction de nouvelles identités. L'émigrant est devenu un intermédiaire « d'ici » et « de là-bas ». Bien qu'il ait fait l'objet de processus d'intégration ou d'assimilation, l'émigrant turc, à l'instar des autres populations immigrées, a pu conserver, en quelque sorte, une identité nationale et traditionnelle bien prononcée. Ce conservatisme a causé à vrai dire un cloisonnement identitaire. Il n'a pourtant pas empêché l'émigrant turc à s'épanouir en Europe. Ce bien-être ou ce confort matériel visible a ensuite encouragé ses compatriotes à se mettre sur la route de l'*el dorado*. Tous ces facteurs, ci-dessus mentionnés, ont contribué en effet à creuser un écart entre

les Turcs de Turquie et ceux d'Europe et ont, en outre, donné naissance à une terminologie nouvelle comme *Gurbetci et Almanci* dont les représentations sociales sont tantôt péjoratives tantôt positives. Cette distinction des ressortissants turcs vivant en Europe serait en fin de compte à l'origine d'un sentiment de souffrance de ceux-là car ils sont doublement perçus étrangers tant dans les pays d'accueil qu'en Turquie d'où expression turque « *étranger en Europe, et almanci en Turquie* ».

Bibliographie

- Akinci Mehmet Ali, *pratiques langagières des immigrés Turcs en France*, Ecartés d'identité – n°76, 1996.
- Aksaz Elif, *L'émigration turque en France : 50 ans de travaux de recherche en France et en Turquie : Bibliographie commentée, proposée à l'occasion du 50e anniversaire de la signature d'un accord bilatéral de main-d'œuvre entre la France et la Turquie le 8 avril 1965*. Institut français d'études anatoliennes, 2015.
- Babayigit Salih, Les sociabilités des intellectuels turcs à Paris entre les années 1880-1960, in *Olusum Genese* 2015.
- Bernard Philippe, *L'immigration*, Paris, Le Monde, 1993.
- Bozarslan Hamit, Révolution française et Jeunes Turcs (1908-1914). In: *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°52-53, 1989. Les Arabes, les Turcs et la Révolution française. pp. 160-172.
- De Tapia Stéphane, La France dans l'espace transnational turc, in *Espace, population, sociétés*, p 535, 1996-2-3.
- De Tapia Stéphane, Les Arabes, les Turcs et la Révolution française, De l'émigration au retour : les mutations du champ migratoire turc. In : *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, N°52-53, 1989.
- Gokalp Catherine, L'émigration turque en Europe et particulièrement en France, In: *Population*, 28^e année, n°2, pp. 335-360, 1973.
- Irtis-Dabbagh Verda, *Les Jeunes Issus De L'immigration De Turquie En France : États Des Lieux, Analyse Et Perspectives - Etats Des Lieux*, l'Harmattan, 2003.
- Kastoryano Riva, *Etre Turc en France : réflexions sur les familles et communauté*, Paris, CIEMI/L'Harmattan, , p.29, 39, 1986.
- Lewis Bernard, *Le retour de l'islam*, Gallimard, Paris, 1986.
- Sayad Abdelmalek, *l'immigration en France le choc des cultures, la culture en question*, Dossier du centre Thomas More, document n°51, 1987.
- Pavlenko Aneta and Adrian Blackledge (eds.) *Negotiation of identities in multilingual contexts*. Clevedon, UK : Multilingual Matters, 2004.
- Philippe Bernard, *L'immigration*, Paris, Le Monde, 1993.
- Sisman Adnan, *Mekteb-i osmani*, osmanli arastirmalari V, Istanbul, 1986.
- Vaillant Emanuel, *L'immigration, Toulouse*, Milan, 1996.
- Yasa İbrahim, "Dış Göçler ve Almanci Aile", Sosyoloji Konferansları (17. Kitap) Ord. Prof. Dr. Hilmi Ziya Ülken Özel Sayısı, İstanbul: İstanbul Üniversitesi İktisat Fakültesi Sosyoloji Enstitüsü, 1979.

Culture publicitaire 2.0 : brand content de la web-série. Cas d'Inwi

Ismail ALAOUI MADANI & Hassan ENNASSIRI, LARLANCO – FLSH – Agadir

Aujourd'hui, avec la multiplication des offres en communication, le buzzword devient une donnée incontournable que les marques ne peuvent plus négliger si elles veulent exister et perdurer dans l'esprit des consommateurs. Seulement, en plus du nombre de message publicitaire croissant, les marques se retrouvent parfois confrontées à l'inadéquation entre le message véhiculé et leur positionnement. Ainsi, pour maîtriser de manière optimale leur communication et se différencier de leurs concurrents, les marques se transforment en médias et créent leurs propres contenus. Cette nouvelle pratique est appelée, brand content.

Dans ce sens, l'avènement des réseaux sociaux apporte une nouvelle dimension à la notion de *brand content*. Cette pratique, de plus en plus ancrée sur le web 2.0, traduit un engagement fort des marques envers les consommateurs grâce aux possibilités d'interaction et des partages démultipliés. Il est désormais possible pour les marques de prendre la parole, d'initier une conversation avec des internautes toujours plus demandeurs de divertissement.

Parmi les formes les plus prisées de brand content, nous retrouvons d'abord les vidéos virales et interactives qui offrent un divertissement et une expérience aux internautes. Nous pouvons également citer les web-séries, les applications mobiles, les magazines en ligne, les blogs et autres plateformes communautaires.

Dans cette optique, nous nous trouvons face à plusieurs réflexions et réalisations dès que nous cherchons à connaître, étudier et comprendre un phénomène et son développement et que nous tentons à partir de sa réalité présente, instable et polymorphe, d'en prévoir le futur et éventuellement en présager l'utilité.

Ce brand content, présenté aujourd'hui par certains comme une réponse quasi exclusive à l'évolution de la consommation, est-il vraiment une entité nouvelle ou n'est qu'un simulacre de nouveauté ?

Dans cette perspective, et pour illustrer notre réflexion dans le cadre de brand content, notre choix porte sur **Inwi**. Nous traitons particulièrement, de la web série de Switchers. Il s'agit d'une web-série hebdomadaire comptant 15 épisodes de 3 à 5 minutes.

C'est l'histoire d'un étudiant sans ambition, fauché et complexé ; Amine cherche un sens à sa vie. Un jour, alors qu'il s'ennuie en plein amphi, il rencontre celle pour qui il voudra changer de vie : Anissa ! Comment conquérir cette jeune blonde issue d'un milieu aisé ? Grâce aux pouvoirs que lui confiera un mystérieux personnage qui lui offrira un smartphone extraordinaire ! Dès lors, commence pour Amine une aventure aux rebondissements inattendus.

Cette réflexion s'inscrit donc dans le cadre de l'analyse sémiotique du discours publicitaire, des sciences de l'information et de la communication et nous essayons de préciser dans quelle mesure la série de Switchers amène à promouvoir le contenu de la marque d'Inwi.

Pour ce faire, nous allons, tout d'abord, nous attarder sur la définition des concepts clés de notre analyse. Dans un premier temps, nous définissons le concept de brand content et son apport à la marque. Dans un second temps, nous analysons la marque dans l'expression corporelle des consommateurs. Par ailleurs, nous étudions le produit comme un garant d'une culture de marque. Nous verrons ensuite la stimulation de la vue et du toucher dans la promotion de la marque. Nous présentons enfin le mode d'expression de la marque et celui de l'expérience du consommateur à intérioriser aisément le message véhiculé par la marque.

Le concept de Brand Content

Actuellement, le concept de brand content a pris de l'envergure qu'il est galvaudé çà et là par les médias. Cette appellation qui vient de l'anglais est sujette à multiples acceptions. Nous allons essayer de le définir et de cerner son sens.

Pour Olivier BERLIN, *Le Brand content*, c'est la coexistence de deux mots : brand et content.

- *Brand parce que les marques ont compris que pour toucher et séduire des consommateurs sur sollicités et blasés, et avoir une chance d'émerger, elles devaient leur adresser des messages divertissants, utiles et intéressants.*
- *Content, car les marques ne produisent plus seulement des messages publicitaires, elles éditent désormais des contenus (vidéos, programmes de télévision, web-documentaires, chaînes sur Internet, magazines, jeux, contenus musicaux...).*¹

D'après Bertrand BATHELOT, le brand content est le terme anglais qui,

- *« Désigne les contenus produits plus ou moins directement par une marque dans une logique de marketing des contenus. Le terme français équivalent au brand content est le contenu de marque² ».*

Selon Guillaume de la Fléchère, il le définit comme suit :

- *« Au premier sens du terme, ça serait un contenu éditorial fait par une marque, à destination de ses consommateurs ».*³

¹ http://www.influenciatendance.net/brandcontent/pdf/CarnetTendance_N4_Brand-Content.pdf, consulté le 15 Juillet 2016

² <http://www.definitions-marketing.com/definition/brand-content/> consulté le 15 juillet 2016

³ http://www.lemonde.fr/les-cles-de-demain/article/2016/02/03/le-brand-content-createur-de-contenu_4858399_4758288.html, consulté le 15 juillet 2016

Le brand content indique généralement des contenus éditoriaux¹ proposés sur le web, sur des supports papier ou en TV. Il peut également prendre la forme de nombreux autres contenus (vidéos, jeux, expositions, livres, etc.).

De façon générale, sous le terme de brand content, nous entendons « *production de contenus stratégiques* ». C'est un contenu produit directement par la marque, il se distingue du *branded content*². Grâce à lui, c'est tout un univers que la marque construit à l'attention du consommateur. En racontant son histoire, son savoir-faire, la marque crée un lien affectif fort, installe une relation unique entre le consommateur et son produit dans le but de susciter l'intérêt du client et le conduire à un acte d'achat. Pour cela, la marque opte pour un discours non commercial mais informatif, amusant, culturel selon le contexte choisi.

Le brand content, une pratique des temps modernes

Les réseaux sociaux numériques constituent pour les médias de nouveaux corpus d'analyse. Leurs mutations marquent un tournant dans l'histoire des relations humaines. En effet, grâce à un très grand développement de l'interactivité, chacun a la possibilité de prendre une part active à la communication via le web 2.0 et d'agir non seulement en tant qu'utilisateur, mais également en tant que médiateur, créateur, des messages visuels, sonores ou textuels. De plus, il peut désormais le faire à tout moment et en tout lieu, grâce au développement des technologies mobiles. Cette opération porte le nom de brand content.

L'opérateur **Inwi** fait partie de ce nombre croissant des entreprises sur Internet qui s'emploient à favoriser l'échange, le partage voire l'enrichissement et l'emprunt de l'action langagière avec ses clients. Il permet à ce niveau d'unifier et de professionnaliser les communications. Il permet de transformer les principes et les mécanismes de la représentation identitaire dans le sens d'une prise de conscience de son existence. Autrement dit, il cherche à se faire reconnaître par ses consommateurs via ses agissements visuels pour promouvoir sa marque.

Dans ce sens, Habib 2010 affirme qu'avec le web 2.0, la marque n'est plus seule à parler d'elle, les internautes sont capables de produire du contenu, et la marque se retrouve finalement « *dépossédée de sa parole par des individus qui produisent davantage d'informations sur la marque qu'elle n'est elle-même en mesure d'en produire* »³.

Georges. F (2010) affirme que les entreprises n'ont pas eu besoin de s'adapter à la révolution digitale. Les marques s'étaient ressourcées grâce à l'éclatement des formats publicitaires car elles avaient toujours travaillé le contenu autour de la marque et du consommateur.

¹ Nous entendons par contenus éditoriaux : conseils, tutoriels vidéo, articles pratiques, forums, reportages...

² La marque se contente de parrainer ou d'utiliser un contenu préexistant.

³ Habib, L. (2010), La communication transformative, Paris, PUF.

Selon lui, le consommateur est immergé dans l'expérience lorsque celle-ci est réelle, lorsqu'elle est bien ancrée dans le produit : « *il faut passer des paroles à l'acte* »¹, tenir sa promesse pour ne pas décevoir un client toujours plus exigeant. Et Georges d'ajouter : il y a deux leviers qui favorisent l'immersion dans l'expérience de la marque :

- *La reconnaissance*
- *La capillarité de la distribution*².

À cet égard, les entreprises ont compris que le temps de s'imposer en tant que tel ne mène à rien. Ils ont revu leurs stratégies et essayé de *relooker* leurs démarches envers le consommateur. Ils savent très bien que toute marque a sa propre histoire, ses valeurs et son identité. « *Le développement d'Internet n'a fait qu'enrichir les moyens de dialoguer et comprendre les attentes de consommateurs mais également de diversifier les moyens de faire vivre aux clients des expériences de consommation* ».³

Autrement-dit, le concept de *contenus de marque* est devenu une évolution du format publicitaire. Les consommateurs se voient jouer le rôle de producteurs, de médiateurs, de metteurs en scène du message publicitaire. Le web leur a donné la possibilité d'interagir avec les internautes en toute simplicité et efficacité. Par conséquent, le 2.0 devient alors pour les entreprises (les marques) un point de rencontre virtuel avec les consommateurs.

Cela étant, la stratégie de contenu qui se base sur une narration et qui se doit d'être originale, ludique et dont le gain est substantiellement visible par celui qui vit l'expérience s'est très largement développée avec Internet notamment grâce aux supports vidéo moins coûteux, plus ciblés et plus virales que le spot publicitaire ou la campagne d'affichage traditionnels.

Cette stratégie s'intègre totalement dans une stratégie de *marketing expérientiel*⁴ puisqu'elle permet aux marques de raconter une histoire, de créer un univers autour du produit, de créer une expérience. Elle ne sera certes pas nécessairement vécue réellement ou pleinement par le consommateur mais elle permettra de tisser un lien plus fort avec lui, de se rapprocher de lui.

Finalement, le brand content apparaît « *comme une stratégie de communication qui tient compte de cette évolution des pratiques et des nouvelles attentes des consommateurs, notamment des digital natives* »⁵. Il représente une évolution des contenus produits par les marques à destination de leurs clients depuis longtemps (comme les magazines de consommateurs, les publi-reportages, mais adaptés au monde numérique d'aujourd'hui).

¹ GEORGES F. (2010), Identités virtuelles, les profils utilisateur du web 2.0, Editions Questions Théoriques

² Ibid., p 59.

³ Ibid., p 64.

⁴ http://www.culture-materielle.com/crbst_5.html, consulté le 12 juillet 2016

⁵ Van den Bergh, J. et Behrer, M. (2011), How cool brands stay hot branding to generation Y, London, Kogan Page Ltd.

Le brand content, des règles rigoureuses à suivre

Le brand content repose sur un ensemble de mécanismes faisant de lui un support attractif. Ils sont en nombre de trois :

1. D'un côté, la production du contenu est une façon de faire le *Pull*, selon John Hagel¹. C'est une aubaine pour interagir avec les clients et les prospects. Ce procédé marketing représente un levier pour entrer en synchronisation avec l'environnement extérieur. Et Bô (2009) d'ajouter : « *C'est parce que les contenus de marques apportent un bénéfice au consommateur et peuvent lui rendre service, qu'ils satisfont justement plusieurs critères du vrai. Ils paraissent logiquement plus véridiques* »². D'où, la notion de l'attractivité est devenue une exigence incontournable pour le brand content : du produit à l'acte d'achat en passant par la culture, tout ce qui émane de la marque doit donner lieu à une expérience d'enchantement. A ce niveau, le culturel commence à gagner le terrain dans cette nouvelle mouvance.
2. De l'autre côté, au-delà des analyses de fond de marque, le contenu de marque consiste à aider les entreprises à repérer dans leur patrimoine de marque les traces de contenus qui permettront d'exprimer leur *brand content* et à identifier les points fort de leurs actions, lesquelles auront une résonance entre la marque et les individus sur lesquelles elles opèrent. Nonobstant, cette opération se veut restrictive dans la mesure où elle mise sur un public limité mais de qualité. Dans cette perspective, Habib (2010) affirme que « *la production de contenus ne peut s'adresser à une audience de masse et il est donc important de positionner la marque sur le sens, et non pas sur la fréquence des contacts [...]. La marque se constitue une audience favorable, intéressée, et donc d'autant plus convaincante, qui se fera prescriptrice auprès d'autres publics* ».
3. Enfin, le brand content ne marginalise plus le produit ; au contraire, il forme le socle du concept dans la mesure où ce dernier contient en son sein une histoire qui crée de la valeur pour la marque comme pour son public³. Par ailleurs, et comme l'affirme Bô (2009) « *le produit n'est plus isolé dans une publicité qui lui est dédiée, mais il est bel et bien intégré dans une expérience globale, mis en contexte, inséré dans une histoire et « perçu de façon à la fois plus dense, avec un niveau d'engagement émotionnel visé plus fort et une surface de projection plus grande* ».

¹<http://www.amazon.com/The-Power-Pull-Smartly-Things/dp/B004NSVE8M>, consulté le 12 juillet 2016

² Bô, D. (2009), *Brand content, comment les marques se transforment en médias*, Paris, Dunod, p 66.

³ A condition que l'histoire proprement doit être une bonne histoire. C'est-à-dire que le brand content doit être original et avec un contenu de qualité pour se différencier de la concurrence

On en déduit que le développement du digital a conduit toutes les marques à se mettre au brand content. Cette technique permet en effet à une marque de fédérer une image cohérente et d'apparaître comme une unité solide quel que soit le canal de diffusion.

Qu'en est-il de la marque **INWI** ?

Présentation de la marque

Fondé par Karim Zaz en 1999, puis devenu filiale de la Société nationale d'investissement et du consortium koweïtien Al Ajjal-Zaïn, inwi est le troisième opérateur global de télécommunication au Maroc. Inwi opère sur les segments de la téléphonie fixe et mobile à travers ses deux marques « Inwi » et « Bayn », ainsi que sur celui de l'Internet. Ses offres sont destinées aussi bien à la clientèle grand public que celle des entreprises.

Une étude de cas d'un brand content, La web série de Switchers de l'opérateur Inwi

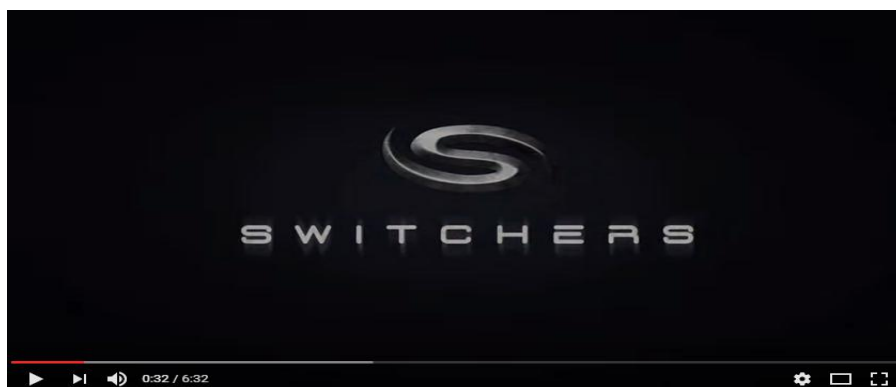
Preliminaire

Depuis plusieurs mois, de nombreuses fictions marocaines au format court font leur apparition sur la toile. On les appelle des web-séries. Tournées en équipe réduite, ces productions marocaines investissent le web et dans le quotidien des internautes. C'est le cas de 'G' de Abdou ZAHDI, 'les coulisses du football' de Nabil AITAKKAOUALI, '≠Code' de de Anouar MOUTASSIM ou de Switchers de Ahmed AKSAS.

Dans ce qui suit, nous allons focaliser l'étude sur la web-série 'de SWITCHERS', précisément, l'**épisode 1**.

Comment définir un territoire éditorial, produire du contenu et le diffuser ? Quels sont les critères d'évaluation, les indicateurs de performance et les facteurs clés de succès du *brand content* de Switchers ? Quelles sont les modalités et les enjeux du *brand content* de la web-série pour s'attacher/ s'arracher la sympathie et l'intérêt des consommateurs ?

La web-série de Switchers, en brève



« « Switchers » est la nouvelle production de web-série purement marocaine. Produite par un nouvel opérateur téléphonique, la série a rapidement reçu un accueil positif de la part des internautes. Lancée en fin juillet 2012 par l'opérateur, ce concept, le premier du genre au Maroc, a déjà trouvé ses fans avec à ce jour plus de deux cent mille visites. Surfant sur la nouvelle vague des nouvelles technologies de communication, et de leur succès auprès des jeunes, l'opérateur en question s'est assuré un joli coup de pub « cinématographique »¹.

C'est l'histoire d'un jeune étudiant qui s'appelle Amine. Issu d'un milieu social moyen, il mène une vie ennuyeuse entre la fac, son travail à mi-temps à la pizzeria du quartier, et chez lui. L'apparition d'Anissa, la nouvelle venue à la fac, a ébranlé sa vie. Il décide alors de la conquérir. Mais comment ? Ayant perdu son portable, il décide de se rendre chez la boutique du coin pour s'en procurer un nouveau smartphone. Chemin faisant, il rencontre un vieil homme qui lui vend un téléphone nouvelle génération. Grâce à ce portable, Amine découvre qu'il a la capacité à changer d'apparence simplement en changeant sa photo de profil sur le site d'un réseau social connu. Après une expérience réussie, le jeune homme se prend rapidement au jeu et commence à emprunter de nouveaux profils pour rendre les situations cocasses à son avantage.

La communication physiologique de Switchers²

La marque dans l'expression corporelle

Le brand content n'est pas un concept nouveau. Il a pris une seconde vie avec l'avènement du web social, mais il existe depuis toujours. Ainsi, le brand content n'est autre que du contenu éditorial développé par une marque qui devient ainsi un réel éditeur.

En parcourant la web-série de Switchers, le brand content de l'opérateur **Inwi** se manifeste par la publicité, les messages et les contenus éditoriaux. Aussi, se manifeste-t-elle à travers l'expérience sensorielle et physiologique de ses acteurs, comme le montre l'exemple suivant :

¹ http://www.dimabladna.ma/index.php?option=com_flexicontent&view=items&id=4909, consulté le 5 avril 2016

² <https://www.youtube.com/watch?v=AYNsLgKllsg>



La séquence marque un amalgame entre le réel et le symbolique, supposant une interaction physiologique en se branchant aux organes sensoriels. Le sens ne passe plus uniquement moyennant la parole, mais directement par le corps qui met en exergue une expérience forte, supérieure à celles d'un discours cartésien.



Le produit, un garant d'une culture de marque

Dans le cadre de son usage, le produit implique le corps de leurs consommateurs et leur procure des sensations physiologiques d'ordres très divers.



Ces effets vont plus loin que la simple stimulation des cinq sens, actualisée par la présentation de la marque en question, épaulé par un sourire qui illumine le visage et le geste ouvert des mains qui instaure un climat de sérénité, d'apaisement chez le client, renforce davantage le message et l'ancre dans la réalité.

L'ombre de la marque en question parait en filigrane lors de l'offre des smartphones et stimule le subconscient du client. Ceci est renforcé par la couleur mauve, l'emblème de la marque.



Ces sensations s'inscrivent dans un système de cohérence entre la marque et ses manifestations. A ce titre, elles entretiennent un rapport direct avec la promesse de la marque, qui n'est souvent que la traduction sémantique et cognitive de l'effet physique attendu. Ainsi, la présence de la marque qui traverse de part en part le brand content de Switchers engage le consommateur dans une démarche positive, permettant d'établir un lien durable avec la marque au travers d'une expérience sensorielle unique. Dans ce sens, elle met l'accent sur le vécu des individus (Amine) : émotions, sens, imaginaire, interactions entre le consommateur (l'acteur) et son environnement socioculturel (la fac représentée comme lieu de conquête, apparition d'une femme, la boutique du coin, la pizzeria, imaginaire lié à la jeunesse, désir du jeu...).

De Switchers ou la stimulation de la VUE et le TOUCHER

L'un des moyens utilisés par **Inwi** pour stimuler le consommateur est son recours aux prédicats sensoriels : la vue et le toucher. Dans cette perspective, les deux prédicats cités sont fort présents dans la séquence et fort travaillés. Il suffit de parcourir le corpus pour s'en rendre compte.



Cette dichotomie de l'utilisation des deux sens est sollicitée dans la culture de la marque. C'est une sensation tactile et visuelle est mise en jeu dans les lieux ordinaires où se trouve Amine (la boutique et la terrasse).

Dans ce sens, de Switchers n'est pas seulement de la créativité, c'est une stratégie à part entière. Si le contenu créé n'est pas en cohérence avec la culture et l'identité d'Inwi, alors ce contenu ne sera que du bruit. Il est légitime donc de parler de stratégie culturelle comme le définit Daniel Bô (2009), au-delà d'une trop simpliste stratégie de contenu. « *En effet, une marque est une culture, et le consommateur construit une partie de sa propre identité à partir des différentes marques qu'ils consomment et de leur culture respective* ». À cet égard, la marque **Inwi** se doit d'être aspirationnelle, l'outil¹ qu'elle développe lui permet d'expérimenter cette caractéristique, afin d'être et de définir une référence identitaire et donc de s'élever au-delà de ses produits. Il s'agit pour Inwi de réaffirmer son identité via les deux perceptions sensorielles du toucher et de la vue, dans le but de véhiculer sa culture de proximité afin de participer à une course du sens dans une société de consommation. La création d'un univers culturel et affectif favorise ainsi l'ancrage d'Inwi et fait de son produit non seulement la marque à conquérir mais le symbole d'une reconnaissance, d'un statut, d'une identité. L'histoire nous apprend que de simple smartphone, le téléphone marque Inwi, se transforme en clé d'un « devenir identitaire. »

¹ Nous faisons référence aux prédicats sensoriels déjà cités et qui participent fortement au brand content de la marque.

De Switchers entre mode d'expression de la marque et mode d'expérience du consommateur

L'expression de la marque et l'expérience du consommateur sont les maîtres mots de la web-série the Switchers. Ces deux procédés du marketing sont devenus des ressources symboliques qui participent à la définition de l'identité et de la marque et du consommateur. Ils s'inscrivent dans un collimateur stratégique de la marque.



L'alliance de ces deux modes relevant du physiologique et du sensoriel, actualisés par Amine, donne naissance à une *esthétique*¹ qui plonge l'internaute dans univers technologique immense de la marque. D'où, l'appellation *Switchers*, qui signifie *changer*, donne naissance à un nouveau personnage et à la quête d'une reconnaissance sociale qui passe, tout d'abord, par l'acquisition d'un produit de cette marque, à savoir un smartphone magique.

L'univers proposé dans cette web-série s'y prête naturellement bien. Le produit (la puce) a trait à l'image, à la construction de soi. On achète un téléphone portable pour communiquer avec celui qu'on aime, mais aussi pour montrer son statut social, son goût pour un certain art de vivre pour se prouver à soi-même qu'on a réussi.

D'ailleurs, dans son ouvrage *Exit le marketing de masse !* Seth Godin montre que « *la singularité est la nouvelle norme* »². Les marques sont devenues des ressources symboliques qui participent à la définition de l'identité du consommateur : la consommation (smartphone, vêtements, alimentation, voiture, etc.) est dorénavant un terrain de jeux, où s'exprime notre singularité. Loin d'être purement matérielle, « *la consommation se fait signifiante, culturalisée*

¹ Le héros de la web-série se transforme en un autre personnage qu'il a lui-même choisi pour conquérir le cœur d'Anissa.

² Godin., S (2011), *Exit le marketing de masse*, Editions Diatino, Paris.

par l'identification à des marques qui deviennent des modèles identitaires »¹. Plus que l'usage des produits, le brand content concerne ici l'être, le rapport à soi. Les contenus doivent faire appel au récit et à l'image : le consommateur s'y reflètera comme dans un miroir.

Conclusion

Cet article a pour objectif de se pencher sur l'étude de Switchers notamment le cas de la web-série conçue par Inwi. Notre analyse a porté sur l'épisode1.

Nous avons en premier lieu défini le concept du brand content en montrant son rapport à la marque. Celle-ci a été approchée dans le cadre de cette étude à travers l'expression corporelle des consommateurs. Sur un autre plan, nous avons étudié le produit comme garant d'une culture de marque.

Par ailleurs, nous avons tenté d'examiner le fonctionnement du contenu en explicitant comment ce dernier recourt à la stimulation de la vue et du toucher pour promouvoir la marque.

L'analyse nous a amenés à mettre en évidence le mode d'expression de la marque et celui de l'expérience du consommateur à intérioriser aisément le message véhiculé par la marque.

Il en ressort ainsi que la web-série Switchers doit son succès publicitaire à son double ancrage à la fois dans le vécu affectif du consommateur et son référent culturel, tous deux garants d'une identité recherchée et que la marque Inwi se définit comme l'opérateur unique à y satisfaire.

Bibliographie

- Bô, D. (2009), Brand content, comment les marques se transforment en médias, Paris, Dunod.
- Bô, D. et Guevel, M. (2011), Du brand content à la brand culture, Paris, version 4, 13 juin 2011.
- GEORGES F. (2010), Identités virtuelles, les profils utilisateur du web 2.0, Editions Questions Théoriques.
- Habib, L. (2010), La communication transformative, Paris, PUF.
- Heilbrunn, B. (2007), La Marque, Paris, PUF.
- Sicard, M.-C. (2001), Ce que marque veut dire, Paris, Editions d'Organisation.
- Van den Bergh, J. et Behrer, M. (2011), How cool brands stay hot branding to generation Y, London, Kogan Page Ltd.

¹ Ibid. p7

Chaîne télévisée marocaine « *Tamazight* », entre visibilité médiatique et construction identitaire : cas du Grand Agadir

Mountasser Tilila, Toumi Farid, Univ. Ibn Zohr & Daghami Fathallah, Univ. De Poitiers

Au Maghreb, pendant la deuxième moitié du siècle dernier, les politiques ont favorisé la diffusion de l'idée d'un nationalisme servant la construction des identités nationales, via les médias classiques. L'identité des minorités s'est alors retrouvée reléguée au second plan. Ce fut le cas du Maroc, qui privilégia la culture arabo-musulmane au détriment d'autres identités culturelles et religieuses existantes, y compris la culture amazighe, pour des raisons d'unité et de stabilité politique¹. Depuis la libéralisation des médias audiovisuels au Maroc, de nouvelles formes de médiation audiovisuelle se sont développées notamment la chaîne publique *Tamazight*, créée en 2010 officiellement afin de promouvoir, préserver et valoriser la langue et la culture amazighe.

La langue, la culture, le patrimoine, la littérature, l'habitat, les fictions, etc., symbolisent ce phénomène qui se construit dans l'espace et dans le temps. Les changements sont la conséquence de l'activité et des déplacements humains mais surtout d'un long processus de transformations provoquées par les nombreuses influences opérant dans un même espace géographique. La rencontre des différences s'opère à travers des interactions sous de multiples formes pacifiques et belliqueuses. « *De certains échanges culturels asymétriques où se déploie de la violence physique ou symbolique, dans la colonisation ou dans les frottements entre culture orale et culture écrite, entre culture académique et populaire, peuvent naître une créativité, des créations non convenues* » (de Villanova, Vermès, 2005). La rencontre de cultures amazighe et arabe donne lieu à de multiples interactions marquées par le dialogue l'échange, le métissage mais aussi par la volonté d'indépendance et le souci de marquer sa différence. Ces particularités sont ainsi visibles à travers notamment la langue, les pratiques culturelles, les célébrations, les mythes, etc. Elles sont repérables également dans les différents récits en circulation dans la société et qui se transmettent à travers le temps entre les générations.

Ces récits identitaires sont présents en conséquence dans chaque média. Ils se révèlent à travers les différentes représentations véhiculées par les productions médiatiques qui définissent une « communauté » ou un peuple qui a suivi une trajectoire historique singulière. Les médias s'appuient sur des constructions sortant de l'ordinaire qu'ils souhaitent être facilement comprises par leurs publics. Cette construction incarne les influences réciproques de l'imaginaire social et du média. Ce dernier puise « *nécessairement dans un stock préexistant de production collective qu'elle reprend à son compte* » avec des modifications (Amossy, 1991 : 9). Les récits identitaires en circulation dans les médias seraient ainsi une lecture particulière des composantes identitaires tels que la culture, la langue, l'histoire, la mémoire, le patrimoine, les mythes, etc., située entre la pratique et la tradition sociale et la logique et contraintes du média qui s'en saisi.

Les médias véhiculent de la sorte une certaine vision de l'identité (Anderson, 1996). Les choix thématiques, les angles de traitement et de présentations de l'information proposent une image marquée par le mode de fonctionnement du média et par l'environnement socioéconomique, politique, culturel et historique dans lequel il exerce. Le discours médiatique peut exploiter des stéréotypes afin d'offrir une « *'information-spectacle' qui vise au pathos par l'usage d'images et clichés émouvants* » (Amossy, Herschberg-Pierrot, 1997 : 112). Il est ainsi clair que le média opère une transformation des récits identitaires en raison de son dispositif technique, de sa ligne éditoriale, de sa quête de séduction des publics, etc.

¹ Selon Pouessel (2010 : 19), les Amazighs représenteraient 50% de la population marocaine, répartis dans l'ensemble du pays mais qui se concentrent surtout sur les zones montagneuses du Rif (nord), du Moyen et Haut-Atlas (centre), de l'Anti-Atlas et dans la plaine du Sous (sud).

Les médias sont ainsi des lieux où l'offre d'identités collectives est susceptible d'éveiller la conscience d'appartenance à des « *communautés imaginées* » mais pas imaginaires car elles s'inscrivent dans une conscience collective et dans des institutions¹. Ils ne sont pas de simples « haut-parleurs » où s'échangent arguments et opinions sur la politique, la société et les faits d'actualité.

En conséquence, nous développons la problématique suivante : de quelle manière la chaîne télévisée *Tamazight* participe-t-elle au processus de construction de l'identité culturelle dans le Grand Agadir dans un pays peu habitué à exposer ses particularismes régionaux et culturels ? Quels ingrédients permettent à cette chaîne de s'imposer dans l'espace public gadiri ?

Nous émettons l'hypothèse que cette chaîne télévisée s'impose désormais dans les espaces publics en tant que lieu de quête, de reconstruction et de revendication identitaire. A travers une enquête menée auprès de la population locale, nous allons analyser le rôle de la chaîne télévisée *Tamazight* dans la construction (ou reconstruction) de l'identité culturelle amazighe.

I. Quelques repères et conditions d'émergence de la chaîne *Tamazight TV*

1. La Culture amazighe occultée

Sous le protectorat français (1912), les distinctions tribales, linguistiques et culturelles ont été marginalisées. Le « Dahir réglant le fonctionnement de la justice dans les tribus de coutumes berbères » de 1930², préparé à l'initiative du résident-général du protectorat du Maroc, nommé par ses détracteurs le « Dahir berbère », déclencha un vaste mouvement de protestation initié par les nationalistes marocains (Pouessel, 2010). Ce texte fut considéré à la fois comme une tentative de division du peuple marocain et comme une source d'instabilité. Le mouvement nationaliste brandit le blason de la religion pour lutter contre le *dahir*, et l'arabe prit alors une place importante en tant que langue de révélation de l'islam.

Après l'indépendance (1956), l'État adopte cet idéal d'une culture commune et homogène, à savoir la culture arabo-musulmane. Toute différence tribale, linguistique et culturelle était bannie, perçue comme menace à l'unité du pays. Une seule station radio publique amazighe créée sous le Protectorat en 1938 continua à diffuser des programmes dans les trois variantes.

2. Les Débuts de l'activisme

A partir des années 1970, une nouvelle génération d'Amazighs instruits commence à s'organiser. L'Association marocaine de recherche et de l'échange culturels (AMREC) est créée en 1967 à Rabat, la capitale, pour promouvoir la culture populaire amazighe. La deuxième grande association nationale, *Tamaynut*, créée en 1978, adopte un discours plus politisé et œuvre pour l'internationalisation de la question amazighe lors des années quatre-vingt-dix (Feliu, 2004).

En 1979, un réseau est créé autour des activités de l'Association de l'Université d'Été d'Agadir (AUEA). Au cours des années 1990, l'association évolue du discours sur la promotion de la culture à celui sur de la revendication politique. Lors de cette période, la politisation du mouvement amazigh est encouragée par l'émergence des questions des identités collectives dans la scène internationale et l'épanouissement des droits humains et collectifs de la fin des années quatre-vingt. À l'initiative de diverses associations, la Charte d'Agadir est présentée lors de la réunion de l'Université d'Été en août 1991 (Feliu, 2004, Pouessel, 2010). Ce document, premier en son genre, revendique l'amazighité du Maroc et la reconnaissance de sa diversité culturelle. Par la suite, plusieurs autres associations furent créées.

En 1994, un groupe d'une trentaine d'associations culturelles amazighes marocaines crée un « Conseil National de Coordination » (CNC) (Feliu, 2004). L'objectif de ce conseil est de coordonner et d'unifier l'action associative amazighe au niveau national. Cependant, ces

¹ Travaux de B. Anderson et de A.M. Thiesse cités par Neveu E., Edelson B. « Médias de masse et journalisme », In M. Watin, (dir.). *Communication et espace public. Univers créoles 1*. Paris, Anthropos, 2001, pp. 105-106.

² Le dahir du 16 mai 1930 soumet les populations du Haut-Atlas aux juridictions berbères, au détriment de la loi coranique.

mouvements peinent à mobiliser les masses au Maroc. L'ancrage de l'islam et le poids de l'analphabétisme entravent l'émergence d'une conscience amazighe. L'activisme se cantonne surtout chez les intellectuels et dans les universités.

3. La Reconnaissance officielle

Des arrestations de membres des associations militantes à la suite d'une manifestation¹ en 1994, suscitent de fortes mobilisations, aussi bien au niveau national qu'international, de la part de partis politiques et d'associations luttant pour les droits de l'Homme (Rollinde, 1999). Suite à ces événements, Hassan II prononce un discours le 20 août, où il préconise l'enseignement des dialectes amazighs (*tachelhit, tamazight, tarifit*), et convient de l'existence de la culture amazighe. C'est la première fois que l'existence d'une « question amazighe » est reconnue officiellement. Cependant, aucune mesure n'est prise si ce n'est que la première chaîne de télévision nationale commença à diffuser la même année des journaux d'informations dans les trois dialectes amazighs (Feliu, 2004 ; Aït Mous, 2011).

En 2000, un « Manifeste berbère » est rédigé par Mohamed Chafik, ex-directeur du Collège royal, et signé par plusieurs personnalités², demandant la reconnaissance officielle de l'amazighité du Maroc, il y retrace son histoire. Par la suite, un Comité National du Manifeste Amazigh (CNMA) est formé, afin de faire connaître ce texte et de le diffuser (Feliu, 2004). Le comité se charge également d'organiser des événements dont un congrès annuel.

Le roi Mohammed VI adopte en 2001 un mode de gestion identitaire. Quelques années après son accession au trône, il institutionnalise la question amazighe, en appliquant les promesses faites par son prédécesseur notamment la création d'un institut spécialisé dans l'étude amazighe, l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM), et l'intégration de celle-ci dans l'enseignement. L'officialisation de la langue amazighe se fait dix ans après par l'adoption par référendum de la nouvelle constitution promulguée le 1er juillet 2011. Suite aux manifestations du « 20 Février », qui rentrent dans le cadre du « printemps arabe », le roi Mohamed VI prononça un discours le 9 mars 2011, où le statut de la langue amazighe est déclaré officiel, même s'il reste en position seconde par rapport à la première langue officielle, l'arabe.

L'intégration de la langue et de la culture amazighes dans les médias marocains figure parmi les principales actions de leur réhabilitation. En 2010, une chaîne télévisée nationale publique dédiée exclusivement à la culture amazighe, *Tamazight*, est créée à côté d'autres chaînes spécialisées (en culture, sport et religion) et d'une chaîne régionale. Elle constitue la « huitième chaîne » de la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision (SNRT), considérée comme un service public. Les cahiers des charges des chaînes nationales généralistes (*Al Aoula, 2M, Medil TV*) leur imposent la diffusion d'au moins 30 % de leurs programmes en langue amazighe.

II. Méthode de recueil des données

L'intégration de la chaîne télévisée *Tamazight* dans le paysage audiovisuel marocain nous amène à questionner la réception qui se fait de celle-ci et sa place chez les téléspectateurs. Les résultats présentés ci-dessous sont des résultats préliminaires issus d'une enquête de terrain réalisée dans le cadre d'un travail de thèse, menée entre janvier et mars 2016, dans le Grand Agadir (Préfecture d'Agadir Idaoutanane et Préfecture d'Inzegane-Aït Melloul) au sud-ouest du Maroc, une région avec une forte présence d'amazighophones. L'échantillon de l'étude est de 1142 individus, dont la représentativité par genre et par âge a été prise en considération. Les questionnaires ont été administrés de manière assistée, en déplacement dans les quartiers, à partir d'un échantillonnage géographique. L'ensemble des données collectées a été analysé statistiquement à l'aide du logiciel Sphinx.

III. Usages et pratiques de la télévision dans le Grand Agadir

¹ Manifestation du 1^{er} mai 1994 à Goulmima, près d'Errachidia, des militants de l'association amazighe *Tilleli*.

² 229 personnalités dont quelques-uns des principaux militants de cette cause ainsi que des personnalités liées au régime mais sympathisantes du mouvement.

1. Equipements

L'étude des médias au Maroc montre le caractère massif de la pénétration de la télévision dans les foyers marocains (Daghmi, Toumi, Pulvar, 2010). Près de 99,6% de notre échantillon compte au moins un poste de télévision alors que seul 0,4% n'en dispose pas. La plupart des personnes interrogées comptent deux postes dans leurs foyers. Le récepteur le plus utilisé reste la réception satellitaire à 91,5%, malgré l'entrée en vigueur de l'IPTV¹, qui commence à prendre une certaine ampleur (23%). La TNT peine à se positionner depuis son lancement en 2007. Selon nos résultats, seuls 21,5% des téléspectateurs en sont équipés. L'Etat multiplie les efforts pour une meilleure intégration du récepteur terrestre.

2. Pratiques télévisuelles

2.1. Chaînes télévisées préférées

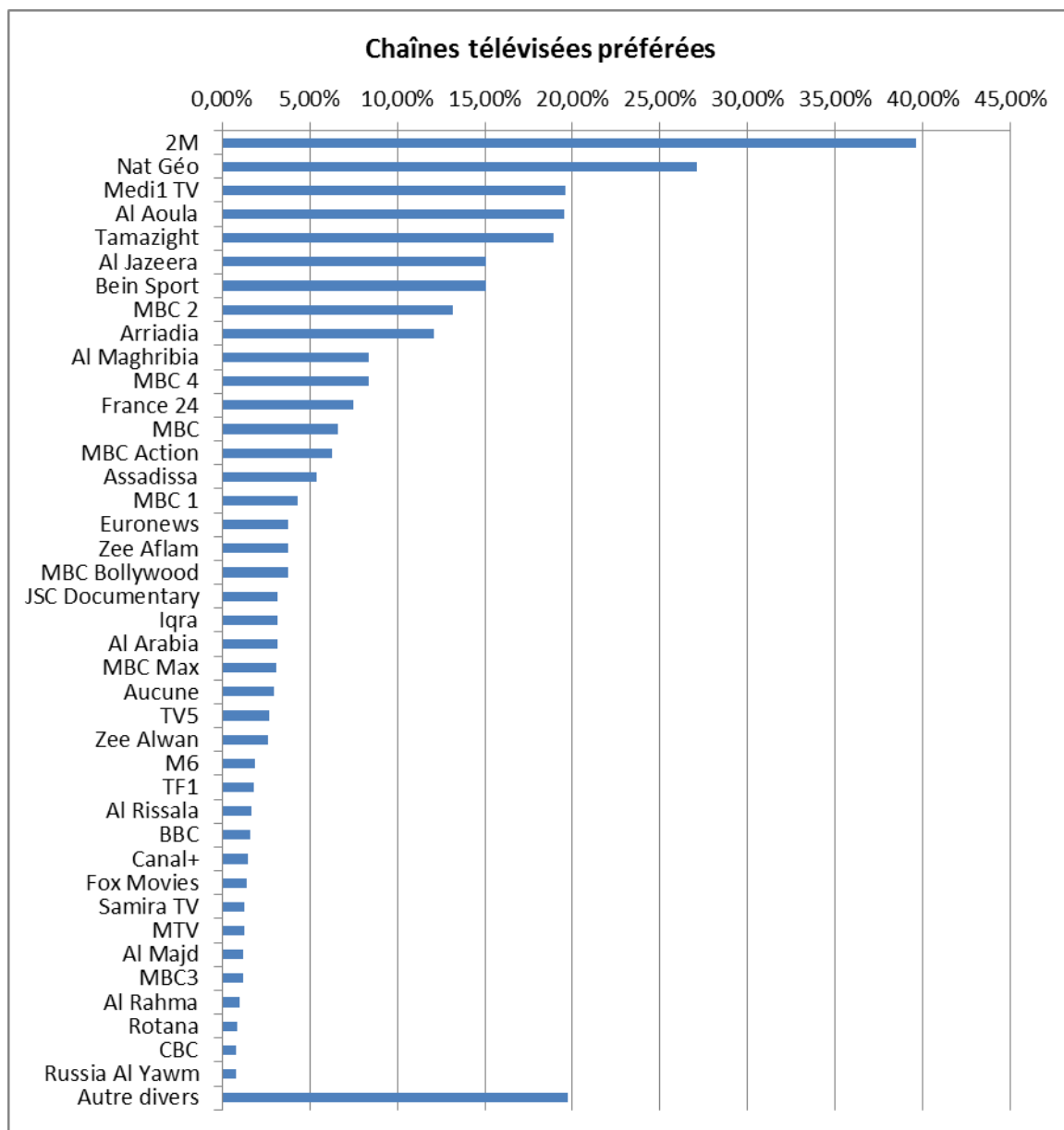
L'analyse des pratiques télévisuelles a révélé que la deuxième chaîne nationale marocaine, *2M*, garde une place de prédilection chez les téléspectateurs marocains ; la chaîne, qui s'était retrouvée en deuxième position après la chaîne qatarie *Al Jazeera* lors d'enquêtes précédentes², se retrouve en tête des chaînes les plus regardées dans le Grand Agadir, suivie de près par *National Geographic* et *Medi1 TV*. La chaîne spécialisée dans les films documentaires, *National Geographic*, semble répondre au désir des téléspectateurs d'apprendre et de s'informer tout en se divertissant. Les chaînes *2M* et *Medi1 TV* sont considérées comme les chaînes marocaines les plus avancées et attirent les téléspectateurs marocains par des émissions particulières (les divertissements, les débats politiques et des émissions à caractère social qui exposent les problèmes privés de citoyens lambda) tels que *Rachid Show*, *Moubachara maakom*, *Lhbiba Mi* et *El Khit el Byed* pour *2M* et *Bidoune haraj* et *Qissat Nass* pour *Medi1 TV*.

Les chaînes nationales *Al Aoula* et *Tamazight* du groupe *SNRT* se retrouvent respectivement en quatrième et cinquième positions. C'est dire que la chaîne *Tamazight* commence à se faire une place, alors que lors des enquêtes précédentes³, elle se trouvait loin derrière dans le classement des chaînes préférées. Cela est dû notamment au prolongement des heures de diffusion et à l'intégration de la chaîne dans la diffusion satellitaire, ce qui l'a rendue plus accessible.

¹ Télévision numérique reçue grâce au protocole IP (*Internet Protocol*).

² Daghmi et *all.* (2012), Toumi et *all.* (2014).

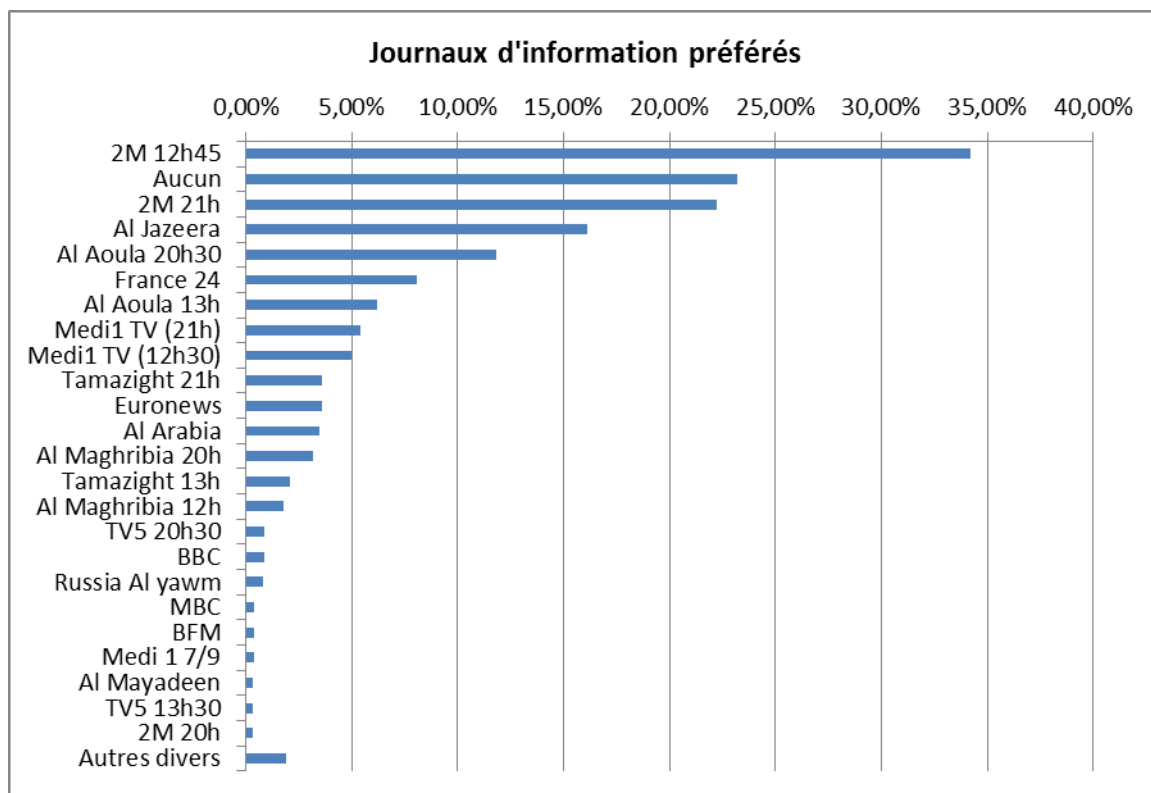
³ Daghmi et *all.* (2012), Toumi et *all.* (2014).



2.2. Les Journaux d'information préférés

La chaîne d'information *Al Jazeera*, qui se retrouve classée sixième (graphique précédent) à côté des chaînes spécialisées *Bein Sport* appartenant au même groupe, a été détrônée de sa première place¹ notamment depuis l'insertion de la part de plusieurs chaînes d'information internationale d'un volet « Maghreb » ou « arabe », tels que *France 24 Maghreb* et *BBC Arabic* ou encore la percée d'autres chaînes internationales telles que *Russia al Yawm* et *Al Mayadeen*, une concurrence qui s'est accaparée une partie de l'audience d'*Al Jazeera*. Le graphique suivant montre le classement des journaux d'information que préfère notre échantillon représentatif du Grand Agadir :

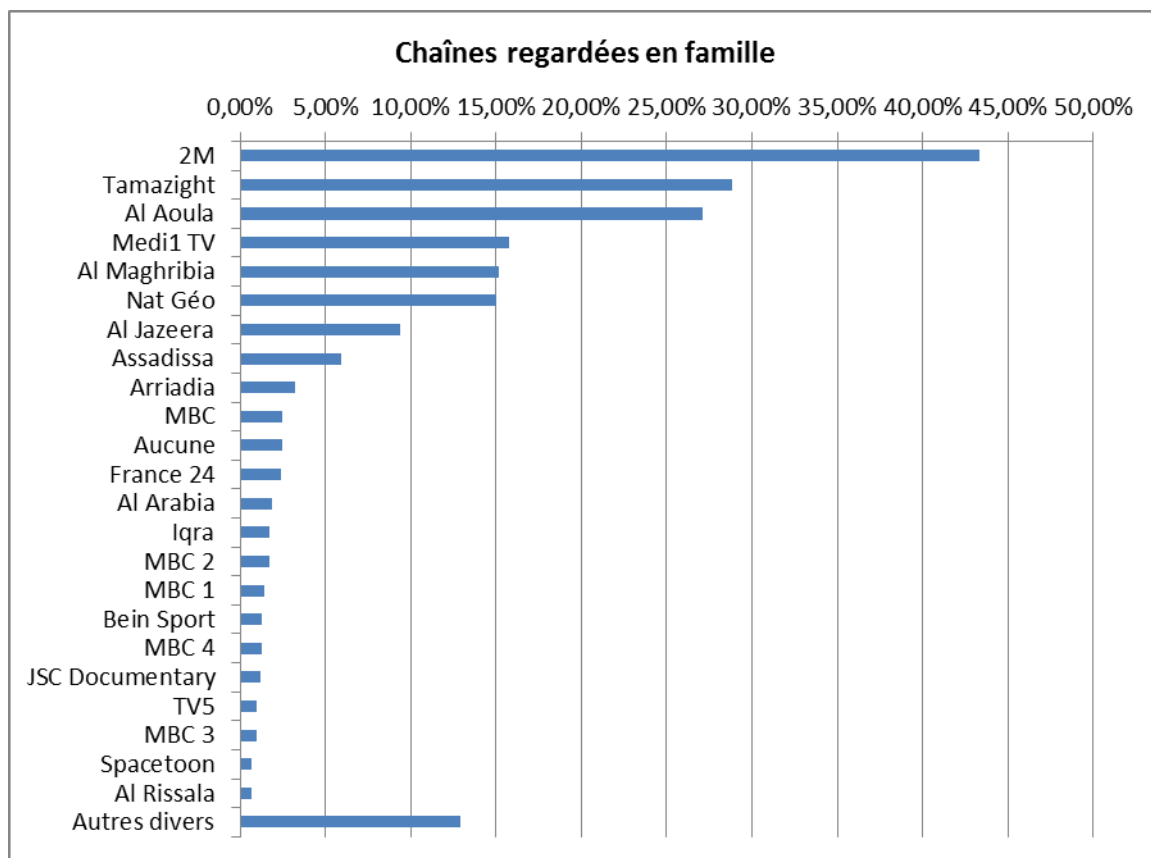
¹ Daghami et *all.* (2012), Toumi et *all.* (2014).



Les personnes interrogées préfèrent les journaux d'information de *2M* afin d'avoir un aperçu général des nouveautés nationales en premier lieu, mais également internationales, et ce de manière brève. Les JT de la chaîne *Tamazight* n'attirent pas beaucoup les téléspectateurs notamment en raison de la langue difficilement compréhensible, ajouté au fait qu'ils ne font que reprendre le JT de la chaîne *Al Aoula*, alors que celui-ci n'est pas très apprécié au vu de sa longueur et de son manque de crédibilité. Les répondants ont qualifié les JT de *2M* comme étant plus fiables et plus audacieux que ceux de la première chaîne nationale.

2.3. Chaînes regardées en famille

Les chaînes marocaines sont les chaînes télévisées les plus regardées en famille, notamment à cause de la proximité qui fait leur particularité et du fait qu'elles sont considérées comme des chaînes respectables, offrant la possibilité d'être regardées par tous les membres de la famille sans provoquer d'embarras. *Tamazight TV* se place deuxième chaîne la plus regardée en famille, juste derrière *2M* qui ne décroche pas de sa première place. La proximité culturelle et linguistique de la chaîne *Tamazight* ainsi que son caractère « respectable » joue en sa faveur en qualité de chaîne familiale dans les foyers amazighophones ou ceux dont l'un des parents est amazighophone.



Les téléspectateurs se tournent vers les chaînes marocaines surtout pour les journaux d'information nationale et pour être au courant de la situation du pays et de ce qui s'y passe. Les journaux d'information constituent d'ailleurs les programmes les plus regardés en famille, suivi par les documentaires, le talk-show *Rachid Show*, les films marocains, *Lhbiba Mi*, *Qissat Nass*, les films amazighs, *El Khit el Byed*, *Moubachara Maâkom*... Les chaînes marocaines sont donc surtout une source d'information de proximité et un moyen de divertissement grâce à des émissions calquées sur des programmes internationaux de télé-réalité et de talk-show, qui drainent des audiences considérables. Les personnes interrogées qui se détournent complètement des chaînes marocaines les jugent de médiocres et leurs préfèrent les chaînes étrangères ou l'internet pour s'informer et se divertir.

3. *Tamazight TV* et la recherche des origines culturelles

La première raison qui pousse les téléspectateurs à regarder la chaîne *Tamazight TV* est la recherche du divertissement. Le téléspectateur marocain privilégie, en effet, la qualité du contenu sur toute revendication d'ordre identitaire, linguistique ou culturelle (Daghmi, Toumi, Pulvar, 2010). Cependant, cela ne diminue pas de l'importance de la quête de proximité culturelle et linguistique dans le choix de la chaîne. En effet, la deuxième motivation pour le choix de cette chaîne en particulier est fondée sur les origines amazighes des publics, qui sont exprimées par nos répondants par cette phrase récurrente : « *Je suis Amazigh* ». C'est, selon eux, un argument suffisant pour expliquer les raisons de leur intérêt pour la chaîne. Le troisième facteur est l'écoute de la langue maternelle à la télévision, suivi par la recherche de la culture d'origine, le téléspectateur considère que cette chaîne le représente, et la possibilité qu'elle offre d'apprendre encore plus sur la culture amazighe.

Les films sont cités en premier comme contenu préféré de la chaîne, mais il s'agit surtout des films anciens et des films d'origine amazighe, la traduction en amazigh qui se fait des films marocains arabes déçoit une grande partie des téléspectateurs qui regrettent le manque de nouveautés et la reprise des programmes des autres chaînes marocaines pour les traduire en amazigh. Les autres programmes très appréciés sont les soirées musicales et les films documentaires qui montrent le patrimoine marocain amazigh. Les téléspectateurs de cette chaîne

sont en revanche frustrés par l'incompréhension des autres variantes amazighes et espèrent que la variante *Tachelhit* (variante de l'amazigh parlée dans la région du Souss) ait plus de place dans la diffusion des programmes aux côtés de *Tarifit* et de *Tamazight* (variantes du Rif et de l'Atlas). Certains vont jusqu'à demander que chacune des variantes ait sa propre chaîne.

Une autre requête importante des personnes interrogées est l'augmentation de la durée de diffusion, ainsi que l'amélioration de la qualité de la chaîne et la modernisation des techniques et des équipements. Plus de cinq ans après sa création, la chaîne n'est toujours pas arrivée à augmenter son volume horaire de manière satisfaisante, à améliorer sa qualité et à diffuser un contenu en majorité de production amazighe. Les téléspectateurs semblent tout de même optimistes quant à l'avenir de cette chaîne et pensent que celle-ci représente la culture amazighe totalement (30%) ou partiellement (14,5%), et ce, à travers l'utilisation de la langue amazighe comme langue principale, ainsi que la diffusion et la promotion du patrimoine, de l'art, des traditions et des coutumes amazighes au Maroc. 20% des personnes pensent que cette chaîne est loin de représenter la culture (14% catégoriquement non et 6% plutôt non), et trouvent qu'elle réduit l'amazighité au folklore, ou qu'elle ne devrait pas diffuser des programmes d'origine non amazigh et utiliser d'autres langues de diffusion, ou encore que c'est une chaîne publique qui reste sous le contrôle de l'Etat et ne dispose pas du budget et de la liberté suffisants pour bien représenter la culture. Les uns et les autres sont d'accord sur le fait que la chaîne a besoin de plus d'efforts et d'améliorations pour atteindre un niveau acceptable.

Conclusion

La chaîne *Tamazight TV*, malgré ses lacunes et ses limites (qualité de l'image, durée de diffusion limitée, réutilisation des programmes des autres chaînes publiques pour alimenter sa programmation...), semble désormais se frayer un chemin dans le palmarès des chaînes les plus regardées à Agadir, dans la panoplie de l'offre télévisuelle marocaine et étrangère. Si la chaîne est avant tout un moyen de divertissement, elle attire néanmoins des téléspectateurs en recherche d'une visibilité médiatique de leur langue, de leur culture et de leur origine. Ces téléspectateurs, qui cherchent à se retrouver et à s'identifier dans cette chaîne supposée les représenter, ont intégré celle-ci dans la sphère familiale et l'utilisent pour apprendre de nouvelles choses sur leur culture et un nouveau lexique. La chaîne *Tamazight TV* constitue une fenêtre sur l'ensemble culturel amazigh marocain et devient ainsi une source de découverte ou redécouverte de ce patrimoine. Un sentiment d'appartenance à la communauté amazighe marocaine est en train de se construire autour de cette télévision. La chaîne, qui a pour ambition de représenter une identité marocaine en général prenant en compte dorénavant la différence culturelle, contribue au processus de construction de l'identité culturelle amazighe à travers, d'une part, la reconnaissance de l'existence de cette culture conférée par sa visibilité médiatique, et d'autre part, sa participation à la construction de repères sociohistoriques de cette culture. Cette intégration, même si elle est majoritaire, n'est pas totale. Outre la difficulté de compréhension des variantes de la langue qui constituent un frein à cette vision d'une culture amazighe marocaine à laquelle tous les Amazighs marocains peuvent s'identifier, le manque de développement de la chaîne et sa dépendance envers l'Etat qui ne lui accorde qu'une infime partie du budget de la télévision publique nationale, engendre chez certains une position de rejet envers cette chaîne, perçue comme une preuve du manque de considération de leur particularité culturelle. Cependant, le salut viendra du côté du contenu divertissant qui constitue un créneau porteur. Au-delà de la visée idéologique, le divertissement représente toujours une arme redoutable de diffusion des signes et univers des appartenances collectives.

Bibliographie

Aït Mous F. (2011), « Les enjeux de l'amazighité au Maroc », *Confluences Méditerranée*, vol. 3, n° 78, p. 121-131.

Amossy R. (1991), *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan.

Amossy R., Herschberg-Pierrot A. (1997), *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, Paris, Nathan.

- Daghmi F., Pulvar O., Toumi F. (2012), « Médias et publics au Maroc », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, vol. 1, n° 13/1, p. 86-98.
- Daghmi F., Toumi F., Pulvar O. (2010), « La réception au Maroc : pratiques des publics marocains » in *Au cœur et aux lisières des SIC*, Actes du XVIIème Congrès de la SFSIC, Dijon, <http://tabarqa.u-bourgogne.fr/outils/OconfS/index.php/SIC/SFSIC17/paper/view/54/5>
- De Villanova R., Vermes G (dir), (2005), *Le métissage interculturel. Créativité dans les relations inégalitaires*, Paris, L'Harmattan, 245 p.
- Feliu L. (2006), « Le Mouvement culturel amazigh (MCA) au Maroc », *L'Année du Maghreb*, vol. I, 274-285.
- Hidass A. (2005-2006), « La régulation des médias audiovisuels au Maroc », *L'Année du Maghreb*, vol. II, Paris, CNRS Editions, 539-547, p. 542.
- Pouessel S. (2010), *Les Identités amazighes au Maroc*, Paris, Non Lieu.
- Rachik H. (2006), « Constuction de l'identité amazighe », in Rachik H. (dir), *Usages de l'identité Amazighe au Maroc*, 1^{ère} ed., p. 15-66.
- Rollinde M. (1999), « Le mouvement amazighe au Maroc : défense d'une identité culturelle, revendication du droit des minorités ou alternative politique ? », *Insaniyat / إنسانيات*, n°8, p. 63-70.
- Toumi F., Amsidder A., Mountasser T. (2014), « Pratiques et usages des médias locaux par les marocains : le cas de la ville d'Agadir », in Lachkar A. (dir.), *Langues, cultures et médias en Méditerranée*, Paris, L'Harmattan, p. 163-171.

La folie dans le contexte anthropologique marocain : symbolisation, aliénation et création de l'imaginaire

El Fakkoussi Mohammed, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Sais-Fès

La littérature marocaine a essayé de représenter les manifestations symboliques de sa communauté culturelle selon une vision anthropologique d'un imaginaire hybride. Dès lors, cette littérature s'est développée dans une atmosphère de désordre politique, social et culturel. Elle s'est instituée souvent contre une norme sociale aliénante et acculturante. Dans ce sens, « **le roman maghrébin de langue française, écrit Charles Bonn, a souvent été perçu dans l'espace dont il se réclame comme un facteur de désordre.**¹ » Le roman maghrébin d'expression française comporte « **une dimension pathogène**² » car il est l'héritier d'une culture coloniale aliénante et le messenger d'une autre culture qui veut exprimer ses souffrances et donner les signes traumatisants d'un sujet en crise.

En parallèle, dans sa préface de l'œuvre *La violence du texte* de Marc Gontard, Abdelkébir Khatibi pense que la psychanalyse que Gontard rejette dans sa critique du texte littéraire marocain d'expression française est au cœur même de l'écriture romanesque marocaine. Il dit que « **cette littérature (la marocaine) est un bon terrain d'investigation pour la psychanalyse, dans la mesure où l'écriture est une traduction du corps, de l'inconscient et du désir.**³ » La littérature marocaine d'expression française s'est construite, au moins jusqu'aux années quatre-vingts du siècle dernier, autour d'un produit esthétique qui essaie par le moyen de l'écriture de questionner l'héritage culturel et parfois de le déconstruire afin de proposer une contre-culture. C'est là où la psychanalyse permet de déceler judicieusement dans l'objet littéraire les soubassements des symptômes inhérents à un discours psychopathologique, lequel caractérise l'écriture fictionnelle marocaine.

Puisque c'est de l'écriture *de et sur* la folie qu'il s'agit dans ce travail, il convient de repérer son mode d'élaboration, de structuration et de fonctionnement au sein du texte, tout en éclairant son image poétique à travers les différents modèles étiologiques élaborés par François Laplantine, résultat du « mariage » entre la littérature et l'anthropologie de la maladie.

Les systèmes de pensée relatifs à la constellation étiologique de la maladie mentale sont médiatisés dans le contexte anthropologique marocain par une toile de fond irrationnelle et superstitieuse et une autre rationnelle qui procède dans un champ relativement savant. C'est ainsi

¹ Charles Bonn, *Schémas psychanalytiques et roman maghrébin d'expression française, études littéraires maghrébines*, Editions L'Harmattan, Paris, 1991, p : 12.

² Ibid., p : 12.

³ Marc Gontard, *la violence du texte*, Editions L'Harmattan, Paris, 1981, p : 8

que les désordres mentaux se déterminent souvent -mais pas nécessairement- dans la société traditionnelle marocaine par une caractérisation étiologique s'inscrivant relativement dans un modèle fonctionnel, exogène, ou bénéfique. Ces modèles étiologiques qu'on expliquera par la suite s'inscrivent dans une culture fétichiste au sens anthropologique du terme.

« **L'on peut discerner, explique Gilbert Durand, le plan des représentations d'une société donnée à une époque donnée, la *Weltbild* qui se manifeste par la langue, les langages artistiques, les styles esthétiques, les systèmes de connaissance et en particulier les mythes cosmogoniques et religieux.** »¹ Le concept de *Weltbild* se représente dans un espace-temps donné en dehors de toute généralisation des phénomènes psycho-sociaux. C'est ainsi que la question de la norme intervient en tant que particularité dans la sphère socioculturelle : coutumes, rites, langues fonctionnent en rapport à un dynamisme symbolique d'origine. De même, le langage artistique, à titre d'exemple, se définit par le champ symbolique dans lequel il émerge.

C'est à la lumière de l'étude anthropologique de la maladie élaborée par François Laplantine dans son ouvrage *Anthropologie de la maladie* que nous comptons opérer quelques récurrences de la représentation du langage de la folie dans la littérature théorique et fictionnelle marocaine à partir des modèles d'imputations étiologiques susdits. Il s'agit, en effet, de décrypter la fréquence de quelques formes élémentaires de la maladie mentale au Maroc via la fiction marocaine d'expression française, notamment dans les œuvres : *Messaouda*, *Les Enfants des rues étroites*, *Le Livre du sang* et *Moha le fou Moha le sage*. La pensée pathologique, ses symboles, ses synthèmes qui font sa représentation en tant que rapport d'exclusion ou d'inclusion avec la pensée groupale revêtent un sens autrement symbolique, lequel transcende parfois la vie ordinaire. Cette idée qu'on développera par la suite dans la folie mystique révèle la richesse du symbole et sa nature différentielle à partir des structures langagières symboliques, rituelles et mythiques.

La *Weltbild* permet pour ainsi dire d'approcher par le biais de la pensée pathologique le fonctionnement de l'imaginaire traditionnel marocain et de le caractériser dans son espace-temps à travers l'étude du régime symbolique.

Les modèles d'imputations étiologiques de la maladie mentale au Maroc :

a- le modèle fonctionnel :

Dans le modèle fonctionnel ou relationnel de l'imputation étiologique de la maladie, explique F. Laplantine, « **le normal et le pathologique ne sont plus pensés en termes d'être (« quelque chose quelque part »), mais en termes d'harmonie et de dysharmonie,**

¹ Gilbert Durand, *L'imagination symbolique*, Editions Presses Universitaires de France, Paris, 1964, p : 104.

d'équilibre et de déséquilibre. »¹ De la notion de l'espace de la maladie (le corps) on passe à la notion de la temporalité. Le modèle fonctionnel opère dans un champ relationnel impliquant la présence du milieu socioculturel pathogène. La morbidité s'origine dans une relation déséquilibrée avec le groupe. L'imputation étiologique de la maladie mentale se situe donc dans le modèle relationnel à l'extérieur du malade ; elle devient de l'ordre de l'altérité.

Pour lors, la maladie mentale engendre une déstabilisation du groupe puisqu'elle est un kyste étrange qui suscite un sentiment d'insécurité. Le regard porté sur la folie, atteste Bennani dans *Le Corps suspect*, « **est très pulsionnel et conduit à des effets dramatiques : dénégation de la personnalité, induction d'un certain nombre de conduites agressives, antisociales ou régressives mutilatrices et dépressives.** »² La maladie mentale est à la fois l'expression d'un dénigrement social et l'entité ennemie qu'il faut expulser du groupe. Le fou reste donc une singularisation par rapport à une normalité dans le système de représentation socioculturelle et une altérité morbide.

À ce propos, l'univers romanesque semble être une mise en scène du caractère fluctuant, fragmentaire du *moi* exprimé dans une écriture qui s'éloigne du signifié conventionnel. Le discours romanesque, dans *Messaouda* et *Les Enfants des rues étroites*, déstabilise l'ordre de la *doxa* par le rejet des valeurs et l'errance dans le délire verbal.

Structurée en cinq segments, *Les Enfants des rues étroites*, s'est construite à travers l'insertion de l'individu dans l'espace socioculturel. Ainsi, comme le signale *l'incipit*, le suicide d'Amina à connotation dysphorique, reflète-t-il l'attitude impitoyable de la société qui viole l'innocence et la prive de son droit de vivre. L'espace, qui encadre la narration, déclenche, en outre, les souvenirs du narrateur-protagoniste. Il dit : « **Dans tes bras (Azrou) j'étais à la fois comblé et infiniment triste. Ton affection n'empêchait pas les souvenirs denses de remonter à la surface de ma peau.** »³ L'espace demeure paradoxalement une sorte de frustration et d'accueil à travers l'ambivalence dont l'individu est submergé.

La maladie mentale révèle, par conséquent, la discordance avec le milieu sur le plan sémantique et relationnel. Fakir, un personnage fou dans les œuvres *Messaouda* et *Les Enfants des rues étroites*, maintient une relation d'étrangeté avec sa culture d'origine. Désigné comme signe de la marginalisation, Fakir est le sort de celui qui échappe à la norme socioculturelle. Ainsi, « **le Fakir était un homme étrange, avec des habits étranges, une voix, un regard, une existence étrange...tout en lui était étrange.** »⁴ La maladie mentale est le signe extérieur d'une

¹ François Laplantine, *Anthropologie de la maladie*, Editions Payot et Rivages, Paris, 2015, p : 63.

² Jalil Bennani, *Le corps suspect*, Editions Galilée, Paris, 1980, p : 31.

³ Abdelhak Serhane, *Les Enfants des rues étroites*, Editions du Seuil, Paris, 1986, p : 137.

⁴ Abdelhak Serhane, *Messaouda*, Editions du Seuil, Paris, 1983, p : 62.

rupture avec la normalité socioculturelle. L'étrangeté est la marque intrinsèque du fou qui suscite par là une sortie du groupe d'origine.

Le modèle exogène :

À partir de l'imputation étiologique de la maladie dans le champ social, le modèle exogène procède à un enrichissement du tableau clinique du modèle fonctionnel. En effet, dans le système de représentations étiologiques commandé par un rapport disharmonieux avec le milieu, la maladie se définit dans le modèle exogène en tant qu'« **accident dû à l'action d'un élément étranger (réel ou symbolique) au malade qui, du dehors, vient s'abattre sur ce dernier.** »¹ La variante étiologique de ce modèle incrimine le milieu socioculturel comme agent pathogène d'ordre exogène. L'influence réelle ou symbolique de l'entité anthropomorphe qui procède par chosification du mal s'apparente à la représentation de la maladie mentale dans le contexte traditionnel marocain, notamment dans sa caractérisation irrationnelle relative à la sorcellerie et aux génies.

La folie interroge ainsi un paradigme surnaturel. L'identité troublée se greffe, par conséquent, sur l'axe de l'irrationnel et de l'indicible. Le fou, dans le contexte traditionnel marocain, est souvent le sujet qui s'inscrit dans un champ infranchissable et innommable celui des **jnouns**. Une certaine expérience clinique auprès de patients marocains, soutient Ali Aouattah, montre une référence constante aux djinns comme agents désignés de certaines maladies et/ou de certains troubles. Et de fait, le modèle de l'atteinte « jinnique » se révèle être un modèle qui prime dans la société marocaine, dans la mesure où les djinns se retrouvent inmanquablement impliqués et invoqués dans chacune des formes courantes de la folie.²

Pour lors, le paradigme de la sorcellerie et de la divination sont importants dans l'émergence et la nomination de la maladie mentale dans le contexte traditionnel marocain. C'est dans cet esprit, et en tant que mise en scène de l'imaginaire d'une tradition culturelle, que *Les Enfants des rues étroites* pose une réflexion sur l'imputation étiologique d'ordre exogène entre l'impuissance sexuelle, la folie, la femme et la magie. Le passage suivant en est un exemple.

Dans un autre coin, assis face au mur, le fou racontait son histoire à une tache d'encre³. On disait que sa femme lui avait jeté un sort. Il fréquentait une prostituée qui l'avait rendu impuissant. Le cadenas. Il ne pouvait plus « le » remuer. Pour qu'il retrouve sa virilité, il devait trouver la clé qui ouvrirait le cadenas. Pour cela,

¹ François Laplantine, *Anthropologie de la maladie*, op, cit, pp : 76-77.

² Ali Aouattah, *Interprétations et traitements traditionnels de la maladie mentale au Maroc, pour une psychiatrie culturelle marocaine*, op, cit, p : 48.

³ Nous soulignons pour signaler la parenté entre l'acte de dire et l'acte d'écrire afin de montrer le lien inextricable entre folie et écriture.

il devait d'abord retrouver la raison. On conseilla à sa famille de se rendre à Marrakech pour consulter un Fqih.¹

On peut aussi affirmer l'existence d'une maladie mentale que l'on peut attribuer à une étiologie traditionnelle sociogénétique dans le contexte marocain. Dans une société phallocratique, le dérapage mental n'est expliqué qu'à travers un sort jeté par la femme. La méthode curative prend aussi son sens dans une pratique similaire.

Révéléateur d'un imaginaire traditionnel, le passage en question, adopte un langage idiolectal transposé en une langue qu'on peut insérer dans une rhétorique sociolectale. On assiste alors à une transposition de l'oralité dans une langue étrangère. *A priori* référentiel à un imaginaire superstitieux, la description de la folie renvoie à un univers sémantique irrationnel en lui imposant une représentation péjorative.

Au plan de l'écriture, les constructions asyntaxiques assurent aussi la représentation scripturale du délire relative au modèle exogène dans *Messaouda*. Le « Fqih », en pleine tension névrotique dit « **...une araignée. Je suis une araignée, une araignée noire qui habite le corps de vos enfants. (...) mensonge entre par une oreille et ressort par l'autre...demeure le rire...j'ai un visa pour le paradis...** »² L'enflure syntaxique et la ponctuation retracent la structuration exogène de la folie, laquelle prend en charge une écriture éclatée visant la désorganisation de la langue usuelle. Les moments de coupures de la parole assurés par les points de suspension, semblent incarner, pour ainsi dire, le silence qui lézarde la conscience et hésite avant de dire l'inter-dit.

Au demeurant, la société marocaine traditionnelle est gouvernée relativement par une structuration intrapsychique irrationnelle et symbolique dans le cadre d'une imputation étiologique de la maladie d'ordre exogène. C'est ainsi que la maladie mentale se signale, dans ce modèle, comme une substantialisation du mal social, qui loin d'être une fatalité, elle (la maladie mentale) se présente comme une culpabilité. Le langage de la folie rend compte de la stratification de la maladie dans un contexte surnaturel.

L'apport sociolecte du langage de la folie vise, dans le contexte anthropologique marocain, à déstructurer les repères de la *doxa* socioculturelle en proposant un autre langage viscéral et libre. La rhétorique vernaculaire dans la variante exogène permet pour ainsi dire de décrypter le pouvoir coercitif de la figure du fou dans la société traditionnelle marocaine. Ce pouvoir se sert de la langue orale à travers une épreuve psychique de désymbolisation³ pour reproduire un langage délirant où se symbolisent autrement les conflits intrapsychiques.

¹Abdelhak SERHANE, *Les enfants des rues étroites*, op, cit. p : 73.

²Abdelhak Serhane, *Messaouda*, Op, cit, p :46.

³ Le terme (désymbolisation) qui signifie « une auto-aliénation spécifique », est emprunté à Paul Ricœur dans *Ecrits et Conférences 1, Autour de la psychanalyse*, Editions du Seuil, Paris, 2008, p : 46.

b- Le modèle bénéfique :

Dans le modèle bénéfique, « **le symptôme n'est plus considéré comme une aberration à juguler, mais comme un message à décrypter. La maladie est une réaction qui a, sinon une valeur, du moins un sens, puisqu'elle est tenue pour une tentative de restauration de l'équilibre perturbé.** »¹ La maladie surtout mentale se considère dans ce modèle comme un signe de plus, une valeur, voire un sens et un comportement valorisé. En effet, la maladie mentale devient une expérience d'enrichissement et d'exaltation qui trouve souvent son refuge dans les confréries mystiques.

Dans ce sens, pour Jalil Bennani « **le mot caractéristique pour désigner la folie est celui « d'exalté » (« mejdoub »). Le « mejdoub » est celui qui est saisi par le « jedba », l'attrait, et qui devient dès lors passif, irresponsable, « ravi ».** »² L'état de ravissement atteint son acmé dans le langage du « jedba » et devient une folie momentanée ou perpétuelle.

En passant de la sémantique du langage de la folie sainte à la séméiologie du corps du ritualiste mystique, le narrateur de l'œuvre *Le Livre du sang* parcourt, fol amoureux, « **le ruissellement** »³ de son corps. « **Je suis au bord de la folie et du suicide**, avoue le protagoniste. **Ne t'étonne pas si je leur survis : pour mon bonheur, la vie m'a comblé d'une joie incroyable qui, à chaque rire, me met hors de moi, entre ciel et terre. Joie qui, je n'en doute pas, m'est tombée de quelques astres lointains. Elle me fait aimer les anges lumineux**».⁴ La folie du narrateur s'origine dans le tréfonds des sentiments du bonheur ; son lexique puise son expression dans la sphère astrale. C'est une folie sainte qui se révèle par un amour angélique. L'espace de cette folie mystique s'enracine dans le désert, passage essentiel avant l'errance et la transmutation du corps, voire un « **axis mundi** » tel que l'entend Mircea Eliade. « **Je t'invoque, désert**, conjure le narrateur, **assiste encore ma pensée défaillante. Je ne sais plus où arrêter mes pas. Car mon ange est là, lui qui m'attire vers sa lumière. Le voici qui se dédouble, et en se jouant de mon égarement il sourit derrière toute chose. Et toute chose irradiée se met en marche à travers mon corps, quitte à rompre mes os et à répandre leur moelle** ».⁵ Le dédoublement de l'ange incarne la part divine en soi. La folie sainte du narrateur produit, au demeurant, un dynamisme dans le corps par une illumination angélique où le langage révèle l'image unitive d'une ascèse moniste. Cette scène hallucinogène dont le corps du narrateur est le

¹ François Laplantine, *Anthropologie de la maladie*, op, cit, p: 134.

² Jalil Bennani, *Psychanalyse en terre d'islam, introduction à la psychanalyse au Maghreb*, Editions le Fennec, Casablanca, 1996, p : 46.

³ Abdelkebir Khatibi, *Le Livre du sang*, Editions Gallimard, Paris, 1979, p : 18.

⁴ Ibid., p : 39.

⁵ Ibid., p : 47.

théâtre s'origine dans la passion. C'est une « mania » amoureuse par laquelle le délire se déclenche en clivant le corps de l'amoureux.

Ainsi, la passion conduit le narrateur ascète dans la voie de l'unisson avec « **Celui** » dont l'amour ensorcelle et enchaîne, et qui entraîne « **le ruissellement du corps.** » De là, la transfiguration corporelle à la fois ontique et aquatique du mystique, d'un point de vue métaphorique, est à même d'atteindre la sainteté par une recomposition du corps une fois l'amour unitif avec Le Divin se réalise selon une quête hypostatique. « **Lentement, je retrouve en t'aimant l'élasticité de mes muscles et de mes membres. De nouveau, mon corps se recompose. Ma tête, en revenant, se remet en marche, infailliblement inclinée vers le suprême arrachement. De nouveau, je retrouve l'usage de la parole perdue en toi- à jamais,** »¹ se confesse le protagoniste. C'est à travers la quête de la spiritualité que « **la folie dansante** »² s'annonce par le langage de la passion qui anime le délire mystique par un acte délibéré et par une présence de l'ineffable car « **tout symbolisme est donc une sorte de gnose, c'est-à-dire un procédé de médiation par une concrète et expérimentale connaissance. Comme une certaine gnose le symbole est une « connaissance béatifiante », une « connaissance salvatrice** ».³ La présentification mystique renvoie à une expérience inédite et terrifiante comme voix royale du numineux.

À travers des incantations, « **le langage symbolique du Sacré-Cœur**, explique Umberto Eco, n'est pas une série de propositions théologiques sur l'amour divin, mais une série très incontrôlable d'associations mentales et affectives que tout croyant (même le plus ignare en théologie) pourra projeter dans le *symbole* cardiaque. Autrement dit, le symbole est un moyen de *discipliner* ces associations et les pulsions qui les animent. »⁴

Prenons un autre exemple du modèle bénéfique. Dans *Moha le fou, Moha le sage*, la folie de Moha correspond à une force qui jaillit de la terre pour se métamorphoser en une sagesse. En crise psychique, Moha atteint une sagesse qui puise son inspiration du langage mystique :

Ma folie déborde. Elle crève la terre et sort comme l'herbe sauvage partout, entre les pierres, dans le sable, sur l'asphalte. Ma folie me tient chaud dans ces ténèbres ; oui, elle déborde et tourne en sagesse, spirale jusqu'au ciel. Elle traverse la terre, enivre les corps, enroule les nuages et enchante les oiseaux.⁵

¹ Abdelkébir Khatibi, *Le Livre du sang*, op, cit, p: 79.

² Ibid., p : 59.

³ Gilbert Durand, *L'imagination symbolique*, op, cit, pp : 36-37.

⁴ Ibid., p :216

⁵ Tahar Ben Jelloun, *Moha le fou, Moha le sage*, Editions du Seuil, Paris, 1978, pp : 162-163.

L'excroissance de la folie de Moha est un excès positif de la subjectivité et un signe de plus où le « dedans » prime sur le « dehors »¹. La sagesse de Moha le fou se caractérise par l'ivresse et l'enchantement ; elle est illumination qui relie terre et ciel tant que cette sagesse reste une effervescence de sentiment débordant le réel et le possible limité par le dehors. La transmutation de la folie de Moha en une sagesse est assurée, en parallèle, par une quête mystique à la manière des derviches tourneurs grâce à une forme spirale permettant l'intériorisation et l'union avec le Divin.

Le corps de la folie se mue en une nébuleuse d'images poétiques et de signes scripturaires. Moha dit : « **Sur ma poitrine, j'avais quinze amulettes, deux chaînes en argent, une tablette d'écriture et quelques signes venus des mers.** »² L'écriture laisse des traces sur le corps. Elle établit une représentation de signifiants égrenés par la magie et la folie des lettres qui se situent en dehors du conformisme. Par le truchement d'un style non-formel, le langage protestataire de la folie demeure un refus du décorum discursif.

Dans l'économie du récit, le corps, quant à lui, s'exprime par un langage autrement symbolique que celui tatoué par la *doxa* sociale ; il emprunte le chemin de la réalisation de soi par le recours au symbolisme floral et bestiaire : « **Dans la grotte, avoue Moha, le temps caresse mon front ; les oiseaux viennent faire leur nid dans mon corps. L'herbe douce, l'herbe très verte, pousse sur ce corps** »³ qui constitue une terre fertile où vivent le floral et le bestial en défiant par-là la volonté de le cataloguer de folie.

Même si la folie représente l'isolement et la marginalisation, elle exprime l'ouverture sur un monde symbolique. Par le truchement des « associations libres », la folie rythme la réalité à sa manière et se révèle comme une contrepartie de la raison et une quête d'un monde par un langage autrement symbolique. De même, elle devient un égotisme qui consiste pratiquement à jouer le rôle de moi a-social, à créer un monde fantasmatique, inaccessible et biaisé par une imagination délirante.

Dès les premières pages, le transfert dans l'instance de la deuxième personne contribue à conférer au texte un statut délirant. Moha crée un interlocuteur invisible pour transmettre ses hantises et son état psychique et annoncer en parallèle le statut du personnage occupant le devant de la scène. Le dialogue de Moha avec l'invisible développe donc une conscience pragmatique du récit dont l'intérêt s'oriente vers la mise en relief de la détérioration et du désordre psychique, lesquels laissent présager le pouvoir-faire de l'énonciateur.

¹ *Les sciences de la folie*, collectif publié sous la direction de Roger Bastide, Editions Mouton, Paris, 1972, p :53

² Tahar Ben Jelloun, *Moha le fou, Moha le sage*, op, cit, p : 28.

³ Ibid, p: 35.

Sur ce plan, l'écriture de la folie procède d'une liberté qui se détache des carcans de la *doxa*. C'est une forme de violence exercée sur la langue normative par le biais d'un langage viscéral. En plus, l'écriture de la folie contamine la parole normative et participe à son renversement par des constructions atypiques : « **Le mur avance, la fenêtre s'ouvre, mes paroles sont des trous dans le mur, la plaine...la partie...l'astre est déchu sur mon front.** »¹ Ainsi, sur le plan syntaxique, ces phrases renvoient à des constructions lapidaires et fragmentaires qui incarnent un « galimatias » transgressant le cercle délimité par la *doxa* socioculturelle. Les vocables détachés de toute logique sémantique et les points de suspension s'articulent autour d'une tension névrotique qui progresse vers un stade de libération instinctuelle à dire l'indicible.

La maladie mentale est, par conséquent, une pathologie par excès puisqu'elle procède par un dépassement de la norme culturelle pour atteindre l'illumination ou le ravissement. La variante étiologique de la maladie d'ordre bénéfique serait un enrichissement du modèle exogène et soustractif et une étape d'addition valorisée qui s'ancre par le truchement d'un langage délirant.

Aussi, les modèles élémentaires de la maladie mentale susdits peuvent-ils fonctionner dans le cadre de la complémentarité ; et la distinction opérée auparavant ne relève pas d'une démarche scientifique, mais d'un usage arbitraire. C'est alors que d'autres modèles peuvent s'appliquer au contexte anthropologique marocain.

Les formes élémentaires de la maladie mentale au Maroc se nourrissent d'une culture traditionnelle superstitieuse et fétichiste où le sacré occupe une place importante. Ainsi, le modèle bénéfique entretient un rapport valorisé avec la maladie mentale. Cette dernière est une expérience par excès, une excroissance, voire une illumination. La maladie mentale devient un salut tant qu'elle participe à la gratification du sacré et, après-coup, elle a un sens transmis par le corps en présentification. « **Le symbole, affirme G. Durand, renvoie bien à quelque chose, mais il ne se réduit pas à une seule chose. Autrement dit, « le contenu imaginaire de la pulsion peut s'interpréter... soit réductivement, c'est-à-dire sémiotiquement comme représentation même de la pulsion, soit symboliquement comme un sens spirituel de l'instinct naturel.** »²

En tant que privation ou excroissance et enrichissement, la maladie mentale répond dans le contexte anthropologique traditionnel marocain par un remède réel ou symbolique. Aux modèles d'imputations étiologiques susmentionnés, on trouve une panacée de traitements thérapeutiques de la folie soit par administration des médicaments, soit par théâtralisation du corps souffrant lors d'un rituel. Le langage joue un rôle important dans la représentation de la folie. Les modèles

¹ Tahar Ben Jelloun, *Moha le fou, Moha le sage*, op, cit, p : 70.

² Gilbert Durand, *L'imagination symbolique*, op, cit, p : 66.

étiologiques sous-tendent un imaginaire réel ou symbolique par le truchement d'une langue spécifique qui s'inscrit aux antipodes de la normativité.

En conclusion, le roman marocain demeure un produit d'une âme artistique qui, par le truchement d'une identité hybride, reconstruit les éléments culturels susceptibles de broser sa propre réalité ontologique. Il importe aussi de signaler, dans ce cadre, qu'il est question d'une littérature qui, au-delà de l'historicité du sujet, se hisse au niveau d'une esthétique questionnant la culture dans sa globalité.

La maladie mentale, vue sous l'angle des modèles d'imputations étiologiques susmentionnés, obéit à une représentation culturelle magique (envoûtement, maraboutisme, sorcellerie...) et à une interprétation religieuse (divinités, génies, esprits...). La constellation étiologique de la maladie mentale dans le contexte anthropologique marocain a une caractérisation manichéenne dans sa considération de rupture entre le bien et le mal, le pur et l'impur, le péché et le salut, le monisme et le dualisme.

À cet égard, la maladie mentale se montre tantôt comme un non-sens, une figure d'étrangeté ou de signe négatif, tantôt elle se livre comme une valeur positive, un sens permettant le rapprochement entre l'anormalité et le sacré dans le contexte confrérique par le moyen d'une parole polyphonique. C'est dire que la maladie mentale vacille entre la transgression de la norme et l'enrichissement de cette dernière à travers une langue puisant son langage dans l'ethos collectif en le transposant dans des constructions symboliques originales.

À travers le symbolisme psycho-pathologique, nous avons essayé de décrypter la représentation de cet imaginaire hybride marocain dans le contexte traditionnel et cela par le moyen des modèles étiologiques selon une démarche anthropologique.

La langue française à l'intersection des langues arabe et berbère comme vecteur de l'expression culturelle à travers la langue des médias écrits en Algérie

Sabrina MERZOUK, Université Abderrahmane Mira, Bejaia, Algérie

La nomination *arabo-islamique* de la culture présente dans l'espace algérien est trop réductrice et répressive. En effet, la société algérienne ayant depuis l'indépendance fait les frais d'une globalisation identitaire se revendique multiple. Bien que ce plurilinguisme soit vu par certains comme une menace pour la cohésion nationale, il est perçu par d'autres comme une richesse et une diversité. Notre intérêt dans le cadre de la présente contribution est de chercher une corrélation entre le culturel et le linguistique, autrement dit voir comment une analyse des faits linguistiques lexicaux, notamment, permet de témoigner de la richesse culturelle de l'Algérie.

1. Problématique

Nul ne peut affirmer le contraire, les concepts de langue et de culture sont intimement liés. Le langage est considéré, à en croire Claude Lévi-Strauss : « (...) à la fois comme fait culturel par excellence et celui par l'intermédiaire duquel toutes les formes de la vie sociale s'établissent et se perpétuent »¹ (Sebaa : 2002). En abordant le cas de l'Algérie, ce pays témoigne d'une diversité de présences ethniques et d'une richesse linguistique impressionnante dans laquelle sont actants l'arabe standard, le français, l'arabe algérien et le berbère dans leurs différentes variétés. Vu l'intime rapport qui relie la langue à la culture se pose la question suivante :

Une analyse des faits linguistiques, lexicaux notamment, peut-elle témoigner de la richesse et de la diversité culturelle de l'Algérie ?

Répondre à cette interrogation se fait en vue d'un objectif précis, celui de donner une définition exacte de la culture algérienne, une culture à différentes composantes dont les langues en seraient les vecteurs.

1.1. Le projet d'analyse

Notre corpus comprend plus de 500 lexies tirées de la presse écrite d'expression française. Les quotidiens sur lesquels est portée notre analyse sont : *Liberté*, *El Watan*, *Le Soir D'Algérie*, *La Dépêche de Kabylie*, *L'Authentique* et *La Tribune* datant de 2003 à 2006². Notre projet d'analyse vise à définir la culture algérienne dans sa ou ses composantes. Pour atteindre cet objectif, nous proposons, dans un premier temps, un classement des unités lexicales en fonction des langues auxquelles elles appartiennent pour mettre en valeur la situation de plurilinguisme qui caractérise très fortement les médias écrits, témoin direct des pratiques effectives plurilingues. Il sera, ensuite, question de dégager les différents domaines de la culture auxquels se rapportent ces mêmes lexies pour établir un lien entre ces signifiants à signifiés intimement liés à l'univers référentiel du sujet parlant algérien. L'objectif est de mettre en valeur, à partir du corpus recueilli, les différentes dimensions de la culture algérienne.

2. L'Algérie, le plurilinguisme, une histoire, une évidence.

Au 21^{ème} siècle, époque de la mondialisation et de l'ouverture sur l'Autre, en Algérie, les échos de revendications culturelle et identitaire ne cessent de raisonner. De L'extérieur et en se fiant à ce qu'avance le discours officiel, l'Etat algérien est, comme l'appuient les articles 4 et 5 de la Constitution

¹ Sebaa, R. « Culture et plurilinguisme en Algérie ». In: TRANS. Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften. No. 13/2002. [<http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>], (consulté le 13 mai 2015)

² Le corpus en question est une partie d'un corpus plus large recueilli pour la réalisation de notre thèse de Doctorat soutenue en 2012 et dans laquelle nous avons abordé le phénomènes issus des situations de contacts entre arabe, français et berbère dans la presse écrite en Algérie.

de 1963, un Etat qui repose sur deux piliers : la langue arabe et l'islam comme religion d'Etat¹. Mais, la réalité est bien plus complexe que cela, « ceux qui connaissent l'Algérie savent qu'il existe dans cette société une configuration linguistique quadridimensionnelle, se composant fondamentalement de l'arabe algérien (...) l'arabe classique (...), de la langue française (...) et la langue amazighe »². Pourquoi cette obstination à renier officiellement ce plurilinguisme considéré comme un héritage du passé ? De ces langues, le berbère dont les locuteurs sont considérés comme le peuple originaire de l'Afrique du nord. « Connus depuis l'antiquité pharaonique (...), les Berbères subsistent dans un immense territoire qui commence à l'ouest de l'Égypte (...) habitent dans une douzaine de pays africains, de la Méditerranée au sud du Niger, de l'Atlantique au voisinage du Nil »³. Ils sont, pour Chaker⁴, « les habitants autochtones de l'Afrique du Nord » puisque « tous les indices scientifiques, données archéologiques, anthropologiques, linguistiques et témoignages de sources anciennes (égyptiennes, grecques, latines...) convergent pour établir qu'ils y sont installés depuis des millénaires ».

Poser comme principes fondamentaux de la société algérienne l'islam et la langue arabe c'est aussi verrouiller les portes du futur, avec toute une pression et un travail idéologique et démagogique pour amener l'Algérien à voir en la langue française le fruit amer de la présence coloniale. L'objectif réel était de rechercher la légitimité en vue de s'accaparer le pouvoir. Pour Granguillaume (2004 : 76) « l'arabisation a été l'instrument d'un clan politique, elle a été un moyen de conquête d'une partie du pouvoir. Elle était en même temps utilisée par le régime en place qui recherchait une légitimité dans la référence à l'islam et dans l'hostilité à la France ». L'objectif de l'arabisation est autre que la restauration des principes de l'identité algérienne islamité-arabité. Elle vise plutôt, à partir de la globalisation identitaire d'un espace aussi riche et varié que celui de l'Algérie⁵, « à répondre aux intérêts tant matériels qu'idéels de certaines franges des pouvoirs et des Etats ». Ces derniers « ont produit des identités mythiques et des visions idéologiques exaltées sous la forme d'un devoir être posé ontologiquement et légitimé par une instance tout aussi mythique : « l'unité arabe », ainsi avec un article défini » (Dourari, 1999 : 3)

3. Les langues en Algérie, un chantier en construction

En Algérie règne une totale confusion entre le statut accordé aux langues et leur présence effective dans la réalité quotidienne du sujet parlant algérien. Si le clan politique en place a tout fait pour monopoliser le pouvoir en instaurant une politique d'arabisation et ce depuis l'indépendance du pays, rien n'a changé quant à la réalité des pratiques langagières des Algériens. Celle-ci est marquée par la forte présence de l'arabe algérien, langue de la majorité. Elle « s'est imposée comme véhiculaire dans les communications inter-algériennes entre locuteurs berbérophones de différentes variétés et entre ceux-ci et les locuteurs arabophones » (Dourari, 2003 : 7). Quant aux Berbères, les voix revendiquant une reconnaissance officielle de leur langue s'élèvent au lendemain de l'indépendance. L'arabe algérien, de statut exclusivement oral, a été, tout comme le berbère d'ailleurs, interdit d'usage dans le champ formel, cadre où l'on est contraint à s'exprimer dans un arabe standard qui n'est pourtant pas maîtrisé par les imposants eux-mêmes. Aujourd'hui, des voix s'élèvent pour revendiquer, à l'arabe algérien, la

¹ Dans la Constitution de l'Algérie 1963 il est avancé dans l'article 4 que « L'islam est la religion de l'Etat. La République garantit à chacun le respect de ses opinions et de ses croyances, et le libre exercice des cultes ». Dans l'article 5, il est dit que « la langue arabe est la langue nationale et officielle de l'Etat ».

² Sebaa, R. Culture et plurilinguisme en Algérie. In: TRANS. Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften. No. 13/2002. [<http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>, consulté le 13 mai 2015].

³ Campus, G. « L'origine des Berbères », *Islam : société et communauté*. Anthropologies du Maghreb, sous la direction de Ernest Gellner, *les Cahiers C.R.E.S.M.*, Éditions CNRS, Paris, 1981. [<http://www.mondeberbere.com/histoire/camps/origines.htm>, consulté le 21/04/2015]

⁴ Chaker, S. « La majorité des Maghrébins sont des Berbères arabisés », interviewé par Farid Alliat, dans le Jeune Afrique du 17 novembre 2009 à 17h05 [<http://www.jeuneafrique.com/186743/culture/salem-chaker-la-majorit-des-maghr-bins-sont-des-berb-res-arabis-s/>]

⁵ Le même cas, mais à un degré moindre, est observé dans les autres pays du Maghreb.

place qu'il mérite au sein du paysage sociolinguistique algérien. Cette langue s'enrichit continuellement au contact des autres langues présentes en Algérie, à savoir le berbère et le français. Elle est présente partout : dans les médias : télévision, radio, sur les réseaux sociaux (facebook, forums de discussion, MSN) et constitue aujourd'hui la langue prisée par les jeunes en raison de son aspect malléable.

Le berbère est reconnu comme langue nationale depuis avril 2002, le désir de ses locuteurs reste inassouvi puisque son officialisation reste en chantier. Remarquons que la reconnaissance du berbère en tant que langue nationale a été le fruit de plusieurs actions revendicatives depuis les événements du Printemps berbère observés dans les années 80 à ceux du Printemps noir de 2001. Ces derniers événements ont coûté la vie à plusieurs citoyens, au terme desquels le statut de langue nationale a été octroyé au tamazight¹. Ce statut est « loin de satisfaire les amazighophiles qui exigent la co-officialité de leur langue au même titre que l'arabe et des moyens à la fois juridiques et financiers pour l'aménager et élargir aussi bien ses fonctions sociales que sa pratique au double niveau horizontal et vertical » (Chérif 2004 : 72).

Aujourd'hui, le berbère regagne un souffle de vitalité. Il constitue une langue d'enseignement dans certaines régions du pays en Kabylie, notamment. Il devient également un moyen de communication en intégrant l'audio-visuel. En mars 2016, une révision de la constitution entre en vigueur avec la nomination du Tamazight comme langue nationale et officielle et l'annonce de la création d'une Académie de la langue amazighe telle mentionnée dans l'article 4 de la constitution, selon lequel :

« Tamazight est également langue nationale et officielle. L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national. Il est créé une Académie algérienne de la Langue Amazighe, placée auprès du Président de la République. L'Académie qui s'appuie sur les travaux des experts, est chargée de réunir les conditions de la promotion de Tamazight en vue de concrétiser, à terme, son statut de langue officielle »².

Le français, héritage de plus d'un siècle de colonisation et combattu depuis 1962 à partir des différentes campagnes d'arabisation, reste une langue qui occupe une place de choix en Algérie. Pour Rahal (2001) « (...) l'entreprise linguistique prônée par le pouvoir précédemment en place, à savoir une arabisation totale de tous les secteurs semble être « mise en sourdine ». Aujourd'hui, l'usage du français est omniprésent. Cette langue se réapproprie peu à peu l'espace qu'elle avait perdu ». Elle gagne du terrain est marque, de sa présence, les différents secteurs, qui jusqu'à lors étaient réservés à l'arabe standard. « Le français fait partie du quotidien du sujet parlant et se trouve dans un rapport conflictuel avec les autres langues du fait de la diversité de ses champs d'action » (Derradji, 1995 : 111). Il investit aussi les différents cadres institutionnels : éducation nationale, enseignement supérieur, formation professionnelle, presse, télévision et autres différents secteurs liés à la gestion du pays. En milieu informel, le français coexiste avec les autres langues, berbère³ et arabe algérien. « En effet, on observe un discours où langue française, langue arabe et même langue berbère sont utilisées d'une manière discontinue et en alternance l'une par rapport à l'autre, selon les situations de communication vécues par le sujet parlant avec un emploi particulier -original- des formes lexicales et de leur signifié » (Derradji : 112).

¹ Suite à un vote en avril 2002, les membres du Parlement algérien votent à l'unanimité pour une modification de la Constitution, en conférant au berbère le statut de langue nationale. L'article 3 bis est additionné à l'article 3 de la Constitution décrétant que « le tamazight est également langue nationale. L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national »

² Loi n° 16-01 du 26 Joumada El Oula 1437 correspondant au 6 mars 2016 portant révision tirée du journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire : conventions et accords internationaux - lois et décrets, arrêtés, décisions, avis, communications et annonces (traduction française) constitutionnelle.

³ Cf. MERZOUK, S. 2014, Le français en Algérie création et variation comme vecteur d'adaptation : le cas de l'emprunt au berbère, actes du GLMF 2014-4^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française, 101-117, publié par EDP Sciences (www.linguistiquefrancaise.org), [DOI: <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801207>].

4. Le rapport culture et identité

Dans sa définition de la culture, Benveniste (1966 : 29-30)¹, la considère comme « un phénomène entièrement symbolique. La culture se définit comme un ensemble très complexe de représentations, organisées par un code de relations et de valeurs : traditions, religions, lois, politique, éthique, arts, tout cela dont l'homme, où qu'il naisse, sera imprégné dans sa conscience la plus profonde et qui dirigera son comportement dans toutes les formes de son activité, qu'est-ce donc sinon un univers de symboles intégrés en une structure spécifique et que le langage manifeste et transmet ? ».

Ce qui est important à retenir dans cette définition c'est l'aspect *symbolique* du fait culturel. Le sens qui lui est attribué est *partagé* par les membres appartenant à cette même culture et qui n'est certainement pas le même que celui que lui attribue un autre groupe culturel différent. Le concept de culture est de ce fait fondé sur la dialectique Moi/ Autre (s), autrement dit identité/ altérité. Il est relié à celui de l'identité non pas dans son aspect individuel, mais communautaire. L'identité communautaire est basée sur la considération que l'individu est constitué à la fois d'un être collectif et d'un être individuel. Contrairement à l'être individuel, composé de tout ce qui en nous est d'ordre de l'univers privé, l'être collectif se fonde sur ce que l'individu partage avec les autres membres du groupe, telles que les règles, les valeurs et les normes. Coianiz (2005 : 15) considère que « nos ancrages identitaires et nos constructions culturelles constituent un territoire à la fois personnel et partagé puisque élaboré dans les interactions sociales ». C'est donc de notre vie en communauté et suite à nos interactions avec les autres que nous repérons ce qui relève de notre imaginaire collectif. La nécessité du partage des repères identitaires et culturels conditionne l'acceptation ou le rejet de l'individu du groupe social « un homme sans repères- et, qui plus est, sans repères humains n'est pas un homme : forban, il est alors rejeté hors du champ social où s'applique la Loi, menacé de la perte de ses repères (il s'exclut lui-même) (...) » (Coianiz : 14).

La culture en Algérie est très complexe. Elle « reste indubitablement une culture composée de métissages et de façonnages »². Les différents passages de civilisations y constituent un substrat sur lequel repose la culture algérienne d'aujourd'hui. En effet, ce pays a été la proie et le centre d'intérêt de puissances étrangères en raison de ses richesses. Phéniciens, Carthaginois, Romains, Vandales, Byzantins, Arabes, Turcs, et Français, tous ont marqué, par leur présence sur ce territoire, le vécu, l'histoire, la culture et ont contribué à la situation linguistique actuelle de l'Algérie. Nous gardons jusqu'à lors des traces variant entre vestiges archéologiques, monuments architecturaux, rites et traditions, mode vestimentaire, art culinaire, contes et légendes, dictons et proverbes, chanson ...

5. Analyse du corpus

Notre corpus comprend 501 lexies recueillies dans la presse écrite d'expression française. Six quotidiens ont été la source de ces mots appartenant aux différentes langues arabe et berbère. Ces lexies sont considérées comme des néologismes puisqu'ils font leur apparition dans des contextes exclusivement français. Cette présence de mots arabes, berbères et parfois même hybrides témoigne de la diversité de la présence linguistique dans l'espace algérien. Elle répond également à des besoins d'expression culturelle, c'est-à-dire que ces mots ne sont là que parce qu'on en a réellement besoin pour des raisons expressives.

¹ Cité par Dourari. « Modalité de l'être et dialectique de l'un et du multiple dans les expressions culturelles de la société algérienne. Essai d'une sémiotique sociale ». Cultures populaires Et culture nationale en Algérie. Actes du Colloque national sur "La place des formes d'expressions populaires dans la définition d'une culture nationale" tenu à l'Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou, 20-22 novembre 1999, l'Harmattan, 2002, (p.4)

²Sebaa, « De la culture en Algérie », *Encyclopédie des études culturelles plurilingues*, [http://www.inst.at/ausstellung/enzy/kultur/algerisch_sebaa.htm consulté de 24 avril 2015]

5.1. Répartition des lexies en fonction des langues

De l'ensemble du corpus soit 501 unités lexicales, 361 lexies sont d'origine arabe soit un peu plus 72,05%, donc plus de la moitié. 104 mots relèvent de la langue berbère. Ils représentent 20,75%. Quant aux formations hybrides, celles-ci sont au nombre de 36 soit 7,18% de l'ensemble du corpus.

5.1.1. Les mots arabes

Des 361 mots arabes recueillis, la plus grande partie soit 195 représente des noms de genre masculin, ce qui équivaut à 54,01% des noms arabes soit 38,92% de l'ensemble du corpus. Parmi les noms masculins, nous avons :

aâdjar, adhan, arif, ch'har, chirk, el haq, el islah, essabr, f'tour, fadjr, halouadji, hamas, hidjab, ilm, imsak, kelb, khola, kofr, l'khol, madih, maghreb, makfoul, makroud, malouf, maqam, aâme el kheir, aid el adha, aid es-saghir, chiir melhoun, houmat edaâwa salafia, khobz tadjine, l'ham lahlou, madih dini, maoulid enabaoui, mataam chaabi, oulid eddoula, qsid chaâbi, youm el ilm....

Les noms féminins sont en nombre moins important, ils atteignent les 133 lexies soit 36,84% des mots arabes recueillis et 26,54% de l'ensemble du corpus. Ces mots féminins varient entre formations simples et composées dans :

aâjouza, amana, baklaoua, baraka, bidaâ, boqala, chahida, charia, chemma, chorba, chouaffa, douara, dziria, el aouama, el assima, el bahia, el djebba, el fhama, el fouta, el khobza, erroumia, fasiha, fitna, gaâda, ghaïta, guezzana, h'rissa, hachma, hadana, harkia, daâwi el kheir, layali lbahdja, layali ramadan, leilat el kadr, lilet el aid, madaih diniya, rahmet rebbi, rihet lebled, salat el djanaza, salat el ghaïb, salat el istisquaa, dar el imam...

Nous avons classé une partie des mots arabes collectés dans une catégorie que nous avons nommée expressions. Les 33 expressions recueillies ne dépassent pas le taux de 9,14% des noms arabes, ce qui équivaut à 6,58% de l'ensemble du corpus. Parmi les expressions recueillies :

Alhamdoulillah, Allah akbar, Allah ghaleb, Allah inoub, Allah yerham babakoum, Allah yerahmou, Allah yestar, astaghfirou Allah, , ghadab Allah, gheir el kheir, hachakoum, , wallah, ramadan karim, sbah el kheir, saha aidkoum, saha f'tourkoum, smah, soubhanou, y hassrah, el hamdoulillah, saha.....

5.1.2. Les mots berbères

Les mots berbères sont en nombre moins important que ceux relevant de la langue arabe. Leur nombre atteint les 104 lexies soit 20,75%. Ils représentent, aussi bien, des mots de genre masculin, féminin et expressions.

51 est le nombre des noms masculins berbères soit 49,03% des mots berbères et 10,17% de l'ensemble du corpus, de ces mots :

aârvoun, achatchi, ag'ellid, al assvane, ameddah, amusnaw, ayour, iquil, kanoun, khéfaf, lasfendj, nif, urar, essohaba, iassassen, ichewiqen, iderwichen, ighevlane, imazighen, imeghriwen, imeslab, inighman, isefra, ithran, ufthiyen...aghroum el koucha, amghar azemni, awal rebbi, l'aid tameqrante, lemlah oufous...

Les féminins berbères ne dépassent pas les 44 lexies soit 42,30% des mots berbères et 8,78% de l'ensemble du corpus, parmi ces mots :

aânaya, aoula, daawussu, el qavala, horma, luziaa, nneya, ouaada, rokia, taâchourt, tadarwicht, tadjebant, tafsut, tagmat, tagrest, takubelt, tamaghra, tamhuqranit, tamusni, tardast, tassa, tavyitha, thadjemaât, thamzi, thassuwiqt, thazart, thilleli, thimechret, thimlilit, touiza, taburt usegwas, tafsut l'khalat, tameghra n'lfeta, tamurt imazighen, tihbal n'tmellalin...

Quant aux expressions, on dénombre 9 lexies ce qui équivaut à 8,65% de la totalité des mots berbères :

afus deg fus, ansuf yiswen, aseggass ameggaz, j'maa liman, sahit, smah, tanemirt, yesselmek

5.1.3. Les lexies hybrides

Le nombre de mots résultant d'un contact entre deux langues ne dépasse pas les 36 lexies, soit 7,18% de l'ensemble du corpus. Prenons pour exemple :

djihadiste, salafiste, mohamedienne, Soukiste, hadjadjiene, hamassiste, hamrouchien, Hédjriste, Temmariste, Hittiste, Toroqiste, Houmiste, Islamo-baâthiste, Mamérien, manfaloutien, sous-tallab, new-tarab...

Cette analyse révèle que la situation linguistique de l'Algérie est sans conteste plurilingue. Les langues s'entremêlent jusqu'à fusionner ce qui permet au français de prendre une mouture différente de celle observée dans les autres pays francophones. Ces particularismes lexicaux répondent aux besoins expressifs du scripteur (journaliste) qui, de manière intelligente, qui n'écarte ni le jeu de mots ni l'ironie, aborde certaines questions délicates sans pour autant choquer les esprits et les consciences. Allant dans le sens de cette affirmation, Zeghidour, (1994 : 376) estime que « le français et l'arabe cohabitent de bien des manières en Algérie, n'excluant ni l'humour, ni la passion, ni la complémentarité ».

6. L'emprunt comme moyen d'expression culturelle en Algérie

Il est clair que le français parlé en Algérie revêt un caractère spécifique. Sa particularité résulte, d'une part, du fait de son adaptation à une situation différente de celle de son pays d'origine. D'autre part, cette langue est pratiquée par une population ayant pour langue maternelle l'arabe algérien ou le berbère. « En parlant français, le locuteur met en mots toute une charge culturelle de croyances, de convictions et d'idéologies ; en somme, tout un vécu qu'il tente d'exprimer dans une langue qui n'est pas la sienne. Pour désigner en français des référents ou des choses qui relèvent de sa réalité quotidienne, le locuteur algérien se trouve confronté à un manque de termes » (Merzouk, 2014 : 104). Le recours aux langues qu'il maîtrise lui est alors indispensable pour aller plus loin dans l'expression de sa pensée. D'où la nécessité de l'emprunt pour exprimer une réalité typiquement algérienne. Si le scripteur ne recourt pas à l'équivalent en français, si toutefois il y'en a, ce n'est que parce qu'il estime que sa charge sémantique n'est pas la même que celle qui se dégage du mot arabe ou berbère. Combler, en plus des lacunes lexicales, des lacunes d'ordre culturel nous paraît comme l'objectif numéro 1 de l'usage de l'emprunt en Algérie.

7. Les différents domaines de l'expression culturelle de l'emprunt

« La culture d'une société peut être définie comme étant un ensemble complexe regroupant les traditions, les us et coutumes, les croyances et rites, les pratiques, comportements et attitudes des membres de la société, qu'ils soient des groupes ou des individus »¹. Parler de la réalité algérienne, traduire des vérités du quotidien du sujet parlant algérien, telles sont les raisons qui amènent les journalistes à recourir aux langues arabe et berbère. Les réalités ainsi exprimées réfèrent à différents domaines du quotidien en rapport notamment avec :

7.1. Le domaine religieux

En tant qu'élément fondamental dans la constitution de l'identité algérienne, le domaine religieux est incontestablement le domaine le plus représenté. Le lexique utilisé renvoie à différents référents tels :

-les prières : *al fadjr, es-sobh, ad-dohr, al âsr, Al maghrib, al îcha, salat el ghaïb, salat el istisquaâ, salat el djanaza.*

-des noms ou des expressions renvoyant à certaines fêtes religieuses connues chez les musulmans :

Aid el adha, Aid el kebir, Aid es-saghîr, Maoulid enabaoui, Leilat el kadr, achoura, moharem, leilat el aid...

¹Diversité et inter culturalité en Algérie, UNESCO 2009 [<http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002146/214644f.pdf>]

-les expressions intimement liées à l'univers de la croyance et de la spiritualité :

Alhamdoulillah, Allah akbar, Allah ghaleb, Allah inoub, Allah yerham babakoum, Allah yerahmou, Allah yestar, Astaghfirou Allah, Fi sabil Allah, ghadab Allah, Inch'Allah, La yadjouz, machaAllah, Wallah, El hamdoulillah, haram, hallal...

-des lieux ou institutions sont également utilisés:

dar el ifta', dar el imam, minbar, djamaâ, kaâba

Le religieux s'exprime également à partir des mots:

adhan, mouadhan, Amana, Baraka, Basmallah, Bidaâ, Chariâ, Choura, Daâwa, Djahiliya, Er-rahma, Fetwa, Fitna, hassana, Kaâba, Khaloua, essabr, fiqh, hadith, meidat ramadhan, meidat el hilal, soundouq ezzakat...

Il est à noter que certains de ces mêmes termes et expressions sont utilisés en berbère, à quelques variations près, notamment sur le plan phonologique et avec une adaptation morphologique. Comme c'est le cas pour : *L'aïd tamokrante* pour désigner *l'aïd el kebir*, et *taâchourt* pour désigner *achoura*.

7.2. L'art culinaire

La gastronomie algérienne est réputée pour sa diversité. Chaque région de ce vaste pays a ses propres plats typiques. L'influence étrangère, notamment Ottomane, garde encore ses empreintes dans le lexique des désignants ktaïf en turque kadaïf et baklaoua de baklava.

beghrir, bourek, bouzellouf, khefaf, lasfendj, makroud, q'bab, tadjin, chorba fric, bastila, dolma, douara, El osbana, ghribiya, arayech, lahrira, ftairs, knidlet, ktaïfe, tcharak, kaâk kalbellouz mahchi, kalb ellouz, khobz eddar, khobz tadjine, samsa, m'kafta, mouz'hlou, l'ham lahlou, taâm, sfiriya, karantita, zlabia...

sont aussi des désignants arabes de plats algériens.

Pour les désignants berbères, nous avons :

Aghroum el koucha, imensi n'tefsut, tihbal n'tmellalin, al assvane, aqedid/ayedidh, iquil, khefaf, lasfendj, tadjin, aviçar, inighman, ufthiyen, thibughrin, thighrifin, thikourvavin, timchouchin, imensi n'tefsut,...

7.3. Le vestimentaire

Le domaine vestimentaire traduit parfaitement la diversité culturelle dans laquelle baigne l'Algérie. Chaque région se singularise par une tradition vestimentaire propre. Et l'ensemble est souvent réuni dans les fêtes de mariage, où la mariée honore chaque région en portant le vêtement qui fait la réputation de celle-ci.

Le fameux *karakou* « veste généralement de velours ornée et brodée de fil d'or ou d'argent portée sur un *serouel* en velours ou en soie ». S'ajoute à ces deux le *kaftan* « grande tunique longue brodée ou ornée d'un galon doré ou argent ».

Nous avons également repéré:

djebba, hayek, aâjar, kachabia, bernous, chechia, el fouta,

Aujourd'hui et dû à l'influence de l'idéologie islamiste depuis les années 90 notamment, les traditions vestimentaires d'autrefois laissent place à une nouvelle forme plutôt importée de l'Extrême-Orient, Iran et Arabie Saoudite, à savoir :

djilbab, qamis, hidjab, khimar, niqab....

7.4. La musique

Des lexies référant au domaine de la musique sont également repérées, de celles-ci:

qaâdat et *sahrat* « soirées du mois de ramadan »,
aâras (*thamaghra* en berbère) « fêtes de mariage ou de circoncision »,
cheiks, *Cheb*, *maâlmat*, *meddahte* « chanteurs ou interprète de la chanson chaâbie ou raï » *Madih*,
chaâbi, *haouzi*, *naili*, *raï*, *malouf*, « styles musicaux différents »,
bendir, *derbouka*, *guembri*, *ghaïta*, *guesba*, *kuitra*, *guellal*, et *l'oud* « instruments musicaux »,
istikhbar, *ourar* et *achewiq* « chants a cappella ».

7.5. Les comportements et les relations

L'aspect communautaire et les valeurs de la vie en groupe, le respect de soi et de l'autre, sont très importants en Algérie : *rahma*, *redjla*, *essabr*, *oueld lahlal*,...

Dans le lexique repéré plusieurs formules et expressions sont utilisées pour marquer le respect,

-*Sahit*, *tanemirt*, *yerham waldik*, *saha*, *ikettar kheir koum*, pour le remerciement

-*Marhaban/ m'rahba*, *fa yatafadalous*, formule de bienvenue

-*Mabrouk*, *saha aidkoum*, *saha ramdankoum*, *ramadhan karim*, *saha f'tourkoum*, pour les félicitations...

8. Conclusion

La langue de la presse est un lieu riche en interactions linguistiques. C'est un lieu de liberté langagière et un terrain de l'expression culturelle par excellence. L'emprunt permet au français de répondre à la question de son adaptation à cet environnement qui n'est pas le sien, en puisant des différentes langues présentes sur ce territoire à savoir l'arabe et le berbère. C'est un français typique, mêlé aux autres idiomes présents en Algérie, il est très fortement marqué par les cultures arabo- islamique et berbère entraînant la création d'un français souvent qualifié de français d'Algérie.

9. Bibliographie

Chérif, S. (2004) « Autour de la co-officialité de l'amazigh et de l'arabe ». In A. Queffélec / Y. Derradji / D. Morsly (éds.), *Des langues et des discours en question. Les Cahiers du SLADD*, Constantine : SLADD Éditions, pp.71-85.

Coïaniz, A. (2005) *Langages, cultures, identités. Questions de point de vue*, Paris : L'Harmattan.

Derradji, Y. (1995) « L'emploi de la suffixation *-iser*, *-iste*, *-isme*, *-isation* dans la procédure néologique du français en Algérie ». In Queffélec A., Benzakour F., Cherrad-Bencherfa Y. (éds.) par, *Le français au Maghreb*, Aix-en-Provence : PUF, pp.111-119.

Dourari, A. (2002) « Modalité de l'être et dialectique de l'un et du multiple dans les expressions culturelles de la société algérienne. Essai d'une sémiotique sociale ». In Dourari Abderrezak (éd.) *Cultures populaires Et culture nationale en Algérie. Actes du Colloque national sur "La place des formes d'expressions populaires dans la définition d'une culture nationale"* tenu à l'Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou, 20-22 novembre 1999, *Collection Cahiers du CEFRESS*, Paris : L'Harmattan.

Laroussi, F. (1997) « Plurilinguisme et identités au Maghreb. En quels termes les dire ? ». In Foued Laroussi (éd.) *Plurilinguisme et identité au Maghreb* : Publication de l'université de Rouen n°233, pp.21-31

Zeghidour, S. (1994). « Le rôle et le devenir du français en Algérie ». In Sélim Abou et Katia Haddad, *Une francophonie différentielle*, Paris : L'Harmattan.

10. Sitographie

Asselah Rahal, S. « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité », Actes du Colloque *Ethique nouvelles technologie. Appropriation des savoirs en question*, 25-26 septembre 2001, Beyrouth, Liban [http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/sess610.htm] (Consulté le 15/05/2016).

Campus, G. « L'origine des Berbères », *Islam : société et communauté*. Anthropologies du Maghreb, sous la direction d'Ernest Gellner, *les Cahiers C.R.E.S.M*, Éditions CNRS, Paris, 1981. [http://www.mondeberbere.com/histoire/camps/origines.htm], (consulté le 21/06/2016)

Chaker, S. « La majorité des Maghrébins sont des Berbères arabisés », interviewé par Farid Alliat, dans *Le Jeune Afrique* du 17 novembre 2009 à 17h05 [http://www.jeuneafrique.com/186743/culture/salem-chaker-la-majorit-des-maghr-bins-sont-des-berberes-arabis-s/] (consulté le 29/05/2016)

Granguillaume, G. « La francophonie en Algérie », *Francophonie et mondialisation*, HERMÈS - n° 40 CNRS (ISCC), numéro coordonné par Bambridge T., Barraquand H., Laulan A.-M. Lochar G., Oillo D., 2004, P.75-78.

[http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/9504/HERMES_2004_40_75.pdf?sequence=1] (Consulté le 13 avril 2016).

Merzouk, S. 2014, « Le français en Algérie création et variation comme vecteur d'adaptation : le cas de l'emprunt au berbère », actes du GLMF 2014-4^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française, 101-117, publié par EDP Sciences (www.linguistiquefrancaise.org), [DOI: <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801207>].

Sebaa, R. « Culture et plurilinguisme en Algérie ». In: TRANS. Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften. No. 13/2002. [<http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>],(Consulté le 13 mai 2016)

Sebaa, R. « De la culture en Algérie », *Encyclopédie des études culturelles plurilingues*, [http://www.inst.at/ausstellung/enzy/kultur/algerisch_sebaa.htm] (consulté, le 24 avril 2016).

Loi n° 16-01 du 26 Joumada El Oula 1437 correspondant au 6 mars 2016 portant révision tirée du journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire : conventions et accords internationaux - lois et decrets, arrêtés, décisions, avis, communications et annonces (traduction française) constitutionnelle. [http://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2016/F2016014.pdf] (Consulté, le 25 juin 2016)

Langues : appropriation, fonctionnement, usages

La classe de langue : du linguistique à l'interculturel

CHERAK Radhia, Université de Batna 2, Algérie

1. Introduction

La langue et la culture entretiennent des rapports complexes entre elles, ceci dit qu'on ne peut pas étudier une langue sans tenir compte automatiquement de la culture qu'elle véhicule : apprendre une langue étrangère signifie « *entrer en contact avec une nouvelle culture* » comme l'affirme Denis (2000 :62).

De nos jours, maîtriser une langue, ce n'est pas seulement disposer de moyens linguistiques, c'est aussi un savoir être face aux gens qui parlent cette langue ; c'est comprendre et accepter une culture différente, être ouvert à l'égard d'autrui, l'accepter avec ses différences et c'est être prêt à entrer en interaction avec lui. La non ouverture, la non-acceptation de la différence entravent la compréhension linguistique:

L'école est aujourd'hui un lieu où l'enfant va rencontrer l'Autre, l'altérité. C'est un lieu où il va être confronté à la différence, à des cultures autres que sa propre culture familiale. Il va devoir apprendre à respecter ces différences et comprendre que lui-même a une culture qui n'est pas un universel, et qui n'est pas non plus figée. La pédagogie interculturelle propose de limiter les effets négatifs que pourraient avoir les incompréhensions des uns et des autres, en valorisant cette différence pour que chacun puisse apprendre des autres, et que l'enfant lui-même puisse enrichir ses camarades.
(Wikipédia)

Cet article se donne pour objectif de voir si les textes proposés dans le manuel des apprenants de 3^{ème} A.S (4ème projet) favorise l'acquisition de l'interculturel.

Les notions de « compétence plurilingue » et « compétence pluriculturelle » sont définies par Coste, Moore et Zarate (1997 :12) comme étant :

la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement possédée par un locuteur qui maîtrise, à des degrés divers, plusieurs langues et a, à des degrés divers, l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel.

Maîtriser une langue, ce n'est pas seulement disposer de moyens linguistiques, c'est aussi un savoir-être face aux gens qui parlent cette langue. En effet, le passage d'une langue à une autre suppose ainsi le passage à d'autres modes de représentation, de raisonnement et de pensée, et donc à une autre forme de culture.

La mondialisation des marchés économiques et le flux croissant des populations qu'elle engendre font de l'interculturel un sujet de première importance : de nos jours, on assiste à l'évolution d'une pédagogie de l'interculturel. Selon la commission nationale des programmes (2006 :03), l'amélioration du système éducatif en Algérie doit prendre en compte les : « *transformations que connaît notre pays et celles que connaît le monde (mondialisation des*

échanges commerciaux, développement vertigineux des technologies de l'information et de la communication etc.). »

Cette évolution a conduit à la reconfiguration des programmes des différents paliers pour l'adaptation des apprenants et leur insertion dans ce nouveau monde qui connaît différentes mutations. Selon Skopinskaja (2005 :45) : *« les manuels utilisés pour l'enseignement des langues étrangères (LE) sont avant tout conçus en vue de faciliter l'apprentissage de la langue, mais ne peuvent pas se restreindre à cela, puisque l'apprentissage d'une langue est inséparable de son contexte culturel. »*

2. L'interculturel en classe de langue

Dans le contexte algérien, le français a le statut de langue étrangère, il s'agit d'une langue enseignée à des apprenants non francophones. Il est considéré comme un instrument de communication, un outil d'acquisition des sciences et des technologies et un moyen d'ouverture à l'Autre et au monde. Son enseignement contribue à l'acquisition d'un moyen de communication permettant à l'apprenant d'accéder au savoir et à l'ouverture sur le monde pour se familiariser avec d'autres cultures.

Donc, dans le milieu scolaire, il ne suffit pas de parler dans la langue de l'Autre mais il faut également parler sa culture car apprendre à communiquer c'est apprendre à communiquer culturellement. L'enseignement d'une langue étrangère doit permettre une maîtrise générale des compétences de communication tout en tenant compte de certaines spécificités (culturelles, sociales...)

Cependant, en classe de langue, l'apprenant est devant une autre culture tout à fait différente de la sienne ce qui peut l'influencer et il peut s'identifier à l'Autre donc c'est à l'enseignant d'aider l'apprenant à garder son identité culturelle en s'ouvrant sur la culture de l'Autre. Il faut que l'apprenant sache que le fait d'accepter l'Autre ne veut pas dire l'imiter, c'est une question d'ouverture et de tolérance.

L'apprenant est confronté aux modes de vie et aux valeurs des étrangers dont ils apprennent la langue qui est le moyen privilégié de l'expression culturelle. Il apparaît donc crucial de réfléchir à la transposition didactique des compétences linguistiques et culturelles.

L'enseignant est désormais considéré comme un médiateur interculturel qui favorise le rapprochement entre cultures et individus. Il a pour mission de favoriser une vision interculturelle, il doit former de la sorte l'interculturalité chez l'apprenant, instaurer un climat d'ouverture et de respect envers l'Autre. Dabène (1994 : 171) pense que : *« les enseignants de langue devraient être dotés d'outils leur permettant d'accéder à une connaissance approfondie de leur public, dans ses composantes culturelles autant que linguistiques. »*

En classe, l'apprenant est certes appelé à intérioriser un savoir lui permettant de répondre correctement lors de l'évaluation scolaire, mais il est appelé davantage à s'approprier un savoir-faire et un savoir-être qui lui permettent d'agir dans un monde de plus en plus métissé comme l'affirme Porcher (1995: 68): *« L'élève, tout en restant lui-même, s'ouvre sur un monde autre en l'intégrant au sien propre. C'est une sorte de métissage voulu, choisi comme une double nationalité intellectuelle. »*

Actuellement, enseigner la culture de l'Autre en classe de langue devient incontournable si on veut dépasser l'idée d'un enseignement purement linguistique d'une langue étrangère. **Galisson et Puren prônent cette idée, ils pensent (1999 :96) que :** *« La culture dans toutes ses formes est de plus en plus incontournable à l'école, parce qu'elle est au cœur de la formation, de l'éducation, de l'éthique, ce qui lui confère une importance capitale par rapport aux autres disciplines scolaires. »*

Des questions importantes que nous devons poser: Quelle place accorde-t-on à la culture de l'Autre dans le manuel des élèves de 3^{ème} A.S ? Ce qui est proposé dans le manuel contribue-

t-il à développer la compétence culturelle des apprenants ? Quelles activités mettre en classe de langue pour améliorer la compétence culturelle des apprenants ? Quelles stratégies mettre en œuvre pour développer cette compétence ?

3. Présentation du manuel des élèves de 3^{ème} A.S

Le mot « manuel » vient du latin « manus », qui veut dire la main. Le terme manuel est défini par CUQ (2003 : 161 / 162) comme étant un :

ouvrage didactique (livre) qui sert couramment de support à l'enseignement. Dans l'enseignement des langues vivantes, le manuel peut être ou non accompagné d'un support audio (cassette ou cédé audio), audiovisuel (cassette vidéo) ou informatique (cédérom à usage individuel ou collectif. (...) La progression peut être linéaire ou en spirale. Un manuel est habituellement divisé en leçons, unités, séquences.

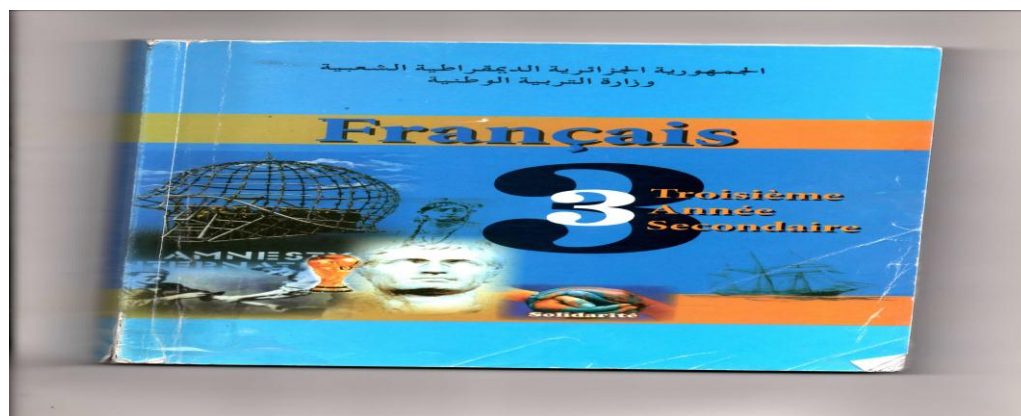
Le manuel scolaire propose aux enseignants un programme qui « n'est ni limitatif, ni obligatoire, mais simplement indicatif. » (MAURER, 2001 : 55)

Le nouveau manuel des classes de 3^{ème} année secondaire a connu de profonds changements qui ont touché les contenus et les méthodes grâce à l'instauration de la nouvelle réforme du secteur de l'éducation en Algérie depuis 2003. Selon, la commission nationale des programmes (2006 :04) l'enseignement du français permettra aux enseignants de :

doter les apprenants d'un outil linguistique performant, permettant le plus de « transactions » possibles par la prise en compte de toutes les composantes de la compétence de communication car l'acquisition d'une langue étrangère ne peut pas se réaliser efficacement si on distingue l'aspect « utilitaire » de l'aspect « culturel ». Une langue maîtrisée est un atout pour la réussite professionnelle dans le monde du travail (qui demande de plus en plus la connaissance des langues étrangères) et le moyen le plus objectif de connaissance de l'Autre à travers une réflexion entretenue sur l'Identité/Altérité.

Le nouveau manuel appartenant à la nouvelle réforme, qui est destiné aux élèves de 3^{ème} année secondaire, est présenté sous un seul volume qui compte 221 pages. Il a été conçu par trois inspecteurs de l'éducation : Fethi Mahboubi, Mohamed Rekkab et Azzeddine Allaoui. Sa maquette a été réalisée par Keltoum Djilali et la saisie et l'illustration par : Mohamed Zebbar. Ce manuel a été édité en 2008 / 2009 par l'ONPS (Office National des Publications Scolaires) / ISBN : 978 – 9947 – 20 – 508 – 2.

4. Page de couverture du manuel des élèves de 3^{ème} A.S



5. Le nouveau programme de 3^{ème} A.S

Selon les concepteurs (2006 :05) du programme de français des classes de 3^{ème} A.S, l'enseignement du français doit contribuer avec les autres disciplines à :

La familiarisation avec d'autres cultures francophones pour comprendre les dimensions universelles que chaque culture porte en elle ;

L'ouverture sur le monde pour prendre du recul par rapport à son propre environnement, pour réduire les cloisonnements et installer des attitudes de tolérance et de paix.

Le programme se réalise au sein de trois ou quatre projets (selon les filières) qui se composent de deux ou trois séquences. Chaque séquence a un objectif précis qu'elle doit atteindre. Le même programme et le même contenu sont proposés dans les différentes filières sauf le dernier projet celui de la nouvelle fantastique est proposé uniquement aux classes littéraires.

L'objet d'étude du 4^{ème} projet, que nous avons choisi d'étudier, est la nouvelle fantastique. Nous l'avons choisi car nous pensons que le texte littéraire peut être considéré comme outil et un déclencheur des traits culturels de l'Autre en classe de langue. L'intention communicative de ce projet est de rédiger une nouvelle pour exprimer son imaginaire et provoquer trouble et questionnement chez le lecteur. Durant ce projet trois séquences sont proposées :

Séquence 1 : Introduire le fantastique dans un cadre réaliste.

Séquence 2 : Exprimer son imaginaire dans une nouvelle fantastique.

Séquence 3 : Comprendre l'enjeu de la nouvelle fantastique.

Nous nous sommes intéressée aux textes proposées durant les séances de la compréhension écrite qui vise en réception :

Savoir se positionner en tant que lecteur

Anticiper le sens d'un texte

Retrouver les différents niveaux d'organisation d'un texte

Élaborer des significations (commission nationale des programmes, 2006 :08)

6. Présentation des textes proposés dans ce projet

Titre du texte :	Page :	Auteur :	Source :
Texte (1) : Le nez	180	Nicolas Gogol (romancier, nouvelliste, dramaturge, poète et critique littéraire Russe d'origine ukrainienne)	Le nez (1835), trad. française, Ed. Flammarion, 1995.
Texte (2) : La main	182 / 191	Guy de Maupassant (Écrivain Français)	La main, 1883.
Texte (3) : Une décision hasardeuse	196 / 197	Abraham Stoker (Écrivain Britannique d'origine irlandaise)	L'invité de Dracula, Ed. du Masque, 1979.
Texte (4) : Étrange créature	199	Howard Phillips Lovecraft (Écrivain Américain)	Je suis d'ailleurs, Ed. Denoël, 1961.
Texte (5) : Une boutique singulière	201	Théophile Gautier (Poète, romancier et critique d'art français)	Le pied de la Momie, Ed. Gallimard, 1981.
Texte (6) : Troublante destinée	203 / 204	Théophile Gautier	Le chevalier double, 1840.
Texte (7) : Les masques	208	Jean Lorrain (Écrivain Français)	Histoires de masques, Ed. Ch. Pirot, 1987.
Texte (8) : Qui sait ?	210 / 211	Guy de Maupassant	Qui sait ? 1890

De la lecture de ce tableau nous remarquons la présence de six auteurs de nationalités différentes : trois Français (50%) et trois d'origines différentes (50%) mais d'expression française.

7. L'aspect interculturel dans les textes proposés

Texte :	Personnes :	Lieux :	Rues :	Villes :	Mots ou expressions :
Texte (1) : Le nez	- Ivan iakovlévitch - Prascovia Ossipovna	Collège Kavaliov	Avenue Voznéssenki	Saint- Pétersbourg	/
Texte (2) : La main	-Bermutier - John Rowell	/	/	- Paris - Saint-Cloud - Ajaccio - Marseille - Les Indes	- Affaires de vendetta - Une sorte d'hercule - La raideur dite britannique - Boire un verre de bière - Courtoisie anglaise - Parler avec éloge

					de la France, de la Corse.
Texte (3) : Une décision hasardeuse	-Johann	/	/	-Minich	-La nuit des morts vivants (Walpurgis Nacht) - La nuit de Walpurgis
Texte (4) : Étrange créature	Aucun trait qui appartient à la culture de l'Autre.				
Texte (5) : Une boutique singulière	/	/	/	/	-Louis XV –Louis XIII- Une armure damasquinée de Milan- Des magots de la Chine- des tasse de Saxe et de vieux Sèvres- Plats du Japon- Des émaux de Bernard Palissy-
Texte (6) : Troublante destinée	-Edwige -Lodbrog -Oulf	/	/	-Bohême	-Le mage -Comtesse / comte
Texte (7) : Les masques	Aucun trait qui appartient à la culture de l'Autre.				
Texte (8) : Qui sait ?	Aucun trait qui appartient à la culture de l'Autre.				

Parmi, les huit textes proposés durant les séances de compréhension écrite, seulement six véhiculent quelques traits interculturels. Ils proposent quelques références culturelles de l'Autre mais elles ne semblent pas pouvoir véhiculer la culture de l'Autre : Histoire, habillement, mode de vie, alimentation, habitat... Donc, de prime abord, nous pouvons dire que ce qui est proposé dans ces textes ne suffit pas pour développer la compétence culturelle des apprenants.

En lisant ces textes, nous remarquons la présence des noms de personnes, de rues, de lieux, de villes et de pays qui sont insérés dans les textes sans autant pour révéler la culture de l'Autre. À cela s'ajoutent quelques expressions qui montrent cette culture. Cependant, en lisant les questions qui accompagnent ces textes, nous avons remarqué qu'il n'y a aucune question qui s'intéresse à l'aspect culturel.

Ces questions sont beaucoup plus en relation avec la typologie du texte, elles tournent autour des personnages, du narrateur, du champ lexical, de la structure du texte, du surnaturel, des événements ... À travers la lecture des textes, les élèves doivent dégager les caractéristiques de la nouvelle fantastique pour l'explicitier et expliciter les faits présentés dans les différents textes qui suscitent interrogation et trouble, voire peur chez le lecteur mais qui ne trouvent ni une explication rationnelle, ni une explication logique.

Certes les programmes proposés en Algérie n'ont pas pour objectif premier l'apprentissage des cultures et des civilisations étrangères mais nous pensons que l'enseignant peut exploiter occasionnellement un texte pour le faire découvrir à ses apprenants sous l'angle culturel. Il peut faire appel à d'autres textes qui ne sont pas proposés dans le manuel scolaire, il peut, par exemple, concevoir un ensemble d'activités pour permettre à l'apprenant de connaître la culture de l'Autre en donnant des informations, par exemple, sur le mode de vie de l'Autre, établir une comparaison entre la culture de l'apprenant et celle de l'Autre dans différents domaines (la nourriture, les traditions, les niveaux de vie, les loisirs, les habitudes de travail...),

établir des liens (différences et similitudes) entre leur propre culture et celle de la langue apprise. De cette façon, il peut faire appel aux guides de voyage ou aux brochures touristiques. Mais, malheureusement, les enseignants ne sont pas formés pour un enseignement interculturel.

8. Conclusion

Au moment de clore cette réflexion disons que désormais, apprendre à communiquer c'est apprendre à communiquer culturellement, il appartient donc aux enseignants de forger non seulement la compétence linguistique de leurs apprenants mais aussi leur compétence culturelle.

Nous avons remarqué que la notion de culture est souvent abordée de manière implicite dans les classes de langue où l'apprentissage ressemble davantage à une accumulation de connaissances plutôt qu'à un processus d'acquisition continu mais force est de constater que le manque de temps ou de moyens techniques ne permettent généralement pas aux enseignants de présenter la culture du pays étudié de manière dynamique et approfondie.

Pourtant, des supports authentiques adaptés au niveau de la classe ainsi que des activités variées et originales permettraient de travailler à la fois la compétence linguistique et la compétence culturelle.

Nous pensons que la rénovation de l'enseignement du FLE en Algérie a donné, sur le papier, une importance à la communication interculturelle, pourtant, les observations montrent que cette communication reste une idée vague, un parent pauvre dans la plupart des classes de langue.

9. Bibliographie

1. Commission nationale des programmes : français : programme de la 3ème AS. Alger : ONPS, 2006. 17p4. Direction de l'enseignement général. Commission nationale des programmes : français : 3ème AS. Alger : ONPS, 2006. 29p
2. COSTE, D, MOORE, D ; Zarate, G (1997), *Compétence plurilingue et pluriculturelle, langues vivantes. Vers un cadre Européen Commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes*. Strasbourg : Éditions du Conseil de l'Europe.
3. CUQ, Jean-Pierre (2003), *Dictionnaire de didactique de français. Langue étrangère et seconde*. Paris : CLE International.
4. DABÈNE, Louise (1994), *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*. Hachette, Paris.
5. DENIS, M (2000), *Développer des aptitudes interculturelles en classe de langue*, in Dialogues et cultures, n°44, Paris.
6. GALISSON, R, PUREN, C (1999). *La formation en questions*. CLE International, Paris.
7. MAURER, Bruno. *Une didactique de l'oral. Du primaire au lycée*. Paris : Bertrand-Lacoste, 2001. 220p
8. Porcher, Louis (1995), *Le français langue étrangère*. Paris : Hachette Education.

9. Skopinskaja, Liljana. (2005). *Le rôle de la culture dans les matériels d'enseignement de langues étrangères : une évaluation d'un point de vue interculturel*. In I. Lázár (Ed). *Intégrer la compétence en communication interculturelle dans la formation des enseignants*. (pp. 45 - 76). Kapfenberg : Conseil de l'Europe.
10. Wikipédia (2016). *Interculturel*. (En ligne) Page visitée le : 10/07/2016. Disponible sur Internet : https://fr.wikipedia.org/wiki/Interculturel#.C3.89ducation_et_communication_interculturelle

La différenciation pédagogique et la perspective actionnelle : un éclectisme pour l'enseignement/apprentissage du français

Bassima AL RIFAI, Université Libanaise, Beyrouth

Mots clés : pédagogie différenciée (PD) - approche actionnelle – acquisition du FLE- hétérogénéité - élèves en difficulté - besoins – activités – aide individualisée.

Notre étude porte sur un projet de recherche-action que nous avons mis en œuvre durant l'année scolaire 2015/16, dans un lycée public au Liban-Nord, en 1^{ère} année du cycle complémentaire. Ce projet intitulé « *La pédagogie différenciée et l'approche actionnelle : pour l'enseignement/apprentissage du français en EB7, dans une école publique à Tripoli, entre l'utopie et la praxis* », prend place dans le cadre d'une thèse préparée pour l'obtention de doctorat en didactique de langue française.

Problème à l'origine du projet

L'enseignement/apprentissage de la langue française au Liban se caractérise par le fait que le français n'est pas considéré comme une première langue étrangère enseignée pour elle-même, mais comme une langue de transmission des savoirs et d'enseignement des matières scientifiques. De ce fait, elle revêt une importance singulière et sa maîtrise s'avère une nécessité, un incontournable. L'enseignant dans le lycée public, à partir de la classe d'EB7, se trouve face à des élèves affluant d'écoles des deux secteurs, privé et public, ce qui implique systématiquement une hétérogénéité de niveaux socioculturels et linguistiques. En outre, la majorité est d'un niveau linguistique plus ou moins faible en français et trouve des difficultés cuisantes à l'apprendre, voire après six ans d'enseignement de et par cette langue. Or, ces mêmes élèves jouissent différemment de bonnes mémoires et d'intelligences multiples ; leurs modes de pensée et leurs besoins diffèrent ; certains ne savent pas se servir des stratégies d'apprentissage pour réaliser des tâches simples ; leurs rythmes d'apprentissage ne sont pas les mêmes, ... alors que le système éducatif, l'unité des programmes ainsi que les méthodes pratiquées ne prennent pas en compte cette diversité. Ainsi, ces élèves sont démotivés et échouent en matière de langue française.

Objectif du travail

L'objectif de ce projet consiste à vérifier la praxis d'une adaptation de la différenciation et de l'approche actionnelle, dans l'enseignement/apprentissage du français en EB7, avec maintes déficiences linguistiques, action entamée en vue d'un résultat pratique. Il a donc le but

de vérifier l'hypothèse selon laquelle la mise en œuvre, dans une classe expérimentale, d'une pratique pédagogique prenant en considération les différents besoins des élèves et leur apprenant à accomplir diverses tâches en se servant de l'outil linguistique, peut améliorer leurs résultats par comparaison à ceux d'une classe témoin où l'on n'adapte pas l'enseignement du français aux niveaux ou besoins linguistiques des élèves.

Cadre de référence théorique et définition du sujet

Notre démarche s'inscrit dans le cadre des travaux de Louis Legrand (1973), de Pierre-Yves Roux (2014), de Bandura (2003) et de Richard Lescure (2010). Les définitions de la perspective actionnelle avancées par Perrichon (2009), Puren (2002), Richer (2012) et le CECR (2001) ont pour premier objectif de mettre en place des approches pour motiver l'élève en classe, lui faire découvrir son rôle d'acteur social et lui apprendre de réaliser un projet complexe à partir des tâches élémentaires, où la langue française lui sert d'adjuvant. Et, d'après Heacox (2002), Przesmycky (2004), Perrenoud (1995), la pédagogie différenciée consiste à proposer des objectifs, dispositifs, contenus, supports, aides et guidages, tâches, ou méthodes d'enseignement différents pour chaque élève (ou groupe d'élèves) en fonction de son profil d'apprentissage, de son niveau de maîtrise de la langue, de son degré de motivation et d'autonomie, de ses intérêts, de ses besoins, de ses capacités ou de tout autre paramètre dont la prise en compte oblige l'enseignant à l'adaptations de ses pratiques pédagogiques.

Méthodologie

Afin de confirmer notre hypothèse heuristique, notre recherche-action accorde de l'importance aussi bien à l'action comme moyen de transformation de la réalité pédagogique qu'à la recherche comme moyen de connaître cette réalité et aussi bien à l'expérimentation qu'à l'observation. Elle repose sur la démarche déductive-inductive et est basée sur la méthode mixte jumelant les approches méthodologiques qualitative et quantitative et l'approche systémique qui consiste à prendre en considération des caractéristiques précédemment ignorées afin d'élaborer un système de représentations favorisant l'appréhension des situations complexes (Donnadiou *et* Karsky, 2002) : Pour cela, nous avons choisi une classe témoin, EB7 section B, sur laquelle la pratique pédagogique en question ne va pas être appliquée, et une classe expérimentale, EB7 section C, où nous avons commencé par collecter des données puis par les analyser. Une étude quantitative transversale nous a permis, dans une étape diagnostique, de recenser et d'identifier les divers besoins de nos élèves et de classer ces derniers en groupes. Ensuite, une étude qualitative nous a fourni, à partir d'un questionnaire structuré (formé de questions fermées et ouvertes) à remplir par tous les élèves, le matériel de base pour réaliser une analyse permettant

de dresser le profil de chacun et de découvrir ses besoins et intérêts. Des observations et de brefs entretiens nous ont permis de dévoiler leur côté psycho-affectif qui pourrait influencer sur leur désir d'apprendre le français.

Nous commencerons par décrire brièvement l'expérimentation réalisée durant cette année et des données collectées, puis nous exposerons les résultats avant de recenser, finalement, les grandes difficultés rencontrées.

1- Phase de l'expérimentation

L'analyse des données de départ et de la 1^{ère} évaluation sommative nous ont éclairée sur la présence de différents niveaux répartis selon les besoins et selon la note, en trois groupes en EB7 C, classe expérimentale, (26 élèves) et en 4 en EB7B, classe témoin, (29 élèves):

Groupes	EB7C- Notes/40	EB7C- Effectif	EB7B- Notes/40	EB7B- Effectif
Gr.1 : élèves avec grandes déficiences	≤ 6	10	≤ 6	5
Gr. 2 : élèves avec moins de déficiences	$6 < N \leq 12$	14	$6 < N < 12$	16
Gr. 3 : élèves avec peu de déficiences	$12 < N < 15$	2	$12 < N < 18,5$	6
Gr. 4 : élèves de niveau +/-avancé	N'existe pas	-	> 20	2

(2,5/40 et 15/40 : la plus basse et la plus haute note enregistrées en EB7C et 3,5 /40 et 23/40 en EB7B).

Pour mettre en œuvre notre pédagogie adaptée, nous avons conçu des unités didactiques qui prennent en considération la thématique, la typologie et le genre des textes fixés dans le curriculum ainsi que les besoins langagiers nécessaires à la réalisation de la tâche, en adoptant un cadre méthodologique cohérent puisé à la méthode audio-orale, à la méthode audiovisuelle, à l'approche communicative et à la perspective actionnelle, allant de l'exposition à la production et sollicitant les cinq compétences. Pour élaborer ces unités, nous avons recouru parfois à des documents déclencheurs autres que ceux qui figurent dans le manuel scolaire.

Chaque unité respecte, selon leur ordre, les étapes suivantes :

- 1- une courte phase de sensibilisation à l'objectif final stimulant la mémoire et la curiosité des apprenants.
- 2- l'accès au sens qui comprend trois étapes :
 - L'anticipation qui va faciliter la compréhension orale et/ou écrite d'un document. En s'appuyant sur les paramètres de la situation de communication (les indices extra- ou

paralinguistiques), l'élève est amené à mobiliser ses acquis, son expérience d'apprenant et ses stratégies d'ordre mnémonique, métacognitif et compensatoire pour émettre des hypothèses;

→ La compréhension globale : dont l'objectif est de relever les indices linguistiques permettant de vérifier les hypothèses;

→ La compréhension détaillée : qui permettra à l'élève de relever dans le document des informations précises sans nécessairement le comprendre dans son intégralité (ce que la majorité des élèves croient à tort être un must pour comprendre un document écrit ou sonore).

- 3- l'analyse du fonctionnement de la langue durant laquelle nous avons essayé d'apprendre aux élèves des stratégies sociales (à travers le travail de groupes), métacognitives (en découvrant comment une langue s'apprend), compensatoires (en devinant intelligemment à partir des indices linguistiques), affectives (en se félicitant quand on trouve la bonne réponse). Elle comprend deux étapes : → Le repérage → La conceptualisation.
- 4- la phase de fixation-appropriation au terme de laquelle l'élève devra mobiliser ses savoirs déclaratifs, procéduraux et conditionnels pour produire et réaliser la tâche finale. Deux dernières étapes contribuent à y mener : → La systématisation → La production.

Les questionnaires distribués aux élèves, les observations de classe, les échanges verbaux et interactions entre enseignant /apprenant(s)/apprenant(s) ont montré qu'en EB7 C, classe expérimentale :

- 8 élèves seulement de 26 aiment apprendre le français (31%). Pour les motiver, nous avons promis à chaque élève qui participe en classe et qui déploie des efforts pour apprendre cette langue, un ballon de football en guise de récompense. Ce qui était fort bénéfique.
- 20 élèves (77%) ne comprennent pas tout ce que l'enseignant dit en français, ce qui a nécessité le recours quelquefois à l'alternance codique entre le français et la langue maternelle, à la répétition, à des reformulations plus simples, à la gestuelle même pour favoriser la compréhension.
- 19 élèves (73%) souffrent de lacunes au niveau des connaissances procédurales et conditionnelles : ils sollicitent l'aide de l'enseignant pour qu'il leur explique les

consignes, les étapes d'une action et la tâche à faire, même dans les contrôles et examens. Pour y remédier, nous avons multiplié les activités ayant diverses consignes mais portant à la réalisation d'une même tâche, avancé des consignes familières lors des évaluations formatives et nous nous sommes abstenue d'expliquer ces dernières pour pousser l'apprenant à être autonome, à recourir et à se fier à ses connaissances déjà apprises. (Les stratégies affectives, métacognitives, d'organisation et de gestion de ressources)

- Certains élèves du groupe 1 et 2 ne savent pas traiter les informations en profondeur. Ainsi, nous les avons aidés, tout d'abord, à sélectionner l'information et à l'encoder en leur enseignant des stratégies mnémoniques ou d'élaboration: nous leur présentions des schémas organisateurs au moment d'aborder un nouveau contenu, les aidions à faire des liens avec les connaissances déjà apprises en classe en leur présentant un nouveau contenu dans de multiples contextes, ensuite, à intégrer l'information en prenant des notes ou en formant des images mentales significatives. Enfin, à la recouvrer de leurs mémoires à long terme en leur fournissant certains indices ou analogies.
- Les élèves du groupe 1 et certains élèves du groupe 2 ont un rythme d'apprentissage lent et manquent de connaissances linguistiques et déclaratives. Pour les aider, nous avons recouru à :
 - a- La structuration des connaissances, à partir des fiches de synthèse en vue d'une mémorisation efficace et en leur préparant continuellement des exercices à travailler à la maison qui leur permettraient d'élaborer des connaissances nouvelles qu'ils devraient utiliser fréquemment dans des situations diverses et en les soumettant à des évaluations de remédiation ;
 - b- La réactivation au terme d'une séquence pour ancrer l'information dans la mémoire du travail;
 - c- La MAO (méthode audio-orale) : nous les incitions à pratiquer oralement le français même s'ils commettent des fautes, à retenir un lexique spécifique en rapport avec le thème traité pour comprendre les documents, à imiter les structures à utiliser pour réaliser une certaine tâche;
 - d- L'apprentissage par cœur, moteur de la mémoire lexicale, et l'apprentissage multi-épisode, moteur de la mémoire sémantique ;

- e- La multiplication des exercices de lecture, audition, écriture, prononciation et subvocalisation, pour apprendre des mots inconnus ;
 - f- La variation des modes d'apprentissage en vue de solliciter sans cesse l'attention des élèves ;
 - g- La focalisation de l'attention des apprenants sur l'essentiel (d'un texte par exemple, surtout quand ils trouvent qu'il est plein de mots difficiles entravant sa compréhension).
- 18 élèves (69%) ont exprimé leur préférence pour les documents audiovisuels. Pourtant, tous les élèves souffrent d'un problème dans la compréhension de l'oral. Ainsi, pour qu'ils retiennent le message, nous avons utilisé plusieurs types de canaux et recouru à une stimulation multi-sensorielle variant supports et activités.
 - Les élèves du groupe 1 et 2 ne sollicitent pas, la pensée abstraite conceptuelle. Ils ne savent pas analyser le donné en variables qu'ils devront combiner en tant qu'hypothèses, afin de déduire l'explication du donné. Cela apparaissait dans les domaines de la connaissance de la langue et de la compréhension. Nous avons donc initié ces élèves à des opérations formelles qui consistent à partir des indices para- ou extralinguistiques concrets pour émettre des hypothèses et accéder au sens d'un document. Aussi, avons-nous multiplié les exercices de repérage et de conceptualisation faisant appel à divers modes de pensée : inductive, déductive, analogique,...

II- Les résultats obtenus

A l'instar des autres lycées publics, le nôtre adopte la répartition semestrielle pour évaluer les élèves ; on recourt à deux contrôles et à deux examens. Mais durant la réalisation du travail, nous avons mis les élèves de la classe expérimentale à des épreuves qui respectaient les mêmes conditions des contrôles, que nous placions sous l'égide de la remédiation. Dans notre étude des résultats, nous avons comparé le contrôle et l'examen du 2^{ème} semestre avec le 1^{er} examen considéré comme stable et présentant un niveau de positionnement des élèves des deux classes. Après observation de la grille (Annexe 1), nous constatons que dans cette classe expérimentale, une nette amélioration est réalisée, bien que les notes aient régressées à l'examen final: certains élèves avaient encore besoin d'être suivis et aidés, et que les examens engendrent toujours diverses contraintes.

- La plus basse note au 2^{ème} contrôle est 9/40 et au 2^{ème} examen 8/40 alors qu'elle était 2,5/40 ;
- La plus haute note au 2^{ème} contrôle est 22,5/40 et au 2^{ème} examen 23/40 alors qu'elle était 15/40 ;

- Le groupe 1, celui des très faibles élèves n'existe plus ;
- Le groupe 2 qui comptait 14 élèves, a compté 4 dans le 2^{ème} contrôle et 9 dans le 2^{ème} examen ;
- Le groupe 3 qui comptait seulement 2 élèves, a compté 22 au 2^{ème} contrôle et 17 au 2^{ème} examen ;
- Un 4^{ème} groupe est apparu avec 5 élèves au 2^{ème} contrôle et 3 au 2^{ème} examen, ayant 18,5/40 ou plus;

En observant la grille de la classe témoin (Annexe 2), nous constatons que dans le 2^{ème} contrôle :

- 3 élèves ont régressé au 2^{ème} contrôle, 11 au 2^{ème} examen et un a gardé le même statut ;
- Le gr. 1 existe toujours au 2^{ème} contrôle avec 3 élèves et 7 au 2^{ème} examen;
- Le gr. 2 qui comptait 16, a compté 10 contre 11 au 2^{ème} examen : une minime amélioration;
- Le gr. 3 a gardé le même statut avec 6 élèves : pas d'amélioration enregistrée;
- Dans le gr. 4, il y a amélioration : neuf notes > à 20/40 au 2^{ème} contrôle et quatre au 2^{ème} examen.

III- Les difficultés rencontrées

La satisfaction récoltée aurait pu être plus intense sans l'existence de nombreuses pierres d'achoppement dont nous citerons ci-dessous quelques unes :

- Le grand effectif de la classe qui recensait, au début de l'année, 32 élèves avant de devenir 26 ;
- La présence des élèves "difficiles" (dont l'un souffrait d'un trouble convulsif obsessionnel, d'autres de problèmes familiaux). La direction a pu renvoyer quatre de six au terme du 1^{er} semestre ;
- Les préparations à faire le jour au jour. Bien que nous ayons préparé des unités didactiques avant la rentrée, il fallait incessamment, à la lumière des observations, évaluations, besoins découverts, ajouter ou omettre certains exercices et activités, préparer des fiches d'aide pour quelques uns ;
- La gestion des différents groupes qui font parfois en même temps différentes activités. Bien que les élèves aient déclaré leur appréciation de ce type de travail « enrichissant », ils n'y étaient pas habitués et l'activité prenait ainsi plus de temps que nous y avons imparti ;

- Le remaniement du programme et le choix des documents déclencheurs pour concevoir des unités didactiques de façon à ressortir l'idée des tâches à partir des objectifs pédagogiques ;
- L'absentéisme de certains élèves en difficultés causant une rupture dans le processus pédagogique ;
- La fréquence de nombreuses déficiences linguistiques et l'insuffisance du temps à les traiter toutes;
- L'impossibilité d'éviter les influences des conditions familiales ou sociales sur l'apprentissage ;
- Les obstacles institutionnels : l'école regroupe les élèves selon une logique d'homogénéité, de standardisation. L'administration nous prive de toute souplesse dans l'organisation du temps construit d'avance ; pas de plages de temps pour aménager des aides individualisées. (Nous avons pris des périodes d'anglais et d'arabe, remplacer un collègue. Solutions précaires et insuffisantes.)

Conclusion

Empruntant les termes d'Anadon (2001) et de Christian Maurel (2000), notre recherche-action, inscrite dans le cadre de l'approche praxéologique, se veut une « *orientation pratique et morale plutôt que théorique qui viserait la production d'un savoir généralisable* » (Nouvelles dynamiques de recherche en éducation, p.29) et « *la construction des savoirs de la pratique validés par l'expérience, modélisés et donc transférables et utilisables par d'autres.* » (Education populaire et travail de la culture, éléments d'une théorie de la praxis). Mise en œuvre, à titre individuel, dans une classe hétérogène, elle a pu démontrer la pertinence d'une pédagogie hybride visant à mettre les élèves sur la voie de la réussite. Et qu'à défaut de l'autonomie d'apprentissage et de la culture linguistique chez ces derniers, le détenteur de la solution de la maîtrise de la langue est l'enseignant qui motive ses apprenants et développe leurs stratégies d'apprentissage. Par ailleurs, des questions se posent : la politique linguistique adoptée au Liban n'est-elle pas mise en cause ? A qui incombe la tâche de mettre en état l'enseignement/apprentissage du français dans le secteur public ?

Bibliographie et sitographie

- 1- Anadon, M. (2001). *Nouvelles dynamiques de recherche en éducation*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, p.29.

- 2- Bandura, A. (2003). *Auto-efficacité : le sentiment d'efficacité personnelle*. Bruxelles : De Boeck Université.
- 3- CECR, (Ed.2001). *Cadre européen commun de référence pour l'enseignement des langues*.
- 4- Donnadiou, G. & Karsky, M. (2002). *La systémique, penser et agir dans la complexité*, Paris : Editions de liaisons.
- 5- Heacox, D. (2002). *Differentiating instruction in the regular classroom*, Minneapolis: Free Spirit Publishing.
- 6- Legrand, L. (1973). *La différenciation de l'enseignement*. Lyon: Association Se former.
- 7- Lescure, R. (2010). Colloque international sur le français de demain : enjeux éducatifs et professionnels. *Les approches actionnelles et par compétences en didactique du FLE : intérêts et limites*. Bulgarie : Sofia, p.219.
- 8- Maurel, Ch. (2002). *Education populaire et travail de la culture, éléments d'une théorie de la praxis*. Paris : L'Harmattan. (<https://books.google.com>.)
- 9- Perrenoud, P. (1995). *La Pédagogie à l'école des différences*, Paris : ESF. p. 29.
- 10-Perrichon, E. (2009). *Synergies Pays Riverains de la Baltique*. France, Boulogne : Université du Littoral, n°6, p.92.
- 11-Przesmycky, H. (2004). *La pédagogie différenciée*, Paris : Hachette.
- 12-Puren, Ch. (2002). L'interculturel : Perspectives actionnelles et perspectives culturelles en didactique des langues culturelles. *Langues modernes*, n° 3. Paris : APLV, pp.55-56.
- 13-Richer, J.-J. (2012). *Des perspectives d'évolution méthodologique pour l'enseignement/ apprentissage des langues. Le Cadre européen commun de référence pour les langues ?* Un. Dijon.
- 14- salledesprofs.org/lenseignement-du-francais-langue-etrangere Jun 11, 2014 - Pierre-Yves Roux.
- 15- www.cntrl.fr >définition > praxis

Annexe 1 (classe expérimentale)

EB7C- 2015/16 - Groupe 1	1^{er} exam.- Note/40	2^{ème} contrôle-Note/40	2^{ème} examen-Note/40
1. M.S.	2,5	12,5 (+ 10)	8 (+ 5,5)
2. M.K.	2,5	15 (+12,5)	12 (+ 9,5)
3. Kh.M.	3	9,5 (+ 6,5)	8,5 (+ 5,5)
4. A.A.	3,5	22,5 (+ 19)	16 (+ 12,5)
5. B.A.	4	11,5 (+ 7,5)	8 (+ 4)
6. B.H.	4	17,5 (+ 13,5)	15,5 (+ 11,5)
7. A.Y.	4,25	11 (+ 6,75)	10.5 (+ 5,25)
8. H.F.	5,5	14,5 (+ 9)	10 (+ 4,5)
9. O.D.	5,75	9 (+ 3,25)	8,5 (+ 2,75)
10. M.Gh.	6	12,5 (+ 6,5)	13,5 (+ 7,5)
EB7C/ Groupe 2	1^{er} exam.- Note/40	2^{ème} contrôle- Note/40	2^{ème} examen- Note/40
11. M.L.	7,5	15 (+ 7,5)	13 (+ 5,5)
12. I.T.	7,5	15,5 (+ 8)	14 (+ 6,5)
13. A.M.	8	16 (+ 8)	13 (+ 5)
14. E.K.	8,25	16 (+ 7,75)	14 (+ 5,75)
15. H.S.	8,5	15,5 (+ 7,5)	10 (+ 1,5)
16. M.A.	8,75	18,5 (+ 9,75)	13 (+ 4,25)
17. H.Ch.	9	19 (+ 10)	15 (+ 6)
18. M.K.	10	13,5 (+ 3,5)	14 (+ 4)
19. R.Ch.	10,25	18 (+ 9,75)	13 (+ 2,75)
20. A.K.	10,5	18,5 (+ 8)	10,5 = (même statut)
21. F.L.	11	16 (+ 5)	17,5 (+ 6,5)
22. Y.A.	11	19 (+ 8)	18,5 (+ 7,5)
23. A.K.	11,75	22,5 (+ 11,25)	23 (+ 11,25)
24. Z.A.	12	19 (+7)	18,5 (+ 6,5)
EB7C/Groupe 3	1^{er} exam.- Note/40	2^{ème} contrôle- Note/40	2^{ème} examen-Note/40
25. H.A.	14,25	22,5 (+ 8,25)	15 (+ 0,75)
26. O.K.	15	22 (+ 7)	17,5 (+ 2,5)

Annexe 2 (classe témoin)

EB7B-2015-16 / Groupe1	1^{er} examen-Note/40	2^{ème} contrôle- Note/40	2^{ème} examen-Note/40
1. M.A.	3,5	6 (+ 2,5)	7 (+ 3,5)
2. M.H.	4	8 (+ 4)	5 (+ 1)
3. R.A.	4,75	5 (+ 0,25)	5,75 (+ 5,5)
4. M.N.	5,25	7 (+ 1,75)	1,5 (- 3,75)
5. A.A.	6	7 (+1)	3,5 (- 2,5)
EB7B/Groupe2	1^{er} examen-Note/40	2^{ème} contrôle- Note/40	2^{ème} examen-Note/40
6. A.D.	6,25	3,5 (-2,75)	4,25 (- 2)
7. M.A.	6,5	12,5 (+6)	11 (+ 4,5)
8. M.T.	7,25	10 (+ 2,75)	5,5 (- 1,75)
9. W.B.	7,5	12,5 (+5)	10,75 (+ 3,25)
10. M.M.	7,5	13,5 (+6)	4 (- 3,5)
11. O.A.	7,5	9 (+ 1,5)	8,25 (+ 0,75)
12. A.D.	8	11 (+3)	7,75 (- 0,25)
13. R.K.	8,5	12 (+3,5)	11 (+ 2,5)
14. A.H.	8,75	11,5 (+3,25)	8,75 (=)
15. O.M.	9,5	10,5 (+1)	8,75 (- 0,75)
16. H.K	9,5	22,5 (+13)	18,5 (+ 9)
17. A.A.	10	21,5 (+11,5)	18 (+ 8)
18. N.Y.	11	9 (- 2)	9 (- 2)
19. A.M.	11,25	19,5 (+8,25)	12,25 (+ 1)
20. A.E.	11,5	20,5 (+9)	17,25 (+ 5,75)
21. I.Gh.	11,75	21 (+ 9,25)	19,75 (+ 8)
EB7C/Groupe 3	1^{er} examen-Note/40	2^{ème} contrôle- Note/40	2^{ème} examen-Note/40
22. Kh.B.	12,5	13,5 (+1)	9,25 (- 3,25)
23. H.E.	13,5	20 (+ 6,5)	16,5 (+ 3)
24. O.S.	14	21 (+ 7)	22,5 (+ 8,5)

25. O.O	14,25	15 (+ 0,75)	12 (- 2,25)
26. M.A	14,5	28 (+ 13,5)	17 (+ 2,5)
27. M.S.	18,5	23,5 (+5)	20 (+1,5)
EB7C/Groupe 4	1^{er} examen-Note/40	2^{ème} contrôle- Note/40	2^{ème} examen-Note/40
28. M.A	23	18,5 (- 4,5)	24,25 (+1,25)
29. S.F.	24	24 (=)	21 (- 3)

Regards sur les apports et les défis de l'enseignement/apprentissage à l'ère du numérique

Hanaa AIT KAIKAI, Université Hassan II de Casablanca

I. Introduction

Les universités ont intégré les TICE dans leur pratique d'enseignement/apprentissage, durant ces dernières années. Les acteurs pédagogiques notamment les enseignants, se sont engagés dans cette voie de changement et la majorité d'entre eux a intégré tant bien que mal l'utilisation de ces outils technologiques dans leurs pratiques pédagogiques. Ceci dit, la question de l'usage des TICE ne se pose plus, puisque cet usage s'avère aujourd'hui incontournable. Aujourd'hui, c'est plutôt l'apport de ces technologies qui suscite beaucoup de questionnements et nous amène à jeter un éclairage sur les défis auxquels est confrontée l'Université à l'ère du numérique.

S'interroger sur les TICE dans le contexte universitaire nous amène à nous poser plusieurs questions de réflexions notamment quant à la relation tripartite TICE/enseignant/étudiant pour mieux comprendre en quoi l'usage des TICE a transformé cette relation enseignant/étudiant d'une part, ainsi que le rapport de ces derniers à l'égard du savoir et à la recherche scientifique, d'autre part.

Dans cette perspective, plusieurs questions de réflexion se posent :

- Dans quelle mesure les acteurs pédagogiques font usage de ces technologies au profit de l'enseignement/apprentissage et la recherche scientifique ?
- Quelles sont les défis liés à l'usage des TICE par les acteurs pédagogiques dans le contexte universitaire marocain ?

Dans cette étude, nous allons tout d'abord mettre l'accent sur cette relation tripartite pour voir dans quelle mesure les projets mis en place jusqu'à présent au niveau national et en particulier au sein de l'Université marocaine ont pu contribuer au développement de l'usage de ces technologies par les acteurs pédagogiques et ont pu faciliter leur accès au savoir et à la recherche scientifique.

II. Apport des TICE à l'enseignement et à la recherche scientifique

En s'interrogeant sur l'apport de ces technologies à la pédagogie, certains tentent de différencier l'outil technologique de la méthode pédagogique et voient que les TICE ne constituent que de simples outils au service de la pédagogie.

Les recherches de Sasseville¹ (2002) sur l'intégration des TICE à la pratique enseignante ont montré que le discours des enseignants et enseignantes est déterminé en partie par la valeur accordée à ces technologies et que cette valeur est liée au complexe idéologique présent dans le milieu et le contexte d'utilisation (...). Les discours se polarisent entre deux tendances marquées : un discours prospectif basé sur une vision optimiste de la technologie propre aux promoteurs de la technologie en éducation, et un discours plus pragmatique, propre au corps enseignant et plus proche d'un discours humaniste.

De son côté, T. Karsenti (2005) a souligné que les technologies, comme plusieurs recherches l'ont démontré (voir Becta, 2005), sont susceptibles d'avoir un impact important, si elles sont intégrées de façon pédagogique, notamment :

- Une meilleure maîtrise des compétences fondamentales ;
- Une meilleure maîtrise des technologies elles-mêmes ;
- Une meilleure préparation aux compétences inhérentes à la société du savoir ;
- Une plus grande motivation des apprenants pour l'école et pour la poursuite d'études supérieures².

"D'autres spécialistes insistent sur la nécessité de profiter de la valeur ajoutée pédagogique rendue possible avec l'usage des TICE pour permettre une amélioration de la pédagogie et du rapport au savoir (Perrenoud (1998), Peraya, 2002, Karsenti, Peraya et Viens, 2002a)"³.

¹ Cité in Karsenti, T. et Larose, F. (2005). *L'intégration pédagogique des TIC dans le travail enseignant : recherches et pratiques*, Editions Presses de l'Université du Québec, p. 68 .

² Cité in Karsenti, T., S. Collin et T.H. Merrett (2012), *Intégration pédagogique des TIC: Succès et défis de 100+ écoles africaines*, karsenti.ca/pdf/scholar/RAP-karsenti-95-2011.pdf, p. 48.

³ Heer, S., Akkari, A. (2006), *"Intégration des TIC par les enseignants : premiers résultats d'une enquête suisse"*, *Revue Internationale en pédagogie des technologies en pédagogie universitaire* ; www.ritpu.org/IMG/pdf/akkarHeer.pdf, p.39

"Sur le plan de l'enseignement, tel que mentionné précédemment, si plusieurs auteurs soutiennent que les TICE devraient influencer le choix des approches pédagogiques et des fondements sur lesquels s'appuie l'enseignant, d'autres comme Strudler et Wetzel (1999) considèrent que c'est plutôt la pédagogie qui influe sur l'utilisation des TICE. Seules les TICE convenant aux approches pédagogiques privilégiées par les enseignants seront implantées (pedagogical fit)"¹

Ainsi, la pertinence de l'intégration des TICE dans l'enseignement ne fait pas de doute. Outre sa pertinence économique et sociale, mise en avant par l'OCDE (OCDE, 2001), sa pertinence pédagogique a été abordée par ces auteurs qui considèrent que les technologies ont modifié profondément les approches pédagogiques et ont donné ainsi la possibilité aux enseignants de concevoir de nouvelles méthodes pédagogiques. Selon eux, les TICE devraient soutenir l'apprentissage et contribuer à influencer fortement les pratiques pédagogiques.

Les rapports entre les acteurs impliqués dans l'acte d'enseignement, la technologie et la pédagogie s'avèrent très complexes et ne résultent pas de la simple présence de l'outil informatique. Ce faisant, l'intégration de la technologie ne suffit pas, ce qui semble intéresser c'est l'usage qui en est fait et la possibilité de créer de nouvelles manières d'enseignement et d'apprentissage en éducation. Cependant, les TICE ne dictent pas la pédagogie et peuvent très bien être utilisées comme de "simples outils" qui servent uniquement à reproduire les formes traditionnelles d'apprentissage et de transmission du savoir.

Au lieu de privilégier la transmission et l'acquisition des connaissances, les enseignants devraient plutôt cibler une construction de compétences. En effet, le recours aux TICE offre des connaissances de plus en plus étendues, ce qui a donné lieu à l'émergence de nouvelles approches pédagogiques d'apprentissage de plus en plus axées sur l'apprenant. Aujourd'hui, les théories d'apprentissage mettent l'accent sur deux dimensions: la participation active et le travail collaboratif.

Et par conséquent, il ne suffit pas d'introduire les TICE à l'enseignement tout en continuant à enseigner selon les pratiques pédagogiques traditionnelles, mais il s'agit plutôt d'amener les enseignants à s'approprier ces technologies afin d'introduire de

¹ Op Cit, (Karsenti, 2005) p. 99-100

nouveaux changements et être en mesure d'innover dans leurs pratiques pédagogiques.

III. Discussion des résultats de la recherche

Les résultats de notre étude nous ont permis de soulever une sous-utilisation des TICE par les enseignants et les étudiants, ce qui explique le rapport complexe qu'entretiennent les enseignants et les étudiants avec les TICE. L'étude a montré également le fossé qui existe entre les projets et les ambitions des décideurs, d'une part, et la réalité sur le terrain, d'autre part, qui est plutôt décevante, assez ambiguë et loin des aspirations des acteurs pédagogiques. C'est ce qui explique les difficultés auxquelles se heurtent les pratiques des TICE et leur développement au profit de l'enseignement/apprentissage à l'Université marocaine.

3.1. Une sous utilisation des TICE par les enseignants : les TICE sont orientées vers l'usage au détriment de la production de contenus numériques

Notre étude a révélé une sous utilisation des TICE par les enseignants. Ces derniers adoptent des pratiques TICE centrées plus largement sur les logiciels de bureautique (96.2%), la navigation et la recherche d'informations sur internet (93.3%), l'accès aux ressources électroniques (88.1%) et enfin la mise à la disposition des étudiants des supports numériques (63.7%). Il en ressort que les enseignants recourent plutôt à tous les outils qui leur facilitent l'accès au savoir et la présentation ainsi que l'enrichissement de leurs cours que l'on peut regrouper sous le vocable "Usage".

Cependant, les outils qui sont axés sur la production notamment de contenus numériques sont moins utilisés (32%). Par ailleurs, les enseignants utilisent moins fréquemment les TICE pour l'accès aux services en ligne (48.1%) de l'Université, la publication d'articles scientifiques (48.1%), les outils de communication de masse (42.9%), et enfin la visioconférence (18.5%). Ainsi, il s'avère que les enseignants utilisent plutôt les logiciels TICE de base au détriment des technologies modernes basées sur l'interactivité, la communication et la production de contenus numériques.

Il en ressort que l'usage des TICE ne va pas de soi pour tous les enseignants. Si certains y trouvent un plaisir et une opportunité pour partager leurs savoirs et échanger avec les étudiants, d'autres expriment plutôt une certaine réticence face à

leur usage et considèrent que les conditions dans lesquelles ils enseignent sont inadaptées et ne favorisent pas le développement de l'usage de ces technologies. Selon eux, l'Université est confrontée aujourd'hui à plusieurs défis et contraintes et à des problèmes de gouvernance qui retardent l'évolution de ces technologies.

S'ajoute à cela le manque de vision stratégique et de politiques cohérentes visant à faire des TICE un levier de réforme, de modernisation de l'université et de démocratisation dans l'accès au savoir et ce malgré les efforts entrepris jusqu'à présent par les acteurs éducatifs en vue de dépasser les problèmes dont souffre l'Université, surtout après l'échec du Programme d'Urgence (PU). Face à ces problèmes, il serait judicieux, selon eux, de donner la priorité à la résolution de ces problèmes qui sont beaucoup plus importants, que la simple intégration des TICE.

Par rapport aux étudiants, il est à constater que plus que la moitié des étudiants considèrent les TICE comme un moyen qui leur permet de comprendre plus facilement (52%) et un outil permettant aux enseignants de mieux organiser et améliorer la présentation de leurs cours (51%). En outre, presque la moitié des étudiants trouvent que les TICE est un moyen qui leur permet d'économiser et de gagner du temps (45.5%), tandis que seulement le 1/3 des étudiants interrogés perçoivent les TICE (35%) comme un moyen qui favorise la communication avec les enseignants et qui permet à ceux-ci d'approfondir le contenu développé dans le cours (30%).

En se rapportant aux usages et pratiques des TICE, il convient de noter que la majorité des étudiants enquêtés utilisent, de façon fréquente, les logiciels bureautiques (81%) ainsi que la recherche et la navigation sur internet (83%). Plus de la moitié d'entre eux y recourent pour communiquer (blogs, forums, réseaux sociaux, messagerie), (70%) pour télécharger des vidéos (71%), et pour accéder aux ressources électroniques en ligne (57%). Enfin, presque la moitié y recourt dans le cadre du travail collaboratif (53%) et pour suivre des cours en ligne (47%).

3.2. Manque de cohérence entre les orientations des projets TICE et la réalité sur le terrain

Le Maroc a entrepris certes, durant ces dernières décennies, un ensemble de réformes et de projets visant à moderniser l'Université à tous les niveaux, notamment celui relatif au développement de l'usage des TICE à l'université, et ce dans une perspective de généralisation de l'accès aux TICE et leur usage dans toutes les Universités du Royaume.

Cependant, les enseignants ont soulevé le problème de manque de visibilité vis-à-vis des projets adoptés notamment en l'absence de communication et de sensibilisation autour de ces projets. Ceci se répercute négativement sur leur engagement, leur implication, la manière dont ils s'approprient ces technologies ainsi que sur l'attitude qu'ils développent vis-à-vis de ces technologies.

En effet, même si l'Etat, les décideurs politiques ou les responsables de l'institution ont une vision claire de ce qu'ils attendent de leurs enseignants, ceci ne garantit nullement que ces derniers puissent réussir leur processus d'intégration des TICE. D'où l'importance de la sensibilisation et la communication au profit des enseignants, qui constituent des éléments clés pour favoriser leur implication dans le but de faire réussir le processus d'intégration des TICE et le développement de leur usage dans le contexte universitaire marocain.

En définitive, il convient de noter que les enseignants des pays développés sont plus sensibilisés à l'intérêt de ces dispositifs technologiques et savent comment en faire usage dans leur enseignement, pour améliorer leur pédagogie ; contrairement à ce que nous observons dans les pays en voie de développement où les enseignants sont moins impliqués dans ce processus d'intégration des TICE, ce qui influence négativement leur degré d'appropriation des TICE.

Pour mieux approcher cette réalité, nous allons présenter un schéma qui décrit ce rapport entre les trois acteurs principaux d'une intégration des TICE à savoir : l'Etat, l'enseignant et l'étudiant tout en mettant l'accent sur deux éléments essentiels sans lesquels on ne peut pas espérer aboutir à un développement de l'usage des TICE au sein de l'Université à savoir : la Communication et la Formation.

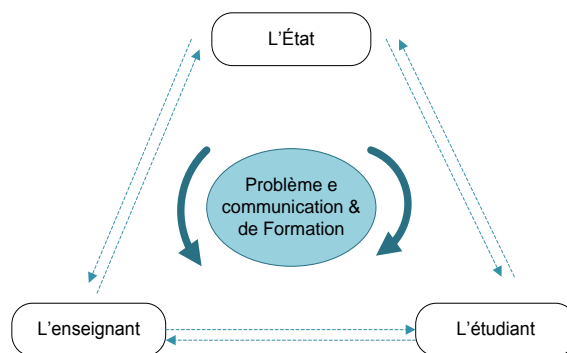


Figure 1 : Le modèle actuel de rapport entre les parties prenantes lors de la mise en œuvre d'un projet d'intégration des TICE

Pour assurer une meilleure circulation de l'information entre les différentes parties prenantes engagées dans ce processus d'usage et d'appropriation des TICE, il convient d'adopter le circuit d'information et de communication suivant.

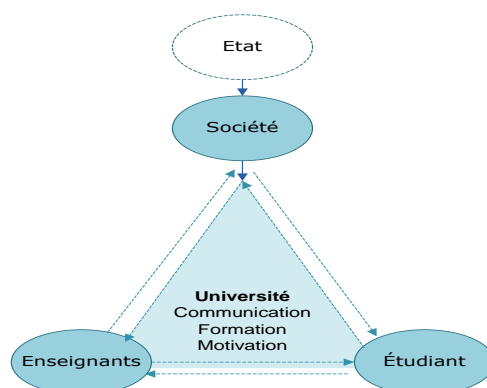


Figure 2: Le modèle idéal d'échange entre les parties prenantes lors de la mise en œuvre d'un projet d'intégration des TICE

En analysant les résultats de cette étude, il semble qu'il y a un problème de communication entre ces trois entités, c'est ce qui explique l'écart que nous avons pu soulever entre les ambitions et les orientations de l'Etat et leur concrétisation sur le terrain. En effet, même si l'Etat a mis en place des projets que le Ministère pilote à son niveau, il semble que les enseignants ne sont pas bien impliqués dans les projets relatifs au développement des TICE et à l'innovation pédagogique, les résultats sur le terrain le confirment et montrent qu'il existe de sérieux problèmes de communication entre les parties prenantes impliquées dans le processus d'enseignement/apprentissage. Ainsi, il convient de noter qu'après plusieurs années de mise en œuvre de projets TICE visant à favoriser le développement des pratiques TICE à l'Université, les réalisations de ces projets sur le terrain sont loin des

ambitions et de la volonté des décideurs. D'où l'écart que nous avons pu soulever entre les discours institutionnels et la réalité sur le terrain au niveau de notre université marocaine et ce malgré les efforts déployés par l'Etat en vue de développer l'usage des TICE.

En analysant ces facteurs, il s'avère que les enseignants se trouvent confrontés à des difficultés provenant de sources internes ou externes ; certaines d'entre elles sont maîtrisables alors que ce n'est pas le cas pour d'autres. Pour y remédier, il est évident qu'elles ne sont pas traitées de la même manière. Les difficultés maîtrisables sont en effet celles qui nécessitent une intervention ou une action particulière alors que les difficultés non maîtrisables sont statiques et aucune action ne peut être entreprise à leur niveau. Parmi les critiques émises par les acteurs de l'Université notamment les enseignants et les étudiants, nous pouvons citer tout d'abord la difficulté d'accès aux équipements et matériels informatiques qui sont mis à leur disposition par leurs établissements. Face à une telle situation, la majorité d'entre eux se trouvent dans l'obligation de recourir à leurs propres outils et équipements informatiques notamment leurs PC portables pour qu'ils puissent avoir une certaine autonomie dans leur usage des TICE. Les enseignants semblent démotivés et consacrent peu de temps à l'intégration de ces outils technologiques, puisqu'ils trouvent que le sureffectif des étudiants et les conditions défavorables de travail représentent les deux facteurs principaux qui entravent une telle intégration.

En outre, les enseignants interrogés n'ont pas manqué de préciser que les formations qui leur sont proposées par leurs établissements en matière des TICE ne répondent pas à leurs attentes. A cet effet, ils critiquent à la fois l'organisation, le suivi ainsi que les conditions dans lesquelles se déroulent ces formations. D'autant plus que les propositions et les recommandations émises, à l'issue de chaque formation, ne sont généralement pas prises en considération par les responsables. En ce qui concerne les services en ligne, nous avons pu constater que les enseignants ne les utilisent pas de façon régulière. Certains d'entre eux ne savent même pas s'ils existent. Ceci reflète les défaillances de communication entre les enseignants et leurs universités.

On conclut donc que parmi les obstacles qui entravent l'intégration des TICE et leur utilisation au sein de l'Université marocaine, on peut citer entre autres : l'attitude négative chez certains enseignants à adopter de nouveaux usages en matière des TICE, la difficulté d'accès aux équipements informatiques, le manque d'infrastructures et d'entretien des équipements technologiques, le manque de soutien technique, le manque de motivation, l'absence de reconnaissance de l'institution, le manque d'une vision claire ainsi que l'absence d'une stratégie claire et bien définie en matière des TICE, l'insuffisance de

communication entre l'administration et les enseignants, etc. D'autres problèmes ont été également évoqués et sont relatifs en particulier au manque de compétences technopédagogiques des enseignants, à l'absence d'un plan de formation bien défini ainsi qu'au faible engagement des différents acteurs du système universitaire. Ainsi, il s'avère que le processus d'intégration des TICE dans l'éducation est assez complexe et se heurte à deux catégories de difficultés. Si plusieurs actions peuvent être envisagées pour dépasser les difficultés extrinsèques, il n'en est pas de même pour les difficultés intrinsèques où les actions ne sont pas toujours pertinentes et efficaces vu la complexité et la diversité des comportements des acteurs impliqués dans le processus d'enseignement/apprentissage.

D'autres facteurs sont à souligner :

- **des facteurs extrinsèques** liés à la fois aux infrastructures et aux équipements informatiques, au manque d'entretien, de soutien technique, le manque de formation ciblée et efficace, problème d'accès aux ressources, l'absence d'une vision stratégique claire en matière d'intégration des TIC, l'absence d'un système de récompense, le manque de cohérence des politiques adoptées à l'échelle nationale.
- **Des facteurs intrinsèques** liés au comportement de l'enseignant vis-à-vis de l'usage de ces technologies, à son attitude, au manque de motivation, au manque de temps, etc.

IV. Perspectives et recommandations

Pour qu'il y ait une intégration efficace des TICE dans l'enseignement, il est nécessaire voire indispensable d'investir plus dans les équipements et matériels informatiques en vue d'améliorer la qualité de leur logistique au niveau des établissements universitaires, de développer la qualité des sites web, d'assurer l'actualisation des informations qui y figurent, de faciliter l'accès aux ressources électroniques (revues spécialisées, livres en ligne, bibliothèques, bases de données), de créer une cellule TICE qui se chargera d'assurer le suivi et l'appui technique des enseignants en cas de difficulté, d'élaborer un plan de formation continue qui soit adapté aux attentes des enseignants, de favoriser la communication auprès des enseignants autour des projets mis en place en leur permettant d'avoir une vision claire par rapport aux attentes des décideurs politiques et faire en sorte qu'ils soient impliqués et motivés, et enfin d'adopter des stratégies claires et faciles pour

intégrer les TICE au niveau de chaque institution, développer l'e-learning et prévoir même des partenariats avec les acteurs socio-économiques.

C'est dans ce sens que les universités devraient déployer des efforts considérables, en vue de créer des conditions plus propices facilitant l'implication des enseignants dans le processus d'intégration des TICE.

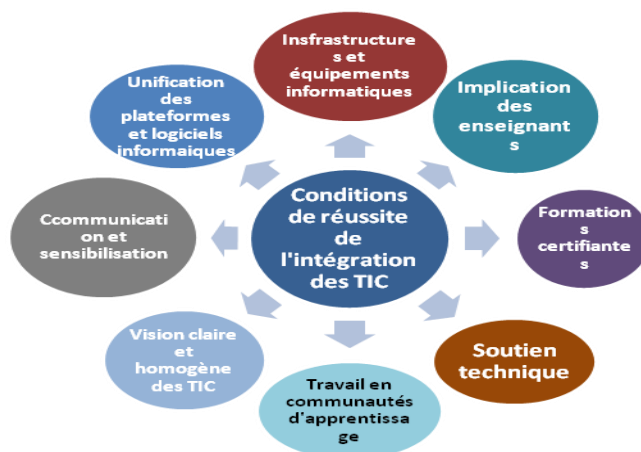
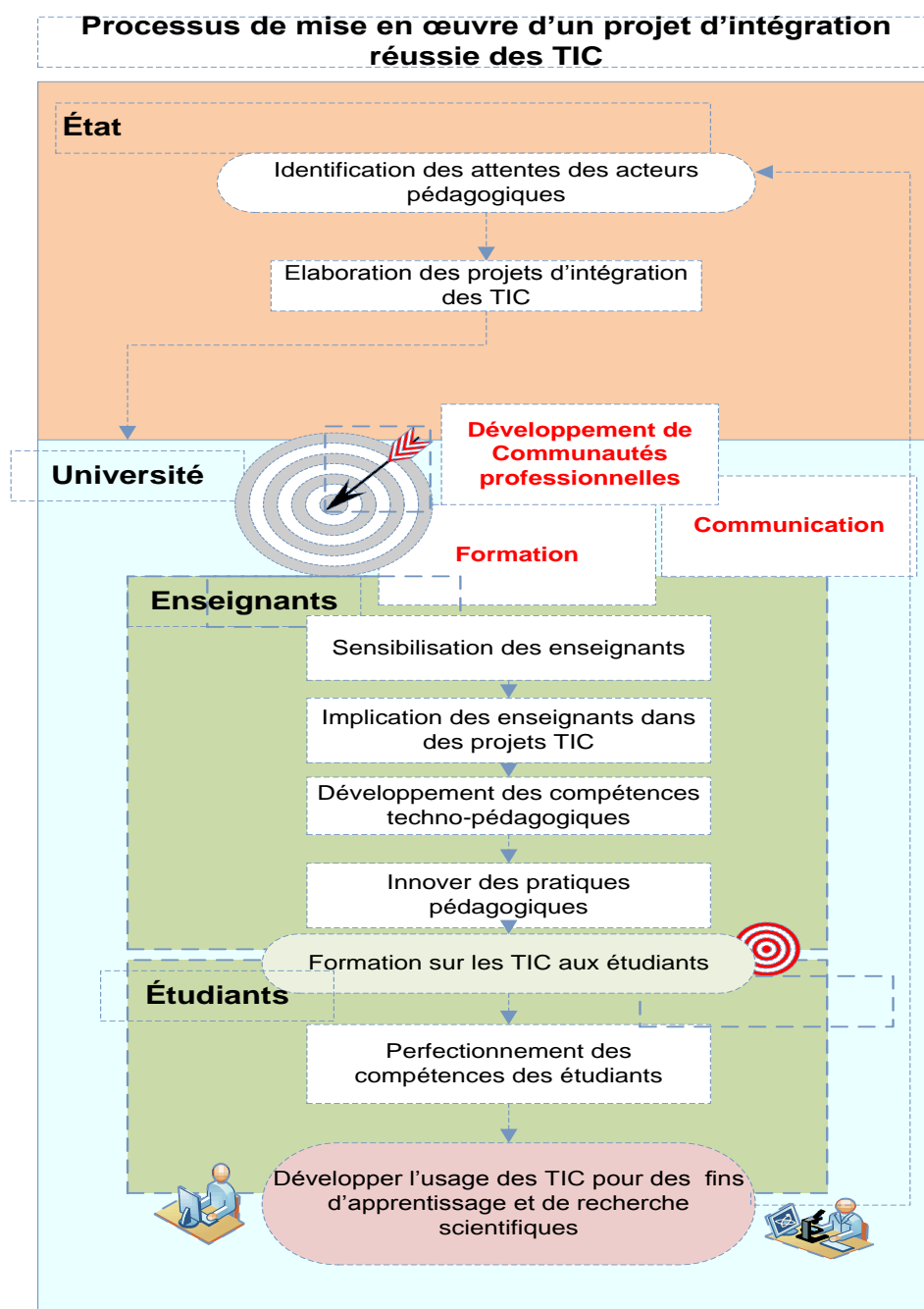


Figure 3: Les conditions de réussite d'une intégration des TICE

Pour mieux approcher la réalité de l'intégration des TICE au sein de l'Université marocaine, il convient de proposer un scénario qui décrit la démarche idéale à adopter pour assurer une intégration efficace des TICE dans le contexte universitaire. Mais avant de procéder à la mise en place de ce scénario, il est important de mener une étude préalable basée sur l'identification des attentes des enseignants à l'égard de ces technologies. Ce scénario semble simpliste mais en réalité, il requiert une implication forte de tous les acteurs (Responsables et directeurs d'établissement, Ministère de l'enseignement, les enseignants, les techniciens, le personnel administratif, etc ...). Sans la mutualisation et la synchronisation des efforts entre les différentes parties prenantes, mais aussi sans une forte implication de la part de l'enseignant, acteur clé dans ce processus de changement et d'innovation, on ne peut pas aspirer à développer l'usage pédagogique des TICE ainsi que la production de contenus numériques riches et diversifiés. Dans cette perspective, l'approche orientée vers le e-Learning et les cours en ligne (MOOC) pourrait constituer, à l'ère actuelle, une solution alternative pour dépasser les problèmes structurels dont souffre l'Université d'aujourd'hui.

A l'issue des résultats de notre étude, nous avons proposé un processus qui a pour objectif de favoriser le développement des TICE au sein de l'Université tel que le montre le processus ci-dessous :



Conclusion

Dans cette étude, nous avons pu embrasser la situation des TICE dans le contexte universitaire marqué par une sous utilisation des TICE ; une insatisfaction vis-à-vis des équipements informatiques mis à la disposition des enseignants et des étudiants, un écart entre les projets TICE mis en œuvre et la réalité sur le terrain. Les conclusions auxquelles nous avons abouti, lors de notre recherche, nous amènent à porter un regard critique sur

l'apport TICE et leur réelle contribution à favoriser le développement de l'enseignement/apprentissage et la recherche scientifique. Face à une telle réalité, les efforts se poursuivent et plusieurs initiatives sont menées à l'échelle des universités marocaines en vue de développer l'appropriation de ces technologies ainsi que l'innovation pédagogique. Dans ce sens, plusieurs formations sont organisées au profit des enseignants notamment tout ce qui se rapporte à l'utilisation de la plateforme e-Learning et même, dans certaines universités, leur implication des enseignants dans le projet MOOC en enregistrant des cours vidéos au profit des étudiants.

Dans cette perspective, l'approche orientée vers le e-Learning et les cours en ligne (MOOC) pourrait constituer, à l'ère actuelle, une solution alternative pour dépasser les problèmes structurels dont souffre l'Université d'aujourd'hui. A ce stade, les questions qui s'imposent sont les suivantes: Pourrait-on rester optimistes face à ce portrait négatif qui nous empêche de l'être ? Les TICE pourraient-elles devenir un levier d'innovation pédagogique et contribuer plus amplement au développement du savoir et au rayonnement de la recherche scientifique dans un pays tel que le Maroc ? Ces dispositifs à distance favoriseraient-elles la formation tout au long de la vie et la démocratisation dans l'accès au savoir ou s'agit-il juste d'un effet de mode ?

Les réponses à ces questions et bien d'autres pourraient être apportées dans le cadre de travaux ultérieurs sachant que cette thématique suscite aujourd'hui de plus en plus l'engouement de plusieurs chercheurs et experts dans le domaine. Cependant, il convient de préciser l'importance cruciale de la dimension humaine qui a une place de taille dans la réussite de tout projet TICE quelle que soit sa dimension. Sans la mutualisation et la synchronisation des efforts entre les différentes parties prenantes, mais aussi sans une forte implication de la part de l'enseignant, acteur clé dans ce processus de changement et d'innovation, on ne peut pas aspirer à un enseignement meilleur où les TICE prennent toute leur place et favorisent un changement en profondeur dans notre système d'enseignement et en permettant à cette nouvelle génération 2.0 de profiter largement et positivement des avantages et des bienfaits de ces technologies dans le cadre de leurs études, au niveau de la recherche scientifique et plus tard dans leur carrière professionnelle.

Bibliographie

- C. Cleary, Akkari. A, Corti. D, (2008), "*L'intégration des TIC dans l'enseignement secondaire*", [http://www.revuedeshp.ch/site-fpeq/Site FPEQ/7 files/2008-7-Cleary.pdf](http://www.revuedeshp.ch/site-fpeq/Site_FPEQ/7_files/2008-7-Cleary.pdf), Formation et pratiques d'enseignement en questions N° 7, pp. 29-49.
- Collin. S, Karsenti. T (2013), "*TIC, culture et société, Usages des technologies en éducation: analyse des enjeux socioculturels*", Association canadienne d'éducation de la langue française, Canada (ACELF), pp.192-210, Education et francophonie n°1, [http://www.acelf.ca/c/revue/pdf/EF-41-1-192 COLLIN.pdf](http://www.acelf.ca/c/revue/pdf/EF-41-1-192_COLLIN.pdf)
- Heer. S, Akkari. A (2006), "*Intégration des TIC par les enseignants : premiers résultats d'une enquête suisse*", Revue Internationale en pédagogie des technologies en pédagogie universitaire ; www.ritpu.org/IMG/pdf/akkarHeer.pdf.
- Karsenti. T. et Larose, F (2001), *les TIC au cœur des pédagogies universitaires*, Editions Presses de l'Université du Québec, 294 p.
- Karsenti. T. et Larose, F. (2005). *L'intégration pédagogique des TIC dans le travail enseignant : recherches et pratiques*, Editions Presses de l'Université du Québec.
- Karsenti,T, S. Collin et T.H. Merett (2012), Intégration pédagogique des TIC: Succès et défis de 100+ écoles africaines, karsenti.ca/pdf/scholar/RAP-karsenti-95-2011.pdf.
- Charlier. B et al, Apprendre en présence et à distance : Une définition des dispositifs hybrides, Edition Lavoisier, Revue *Distances et savoirs* 2006/4 - Vol. 4, pp. 469 à 496, <http://www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2006-4-page-469.htm>

L'enseignement du français entre représentations et construction de la personnalité et de l'identité culturelle des apprenants

AAZMI KENZA, Université Ibn Zohr, Agadir

L'éducation nationale élabore des programmes présentant les enjeux et les objectifs de formation concernant chaque cycle, tout en spécifiant les niveaux de maîtrise attendus à leur fin, les connaissances et les compétences à acquérir. Ces programmes définissent les connaissances essentielles et les méthodes que les apprenants doivent acquérir pour chaque discipline en prenant en considération les dimensions scientifiques, éthiques et civiques.

D'où l'importance que requiert l'école avec toute sa symbolique. Elle est l'un des lieux incontournables du développement de la personnalité de l'enfant et de sa socialisation. Parler de l'enseignement, de la construction de la personnalité et de l'identité culturelle, c'est poser un certain nombre de questions relatives à la relation entre la construction des savoirs et celle de la personnalité, ainsi que celle de l'identité culturelle des apprenants. C'est-à-dire, comment via l'enseignement peut-on contribuer à la réalisation d'un tel projet ?

Notre démarche a été sélective pour des raisons méthodologiques. Il était question du traitement du corpus suivant : Notes officielles, recommandations (La Charte Nationale d'Education et de Formation (1999), les Orientations Pédagogiques Générales pour l'enseignement du français dans le cycle secondaire qualifiant pour les années 2002, 2005 et 2007, et quelques ouvrages de spécialités. Il est à préciser que cet article est le fruit d'une réflexion personnelle nourrie par le désir d'apporter un éclairage relatif à notre problématique.

Concernant les œuvres programmées au lycée aussi bien, de littérature française que maghrébine d'expression française sont des œuvres d'auteurs réputés : G. de Maupassant, T. Gautier, Molière pour le tronc commun, A. Sefrioui, J. Anouilh, V. Hugo pour la première année, et Voltaire, M. Khaïr Eddine, Balzac pour la deuxième année. Cette diversité concerne aussi bien les œuvres¹ que les siècles de leur parution (17^e, 18^e, 19^e et 20^e), des auteurs que les courants littéraires qu'ils incarnent, des nationalités que des cultures qu'elles diffusent. Ce choix institutionnel n'est pas fortuit. Dans ce sens, il est conçu dans le but d'être au service des recommandations déployées dans la charte nationale de l'éducation et de la formation (1999).

Le contexte

Notre choix s'est porté sur le français ou initiation à la littérature dans les lycées marocains, vue toute l'importance que lui accorde la charte (1999) à savoir, ce qu'on appelle les langues vivantes, avec ce qu'elles véhiculent comme messages, et la charge culturelle qui en découle. Ces œuvres nous paraissent le moyen le plus efficace pour faire découvrir la culture de l'autre et la sienne, via une panoplie d'auteurs, des classiques, et dont les thèmes qui y sont traités sont toujours d'actualité.

Les élèves du lycée sont en phase d'adolescence, l'une des phases les plus difficiles, une période de forte croissance physique et transformations psychologiques. Une mise en cause de son 'Moi' intérieur. Il est certain que cette remise en cause est bénéfique dans la mesure où elle participe à un approfondissement du 'Moi', et à un remodelage personnel, mais qui est la plupart du temps douloureux, car elle engendre des malentendus des déceptions et des conflits. L'individu se

¹ *Aux Champs ou La ficelle* de G. de Maupassant, *Le Chevalier Double* de Th. Gautier, *Le Bourgeois gentilhomme* de Molière, *La Boîte à Merveilles* d'A. Sefrioui, *Antigone* de J. Anouilh, *Le Dernier jour d'un condamné* de V. Hugo, *Candide* de Voltaire, *Il était une fois un vieux couple heureux*, de M. Khaïr Eddine, *Le père Goriot* de H. de Balzac.

construit ou se réajuste en permanence, selon Lahir : « *les acteurs ont traversé dans le passé et traversent en permanence de multiples contextes sociaux (univers, institutions, groupes, situations), ils sont le fruit (et les porteurs) de toutes les expériences (pas toujours comptables, pas toujours cumulables et parfois hautement contradictoires) qu'ils ont vécues dans de multiples contextes*¹. »

Dans le dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, J.Beillerot a proposé cette définition du rapport au savoir : « *processus par lequel un sujet, à partir de savoirs acquis, produit de nouveaux savoirs singuliers lui permettant de penser, de transformer et de sentir le monde naturel et social* ».

Cette définition met l'accent sur les dimensions actives et créatives du sujet/apprenant dans la construction de son rapport au savoir qui s'élabore tout au long de la vie. Il s'agit de comprendre comment l'apprenant va pouvoir, tout en forgeant sa personnalité, mettre en place sa manière propre de se référer aux savoirs existants pour produire sa propre façon de comprendre le monde et d'agir sur lui.

Cette fusion des représentations, que l'apprenant a du monde et du savoir, est nécessaire à son développement. Certes, il est question d'un développement cognitif, mais il s'agit aussi d'un processus social intégrant le savoir, la culture et les normes. L'apprenant procède par sélection et par imitation lors de cette interaction. Nous pouvons dire que, à travers une stratégie, ces connaissances sont automatisées. Selon Reuchien : « *La stratégie est la méthode d'action propre à un sujet en situation, où, afin d'accomplir ses fins, il s'efforce de subir au minimum et d'utiliser au maximum les règles (contraintes, déterminismes), les incertitudes et les hasards ;[...]l'intelligence se développe dans cette forme de stratégie qu'est l'apprentissage*². »

Construction de la personnalité

Les recherches en psychologie ont démontré depuis longtemps que c'est normalement durant la petite enfance que se construit la personnalité de l'enfant, c'est-à-dire l'ensemble des expériences, qui constitueront des facteurs déterminants et décisifs pour le développement ultérieur des traits majeurs de cette personnalité, à savoir sa construction en tant qu'individu lors de ses relations sociales et professionnelles.

Mais, est-ce que les apprenants sont dotés de 'mécanismes de défense' leur permettant de contrer toute sorte de conflits intrapsychiques et qui leur facilitent l'adaptation aux situations déplaisantes, notamment les ressources mises à leur disposition tout au long de leur apprentissage ? Chacun interagit avec son environnement selon des traits spécifiques qui vont se déployer lors de situations personnelles et professionnelles et contribueront à sa socialisation.

Le concept de socialisation désigne « *le processus par lequel les individus apprennent les modes d'agir et de penser de leur environnement, les intériorisant en les intégrant à leur personnalité et deviennent membres de groupes. La socialisation est donc à la fois un apprentissage, conditionnement et inculcation, mais aussi adaptation culturelle*³ [...] »

Selon A. Freud (1982), l'adolescent va se lancer dans la réflexion abstraite, les discussions interminables de questions « *d'une portée universelle telles que celles de la religion ou de la libre pensée, des divers régimes politiques, de la révolution ou de la soumission à une autorité ou encore de l'amitié sous toutes ses formes.* » (p. 148). Mais, cette activité mentale ne se réalise, ni se concrétise forcément dans ses comportements. Cela dit, cette soi-disant conscience des choses ne se traduit pas dans ses réactions. Il peut parler de la tolérance, à titre d'exemple, mais cela ne l'empêche pas d'avoir des comportements inappropriés envers l'Autre.

Par ailleurs, Erikson accorde beaucoup de place dans cette construction de l'interaction entre l'être en devenir et son environnement social. Pour lui, l'identité d'un individu est une entité tripartite, le produit d'une interaction entre des données biologiques de base, un certain parcours individuel à travers l'enfance puis l'adolescence, et les rôles et positions que l'individu, en se

¹ B.Lahir : *L'Homme pluriel, les ressorts de l'action*, Ed Armand Colin / Nathan, Paris, 2001, P343

² Reichien cité in Morandi : *Introduction à la pédagogie*, Ed Armand Colin, 2006, In p110

³Ferréol (et.al), *Dictionnaire de sociologie*, Éd Armand Colin, Paris, 2009

développant va pouvoir prendre dans le monde dans lequel il vit. Erikson¹ (1972) ajoute que la crise joue un rôle structurant. Ainsi, pour lui, la crise de l'adolescence est celle de la formation de son identité. C'est durant cette période en effet que l'adolescent va tenter de se positionner sur le plan professionnel.

D'ailleurs, Erikson(1968) fut le premier auteur à associer le concept d'identité au développement de l'adolescent. Ainsi, le dénouement d'une crise à un stade particulier est décisif pour la personnalité adulte et surtout la manière dont l'individu va pouvoir aborder la tâche du stade suivant. Alors, une résolution satisfaisante de la crise d'identité de l'adolescence est une condition nécessaire pour que l'individu puisse aborder l'ensemble des obligations à venir dans de bonnes dispositions, et de réagir aux situations qu'il rencontre de façon cohérente. Cette difficulté laissera alors dans la personnalité du sujet des traces plus ou moins profondes. Cependant, développer une image positive de soi dans un milieu socio-économique désastreux où se mêlent dévalorisation et instabilité, paraît une mission impossible.

Les attitudes éducatives qui favorisent l'estime de Soi, ou ce qu'on appelle aussi le sentiment d'efficacité personnelle, sont capitales et décisives ultérieurement. En effet, être capable d'évaluer son efficacité personnelle permet de se rassurer et de faire face aux incertitudes. La recherche montre que la quantité d'effort que l'on est disposé à investir dans une activité dépend directement de son sentiment d'efficacité personnelle pour l'activité en question. Le travail augmentant alors la probabilité de succès, le sentiment d'efficacité personnelle va s'en trouver à son tour renforcé. Les situations difficiles étant aussi celles qui font faire les plus grands progrès. En outre, c'est principalement dans le quotidien des pratiques pédagogiques et éducatives que se joue la réussite scolaire des élèves issus des milieux défavorisés.

Cependant, dans la classe de français au Maroc, objet de cette communication, les traits et les codes culturels sont imbriqués et ancrés symboliquement dans l'identité du sujet et cette rencontre de traits et de codes étrangers alerte sa conscience. Elle peut être éprouvante pour l'identité et pour les systèmes de significations et de valeurs culturelles qui la sous-tendent. Les bouleversements des modèles et des codes culturels lors de la découverte d'une nouvelle culture ont fait l'objet d'abondantes études, menées sous la bannière de l'acculturation. Le mouvement dialectique à l'origine de ces constructions identitaires se bloque, provoquant confrontations et conflits. Mais comme l'a souligné C.Dubar : « *Il n'y a pas d'identité sans l'altérité*². »

Un balancement comparable est décrit par Tap (1980) pour qui l'identité est une « dialectique dynamique » consistant en deux processus : un processus d'assimilation dans lequel se situe l'adaptation aux autres, et un processus de différenciation dans lequel se place la position à l'égard des autres, donc le développement de caractéristiques uniques.

Cependant, le processus identitaire suppose un accompagnement, une connaissance et un respect des limites de l'usager et de soi-même. Ce processus que le sujet entame de façon continue et dont la construction s'opère au-delà de toute action éducative.

En ce qui concerne l'identité personnelle, elle a été traitée par Mead et Erikson. Ce sont des théories psychologiques du sujet, qui ont évolué dans des contextes socio-historiques différents, entre Genève, Chicago, New York et Paris. L'identité personnelle résulte d'une construction progressive. Dans la construction de l'identité, l'image de 'Soi', au sens propre, occupe une place très importante. Elle se construit dans le temps et dans l'espace, et via les relations avec les autres, surtout dans les milieux où on inculque les normes et les modèles auxquels l'individu est invité à se conformer. Dès lors, il s'agit de processus évolutif, à savoir transformation et adaptation à travers l'ensemble des relations et des interactions (George Mead). Le 'Soi' est essentiellement une structure culturelle et sociale, qui naît des interactions quotidiennes: « *Il se développe chez un individu donné comme résultat des relations que ce dernier soutient avec la totalité des processus sociaux et avec les individus qui y sont engagés*³. ».

¹ E.H Erikson : Adolescence et crise, la quête de l'identité, Ed Flammarion, paris, 1972, p13

²Dubar: La crise des identités, l'interprétation d'une mutation, ED PUF, Paris 2001, in P243

³G. H.Mead : L'esprit, le soi et la société, Ed PUF, 1963. P 5

La structuration de l'existence n'a rien de statique ou de linéaire. Durant toute la vie, l'identité se modifie, et l'individu fait l'expérience de nombreuses crises : la crise d'adolescence, la crise de la quarantaine etc. L'identité de chacun dépend de son environnement social, mais aussi de la position qu'il se donne dans une société, aux références culturelles multiples, dans le sens où le culturel est à prendre comme dimension essentielle, et qui participe à cette construction. Dans cette optique peut-on amener les apprenants marocains dans une classe de français à donner sens à tous ces effets ?

D'après L.Ridel à propos du rôle de l'institutionnel dans la construction identitaire, « *l'éducation et l'identité ont pour mission commune de dialectiser deux pôles dont l'un renvoie à la normalisation et à l'intégration de la personne dans la société, et l'autre à l'individuation en favorisant l'émergence et l'actualisation de ses ressources créatives*¹. ».

Nous parlons de construction identitaire, car elle relève d'un cheminement, un processus complexe, ce qui a contribué à de nombreuses tensions autour de cette question. Cette identité est en perpétuelle construction, donc en perpétuels changements et transformations lors des rapports du sujet/apprenant singulier avec les objets sociaux, à savoir la famille, les groupes d'appartenances, ainsi que les institutions telles que l'école. En outre, la construction d'un projet social ou autre passe nécessairement par le culturel.

Langue, littérature, culture et identité

Il est question de l'identité propre à une langue. Autrement dit, une approche de l'identité par la langue, comme l'un des aspects symboliques de cette identité par l'utilisation d'une langue spécifique. Au Maroc, à propos du statut du français, le rapport à la langue et à la culture est de plus en plus problématique. Il est certain que le socioculturel joue un rôle incontestable dans l'apprentissage de la langue, en l'occurrence le français dans le cas de ce travail. Il est clair que les apprenants du monde rural n'ont pas le même rapport à cette langue que ceux du monde urbain. Dans le milieu rural, ce contexte et ces conditions favorisent la déperdition et l'échec scolaire.

Ce qui est impressionnant, c'est tout le substrat idéologique qui circule à propos du choix de la langue, en frôlant parfois le fanatisme, tout en ayant un engouement pour les écoles privées qui enseignent en français, symbole de réussite dans les études et dans la vie pour certains.

Il est évident que l'intégration de la langue joue un rôle important, car la plupart des expériences sont sous forme verbale. Aussi, la constitution de la personnalité est basée sur des relations interpersonnelles, l'exemple de la situation en classe à savoir la relation qui s'établit entre l'enseignant et l'apprenant : Telle la technique de responsabiliser et d'amener les apprenants à devenir autonomes, il s'agit d'un apprentissage actif. On parle du terme autonomie dans diverses situations, (gestionnelle, organisationnelle) mais jamais, si non peu, de l'autonomie d'esprit et de réflexion pour les apprenants. La responsabilisation des apprenants les pousse à devenir plus volontaires, plus engagés dans leur apprentissage.

D'après notre expérience en classe, il en sort que les apprenants sont dans la découverte sans plus, c'est-à-dire sans cette volonté de s'approprier, et trop s'attacher à la culture qu'elle diffuse. Nous dénotons l'absence de réalisation de valeur ajoutée, qui donne du sens personnel au savoir acquis.

-Démarche Didactique et Pédagogique

En classe, l'enseignant est amené à gérer un ensemble d'actions à savoir : la situation d'apprentissage, la résolution du problème survenu, et le vécu des apprenants. Toute la problématique consiste à s'interroger sur la manière de mettre en place un projet pédagogique répondant à ces trois composantes? De ce fait, l'élaboration du projet est une reconsidération des besoins des apprenants et de l'avancement des apprentissages.

¹L. Ridel cité in L'interculturel en question ; l'autre, la culture et l'éducation. L. Marmoz et M. Derrij, Ed l'Harmattan, 2001, Paris. P23 Paris. Colloque de Rabat préparé et animé par Mohamed Derrij en 1997 sur le thème: Education, identité, P.Ricœur, altération et relation interculturelle.

L'étude d'une œuvre consiste à analyser les structures relatives aux principes fondamentaux de sa structure, les personnages, et leur psychologie comme moyen pour comprendre leurs motivations. Il s'agit de mettre en évidence le rapport de tout auteur lors de sa création littéraire avec le contexte historique et culturel. En outre, c'est une démarche qui permet à l'apprenant de se doter d'un ensemble d'éléments, qui vont l'aider à construire du sens.

Les activités orales sont programmées dans la mesure où elles sont un moyen très efficace dans l'acquisition de la langue. Le projet pédagogique doit prévoir leur programmation de façon diversifiée, d'une manière à mettre l'accent sur l'acquisition des techniques communicationnelles et relationnelles, telles : la prise de parole au sein du groupe, la gestuelle, et l'écoute.

En ce qui concerne les travaux encadrés à réaliser individuellement ou en groupe, ils constituent l'un des procédés, via lequel l'autonomie des apprenants est visée. Ce sont des tâches constructives et valorisantes de leurs compétences (à l'oral et à l'écrit). Les apprenants sont amenés à la constitution méthodique de dossiers, notes, fiches de lectures, synthèses, comptes rendus, et à prendre part à des activités telles les ateliers d'écriture (nouvelles, récits, scénarios, à jouer dans des pièces de théâtre, etc....

Dans ce sens, le rôle du professeur est très important dans la motivation des apprenants, leur encadrement et orientation, valorisation et autonomisation. Bref, il doit les aider à devenir autonomes par l'acquisition de nombreuses compétences telles celles dites transversales. Cette autonomie intellectuelle, qui commence à se réaliser et s'affirmer, est un autre vecteur d'affirmation de la personnalité et du 'Soi'.

Par conséquent, le choix des thèmes à étudier que ce soit pour l'activité de lecture ou d'activité orale, est très déterminant. Autrement dit, il se trouve que certains thèmes dans les œuvres à étudier tels : La guerre, la tolérance et le fanatisme, l'esclavage, la religion, la colonisation la résistance, l'indépendance, la tradition et la modernité, l'amour et le respect de l'autre, le devoir, le sacrifice des parents, les Droits de l'Homme, notions riches de par leur symbolique, porteuses d'un message universel et national, ne peuvent en principe que contribuer et consolider l'éducation et surtout l'aboutissement du projet national.

Cette démarche par la littérature prend en compte un autre critère d'une grande importance à savoir le choix du document didactique, permettant de mettre en valeur en tant que support didactique, l'ensemble des informations et de données qu'il émet. Un moyen qui a pour fonction la diffusion de l'histoire des mentalités et des pratiques comme structure mentale et comme *vision du monde*.

« l'enseignement de la Littérature suppose qu'on franchisse les frontières, que l'on se situe dans une perspective résolument internationale, que l'on dépasse son bout de champ.[.....] cette prise de vue résolument internationaliste ne doit évidemment pas occulter le fait qu'une œuvre littéraire possède un lieu de naissance, dans le temps et dans l'espace, qu'elle en porte nécessairement les marques distinctives¹ ».

Comme tout enseignement, la littérature sert de prétexte à la transmission de certaines pensées et messages, d'une culture. Elle est à la fois production littéraire et communicationnelle. Elle participe à la transmission des normes linguistiques, puisque telle est sa première fonction, mais aussi elle est matière à réflexion pour l'apprenant lui permettant d'exercer sa logique et sa critique dans le but de parvenir à une analyse du discours, qui reprend le fond et la forme. L'apprenant est amené à interroger de façons diverses tout ce qui est lié à l'ordre social, le spatiotemporel, la morale...etc. La littérature est riche de sa proximité avec le quotidien (le réalisme). On y trouve toutes les représentations : dramatique, narrative. Selon le dispositif rhétorique et linguistique. Bref, toute la richesse culturelle dont les apprenants ne saisissent pas l'importance.

Qu'en est-il du choc des cultures, c'est-à-dire la culture scolaire et les cultures ordinaires, vécues au quotidien pour ainsi dire dans la vraie vie. Il faut se doter d'un outillage permettant de créer

¹G.Zarate, cité par M. De Carlo : la didactique de la langue française, Ed M. Christine, 2007, p 63

l'équilibre et la cohabitation entre ces deux cultures. On peut parler du choix des œuvres, les connaissances, les concepts ainsi que les techniques intellectuelles, sans pour autant négliger le côté pédagogique et les procédures de transmission.

Par ailleurs, l'apprenant lors de son apprentissage de la langue française, et lors de son rapport avec celle-ci, développe un ensemble de représentations de la France, qui n'ont parfois aucun lien avec la réalité française. Il y a trois oppositions concernant l'image qu'il se fait de la France dans son imaginaire, opposition en ce qui concerne l'image de la France et celle de son pays le Maroc, et celle de l'image réelle de la France. Donc, les apprenants découvrent peut-être quelque chose qui n'a pas de sens pour eux. En outre, lors de l'enseignement des langues, il est important de traiter le socioculturel via l'histoire, la géographie, l'art, la littérature, et la philosophie...

Actuellement, il est question de plus en plus de «*compétence interculturelle*», c'est-à-dire de démarche, qui amènerait l'apprenant à une réflexion sur sa culture et son identité propres, où seraient analysées les notions de représentation, de stéréotypie, d'altérité et d'identité.

L'arrière-plan culturel est très important dans la compréhension du message véhiculé par une langue, à savoir ici le cas du français dans les œuvres au programme (déjà citées ci-dessus). Qu'elles soient d'auteurs français ou d'auteurs maghrébins, elles évoquent un univers précis, celui de la France ou celui du Maroc. Il est important de souligner que nous évoquons l'interculturel non pas seulement comme un contenu d'enseignement, mais surtout comme une démarche qui a pour objectif de construire des passerelles, et des liens solides entre les cultures, en favorisant l'échange qui contribue à un enrichissement mutuel. C'est une approche qui contribue à la reconstruction constante de l'identité dans son rapport avec l'altérité. Par exemple, amener l'apprenant à accepter la diversité des regards, de rencontrer d'autres points de vue. Aussi, c'est une occasion de découvrir de nombreuses perspectives sur la réalité aussi difficile soit-elle, tout en développant leur capacité cognitive par le biais de l'observation, de l'interprétation et surtout de la confrontation. Tout simplement les amener à prendre conscience lors de cet exercice de découverte du monde, de la gravité des préjugés et des représentations qu'ils se font de l'autre. Bref, essayer de déconstruire pour reconstruire, c'est un moment de réflexion sur une situation en acte.

Tout d'abord, par la contextualisation et le choix des thèmes enseignés. Ensuite, par l'identification au personnage. Chose, qui peut se réaliser, comme il peut y avoir un rejet à cause des systèmes de référence de l'apprenant, c'est-à-dire l'ensemble de leurs représentations préexistantes et qui sont liées à leur réalité socioculturelle.

Dans le cadre scolaire, prenant part à cette démarche, l'apprenant est invité par le moyen de cet exercice à réfléchir sur 'soi-même', sur son appartenance et sur ses propres valeurs. Cela dit les cours de littérature française sont sans doute un lieu propice à la mise en pratique de cette démarche, même si d'autres disciplines y contribuent, puisque chaque angle d'attaque et chaque démarche sont de nouvelles sources d'éclairage.

En effet, l'interculturel doit être plus qu'un contenu d'enseignement. Il doit s'agir d'un vrai travail de réflexion en profondeur. En effet à l'instar de M.A. Pretceille, nous soutenons l'idée que: «*comprendre les cultures ce n'est pas accumuler des connaissances et des savoirs, mais c'est opérer une démarche, un mouvement, une reconnaissance réciproque de l'homme par l'homme, c'est apprendre à penser l'autre sans l'anéantir, sans entrer dans un discours de maîtrise afin de sortir du primat de l'identification et du marquage. Pour cela la démarche interculturelle doit être globale et pluridimensionnelle afin de rendre compte des dynamiques et de la complexité et d'éviter les processus de catégorisation*¹».

Conclusion :

Au terme de cette réflexion, il convient de souligner que ce qui est fort intéressant dans l'ensemble des démarches que nous avons citées, c'est cette possibilité de travailler le texte littéraire en tant que support ayant plusieurs fonctionnalités ayant trait à certains faits de société,

¹M. A-Pretceille, cité in K Jennifer, V. Geneviève : L'interculturel, principes et réalités de l'école, Ed Sides, Bayeux, 2004 p49

favorisant l'enrichissement du vocabulaire de l'apprenant. C'est une double acquisition permettant de communiquer et d'établir le dialogue culturel, ce qui favorise la construction d'un savoir, d'un savoir-faire et surtout d'un savoir-être.

Si nous parlons de l'autonomie, la motivation et la responsabilisation des apprenants, est-ce que les pratiques pédagogiques déployées favorisent-elles et permettent-elles effectivement leurs réalisations, autrement dit, sont-elles à la hauteur du projet National ? Selon de nombreuses recherches effectuées sur le terrain la réponse est plutôt négative, à savoir ce qui est lié à la réalité complexe du terrain, et qui ne s'apprête pas du tout à la mise en pratique du projet national aussi noble et aussi louable soit-il. Par ailleurs, la problématique du feed-back des apprenants est fort intéressante dans la mesure où l'apprenant constitue l'un des maillons de la chaîne. Elle pourrait faire l'objet de recherche dans un travail ultérieur.

La connaissance, dans toutes ses dimensions sémantiques, ne commence et ne se réalise qu'avec la conscience, et la prise de conscience. Cependant, les Etats inconscients sont obligés de l'ériger en fournissant beaucoup d'efforts et surtout, en ayant le courage d'affronter la réalité sous tous ses aspects. Evidemment la connaissance et la construction de la personnalité ne commencent qu'avec un travail sérieux sur la conscience. Il est nécessaire de signaler que M.A. El Jabri¹ a largement insisté sur cette problématique qui touche tous les secteurs de la vie : Il développe le concept de l'absence de la conscience sur le plan social, économique, religieux, culturel, idéologique et intellectuel.

Bibliographie

- Pretceille Abdallah-M : *l'éducation interculturelle*, Ed PUF, que sais-je, Paris, 1999
- Pretceille Abdallah-M cité in Kerzil.J, Vinsonneau.G : *L'interculturel, principes et réalités de l'école*, Ed Sides, Bayeux, 2004
- Abed El-Jabri.M : *Introduction à la critique de la raison arabe*, Ed La Découverte, Institut du Monde Arabe, Paris, 1994
- Dubar.C: *La crise des identités, l'interprétation d'une mutation*, ED PUF, Paris 2001
- Erikson E.H : *Adolescence et crise, la quête de l'identité*, Ed Flammarion, Paris, 1972
- Linton.R : *Le fondement culturel de la personnalité*, Ed Dunod, Paris, 1995
- Mead. GH : *L'esprit, le soi et la société*, Ed PUF, Paris, 1963
- Philibert.Chr et Wiel.G: *Accompagner l'adolescence, du projet de l'élève au projet de vie*, Chronique sociale, Lyon, 1998
- Ridel.L ,cité in : *L'interculturel en question ; l'autre, la culture et l'éducation*. L. Marmoz et M. Derrij, Ed l'Harmattan, Paris, 2001
- Tap pierre : *Identités collectives et changements sociaux*, Privat, Toulouse, 1980

¹ Abed El-Jabri Mohamed : *Introduction à la critique de la raison arabe*, Ed La Découverte, Institut du Monde Arabe, Paris, 1994

Les tags en milieux scolaires marocains : de quelques fonctions sociolinguistiques et culturelles

Abdennacer LAFRIFRA & Mohamed HADDAR, (LERIC, URAC57), Université Chouaib Doukkali – El JADIDA

Introduction

Les tags sont des inscriptions éditées sur des supports. Ils envahissent plusieurs lieux (les murs des quartiers, des écoles et des stades) et servent à exprimer les idées des jeunes, leurs émotions, leurs besoins et leurs frustrations. Ils sont alors des produits séduisants au même titre que les slogans publicitaires. Felonneau et Busquets expliquent l'analogie entre la publicité et les tags : « La signature fonctionne comme un logo, une étiquette publicitaire qui s'inscrit dans une véritable stratégie de marketing » (Felonneau M. et Busquets S., 2001. p77).

Notre article s'intéresse au lycée marocain et notamment à l'étude des tags rédigés par des élèves sur des supports variés. Il vise à rendre compte de l'image que l'apprenant fait de son milieu à travers ces écrits et s'interroge alors sur leur dimension sociolinguistique et culturelle : quels traits sociolinguistiques caractérisent ces écrits? Comment les tags peuvent-ils être considérés comme appartenant aux représentations sociales des lycéens ? Quelles fonctions culturelles peuvent-ils remplir ?

1. Le cadre théorique

Pour répondre à ces questions, nous nous appuyons sur deux approches : une approche sociolinguistique et une approche culturelle.

L'approche sociolinguistique prend en compte les variétés linguistiques « sous l'angle de l'hétérogénéité » (Christian Baylon, 1996, p.26). Celle-ci sera étudiée ici à travers le relevé des aspects de bilinguisme et d'hétérolinguisme dans les tags. Le concept de bilinguisme désigne « la coexistence au sein d'une même personne ou société de deux variétés linguistiques » (Jean-Pierre Cuq (sous la dir.), 2003, p. 36). Quant à l'hétérolinguisme (Rainier Grutman, 1997), il se caractérise par la présence dans l'écriture unilingue (l'écriture en arabe) d'un bilingue ou d'un plurilingue (les lycéens) d'une ou autres langues (notamment le français et l'anglais).

L'approche culturelle concerne les fonctions culturelles que remplissent les tags et présente les apprenants qui les ont produits comme étant des sujets culturels.

2. Présentation du corpus

Le corpus est formé d'un ensemble de tags produits par des apprenants sur les murs et les tables des classes. Il a été retenu dans trois lycées relevant de trois délégations différentes : deux lycées du milieu semi-rural (la commune de Sebt Gzoula de la province de Safi, la commune de Sidi Ismail de la province d'El Jadida) et le troisième lycée du milieu urbain (la délégation de Sidi Bernoussi à Casablanca).

3. De quelques traits sociolinguistiques

3.1. Une diversité de langues

Si nous jetons un coup d'œil sur le corpus, nous constatons que les tags ne sont pas écrits dans une seule langue, mais ils présentent une diversité de langues. Cette variété linguistique des tags reflète non seulement celle de leurs auteurs élèves mais aussi celle de leur milieu scolaire et

social. En d'autres termes, les apprenants se servent de langues différentes parlées dans leur environnement familial (arabe dialectal) et enseignées dans leur établissement scolaire (arabe standard, français et anglais) pour exprimer leurs sentiments et manifester leurs attitudes. Ils produisent des énoncés en arabe classique¹, arabe dialectal², français et en anglais. À cet égard, ces exemples ci-dessous nous paraissent éclairants :

1. شوف و سكت ; Sūf 'ūsūkūt ; Regarde et tais-toi (arabe dialectal)
2. (arabe classique) كل نفس ذائقة الموت ; Kūlū nāfsīn dā'ikātū ālmāwtī ; toute âme est morte
3. J'aime ça : L'Artiste Stéfane Béber EliDrissi (français)
4. TAKE YOUR CAUTION THE NEXT TIME i DON't let you live happy...XXXX. (anglais)

Le lycéen utilise l'arabe dialectal, sa langue maternelle pour écrire des tags. Dans l'exemple n°1, il adresse deux ordres (deux verbes à l'impératif) à ses interlocuteurs entre autres ses homologues lycéens et ses professeurs.

Dans l'exemple n°2, l'élève tagueur reproduit un verset coranique écrit en arabe classique et qui signifie que tout le monde va mourir tôt ou tard.

Le tagueur lycéen utilise deux langues étrangères (le français et l'anglais) pour écrire des tags et exprimer ses idées. Cet usage trouve sa justification dans le fait que ces deux langues sont des langues enseignées au lycée. Concrètement, il s'exprime dans ces deux langues étrangères pour dire ses sentiments et ses points de vue (« Je t'aime » « I hate » « J'aime » :

5. Je t'aime mon amour
6. I hate love fuck love and lovers (Je déteste l'amour merde à l'amour et aux amoureux)

Ce qui caractérise aussi certains tags produits par les apprenants, c'est qu'ils mettent en contact deux codes linguistiques. Cette alternance codique prend plusieurs formes. La première forme se traduit par le fait que l'élève écrit en caractères latins des expressions de l'arabe dialectal (exemple n° 7) :

7. WA FIN? (où es-tu?)

La deuxième forme de l'alternance codique concerne le code-switching³, c'est-à-dire le changement de langue à l'intérieur du même énoncé. Dans le tag n°8 présenté sous forme d'un dialogue, l'élève, à la fin de son énoncé, passe de l'arabe standard à l'arabe dialectal en y insérant le mot « حامض » (ridicule). Ce changement semble s'associer à l'intensité de l'émotion du locuteur :

8. -أكرهك يا مراد- ākrāhūkā yā mūrād (Eh Mourad ! Je te déteste)
 - لماذا؟ līmādā ? (Pourquoi ?)
 - لأنك حامض li' ānākā ḥāmīd (Parce que tu es ridicule)

Dans l'énoncé 9, l'élève a produit des expressions appartenant à deux langues : arabe standard et arabe dialectal. Il a débuté son énoncé par une expression en langue arabe standard puis il a

¹ L'arabe classique renvoie à la langue de la poésie arabe et du Coran. Cette langue n'est pas une langue maternelle mais elle est apprise après des années d'apprentissage.

² Cette langue avec la langue amazighe sont deux langues maternelles dans le contexte marocain.

³ Il est défini comme « le changement, par un locuteur bilingue, de langue et de variété linguistique à l'intérieur d'un énoncé-phrase ou d'un échange » (J.-P, Cuq (dir.), 2003, p. 17).

transféré des unités de l'arabe dialectal « سوق رأسه ويتصنت لعظامه » à un autre code à savoir l'arabe standard en suivant les règles fonctionnelles et formelles de celui-ci :

9. ما أحسن أن يدخل الإنسان سوق رأسه ويتصنت لعظامه

(Comme est beau le fait que l'homme s'occupe de lui-même et soit tranquille)

3.2. Une diversité stylistique

Avant de produire les tags, les élèves recourent à des figures rhétoriques (la métaphore, la comparaison), des procédés de musicalité (assonance, allitération) afin d'y accorder plus d'harmonie et d'effet sur l'interlocuteur.

Dans l'énoncé ci-dessous, l'élève a accordé à son produit une musicalité grâce à l'usage de la rime et la répétition de certaines consonnes (s) et (h) :

10. السحاب في السما و الحوت في الماء

'āsāḥāb fī 'āsāmā' wā 'ālḥūt fī 'ālmā' (Les nuages sont dans le ciel et les poissons dans l'eau)

L'importance de la rime est très cruciale. Son but est d'attirer l'attention de l'interlocuteur et de lui faciliter la mémorisation.

En produisant des tags, les élèves mettent l'accent sur leurs réactions vis-à-vis du monde qui les entoure (les professeurs, les cours, les matières enseignées). Dans le tag n°11, l'élève exprime la difficulté à apprendre la philosophie en comparant celle-ci à une chatte noire recherchée dans des lieux obscurs :

11. الفللفة قطة سوداء يبحث عنها أعمى في كهف مظلم

'ālfālsāfā qīṭātūn sāwdā'ū yābhātū 'ānhā 'ā' mā fī kāhfīn mūzīmīn??? (La philosophie est une chatte noire qu'un aveugle cherche dans une grotte obscure???)

Les élèves créent des néologismes ou dotent certains mots de nouvelles connotations comme dans les deux exemples n°12 et n°13. Le mot « قالقو » qui signifie en arabe dialectal le nom d'un légume (en français les artichauts) se voit doté d'un autre sens à savoir celui des filles qui sont très belles. De même, le mot « حلومة » qui désigne en arabe le diminutif du nom propre « Halima » prend un sens métaphorique, celui de sandales ou de chaussures :

12. قالقو ālqūqū (La beauté)

13. حلومة هالومة هالومة ālqūqū hālūmā sādākā ālāgīāl (Halouma est l'amitié des générations)

3.3. Une diversité de codes symboliques

Outre le code écrit, les tagueurs apprenants utilisent les abréviations (des flèches, des signes mathématiques, des sigles), ce qui rend les tags hétérogènes et ouverts sur plusieurs interprétations. En effet, pour un interlocuteur loin de l'établissement scolaire, il est difficile de déchiffrer certains tags car il n'appartient pas au réseau des élèves et ne partage pas avec eux le même langage. Dans le tag, il est quasiment difficile de décoder cette abréviation « ع.م.ج » qui signifie en français (tronc commun sciences) :

14. احسن قسم هو ع.م.ج

āḥsān kīsm hūwāl ġ.m. (Le T.C.SC est la meilleure classe)

Conscient de la difficulté de déchiffrer le sens de certaines abréviations employées dans le tag, l'élève, lui-même, procède à en expliquer explicitement le sens :

15. M .A.T=>Maman avant tars

16. M+GH+N+O+N+H=AMI Toujours

Dans certains tags, les élèves ont aussi tendance à utiliser un langage SMS, un langage numérique. Ils y remplacent des lettres par des numéros, ce qui accentue l'hétérogénéité des tags :

17. 3LACH ANA BO7DI

En somme, par le biais de tags, les élèves arrivent à exprimer leur propre vision du monde. Ces tags présentent une diversité au niveau linguistique et codique. Ils remplissent aussi des fonctions culturelles puisque les apprenants qui les ont produits sont des sujets culturels et que les tags s'inscrivent dans des espaces culturels.

4. De quelques fonctions culturelles des tags

4.1. Les cultures distinctives

Elles renvoient à des micro-cultures se formant à l'intérieur d'une culture patrimoniale et d'une culture du quotidien caractérisée par des pratiques culturelles ou, selon l'expression de Bourdieu, par des habitus (Bourdieu, 1980 : 88), qui se constituent à l'intérieur des groupes culturels et se reproduisent par les individus des groupes culturels. Ces tags écrits par les lycéens, en raison de la diversité thématique qui les caractérise, font état des îlots culturels qui spécifient la culture locale ou quotidienne de chaque région. Ces tags, qui sont en réalité des messages culturels, traduisent la différence qui marque les rapports au sein de ce groupe.

18. « تذهب السفن إلى حد بعيد و يرفض القلب إي حب جديد »

tādhābū 'āsūfūnūlāhādīnbā'idīnwāyārūdū'alqālbū'āyāhūbīngādīdn (Les navires iront plus loin et le cœur brisé refuse un nouvel amour)

En examinant le contenu de ce tag, nous nous rendons compte que le tagueur, qui a utilisé un registre classique pour passer un message aussi bien linguistique que culturel, montre un niveau culturel élevé. En d'autres termes, le sujet culturel est doté d'une compétence linguistique qui donne à voir l'individu comme utilisant un registre linguistique soutenu, donc issu d'une catégorie sociale privilégiée. Dans la linguistique variationniste, cette modalité d'expression s'appelle la variation diaphasique ou situationnelle car dans une situation donnée, le locuteur emploie un registre de langue soutenu. (Gadet, 2003 :124)

D'autre part, ces tags traduisent également l'appartenance de ce public scolaire à une culture générationnelle, une culture propre à la génération des jeunes. Des thèmes privilégiés comme celui de l'exaltation du foot ou celui de l'amour témoignent de leur appartenance à une génération dont le vécu est le foot et la passion amoureuse :

19. Je t'aime mon amour

20. Ne cherchez pas l'amour, laissez l'amour Vous trouvez C'est pourquoi ca s'appel
tomber amoureux, et ne prenez pas la Vie pour un film, il ne faut pas attendre
quelqu'un d'autre Pour Vous écrire une fin heureuse.

21. JTM

22. GOSSO VIVE WAC

La récurrence thématique du foot explique bien le quotidien de ces apprenants. Cet état d'ardeur et d'enthousiasme qui apparaît quand ils parlent du foot est une réalité quotidienne que ces jeunes vivent. Les chaînes télévisées qui transmettent des matchs de foot sont nombreuses. Le foot s'est emparé des cœurs et des esprits de cette catégorie sociale. Il y a par conséquent une

massification des goûts de ces jeunes au point qu'ils sont devenus comme un troupeau assiégé par les médias de foot : une forme de divertissement de masse offert au grand public.

La dominance du thème de l'amour trouve également sa justification dans des réalités aussi bien psychologique que sociale. Ce sont des élèves qui appartiennent à une catégorie sociale qui a atteint l'âge de l'adolescence. Cette période de vie se caractérise, comme démontrent les psychologues, par une certaine fragilité psychologique, par la quête de l'amour à travers des messages que l'adolescent(e) tagueur écrit sur les murs.

4.2. Les cultures non distinctives

Elles englobent la culture patrimoniale ou nationale, la culture populaire ou de masse, la culture ordinaire ou quotidienne. Elles présentent les caractéristiques culturelles qui sont partagées par la majorité des acteurs du groupe social. Le partage de certaines valeurs groupales renvoie à ce que les anthropologues appellent « l'identité collective » :

« Il s'agit en fait de tout ce qui constitue ce qu'on appelle couramment « l'identité collective » d'un peuple, soit un ensemble de traits communs acquis et transmis à travers l'histoire, de générations en générations, qui peuvent subir des altérations, des modifications selon les pressions de l'environnement. » (Gohard-Radenkovic, 1999 : 117)

Le public choisi constitue pour nous un groupe culturel qui partage un certain nombre de valeurs mais aussi des messages que les jeunes veulent transmettre à travers des supports différents¹. Toutefois, où se manifeste l'identité collective dans ces écrits muraux ?

Des tags que nous avons découverts dans les milieux d'enquête dévoilent l'attachement de ces jeunes à des valeurs patrimoniales qui sont partagées par la quasi-totalité des apprenants de la communauté étudiée. Les exemples suivants montrent bien cet attachement :

23. جميلة رجولة أستاذة مجدة جدا في عملها. » ĠāmīlārūĠlāūstādāmūĠdāfī'āmālīhā (Jamila est vertueuse professeur très active dans son travail)

24. « النجمة جلاله جابوها الرجاله » ānāĠmĠtĠġālālāĠġābūhāārāĠālā (L'étoile est une majesté que les honorables ont apportée)

Des valeurs morales telles que la dignité, le courage et la grandeur constituent donc un ensemble de traits communs hérités de génération en génération. Cette dévotion et cette volonté de conserver ces valeurs prennent corps dans les tags écrits sur les murs des établissements scolaires. En effet, dans le petit corpus choisi, un mot revient dans tous les énoncés. Quoique le sujet de chaque écrit diffère de ceux des autres, le mot « راجل », qui signifie « homme » dans l'arabe classique mais dans l'arabe marocain dialectal prend le sens du courage et de la grandeur d'âme, constitue un point commun des deux énoncés. Ainsi, enracinées dans le passé, ces valeurs culturelles héritées participent de la construction de l'identité collective de ce groupe culturel.

4.3. Le fait religieux

Dans le corpus recueilli, la dominance des tags évoquant le thème de la religion est fort remarquable. Cette fréquence n'est pas gratuite, elle témoigne de l'attachement de ce groupe culturel pour la religion islamique :

¹ Il est vrai qu'aujourd'hui le support électronique est le moyen privilégié chez les jeunes pour transmettre des messages, mais cette étude porte sur d'autres supports comme le bois, le papier et les murs.

25. « ارحموا من في الأرض يرحمكم من في السماء و اخرها موت »
 īrḥāmūmānfīālārdīyārḥāmūkūmmānfīsāmāiwā‘āḥīrūhāmāwtūn (Soyez indulgents à l'égard des humains Dieu viendra à votre secours et il n'ya que la mort)
26. « اتق الله في نفسك و صلي إنها أول ما تسأله عنه يوم القيامة » (Crois en Dieu et fais la prière car c'est la première chose que te demande Dieu le Jour de jugement)

Dans notre société, le fait religieux est un élément constitutif de notre identité. Comme disait Vinsonnaux (2003), il y a deux acceptions qui justifient la place que nous accordons aux faits religieux dans notre vie quotidienne :

a) la religion et particulièrement l'Islam joue un rôle primordial dans l'élaboration du sentiment de co-appartenance qui est indispensable à l'identité. Des tags que nous trouvons dans les trois lieux montrent que des considérations comme la religion, Dieu et la mort...etc. constituent des facteurs de cohésion sociale. Ce groupe de jeunes est soudé culturellement par le biais de la religion. Ce lien spirituel se concrétise par ce que l'historien Mircea Eliade (1987 : 141) appelle une *hiérophanie*¹, c'est-à-dire la présence des objets, des lieux et des écrits qui ont pour fonction de matérialiser la présence de Dieu dans notre vie quotidienne. Les messages d'ordre religieux présentés ci-dessus fonctionnent comme une hiérophanie, une espèce d'objets linguistiques et culturels qui assurent cette fonction de jonction entre le spirituel et le matériel, entre Dieu et l'être musulman.

b) des considérations historiques en ce sens que l'Islam est enraciné historiquement dans la culture des sociétés orientales et il permet à l'identité collective de se perpétuer.

Le discours de ces jeunes sur les représentations est à ne pas isoler de leurs imaginaires se rapportant aux croyances religieuses. L'abondance des énoncés relatifs au religieux et particulièrement aux valeurs de l'Islam s'explique par l'appartenance de ce public à une communauté culturelle où le fait religieux fonctionne comme un facteur de cohésion sociale. Les valeurs de la religiosité, incrustées dans les imaginaires collectifs et observées chez ces jeunes aussi bien dans leurs discours que dans leurs comportements, conduisent à s'interroger sur les dimensions multiples de l'identité culturelle de ces jeunes qui sont à cheval entre la culture numérique et la conservation des valeurs traditionnelles.

4.4. Les tags et les représentations sociales des jeunes

Les tags comme étant des indices qui nous informent sur certains aspects des représentations sociales de cette catégorie sociale, sont considérés comme un contenu, c'est-à-dire un ensemble d'informations, d'opinions, de croyances, de normes et de valeurs à l'égard d'un objet donné mais aussi comme une structure, c'est-à-dire comme un ensemble d'éléments organisés selon un principe de cohérence.

En effet, tous les tags que nous avons recueillis obéissent au principe de cohérence dans la mesure où le tagueur écrit rapidement et parfois clandestinement son message sous forme de mots, de phrases mal construites grammaticalement et parfois sous forme de dessins ou de symboles. Un message cohérent qui manifeste les représentations du tagueur envers l'environnement où il vit et où il participe avec d'autres sujets à l'élaboration du sens. L'environnement dans son acception la plus large englobe aussi bien les objets que les individus. Quand un tagueur dit :

27. « اللاساتدة شريرون » ālsātīdāšīrūrūnā (Les professeurs sont inhumains)

¹La hiérophanie : tout espace sacré implique une hiérophanie, une irruption du sacré. Autrement dit, pour détacher un territoire du milieu cosmique environnant et le rendre qualitativement différent, il va falloir faire un ensemble de rituels et faire des pratiques qualifiées de sacrées (l'espace de la mosquée chez les musulmans).

Il fait passer un message qui parle de comment son système représentationnel¹ interprète le réseau des relations qui l'unit à l'entité des professeurs. Fonctionnant donc comme un discours, les tags sont des énoncés dont se servent ces jeunes pour matérialiser leur environnement et pour déterminer leurs attitudes et leurs conduites vis-à-vis des situations dans lesquelles ils sont placés.

Un message comme :

28. « العلم نور و نور كهرباء و كهرباء خطر 'ادن فلا داعي للعلم »
āl'lmnūr wānūr kāhrābā' wākāhrābā' ḥātārīdān fālādā' īā (Le savoir est une lumière, la lumière est une électricité, l'électricité est un danger donc le savoir n'est pas obligatoire)

qui est exprimé à l'aide d'une tournure comique, révèle le dégoût et la répulsion que garde cette catégorie sociale envers un savoir qui reste à leur yeux inutile et inefficace tant qu'il ne leur permet pas d'accéder au monde de l'emploi.

Le contenu des tags recueillis véhicule des croyances (essentiellement les écrits religieux), des opinions comme les écrits qui fustigent les programmes présentés par les chaînes télévisées marocaines :

29. « الأفلام المكسيكية قهراتنا : 2M » ālāflāmālmīksīkīyāqāhrātnā « 2M : les films mexicains nous ont épuisés »

ou encore des valeurs comme celles de la dignité et du courage.

Figurant donc dans le système représentationnel de cette catégorie sociale, les tags, objet de notre étude, remplissent ces deux fonctions suivantes : la fonction de la communication puisqu'ils fonctionnent comme un code établi par les lycéens pour faciliter leur échange et une fonction identitaire dans la mesure où ils interviennent pour permettre à ces apprenants de définir des attitudes et des comportements communs. Ils leur donnent le sentiment de cohésion et d'être proches les uns des autres, (notamment les écrits qui tournent autour des thèmes du foot, de la mort, de la religion et de l'amitié), mais aussi d'obéir aux convenances du groupe social dont ils font partie (les messages d'ordre religieux).

Conclusion

En guise de conclusion, cette étude faite sur les tags retenus dans trois lycées permet de dire que le corpus recueilli présente une diversité linguistique, thématique et culturelle.

Du point de vue linguistique, les tags ont mis en évidence le fait que les lycéens recourent à plusieurs langues (la langue arabe dialectale, l'arabe standard, l'arabe classique, le français et l'anglais) pour exprimer leurs sentiments, leurs craintes et leurs frustrations. De plus, les mêmes sujets maîtrisent plusieurs codes (le code linguistique, le code symbolique (des flèches, les symboles mathématiques), le code de l'internet), ce qui donne une richesse et une diversité à leur langage.

Du point de vue culturel et identitaire, des thèmes comme la mort, la religion, l'amour, le foot ou encore des modalités d'expression comme la violence verbale et la dérision, suscitent des interrogations sur les fonctions culturelles de ces écrits. Ils fonctionnent comme un ensemble

¹Il est vrai que les représentations sociales s'élaborent dans l'espace social sous l'influence des éléments du contexte et deviennent des données partagées sous l'effet de la circulation, mais le processus d'appréhension de la réalité sociale complexe est un ensemble d'opérations d'ordres cognitif et social englobant la construction, la reconnaissance, la reconstruction...etc. (Jodelet, 1990)

d'« éthos » qui permettent aux lycéens de faciliter leurs échanges. Mais, au-delà de leur dimension interactionnelle, ces tags informent sur la manière dont ces jeunes se représentent la réalité sociale et les objets, mais aussi sur la manière dont ils interagissent avec ceux-ci.

N'oublions pas aussi que ces écrits fonctionnent comme un code écrit qui subit les influences du contexte politique et religieux. Cette dernière question mérite de faire l'objet d'une autre étude où nous serions amenés à nous interroger par exemple sur les graffitis et leurs impacts sur le changement de la mentalité politique dans une mégapole comme Casablanca.

Bibliographie

- BAYLON, C., (1996), *Sociolinguistique. Société, langue et discours*, Paris, Nathan.
- BOURDIEU, P., (1980), *Le sens pratique*, Paris, Minuit.
- CHARAUDEAU, P. (2007) : « L'identité culturelle entre soi et l'autre ». In : *Quelle didactique de l'interculturel dans les nouveaux contextes du FLE/S*. Luc COLLES, Jean-Louis DUFAYS et Francine THYRION, éd. 2007, pp. 51-52.
- CUQ, J-P., (sous la dir.), (2003), *Dictionnaire de didactique français langue seconde et étrangère*, Paris, CLE International.
- ELIADE, M., (1965), *Le Sacré et le profane*, traduction de l'allemand de DasHeiligeunddas Profane, Paris, Gallimard, « Idées », 1965 ; rééd. « Folio essais », 1987.
- FELONNEAU, M-L. et BUSQUETS, S., (2001), *Tags et Grafs, les Jeunes à la Conquête de la Ville*, Paris, L'Harmattan.
- GADET, F., (2003), *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- GOHARD-RADENKOVIC, A., (1999), *Communiquer en langue étrangère. De compétences culturelles vers des compétences linguistiques*, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt, Wien, Peter Lang.
- GRUTMAN, R., (1997), *Des Langues qui résonnent : l'hétérolinguisme au XIXe siècle québécois*, Québec, Fides.
- JODELET, D., (1990), *Représentation sociale, grand dictionnaire de la psychologie*, Paris, Larousse.
- VINSONNEAU, G., (2003), « L'identité culturelle », in *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-02-0155-017>>. ISSN 1292-8399. (Consulté le 23 juin 2014).

Le « jeu » des langues en communication publicitaire au Maroc : cas des trois opérateurs de télécommunications¹

¹ Il s'agit de Maroc Télécom, Méditel et Inwi.

Résumé

La communication publicitaire se pose comme un phénomène socioculturel et économique de plus en plus important. Cherchant à répondre à une logique purement commerciale, cette communication investit, au-delà des techniques matérielles, la diversité linguistique comme moyen d'accès à une clientèle plurielle. Au Maroc, l'homme ordinaire constate depuis quelques années la forte présence du français à côté des langues nationales notamment l'arabe classique et l'arabe dialectal.

Notre étude tentera de savoir si le choix d'une langue dans un message publicitaire détermine les couches sociales cibles. Pour ce faire, on s'appuiera sur un corpus constitué d'affiches publicitaires produites par trois opérateurs marocains de télécommunications.

Mots clés : Publicité, Message publicitaire, Diversité linguistique, Identité, Acte de langage.

Introduction

Aujourd'hui, la publicité fait partie du paysage social à tous les niveaux. placards publicitaires, télévisions, radios, journaux, magazines, flyers. L'élément le plus saillant est sans conteste, le poids de l'image dans le phénomène publicitaire. Celle-ci joue un rôle de plus en plus primordial dans la réussite des opérations et campagnes publicitaires. Or, on ne peut imaginer aujourd'hui une publicité véhiculée uniquement par une image. Sans les mots, écrits ou prononcés, une publicité risque d'être amorphe, dépouillée de sens, et surtout décontextualisée...

Le message publicitaire s'adresse essentiellement à des cibles historiquement, socialement et culturellement identifiées. Par conséquent, celle-ci s'est appuyée, en toute logique, sur les langues du paysage ambiant. Les publicités des grandes marques, dont on peut visiter les archives électroniques comme Coca cola ou Cadum, illustrent particulièrement ce propos. La question s'est posée en France dès les années 60. Déjà en octobre 1965, dans Les cahiers de la publicité, Etienne parle du danger de désintégration de la langue et cite Paul Valéry qui qualifie la publicité comme étant « un des gros maux de ce temps » ou Pierre Guiraud qui parle de

« l'immonde publicité »¹ ... C'est dire l'extrême sensibilité de la relation qui lie le binôme langage-publicité...

Au Maroc, la problématique se pose également mais avec plus d'acuité et de complexité, si l'on tient compte de la place réelle de l'arabe classique dans le paysage linguistique marocain, du français usité dans le monde des affaires et de la publicité, de l'espagnol hérité du protectorat, du nouveau statut de l'Amazigh, et surtout du statut de la darija qui suscite un intérêt certain dans le cadre de cette problématique langue-publicité au Maroc vu son emploi grandissant dans la publicité. C'est la raison pour laquelle cette étude tentera de savoir si le choix d'une langue dans un message publicitaire détermine les couches sociales cibles. Pour ce faire, elle s'appuiera sur un corpus constitué d'affiches publicitaires produites par Maroc Télécom, Méditel et Inwui.

Contexte de l'étude, méthodologie et concepts opératoires

Contexte de l'étude

Cette étude vise à saisir le fonctionnement du couple langues-publicité dans le contexte marocain. Il s'agit plus exactement d'interroger l'usage des langues dans la construction du message publicitaire. Cela permettra de comprendre à quelles intentions obéit l'investissement de ces langues.

Le corpus que nous allons analyser est un ensemble d'affiches publicitaires choisies suivant trois critères :

- Elles relèvent de l'affichage public
- Elles font la publicité aux offres relatives aux télécommunications.
- Elles sont exposées dans des lieux de grande affluence.

Cette étude concerne ainsi les publicités produites par les trois opérateurs de télécommunication : Maroc Télécom, Méditel et Inwui. Notre choix de ce secteur est motivé par deux raisons principales : d'une part, nous avons constaté depuis plus d'une décennie que ces opérateurs de télécommunications utilisent de plus en plus les langues présentes sur le marché linguistique pour construire leurs communications et atteindre leur clientèle potentielle. D'autre

¹René Etienne, (1965), Les Cahiers de la publicité, Volume 15, Numéro 1, pp. 105-112

part, nous avons voulu en même temps interroger la présence remarquable de la jeunesse dans la plupart des affiches publicitaires.

Méthodologie et concepts opératoires

Nous allons appliquer une approche discursive et pragmatique consistant à procéder à une analyse des affiches en tant que discours pour en dégager les manifestations des langues en l'occurrence l'arabe standard, le français et l'arabe dialectal, ou la Darija. Cette approche permettra de comprendre les logiques qui sous-tendent le recours à ces langues dans la construction du message publicitaire chez les trois opérateurs marocains. Dans ce sens, il importe de définir les concepts qui vont nous servir pour comprendre la communication publicitaire produite par les trois opérateurs marocains de télécoms

Le discours publicitaire renvoie à une énonciation à portée argumentative et persuasive. Certains chercheurs le désignent de « dialogisme feint » (Adam et Bonhomme, 1997) étant donné qu'il s'adresse à un récepteur absent pendant le moment de l'énonciation. C'est en déduire que le discours publicitaire se présente substantiellement comme un monologue. Ainsi, le destinataire étant dépendant entièrement des stratégies persuasives de l'annonceur, «Le discours publicitaire ne peut donc donner qu'une apparence d'échange à sa structure fondamentalement monologique ; se présentant comme un hybride énonciatif, il entremêle, pour ce faire, un ETRE MONO+LOGIQUE et un PARAITRE DIALOGIQUE » (Adam et Bonhomme, op. cit. : 37).

Même externe physiquement à cette énonciation spécifique, le destinataire reste présent implicitement ou explicitement dans l'univers énonciatif publicitaire qui se présente alors comme un échange. D'ailleurs, l'annonceur ne construit-il pas cet échange à partir des caractéristiques psychologiques, culturelles et linguistiques de ce destinataire ?

Le message publicitaire jouit de la valeur d'acte de langage¹. Dans ce sens, « *L'acte illocutoire dominant de la plupart des publicités est explicitement constatif et implicitement directif.* » (Adam et Bonhomme, 1997 : 25).

¹L'acte « locutoire » renvoie à l'action de produire un message. Ajoutons que le discours publicitaire est constitué de nombreux constituants tels que le texte, l'image..., caractérisés par une interaction réciproque. L'acte « illocutoire » correspond à l'acte que le locuteur cherchait à réaliser en recourant à telle ou telle phrase (la promesse, la menace...). L'acte « perlocutoire », lui, réfère à l'acte que le locuteur réalise par la prononciation de tel ou tel propos (la persuasion, l'intimidation...) op. Cit (1997), p29.

Il convient de souligner que la publicité se présente comme un acte de langage «perlocutoire», puisque son intention primordiale est de parvenir à exercer l'effet recherché, celui de persuader le consommateur, en l'amenant à croire au message qu'elle construit et en l'incitant à l'achat du produit. Il s'agit en effet dans cette étude de savoir s'il existe une corrélation entre le choix d'une langue et la couche sociale cible du message publicitaire produit par les trois opérateurs marocains de télécommunications.

Nous postulons que le recours à un message publicitaire plurilingue répondrait à une logique persuasive à but purement lucratif. Pour pouvoir vérifier la validité de cette hypothèse, nous avons choisi 12 panneaux publicitaires d'affichage public répartis comme suit :

Opérateurs	Nombre d'affiches
Itissalat Al Maghreb (IAM)	4
Méditel	4
Inwui	4
Total affiches	12

Il est à souligner que nous avons choisi les affiches publicitaires qui présentent des offres variées relatives aux télécommunications : Roaming, tombola, internet, Pack Pro, Jawal.... Ces affiches ne comportent aucune précision de date, ce qui leur confère un caractère atemporel et offre indétermination aux messages.

Nous nous pencherons dans un premier temps sur les caractéristiques discursives de ces affiches pour décrire leur cadre énonciatif. Nous analyserons ensuite l'usage des langues dans la construction des messages pour faire ressortir ce qui distingue chaque opérateur, le but étant de savoir quelle logique suit l'énonciation publicitaire de chacun.

Une énonciation hybride pour une clientèle « hétérogène »

Le cadre énonciatif construit par les affiches

Par le biais des affiches, les trois opérateurs de télécommunications s'adressent à un public défini comme clientèle potentielle. Trois affiches produisent une énonciation où le destinataire demeure implicite mais identifiable à travers d'autres indices notamment le contenu de l'offre comme « Pack prof » qui s'adresse aux professionnels. Sur d'autres affiches, le destinataire est à reconnaître à travers l'image figurant sur le visuel. Cette image représente soit un individu (Affiche n°8), soit une masse hybride non identifiée (Affiche n°12). Notons que les personnes figurant sur ces images relèvent fréquemment de la jeunesse. Or, souvent, le destinataire est

interpellé de façon explicite : en effet, 9 affiches sur 12 s'adressent directement à leurs publics. Ainsi, les affiches n°1, 2, 3, 5, 6, 7, 9 et 10 désignent linguistiquement leurs destinataires :

N° affiche	Opérateurs	Type de désignation linguistique
1	Méditel	Impératif « 3yete... » (appelle)
2	Méditel	Question « wach men Midijahiz ntouma ? (est-ce que vous êtes de Médijahiz ?)
3	Méditel	Impératif « khoudou ra7tkom... » (prenez votre temps...)
5	Inwi	Impératif (2fois): « 3abbar kibriti » (exprime-toi comme tu veux) « Ittasilo bi 1200 » (Appelez 1200)
6	Inwi	Question « Ewa rlebtih oula relbek ? » (tu l'as eu ou bien il t'a eu)
7	Inwi	Impératif : « 3abbar kibriti » (exprime-toi comme tu veux)
9	IAM	Impératif : « vivez votre passion »
10	IAM	Impératif : « istaqbilou mokalamatikom bilmajjane » (recevez vos appels gratuitement »

Les trois opérateurs marocains choisissent la modalité impérative comme technique d'adresse à leurs clients potentiels. Soit au singulier ou au pluriel, l'impératif exprime l'ordre et inscrit ainsi le vendeur et le client dans une structure relationnelle hiérarchique. Maroc Télécom, Inwi et Méditel se définissent comme autorité offrant un service public digne d'être utilisé vu les différents avantages qu'il présente : gratuité, liberté d'expression, passion, disponibilité... Ces privilèges sont exprimés par les différents messages figurant sur les panneaux publicitaires.

Le fait de recourir à l'impératif, permet aux trois opérateurs d'impliquer explicitement leur clientèle potentielle. La force perlocutoire situe ainsi le bénéficiaire par rapport à l'effet recherché par le message publicitaire. Bien que de façon rare, l'énoncé publicitaire recourt aussi à la question rhétorique : ainsi, Méditel (affiche n°2) et Inwi (Affiche n°5) utilisent ce type de question en puisant dans le registre familier préférant le registre oral à celui de l'écrit pour ancrer leurs discours dans l'univers du destinataire.

Des interlocuteurs aux statuts diversifiés

L'analyse des différentes affiches sur le plan énonciatif révèle que les trois opérateurs sont soucieux, chacun selon une stratégie de communication, d'atteindre un public cible donné. Tout

comme le « contrat didactique »¹ opérant dans une situation d'enseignement-apprentissage, on peut avancer qu'ils définissent à travers cette stratégie un « contrat de communication »² adapté au contexte énonciatif choisi. On notera à cet égard que si Maroc Télécom, Inwi et Méditel sont mobilisés autour du même objectif « marketing », celui d'avoir plus de ventes, ils ne visent pas la même cible. Il semble que par une sorte de contrat tacite, les trois opérateurs ont identifié, chacun, son destinataire spécifique en utilisant des moyens de communications adaptés.

En observant les différentes affiches composant notre corpus, nous avons pu mettre en place ce tableau N°1, qui présente les caractéristiques importantes du message publicitaire de notre échantillon :

Opérateurs	Affiches	Langues utilisées	Statut sociolinguistique du « client » potentiel
Méditel	N°1 et 2	Darija	Client arabophone
Méditel	N°3	Darija, arabe standard	Client arabophone
Méditel	N°4	3arancia, darija	Clients arabophone et francophone
Inwi	N°5	Darija, Arabe standard	Client arabophone
Inwi	N°6 et 7	Darija	Client arabophone
Inwi	N°8	Français, Darija	Clients francophone et arabophone
IAM	N°9	Français	Client francophone
Maroc Télécom	N°10	Arabe standard, 3arancia ³	Clients arabophone et francophone
Maroc Télécom	N°11	Français, Anglais	Clients francophone et anglophone
Maroc Télécom	N°12	Darija, Arabe standard	Client arabophone

¹Défini par Guy Brousseau dans Recherches en Didactique des Mathématiques, Vol 9, N3, pp : 309-336, 1988, ce contrat renvoie à « l'ensemble des comportements de l'enseignant qui sont attendus de l'élève, et l'ensemble des comportements de l'élève qui sont attendus de l'enseignant »

²Ce contrat renvoie à l'ensemble de codes et de normes qui régissent la communication entre l'annonceur offrant un service/produit et le client attendant ce service/produit, selon une réponse satisfaisante à cette attente.

³ Ce terme renvoie au mélange entre le français et l'arabe

Le message publicitaire construit par Maroc Télécom, Méditel et Inwi se donne à lire comme un révélateur du marché linguistique marocain. Dans ce sens, le « pluriel linguistique » caractérisant les affiches peut être lu comme un « déterminant sociolinguistique ».

Le tableau montre que chaque opérateur a un choix spécifique en priorité concernant l'appartenance linguistique de la clientèle potentielle. Le tableau N°2 présente les différents profils sociolinguistiques :

Opérateur	Profil sociolinguistique dominant
Maroc Télécom	Plutôt arabophone, Francophone et anglophone
Méditel	Plutôt arabophone et francophone
Inwi	Plutôt arabophone

Les trois opérateurs ne s'adressent pas à une même communauté linguistique : Maroc Télécom semble orienter sa communication publicitaire vers les communautés arabophone, francophone et anglophone. Avec cette généralisation du message publicitaire par la diversité linguistique, Maroc Télécom augmente ses chances d'atteindre une population assez large et devenir, comme on peut le lire en arabe sur plusieurs de ces flyers « *Arra'id* », c'est-à-dire « *le leader* ».

Méditel produit ses publicités essentiellement en arabe notamment la darija et moins souvent en français. Enfin, Inwi opte pour la communauté arabophone, s'adressant aux clients potentiels qui parlent surtout l'arabe dialectal. A cet égard, A. R. Benchemsi rappelle que « *La langue de communication n°1 des Marocains, loin devant toutes les autres, est la darija. Hormis dans quelques villages reculés exclusivement amazighophones, tous les Marocains comprennent et maîtrisent le darija, en partageant les dits et les non-dits, les nuances, les tournures de style et d'esprit. ...* »¹.

Le grand dynamisme et la capacité à l'adaptation dont elle se caractérise, ont permis à la darija, peut-être plus qu'à toute autre langue, de s'adapter à l'évolution socio-économique que connaît le Maroc et au développement rapide des technologies de l'information et de communication. Dans ce sens, A. R. Benchemsi postule que

« *La darija marocaine est aussi une langue moderne, ouverte aux néologismes les plus audacieux. Alors par exemple, que l'arabe classique a un mal fou à dégager un répertoire dans le domaine des nouvelles technologies (essayez d'appeler la souris de votre ordinateur « *alfara* » sans rire), notre darija s'y adapte avec aisance. C'est, chez nous, la langue naturelle dans laquelle s'échangent des millions de sms,*

¹Ahmed Reda BENCHEMSI, Juin 2010, Actes du colloque International, Langues les langues, « Le marocain pour objectif », Fondation Zakoura Education, Casablanca, p 233

*celle qui prédomine dans les forums de discussions sur Internet, les chats, les mails...Et s'il faut pour cela emprunter des termes à d'autres langues... soit ! N'est-ce pas son ouverture sur le monde qui fait d'une langue une « langue vivante » ?*¹

Il est à noter qu'Inwi et Méditel accordent une place visiblement importante à la darija, cherchant à reproduire la communication de la société marocaine et cibler « Monsieur tout le monde » alors que Maroc Telecom communique principalement en Arabe et ose timidement introduire des expressions en darija tel qu'on le remarque sur l'affiche N°12 « dima dima »² Pour faire prévaloir le contenu, le message publicitaire travaille sur la forme stylistique et linguistique. Les opérateurs des télécommunications choisissent l'entrée linguistique pour atteindre leurs cibles. La force du message publicitaire se mesure à sa force perlocutoire. Le tableau N°1 montre que la darija, langue parlée par majorité des catégories sociales, est devenue l'outil qui permet une publicité pour tous.

Il ressort de notre analyse que Méditel et Inwi choisissent de communiquer leurs offres et services prioritairement aux couches sociales modestes et dont le niveau d'instruction ne permet pas une publicité recherchée. Souvent, ces deux opérateurs marocains recourent à des énoncés simples, proches du vécu culturel de leurs cibles : « 3ayet o3awd »³, « 3abber kibriti »⁴, « sa3a 7orra m3a kolchi »⁵. On constate ainsi que Méditel et Inwi investissent les paradigmes de l'expression sentimentale à travers le verbe « 3abber » à connotation psychologique ; et le paradigme de la liberté auquel renvoient les mots « 7orra m3a kolchi » et « 3awd ». L'accès au service de télécommunication correspond ainsi dans la représentation sociale des deux opérateurs à l'accès à un pouvoir individuel de se dire, de s'exprimer en toute liberté. Acquérir ce service communicationnel signifie donc l'atteinte d'un bien symbolique présenté comme un manque important chez le destinataire. On peut se demander toutefois si les trois opérateurs de télécom se soucient de leurs produits, de la cible ou de la langue. Si les opérateurs sont d'abord mus par l'enjeu de l'intérêt commercial, derrière leur usage de cette variété des langues y a-t-il un intérêt culturel ou symbolique ? Le recours à ces divers codes linguistiques nationaux et étrangers ne se transforme-t-il pas en un jeu de manipulation publicitaire soucieuse de profits économiques ? Dans un contexte où les Nouvelles technologies deviennent l'outil principal de communication chez la population jeune, quelle logique peut justifier l'usage de plusieurs langues dans un même message publicitaire ?

¹Idem. p 235

²Ce mot doublé signifie « toujours, toujours »

³« Appelle et refais-le »

⁴« Exprime-toi comme tu veux »

⁵« Une heure libre avec tous »

La diversité linguistique : une stratégie publicitaire

Le choix d'un message publicitaire « plurilingue » n'est pas fortuit. L'entrée dans l'univers du consommateur ne s'opère pas uniquement par la production d'un contenu construit autour d'arguments affectifs ou économiques mais s'empare de la langue en tant que patrimoine culturel symbolique et sensiblement influent à deux niveaux.

La langue, instrument de l'appartenance identitaire

Si l'image publicitaire joue un rôle déterminant pour vanter un produit/service ou garantir l'identification du consommateur, la langue reste un moyen efficace pour accéder à son univers psychoaffectif. Car « La langue joue le rôle de symbole de l'identité sur lequel se cristallisent les spots publicitaires. Ainsi, pour atteindre sa cible et marquer sa connivence avec le consommateur, le discours publicitaire marocain recourt à l'usage de la langue maternelle ou de mots à "charge culturelle partagée" qui servent de marque d'appartenance et d'identification culturelles »¹. De fait, en se conformant au référent socioculturel du destinataire, le discours publicitaire peut facilement réussir à impliquer ce dernier dans sa campagne publicitaire sachant que c'est l'environnement culturel qui conditionne et oriente ses attentes et ses besoins. En effet, en parlant aux clients leurs langues, les trois opérateurs construisent une communication accessible mais assurent aussi la création d'un lien affectif favorable entre eux et leurs clients potentiels. C'est dans ce sens que l'usage des langues maternelles (arabe standard, darija pour les arabophones, français et anglais pour les autres), peut fonctionner comme une stratégie qui agirait sur le comportement du consommateur en apportant son adhésion et en le fidélisant.

En formulant les contenus de leurs communications dans les différentes langues composant le paysage marocain, les trois opérateurs ne font pas de distinction entre jeunes et moins jeunes, entre classe sociale aisée et couche sociale modeste, entre communauté linguistique nationale et étrangère. Bien plus, en choisissant la diversité linguistique, les trois opérateurs ne participent-ils pas au processus de démocratisation des télécommunications ?

Recherche d'une proximité socioculturelle

¹SFAÏRA Amal. Les valeurs culturelles dans le discours publicitaire marocain. *Signes, Discours et Sociétés* [en ligne], 11. Les identités culturelles dans le discours publicitaire. 17 juillet 2013. Disponible sur Internet : <http://www.revue-signes.info/document.php?id=3109>. ISSN 1308-8378.

Le choix de la diversité linguistique émanerait d'une compréhension certaine de la société marocaine caractérisée par une diversité linguistique et une identité plurielle ancestrale. Cet usage des différentes langues n'inscrit pas l'objectif des trois opérateurs au niveau de la seule clientèle au Maroc mais peut bien s'étendre à d'autres clients potentiels qui résident à l'extérieur du pays puisque l'on sait que les publicités sont transmises sur les ondes des chaînes télévisées et sont aussi disponibles sur Youtube par exemple. Si la logique utilitariste est derrière le choix d'un message plurilingue, il n'empêche que les trois opérateurs travaillent dans le sens d'une proximité sociale et culturelle avec la clientèle potentielle. Maroc télécom, Inwi et Méditel proposent à ce titre, une publicité créative, accessible à tous et ouverte sur toutes les catégories sociales. Elle est ainsi à la portée des familles et individus à budget limité comme ceux de niveau aisé.

Le paradigme linguistique se présente donc comme un déterminant des couches sociales auxquelles s'adressent les trois opérateurs. Si l'usage des langues peut être sous-tendu par une compétitivité entre Maroc Télécom, Inwi et Méditel, celui-ci, abstraction faite du statut social et symbolique de la Darija, de l'arabe standard, du français ou de l'anglais, il répond à la volonté d'atteindre le maximum des consommateurs éventuels.

Conclusion

Cet article a pour objectif d'étudier le phénomène de la diversité des langues qui caractérise la publicité marocaine en l'occurrence celle produite par Maroc Télécom, Méditel et Inwi. Pour ce faire, nous avons choisi un corpus de 12 affiches figurant sur les panneaux d'affichage public. Il était question de savoir si le choix d'une langue détermine la couche sociale cible.

Cette problématique s'inscrit dans les travaux de notre thèse qui interroge plus particulièrement l'exploitation de la darija par la communication publicitaire notamment dans le domaine des télécommunications au Maroc. Dans cet article nous avons essentiellement soulevé que la question de la diversité linguistique constitue une stratégie publicitaire permettant de déterminer les couches sociales cibles du message publicitaire. L'analyse a révélé que les trois opérateurs sont animés par la volonté d'atteindre toutes les couches sociales. Le recours à un message publicitaire plurilingue s'avère à ce titre une entrée intéressante et utile. Si Maroc Télécom opte plus pour l'arabe standard et le français, il n'empêche que le choix de la darija souligne visiblement le souci d'une publicité accessible à tous et pouvant s'offrir aux couches sociales à budget limité. À cet effet, le discours publicitaire construit une énonciation hybride,

c'est-à-dire orientée vers un destinataire dont le profil sociolinguistique et culturel est hétérogène. Ce public cible parvient ainsi à lire et à comprendre le contenu publicitaire étant exprimé simultanément dans plusieurs langues : la darija en premier lieu, l'arabe standard et le français ensuite. L'ancrage de ce destinataire s'effectue de façon explicite à travers le recours à la modalité impérative ou de façon implicite via les profils iconiques choisis renvoyant très souvent à la catégorie jeune.

Le paradigme de la diversité linguistique, en définitive, se présente comme une stratégie publicitaire qui répond non seulement à l'objectif marketing, celui d'atteindre une clientèle consistante et avoir une grande part du marché mais permet également de créer un lien affectif avec cette clientèle en parlant sa langue, symbole de son identité et de son appartenance. L'usage de la darija, parlée et comprise par la majorité des marocains répond à ce double objectif.

Bibliographie

Adam, J.M. et Bonhomme M., (1997), « L'argumentation publicitaire », Rhétorique de l'éloge et de la persuasion, Paris, Nathan université.

Austin, J.L., (1970), *Quand dire, c'est faire*. Paris, Seuil.

Ahmed, Reda BENCHEMSI, (2010), Actes du colloque International, Language languages, langue les langues, Fondation Zakoura Education,

Ahmed, BOUKOUS, (1995). Société, langues et Cultures au Maroc. Enjeux symboliques. Rabat.

Barthes, R., (1964), « Rhétorique de l'image », in: *Communications*, n° 4, pp. 40-51.

Balibar, E. (1994), « Identité culturelle, identité nationale ». In: Quaderni. N° 22, Exclusion-Intégration : la communication interculturelle. pp. 53-65.

Baudrillard, J. (1996), *La société de consommation*. Paris, Folio essais.

Charaudeau, P. (2001), « Langue, discours et identité culturelle ». Revue de didactologie des langues-cultures 2001/3-4, N°123, pp. 341-348.

Deruiter, Jan Jaap (2006). Les jeunes marocains et leurs langues. Paris: L'Harmattan.

Gonzalez-Quijano, Yves and Guaaybess, Tourya (eds.) (2009). Les Arabes parlent aux Arabes. La révolution de l'information dans le monde arabe. Paris: Sindbad.

Mohamed LAGHAOUT (1995) « dialectologie et sciences humaines au Maroc , colloques et séminaires » ,Faculté des lettres et Sciences humaines-Rabat

Mohsen-Finan, Khadija (ed.) (2009). Les médias en Méditerranée. Nouveaux médias, monde arabe et relations internationales. Arles : Actes Sud.



Affiches Méditel Affiche N°1 et 2

Affiche N°3 et 4



Affiches Inui N° 5 et 6



Affiche N°7 et 8



Affiches IAM N° 9 et 10



Affiche N°11 et 12



La

La construction argumentative des émotions dans le discours féministe féminin. Cas de Simone de Beauvoir et de Zahra Ali
Faïza BENIDIR, Université d'Alger 2 (Algérie)

Résumé :

Évoquer la question des émotions, c'est nécessairement s'installer dans la pluralité des disciplines et des points de vue. Nous voudrions souligner que notre article s'inscrit dans le cadre de l'analyse du discours de Plantin, dans lequel nous tenterons d'approcher l'émotion sous l'angle de l'argumentation pour observer comment la construction de l'émotion dans le discours féministe féminin joue un rôle prépondérant dans la dynamique argumentative, favorisant ainsi le processus de persuasion et révoquant le processus de manipulation.

Le discours de la femme en général et celui de la féministe en particulier est souvent stigmatisé et réduit à un discours dépourvu de raison et pourvu de sensibilité et de sentimentalité faisant de lui un discours manipulateur - à visée séditeuse- qui insurge la gente féminine contre les oppressions patriarcales. Longtemps opposée à la raison, ce n'est que récemment que l'étude de l'émotion a pu intégrer le vaste champ des sciences du langage, laissant derrière elle la vision classique qui la reléguait au statut d'obstacle à la rationalité. Il existe bien entendu, une réflexion linguistique sur les émotions, mais elle a encore du mal à s'imposer sur le devant de la scène des recherches argumentatives, comme par exemple l'ouvrage de Toulmin (1958) qui porte sur la logique substantielle. Même un programme néo-classique comme la Nouvelle rhétorique d'Olbrechts-Tyteca et Perelman (1958), qui concilie subjectivité et rationalité, parle peu du rôle des émotions dans l'argumentation. Plus récemment, dans la théorie critique de l'argumentation, les émotions occupent la place d'indices du caractère fallacieux des arguments (Hamblin, 1970). Ce n'est qu'avec l'arrivée de la théorie de l'émotion en discours de Plantin (1998) que la rationalité du fait émotionnel a été prise en considération ; selon lui l'énoncé fonctionne comme un argument, servant à justifier la pitié, et permet éventuellement de construire de la colère ou de la honte chez l'interlocuteur qui refuse d'agir en conséquence. Il conçoit l'émotion non seulement comme un adjuvant mais comme l'objet, et parfois même l'enjeu, de l'argumentation. Au travers de l'analyse de deux interviews médiatiques le premier est celui de Simone de Beauvoir l'égérie du féminisme occidentale (1975) et le second est celui de Zahra Ali la défenseuse du féminisme musulman (2016), cet article donne à voir que, dans l'argumentation féministe féminine, la défense d'une position émotionnelle est intrinsèquement liée à la construction discursive d'une conclusion argumentative. Il se posera plusieurs questions telles que : la présence de l'émotion dans le discours féministe féminin remet-elle en question

son fondement rationnel ? Et si les émotions présentes dans ce genre de discours étaient argumentées, cela ferait-il de cette production un discours argumentatif et par ailleurs un discours raisonné (Micheli 2010, Plantin (2011), Sukiennik 2013). Ensuite, il montrera que les émotions sont « argumentables¹ » dans le discours féministe féminin (Plantin 2011). Il finira par expliquer que, dans le discours féministe féminin, construire une position émotionnelle, c'est choisir une conclusion argumentative.

Mots clés : discours féministe, positionnement, argumentation, émotions, raisons.

1. Introduction

Le discours féministe en générale a pour premier objet, la défense des femmes et la promotion de l'égalité de sexes. Partant du fait que le discours social est tout ce qui se dit et s'écrit dans un état de société ; tout ce qui s'imprime, tout ce qui se parle publiquement ou se présente aujourd'hui dans les médias électronique. Et que tout discours social peut comporter un comme plusieurs champs discursifs (une sorte de réseau de relation objectives de domination ou de subordination, de complémentarité ou d'antagonisme, etc. entre des positions) où l'énonciateur prend des positions généralement d'ordre idéologique (M. Angenot 1889). Nous dirons que le discours féministe prononcé lors d'une interview, est un discours social qui peut comporter plusieurs champs discursifs mais dans lequel prédomine un seul champ discursif rattachable au positionnement en faveur de la cause féminine. Les différentes approches personnelles du discours féministe féminin nous avaient permis d'en constater la richesse d'un point de vue argumentatif et émotionnel, ce dernier arrive à toucher la sensibilité des interlocuteurs par ses positionnements parfois toutes en nuances, parfois brutales, mais qui, dans la plupart des cas, agissent sur la pensée. Nous voudrions, à la lumière de la perspective de Plantin (1998) selon laquelle le discours argumentatif est susceptible de fonder, outre un « devoir croire » et un « devoir faire », un « devoir éprouver », comprendre, dans le contexte de cette étude comment la féministe, en situation d'argumentation (cas de l'interview), mobilise, dans son discours, des émotions à des fins argumentatives.

2. La construction argumentative des émotions : Ancrage Théorique

Plantin s'est insurgé contre l'ostracisme de l'émotion du territoire - qu'il juge légitime- de l'argumentation. Pour lui « il est impossible d'étudier l'argumentation en négligeant les émotions qui sont attachées aux situations argumentatives de base » (Plantin, 2005 : 99). En

¹ Il s'agit d'un néologisme proposé par Micheli (2010) « il ne s'agit bien sûr pas de traiter les énoncés d'émotion comme des hypothèses dont il serait possible – et pertinent – d'évaluer la scientificité ». [...] Notre concept d'argumentabilité dérive d'une observation empirique de l'interaction » (p. 18).

1992 il a fait une étude de cas sur des textes militants issus de la guerre de Ex-Yougoslavie, en classant et analysant des thèmes il a fini par proposer un modèle analytique (Plantin, 1998) qui permet de rechercher les raisons (les arguments) des émotions à partir d'un questionnaire appelé « topique de l'émotion ».

Sa démarche analytique est répartie en deux temps ; tout d'abord, il constitue le « discours ému » qui consiste à prélever des énoncés d'émotion en attribuant à des lieux psychologiques (les acteurs ; essentiellement des êtres humains) soit des émotions directes où l'émotion est clairement désignée par un terme d'émotion ; verbes, noms, adjectifs... ainsi que le vocabulaire tournant autour des termes d'émotion, soit des émotions indirectes reconstruites sur la base d'indices linguistiques (terme de couleur¹, et verbes sélectionnant une émotion²) ou reconstruites sur la base de lieux communs situationnels et attitudinaux; il cite l'exemple du discours culturel qui lie à certaines émotions certains lieux commun comme on peut le voir dans : « un personnage se demande : Comment supporterai-je le regard de mes enfants ? Je n'oserai plus me regarder dans la glace.» ici le personnage ressent de la /honte/.

Ensuite à l'aide de sa topique des émotions- une sorte de questionnaire systématique par lequel les émotions peuvent être recherchées- constituée de topoi³ émotionnels dressés sous la forme interrogative classique, il a pu déterminer les arguments qui soutiennent et justifient les énoncés d'émotion identifiés et prélevés antérieurement car pour lui on peut accéder à l'émotion par ses *raisons* (arguments).

numéro du topos (T) + question	caractéristique du topos et sa signification + exemples
T1 : Quoi ?	L'évènement, exemple : mariage/enterrement ; exploit/déconfiture ; mauvais tour/ belle action ; ami/ennemi
T2 : Qui ?	Les personnes affectées, exemple : Des femmes, des enfants, un clochard
T3 : Comme ?	Les analogues, exemple : on aurait dit un champ de bataille
T4 : Quand ?	Temps, exemple : le jour de ses 20 ans- mort à la guerre le 10 novembre 1918
T5 : Où ?	Lieu, exemple : Meurtre dans la cathédrale
T6 : Combien ?	Quantité (Avec quelle intensité), exemple : La plus grande catastrophe du transport aérien de tous les temps

¹ Pour Plantin on peut rougir de honte, de colère, etc. Dans ce cas l'émotion est reconstruite, pour la distinguer des autres types d'émotions, il suggère de la mettre entre deux barres obliques exemple: /peur/, /honte/, /joie /, etc.

² Plantin estime que certains énoncés « font apparaître un nom abstrait de sentiment, très contraint par le choix lexical du verbe »; par exemple, le verbe consumer appelle en position sujet les noms de sentiment suivants : le chagrin, la curiosité, la fureur, la haine, la rage, les remords, la tristesse

³ La notion de topos (pluriel topoi) ou lieu commun est défini généralement comme étant une opinion partagée ou principes généraux communément admis. Hors dans son modèle analytique Plantin entend par topos tout « instrument linguistique connectant certains mots, organisant les discours possibles et définissant les discours « acceptables », cohérents dans cette communauté » Plantin (1996).

T7 : Pourquoi ?	Cause/agent, exemple : L'accident a été provoqué par un glissement de terrain...
T8 : Conséquences ?	Résultats, exemple : on dit que notre franc est fort, et il en faudra sept pour avoir un seul Euro!
T9 : Normes ?	Conformité/ incompatibilité avec les normes du lieu psychologique, exemple : La patrie est en danger.
T10 : Contrôle ?	Possibilité de contrôle de l'évènement par le lieu psychologique, exemple : inexorablement.
T11 : Distance au lieu psychologique ?	Le degré de proximité ou d'intimité entre l'évènement et le lieu psychologique, exemple : Des étrangers- des gens comme vous et moi.
T12 : Agrément ?	Est-ce agréable ou désagréable pour le lieu psychologique ? exemple : c'est super !

Tableau n°1 : Les topoi émotionnels

3. Présentation du corpus :

La démarche méthodologique adoptée repose sur un corpus de deux interviews la première celle de Simone de Beauvoir¹ l'égérie du féminisme contemporain représentante du féminisme de la deuxième génération (1975 l'année de la femme) et celle de Zahra Ali² sociologue engagée au sein de dynamiques musulmanes, féministes et antiracistes appartenant au féminisme de la quatrième génération (2016). Lors de ces interviews issues de contextes socioculturels distincts du militantisme féministe, les deux féministes sont venues parler principalement de leurs livres respectifs, « Le deuxième sexe » et « Le féminisme Islamique » et de la condition féminine de leurs époques.

Le choix de ces interviews se justifie par leur caractère *spontané*. En effet, les émotions exprimées dans un discours préalablement préparé pourrait ne pas refléter les émotions réelles du locuteur parce qu'il les a contrôlées, modulées voire neutralisées. L'interview suppose qu'il y ait des questions auxquelles l'interviewé devra répondre en temps réel, qu'il y ait la surprise de l'improvisation, de l'hésitation et surtout de l'émotion.

a. Processus de délimitation du corpus :

Nous avons tout d'abord procédé à un repérage des positionnements en faveur de la cause féminine afin de constituer notre discours féministe une fois le discours féministe localisé nous l'avons soumis à l'analyse pour y détecter les formes de positionnements éventuelles qui ne sont autres que des stratégies de persuasion (Charaudeau 2009) afin de justifier les prises de position des deux féministes vis-à-vis de la cause féminine (la problématisation). Ces opérations de repérage et de dépouillement nous ont livré un corpus de base composé de 20 extraits (15 extraits

¹ L'interview de Simone a été entièrement transcrite de l'oral à l'écrit, in <http://www.ina.fr/video/CAA00016153>

² L'interview ou plutôt l'entretien de Zahra Ali est paru dans Pressenza-Agence internationale de Nouvelles en ligne- in <http://www.pressenza.com/fr/2016/06/decoloniser-feminisme-depatriarcaliser-lislam-entretien-zahra-ali/>

de l'interview de Simone de Beauvoir et 5 extraits de l'interview de Zahra Ali) que nous réunirons en un sous-corpus.

Désignation et numéro de l'extrait tiré de l'interview	Discours féministe (champ discursif)	Formes de positionnement (Stratégies de persuasion) déployées
<p>Pour des raisons de commodité dans la présentation, voire dans la lecture, de cette analyse, nous parlerons de (P1, P2,...P20)</p> <p>NB : le P fait référence au positionnement</p>	<p>Il s'agit ici de repérer des prises de position relatives au thème de la condition féminine. Ces extraits constitueront les discours féministes qui feront l'objet de notre analyse.</p>	<p>Ce point consiste à identifier la/ les stratégies de persuasion (les formes de positionnement) déployées par Simone de Beauvoir et Zahra Ali</p>

Tableau n° 2 : Processus de délimitation du corpus

4. Une analyse de la construction des émotions en argumentation

Dans le cadre d'une valorisation des premiers résultats obtenus en vue d'une recherche doctorale, nous publions une partie des résultats empiriques qui mettent en évidence, s'agissant d'un corpus de deux interviews, la portée de l'application d'une grille d'analyse qui a pour objet d'observer comment dans son discours militant la féministe tend d'éveiller les consciences en exprimant, on le suppose du moins, ce qu'elle ressent aux autres non pas pour les manipuler mais pour les persuader du bien fondé de ses idées.

Pour ce qui est de l'analyse, nous exposerons les résultats obtenus de l'analyse de deux extraits, il s'agit du *troisième extrait* (P3) tiré de l'interview de Simone de Beauvoir et du *premier extrait* (P16) issu de l'interview de Zahra Ali choisis de manière aléatoire. Nous allons dans un premier temps vérifier si la situation langagière de ces deux extraits est argumentative. Ensuite fidèle au modèle de Plantin (cité plus haut) nous allons prélever les énoncés d'émotion en identifiant les termes d'émotion puis les attribuer à des lieux psychologiques. Une fois les énoncés d'émotion prélevés, à l'aide d'une *grille* nous allons repérer *les arguments* qui soutiennent ces énoncés d'émotion, pour ensuite voir quels sont les topoi émotionnels (les raisons) mobilisés pour ces arguments.

a. La situation argumentative des deux extraits (P3 & P16):

Selon Plantin (Micheli, 2010 :105) une situation langagière est argumentative, quand il résulte de la divergence de points de vues une question et apparaissent les trois rôles ; de proposant, d'opposant et du tiers. Hors notre corpus tourne autour de la question de la condition féminine. Quant aux rôles énumérés par Plantin nous les retrouvons dans :

L'extrait n°3 : -Le proposant : se présente par le pronom « je » qui représente Simone de Beauvoir dans le passage suivant « je crois ... »

-L'opposant est généralement incarné par la gente masculine le « Mari » dans «qui lui permet tout juste d'être entretenue plus ou moins luxueusement, plus ou moins misérablement par son mari.. »

-Le tiers surgit dans cet extrait à travers le pronom personnel « Vous » qui renvoie à l'intervieweur « Jean Louis Servan Shreiber, « parce que je vous l'ai déjà dit,... »

L'extrait n° 16 : -Le proposant : se présente par la première personne du singulier « je » dans : «... je suis aussi très attachée à cette idée... » il se présente aussi par l'adjectif possessif « ma » dans : « Cette idée guide ma vie et ma lutte... »

-L'opposant est généralement incarné par la gente masculine ici c'est l'homme en général et pas forcément le mari dans « Toutes les créatures sont égales face à l'unicité du Créateur. Cette idée guide ma vie et ma lutte pour la justice sociale et pour l'égalité. .. »

-Le tiers ici est l'intervieweur « Milena Rampoldi ».

Nous remarquons que la situation langagière de l'extrait n°3 et de l'extrait n° 16 est argumentative dans la mesure où elle répond aux conditions émises par C. Plantin. Par conséquent nous admettons que le discours féministe -prononcé lors des deux interviews- de Simone de Beauvoir et de Zahra Ali comporte les caractéristiques du discours argumentatif.

b. **Constitution du discours « ému » :**

P 3 :-Lieux psychologique : Je (S.B), la femme et la société (les gens de la société¹)

-Désignation directe de l'émotion aux lieux psychologique

- la femme → l'adverbe : « misérablement » condamné.
- La Société → bouleversée

-Désignation indirecte : reconstruction sur la base d'indices linguistiques :

1- Terme de couleur : /

2- Verbe sélectionnant une émotion : /

-Désignation indirecte reconstruite sur la base de lieux communs -situationnels- : Simone de Beauvoir dans ce passage « un travail non salarié, un travail non payé qui lui permet tout juste d'être entretenue plus ou moins luxueusement, plus ou moins misérablement par son mari » ressent de /l'empathie/ envers la femme mais également de /la colère/ et /l'indignation/. (par rapport à ce qu'on afflige à la femme)

¹ Synecdoque : figure de style qui consiste à donner à un mot un sens plus large ou plus restreint qu'il ne comporte habituellement

P 16 : -Lieux psychologique : Je (Z.A), les féministes musulmanes, Dieu (aussi ; Créateur)

-Désignation directe de l'émotion aux lieux psychologique

- Je → Verbe : attacher « je suis aussi très attachée à cette idée »

-Désignation indirecte : reconstruction sur la base d'indices linguistiques :

3- Terme de couleur : /

4- Verbe sélectionnant une émotion : /

-Désignation indirecte reconstruite sur la base de lieux communs -situationnels- : L'émotion reconstruite apparaît dans le passage suivant : « .. L'idée de Tawhid est centrale aux féministes musulmanes, et je suis aussi très attachée à cette idée qui n'octroie qu'au Divin les caractéristiques de la domination et de l'obéissance. Personne ne doit être obéi et ne doit dominer autre que Dieu lui-même. ». Ici Zahra Ali ressent de /la fierté/ par rapport à l'idée de « Tawhid¹ ».

c. Identification des arguments soutenant les énoncés d'émotions

Numéro de l'extrait	Arguments soutenant les énoncés d'émotion	Les topoi mobilisés (les raisons des émotions)					
		T1 : Quoi ?	T2 : Qui ?	T3 : Comme ?	T7 : Pourquoi ?	T8 : Conséquences ?	T9 : Normes ?
P.3	/la colère/ /l'indignation/ et /l'empathie/	Le travail ménager	Je (S.B), la femme, la société.	Un travail non salarié, un travail non payé...ce travail <i>clandestin</i>	Parce que mener cette vie à longueur d'années et de vie sans rien de productif c'est vraiment une condamnation.	Si ceci était changé toute la société en serait bouleversée	/
P. 16	/la fierté/	L'idée de Tawhid	Je (Z.A), les féministes musulmanes, Dieu	/	(l'idée de Tawhid) qui n'octroie qu'au Divin les caractéristiques de la domination et de l'obéissance.	Cette idée guide ma vie et ma lutte pour la justice sociale et pour l'égalité.	Personne ne doit être obéi et ne doit dominer autre que Dieu lui-même. Ainsi toute forme de domination et de soumission d'autrui et une appropriation de caractéristiques et d'un pouvoir qui n'appartient qu'au Créateur.

¹ Tawhid : (monothéisme, unicité) est une expression du dogme fondamental de l'Islam.

Dans le P.3 ; l'argumentation de /l'indignation/ de /l'empathie/ et de /la colère/ : l'indignation, la compassion et la colère sont reliées à la situation dysphorique *du travail ménager*, hors cinq topoi sont mobilisés, les personnes touchées, la ressemblance de l'évènement à d'autres situations, la cause et les conséquences de l'évènement.

Dans le P.16 ; l'argumentation de /la fierté/ : la fierté est reliée à la situation euphorique qu'est « l'idée de Tawhid » qui est centrale aux féministes musulmanes, hors cinq topoi sont mobilisés, les personnes touchées, la cause et les conséquences de l'évènement, et les normes. La présence de ces raisons justifie et légitime, selon la théorie de Plantin, la construction de cette fierté

5. Conclusion :

L'une des représentations les plus fortes relative au genre continue à être corrélée aux émotions ; aux hommes le stoïcisme et le contrôle des émotions, aux femmes la sensibilité et la communication émotive. En nous appuyant sur le modèle d'analyse de Plantin nous avons tenté de saisir la dimension argumentable des émotions dans la matérialité des discours féministes féminins. Quoique notre foyer d'analyse ait été deux interviews, nous avons pu accéder à l'émotion par ses « raisons ¹ » qui se manifestent à travers des arguments répondant aux topoi interrogatifs (émotionnels). Ce qui nous mène à affirmer notre hypothèse de départ ; et dire que dans le cadre du discours féministe de Simone de Beauvoir et de Zahra Ali, tenu lors des interviews analysées, les émotions sont « argumentables.»

Nous avons également constaté que, dans le discours féministe de Simone de Beauvoir et de Zahra Ali, les arguments de /la fierté/ (par rapport à leurs réalisations), de /l'empathie/ (envers la femme), de /l'indignation/ (concernant les oppressions patriarcales) et de /la colère/ (vis-à-vis du machisme à connotation religieuse ou autre) étaient prédominants. Il paraît évident que dans leur volonté de remettre en question la suprématie de l'homme, et d'améliorer la condition féminine, ces féministes réagissent au nom d'une solidarité émotionnelle (une position émotionnelle) pour aboutir à une conclusion argumentative, ainsi émotion et argument apparaissent comme des éléments indissociables et nécessaires dans la construction de discours authentiques dont l'objectif est de persuader.

6. Références bibliographiques :

➤ Monographies.

¹ Ce que Plantin nomme « les raisons des émotions » correspond chez Micheli à l'émotion argumentée ou « argumentabilité » des émotions.

CHARAUDEAU, Patrick, « De l'argumentation entre les visées d'influence et la situation de communication », in actes du colloque organisé par le Laboratoire de Recherches en Langues et Littératures Romanes, regroupés par Christian BOIX, « Argumentation, manipulation, persuasion », 2005.

MAINGUENEAU. Dominique, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 2009.

PLANTIN. Christian, *L'argumentation*, Paris, Seuil, 1996.

PLANTIN. Christian, *L'argumentation* « Que sais-je », Puf, Paris, 2005.

PLANTIN. Christian, « L'argumentation dans l'émotion », *Pratiques*, n°96, 1997, pp. 81 -100, cité par Raphael MICHELI, *L'émotion argumentée : l'abolition de la peine de mort dans les débats parlementaires français*, Paris, Cerf, 2010.

PLANTIN, Christian. *Essai sur l'argumentation : introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*, Paris, Kimé, 1990.

➤ **Sitographie**

ANGENOT. Marc, « *La division du travail discursif* », *Chapitre 5. Médias 19* [En ligne], Publications, 1889. Un état du discours social, B. Topologie, mis à jour le : 29/07/2013, in [<http://www.medias19.org/index.php?id=11805>] consulté le 06/02/2015

CHARAUDEAU, Patrick, "Le discours de manipulation entre persuasion et influence sociale", Acte du colloque de Lyon, 2009, consulté le 15 juillet 2016 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications, in [<http://www.patrick-charaudeau.com/Le-discours-de-manipulation-entre.html>] Consulté le 11/04/2015

PLANTIN, Christian. « *Les raisons des émotions* » in M, BONDI (éd.), *Forms of argumentative discourse / Per un'analisi linguistica dell' argumentare* ,Bologne,CLUE ,1998,p. 3-50, in [<http://icar.univ-lyon2.fr/membres/cplantin/publications.htm>] Consulté le 20/12/2015

Sukiennik, Claire, « Plantin, Christian. 2011. *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné* (Berne : Peter Lang) ;Micheli, Raphaël. 2010. *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français* (Paris : Le Cerf) », *Argumentation et Analyse du Discours*, 2013.in [<http://aad.revues.org/1566>] Consulté le 14/12/2014

Entre chien et loup : les incertitudes de la traduction selon Jâhiz

Abdellah El Houlali, Université Hassan 1^{er}, Faculté Polydisciplinaire de Khouribga

La pensée arabe classique médiévale a connu l'un des moments forts de son histoire grâce à la traduction de la philosophie grecque et d'autres disciplines telles que l'astronomie, l'astrologie, les mathématiques, la médecine, etc. Une fois traduite en arabe, la philosophie notamment celle d'Aristote, était, en même temps, commentée, prolongée et même remaniée de façon qu'elle soit compatible avec les valeurs de la société arabo-musulmane.

Cette ruée massive des penseurs arabes vers la traduction a eu pour corollaire l'évitement de la traduction de la poésie. Évitement qui serait justifié, dans un premier temps, par une nécessité urgente d'acquérir un savoir scientifique et philosophique qui permettrait aux Arabes de bâtir une société moderne et développée. Toutefois, cet évitement ne nous semble pas pouvoir s'expliquer par la seule nécessité pratique ou pragmatique, ni par l'engouement pur et simple pour les sciences. À l'époque, les Arabes avaient par ailleurs pris conscience assez tôt que pour l'édification d'une nouvelle civilisation, il fallait puiser dans tous les domaines du savoir et ne pas se limiter au seul progrès philosophique et scientifique. Cette attitude vis-à-vis de la traduction de la poésie met en avant des préoccupations d'ordre esthétique et n'est certainement pas bien loin d'une certaine idéologisation. Certains penseurs arabes expriment une hostilité toute particulière à l'égard de toute tentative de traduire la poésie arabe vers d'autres langues¹. On voit se dessiner dans le territoire de la pensée arabo-musulmane une sorte de ligne rouge qui devait rester infranchissable. Pour résumer, nous pouvons dire que le IX^{ème} siècle met en scène et interroge la traduction, débat sur sa possibilité et son impossibilité.

À travers toutes les études qui traitent de la culture arabo-musulmane médiévale, nous avons constaté que dès que l'on évoque le thème de la traduction et son impossibilité, un nom est aussitôt mentionné. Il s'agit en l'occurrence de Jâhiz (environ 775-868 apr. J.-C.). En effet, certaines études consacrées à la traduction ont affirmé dans un même élan, en se faisant écho les unes aux autres, que Jâhiz soutenait l'idée selon laquelle la poésie arabe serait strictement intraduisible. Ces chercheurs n'hésitent pas à brandir quelques passages tirés de son célèbre livre

¹ Abdelfattah Kilito a parlé de ces résistances et de ces oppositions en ce qui concerne la traduction de la poésie arabe dans son essai intitulé *Tu ne parleras pas ma langue*, essai traduit de l'arabe par Francis Gouin, Sindbad-Actes Sud, 2002.

Il dit aussi des choses très intéressantes sur la position des orientalistes français du XIX^{ème} qui reprennent aux Arabes l'idée que leur poésie était intraduisible dans *un autre essai : Je parle toutes les langues mais en arabe*, Sindbad-Actes Sud, 2013.

intitulé *Kitâb al-Hayawân* (Le livre des animaux). L'écrivain iraquien Kadhém Jihad Hassan affirme, dans son livre intitulé *La Part de l'étranger*¹, que c'est Jâhîz qui exprime le mieux ce doute à l'égard de la traduction en général, et celle de la poésie en particulier. (*La Part de l'étranger*, p. 122.) Pour élucider ses propos, il cite le passage suivant :

« *Si la sagesse des Arabes était traduite, cesserait alors l'inimitable (mu'giz) effet de la métrique (wazn).* »² L'écrivain iraquien poursuit son raisonnement en reprenant certaines idées développées dans *Le Livre des animaux*. Selon ce chercheur, Jâhîz aurait affirmé que non seulement la sagesse des Arabes est l'apanage de la poésie, mais encore que celle-ci est le propre des seuls Arabes. Pour corroborer ses réflexions, il cite un autre passage tiré du livre de Jâhîz : « *La vertu de la poésie, seuls la possèdent les Arabes et ceux qui parlent arabe. La poésie ne se laisse donc pas traduire et ne peut en aucun cas l'être. Si l'on y procède, la composition se détruit, le mètre s'absente, la beauté s'éclipse et il n'en reste rien à admirer, rien qui serait à même de nous étonner (batula mawdi'u t-ta'aggub)* »³.

Donc, selon le chercheur Jihad Hassan, Jâhîz constate l'intraduisibilité de la poésie arabe vers d'autres langues. Il attribue même à Jâhîz l'idée selon laquelle la sagesse des Indiens, des Grecs et des Persans est convenablement restituée en langue arabe parce qu'elle fut exprimée en prose. En revanche, il paraît difficile de traduire en d'autres langues la sagesse des Arabes parce que son expression a été confiée aux bons soins des poètes, et la poésie serait par essence intraduisible.

D'emblée, une question nous brûle les lèvres et en vient à se poser avec insistance : Comment Jâhîz, immense penseur arabe, grand visionnaire et adepte du courant mu'tazilit⁴ – courant qui a pour emblème la rationalité et l'ouverture sur les autres cultures – a-t-il pu tenir de tels propos d'isolement et d'enfermement ?

Pour tenter de comprendre l'attitude de Jâhîz, il nous est apparu judicieux de présenter le contexte dans lequel évoluait ce penseur médiéval.

TRADUIRE : ENTRE FASCINATION ET RÉPULSION

La question de la traduction dans le monde musulman a été et est toujours, de la part de certains penseurs musulmans, l'expression d'une hostilité à une discipline et à une démarche qu'ils

¹Kadhém Jihad Hassan, *La Part de l'étranger. La traduction de la poésie dans la culture arabe*, Paris, Actes Sud, coll. « Sindbad », 2007.

²JÂHIZ, *Kitâb al-Hayawân*, Le Caire, Abdesselam Mohamed Harun. 1965, p. 74-75.

³Ibid., p. 122.

⁴ Doctrine profondément influencée par le rationalisme d'Aristote. Elle affirme que, tout en se fondant sur le Coran, la pratique religieuse doit être régie par la raison. Elle prenait le contre-pied des thèses traditionnalistes selon lesquelles toutes les questions posées devraient trouver leurs réponses dans la lecture littérale du Coran et des *hadiths* (les dires et les faits du prophète).

jugent à la fois inutile et corrosive lorsqu'il s'agit d'avoir une bonne intelligence de ce que la religion commande de penser, de croire et de faire.

Dès que le monde de l'islam, sous le pouvoir à peine conquis des Abbassides, a été en contact avec l'amour de la sagesse des Grecs, il s'est trouvé des gardiens des sciences islamiques pour appeler à se défier absolument d'une sagesse qui ne serait pas le fruit d'une révélation et n'aurait dès lors rien à enseigner à ceux qui ne devaient tirer leur savoir que de celle-là.

L'expansion rapide de l'islam au VIII^{ème} et au IX^{ème} siècle fait que très rapidement le monde de l'islam s'incorpore directement les centres de réflexion de pensée de la philosophie grecque. Les intellectuels musulmans, ainsi en contact avec cet amour de la sagesse et avec les ouvrages de la philosophie, commencent à s'y intéresser de plus près. Surgit dès lors un problème incontournable, d'ordre tout à la fois intellectuel et philosophique mais également politique. Les penseurs musulmans prennent conscience qu'il existe une sagesse qui n'a aucune relation possible avec une révélation. Ils se posent la question de savoir ce qu'ils doivent faire de cette sagesse d'un peuple considéré comme païen. Les trois religions monothéistes vont d'ailleurs toutes les trois s'interroger sur ce qu'il faut faire de cette sagesse grecque. Dans le monde de l'islam, le problème s'est posé avec encore plus d'acuité. Pour l'islam, le texte est organisé autour d'une révélation qui est conçue comme étant la parole directe de Dieu. La communauté musulmane est véritablement instituée par la révélation coranique. Le prophète de l'islam n'est que le véhicule de cette révélation coranique. Par conséquent, les sciences qui sont considérées comme étant des sciences « dignes de ce nom », vont être des sciences créées par la révélation elle-même. Ce sera par exemple la grammaire, parce qu'il faut comprendre la langue arabe qui aura été la langue élue, choisie pour recevoir cette révélation. Il y aura également toutes les disciplines connexes pour bien comprendre la révélation et ensuite toutes les conséquences que l'on peut en tirer : la jurisprudence et les juristes se positionnent véritablement au cœur du système des sciences dites islamiques, ou sciences dites de la religion. Alors que faire d'une discipline qui est par nature une discipline spéculative ? Même la théologie a été considérée par certains penseurs conservateurs comme étant un peu trop en dehors de ces sciences dites religieuses étant donné qu'elle met en œuvre un questionnement quasi philosophique. Bien entendu, elle ne remet pas en question les dogmes, ni ne questionne pas de manière radicale ceux-ci, mais à partir des dogmes tels qu'ils sont établis, elle pose un questionnement rationnel. C'est pour cette raison que ceux qui se sont constitués comme les gardiens de la révélation, de la langue de la révélation et des sciences religieuses qui ont découlé de cette révélation, vont voir d'un très mauvais œil l'intrusion, pour ainsi dire, des questions philosophiques grecques dans le monde de l'islam. Ils mesurent à sa juste valeur la capacité de décentrement que cette discipline

et ces textes philosophiques vont introduire dans l'univers intellectuel des sciences dites religieuses.

D'autant que tout cela doit passer par la traduction. Il s'agit de traduire les textes de la pensée grecque en arabe. La traduction signifie que la langue arabe elle-même va connaître une forme d'hybridation. En effet, il va falloir créer des néologismes pour accueillir les concepts de la philosophie. Parmi les gardiens de la langue arabe et des sciences islamiques, ce sont surtout les grammairiens qui réagissent avec la plus grande véhémence lorsqu'ils voient apparaître des mots qui leur semblent d'insupportables barbarismes. Pour eux, la pureté de la langue de la révélation s'en ressent.

JÂHIZ, PASSEUR ENTRE DEUX RIVES

Les califes abbassides organisaient des séances où ils invitaient les opposants et les partisans de la traduction des sciences grecques pour les faire s'affronter dans une joute intellectuelle exceptionnelle. Lors de ces séances, un grammairien hostile à la traduction pouvait ainsi s'opposer à un philosophe qui prônait l'ouverture sur les autres cultures, en tenant pour sa part une position de clôture et d'enfermement. Il soutenait que l'islam se suffisait à lui-même, qu'il était à lui-même sa propre philosophie, qu'il n'avait pas besoin d'entrer en conversation avec le monde grec parce que celui-ci ne connaissait pas la révélation, n'avait pas connu le prophète, etc. Jâhiz, en tant qu'intellectuel phare de l'époque, (reconnu comme *Abou al adab*, le père de la littérature arabe) était partie prenante et acteur incontournable dans ces débats organisés au sein des palais des califes abbassides. Il avait pris conscience que les intellectuels hostiles à la traduction et à l'ouverture sur d'autres cultures étaient majoritaires et prêts à défendre leurs idées par tous les moyens, y compris la violence.

Jâhiz avait aussi compris très tôt que tout affrontement direct et frontal avec les conservateurs conduirait inéluctablement à des dégâts effroyables. Il fallait alors procéder autrement : organiser des séances de débats où chaque protagoniste proposait sa thèse et la défendait par la force des démonstrations et des arguments, à la manière de ce qui se déroulait dans le monde grec. Il fallait donc instituer le dialogue ou la dialectique, afin de dépasser les oppositions systématiques et les malentendus. Il s'agissait ainsi pour lui d'instaurer une nouvelle façon de raisonner, loin de tout fanatisme et de parti pris, et surtout d'essayer d'avancer vers l'inscription dans une civilisation universelle.

Les débats qui se déroulaient au sein de *Bayt al-Hikma* (La maison de la sagesse), véritable académie de la traduction d'œuvres grecques et syriaques fondée par le calife al-Ma'mûn, étaient une sorte de prétexte qui permettait l'évocation, la promotion et l'adoption d'un certain nombre de procédés et de concepts empruntés à la culture grecque. Jâhiz qui est un Mu'tazilit, a été en

quelque sorte le cheval de Troie qui a permis à la philosophie grecque d'entrer dans le monde de l'islam.

En feuilletant le livre intitulé *Kitâb al-Hayawân*, d'où sont tirés les extraits dont s'est servi l'écrivain iraquien pour développer sa réflexion, c'est-à-dire en les replaçant dans la logique du développement, (il faut noter au passage qu'un certain nombre de chercheurs se sont servis de ces mêmes extraits, toujours eux aussi en les sortant de leur contexte, pour réaffirmer que Jâhiz était un fervent opposant à la traduction), nous nous rendons compte que l'argumentation est fonction de ce que Jâhiz s'adresse à un lecteur hostile. D'entrée de jeu, le livre s'ouvre sur une invocation de Dieu pour éloigner le lecteur des « discours fallacieux » (Jannabaka al-lâhu sh-shobha), et ainsi le rapprocher de la « connaissance » (al-Ma'rifa) afin que le lien noué avec cette dernière soit celui de la vérité. Puis, Jâhiz enchaîne avec ces mots : « *Tu m'as blâmé pour mes livres* », « *tu t'es attaqué à cet ouvrage-ci* », c'est-à-dire *Le livre des animaux*. « *Tu as jeté le discrédit sur la manière dont il a été fondu et ciselé, comme tu l'as aussi critiqué sur le fond et sur la forme* ». Ce faisant, face à l'hostilité, Jâhiz va engager le dialogue. Il se sert d'un raisonnement logique et bien articulé pour justifier ses choix théoriques et son style d'écriture.

Quand nous avons repéré ces fameux passages dont nous avons parlé et qui sont souvent cités hors contexte, nous nous sommes en effet rendu compte tout de suite qu'ils sont précédés des mots suivants : « *Il a dit ...* » (qâla) (*Kitâb al-Hayawân*, p. 74), « *quelques-uns parmi ceux qui défendent la poésie ont dit...* » (qâla ba'dhu man ynsuru al-si'ra...) (*Kitâb al-Hayawân*, p. 74, 75) , « *l'autre a dit ...* » (qâla al-akhar) (*Kitâb al-Hayawân*, p. 79). Nous réalisons donc sans ambiguïté que ce ne sont pas les propos de Jâhiz. Celui-ci ne fait que rapporter les propos et arguments de protagonistes qui débattent sur la possibilité ou l'impossibilité de la traduction en général et de la poésie en particulier.

Pour Jâhiz, le plus important à l'évidence, c'est qu'il y ait évocation, à travers les débats, d'un certain nombre de concepts, de notions, d'idéologies qui tendent vers l'ouverture sur l'autre, la complémentarité entre les cultures et l'institution d'une civilisation basée sur le savoir.

Concernant l'intraduisibilité de la poésie, Jâhiz évoque l'argument de certains défenseurs de la poésie, qui font valoir qu'un traducteur (en général) ne peut jamais rendre ce que dit un sage (philosophe) ou un savant, « *dans la nature spécifique de ses significations, la vérité de ses opinions, la subtilité de ses ellipses et le caractère nuancé de ses définitions* ». « *Un traducteur, rapporte-t-il, ne pourrait jamais remplir équitablement sa mission, ni faire ce que doit faire un mandaté fidèle à son mandat.* »¹ Mission, mandat, équité : plus qu'au déni de la traduction, Jâhiz s'intéresse au choix des concepts et du vocabulaire utilisés. C'est en effet par ces termes que des philosophes de la modernité caractérisent la tâche du traducteur.

¹ Ibid., p. 75-76.

Dans la foulée, Jâhiz, tout en adoptant une position de neutralité, rapporte les propos d'un opposant à la traduction qui s'insurge et se demande comment un traducteur pourrait transmettre les idées d'un savant et les rapporter dans toute leur vérité s'il ne connaît pas, au même degré que l'auteur, la valeur des mots, leur emploi et leur portée. Le même opposant à la traduction évoque toute une liste de traducteurs de son époque ou de celle qui l'a précédée, parmi lesquels il inclut même ibn al-Muqaffa' (mort vers 759 apr. J.C.), adaptateur et transmetteur de *Kalila et Dimna* et il s'interroge : Comment pourraient-ils se mesurer à Aristote ou à Platon ?

Ainsi sont mélangées deux considérations que Jâhiz veut mettre en lumière pour bien les distinguer. Pour lui, il y a d'abord le mécontentement dicté par des motifs sociolinguistiques. Ensuite, il y a la confusion entre deux compétences, celle de l'invention, nécessaire à l'écriture et à la composition, et celle de l'entendement, doublée d'une bonne aptitude à la formulation, requise pour la traduction.

Or, en confondant invention et entendement, faculté de composition et pouvoir de compréhension et de formulation, le protagoniste hostile à la traduction déplace le débat vers une autre impossibilité, celle du bilinguisme parfait. Pour être de même force dans les deux langues, un traducteur se doit, selon lui, de connaître parfaitement la langue dont il traduit des œuvres (langue-source) et celle dans laquelle il verse (langue-cible). Ce qui constitue, à ses yeux, un mirage, un vœu pieu. Pour préciser sa pensée, il décrit l'interaction de deux langues dans l'esprit de celui qui les pratique dans des termes qui sont toujours d'actualité dans la linguistique contemporaine : « *Quand même nous trouvons un traducteur capable de parler deux langues, nous le verrons qui fait du tort aux deux (adhala al-dayma 'alayhima ; le verbe signifie littéralement malmener), car chacune des deux langues attire l'autre, en prend quelque chose ou s'y oppose* » (*Kitâb al-Hayawân*, p. 76). Il est alors amené à postuler l'impossibilité d'une coexistence active de deux langues à l'intérieur d'un seul être : « *Comment être, demande-t-il, aussi compétent dans deux langues que lorsqu'on n'en pratique qu'une seule ? Nous n'avons qu'une seule force : à bien parler une langue, on se l'approprie. Lorsque nous en parlons deux, elles se disputent. Ainsi, plus on parle de langues, plus la traduction s'en ressent* » (*Kitâb al-Hayawân*, p. 76-77). D'une part, nous voyons le protagoniste hostile à la traduction glisser de la question de la pratique de la traduction à celle du bilinguisme intégral, qui n'est jamais exigé d'un traducteur. D'autre part, de façon paradoxale, après avoir décrit sur un mode dynamique l'expérience déchirante du bilinguisme chez une même personne, il se hâte d'en postuler l'impossibilité. Rappelons, même si le rapprochement avec l'approche précédente est anachronique, qu'on n'appréhende plus aujourd'hui le bilinguisme en termes de possibilité ou d'impossibilité mais de différence de compétences. On n'écrit, ni ne parle dans une langue d'emprunt de la même façon que dans sa langue maternelle. Dans l'une et l'autre, on dit

rarement la même chose. Une certaine tonalité, des nuances et une tout autre sensibilité s'expriment. Sans changer d'être ou de pensée, c'est un autre aspect de nous-même qui surgit lors de l'usage d'une autre langue. S'il nous permet d'atteindre à un autre type d'expression ou de discours, le passage à une autre langue nous aide aussi parfois à nous défaire de tout un ensemble d'habitudes liées à l'usage de notre propre langue.

À travers ses procédés d'écriture et d'argumentation, Jâhiz a laissé un témoignage historique précieux. Il a participé à l'édification et à la vulgarisation des règles et des bases qui définissent la traduction. « **Plus une science, affirme-t-il, est d'accès difficile, et les savants de cette discipline peu nombreux, plus foisonnantes sont les chances d'erreurs des traducteurs. (Kitâb al-Hayawân** », p. 77).

Pour qu'une traduction parvienne à respecter sa source et à s'approcher de sa cible, il lui faut donc avancer dans un terrain plus ou moins balisé. Des acquis linguistiques et intellectuels accumulés doivent prévenir des dangers et signaler les embûches. À ses yeux, les difficultés les plus redoutables surgissent lorsqu'il s'agit de traduire les textes sacrés. Dans une telle entreprise, que d'exigences un traducteur ne doit-il pas affronter ! Exigences dont Jâhiz dresse une liste interminable, incluant la faculté de distinguer entre les différentes catégories du possible et du probable, entre ce qui relève de Dieu et ce qui s'appliquerait aux hommes, la connaissance des proverbes et des secrets de l'éloquence, des structures de la parole et les différents us et coutumes, de la science des étoiles et d'autres vérités occultes.

À travers son livre intitulé *Kitâb al-Hayawân*, Jâhiz met en scène, en prêtant la parole à ses personnages, une traduction qui dit son impossibilité d'être parfaite. Mais il s'agit aussi d'une conception de la traduction porteuse d'espoirs et de promesses. Sa démonstration laisse transparaître en filigrane une traduction possible qui tire son essence et sa raison d'être en puisant dans son impossibilité même et la conscience de ses impossibles¹.

Dans son livre intitulé *Le degré zéro de l'écriture*, Roland Barthes disait de son côté que : « **La modernité commence avec la recherche d'une littérature impossible** »².

En procédant comme il l'a fait, Jâhiz n'a-t-il pas pour sa part et en son temps posé les fondements d'une conception moderne de la traduction ?

¹ C'est ce que théoriserait aussi un grand analyste contemporain de la traduction, Antoine Berman, dans son essai, *l'Épreuve de l'étranger*, Gallimard, 1984.

² Roland, Barthes, *Le Degré Zéro de l'écriture*, Paris, Seuil, p. 13.

Références bibliographiques

BANGE, P. (1992), *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Didier.

BARTHES, R. (1972), *Le Degré Zéro de l'écriture*, Paris, Seuil.

BERMAN, A. (1984), *l'Épreuve de l'étranger*, Paris, Gallimard.

CORTIER, C. (2005), « Cultures d'enseignement/cultures d'apprentissage : contact, confrontation et co-construction entre langues-cultures », in Puren, C. (éd.), *ELA*, Revue de didactologie des langues-cultures 140, pp. 475-489.

JÂHIZ, (1965), *Kitâb al-Hayawân*, Le Caire, Abdesselam Mohamed Harun.

JAKOBSON, R. (1963), *Essais de Linguistique générale*, Paris, Minuit.

JIHAD HASSAN, K. (2007), *La Part de l'étranger. La traduction de la poésie dans la culture arabe*, Paris, Actes Sud, coll. « Sindbad ».

KILITO, A. (2013), *Je parle toutes les langues mais en arabe*, Sindbad-Actes Sud.

KILITO, A. (2002), *Tu ne parleras pas ma langue*, essai traduit de l'arabe par Francis Gouin, Sindbad-Actes Sud.

MESCHONNIC, H. (1999), *Poétique du traduire*, Lagrasse, Verdier.

MIQUEL, A. (2003), *L'islam et sa civilisation*, Paris, Armand Colin.

MOUNIN, G. (1955), *Les Belles Infidèles*, Paris, Cahier du sud.

Approche esthétique et intertextuelle des discours des lauréats du prix Nobel de littératures française et arabe

Fathéya AL-FARARGUY, Université de Tanta (Egypte) & UMR 8132-France

Les discours des lauréats du prix Nobel n'appartiennent-ils pas à la littérature d'idées ? Depuis 1901 jusqu'à nos jours, La France avec ses seize nobélisés reste en la matière, en première place parmi les autres pays sélectionnés. La présente étude s'appuie sur l'analyse de l'approche esthétique et intertextuelle des discours de l'écrivain égyptien arabe Naguib Mahfouz et des lauréats français Sully Prudhomme, Frédéric Mistral, Romain Rolland, Anatole France, Roger Martin du Gard, François Mauriac, Albert Camus, Saint-John Perse, Claude Simon, Gao Xingjian (écrivain chinois naturalisé français trois ans avant son obtention du Nobel), Jean-Marie Gustave Le Clézio et Patrick Modiano. Il est intéressant de noter qu'avant Anatole France, il n'y avait pas de discours. Jean-Paul Sartre¹ et Samuel Beckett² ayant refusé le prix. Pour des raisons de santé, André Gide n'ayant pu assister à la cérémonie, c'est l'ambassadeur français Gabriel Puaux qui l'a représenté. Tout comme Henri Bergson, à demi paralysé par un rhumatisme déformant, et représenté par Armand Bernard, ministre de l'époque.

De fait, les discours des lauréats prononcés au mois de décembre (date anniversaire d'Alfred Nobel) à l'Académie suédoise sont tous rédigés sur un ton presque didactique pour toutes les générations. Cet héritage culturel et international résume de grandes périodes, des expériences et des espoirs pour un futur distingué. Mais quels en sont les éléments constitutifs à l'approche esthétique ? Comment se forme l'image de chaque écrivain entre le jeu de l'analepse et de la prolepse ? Ces discours contiennent-ils une mise en abîme ? Comment l'intertextualité participe-t-elle à l'acte de l'écriture et à la richesse de ces discours adressés à un public très varié dans le monde entier ? Quelles sont les caractéristiques de ces discours littéraires conversationnels ? À quel style ces discours appartiennent-ils : narratif, descriptif, argumentatif ou explicatif ?

I- L'approche esthétique et l'image de l'écrivain entre le jeu de l'analepse et de la prolepse

Selon Eglal Errera, ces discours sont des textes « inspirés » d'« une réflexion et une médiation uniques sur l'écriture » avec un certain engagement politique, une évocation des « lointains et intimes souvenirs », un hommage à des « personnages-le plus souvent obscurs et parfois illettrés », un salut à des « écrivains dont la lecture a initié et accompagné leur travail »³. Le discours est un texte à la fois oral et écrit. Mais le dernier lauréat français, P. Modiano y met l'accent sur la domination de l'écrit : « un romancier est plus doué pour l'écrit que pour l'oral »⁴. C'est un discours « second ou complexe » (M.Bakhtine 1984 : 13)⁵, « orienté », qui « se développe dans le temps, de manière linéaire ». Cette linéarité monologique « se manifeste souvent à travers un jeu d'anticipations (on va voir que) ou de retour en arrière (j'aurais dû dire), les commentaires du locuteur sur sa propre parole se glissent dans le fil du texte » (M.Bakhtine 1984 : 30).

¹ Selon lui « aucun homme ne mérite d'être consacré de son vivant » VALODE Philippe, *Histoire des prix Nobel Français*, 2006, HC Editions, p.84.

² C'est son éditeur Jérôme Lindon qui a reçu le prix Nobel à sa place.

³ *Tous les discours de réception des prix Nobel de Littérature*, présentés par Eglal Errera, Flammarion, Paris, 2013, p.86-7. Dorénavant nous utiliserons l'abréviation T.D.D.P.N.

⁴ http://www.lemonde.fr/prix-nobel/article/2014/12/07/verbatim-le-discours-de-reception-du-prix-nobel-de-patrick-modiano_4536162_1772031.html

⁵ La conversation ou les échanges verbaux spontanés sont désignés comme « discours premier, ou simple ».

Dans *Analyser un texte de communication*, D. Maingueneau entame une analyse du discours sur le plan des cadres : genres de discours, scène d'énonciation et sur le plan de l'embranchement énonciatif. Les discours sont argumentatifs parce qu'ils essaient de convaincre et de persuader en s'appuyant sur des exemples. Certaines marques linguistiques comme l'emploi de l'infinitif servent à un ancrage dans la situation de communication, et donnent un texte complet parce que l'infinitif ne comporte ni marques de personnes ni marques de temps (D. Maingueneau, 2007 : p.7). Citons à titre d'exemple Le Clézio : « Agir, plutôt que témoigner. Écrire, imaginer, rêver, pour que ses mots, ses inventions et ses rêves interviennent dans la réalité... » (*T.D.D.P.N.*, p. 76). L'approche esthétique s'avère par la rhétorique de la comparaison, de la métaphore et du paradoxe. R. Martin du Gard se compare à un hibou « qu'on a brusquement sorti de son nid pour l'exposer au grand jour, et dont les yeux, habitués à l'ombre, sont aveuglés par cette trop éclatante lumière » (*T.D.D.P.N.*, p.840). Cette comparaison est très évocatrice du contraste éprouvé entre l'obscurité/méconnaissance avant le prix et la pleine lumière/renommée après le prix. N. Mahfouz, lui, compare les intellectuels qui doivent « nettoyer l'humanité de la pollution morale » aux scientifiques qui nettoient « l'environnement de la pollution industrielle » (*T.D.D.P.N.*, p. 417). C. Simon commence son discours en exprimant son opinion envers l'institution du prix Nobel et en comparant les savants à des enfants aimant gagner, et être récompensés.

L'analyse du discours dépend aussi des lois de la compétence « linguistique ou rhétorique » divisées en deux catégories : lois générales qui comprennent le principe de coopération, de pertinence et de sincérité et trois autres lois plus spécifiques : d'informativité, d'exhaustivité et de modalité. D'autres règles discursives nécessaires pour cette analyse concernent l'ensemble des comportements sociaux : loi de discours et comportement social, ou comment ménager autrui et se ménager soi-même (D. Maingueneau, 1990 : pp.101-120).

L'esthétique du paradoxe prend forme par la mission de l'écrivain envers sa société et le moule littéraire dans lequel il conçoit le genre littéraire. C'est ainsi que le principal objet du roman provient du « témoignage d'une vision personnelle et de l'univers » (*T.D.D.P.N.*, p.840) selon R. Martin du Gard. Dans cette même veine, l'universalité et l'éternité sont indispensables pour la création romanesque (F. Mauriac). Cette universalité pour A. Camus émerge de « cet aller-retour perpétuel de lui aux autres ». Ainsi l'écrivain a de « devoirs difficiles » à accomplir envers autrui, ceux « qui subissent (l'histoire) ». L'écriture devient alors « un honneur », « un métier noble » pour un écrivain « passionné de justice ». Néanmoins cette mission subit une sorte de contradiction pour une génération « vouée à refaire le monde ». Mais celle de la Première Guerre mondiale reste paralysée devant « une histoire corrompue où se mêlent les révolutions déçues, les techniques devenues folles, les dieux morts et les idéologies exténuées » (*T.D.D.P.N.*, p.763). Par l'image métaphorique de l'intelligence assimilée à une servante de la haine et de l'oppression, A. Camus montre la déception de cette génération.

Du point de vue de l'anxiété envers le futur, le jeu de l'intertextualité élucide la position de l'auteur par rapport aux précédents et aux suivants, « par ses choix d'écriture qui vont de la fidélité au déni de l'origine »¹. C. Simon, un des pères du nouveau roman trouve une grande difficulté à définir l'écrivain : « dépossédé du bénéfice de ses efforts au profit de ce que certains ont appelé l'inspiration qui fait de lui un simple intermédiaire, le porte-parole dont se servirait on ne sait quelle puissance surnaturelle ». Cette vision peut cerner le romancier dans une optique intertextuelle négative ou presque : « Il n'est tout au plus qu'un copiste », ou « le traducteur d'un livre déjà écrit quelque part », « une sorte de machine à décoder et à délivrer » (*T.D.D.P.N.*, p.469). Pour lui, le roman est un « miroir promené le long d'un chemin » (*T.D.D.P.N.*, p.470). Avec ce miroir, l'écriture connaît une sorte de paradoxe entre le côté statique du paysage intérieur et dynamique du paysage extérieur.

¹ BUDICK, Trad. de Sophie Rabau, Une anxiété du futur, in *L'intertextualité*, Paris, Flammarion, 2002, p.215.

P. Modiano incarne, lui aussi, le côté négatif de l'intertextuel parce qu'il sent qu'il est prisonnier de la lecture des grands romanciers du XIX^e siècle. Mais il analyse l'influence des lieux d'Oxford Street à Londres chez Thomas de Quincey et cite des vers des *cygnes sauvages* à Coole du poète irlandais Yeats.

Avec le temps et au XXI^e siècle, l'idée du paradoxe s'élargit. Le Clézio intitule son discours « Dans la forêt des paradoxes ». Il considère l'écriture comme un moyen de résistance ou de protection : « Si l'on écrit, cela veut dire que l'on n'agit pas. Que l'on se sent en difficulté devant la réalité, que l'on choisit un autre moyen de réaction, une autre façon de communiquer, une distance, un temps de réflexion » (*T.D.D.P.N.*, p.69). L'écrivain peut vivre un autre paradoxe entre son aspiration et sa voix intérieure qui « lui souffle que cela ne se pourra pas, que les mots sont des mots que le vent de la société emporte, que les rêves ne sont que des chimères » (*T.D.D.P.N.*, p.76). Même sentiment vécu par P. Modiano qui assimile ce moment à l'impuissance de revenir en arrière en conduisant une voiture le soir en hiver.

Ayant la conviction de l'importance de la littérature plus qu'avant, il faut à Le Clézio deux éléments : la solitude et le bonheur. Même ce bonheur ou cette « petite musique obsédante » est « contradictoire, mélange de douleur et de délectation, un triomphe dérisoire, un mal sourd et omniprésent » (*T.D.D.P.N.*, p.77). De la forêt de la nature à la forêt du monde de la création, l'écrivain « observateur-acteur » se livre dans sa solitude au « miroir trop blanc de la page vide », à « l'écran trop vif de son ordinateur », au « bruit de ses doigts qui clic-claquent sur les touches » (*T.D.D.P.N.*, p.77).

Un autre paradoxe peut évoquer la question suivante : est-ce une écriture adressée aux pauvres ou aux riches ? Le Clézio cite l'exemple de François Rabelais qui luttait contre le pédantisme et se dirigeait vers ceux qui avaient faim : « Il mettait en mots l'extraordinaire appétit de ceux qui se nourrissaient de la maigreur des paysans et des ouvriers » (*T.D.D.P.N.*, pp.75). Pour N. Mahfouz « l'art est généreux et compatissant. Il visite ceux à qui la fortune sourit, mais ne déserte pas les damnés. Aux uns et aux autres, il offre pareillement les moyens nécessaires pour exprimer ce qui gonfle leur poitrine » (*T.D.D.P.N.*, p.417).

Selon Le Clézio, la littérature est un moyen d'affirmer leur identité pour des sociétés décolonisées. Pour cette raison, il insiste sur le rôle permanent du livre « outil idéal », « pratique », « maniable », « économique ». Pour réaliser ce vœu, il met l'accent sur le rôle des éditeurs parce que le livre ne doit pas être un « luxe inaccessible » (*T.D.D.P.N.*, p.80). Il propose un projet de « coédition avec les pays en voie de développement, la création de fonds pour les bibliothèques de prêt ou les bibliobus » (*T.D.D.P.N.*, p.80). Dans son long discours, la loi d'exhaustivité domine « c'est-à-dire que le locuteur est censé donner un maximum d'informations, mais seulement celles qui sont susceptibles de convenir au destinataire » (D. Maingueneau, 1990 : p.109). Il vise aussi à « ménager la face positive et le territoire d'autrui » (D. Maingueneau, 1990 : p.112).

Pour terminer son discours, il exige une action internationale pour mettre fin à la faim et l'alphabétisation. Même question déjà évoquée par Mahfouz venant d'un autre continent qui complète probablement la vision de l'écrivain européen. Il appuie son discours sur le principe de coopération « chacun des protagonistes se reconnaît et reconnaît à son co-énonciateur les droits et les devoirs attachés à l'élaboration de l'échange » (D. Maingueneau, 1990 : p.102). Mahfouz s'adresse à son public en disant : « vous vous demandez peut-être comment cet homme du tiers-monde a pu trouver la paix d'esprit nécessaire pour écrire des histoires » (*T.D.D.P.N.*, p.416). Il compte ici sur la loi de pertinence, sur son « autorité » et sur le principe de sincérité : « Les locuteurs sont censés n'asserter que ce qu'ils veulent voir réaliser » (D. Maingueneau, 1990 : p.105). Par le clivage entre les pronoms *nous* et *vous* en utilisant l'impératif, il entraîne ses auditeurs vers les misères des autres continents. Les spectateurs-auditeurs sont invités à fournir des arguments autour de la condition humaine et incités à réfléchir sur leur part de responsabilité : « Votre statut vous donne un noble rôle à jouer. Votre position de supériorité vous rend responsable de toute mauvaise direction prise ». Il pointe les misères insupportables en répétant le verbe "sauvez" : « les êtres tenus en esclavage dans le sud de l'Afrique » "affalée", les Palestiniens (*T.D.D.P.N.*, p.418). Pour rendre son discours plus

argumentatif, il met en relief la valeur du lieu, « oasis de civilisations », d'où il adresse son appel de responsabilité à ses auditeurs : « Mais qu'attendiez-vous d'un homme du tiers-monde ? Tout flacon n'est-il pas coloré par ce qu'il contient ? » (*T.D.D.P.N.*, p.419). L'emploi du connecteur argumentatif "mais" accentue l'orientation du discours qui fait référence au testament d'A. Nobel qui prône la tolérance et incite les dirigeants à avoir le sens des responsabilités. Mais il n'oublie pas de mettre en valeur la soif de la connaissance des habitants de ce continent et de « la civilisation païenne » : « Après avoir remporté une victoire sur Byzance, elle décida de lui rendre ses prisonniers de guerre en échange de livres de philosophie, de médecine et de mathématiques faisant partie de l'héritage grec » (*T.D.D.P.N.*, p.416).

Ajoutons à cela la règle de l'ensemble des comportements sociaux. D. Maingueneau évoque à cet égard la célèbre théorie des faces : « Dans la vie en société, chacun cherche à défendre son territoire (appelé face négative) et à valoriser, à faire reconnaître et à apprécier par autrui la qualité de sa propre image (face positive) » (D. Maingueneau, 1990 : p.111). C'est ainsi que Mahfouz réussit à mettre en scène le jeu des forces contradictoires : « Il est pourtant nécessaire de s'auto-dévaloriser un peu pour valoriser autrui et être en retour valorisé par lui » (D. Maingueneau, 1990 : p.111). En outre, A. Camus met en valeur le jeu de la prolepse de la création de ses compatriotes : « je vois quelques grands poètes, quelques nobles et puissants esprits, sur lesquels, avec tant de raison, les suffrages auraient pu se porter » (*T.D.D.P.N.*, p.840). P. Modiano, quant à lui, analyse le processus de l'écriture, le romancier étant souvent un « voyant », un « visionnaire », un « sismographe »¹. Par la force des infrarouges et des ultraviolets de son imagination, il incarne l'air de son temps.

Ajoutons à ce tissu esthétique romanesque, le rôle de l'imagination poétique qui, d'après S.-J. Perse, constitue « le vrai terrain de germination scientifique » (*T.D.D.P.N.*, p.739). Ce ne sont pas seulement les romanciers qui peuvent laisser leurs empreintes sur leur monde mais aussi la poésie comme "mode de vie intégrale". « Le poète existait dans l'homme des cavernes, il existera dans l'homme des âges atomiques parce qu'il est part irréductible de l'homme » (*T.D.D.P.N.*, p.740). Par un jeu de prolepse, S.-J. Perse se pose la question : « Face à l'énergie nucléaire, la lampe d'argile du poète suffira-t-elle à son propos ? » (*T.D.D.P.N.*, p.743). Le Clézio se pose la même question : quels sont les éléments du maintien de cette littérature ? Même inquiétude pour P. Modiano qui s'interroge sur l'avenir de la littérature avec l'invasion des réseaux sociaux et avec l'épanchement intime dans le monde informatique qui était le bien des générations précédentes.

Ces discours contiennent-ils une mise en abîme ?

Camus, le plus jeune lauréat, évoque la question de la renommée : « Tout homme et, à plus forte raison, tout artiste, désire être reconnu » (*T.D.D.P.N.*, p.760). Mais il sent un paradoxe entre sa jeunesse, sa renommée et sa richesse en situant la littérature française par rapport à celles de l'Europe entière : « De quel cœur aussi pouvait-il recevoir cet honneur à l'heure où, en Europe, d'autres écrivains, parmi les plus grands, sont réduits au silence, et dans le temps même où sa terre natale connaît un malheur incessant ? » (*T.D.D.P.N.*, p.760).

Quant à F. Mauriac, il définit et justifie son écriture « noire » par ces mots : « Je passe pour tenir une sorte de musée des horreurs » (*T.D.D.P.N.*, p.772-3). Face au désespoir de l'homme étouffé par l'absurdité du monde, l'homme se livre à l'inhumain. Avec C. Simon, la mise en abîme se construit autour des reproches, des jugements de critiques, des « griefs ». Critiques qui le considèrent comme un auteur « difficile », « ennuyeux », « illisible » ou « confus » (*T.D.D.P.N.*, p.467). Chez P. Modiano, l'espace sert à une mise en abîme « Grâce à la topographie d'une ville, c'est toute votre vie qui vous revient à la mémoire »². Elle lui paraît « énigmatique » et sert de « matrice » dans ses livres et lui donne l'envie d'écrire. Influencé par *Les Mystères de Paris*, par *L'homme des foules* d'Edgar Poe, il se promène dans la ville tout

¹ http://www.lemonde.fr/prix-nobel/article/2014/12/07/verbatim-le-discours-de-reception-du-prix-nobel-de-patrick-modiano_4536162_1772031.html

² http://www.lemonde.fr/prix-nobel/article/2014/12/07/verbatim-le-discours-de-reception-du-prix-nobel-de-patrick-modiano_4536162_1772031.html

seul en pleine journée à dix ans et pendant la nuit durant son adolescence. Comme les romanciers du XIX^e siècle, cet écrivain né avec l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale est obsédé par la grande ville et les villes détruites.

Mais comment l'intertextualité participe-t-elle alors à la richesse de ces discours adressés à un public très varié dans le monde entier ?

II- L'intertextualité et l'enrichissement de l'acte de l'écriture

« Le texte est une combinatoire, le lieu d'un échange constant entre des fragments que l'écriture redistribue en construisant un texte nouveau »¹. C'est ainsi que Julia Kristeva désigne cette notion d'intertextualité à la fin des années 1960. Selon Nathalie Piégay-Gros, l'intertextualité peut être considérée comme une sorte de « Mosaïque, kaléidoscope, puzzle, écriture qui s'apparente au montage et au bricolage »².

Par cette mosaïque des indices d'interaction et des relations intertextuelles, l'identification et l'interprétation de la citation dépendent de quelques éléments primordiaux : « les limites de son découpage, les modalités de son montage, le sens que lui confère son insertion dans un contexte inédit »³. Les citations peuvent être introduites par la dérivation, implicite ou explicite⁴. D. Sangsue évoque la question chronologique de l'intertextualité : « il s'agit autant de lire le texte présent en fonction de textes passés que de lire en fonction de textes coexistants et, par réversibilité, de lire le texte présent sous le texte passé »⁵.

Certains indices sont formellement explicites comme les « signes typographiques (les italiques et les guillemets) »⁶. L'intertextualité est insérée ainsi par des îlots textuels (D. Maingueneau, 1990 : p.133). P. Modiano utilise l'écriture en gras, les guillemets et Le Clézio et C.Simon emploient l'italique.

Comme l'intertextualité sert à la caractérisation du personnage en précisant sa « psychologie », ses « hantises » ou ses « obsessions », son « savoir », ses « compétences culturelles »⁷, elle sert certainement aussi à dévoiler celle des orateurs-auteurs dans leurs discours. Quant à l'interprétation du contexte, la mémoire y joue un rôle : « notre connaissance du monde, les savoirs partagés antérieurs à l'énonciation » (D. Maingueneau, 2007 : p.9). À ce propos, G. Xingjian raconte sa première expérience avec sa mère, à huit ans, quand elle lui a demandé de lire un journal et avec son professeur de rédaction au lycée qui lui a accordé le titre de « Plume vigoureuse »⁸ après la rédaction d'un commentaire critique sur un tableau dessiné.

L'enrichissement de l'intertextualité provient également des embrayeurs de personnes, des embrayeurs temporels et spatiaux.

-Les embrayeurs de personnes

Embrayeurs (ou déictiques) sont les éléments qui dans l'énoncé marquent un embrayage : « l'ensemble des opérations par lesquelles un énoncé s'ancre dans sa situation d'énonciation » (D. Maingueneau, 1990 : p.85). Les orateurs lauréats citent des écrivains ayant marqué de leurs empreintes leur création à travers la lecture de leurs œuvres, ou par leur accompagnement. Pour R. Martin du Gard et P. Modiano c'est Tolstoï, le grand maître. A. Camus se réfère à Nietzsche

¹ PIÉGAY-GROS Nathalie, *Introduction à l'intertextualité*, Paris, Dunod, 1996, p.10.

² Ibid., p.112.

³ Ibid., p.45.

⁴ PIÉGAY-GROS Nathalie, op.cit., p.45.

⁵ SANGSUE Daniel, *Le grand Atlas des Littératures*, Paris, Encyclopaedia Universalis, 1990, p.29

⁶ Ibid., p.95.

⁷ Ibid., p.76.

⁸ http://www.nobelprize.org/nobel_prizes/literature/laureates/2000/gao-speech.html

et à l'amitié d'un demi-siècle de P. Valéry qui a laissé ses empreintes sur Gide. Tandis que George Eliot, Dickens, Dostoïeski, Selma Lagerlöf ont influencé l'écriture de F. Mauriac.

Pour Le Clézio, l'écriture crée un paradoxe entre l'importance de la littérature, la conscience de l'écrivain et la volonté de gagner la vie. Il « insiste sur la dimension intertextuelle de la littérature, immense palimpseste où chaque œuvre absorbe et transforme une multitude de textes »¹. Il cite ainsi les grands textes de la littérature universelle comme ceux de V. Hugo *Quatre-vingt-treize*, *Les Travailleurs de la mer*, ou *L'Homme qui rit* qui ont nourri son esprit et son écriture par des embrayeurs spatiaux : le Don Quijote illustré de Johannot, *La Vida de Lazarillo de Tormes* ; *The Ingoldsby Legends*, *Gulliver's travels* ; *Les Contes drolatiques* de Balzac, le *Livre des merveilles* de Marco Polo.

En outre, les contes de sa grand-mère l'ont aidé à renouveler le cadre spatial de ses œuvres. Il termine son discours par la dédicace de son prix à un enfant inconnu rencontré dans la forêt du Darien et à l'aventurière Elvira, la conteuse de la forêt isolée et éloignée. Le Clézio garde un souvenir inoubliable de sa voix et de la beauté de ses inventions : « Comme si elle portait dans son chant la puissance véridique de la nature » (*T.D.D.P.N.*, p.84). Il constate le rôle du langage en citant : Jallal al-Dine Roumi, l'architecture visionnaire d'Emanuel Swedenborg et il cite aussi le discours adressé à la fin du XIX^e siècle au Président des États-Unis par le chef Stealth des Indiens Lumni pour reprendre sa terre : « les plus beaux textes de l'humanité » (*T.D.D.P.N.*, p.84).

Quant à Mahfouz, l'intertextualité émerge du métissage culturel entre les différentes civilisations pharaonique, islamique et européenne. Il accentue le rôle de cette dernière en déclarant : « Plus tard, j'ai bu le nectar de votre riche et fascinante culture » (*T.D.D.P.N.*, p.416).

-Les embrayeurs temporels et spatiaux

L'embrayeur temporel connaît aussi une sorte de paradoxe dû au changement du rythme sur le plan temporel. P. Modiano compare entre la lenteur du temps qui permet aux grands maîtres du XIX^e siècle de produire de grands massifs romanesques, et le temps accéléré des siècles suivants qui donne naissance à des œuvres discontinues et morcelées.

Les embrayeurs spatiaux s'incarnent à la fois en France et hors de France. La province connue dès les vacances scolaires de F. Mauriac. D'où vient le jeu de l'intertextualité entre les mots et les choses. Quant à P. Modiano, c'est la capitale française qui l'attire. Il actualise le Paris de l'occupation : « une ville silencieuse », « absente à elle-même », « sans regard », « de mauvais rêve »². À la recherche de sa ville « engloutie », pour respirer « l'odeur du passé », il consulte les vieux annuaires de Paris pour radiographier sa mémoire. Il s'interroge sur l'avenir des villes dans la création littéraire, sur les « mégapoles » en Amérique et dans le tiers-monde.

Pour d'autres lauréats, les embrayeurs spatiaux se forment hors de leur pays natal, comme la forêt pour Le Clézio. Cet écrivain niçois du port, fils d'un chirurgien anglais, fait l'anatomie de la nature humaine. Issu d'une famille bretonne immigrée, il profite de sa double appartenance à la culture française et mauricienne : « Je dois à la forêt l'une de mes plus grandes émotions littéraires de mon âge adulte » (*T.D.D.P.N.*, p.81).

Conclusion

¹GRUCA Isabelle et BLONDEAU Nicole, Lecteurs in fabula, in *Le Français dans le monde*, n.°363, Mai-juin 2009, p.44.

² http://www.lemonde.fr/prix-nobel/article/2014/12/07/verbatim-le-discours-de-reception-du-prix-nobel-de-patrick-modiano_4536162_1772031.html

L'analyse des discours du plus jeune lauréat du Nobel au plus âgé, du plus court discours au plus long, du romancier traditionnel au romancier du nouveau roman, du poète interprète des aspirations artistiques a mis en lumière la richesse esthétique du paradoxe et de l'intertextualité. Avec le temps et au XXI^e siècle, l'idée du paradoxe s'élargit : un paradoxe entre les précédents et les suivants, entre le jeu de l'analepse et de la prolepse, entre l'aspiration et la voix intérieure, entre l'importance de la production littéraire pour les pauvres et les riches, entre le côté statique du paysage intérieur et dynamique du paysage extérieur, entre la jeunesse, la renommée, la conscience de l'écrivain et la volonté de gagner la vie, entre la lenteur du temps qui permet aux grands maîtres du XIX^e siècle de produire de grands massifs romanesques, et le temps accéléré des siècles suivants qui donne naissance à des œuvres discontinues et morcelées.

Ces discours « complexes », orientés, enrichis par une intertextualité thématifiée, par une linéarité monologale, possèdent deux niveaux de réception par leur qualité à la fois orale et écrite. L'imagination des lauréats est nourrie d'un espace, soit à l'intérieur du pays natal soit à l'extérieur : la province, la capitale, la ville, les ruelles et la forêt. L'intertextualité dans ces discours argumentatifs rédigés sur un ton presque didactique permet aux lauréats d'exprimer leur reconnaissance et de rendre hommage à tous ceux qui ont laissé leurs empreintes sur leurs œuvres. Toutefois, C. Simon et P. Modiano incarnent le côté négatif de l'intertextualité dû soit à l'imitation et à la dépersonnalisation, soit à la domination des ouvrages classiques.

Face aux réseaux sociaux et à leur attraction pour l'épanchement intime, les discours traités accentuent l'accroissement de l'importance de la littérature face à la déshumanisation de la modernité. Dire ce qu'on pense est un plaisir coûteux mais trop vif pour qu'on y renonce (A. France, *Les pensées*)¹

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

CORPUS DE TRAVAIL

Tous les discours de réception des prix Nobel de Littérature, présentés par Eglal Errera, Paris, Flammarion, 2013.

MAHFOUZ Naguib, *Le vieux quartier et autres nouvelles*, traduites de l'arabe (Egypte) et préfacées par Marie Francis-Saad, Editions de l'aube, 2001.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

BAKHTINE Mikhaïl, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984.

BOYER Régis, *Les prix Nobel de littérature*, Paris, L'Alhambra, 1992.

FRANCE Anatole, *Les pensées*, Paris, Le cherche midi éditeur, 1994

GIGNOUX Annes Claire, *Initiation à l'intertextualité*, Paris, Ellipses, 2005.

-MAINGUENEAU Dominique, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Bordas, Paris, 1990.

- -----, *Analyser les textes de communication*,
Paris, Armand Colin, 2007.

-PIÉGAY-GROS Nathalie, *Introduction à l'intertextualité*, Paris, Dunod, 1996.

- RABAU Sophie, *L'intertextualité*, Paris, Flammarion, 2002.

- RASTIER François, *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF, 2001.

- SMADJA Éric, *Le rire*, Que sais- je ?, Paris, PUF, 1993.

- TOURATIER Christian, *La Sémantique*, Paris, Armand Colin, 2010

-VALODE Philippe, *Histoire des prix Nobel Français*, HC Editions, 2006.

-XINGJIAN Gao et BOURGEOIS Denis, *Au plus près du réel*, Paris, L'Aube, 1990.

ARTICLES

¹ FRANCE Anatole, *Les pensées*, Paris, Le cherche midi éditeur, 1994, p.78.

- GRUCA Isabelle et BLONDEAU Nicole, Lecteurs in fabula, in *Le Français dans le monde*, n.° 363, Mai-juin 2009

DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES

-*Le grand Atlas des Littératures*, Eccylopaedia Universalis, 1990.

SITOLOGIE

-http://www.lemonde.fr/prix-nobel/article/2014/12/07/verbatim-le-discours-de-reception-du-prix-nobel-de-patrick-modiano_4536162_1772031.html

-<https://culturezvous.com/patrick-modiano-discours-academie-suedoise/>

-http://www.nobelprize.org/nobel_prizes/literature/laureates/1901/

-http://www.nobelprize.org/nobel_prizes/literature/laureates/

-<http://www.leparisien.fr/sciences/en-images-ces-francais-qui-ont-recu-le-prix-nobel-09-10-2012-2218493.php?pic=4#infoBulles1>

-<http://www.lefigaro.fr/livres/2008/10/09/03005-20081009ARTFIG00546-le-clezio-prix-nobel-de-litterature-.php>

-<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-culturelle/celebrations-nationales/2007/litterature-et-sciences-humaines/albert-camus-prix-nobel-de->

<http://www.biblio13.fr/biblio13/CG13/cache/bypass/pid/111;jsessionid=17BD250E7D61CC9CB6B7D06328A3275B?publi.id=704&publi.chapter.id=70>

DOCUMENTS SONORS

-<https://www.youtube.com/watch?v=mYxlYuH6cVk>

RÉFÉRENCE EN ARABE

عامر عطيه قصّة نوبل نجيب محفوظ ، تحقيق وتوثيق وحيد موافى ، مكتبة مدبولى ، القاهرة 2013

***Quand la langue nous fait, nous défait ou la langue comme vecteur de relations
interculturelles***

Wafaa AIT KAIKAI, Zahra TAIFOUR, LARLANCO, Université Ibn Zohr-Agadir

Introduction

Tout acte d'écriture présuppose le choix d'une (ou de plusieurs) langue (s) et prédispose l'écrivain, par conséquent, à accéder à un univers où l'imaginaire se nourrit du réel et où le récit transpose le vécu sans forcément lui être fidèle.

L'écrivain se fraie ainsi un chemin dans les dédales de la mémoire se rappelant tous les auteurs qu'il a lus : ceux qui l'ont ému et ceux qui lui ont déplu en essayant de prendre ses distances par rapport à leurs expériences littéraires respectives afin d'accéder, majestueusement mais discrètement, à la tour de Babel où toutes les langues s'affranchissent des frontières du temps et de l'espace façonnant, chacune à sa manière, une vision du monde.

Pour F. LAROUÏ, l'écriture correspond à un projet de vie, abandonnant ainsi un mode de vie et une carrière qu'il n'a pas choisis. Joindre l'utile à l'agréable telle est la devise qui inspirera toutes ses œuvres.

L'écriture est également pour lui un moyen de déjouer cette tendance qui consiste à le noyer dans une unité illusoire, nommée "communauté marocaine" où l'individu n'a pas lieu d'être sur une terre qui ne l'a pas vu naître mais qu'il a choisi pour être ce qu'il a toujours voulu être : un écrivain de langue française et un poète de langue néerlandaise.

L'écriture permet à LAROUÏ de se dépasser (il ne s'est considéré comme écrivain attitré qu'après la parution" de son sixième livre chez Julliard *Une Année chez les Français*, à l'instar de Naipaul). C'est aussi une façon d'obliger ses personnages à se dépasser, à se métamorphoser, en quelque sorte, comme c'est le cas dans *La Vieille dame du riad*.

Pour LAROUÏ, l'écriture est un acte salvateur à plus d'un titre. C'est d'abord une voie vers la quiétude, la paix intérieure contre un vécu où règne l'imprévisible en maître absolu (*Tu N'as rien compris à Hassan II*). C'est aussi une quête en soi et pour soi-même afin de " se débarrasser" de toutes les blagues qu'il a intériorisées pendant son séjour au lycée Lyautey.

Pour LAROUÏ, l'écriture est une voie, entre autres, à l'instar de l'art ou de tout autre moyen d'expression, pour traduire une vision personnelle du monde qui

l'entoure. Un monde où le réel et l'imaginaire se côtoient, un monde où l'implicite et l'explicite se recourent, un monde où le dire et le faire se font écho l'un de l'autre, un monde où une marge de prise de risque est incontestable par rapport à un lecteur qui peut ne pas apprécier la manière avec laquelle il dénonce ce qui ne marche pas ou annonce ce à quoi il aspire.

Parler d'écriture suppose/présuppose le recours à une langue par le biais de laquelle l'écrivain s'exprime en s'appropriant cette langue quel que soit le qualificatif que nous pouvons lui attribuer : maternelle, seconde, étrangère, etc. L'essentiel est qu'elle traduit ce à quoi cet écrivain aspire consciemment ou inconsciemment.

I. La langue française : la concrétisation d'un projet

LAROUÏ fait partie de cette catégorie d'écrivains qui se sont orientés vers le français en tant que langue véhiculaire d'un vécu certes mais aussi d'une vision particulière inhérente à ce même vécu sans que leurs œuvres, du moins dans leur intégralité, ne soient foncièrement et forcément autobiographiques.

Il part du principe que "la question linguistique est fondamentale au Maroc". C'est la raison pour laquelle il a décidé d'en faire l'objet d'un essai et a même pris une année sabbatique pour s'y consacrer entièrement.

Ainsi, dans *Le Drame linguistique marocain*, il rend compte de la diversité des langues auxquelles sont confrontés les Marocains depuis l'enfance. Une diversité qualifiée de "dramatique" étant source de certaines difficultés qui entravent le processus d'enseignement/ apprentissage, en l'occurrence au sein des écoles publiques. Entre langue(s) maternelle(s) et langue(s) étrangère(s) ou du moins qualifiées comme telles, le fossé est parfois énorme, le cap devient ainsi difficile à franchir :

Ainsi l'écrivain Mohamed Nedali nous a affirmé qu'il avait été confronté à cinq langues : le tamazight dans la petite enfance, puis l'arabe littéraire à l'école en même temps que l'arabe dialectal (dans la cour de l'école, pour communiquer avec ses condisciples), puis très rapidement le français, comme «langue étrangère» – langue étrangère paradoxale, puisque les disciplines scientifiques étaient enseignées dans cette langue...Plus tard au

collège, il apprit l'anglais, cette fois-ci comme une « vraie » langue étrangère¹.

LAROUÏ écrit certes en langue française, mais tout en essayant de refléter cette diversité linguistique inhérente au pays natal selon une perspective de complémentarité et d'ouverture et non d'opposition et de confrontation en tentant de contourner un réel par rapport auquel leur mise en relation est qualifiée de "dramatique". C'est ce qui justifie la présence des autres langues du Maroc dans ses œuvres de par leur utilisation effective, d'une part et leur incidence sur la prononciation du français, d'autre part. Une langue qui permet à l'humour de se manifester dans ses écrits mais sans faire oublier au lecteur le sérieux des thématiques qu'il aborde. Une langue grâce à laquelle il s'exprime faute de pouvoir le faire avec la même aisance par le biais de la langue arabe. Une langue qui lui permet également de puiser ses intrigues dans différentes cultures, notamment marocaine, française et néerlandaise.

II. La langue française comme espace de rencontres

Parler des langues, notamment la langue française, comme vecteur des relations interculturelles dans les œuvres narratives de LAROUÏ stipule que nous nous situons dans cette perspective de gestion de la diversité linguistique et culturelle telle qu'elle a été abordée par LAROUÏ. C'est dans ce sens que nous jetterons un éclairage sur quelques unes des caractéristiques inhérentes aux langues de façon générale et au français de façon particulière et qui en font incontestablement l'un des piliers de l'identité.

II. 1. Langue aux multiples facettes

C'est une langue qui traverse les œuvres de LAROUÏ mais qui est traversée par d'autres langues en présence. Dans certaines situations, des mots français se trouvent déformés (ex : *Falise* (p.12), *L'carbiratour* (p.46)). Dans d'autres, un style elliptique caractérise l'emploi de la langue française chez quelques personnages, en l'occurrence Mokhtar dans *Une Année chez les Français*:

*On ne rentre pas chez les gens les [incompréhensible²]
vides. Surtout la première fois. Il y a une [?] très importante chez*

¹ F. LAROUÏ, *Le Drame linguistique marocain*, Casablanca, Éditions Le Fennec, 2011, pp.8-9.

² Le soulignement correspond à l'italique dans le texte source.

nous, les musulmans. Il faut [incompréhensible]. C'est [?] l'honneur. Les Français [inaudible]. La plus grande [incompréhensible] chez l'homme, c'est la [?]. Tu demandes qui est le directeur et tu [?] les dindons. Tu lui serres la main et tu [?] les dindons. Le [?] la [?] les [?]. Mais attention ! Tu dois dire : [incompréhensible]. N'oublie pas, c'est très important, tu dis [incompréhensible] et tu [?] les dindons. Ensuite, tu es [?] pour toute l'année.¹

En effet, même si la langue française est dominante dans les différentes œuvres, elle est dominée par des résonances qui puisent leurs origines dans d'autres langues proches ou éloignées géographiquement et historiquement. C'est le cas de la langue arabe. En effet, plusieurs mots arabes (pour lesquels l'alphabet latin sert de support) sont prononcés par certains personnages (ex : *Fine validik ? Dialek bibi ?* (11), *moul'ferrane* (p.26), *Ya Latif* (p.31), ces *jadarmis* (p.44)).

L'anglais fait également son entrée sur scène multipliant ainsi les contacts et les rencontres entre des langues de différents horizons (ex : *Nobody's perfect !, I shall return !* (p.27), le *cow-boy* (p. 112), le *happy end* (p.113)).

Parler de résonances nous plonge aussi dans le cadre des registres de langue. Le registre familier, fortement représenté, constitue le berceau des échanges au quotidien entre les différents personnages et peut frôler, parfois, les frontières de l'insolence.

C'est également un registre représenté par des références à l'argot. Une façon de mettre en valeur un registre souvent marginalisé :

- [...] Bon. Voyons. Frichti, ça veut dire : la nourriture. C'est de l'argot. Mais il ne faut pas mépriser l'argot ! La belle langue d'aujourd'hui...

[...] ...la belle langue d'aujourd'hui, elle s'est bâtie sur l'argot d'hier. Au lieu de frichti, j'aurai pu dire mangeaille, bouffe,

¹ F. LAROUÏ, *Une Année chez les Français*, Paris, Pocket, 2011, pp. 52-53, roman paru en 2008 aux Éditions Julliard.

boustifaille, tambouille, pitance, que sais-je ! Allez, répétez, jeune homme !¹

Redonner de la valeur à l'argot n'est pas l'apanage de tous les personnages comme nous pouvons le constater à travers les propos de Mme Berger :

[...] – « Maboul », c'est vulgaire ? Mais papa m'a dit que ça venait de l'arabe mahboul, qui est un vrai mot. N'est-ce pas, Mehdi ?²

Le registre courant est également présent dans l'œuvre. Un registre qui est parfois délaissé au profit du registre familier. Quant au registre soutenu, il transparaît, entre autres, à travers des références à des auteurs de renom (Victor Hugo, la Comtesse de Ségur, Oscar Wilde, etc.) ou par le biais de textes littéraires:

Chacun dut apprendre des répliques de Cid et les réciter en cherchant les gestes qui convenaient aux textes [...]. Mehdi passa une semaine à mémoriser une tirade difficile qui fit grand effet sur lui.

*Il n'est pas temps encor de chercher le trépas
Ton prince et ton pays ont besoin de ton bras.
La flotte qu'on craignait, dans ce grand fleuve entrée
Croit surprendre la ville et piller la contrée.
Les Maures vont descendre, et le flux et la nuit
Dans une heure à nos murs les amènent sans bruit.
La cour est en désordre, et le peuple en alarmes ;
On n'entend que des cris, on ne voit que des larmes.³*

Même complémentarité entre les langues et même ouverture les unes sur les autres transparaît aussi à travers d'autres romans et recueils de nouvelles à l'instar du *Mabloul*⁴ dans lequel plusieurs nouvelles font référence à l'arabe dialectal,

¹ *Idem.*, p.64

² *Ibid.*, p.226

³ *Idem.*, p.193

⁴ - F. LAROUÏ, *Le Maboul*, Paris, Éditions Julliard, 2001, nouvelles.

l'anglais et le latin telles que *Le Maboul (sur rendez-vous)*, *Une Botte de menthe* et *Le Nain de nuit*.

Chacun des personnages use de ses connaissances en langue française sans en faire forcément bon usage. C'est une langue accessible à tout un chacun, à la fois identique et différente au gré des circonstances.

II. 2. Langue d'échange et d'interaction

Partager la même langue suppose une compréhension mutuelle, ce qui n'est pas toujours réalisable comme nous pouvons le constater concernant Hmoudane dans *La Vieille dame du riad*. En effet, à la suite de la question de Cécile à son collègue Abdelkader concernant sa connaissance d'un agent immobilier à Marrakech, ce dernier propose son cousin Hmoudane et confirme sa maîtrise de la langue française.

En dépit de cette confirmation, Cécile reste sceptique. En effet, la rencontre du couple français avec Hmoudane sera déterminante dans leur vécu durant une année "chez les Marocains". Un scepticisme dû à une absence de compréhension mutuelle. C'est ce qui justifie une question qu'ils ne vont pas cesser de répéter: « *Qu'est- ce qu'il dit ?* »

Une absence de compréhension qui explique le décalage entre ce que dit Hmoudane, Benoît dorénavant pour le couple français, et ce que décodent François et Cécile. Ainsi, dans la masse de mots émis par lui, ils essayeront, à chaque fois, de détecter un mot susceptible de leur permettre de mieux comprendre les dires de leur interlocuteur. Entre ce que dit Hmoudane et ce que le couple croit qu'il dit, le fossé est énorme : les tentatives du couple pour le réduire seront vaines.

Cette absence de compréhension se trouve accentuée par une conviction erronée. En effet, François et Cécile croient que Hmoudane parle une langue autre que le français. C'est ce qui explique l'état de béatitude qui les envahit lorsqu'ils comprennent tel ou tel mot croyant qu'il renvoie à une langue /dialecte autre (l'arabe dialectal ou le berbère).

Prenant la langue qu'il parle pour ce qu'elle n'est pas, ils lui attribuent un sens qu'elle ne véhicule pas. C'est ce qui fera émerger l'idée d'apprendre les

« parlars locaux » (p.30). Même quand le doute concernant la fameuse langue que parle Hmoudane semble se dissiper, il revient très vite au galop :

- *Cap sur l'antique cité Ibn Tachfine, l'hôtel s'y love.*

- *Il a dit « hôtel ». Il parle français.*

- *C'est un mot international. On n'est pas plus avancés.*

- *Il a dit « love ».*

- *C'est un vieux hippie ? Peace and love?¹*

Parfois, Hmoudane accentue la confusion et du coup l'incompréhension de la part du couple quand il utilise un terme à la place d'un autre ('se lever' vs 'se laver', p.33). Une confusion qui fait de cette question incessante : « *Qu'est-ce qu'il a dit ?* » une évidence. L'inquiétude à l'égard des propos de Hmoudane /Benoît cède la place au regret:

François se mit à rire.

- *Quelque part, j'imagine mal Benoît effarouché. Il a réponse à tout. Dommage qu'on ne comprenne pas ses réponses.²*

En dépit des problèmes de compréhension, François et Cécile réussissent à trouver le riad de leurs rêves et décident de mettre en place « une stratégie » pour négocier au meilleur prix et éviter toute arnaque possible.

Un effort colossal est donc fourni par des personnages pour comprendre et se faire comprendre. La langue qui est censée les servir devient parfois le reflet d'un discours hermétique face auquel ils tentent de ne pas rester les bras croisés.

II. 3. Langue de dépassement des frontières

La langue permet d'accéder à l'univers de l'Autre, tel est le cas de Tayeb, toujours dans *La Vieille dame du riad*, qui n'hésite pas à noter, sur son calepin, tout terme et toute expression qui lui semblent intéressants à retenir, ou de le faire

¹ F. LAROUÏ, *La Vieille dame du riad*, Paris, Pocket, 2012, p.30, roman paru en 2011 aux Éditions Julliard.

² *Idem.*, p. 36

accéder au sien propre comme c'est le cas de Mansour qui restitue ou donne l'impression de restituer les dires de Massouda moyennant un français qui charme les Français eux-mêmes.

Pour Tayeb, cet intérêt pour la langue française est la conséquence de maints échanges avec l'ami de son père. Il n'a pas oublié la leçon de Debbagh, et qui consiste à « acquérir la science des Européens ». C'est ce qui lui a permis de découvrir le sens de plusieurs mots et expressions ou de nouvelles acceptions les concernant : « un verre dans le nez », « lacunaire » « euphémisme », « évènement », « avait ses habitudes ».

Quant à « calomnie/ mensonge », c'est un exemple qui renvoie à cette volonté de trouver le mot juste par souci d'être injuste. Les termes peuvent faire défaut mais un effort de réflexion donne le résultat escompté et permet au mot recherché, convoité même, de se révéler. Cette quête du mot juste, qui se manifeste souvent par des points de suspension caractérisera Tayeb tout au long de l'œuvre.

La perspicacité de Tayeb, sa détermination pour mieux percer les mystères de la langue française ne laissent pas indifférent Orsini :

Orsini fut frappé par l'intelligence du Marocain et sa capacité à apprendre très vite ce qui avait pris des siècles à se former et se cristalliser dans la culture française – et d'abord, sa langue.¹

Parfois, sous le coup de l'émotion, les mots deviennent synonymes de rébellion. La langue s'acharne contre tel ou tel personnage, Tayeb en est une preuve à l'appui :

- Eh bien ? cria Orsini.

- C'est... je ne sais pas, je ne trouve pas mes mots.²

En parallèle, une succession de mots, qui peuvent s'assimiler à une gradation, traduisent le même état d'âme qui donne l'impression que le vocabulaire présente des déficits indéniables à même de traduire une émotion intense:

¹ *Idem.*, p.161

² *Ibid.*, p.162

- Franchement, j'en ai eu les larmes aux yeux, avoue le Corse. Quel geste ! Quelle noblesse ! M..., quoi ! C'est beau !¹

Pour Mansour, la langue coule de source. Sa connaissance ou plutôt sa maîtrise de la langue française se justifie : il est le produit de la mission française. Maniant la langue avec beaucoup de précision, d'audace et de facilité, son texte accroche l'attention du couple et décroche une reconnaissance. L'émotion étant, bien sûr, au rendez-vous :

Le silence était revenu dans la chambre d'hôtel où François et Cécile s'étaient lu à tour de rôle le manuscrit.²

Sous l'emprise de l'émotion et à l'instar de Tayeb, François a du mal à trouver le mot juste à même de traduire ce qu'il ressent face à un récit où l'amer et le chevaleresque s'associent dans une mélodie à la fois mélancolique et envoûtante.

Mansour se retrouve face à une Cécile et un François qui ne tarissent pas d'éloge relativement à son style par rapport à une langue qu'ils considèrent comme la leur, passant sous silence un fait indéniable : Mansour est le produit de l'école française, et la considère comme étant sienne aussi au même titre que le couple. Même si c'est un manuscrit qui charme par son style, c'est aussi un manuscrit vis-à-vis duquel le couple est suspicieux, son contenu jugé incrédule voire "exagéré". Une langue qui délie les langues et pousse François à faire un aveu et pas des moindres. Un aveu qui n'est pas du goût de Cécile qui n'hésite pas à rappeler certaines bribes de l'Histoire qu'ils connaissent déjà. Des informations où la fiction joue un rôle majeur causant ainsi un décalage avec le réel c'est-à-dire avec l'Histoire :

[...] François reprit :

- Mais soyons beaux joueurs : quelles aventures ! J'ai honte de l'avouer, mais je ne savais pratiquement rien de tout ça... »

[...] Cécile insista :

¹ *Idem*

² *Ibid.*, p. 175

- Non, non... la guerre du Rif, on connaissait un peu. Et les soldats maghrébins dans l'armée française, on connaît aussi. Il y a ce film sorti il y a quelques années, avec Jamel Debbouze...¹

La langue peut constituer donc un moyen grâce auquel les frontières entre les personnages se dissipent, de même qu'elle peut être une entrave à tout échange potentiel. Entre proximité et distance, au sens psychologique, les personnages tentent de mieux se connaître mais aussi de mieux connaître leurs interlocuteurs, surtout lorsque les uns et les autres sont porteurs de cultures différentes.

II. 4. Langue de lutte contre l'amnésie

La langue française peut constituer un système de défense contre une amnésie potentielle. En effet, Tayeb ne cesse de noter tout mot et toute expression jugés intéressants sur un calepin qui ne le quitte jamais. En effet, Tayeb deviendra amnésique et passera les derniers jours de son existence égaré, loin de tous y compris les siens, n'ayant qu'un chien comme compagnon et ami fidèle.

La même tentative de lutte contre l'amnésie semble caractériser Cécile. En effet, elle fera en sorte, dès la conclusion de l'acte d'achat du riad, de restituer tous les détails inhérents à leur nouvelle demeure. La précision étant le mot d'ordre tant au niveau du choix des mots qu'au niveau de la véracité des informations relatées, en l'occurrence par Hmoudane. Une véracité qu'elle tentera de ne pas mettre en doute partant du principe que rien, semble-t-il, n'oblige cet informateur à mentir.

Sur le plan individuel, écrire, pour Tayeb et pour Cécile, est donc vital pour ne pas oublier, pour ne pas être oubliés aussi. Sur le plan collectif, écrire est tout aussi vital même si la finalité est autre. En effet, il s'agit, dans ce cas de figure, de stimuler la mémoire collective pour renouer le contact avec une partie de l'Histoire franco-marocaine, souvent passée sous silence.

Ne pas oublier, se remémorer ce qu'on a oublié, deux situations qui semblent contradictoires mais qui, finalement, sont fort significatives. A la suite d'une grave blessure sur le champ de bataille, l'amnésie s'imposera à Tayeb. Incapable de se rappeler quoi que ce soit après sa convalescence, il vivra, loin de tous, incognito.

¹ *Idem.*, p. 177

Une fin qui, en apparence, semble injuste comme si la cause qu'il défendait était un leurre. Et c'est justement contre cette injustice que François et Cécile se battront, dépassant, par là-même, l'état d'amnésie dans lequel ils semblaient eux-mêmes avant leur implantation momentanée à Marrakech.

Notons l'importance de l'oralité, du conte, caractéristique de la ville ocre. Conter est synonyme de charmer, envoûter même. Un état de fait que Mansour (le victorieux en arabe) réussit à incarner à travers un récit déroutant mais fort instructif. L'amnésie préméditée cède la place à une voix, celle de Massouda, qui constitue une porte d'accès pour le couple français et de salut pour Tayeb dont la mémoire sera honorée (et à travers lui tous ceux qui sont morts ou blessés sur le champ de bataille pour la France).

Chaque action suscite une réaction. L'amnésie de Tayeb se fait-elle l'écho de cette amnésie de la France quant à la contribution déterminante de tous ces « Indigènes », notamment Marocains dans une guerre qui n'est pas la leur et contre un ennemi qui n'est pas le leur non plus ?

II. 5. Langue de création littéraire

Faire d'une écrivaine le personnage principal dans *La Fin tragique de Philomène Tralala* est loin d'être gratuit. Outre les questions identitaires, la langue acquiert une importance majeure. Et à la différence des autres œuvres de LAROUÏ, il n'est pas seulement question de la langue en tant que moyen d'expression et d'interaction entre les personnages mais aussi de la langue comme véhiculant une pensée, d'une prise de position, d'un engagement aussi.

Il s'agit de Philomène Tralala (P.T.). Ses écrits font certes polémique mais la langue par le biais de laquelle elle traite moult sujets l'est tout autant. En effet, ses lecteurs, ou plutôt ses pseudo-lecteurs, lui reprochent l'utilisation de la langue française au détriment de la langue arabe. Un reproche sans fondement, reflétant un faux problème du moment que P. T. ne peut écrire qu'en français. En effet, à travers ce personnage, LAROUÏ aborde la question épineuse de ces écrivains maghrébins en général et marocains en particulier pour lesquels le français s'avère la seule voie possible pour la création littéraire. Souvent critiqués, leur appartenance au pays natal est souvent remise en cause aussi :

- Pourquoi écrivez-vous en français ?

Cela ne fait jamais que la trois cent cinquantième fois qu'on me somme de m'expliquer sur ce point. Allons-y.

- Ecoutez, pour faire court : j'écris en français parce que je n'ai pas le choix. C'est la seule langue que je maîtrise au point de pouvoir la brusquer, la maltraiter, la tordre jusqu'à lui faire dire exactement ce que je veux dire même si c'est inouï, même s'il faut pour cela inventer des mots nouveaux. Après tout, c'est ça, la littérature. Toute cette violence... Je ne pourrais pas le faire en arabe ou en berbère ou en anglais. Votre question n'a de sens que si vous l'adressez aux auteurs qui disposent déjà d'une langue, leur langue maternelle, et qui choisissent de s'exprimer dans une autre langue [...] Mais c'est une fausse question lorsqu'on la pose à des écrivains du Maghreb tels que moi, c'est-à-dire qui ne maîtrisent vraiment qu'une seule langue : le français, justement.¹

La position de P. T. transparaît dans cette citation à travers laquelle LAROUÏ tend, par le biais de son personnage principal, à arrêter le flot des interrogations concernant la langue française comme moyen de création littéraire pour les écrivains maghrébins en mettant en exergue la figure de l'écrivain (e) dans l'œuvre précitée mais aussi dans *De Quel amour blessé* où le narrateur tentait de faire de l'histoire de Judith et Jamal un livre. Même figure que nous constatons aussi à travers l'exemple de Mansour dont le projet d'écriture a abouti comme nous l'avons mentionné plus haut et celui de Cécile qui est en cours de réalisation quant aux péripéties qu'elle a vécues en compagnie de François à Marrakech.

Conclusion

Dans le cadre de cet article, nous nous sommes intéressée à la langue comme espace de rencontre (s) entre plusieurs langues du moment que LAROUÏ utilise des mots appartenant à d'autres langues et recourt parfois même à des néologismes. Un espace de rencontres aussi pour les différents personnages qui se côtoient dans ses textes.

Une langue aux multiples facettes du moment que chacun des personnages l'a intériorisée à sa manière, chacun la parle à sa façon en fonction du degré de sa maîtrise de

¹ F. LAROUÏ, *La Fin tragique de Philomène Tralala*, Paris, Éditions Julliard, 2003, pp. 82-83, roman.

sa part et aussi de sa volonté ou pas de tisser des liens et d'instaurer des ponts avec les porteurs d'autres cultures que la sienne.

C'est aussi la langue à travers laquelle ces personnages tentent d'interagir sans que cette entreprise ne soit toujours réussie. Une langue par le biais de laquelle ils tentent de dépasser ces barrières psychologiques qui faussent leur relation dès le départ mais aussi de faire découvrir des parcelles d'une Histoire commune.

Et c'est grâce à la figure de l'écrivain que l'Histoire prend vie tout en étant racontée de façon qui est la sienne, sa voix devient le porte-parole de toutes celles qui n'ont pas pu la raconter même s'ils l'ont vécue.

Bibliographie

Œuvres

- LAROUÏ, F. (2012), De Quel Amour blessé, Casablanca, Éditions Le Fennec, roman paru en 1998 aux Éditions Julliard.
- LAROUÏ, F. (2001), Le Maboul, Paris, Éditions Julliard, 2001, nouvelles.
- LAROUÏ, F. (2003), La Fin tragique de Philomène Tralala, Paris, Éditions Julliard, roman.
- LAROUÏ, F. (2011), Une Année chez les Français, Paris, Éditions Pocket, roman paru en 2008 aux Éditions Julliard.
- LAROUÏ, F. (2012), La Vieille dame du riad, Paris, Éditions Pocket, roman paru en 2011 aux Éditions Julliard.

Essai

- LAROUÏ, F. (2011), Le Drame linguistique marocain, Casablanca, Éditions Le Fennec.
